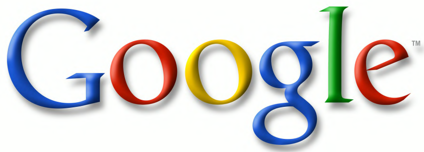


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

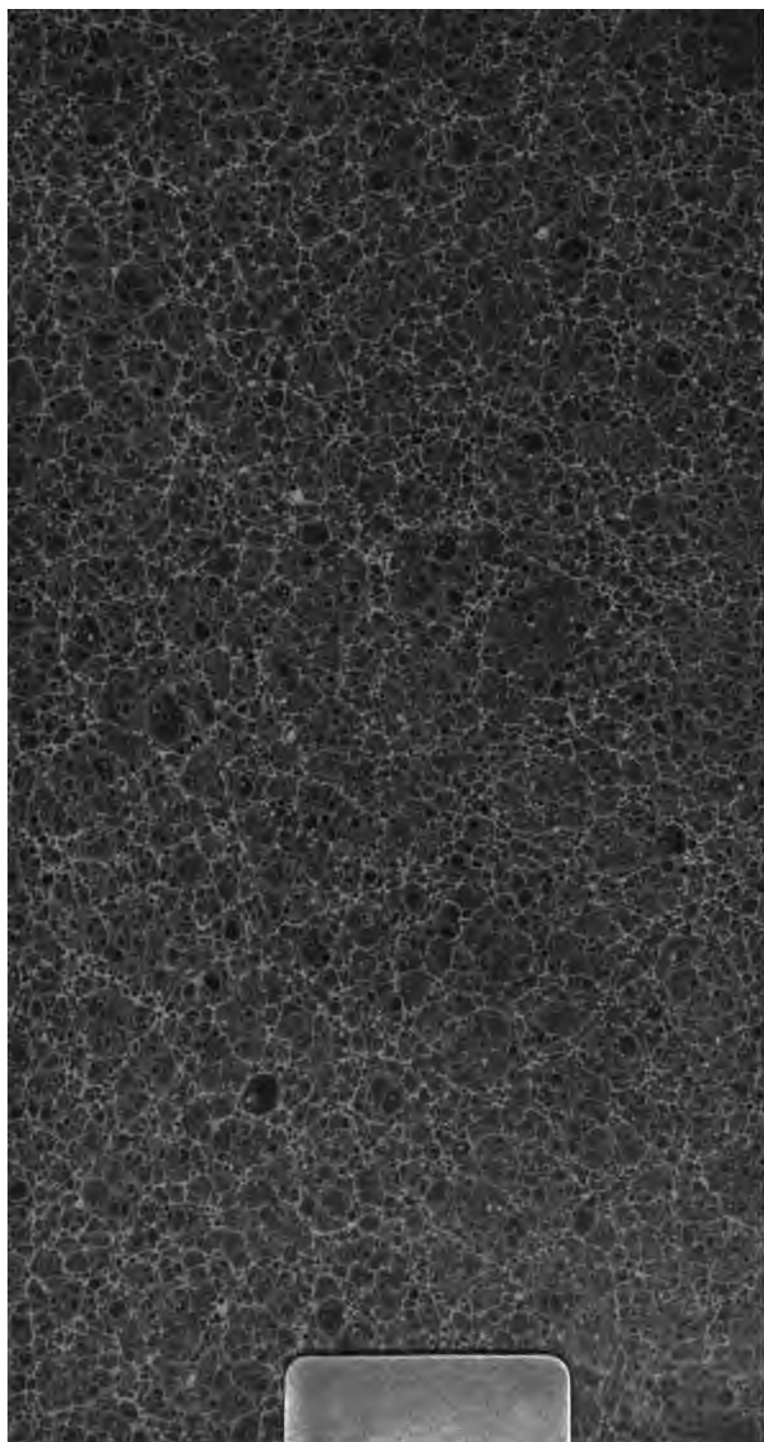
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

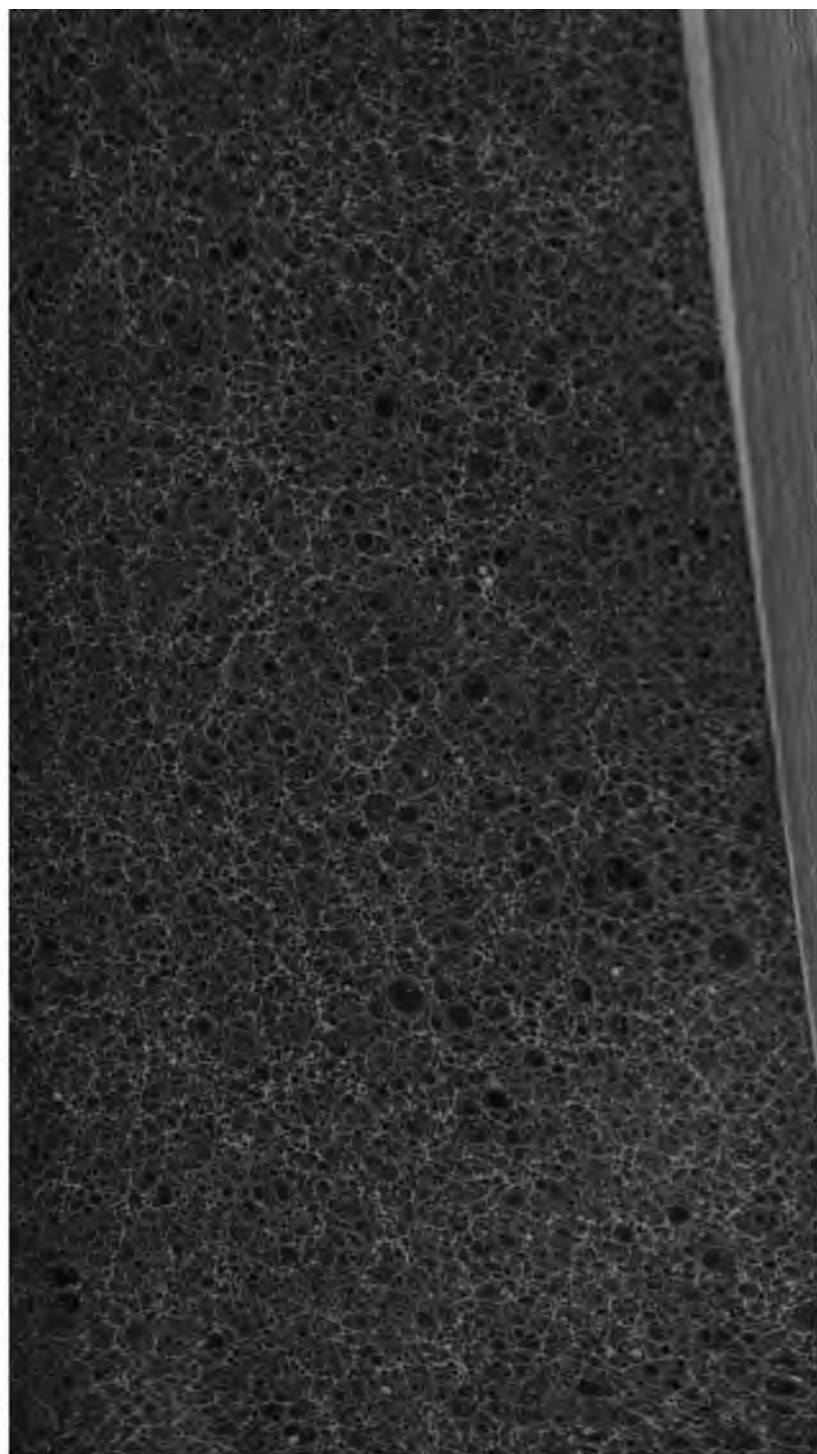
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/







207

Per 124 e. 391

14

# ANNALES

DE

# PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

ÉPERNAY, IMPRIMERIE DE WARIN-THIERRY ET FILS.

# ANNALES

DE

# PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE,

## RECUEIL PÉRIODIQUE

DESTINÉ A FAIRE CONNAÎTRE TOUT CE QUE LES SCIENCES HUMAINES RENFERMENT DE PREUVES ET DE DÉCOUVERTES EN FAVEUR DU CHRISTIANISME ;

Par une Société

DE LITTÉRATEURS ET DE SAVANS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS ;

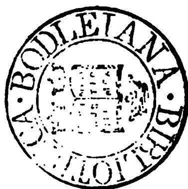
SOUS LA DIRECTION


DE M. A. BONNETTY,

Membre de la Société Asiatique de Paris.


SEPTIÈME ANNÉE.

(Nouvelle Série.)




TOME XIV.


PARIS,

Au Bureau des Annales de Philosophie Chrétienne,

Rue St.-Guillaume, n° 24, Faub. St.-Germain.

1837.

# Errata du quatorzième volume.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| N° 79, | p. 16, l. 19, | | *perdue* | lisez : perdues. |
| | p. 28, l. 34, | | למעלה, | lisez : מעלה. |
| | p. 34, l. 30, | | בבתיל, | lisez : בבית־אל. |
| | p. 35, l. 20, | | *καὶ τὰ κατέσπασε,* | lisez ; *καὶ κατέσπασε.* |
| | p. 48, l. 6, | | *Buiutun-navi,* | lisez : Buiutun-nari. |
| | p. 66, l. 2, | note 2, | *Agathien,* | lisez : Agathias. |
| | p. 67, l. 5, | note 1, | *ἐπίγοντε.* | lisez : *ἐπίγνωτε.* |
| | p. 68, l. 1, | note 1, | *θετθεν.* | lisez : *θεόθεν.* |
| N° 80, | p. 94, l. 23, | | *Nerluin,* | lisez : Herluin. |
| N° 81, | p. 216, l. 27, | | Dynastie *Tchin,* | lisez : dynastie Tsin. |
| | p. 220, | note 5, | *Hang de Hang ty,* | l. : Hoang de Hoang-ty. |
| N° 82, | p. 279, l. 2, | | 30, *triangulaire,* | lisez : 30, l'A triangulaire. |
| | p. 282, l. 6, | | *le second cadre,* | lisez : la planche II. |
| | p. 305, l. 17, | | d'un peuple *décidé,* | lisez : déicide. |
| N° 83, | p. 343, l. 8, | | *chandelause,* | lisez : chandeleuse. |
| | l. 31, | | *idiometes,* | lisez : idiomeles. |
| | p. 347, l. 5, | | *adoptés,* | lisez : adaptés. |

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE QUATORZIÈME VOLUME.

Voir à la fin du volume la Table des matières.

### N° 79.



### N° 80.



### N° 81.

## N° 82.



## N° 83.



## N° 84.

# ANNALES
## DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE. 

Numéro 79. — 31 Janvier 1837.

## Chronologie biblique.

# AUTHENTICITÉ DE LA CHRONOLOGIE
## DU TEXTE HÉBREU,
### PROUVÉE PAR DEUX PENTATEUQUES CONSERVÉS EN CHINE ET DANS LES INDES.

## Premier Article.

**La chronologie n'a pas été falsifiée dans le texte hébreu. — Possibilité de sa falsification attribuée aux Septante. — D'après St. Augustin. — Autorité de Josephe, qui a suivi l'hébreu plutôt que les Septante. — Les claculs de l'hébreu s'accordent avec les histoires profanes. — Des calculs chinois et égyptiens.**

La question que je me propose d'examiner peut se formuler ainsi : *Est-ce l'original hébreu tel que nous l'avons aujourd'hui, ou la version des Septante, qui reproduit la vraie leçon de Moïse touchant la suite des Patriarches, et l'année qu'ils ont commencé d'engendrer?* Il ne s'agit pas des chiffres fournis par le Pentateuque samaritain, qui est tellement corrompu, comme Gesenius l'a victorieusement démontré, qu'il ne mérite aucune confiance.

Les savans qui se sont occupés de cette question, quoique divisés sur le fond, sont toujours tombés d'accord que le texte hébreu a conservé sans altération les dates établies par Moïse, au moins jusqu'à l'époque des *Septante*, puisque ces traducteurs les y ont trouvées dans l'hypothèse de leurs défen-

seurs. Ce point établi, et il est fondamental, tout se réduit à savoir si ce texte a été corrompu dans les siècles postérieurs. L'impossibilité de fixer l'époque de cette corruption, de la concilier même avec le respect poussé jusqu'à la superstition que les Juifs des derniers tems portaient au texte sacré, pourrait me fournir un puissant argument contre toute supposition de cette nature; je veux bien cependant l'abandonner comme de nulle valeur, pour m'attacher uniquement à un fait sans replique et décisif pour le calcul de l'*hébreu*, qui est aussi celui de notre *Vulgate*.

Dès le troisième siècle avant notre ère, peut-être même dès le cinquième, les Juifs s'étaient établis dans la Chine [1] et dans l'Inde [2]. Lorsque ces colonies se séparèrent du corps de la nation, la chronologie du Pentateuque était donc encore dans toute sa pureté, et leurs Bibles doivent nous la représenter. Or, ces Bibles [3] ne comptent comme la Vulgate que 1656 ans jusqu'au déluge, 292 ans du déluge à Abraham; elles ne connaissent pas le second Caïnan, et sont en tout, sauf la ponctuation, semblables à nos imprimés. Ces Juifs de l'Inde et de la Chine, se seraient-ils par hasard entendus avec ceux de la Judée pour altérer le texte sacré dans le même endroit, de la même manière, alors même qu'ils n'avaient nul intérêt à cette falsification? « Si je demande, dit S. Augustin, lequel des deux » est le plus croyable, ou que les Juifs qui sont *répandus en tant* » *d'endroits différens*, aient conspiré ensemble pour écrire cette » fausseté, et qu'ils se soient privés eux-mêmes de la vérité pour » ôter l'autorité aux autres, ou que les Septante, qui étaient » aussi Juifs, assemblés *en un même lieu* par Ptolémée, roi d'E- » gypte, pour traduire l'Ecriture, aient envié la vérité aux Gen- » tils, et concerté ensemble cette imposture, qui ne devine la

[1] Voyez *Lettres édifiantes*, tome 24, un *mémoire sur les Juifs établis en Chine*; la *chronologie du père Gaubil*, et la suite de cette dissertation.

[2] Voy. les *christian researches* du docteur Buchanan, le *mémoire de* Vansittart sur les Afghans, annoté par W. Jones, et notre dissertation.

[3] Le *Pentateuque* des Juifs de la Chine a été confronté par les pères Gozzani et Domenge; celui des Juifs de l'Inde par *Yeate*, qui l'a publié à Cambridge en 1812.

» réponse que l'on fera à ma question [1] ? » En effet, les nombres qu'on lit dans les Septante ne peuvent être attribués à une erreur de copiste. « Cette réponse, celle d'une erreur, continue » S. Augustin, au passage cité, est assez plausible pour ce qui » regarde la vie de Mathusalem ; mais les cent années qui sont » de plus, d'abord, dans les Septante, et ensuite de moins pour » faire quadrer la somme totale avec le nombre des années du » texte hébreu, et cela, dans les cinq premières générations, et » dans la septième, forment une erreur trop uniforme pour » l'imputer au hasard.

» Il est plus présumable que celui qui a opéré ce change- » ment, voulant persuader que les premiers hommes n'avaient » vécu tant d'années, que parce qu'elles étaient extrêmement » courtes, et qu'il en fallait dix pour en faire une des nôtres, a » ajouté cent ans d'abord aux cinq premières générations et à » la septième, parce qu'en suivant l'hébreu, les hommes eussent » été encore trop jeunes pour avoir des enfans, et les a retran- » chés ensuite pour trouver le compte juste des années. Ce qui » porte surtout à croire qu'il en a usé de la sorte dans ces » générations, c'est qu'il n'a pas fait la même chose dans » la sixième, parce qu'il n'en était pas besoin, et que Jared, » selon les Hébreux, avait cent-soixante et deux ans lorsqu'il » engendra Enoch, c'est-à-dire seize ans et près de deux mois [2], » âge auquel on peut avoir des enfans [3]. »

Que ce soit d'après ces principes, ou d'après quelques autres semblables, que la chronologie des Septante ait été établie, il n'en est pas moins prouvé, d'après ce que nous venons de dire, qu'elle n'est pas celle de Moïse. En vain, voudrait-on s'étayer de l'autorité de Josephe : les nombres de cet écrivain, quoique corrompus au jugement des savans, portent des traces si frappantes de conformité avec ceux de l'hébreu, et diffèrent tellement du calcul des Septante, qu'il y a tout lieu de croire qu'originairement ils étaient identiques à ces premiers ; en voici quelques preuves. Dans la version de Ruffin qui nous re-

[1] *Cité de Dieu*, l. xv, ch. 15, trad. de *Lombert*, t. 2, p. 573.

[2] Ceux de cette opinion divisaient l'année en dix parties, à chacune desquelles ils donnaient le nom d'an. S. Aug : *Cité de Dieu*, liv. 15, ch. 12 p. 571, 2e tome de la trad. de Lombert.

[3] *Ibid*, p. 574.

présente les plus anciens manuscrits de Josephe, sept des patriarches, les 2, 3, 4, 6, 8, 9 et 10e, ont le même âge avant d'engendrer que dans l'hébreu.

D'après cette même version, et plusieurs manuscrits suivis par la plupart des éditions, le total des années écoulées depuis la création jusqu'au déluge, est de 2,656. La grande ressemblance de ce nombre avec celui de 1,656 donné par l'hébreu (les Sept. portent 2,262), joint à l'accord dans l'âge de sept patriarches sur dix, suffirait pour faire conjecturer que c'est ainsi que Josephe avait écrit; mais nous avons sur ce point autre chose que des conjectures. Trois manuscrits, un d'Henneberg, les deux autres de la bibliothèque royale de Paris, cotés 2256 et 2257, *ancien fonds*, et un ancien abrégé grec des antiquités judaïques, conservé à la bibliothèque du Vatican, donnent le nombre de 1656. Cette lecture est justifiée par les propres calculs de Josephe.

En effet, au 10e livre de ses *Antiquités*, ch. 11, cet auteur dit que le temple de Jérusalem fut brûlé, et la ville ruinée 3,513 ans depuis la création du monde. Cette ruine, écrit-il au même endroit, arriva 1,062 ans après l'*Exode* qui eut lieu selon lui [1] 505 ans après la naissance d'Abraham, qui NAQUIT 292 ans APRÈS LE DÉLUGE [2]. Cette date si importante pour la question qui nous occupe, puisqu'elle est celle de l'hébreu (les Septante ont 1,172), est CERTAINE, car elle se trouve dans l'ancienne version de Ruffin, et dans tous les manuscrits sans exception.

| | | |
|---|---|---|
| Ces chiffres additionnés..... | 1,062 | |
| | 505 | |
| | 292 | |
| Donnent........... | 1,859 | auxquels |
| ajoutez............ | 1,656 | pour les années écou- |
| lées avant le déluge, vous aurez.. | 3,515, | qui n'est que de deux |

[1] Au 1er liv. *des Antiq.*. ch. 7, il dit qu'Abraham avait 75 ans en quittant la Chaldée; et au livre IIe, ch. 65, que les Israélites sortirent d'Egypte 430 ans après qu'Abraham fut venu dans le pays de Chanaan. Or, ajoutez 75 à 430, vous aurez 505 pour total des années écoulées depuis la naissance d'Abraham jusqu'à l'*Exode*.

[2] Livre 1er, ch. 6, p. 15.

ans plus fort que le total 3,513 donné par Josephe; il se fut écoulé, d'après le calcul des Septante 5,001 ans, entre la destruction de Jérusalem et la création; c'est donc le calcul de l'hébreu, et non celui des Septante, que Josephe suivait dans sa chronologie.

Pour appuyer cette conséquence je ferai remarquer, 1° que les nombres de Josephe, ressemblans aux nombres de l'hébreu sont des *totaux* perdus dans l'ensemble du texte, tandis que les dates qui s'accordent avec celles des Septante sont en tête du livre, et appellent l'attention, par la leçon même de ces traducteurs, qui d'ailleurs n'en donnent pas le total; 2° qu'il est prouvé par la traduction de Ruffin que l'altération des chiffres du prêtre juif est antérieure au 4ᵉ siècle, qu'à cette époque la chronologie de l'hébreu était ignorée, tandis que celle des Septante était vulgaire, et qu'il est par conséquent de toute impossibilité qu'une altération quelconque ait pu s'opérer en faveur de la première.

Quelques-uns peut-être s'effraieront du résultat que nous avons obtenu. Comment, se demanderont-ils, renfermer dans un espace aussi restreint, les longs siècles de l'histoire profane? les annales des peuples ne sont-elles pas contraires au calcul du texte hébreu? Je sais qu'on l'a prétendu, mais à tort, comme j'espère le démontrer dans la suite de cette dissertation, que je rendrai aussi précise que possible. Pour aujourd'hui, je me contenterai de faire remarquer que deux peuples seuls méritent quelqu'attention par rapport à l'antiquité qu'ils s'attribuent, les *Chinois* et les *Egyptiens*.

La prétention des derniers est appuyée sur les longues listes de Manéthon, listes que l'on affirme être justifiées par les inscriptions hiéroglyphiques; celle des premiers, par les assertions des écrivains de la Chine qui ont écrit un siècle avant, ou quelques siècles après la naissance de Jésus-Christ. Nous aurons donc dans notre travail futur à apprécier la valeur de ces listes ou de ces assertions, et l'autorité des documens sur lesquels elles sont appuyées. Mais avant d'entamer cette discussion, qui soulevera nécessairement la question des emprunts faits aux Livres saints par les diverses nations dont j'aurai à m'occuper, j'ai

cru devoir commencer par cette question elle-même, afin de mettre à l'abri de toute attaque les principes sur lesquels dans la suite je pourrais établir mes conséquences.

Un prochain article traitera donc de l'*époque à laquelle la Bible a été connue en Chine*, et de l'influence qu'elle a exercée sur les écrivains de ce pays célèbre. Ce ne sera qu'après avoir parcouru dans le même but les antiquités de la Perse, de l'Inde, de l'Egypte et de la Grèce, que j'arriverai enfin, armé de toutes les vérités recueillies en passant, à la question qui fait l'objet principal de cette dissertation, l'*accord de la chronologie des divers peuples avec celle du texte hébreu.*

L'abbé A. SIONNET,
De la Société Asiatique de Paris.



## Science biblique.

# LES SOIRÉES DE MONTLHÉRY,

### ENTRETIENS SUR LES ORIGINES BIBLIQUES, RECUEILLIS ET PUBLIÉS PAR M. DESDOUITS [1].

**But de l'ouvrage. — Sa méthode. — Position de la question géologique par rapport à la Genèse. — Analyse de l'histoire des six jours. — Etat de la terre avant l'homme. — Sommaire de chacune des six soirées.**

*Les soirées de Montlhéry* sont un de ces ouvrages qui rentrent directement dans la sphère des travaux des *Annales de philosophie chrétienne*; inspirés par la même pensée, s'aidant des mêmes moyens et tendant au même but. Ramener la science au service de la religion, faire disparaître l'opposition que des préjugés hostiles et, le plus souvent, la mauvaise foi avaient élevée entre la vérité révélée et la vérité scientifique; montrer au grand jour leurs points de contact déjà si multipliés, et dont les nouvelles découvertes ne font qu'accroître le nombre : telle est la fin que s'est proposée M. Desdouits en traitant, sous une forme piquante et légère en apparence, les grandes questions de la création, de la disposition intérieure du globe, du déluge, de l'unité et de l'antiquité de la race humaine, en un mot tout ce qui se rattache à la science des *origines*. Nous ne saurions blâmer M. Desdouits d'avoir adopté pour son livre, un genre de composition fait pour exciter l'intérêt et la curiosité; car ce livre est destiné à être répandu et très-répandu ; il s'adresse beaucoup moins aux savans, quoiqu'il y ait de la bonne et solide science, qu'aux hommes du monde, aux jeunes gens, aux colléges, à tous ceux qu'un traité purement scientifique effrayerait peut-être. La vivacité et le laisser-aller de la conversation, en diminuant beaucoup la sécheresse inhérente à ces sortes de matières, se prête sans effort à une foule de considérations qui trouveraient diffici-

[1] Vol. in-8°; prix 6 francs, à Paris, chez les libraires Gaume, Poussielgue et Debécourt.

lement leur place dans un plan plus rigidement tracé. Ce n'est point à dire que M. Desdouits manque de méthode; il en a au contraire une très-sévère, et l'on peut affirmer que ses *entretiens* ont toute l'exactitude et la rigueur d'une argumentation logique, sans en avoir l'aridité. C'est toujours avec une netteté parfaite qu'il prend position vis-à-vis de son adversaire, et qu'il détermine par suite celle du dogme chrétien vis-à-vis des recherches de la science; précaution de la plus haute importance et trop souvent négligée dans les discussions de ce genre. Il faudrait que ceux qui argumentent contre la *Genèse* ou qui en altèrent le sens pour l'accommoder à leurs systèmes, voulussent bien se pénétrer de ces observations que M. Desdouits met dans la bouche d'un de ses interlocuteurs: « Si l'on prétend trouver » dans la narration de Moïse, tous les secrets de la création; si » on lui demande l'explication de tous ses mystères dans leurs » détails les plus intimes; si l'on veut en un mot que toute la » création, que tout l'univers soit dans le premier chapitre de » la *Genèse*, comme dans la pensée divine dont ce chapitre paraît » être une expression sommaire, la curiosité de l'esprit humain » n'y trouvera pas son compte; et il n'est pas impossible que » l'historien ait eu un tout autre but, que de donner cette petite » satisfaction aux hommes qui viendraient trente siècles après lui. » S'il ne s'agit au contraire que de constater l'accord ou l'oppo- » sition des faits connus avec l'histoire de la création selon la Bi- » ble; ou plutôt, s'il ne faut que prouver que l'opposition et l'in- » compatibilité n'ont pas lieu; j'affirme que rien n'est plus fa- » cile; or c'est là qu'est, je crois, la question.... » Nous voudrions pouvoir citer la suite de ce passage où l'auteur fait observer combien il nous doit être difficile de bien saisir la signification scientifique des expressions de Moïse, lorsque nous ne comprenons ni beaucoup de mots importans, ni les allusions, ni les figures, et que les traditions orales qui servaient de commentaire au texte, sont perdues depuis tant de siècles.

Passant à un ordre de conceptions plus élevées, il établit que notre raison seule et les lumières qu'elle nous fournit ne sauraient être une règle, un contrôle acceptable, lorsqu'il s'agit d'apprécier les œuvres de Dieu et de prononcer sur leur convenance. Ainsi est prévenue toute une série d'objections qui se

fondent sur le rôle important que le texte sacré donne à notre terre, à laquelle il semble subordonner la formation et la disposition des autres corps célestes, tandis qu'elle occupe, *en réalité*, un rang très-inférieur et très-subordonné dans l'échelle des mondes. La même objection se présente encore relativement à l'homme, centre et fin de toute la création d'après la Bible, et qui n'est, aux yeux de la raison, qu'un point imperceptible sur sa mappe-monde : elle même atôme perdu dans l'immensité de l'espace. — « Mais depuis quand Dieu mesure-t-il sa puissance » sur le volume ou l'étendue ? lui qui a donné plus de sens aux » abeilles et aux fourmis, qu'aux ânes et aux chameaux ; qui » d'une graine imperceptible fait sortir des arbres d'une grandeur » prodigieuse, tandis que des semences beaucoup plus considéra- » bles ne produisent que des végétaux très-inférieurs ; lui qui at- » tribue à ce point d'œil nommé la pupille, une telle puissance » qu'en un instant indivisible, il peut parcourir la moitié du fir- » mament.....; montrant par ces prodiges et autres semblables » qui se plait à opérer les plus grandes choses avec les plus pe- » tites et que dans les moindres objets ; il n'est jamais amoin- » dri..... [1] » C'est ainsi que St.-Augustin répondait à ceux qui prétendaient sonder les pensées divines, et juger en dernier ressort les dessins du créateur.—Revenons à M. Desdouits.

Après avoir amené la discussion sur son véritable terrain, et bien insisté sur ce point que la véracité, la divinité de nos livres saints ne saurait dépendre de l'issue d'une thèse de physique ou de géologie, que ces livres ont leurs preuves ailleurs, et que tout ce qu'on peut raisonnablement exiger, c'est que les faits avérés de la science n'offrent point de contradiction avec eux, l'auteur entre en matière par l'examen du récit de la Création. Il expose sommairement les principaux systèmes sur la *liquidité* primitive du globe, et donne lui-même une théorie d'après laquelle la matière aurait d'abord été créée à l'état de molécules non encore douées de cohésion ; hypothèse qui se prête facilement à l'explication des divers phénomènes de renflement, d'affaissement sur les pôles, de stratification, etc., et de plus concorde très-bien avec la lettre de la Genèse. Tel était au surplus

[1] *S. Aug. Epist.* 137 ad Volusian, t. II, col. 600, édit. de Gaume.

ce semble, le sentiment de St.-Augustin lequel n'est jamais à dédaigner.

Vient ensuite l'histoire proprement dite des six jours et des grandes révolutions qu'atteste l'état actuel du globe. On connaît les divers commentaires auxquels a donné lieu le premier chapitre de la Genèse; et surtout l'extension accordée aux *jours*, ou plutôt aux époques que Moïse indique moins comme la durée d'une révolution diurne que comme des espaces de tems indéterminés. M. Desdouits émet à ce sujet une opinion très-acceptable et digne d'être consignée dans les *Annales*. Nous citerons ses propres paroles :

« On nous accordera sans doute que la narration de Moïse avait un but, et que ce but était l'homme. D'où il résulte que le récit pourrait se restreindre à la partie de la création générale, ou si vous le voulez, à celle des créations qui avait l'homme pour fin, et qui prépara l'empire où le souffle de la divinité allait placer un maître.....

« Cela posé, ne peut-on pas dire que la création qui avait l'homme pour objet, est la dernière après beaucoup d'autres, perdue » dans l'intervalle indéfini qui sépare la création de la matière de » l'organisation de la nature, telle que Dieu l'a faite en dernier » lieu pour l'homme? Entre le moment où cette matière sortit » du néant, époque désignée par l'expression vague et mystérieuse, » *in principio*, jusqu'à celui où Dieu voulut organiser pour son » œuvre la plus parfaite, cette boue peut-être plus d'une fois repé» trie; un tems quelconque à pu s'écouler, dont l'écrivain ne » rend pas compte à l'homme, parce que ce tems n'est pas de son » domaine. Dans ce tems perdu, la terre comme d'autres grands » corps, a changé bien des fois de forme et d'habitans; et » douées d'une cohésion moins parfaite, parce que leur destina» tion n'était pas durable, les molécules ont pu céder bien des » fois à des bouleversemens intérieurs qui auront enseveli dans » les couches pâteuses du globe toutes les espèces vivantes; en » même tems que donné par là accès aux eaux sur les continens. » Mais lorsque, pour la dernière fois, Dieu jeta en moule cette » terre sous sa forme définitive, il en doua les molécules d'une cohé» sion plus forte pour qu'elle fût durable; de là, la solidification » de ces couches pierreuses qui furent autrefois liquides; de là

» l'ensevelissement permanent des dépouilles végétales et ani-
» males au sein de roches maintenant insolubles. Voilà com-
» ment nous trouvons dans la nature actuelle des traces de
» créations antérieures à la nôtre, et qui nous étonnent; traces
» que nous distinguons fort bien de celles qui nous a laissées le
» Déluge; car celles-ci ne se montrent qu'à la surface ou dans
» les terrains meubles.

» Ainsi Dieu aura créé, puis organisé et détruit successivement
» ses ouvrages, comme un ouvrier mécontent, jusqu'à ce qu'il
» eût fait l'homme; puis enfin sa dernière création ou plutôt sa
» dernière organisation aurait été le résumé fidèle, mais plus par-
» fait, de tous ses ouvrages antérieurs; et c'est ce qui expliquerait
» ce fait singulier remarqué par tous les géologues, que les fos-
» siles suivent dans leur gisement l'ordre de création que leur as-
» signe Moïse. Dans cette hypothèse, les jours de la création
» pourraient être de véritables jours, ou plutôt ils seront encore
» des périodes quelconques, dont la durée sera aussi indifférente
» qu'elle est incertaine [1]. »

Le livre de M. Desdouits est trop substantiel et trop plein de choses pour qu'il soit possible d'en donner une analyse exacte. Nous nous bornerons à un court sommaire de chaque entretien. Ce sera, si l'on veut, une table des matières, qui pour le dire en passant, manque aux *soirées de Montlhéry*, et serait pourtant nécessaire pour en faire connaître l'importance et pour la commodité des recherches.

2e *soirée*. Description succincte de l'enveloppe terrestre et des phénomènes géologiques qu'elle présente, dont les principaux caractères sont: *stratification variée de l'écorce minérale*; — *relèvement des bancs autrefois horizontaux*; — *et surtout incrustation des fossiles des trois règnes dans des roches qui offrent tous les degrés de solidité*. — Insuffisance des théories inventées pour rendre raison de ces bouleversemens. — Examen critique des systèmes *Plutonien et Neptunien*, qui se détruisent l'un par l'autre. — Réfutation du système de Buffon, connu sous le nom d'*époques de la nature*. — Considérations sur les divers matériaux dont se com-

[1] Page 26. — Voir sur les différens sens donnés par les Pères au mot *jour*, le N° 73, tom. XIII, p. 31 des *Annales*.

pose notre globe, qui pourraient être régardés comme des modifications d'une matière primitive et élémentaire.

3^e^ *soirée.* Unité d'origine de l'espèce humaine prouvée contre les partisans de la pluralité des mondes. — Réfutation de l'objection tirée de la diversité des races et surtout de la race noire. — Systèmes qui font provenir l'homme d'un animal antérieur, mammifère, polype, ou crustacé. — Longévité des premiers hommes. — Possibilité de l'existence des géans.

4^e^ *soirée.* Le déluge.—Cet entretien nous a semblé un modèle de discussion méthodique et savante. L'auteur prouve d'abord par les qualités du récit de Moïse, que ce récit forme, aux yeux de la raison et abstraction faite de la foi, un très-grave préjugé, une *présomption légale* en faveur de l'existence du Déluge, et que c'est aux adversaires à en démontrer la fausseté. Ceci une fois établi, il passe plus avant, et entreprend de démontrer lui-même le fait du Déluge par des argumens de l'ordre naturel et sans recourir à la révélation. — Les preuves sont de deux sortes : 1° *Preuves géologiques.* — Bancs de coquillages et de sable marin existant dans les couches superficielles du globe, dans les terrains dits *d'alluvion* et mieux encore *diluviens*. — Débris d'animaux terrestres provenant d'espèces encore existantes, entassés dans les terrains meubles, avec des circonstances qui rapportent leur destruction à une cause accidentelle et générale. — Existence de grandes masses minérales évidemment étrangères au terrain de leur gisement, homogènes au contraire avec des terrains fort éloignés, masses connues des géologues sous le nom de *blocs erratiques.* — 2° *Preuves traditionnelles.* — Le déluge à la tête de toutes les chroniques et de toutes les mythologies : l'auteur se borne aux cinq peuples primitifs : Juifs, Chaldéens, Indiens, Chinois, Egyptiens. — Déluges de Deucalion et d'Ogygès, qui sans être des traditions directes du déluge mosaïque, viennent pourtant à l'appui, en constatant la nouveauté des fleuves et des continens.—Réponse à deux objections : l'une tirée de l'absence des ossemens humains parmi les fossiles, l'autre du fait de la population de l'Amérique.

5^e^ *soirée.* Eclaircissement sur la chronologie de la bible et sur les dissidences des textes antiques, Samaritain, Chaldéen

et des Septante.—Origine récente de nos continens prouvée par l'épaisseur des couches végétales, des tourbières, etc; par les atterissemens fluviatiles et autres phénomènes, d'où résulte la nouveauté du cours de plusieurs grandes rivières; par une tradition Chinoise sur l'état marécageux de cette contrée sous empereur Yao; par l'envahissement des sables d'Egypte, des dunes, des polypes constructeurs des bancs de corail.—Objection tirée des alluvions du Nil et de la formation du Delta. Le *limon* du Nil peut-il être considéré comme la cause de l'exhaussement du sol de l'Egypte ?

*6e soirée.* Commencemens de la race humaine, sa multiplication. — Origine des nations et leur filiation d'après la Bible, confirmée par les anciennes traditions. — Chronologies fabuleuses de divers peuples. — Chaldéens, Indiens, Chinois.

*7e soirée.* Dissertation étendue sur la chronologie et l'antiquité des Égyptiens, à l'aide desquelles quelques savans, et en particulier MM. Champollion et Letronne contestent l'autorité de la Bible. — Discussion des textes d'Hérodote et de Diodore de Sicile; de l'autorité de Manéthon. — Sa concordance avec certaines inscriptions hiéroglyphiques déchiffrées par Champollion le jeune ne prouve rien dans la question.—Défense du système des dynasties collatérales. — Listes de Manéthon comparées à celles d'Eratosthènes. — Valeur réelle de la pièce connue sous le nom de *Vieille Chronique.*

Les deux derniers entretiens traitent avec détail de divers monumens des Egyptiens; de leurs périodes astronomiques ; des zodiaques, de leur âge et de leur origine. — L'auteur conclut par quelques idées neuves et ingénieuses sur l'existence de monumens antédiluviens, auxquelles il a donné depuis plus de développement.

Nous n'avons qu'à féliciter M. Desdouits d'avoir toujours apporté de la clarté, de l'intérêt et une sage circonspection dans des matières où les plus savans laissent beaucoup à désirer, sous ces divers rapports, Nous nous félicitons aussi de ce que les *Annales* ont pu être de quelque secours à l'auteur pour la composition de son excellent livre.

Alexis C.

## Sciences mathématiques.

# EXAMEN

## DE L'ESSAI PHILOSOPHIQUE SUR LES PROBABILITÉS, DE M. LE COMTE DE LAPLACE, DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES [1].

**Différens ouvrages de M. de Laplace. — Base mathématique des probabilités. — Base philosophique. — Erreur d'appliquer les probabilités à la morale. — Erreur sur les causes finales. — Erreur sur les témoignages et les miracles.**

Il y a long-tems que M. de Laplace est mis au rang des plus grands géomètres dont la France puisse s'enorgueillir. Les *Mémoires* de l'académie des Sciences sont remplis de ses travaux sur les différentes branches des mathématiques. Il n'en est presqu'aucune dans lesquelles il n'ait fait quelque découverte, ou perfectionné les découvertes déjà faites. Mais les calculs des probabilités et l'astronomie physique ont été l'objet principal de ses méditations. C'est à lui que nous devons la *Mécanique céleste*, le plus beau traité qui ait paru sur le système du monde, depuis les *principes mathématiques de la philosophie naturelle* de l'immortel Newton. L'auteur a développé les mêmes vérités dans son *Exposition du système du monde*, ouvrage remarquable par la clarté et la méthode, et à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. La théorie analytique des probabilités ren-

[1] M. de Laplace, membre de l'Académie française et de celle des sciences, est mort à Paris en 1827.

On peut voir dans le 3e volume des *Annales*, p. 377, une observation curieuse de ce savant sur la coïncidence du grand axe de l'orbe terrestre avec la ligne des équinoxes, phénomène qui a eu lieu l'an 4004 avant l'ère chrétienne, époque où la plupart des chronologistes placent la création du monde.

ferme les principes de ce calcul, présentés d'une manière nouvelle. M. de Laplace me semble avoir étendu considérablement cette branche de l'analyse, par la théorie des fonctions génératrices, théorie aussi ingénieuse que féconde. Cette théorie jette un nouveau jour sur les principes du calcul différentiel, et sa découverte suffirait pour assurer la gloire d'un géomètre. L'*Essai philosophique sur les Probabilités*, qui est le sujet de cet article, présente les mêmes idées d'une manière plus philosophique, et dégagées des calculs qui les accompagnent dans *la théorie analytique des probabilités*.

Il est facile de concevoir de quelle utilité il nous serait de posséder des principes sûrs pour apprécier les différentes probabilités. La vie humaine ne roule presque toute entière que sur ce calcul; et combien les erreurs ne peuvent-elles pas être funestes! La logique ordinaire s'est plus occupée de la marche à suivre pour la démonstration d'une vérité, que de leur fournir des règles pour apprécier les différens degrés de vraisemblance.

Leibnitz, dont l'esprit vaste embrassait l'universalité des connaissances humaines, désirait qu'on travaillât à une logique des *probables*: tel est l'important sujet dont s'est occupé M. de Laplace. Son ouvrage se compose de deux parties; la première renferme les principes du calcul des probabilités, dégagés de tout développement analytique; la seconde est consacrée à en faire l'application aux différentes branches de nos connaissances; elle est terminée par une notice historique sur ce calcul.

Le principe qui sert de base à la théorie des probabilités est extrêmement simple. « Il ne s'agit, comme le dit M. de Laplace, que de réduire tous les événemens du même genre à » un certain nombre de cas également possibles; c'est-à-dire, » tels que nous soyons également indécis sur leur existence, et » à déterminer le nombre des cas favorables à l'événement dont » on cherche la probabilité. Le rapport de ce nombre à celui de » tous les cas possibles, est la mesure de cette probabilité, qui » n'est ainsi qu'une *fraction* dont le *numérateur* est le nombre » des cas favorables, et dont le *dénominateur* est le nombre de » tous les cas possibles. » De ce principe, M. de Laplace en déduit plusieurs autres qui lui servent à résoudre différens problèmes tirés des jeux de hasard. Il expose ensuite d'une manière

fort abrégée les méthodes analytiques du calcul des probabilités, en présentant seulement l'esprit de ces méthodes. L'auteur a la gloire d'avoir contribué puissamment à les perfectionner, par ce qu'il appelle le calcul des fonctions génératrices, et dont il présente ainsi le principe fondamental. « Si l'on conçoit » *a* d'une variable développée dans une série ascendante par » rapport aux puissances de cette variable, le *coëfficient* de l'une » quelconque de ces puissances sera fonction de l'*exposant*, ou » indice de cette puissance; *a*, est ce que je nomme fonction » génératrice de ce coëfficient, ou de la fonction de l'indice. »

J'ai voulu rapporter dans les propres termes de l'auteur le principe qui sert de base au calcul des fonctions génératrices. Pour suivre M. de Laplace dans les développemens qu'il lui donne, il faudrait se livrer à des calculs trop étrangers à la nature de ce recueil, mais qui méritent de fixer l'attention des géomètres, et il me semble que M. de Laplace a raison d'observer que sa théorie des fonctions génératrices est très-propre à répandre un grand jour sur les principes du calcul différentiel, et à faire voir qu'il a toute la rigueur de l'algèbre ordinaire.

Je viens de présenter une analyse bien abrégée, et bien incomplète sans doute, de la partie mathématique de cet essai, et cette analyse pourra cependant paraître beaucoup trop longue encore à bien des lecteurs. Je passe donc bien vite à la partie philosophique, qui est d'un intérêt plus général.

Tout en applaudissant à plusieurs remarques ingénieuses et fines que l'on rencontre dans cette seconde partie, j'avoue qu'elle ne me satisfait pas comme la première. Je n'ai que des éloges à donner à M. de Laplace mathématicien; mais les idées de M. de Laplace philosophe me paraissent quelquefois manquer tout-à-fait de justesse : ce n'est ni sur son application du principe des probabilités à la théorie des jeux de hasard, ou à l'étude de la philosophie naturelle, que porte ma critique : mais quand l'auteur veut appliquer le principe des probabilités aux sciences morales, on ne retrouve plus en lui la même sagacité, la même profondeur. Je dois à sa réputation et à ses talens très-distingués d'entrer dans un détail nécessaire pour justifier ma critique.

Je passerai légèrement sur ce que dit l'auteur au commencement de son livre, que le principe de la raison suffisante s'étend aux actions mêmes que l'on juge indifférentes. Il suit en cela l'opinion de Leibnitz; mais tout le génie de ce grand homme n'a pu la faire prévaloir, et il sera toujours étrange de soutenir qu'entre deux partis entièrement égaux, l'homme ne peut pas se déterminer ou pour l'un ou pour l'autre.

Je viens aux causes finales : l'auteur les traite fort mal ; elles ne sont à ses yeux que l'expression de notre ignorance. On sait cependant que Voltaire, qui n'était pas superstitieux, traitait de forcenés ceux qui niaient les causes finales. Si la censure de M. de Laplace ne portait que sur l'abus qu'on en a fait, elle n'aurait rien que de juste; mais il me semble, que l'auteur va plus loin, je dis qu'il me semble, car ses expressions, à ce sujet, ne m'ont pas paru toujours parfaitement claires. L'auteur ne s'est peut-être pas fait une idée bien juste des causes finales. Il a l'air de croire que cause finale ou volonté particulière, c'est la même chose ; or, quoique le monde soit gouverné par des lois générales, le but de l'intelligence suprême en est-il moins évident ? ces lois générales, d'ailleurs, peuvent-elles s'appliquer aux phénomènes de l'organisation ? Newton a vu, dans le peu d'excentricité de l'orbite des planètes autour du soleil, la preuve qu'une main divine les a toutes fixées dans le même plan. M. de Laplace trouve que Newton a tort; et pour expliquer ce peu d'excentricité des planètes, il imagine une hypothèse qui me paraît peu recevable [1] ; mais quand même on l'admettrait, il ne serait pas moins vrai qu'en créant de la matière lumineuse et nébuleuse, et en lui donnant tel ou tel mouvement, Dieu a voulu produire tel ou tel effet ; et c'est là ce me semble ce que tout le monde entend par cause finale. En un mot, toutes les fois que nous voyons de l'ordre dans un ouvrage, que cet ordre soit le résultat d'une loi générale ou de plusieurs lois particulières, nous en concluons l'existence d'un ouvrier intelligent, et l'auteur lui-même paraît adopter cette manière de raisonner.

[1] L'auteur suppose qu'originairement la matière *lumineuse* et *nébuleuse* était confondue, et que ces deux matières, en se séparant, ont formé, l'une le soleil, et l'autre les planètes. On peut voir les développemens qu'il donne à cette hypothèse dans son *Exposition du Système du Monde*.

C'est surtout lorsqu'il a voulu peser la probabilité des témoignages, que M. de Laplace me paraît s'être fait illusion. Il prétend qu'un fait est d'autant moins probable, qu'il s'écarte plus de l'ordre journalier; et il emploie le calcul, pour déterminer le plus ou moins de probabilité du fait, selon qu'il est plus ou moins extraordinaire. Cette opinion peut faire illusion au premier moment : mais la réflexion force bientôt à l'abandonner. En effet, la croyance à un fait tire toute sa force de l'autorité du témoignage : que le fait soit rare ou commun, le croirai-je moins, lorsqu'il me sera suffisamment attesté? Dira-t-on que l'autorité du témoin diminue à mesure que le fait qu'il annonce est plus extraordinaire? Pourquoi cela arriverait-il, si le fait qu'il annonce, quoique extraordinaire, ne me donne aucun motif de croire qu'il soit trompé ou trompeur? et ne peut-il pas y avoir des faits extraordinaires de ce genre? M. de Laplace, qui n'est pas toujours bien conséquent dans ses idées philosophiques, semble d'abord établir qu'un fait extraordinaire n'est moins probable qu'un autre, que parce qu'on peut supposer plus facilement que le témoin qui l'atteste est trompé ou trompeur; et en cela il aurait raison, quoique cela ne soit pas vrai de tous les faits extraordinaires. Mais lorsqu'il traite spécialement de la probabilité des témoignages, il fait entrer comme élément, dans le calcul, plus ou moins de probabilité du fait. Mais n'est-ce pas appliquer à la critique des faits, appuyés sur le témoignage, un principe qui n'est vrai qu'autant qu'on s'en sert pour déterminer le plus ou le moins de probabilité d'un fait qui n'est appuyé sur aucun témoignage certain? Eclaircissons ceci, par un exemple : je suppose que les témoignages soient partagés sur le fait de l'incendie de Rome par Néron; assurément c'est un événement en soi peu probable, qu'un empereur, même méchant, mette le feu à la capitale de son empire, uniquement pour se divertir. Ainsi, lorsque les témoignages se balanceront, je me déciderai pour celui qui me paraîtra le plus vraisemblable : mais si tous les témoignages se réunissent de manière à former ce qu'on appelle la preuve morale, que le fait soit vraisemblable ou non, je dois le croire, ou pécher contre toutes les règles de la raison.

Mais, me dira-t-on, un témoin vous atteste qu'un numéro

quelconque, le numéro 1 par exemple, est sorti dans un tirage. Vous le croyez; s'il vous disait que le même numéro est sorti dans mille tirages, et toujours le premier, le croiriez-vous encore? cette objection est éblouissante, et n'a cependant rien de solide. D'abord, quand je crois un témoin qui m'atteste que le numéro 1 est sorti une fois, je le crois sans en avoir la preuve morale : car enfin, le témoin peut me tromper. L'exemple est donc mal choisi; il faudrait, pour raisonner juste, choisir un fait ordinaire qui, appuyé sur la certitude morale, devient douteux, si on le suppose extraordinaire; et c'est ce qu'on ne saurait faire. Je ne crois pas d'ailleurs que l'on puisse assimiler un fait dont la bizarrerie, si je puis m'exprimer ainsi, tient uniquement au hasard, à un fait d'un ordre surnaturel, tel qu'un miracle; ce dernier a sa raison suffisante dans la puissance de Dieu : j'oserai dire même que, considéré indépendamment de tout témoignage, il n'a rien d'impossible. En effet, il est certain que Dieu peut suspendre les lois qu'il a établies; on ne peut nier qu'il ne puisse avoir quelquefois des motifs de les suspendre. Pourquoi un miracle serait-il en soi-même une chose improbable? Mais vous n'avez jamais vu les lois de la nature suspendues. Qu'en veut-on conclure? Que Dieu n'a jamais fait de miracles? Faudra-t-il absolument qu'un miracle devienne commun pour être croyable? Est-ce là une prétention raisonnable? C'est cependant ainsi que Hume a raisonné pour nier la certitude d'aucun miracle; et M. de Laplace raisonne à peu près de la même manière, et me semble de plus se réfuter lui-même. Il convient qu'il faudrait bien croire un miracle, si on en était le témoin. Or, il n'est pas plus certain que nos sens ne nous trompent pas, qu'il n'est certain qu'une foule d'hommes de tous caractères et de toutes conditions, n'ont pas pu se réunir pour attester un fait même miraculeux, si ce fait par lui-même est facile à constater et s'ils n'ont aucun intérêt à le supposer, sans que ce fait miraculeux soit vrai. Le monde moral a ses lois comme le monde physique, et malgré la bizarrerie du cœur humain, il est des règles qu'il ne saurait enfreindre, parce qu'il ne peut pas changer sa nature.

Ce qui a probablement occasioné l'erreur de M. de Laplace, sur la probabilité des témoignages, c'est qu'il a confondu la vrai-

semblance que tel fait arrivera avec la probabilité que tel fait est arrivé : deux choses très-différentes, et qu'on ne peut pas assujétir aux mêmes règles. La probabilité qu'un fait arrivera dépend du plus ou moins de chances qu'il a en sa faveur : la probabilité qu'il est arrivé dépend du plus ou moins de force de témoignage qu'il établit ; et si l'invraisemblance de la chose peut faire pencher la balance lorsque le fait est douteux, elle ne saurait en rien affaiblir la certitude d'un fait appuyé sur la certitude morale.

Un savant italien a réfuté l'ouvrage de M. de Laplace dans une brochure qui porte ce titre : *Riflessioni critiche sopra* il saggio filosofico intorno alle probabilità *del signor conte Laplace, fatte dal dottor Paolo Ruffini, professore di matematica applicata nell' università di Modena.* L'auteur, M. Ruffini, professeur de mathématiques, partage sa réfutation en quatre *mémoires*, dans lesquels il examine la théorie des probabilités, relativement aux actions morales et aux phénomènes physiques, et où il prouve à quel point M. de Laplace fut trompé dans ce qu'il avance touchant les motifs qui déterminent notre volonté, et combien il serait dangereux pour la morale d'assigner à nos actions volontaires d'autres motifs déterminans que le libre arbitre de notre âme. Nous renvoyons les lecteurs à qui la langue italienne est familière à cet excellent ouvrage.

H. de C.

## Exégèse biblique catholique.

# ESSAI PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

## SUR LES TEMPLES DU FEU MENTIONNÉS DANS LA BIBLE.

Nécessité de recourir à l'histoire pour découvrir le sens de certains mots bibliques. — Opinion de dom Calmet sur les *Chammanim*. — Nouvelle traduction de M. Arri du passage du deuxième livre des Paralipomènes, chap. XXXIV, v. 4, où il est parlé des *Chammanim*. — Critique de la traduction de M. Cahen. — Observation sur cette interprétation. — De l'accentuation massorétique. — Discussion philologique du passage des Paralipomènes en question. — Signification historique du mot *Chammanim*. — C'étaient des lieux qui servaient au culte du feu, et non des statues. — Les Bamoths étaient des tours artificielles. — Passage d'Ezechiel expliqué. — Usages des Bamoths. — Ils étaient appelés *Chammanim*, lorsqu'ils étaient particulièrement destinés au culte du feu. — Ces usages sont confirmés par les monumens retrouvés en Assyrie, dans les îles Baléares, en Sardaigne et au Mexique. — Figure de ces monumens. — Conclusion.

Dans une langue morte, telle que la langue hébraïque, les difficultés que présentent certains mots sous le rapport *grammatical*, n'ont souvent pour cause que l'ignorance de leur vraie signification *historique*. Dans ce cas, l'interprète ne peut tirer de la critique philologique des résultats satisfaisans, s'il n'appelle à son aide la critique historique. La grammaire et la syntaxe sont du domaine de la critique philologique, mais on doit, par la critique historique, mettre sous ses yeux tous les passages qui peuvent se rapporter aux mots dont on cherche la valeur historique, tenir compte de toutes les circonstances extérieures qui s'y rapportent ; enfin, se tenir bien au courant des faits que chaque jour la science archéologique éclaire ou découvre.

Par exemple, on voit dans la Bible le mot חמנים *chammanim* [1],

[1] M. l'abbé Arri prononce ce mot, ainsi que les autres qu'il aura à citer, d'après les points massorétiques ; plus loin, on verra que M. Cahen le prononce *'hhammanim* avec une H aspirée ou dure comme un c. Sans les points, on prononcerait *hemenim*. (*N. du D.*)

qui philologiquement n'offre guère de difficultés ; c'est un nom masculin, au pluriel, dérivé de la racine חום *choum*, ou חמם *chamam*, dans laquelle est renfermée l'idée de *chaleur, échauffement*. Mais, historiquement, que signifie-t-il ? quelle est l'idée qu'il présentait lorsque la langue vivait encore ? Son sens historique était déjà très-difficile à saisir, du tems des interprètes grecs, qui traduisent ce mot, qu'on ne voit que sept à huit fois dans la Bible, de cinq manières différentes : Εἴδωλα, ξύλινα χειροποίητα, βδελύγματα, τὰ ὑψηλὰ, τέμενη : *idoles, bois faits à la main, abominations, hauteurs, temples*.

Tous les interprètes après eux se sont trouvés dans le même embarras. Ce qui les arrêtait surtout, c'est le passage du 2e livre des *Paralipomènes*, ch. XXXIV, v. 4. Dom Calmet qui avait étudié les jugemens de tous les commentateurs qui l'avaient précédé, dit : « On a tâché de montrer ailleurs que *Chamanim* » signifiait des *grands enclos découverts où l'on entretenait du feu en* » *l'honneur du soleil*; en cet endroit la plupart des interprètes » l'entendent des *statues à découvert qui représentaient le soleil*, et » étaient érigées en son honneur. »

Pour moi, je me suis demandé si le mot חמנים *chammanim* pouvait avoir deux significations si différentes entre elles que celles de *temples du soleil* et *statues du soleil*. J'ai étudié attentivement et sans prévention le passage cité des *Paralipomènes*, d'abord sous le rapport philologique ; ensuite j'ai cherché si l'histoire pourrait me conduire à la connaissance de ce qu'étaient ces חמנים *chammanim* ; c'était, je pense, le seul moyen de vérifier cette interprétation philologique. J'en ai exposé brièvement les résultats dans un petit mémoire inséré dans le *Journal asiatique* ( août 1836 ), où je traduisais le texte hébreu par les paroles suivantes.

*Et diruerunt coram eo* (Josia) *altaria τῶν Baalim ; et Chammanim, quæ* (erant vel inserviebant) *ad ascensum* (ad ascendendum propè, juxtà ) *ad ea* ( altaria ) *confregit, diruit* [1]. Je regardais le mot למעלה comme étant composé de ל préposition, et de מעלה qui signifie *gradus*, *ascensus* ( montée ) ; et j'ajoutais que comme la préposition למעלה ( *sursum, suprà* ) était toujours écrite avec un

[1] וינתצו לפניו את מזבחות הבעלים והחמנים אשר למעלה מעליהם גדע :

*scheva simple* [1] : sous la lettre ע, il fallait tenir compte de ce que les Massorètes ont ponctué notre mot למעלה, avec un *cateph-patach* sous la lettre ע.

M. Cahen [2] a proposé quelques observations philologiques sur cette interprétation. D'abord il ne fait pas de cas de la ponctuation dans le mot למעלה, puisque, selon lui, l'accent massorétique *milel* dont il est signé à l'avant-dernière syllabe, indique que les Massorètes l'ont considéré comme *préposition*. Mais la diversité de ponctuation du mot למעלה étant un fait, je demanderai encore une fois pourquoi la préposition למעלה qui se prononçait toujours avec un *scheva simple* sous la lettre ע, se serait prononcée dans ce passage avec un *cateph-patach* sous la même lettre ? Qu'on ne me dise pas que le même mot למעלה considéré comme *préposition* pouvait avoir deux prononciations différentes. Car se serait une argumentation vicieuse, puisqu'on ne pourrait s'appuyer que sur le passage en question. Ainsi doute pour doute, on peut assurer que si le mot למעלה était prononcé dans notre cas autrement que lorsqu'il était employé comme *préposition*, c'est qu'ici il n'était pas regardé comme préposition.

Mais, dit-on, les Massorètes l'ont signé avec l'accent *milel* sur l'avant-dernière syllabe ; ils l'ont donc jugé *préposition?* Telle n'est pas la question. — Nous ne savons exactement ni quand les travaux massorétiques furent commencés, ni quand ils furent achevés : ce fut pendant l'espace de plusieurs siècles, et il y a lieu de croire que l'accentuation sur les mots, pour en régler le sens comme les Juifs l'entendaient à la fin de la Massore, fut un de leurs derniers travaux. Ainsi j'ai fait peu de cas de l'accentuation du mot למעלה, parce qu'en général j'ai peu de confiance aux accents massorétiques, et en particulier dans le passage en question ; car il s'en faut de beaucoup que les Massorètes eussent une idée exacte de ce qu'étaient les *Chammanim* ( d'où

[1] Le scheva simple (:) donne le son de notre *e* muet, et le cateph-patach (ֲ) donne le son d'un *a* : en sorte que le mot en question, avec un scheva simple sous ְע, se prononce *lemaEla*, et avec un *cateph-patach*, il se propronconce *lemaAla*. (*N. du D.*)

[2] *Nouvelle traduction de la Bible*, vol. VIII. Voyez sa note à la fin du vol., p. 204.

dépend le sens du mot למעלה) : et l'art critique chez les Massorètes n'avait point encore atteint la hauteur où on l'a porté de nos jours. Mais la diversité de ponctuation entre notre mot למעלה et le même mot lorsqu'il est employé comme *préposition*, est un fait sur lequel on ne pouvait se tromper, puisqu'il ne fallait que des oreilles pour entendre le son d'un mot auquel la tradition avait conservé jusqu'au tems des Massorètes une prononciation différente de celle de la *préposition* למעלה. Et pourquoi cette diversité de *prononciation* s'il n'y avait point diversité de *signification?* malgré l'accentuation massorétique, le fait existe toujours ; aujourd'hui, comme du tems des Massorètes, comme avant eux, on prononçait notre mot למעלה, autrement que lorsqu'il est évidemment préposition. Donc ce n'est point impartialité que de juger notre mot préposition à cause de son accent massorétique ; car *l'accent* ne peut avoir la même importance que la diversité de *prononciation*

Mais laissons de côté ces *subtilités rabbiniques*, et venons aux autres objections.

M. Cahen dit que ce serait une expression inusitée que de dire למעלה מעל ; il aurait fallu לעלות על, ou du moins למעלה על; et il ajoute qu'on ne dirait pas גדע את המזבח, גדע את המעלות. Voilà les bases philologiques sur lesquelles il s'appuie pour autoriser son interprétation qui au reste est celle généralement reçue : *Ils démolirent devant lui les autels des Baalime ; et il mit en pièces les 'Hamanime qui étaient au-dessus d'eux.*

M. Cahen a très-bien dit que ce serait une locution tout-à-fait inusitée dans la Bible, que למעלה מעליהם ; mais elle l'est surtout pour dire *au-dessus d'eux*. Car si les *Chammanim* étaient des *statues*, comme il le pense, placées *sur* des autels, l'auteur sacré aurait dû dire למעלה עליהם. La préposition מעל, qu'on rend assez bien en français par *de* (מן), *sur* (על), entr'autres significations qu'elle a, suivie ou non d'un *lamed* ל, signifie bien *dessus*, mais toujours dans un sens de comparaison ; c'est-à-dire *plus haut* relativement à une chose *moins élevée*. Isaie [1] a dit אעלה מעל לכוכבים אל *je monterai dessus* (plus haut que) *les étoiles de Dieu*. Néhémie [2] מעל שער הסוסים *dessus la porte* (plus

[1] XIV, 13.

[2] III, 28.

haut que la porte) *des chevaux*. Jonas : le lierre *s'éleva dessus* (plus haut que) *Jonas* [1]. C'est précisément la force de cette préposition, ainsi entendue, qui conduisit Spencer [2] à soutenir que les *Chammanim* étaient des *obélisques*, des *colonnes* placées, ou *près* des autels, ou bien *à quelque distance*, mais non pas *sur* les autels.

Ensuite, si l'intention de l'auteur sacré eût été de dire que les *Chammanim* étaient placés *sur* les autels de Baalim (*au-dessus d'eux*) combien de mots inutiles n'aurait-il pas employés dans la phrase אשר למעלה מעליהם ? il aurait suffi אשר למעלה עליהם ; ou bien אשר עליהם, ou bien encore tout simplement אשר למעלה.

Je ne comprends pas comment on a pu dire que למעלה מעליהם est une expression inusitée si on l'explique par *ad ascendendum ad ea*. C'est, il est vrai, la seule fois qu'on la rencontre à la lettre dans la Bible ; mais où trouve-t-on la phrase למעלה מעליהם pour dire *au-dessus d'eux ?* Quant à traduire למעלה מעליהם par *ad ascensum, ad ascendendum, ad, propè, juxta ea* (*altaria*), je n'y vois rien de choquant contre la syntaxe hébraïque.

D'abord pour trouver le sens de *juxtà, propè, apud*, dans la préposition מעל, je n'ai qu'à citer ici le passage de Jérémie [3] où il est dit que des *princes étaient placés* מעל המלך, certainement pas *sur la tête du roi*, mais *à côté, auprès de lui*. Qu'on ôte ensuite du mot למעלה la lettre ל signe *du datif*, ou bien *préposition* indiquant *la fin*, il reste le mot מעלה *ascensio*, *ascensus*, *gradus*, qui ne présente aucun embarras. Pourquoi donc ne serait-ce pas du bon hébreu que l'expression למעלה מעליהם traduite par *ad ascensionem*, *ad ascensum*, *ad gradum*, *propè*, *juxtà*, *apud*, *ad ea* (altaria); pour montée, pour dégré, auprès, à côté des autels ?

Nous connaissons la forme de la tour qui était dans le temple de Bélus [4] à Babylone ; nous savons qu'il y en avait aussi une dans celui de Baal-Berith à Sichem. Nous avons la description de plusieurs βωμοί, nous connaissons les tours de la Sardaigne appelées *Nur-hag*, celles des îles Baléares appelées *Talaiot* ou

[1] ויעל מעל ליונה. IV, 6. [2] *De leg. Hébr.*
[3] XXXVI, 21.
[4] *Voir* dans la planche ci-jointe la *figure* de ces différentes tours. — *Voir* les mots *Belus*, *Baal* et *Teocalli* dans la *Table générale des matières des Annales* qui ont donné la description de ces temples.

*Talaias*, celles du Mexique appelées *Téocalli*, celles de l'Irlande, de l'Ecosse, celle d'Akarkouff, les *Pyramides* d'Egypte, l'ancienne tour de la *Mecca*, etc., etc. : eh bien! supposons qu'en haut de ces tours plus ou moins variées dans leur forme, mais ayant toutes une destination religieuse, il y eût une espèce d'autel ou une idole quelconque, il est évident que ces tours, ces pyramides servaient לעלות מעליהם, si nous nous servons de la forme *infinitive* du verbe עלה, ou bien למעלה מעליהם, si nous employons la forme *nominale* du même verbe; or dans les deux cas, cela voudra dire *ad ascendendum* ou *ad ascensionem propè*, ou bien *apud, ad ea (altaria, idola)*, pour *monter*, ou pour la montée, *auprès* ou *proche*, ou *à* ces autels ou idoles. Les maisons sur lesquelles [1] les Hébreux pratiquaient le culte chananéen des astres, avaient nécessairement des escaliers qui *servaient* לעלות ou למעלה (*à monter*) מעל *auprès* (ou *autour*) *des autels* bâtis sur les terrasses; et on doit dire la même chose des autels qui étaient bâtis sur le toit de la maison d'Achaz [2].

La préposition מעל a le même sens que על dans le précepte suivant de Dieu, concernant les autels *placés en haut* selon l'usage des adorateurs des astres : לא תעלה במעלות על מזבחי *tu ne monteras pas par des montées* (des escaliers) *à mon autel*; car sur l'autel proprement dit, on ne pouvait pas y monter. Pour moi, qui ne puis croire que les *Bamoth* fussent des *montagnes*, des *collines* [3], je dis que dans ce précepte de Dieu est aussi contenue

[1] Jephon, I, 5.

[2] Reg. XXIII, 12.

[3] Il faut que je répète ici, que lorsque je dis que les במות *bamoth* ne pouvaient pas être des *monticules naturels*, des *collines*, des *montagnes*, j'entends parler des *bamoth* qui, dans la Bible, nous sont représentés comme ayant une destination religieuse; laquelle, suivant le texte, ne peut être que celle de *lieux du culte*, *temples*, *chapelles*, *oratoires*, *autels*, n'importe pour le moment la manière dont on veuille se servir pour traduire ce mot.

On convient que le mot במות *bamoth* ne signifie étymologiquement que *élévations* : ainsi les écrivains sacrés ont dit, במתי ארץ (*élévations de la terre*), pour dire *montagnes*, *collines de la terre;* במתי ים (*élévations de la mer*), pour dire *flots*, *vagues* de la mer; במתי עב (*élévations du nuage*), pour dire *les plus hautes éminences* des nuages; et en parlant de

la défense לא תעלה בבמות על המזבחי ou מעל המזבחי : *tu ne monteras pas par des Bamoth* (élévations) *à mon autel*; ou : *tu ne te porteras pas par des escaliers*, par des *élévations artificielles*, *auprès* de, *autour* de, ou *à* mon autel ; c'est-à-dire, tu ne placeras pas mon autel *sur des élévations*, de sorte qu'il faille des escaliers pour y arriver.

Il suit de là que si, dans le passage en question des Paralipomènes les חמנים *Chammanim* servaient למעלה מעל המזבחות *de montée aux autels*, le même précepte de Dieu, qui est général, renferme aussi le précepte spécial לא תעלה בחמנים על מזבחי ou מעל מזבחי, *tu ne monteras pas par des Chammanim à mon autel.*

Quant à l'observation proposée au sujet du verbe גדע, observation faite déjà par Spencer en faveur de son opinion, que les

Gelboé, ils ont dit על במתיך (*sur tes élévations*), pour indiquer les parties plus élévées de cette montagne célèbre : במות יער (*élévations de la forêt*), pour dire les *montagnes couvertes de bois*. A ces qualifications, on reconnaît tout de suite que le mot במות *bamoth*, dans ces cas, indique des *élévations naturelles*.

Mais lorsque le culte des astres, éloigné déjà de son origine où les adorateurs se portaient sur le sommet des montagnes, des collines pour s'approcher de leurs divinités, enfanta ces hauts autels, ces bâtimens pyramidaux, qui, dans les antiquités orientales et occidentales, jouent un rôle religieux si célèbre, lorsque les Chananéens ont commencé à bâtir dans leurs temples des tours semblables à celle qui était à Sichem dans le temple de Baal-Berith ; alors on a appelé aussi ces *hauts autels*, ces *tours* במות *bamoth*, parce qu'en effet, elles étaient des *élévations* qui imitaient la forme des monticules naturels, des collines. Et par conséquent, toutes les fois que le mot במות *bamoth* a dans la Bible une destination religieuse, et qu'il nous est représenté comme un *lieu de culte*, un *temple*, une *chapelle*, un *oratoire*, un *autel*, on doit croire à coup sûr, qu'il indique des *élévations artificielles*. Ce qui d'ailleurs est évidemment prouvé par les verbes qui, dans ces cas, accompagnent le mot Bamoth, *élévations*, (*bâtir*, *détruire*, *faire*, *éloigner*, *ôter*, etc.), et par les lieux où l'on bâtissait ces mêmes במות *élévations* (*dans des villes*, *sur des montagnes*, *dans des vallées*). Nous lisons, 2 *Rois XVI*, que Achaz sacrifiait et brûlait de l'encens (בבמות), *dans les bamoth* (על הגבעות) *sur les collines* (תחת כל עץ רענן) ; *sous tous les arbres couverts de feuilles*. Manifestement les *bamoth* (*élévations artificielles*), sont distincts des *ghevunoth* (*élévations naturelles*), soit par le fait, soit par la préposition qui accompagne ces deux mots.

*Chammanim* étaient des *obélisques* ou des *colonnes*, j'observe que ce verbe, qui signifie quelquefois d'une manière générale *anéantir* (des hommes), signifie aussi *couper*, *rompre*, *abattre*, *faire tomber en bas*; et que si l'on dit dans la forme passive נגדעו קרנות המזבח *seront abattues les cornes de l'autel*, je ne vois pas pourquoi on ne dirait pas גדע את המזבח. *Je visiterai les autels de Beth-el*, dit Dieu, ונגדעו קרנות המזבח *et les cornes de l'autel seront détruites, et ils* (les autels) *tomberont par terre* [1]. Il suit de là que l'autel proprement dit, sur lequel on brûlait l'encens (הקטיר) *était placé sur ces cornes*, c'est-à-dire sur la *haute base* au moyen de laquelle on *montait* auprès de lui; laquelle, une fois abattue, l'autel tombait nécessairement. Or, nous savons que les autels de Beth-el étaient précisément du genre des autels profanes, dont la haute base avait des מעלות, des *montées*, des *escaliers* défendus par la loi, puisque Jéroboam, pour arriver à ces autels, fut obligé de monter, ויעל על המזבח, ce qui veut dire *il monta auprès*, *autour de l'autel*.

Au sujet des autels de Beth-el, bâtis par Jéroboam, je remarque une chose qui doit jeter quelque lumière sur notre passage des Paralipomènes. Nous y lisons «*qu'on a détruit les autels des Baalim, et les Chammanim par lesquels on se portait aux autels des Baalim.*» Eh bien! voici ce qu'on lit, II. *Rois*, XXIII, 15 : *et il démolit aussi l'autel qui était à Beth-el, le Bama qu'avait fait Jéroboam fils de Nabat, lequel avait fait pécher Israel*; il démolit, dis-je, *cet autel avec le Bama*. Donc le *Bama* n'est pas un *haut lieu naturel*, une *montagne*, une *colline*, mais bien l'*élévation* (comme l'indique le mot) *artificielle* par laquelle monta Jéroboam pour brûler l'encens sur l'autel proprement dit. Or, en bon hébreu, précisément selon la syntaxe analogique, du 2e liv. des *Paralip.* 34 v. 4, on dirait ויתץ את מזבח אשר בבתיל והבמה אשר למעלה (ou לעלות) מעליו גדע : *Et il a détruit l'autel qui était à Beth-el, et il a abattu* (*il a fait tomber en bas*) *le Bama, qui servait de montée auprès de lui*; et non pas *qui était sur l'autel*.

Maintenant on comprend facilement que *les cornes* de l'autel de Beth-el, ainsi nommées par Amos, étaient l'élévation artificielle sur laquelle se trouvait l'autel proprement dit. Donc, si l'on dit au passif נגדעו קרנות המזבח *seront détruites les cornes de*

[1] *Amos*, ch. III. 14.

*l'autel*, dans le sens de נגדעו לארץ *seront faits tombés par terre* [1], comme on a dit נגדעו חמנים *seront abattus les Chammanim* [2], on dira très-bien dans la forme active גדע את קרנות המזבח, *il a détruit les cornes de l'autel*; ce qui, comme nous savons, équivaut à l'expression גדע את הבמה *il a détruit le Bama*, גדע את המזבח *il a détruit l'autel* et enfin גדע החמנים *il a détruit les Chammanim*, qui dans l'endroit des *Paralipomènes* nous sont représentés comme les קרנות (*cornes*) des autels des Baalim.

En résumé, les difficultés de grammaire et de syntaxe que nous avons rencontrées dans ce passage ne viennent que de notre ignorance sur le sens historique du mot *Chammanim*. En effet, si nous changeons ce mot pour מגדלים *migdalim* (*tours*), rien ne sera obscur. On aura : וינתצו לפניו את מזבחות הבעלים והמגדלים אשר למעלה מעליהם גדע. que tout le monde traduirait : *et diruerunt coram eo altaria τῶν Baalim et turres quæ* (erant vel inserviebant) *ad ascendendum* (ad ascensionem propè, apud, juxtà), *ad ea* altaria *confregit*, *diruit*. (Ils renversèrent devant lui les autels des Baalim, et il détruisit les *tours* qui servaient de *montée*, ou qui étaient pour *monter à*, ou *auprès*, ou *à côté* de ces autels.)

Les interprètes grecs ont traduit ce passage καὶ τὰ κατέσπασε τὰ κατὰ προσώπον αὐτοῦ θυσιαστήρια τῶν Βααλὶμ καὶ τὰ ὑψηλὰ τὰ ἐπ' αὐτῶν : à la lettre : *ils ont détruit en sa présence les autels des Baalim et les élévations* (comme souvent ils ont traduit le mot *bamoth*) *qui sur eux*. Ils n'ont pas traduit le mot למעלה *pour monter*, et n'ont pas fait de cas du verbe גדע *ghidean* qu'ils ont assimilé au verbe נתץ *nittatz*. Le mot ὑψηλὰ, *hauteurs*, selon l'usage qu'en firent les interprètes grecs, est trop vague pour que nous puissions deviner au juste ce qu'ils entendaient ici par ce mot. Mais, si en traduisant le mot חמנים *chammanim*, ils ont employé le mot ὑψηλὰ (qui, selon l'usage qu'en firent les auteurs grecs, n'a jamais voulu dire ni *statues* ni objets quelconques représentant le soleil) avec le sens d'*élévations naturelles* ou *artificielles*, de *hauts lieux*, sens qui lui est bien confirmé par l'usage et par sa valeur étymologique, alors il faut dire que dans cet endroit la préposition ἐπὶ ne peut avoir le sens de *sur*, mais bien celui de *avec*, car il serait absurde de dire que τὰ ὑψηλὰ les *haute lieux* (ou *élévations*), soit *naturels* ou bien *artificiels*, étaient

[1] *Isaïe*, XXII, 25. [2] *Ezéch.*, VI, 6.

posés *sur des autels*, puisque évidemment on doit dire le contraire. Dans ce cas les Septante auraient traduit le passage des Paralipomènes, *et ils ont détruit les autels des Baalim et les élévations qui étaient avec eux*; ce qui serait très-exact, parce que nous avons vu que Josias avait détruit l'*autel avec l'élévation* (Bama, ὑψηλόν) *qu'avait faite Jéroboam, élévation* qui servait de haute base à l'autel, *élévation* par laquelle Jéroboam עלה על המזבח להקטיר *monta à l'autel pour y brûler de l'encens; élévation* enfin, qui servait לעלות ou למעלה *à monter* מעל המזבח *autour, auprès de l'autel.*

Voilà mon opinion *philologique* sur cet endroit des Paralipomènes, que j'ai cru devoir envisager de tous les côtés possibles; car dans ce genre de recherches il ne faut pas s'en rapporter à l'autorité dogmatique de quelques savans, sans en avoir fait soi-même une étude spéciale et raisonnée. Mais comme la bonne foi, si nécessaire dans les recherches qui concernent la valeur des mots historiques de la Bible, ne permet pas de trop s'attacher à ses propres conjectures, même quand elles semblent raisonnables, aussi, je suis prêt à revenir de mon opinion philologique sur cet endroit des Paralipomènes, aussitôt qu'on me proposera des argumens concluans, les uns pour combattre les raisons sur lesquelles s'appuie mon opinion, les autres pour me confirmer que la phrase למעלה מעליהם peut être considérée suivant l'usage de la langue biblique, et, en général, suivant l'esprit de la langue hébraïque, comme s'il n'y avait dans le texte que עליהם *au-dessus d'eux.*

De la signification historique du mot *chammanim.*

J'ai dit, que si nous connaissions l'idée historique du mot, חמנים *Chammanim*, elle pourrait nous faciliter l'intelligence du passage des *Paralipomènes*: mais jusqu'ici on n'en a eu aucune connaissance exacte, et les jugemens des savans sont très-opposés entr'eux; de sorte que s'il fallait s'en rapporter à l'autorité des hommes habiles qui en ont parlé, on ne saurait dire si les *Chammanim* sont des *statues* des *idoles*, ou bien des *obélisques*, des *colonnes*, des *temples?* Pour moi, après avoir scruté et étudié chacune de ces opinions diverses, pour arriver à un résultat satisfaisant, autant que mes faibles forces me le permettaient, j'ai

cru devoir admettre dans le mot *Chammanim* la signification de *temples;* mais *entendus* de la manière suivante :

Selon moi, les במות *Bamoth* qui étaient les *chapelles*, les *élévations*, les *hauts autels*, c'est-à-dire les *temples* de l'idolâtrie Chananéenne, auxquels leur forme avait donné ce nom, prenaient une dénomination particulière, lorsqu'ils étaient spécialement destinés au *culte du feu*, et devenaient des *Chammanim*.

A l'époque des *Bamoth* et des *Chammanim*, le culte des Chananéens ou Phéniciens, était, comme on le sait, *Sabéiste*; ils conservaient dans leurs temples un *feu perpétuel*. Les avertissemens réitérés de Moïse défendirent aux Hébreux d'employer les *temples* des peuples chez lesquels ils allaient entrer : il proscrivait et *leur forme*, et le culte des *astres*, et celui du *feu* auquel ils étaient consacrés. Mais le penchant des *Juifs* à l'idolâtrie leur fit conserver les *temples* des Chananéens, et malgré la loi de Dieu : « *tu ne monteras pas par des degrés à mon autel* » ils conservèrent les *tours religieuses* de la Chananée, et ils les regardèrent comme la forme spéciale de ce qu'on appelait alors *temple*. Tel était le temple de Bélus à Babylone; tel était du tems même des Juges, le temple de Baal-Berith à Sichem. Il n'est donc pas seulement *possible*, comme a dit M. Cahen, mais *prouvé* comme fait, que dans les temples du culte Chananéen, il y avait des *élévations artificielles*, des *tours* [1].

[1] *Juges*, IX, 46. Le texte dit que les Sichimites ויבאו אל צריח בית אל ברית *sont entrés dans la tour du temple de El-Berith*, (dieu du pacte), qui, verset 4, est appelé *Baal-Berith*. L'auteur de la *Vulgate* n'a pu se faire une idée exacte de l'usage auquel était destinée cette tour *sabéiste* dans laquelle, à en juger par ce qu'on lit verset 4, on gardait aussi un *trésor public*, qu'un Romain dirait *sacrarum pecuniarum thesaurus* (Appian. *de bel. civ.* cap. 24, p. 744, édit. Schweigh.) L'auteur de la Vulgate a traduit ces mots hébreux *et ingressi sunt fanum Dei Berith;* ce qui est bien : mais il a ajouté *ubi fœdus cum eo pepigerant et ex eo locus nomen acceperat, qui erat munitus valdè*, et cela ne se trouve pas dans le texte. Il s'agit d'un *temple*, et non pas d'un lieu *beaucoup fortifié*, d'une *forteresse*. Que si les Sichimites ont cherché asile dans cette tour religieuse, c'était, non pas pour se défendre comme dans une forteresse, mais pour se mettre sous la protection immédiate de leur dieu *le Soleil*, contre Abimelech qui les poursuivait. En effet, ils n'ont pas opposé la moindre résistance à Abimelech, qui, entourant cette tour consacrée à *Baal-Berith*,

Le lecteur sait ce qu'étaient les *temples* du *Sabéisme* antique : toutefois je rappellerai avec Vitruve, que ceux qui étaient consacrés au Soleil, à la Lune, etc., étaient découverts, et que les autels consacrés à ces divinités étaient très-élevés (*Aræ quàm excelsissimæ*) : « de sorte que *ni les Téocalli*, en me servant des » paroles de M. de Humboldt, *ni l'édifice Babylonien* (et j'ajoute » ni les βωμοὶ Grecs, ni les *Bamoth* Chananéens, ni aucun autre » temple de l'ancien Sabéisme) *n'étaient des temples dans le sens » que nous attachons à ce mot d'après les idées que les Grecs et les Ro» mains nous en ont transmises* [1]. » Or les *Bamoth* dont se servaient les Chananéens pour pratiquer le culte des astres, étaient précisément, comme l'indique leur étymologie, les *aræ excelsissimæ* de Vitruve, placés à découvert au milieu d'une enceinte, qui pouvait renfermer encore plusieurs autres autels. Ce qui le prouve, c'est que nous lisons que le peuple Hébreu *entrait* dans le temple de Baal (soleil), c'est-à-dire dans *l'enceinte* qui entourait *l'élévation artificielle* dédiée à cette divinité. Quant aux autels, nous savons qu'il y en avait plusieurs dans quelques temples de Baal [2]; comme il y en avait aussi plusieurs dans celui de Bélus à Babylone [3].

de fascines auxquelles il mit le feu, les fit périr suffoqués comme dans une fournaise.

[1] *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. II, p. 119.

[2] II. *Paralip.* XXIII, 17.

[3] Dans le temple de Bel à Babylone, dans les temples de Baal en Syrie, les sacrifices se faisaient toujours à découvert, et le peuple s'y rassemblait à ciel ouvert. Nous ne savons pas précisément ni à quelle époque ni chez quelle nation s'introduisit premièrement l'usage de bâtir des temples selon l'idée que nous attachons aujourd'hui à ce mot. Pour ce qui regarde la Syrie, qui maintenant nous occupe, quoique Flavius Josephe nous dise que *Hiram, roi de Tyr, avait bâti des temples nouveaux après avoir détruit les anciens*, je suis cependant d'avis que, dans ces nouveaux temples, les sacrifices se pratiquaient toujours à ciel découvert, et que le peuple s'y rassemblait en plein air comme dans les temples anciens. Car Salomon, contemporain d'Hiram, en faisant construire le plus brillant modèle de tous les temples de son siècle, se servant même des artistes tyriens, a conservé, tout en prodiguant la magnificence et la richesse dans l'étendue du temple et dans ses ornemens, le caractère qu'avaient les

Je désirerais, pour confirmer mes assertions, et en même tems pour éclaircir la partie historique de la Bible sur le culte Chananéen, que quelque voyageur instruit parcourût la Syrie, et s'occupât de faire des recherches précises sur les restes qui peuvent exister encore des monumens consacrés jadis au culte Chananéen dont nous parle la Bible. Personne que je sache n'a encore fait ces recherches. Je désirerais surtout connaître dans tous ses détails un monument antique, dont j'ai entendu parler.

Un de mes amis, M. Romuald Tecco, secrétaire-interprète de sa majesté le roi de Sardaigne à Constantinople, connaissant les langues arabe, persanne et turque, vit, dans un voyage en Syrie, cette antiquité, et en fit le sujet de quelques notes. Arrivé à Turin, comme je lui communiquais mon opinion sur les *Bamoth* et les *Chammanim* de la Bible, il me fit part de tous les détails dont il put se souvenir touchant ce monument antique. Ce sont les débris d'une tour faite de grosses pierres; sa construction actuelle est de deux époques; sa partie supérieure, restaurée dans des tems plus voisins de nous, est la plus moderne. Autour sont les restes d'une enceinte, et sur une pierre assez élevée de la tour, on parvient à lire dans une inscription à demi effacée ces mots : ...βωμός τοῦ μέγιστου Θεοῦ... (*Bomos* (autel) *du Dieu très-grand*); ce qui prouve que cette tour antique, restaurée par des Grecs, était un autel; le mot grec βωμός dans ce pays et sur ce monument même, est surtout à remarquer. La tradition locale fait remonter la construction de cette tour à Salomon, qui la fit bâtir par des génies.

On ne voit pas ce que ces *temples* avaient de si attrayant pour plaire tant aux Hébreux. Aussi, Dieu par la voix d'Ezéchiel témoigna-t-il son étonnement, pour ainsi dire, qu'ils les eussent conservés avec tant de soin depuis Moïse jusqu'à ce prophète,

temples les plus remarquables de son tems. Or, les sacrifices y étaient toujours en plein air, et le peuple se réunissait dans des parvis, ou, pour mieux dire, dans des cours dans lesquelles, lorsque la prévarication de quelque roi juif arrivait jusqu'à se servir du temple du vrai Dieu pour le *culte sabéiste*, abandonnant le *bas autel* qu'il y avait, on en bâtissait de plus élevés, seuls convenables au nouveau culte idolâtre. Voyez II. *Rois*, XXI, 4, 5.-XXIII, 12.

c'est-à-dire pendant un espace d'à peu près 9 siècles. « Qu'est-ce » que c'est que le *Bama* auquel vous vous portez? d'où vient que » le nom de *Bama* lui a été conservé jusqu'à ce jour [1]? » Je suis de l'avis de Spencer, qui a commenté ce passage de la manière suivante :

« Dans la loi qui défend les autels ayant des degrés ( *tu ne* » *monteras pas par des degrés à mon autel* ), j'ai assez clairement fait » connaître qu'il n'y a rien de bon dans un autel élevé sur plu- » sieurs degrés; mais vous, vous êtes tellement pervertis par les » erreurs mêmes des Gentils (des Chananéens), que, délaissant » mon temple et mon autel, vous vous empressez de vous servir » de ces autels profanes [2]. »

Quoique ces *Bamoth* fussent destinés par les Chananéens au culte *sabéiste*, il est cependant étrange de voir à combien d'usages les Hébreux les ont employés. C'était tantôt pour le culte *sabéiste*, tantôt pour le culte *fétiche*, enfin pour le culte même du *vrai Dieu*; et il y eut des époques où ces *élévations artificielles* furent comme tolérées. Elles avaient pourtant toujours quelque chose d'illicite; car l'auteur sacré, du 1er Liv. *des Rois*, III, 3, après avoir dit que Salomon demeurait fidèle aux préceptes de Dieu, ajoute comme par restriction רק בבמות הוא מזבח ומקטיר, *cependant il sacrifiait dans les Bamoth, et il y brûlait l'encens*; et cette restriction רק (cependant) se rencontre dans tous les cas semblables; de sorte qu'on trouve fréquemment dans la Bible, après des éloges faits à la piété de quelque roi : רק במות לא הסיר *cependant il n'a pas éloigné les Bamoth* [3], ou bien les *Bamoth ne furent pas éloignés* [4]. Ceci prouve l'absurdité de l'opinion de ceux

[1] *Quid est Bama, ad quod vos ingredimini? et vocatum est nomen ejus Bama usque ad hanc diem? Ezéchiel*, ch. XX, v. 29. — Au lieu de *Bama*, la Vulgate traduit *excelsum*. On comprendra mieux le passage après cette dissertation. (*N. du D.*)

[2] In lege altare gradatum prohibente, satis apertè declaravi nihil eximii esse in altare multis gradibus elevato : vos autem ita Ethnicorum (Cananeorum) usus transversos egit, ut, altari meo et templo relictis, ad eum quotidie vos conferatis. *Spencer, de legib. Hebr.*

[3] I. *Rois*, ch. XV, v. 14.—Ch. XXII, v. 44.—I. *id.*, ch. XII, v. 3.— Ch. XV, v. 4, 35.

[4] II. *Rois*, XV, 4.

qui prétendent que les *Bamoth*, comme objet de culte, étaient des *élévations naturelles*, des *montagnes*, des *collines*; car il serait absurde de dire que tel ou tel prince a *éloigné* ou n'a pas *éloigné* les *montagnes*, les *collines*.

Cependant quand ils étaient consacrés au culte du vrai Dieu, les *Bamoth* étaient, dans certaines circonstances, regardés comme tolérés. Alors, il n'y avait que la forme matérielle qui fût contraire à la loi, *tu ne monteras pas par des degrés à mon autel*: quoique rigoureusement parlant on fût souvent aussi en contravention avec celle qui défendait de bâtir des autels loin du tabernacle. Mais il valait mieux laisser aux Hébreux l'usage de leurs chers *Bamoth* pour sacrifier au vrai Dieu, que de les laisser aller tout-à-fait à l'idolâtrie. Ainsi Samuel, qui pour des raisons à nous inconnues, avait bâti un autel à Ramatha [1], loin du Tabernacle, ménagea le peuple en lui permettant le *Bama* [2], à ce peuple, dis-je, qui venait de quitter le culte des *divinités étrangères*, des *Baalim* et des *Astaroth* [3]. Ainsi fit Salomon pour le célèbre *Bama* de Gabaon. Mais ce qui rendit Salomon coupable, ce fut de se servir des *Bamoth* à la manière chananéenne. « Salomon, dit la Bible, fit ce qui ne plaisait point au Seigneur.....; il bâtit alors un *Bama* à Chamos l'idole des Moabites, sur la *montagne* qui est vis-à-vis de Jérusalem, et à Moloch, l'idole des enfans d'Ammon [4]. » Nouvelle preuve encore que les *Bamoth* n'étaient pas des *hauts lieux naturels*, des *montagnes*, des *collines*, puisque Salomon en a bâti plusieurs [5] sur des *collines*; c'étaient donc des *élévations artificielles*, des *monceaux* des pierres, ou de briques, ou de terre, en forme de *tours* ou de *pyramides*.

Mais si les *Bamoth* étaient les *chapelles*, les *hauts lieux* que les

[1] I. *Samuel*, que la Vulgate appelle 1 *des rois*, VII, 17.

[2] I. *Samuel*, ch. IX, v. 12 et 14.

[3] I. *Samuel*, VII, 3, 4.

[4] Fecitque Salomon quod non placuerat coràm Domino..... Tunc ædificavit Salomon fanum (bama) Chamos idolo Moab, in monte qui est contrà Jerusalem, et Moloch idolo filiorum Ammon. I. (III) *Rois*, XI, 6, 7.

[5] Voir le passage ci-dessus, et celui du II. *Rois*, ch. XXIII, v. 13.

Hébreux avaient pris des Chananéens, ne s'en sont-ils jamais servis à leur manière, c'est-à-dire, n'y ont-ils jamais pratiqué le même culte, eux qui avaient imité, non-seulement tout ce qu'on pratiquait dans l'idolâtrie chananéenne, mais toutes les superstitions des peuples voisins? n'auraient-ils jamais employé LE FEU comme l'emblême le plus frappant des *astres*, eux qui de tems en tems furent plongés dans le *culte des astres*? Ils le firent; et cela est si vrai, que pour les empêcher de recourir à une masse de feu plus considérable, semblable au FEU des Chananéens, leur loi ordonnait de conserver toujours dans le tabernacle du vrai Dieu rien autre que des *flambeaux allumés*, signe du *feu perpétuel*.

Nécessairement, le feu adoré comme divinité, ou comme symbole des astres dans les *Bamoth*, devait leur donner une dénomination particulière, de même que chez les Persans les Βωμοί, dont nous parle Strabon, consacrés au milieu d'une enceinte au soleil et à la lune (*Oman* et *Anaïtis*) s'appelaient en persan *atesch cada*, *maisons du feu*, et en grec *πυρεῖα*, *pyrées*, à cause du *feu perpétuel* que l'on y gardait. Ainsi le *Bama* dans lequel les Cuthéens gardaient leur feu sacré s'appelait *Nur-gal* (*tumulus du feu*, *monceau de pierres du feu*). Ainsi, en Sardaigne, on appela *Nur-hag* les *élévations artificielles* (en hébreu *Bamoth*) où l'on conservait le feu sacré [1]. Les *tours* de l'Ecosse et de l'Irlande, qui à coup sûr, entrent dans la classe des *Bamoth*, sont, selon Munter [2], semblables, à peu de différence près, aux *Nur-hag* de la Sardaigne. O'konorr nous dit que les *tours* de l'Irlande, que d'autres nomment *pyrées*, étaient destinées au *culte du feu*. Elles n'ont plus maintenant que le nom de *towers*; il est à regretter qu'elles aient perdu leur vrai nom chez le peuple qui en faisait usage; car ce serait un moyen plus sûr de juger de leur ancienne destination.

Mais le feu sacré conservé perpétuellement dans les *Bamoth*, pouvait-il donner lieu au mots חמנים *Chammanim*, comme aux mots *Nur-gal*, *Nur-hag*?—La signification naturelle du mot חמנים *Chammanim* dérivée de la racine חום ou חמם, est celle de *échauffer*, *brûler*: et j'observe en passant que cette racine a aussi cette

[1] Voir dans la planche ci-jointe la figure d'un de ces *nur-hag*, n° 2.
[2] *Sendschreiben über einige sardiche* Idole, p. 10.

signification en arabe où se sont conservés les dérivatifs qui signifient *cendres*, *charbons*, *et tout ce qui est brûlé par le feu*, *fumée*; de sorte que le mot חמנים interprété littéralement signifie les *réchauffans*, les *brûlans*. La signification de *soleil*, qu'on cherche aussi dans cette racine, n'était permise que très-rarement même en poésie : mais encore de cette signification, on ne peut dériver celle de *statue* de pierre, de bois, ou de métal, car ce serait recourir à une méthaphore, qui pour tout juge impartial, paraîtra sans nul doute, ultra-orientale. N'est-ce pas aussi probable que les Grecs, qui ont formé leur βωμός du mot *Bama* phénicien, firent leur mot καίω, καίομαι, (*brûler*, *enflammer*) du phénicien חום *choum* ou חמם *chamam*, et que de ce verbe ils ont fait leur κάμινος (cheminée), tout de même que les Phéniciens avaient formé du verbe חמם ou חום le mot חמן *chammon*, pluriel חמנים *chammanim* ? Or, l'on sait que, ni dans les mots καίω, καίομαι, κάμινος, ni dans le mot *caminus* des latins, qui dérive du κάμινος grec, ni dans le *cammino* italien, ni dans la *cheminée* française, qui sont ensuite dérivés du latin, il n'y a la moindre idée de statue du Soleil.

Ceci posé et bien constaté sans prévention, il me semble que je suis autorisé, par la valeur naturelle du mot חמנים *Chammanim*, à donner le nom *d'échauffans*, *brûlans*, *foyers*, aux chapelles, aux élévations que leur forme faisait nommer *Bamoth*, où les Hébreux, *quand ils pratiquaient le culte des astres à la manière phénicienne*, conservaient le *feu sacré*, symbole de leur Dieu suprême, le *Soleil*. Et il est si vrai que les *Chammanim* indiquaient ces chapelles Chananéennes dites *Bamoth*, que les interprètes grecs, quoiqu'incertains sur l'idée historique des *Chammanim*, n'ont pu s'empêcher de traduire ce mot par τὰ ὑψηλὰ, τέμενη (lieux élevés, temples) comme souvent ils traduisaient le mot *Bamoth*. S. Jérôme le traduisait aussi par *fana*, *delubra*, comme étaient les *Bamoth*. Et quoique l'autorité d'Aben-Ezra, que M. Cahen cite en faveur de son opinion que les *Chammanim* étaient des *statues*, soit, isolée, de peu de valeur, je ferai observer pourtant que le savant Bochart en a tenu compte, parce que ce Rabbin dit [1] que les *Chammanim* étaient des *temples du soleil*; ce qui est vrai, car le *feu* adoré dans les *Bamoth*, qui

[1] *Levit.*, XXVI, 30.

alors devenaient des *Pyrées*, des *foyers*, des *Chammanim*, des *monceaux de pierres du feu*, des *maisons du feu*, était consacré au SOLEIL, dont il était l'image la plus frappante; et dans ce sens les *Chammanim* pouvaient être considérés comme des *idoles* représentant le *soleil*, puisque le feu lui était tout-à-fait semblable.

Voilà donc le nom que les auteurs sacrés donnaient aux *Bamoth*, à ces *élévations religieuses* de la Chananée, quand ils devenaient des *foyers*, des *cheminées* consacrées spécialement au culte du feu. Il faut encore conclure de là, que l'écrivain sacré du livre des *Paralipomènes* n'a pas dû dire que les *Chammanim* étaient *sur les autels* des *Baalim*.

Cependant envisageons la question sous toutes les faces : supposons qu'on arrive à prouver que la phrase אשר למעלה מעליהם interprétée *quæ* (erant, inserviebant) *ad ascendendum ad ea* (altaria), n'est pas admissible, et qu'on doit tout simplement la regarder comme synonyme de אשר עליהם *quæ* (*erant*) *suprà ea* altaria (qui étaient au-dessus d'eux) : alors les מזבחות הבעלים *les autels des Baalim* eux-mêmes, ne seront plus que les *élévations artificielles*, par lesquelles il fallait monter à l'autel proprement dit, élévations qui au v. 3, passage parellèle au v. 4, sont nommées simplement *Bamoth* : alors les *Chammanim* placés au-dessus de ces hauts autels des *Baalim*, de ces élévations, étaient non pas des *statues*, mais des *foyers* placés sur les *Bamoth*, sur ces *autels élevés* dans une espèce de *sanctuaire*, parce que le feu ne pouvait pas se garder toujours à découvert. Peut-être aussi que les autels couverts placés sur des *Bamoth*, sur des élévations artificielles, au Mexique, et connues sous le nom de *Téocalli*, avaient la même destination; et j'observe ici avec M. de Humboldt, « que ces *Téocalli* ainsi faits, rentrent dans la même classe que les monumens » pyramidaux de l'Asie, dont on retrouvait des traces jusque » dans l'ancienne Arcadie; car le mausolée conique de Calistus, » vrai tumulus (*élévation artificielle*) couvert d'arbres fruitiers ser» vait de base à un petit temple consacré à Diane [1]. »

Mais, soit que dans le vrai culte sabéïste chananéen on conservât le feu sacré dans des *vides intérieurs* de ces hauts autels

[1] Essai politique sur la nouvelle Espagne, tom. III.—Les *teocallis*, dit-il ailleurs, ne me paraissent autre chose que des collines artificielles élevées au milieu d'une plaine, et destinées à servir de base aux autels. *Vu*

dits *Bamoth* pour leur forme, soit qu'on le gardât *au-dessus* de ces élévations dans une espèce d'autel couvert, il est toujours vrai que ces *Bamoth*, lorsqu'ils étaient spécialement consacrés au culte du feu, étaient regardés comme les *maisons du feu*, les *tumuli du feu*, les *Chammanim*, c'est-à-dire les *brûlans*, les *réchauffans*, les *foyers*, comme l'indique leur étymologie.

On me demandera sans doute si les Phéniciens, qui conservaient le feu sacré dans leurs temples, leurs chapelles, leurs autels sabéistes, que la Bible, en les considérant seulement sous leur forme matérielle, appelle *Bamoth*, les nommaient aussi חמנים *Chammanim*; ou bien si ce n'est qu'un nom de mépris des auteurs sacrés, comme ceux dont il se servaient pour désigner les idoles soit de métal soit de bois, qu'ils appellent bien souvent *fusion*, *bois*, *vanité*. L'histoire des Phéniciens ne nous disant rien à cet égard, je pense qu'ils employaient le mot חמנים *Chammanim* pour désigner les *foyers*, les *lieux du feu*; car il est probable que les Grecs leur avaient emprunté les mots *καίω*, *καίομαι*, *κάμινος* plutôt qu'aux Hébreux. Mais comme les Phéniciens étaient divisés en petits royaumes indépendans, il est possible qu'ils aient eu divers noms pour désigner ces temples, comme ils avaient divers noms נור *nur*, אור *ur*, אש *esch*, pour nommer le feu [1], et il est de fait que des Orientaux, dont la langue ressemble à celle des Phéniciens, se servaient de ces trois mots : car ceux de Cutha et ceux qui sont venus en Sardaigne, se sont servis de נור (*nur*) dans les mots *Nur-gal* et *Nur-hag* : ceux de l'Espagne et de l'Irlande se sont servis de אור (*ur*) dans les mots *Ur-gellum*, *Ur-glin* [2] : et la déesse *Vesta*, à laquelle on consacrait un *feu perpétuel*, que l'orient donna à la Grèce et la Grèce à Rome, n'est autre chose que *ἑστία* אשיה ESCH-IA, *feu de Dieu*, qu'on pouvait appeler en Phénicien נריה *nur-ia*, אוריה *ur-ia*, ce qui est syno-

*des Cordillères*, etc., in-8°, I, p. 123.—Voir plusieurs de ces collines artificielles ayant des *degrés en dehors* pour y monter et *des autels au sommet*, dans les *Monumens mexicains*; *Voyage du capitaine Dupaix*, 1re *expédition*, planches IX, XII, XVI. Voir dans la planche ci-jointe le teocalli, fig. n° 4. (*N. du D.*)

[1] Voyez dans *Hyde* combien de noms avaient les Persans pour indiquer leurs *pyrées*.

[2] Voyez Villanueva. *Irlanda phenicia*, en anglais.

nyme de נור אלוה NUR-ELLOA, *feu de Dieu*, nom qu'on a conservé en Sardaigne à un lieu appelé *Nurallao*.

Quant aux Cuthéens conduits par Salmanasar en Samarie, lesquels avaient pris pour divinité le *Nur-gal* נרגל[1], M. Cahen dit: « Nous admettons toutefois l'étymologie que M. Arri donne » à נרגל qu'il fait dériver de NUR, *feu* et GAL, *monceau de pierres* : » et cela uniquement parce que les *'Hammanime* (que j'orthogra- » phie *Chammanim*) pouvaient être des statues du soleil placées » en haut sur les Bamoth; mais non pas que ceux-ci soient la » même chose que *'Hammanime.* »

Il me semble qu'en approuvant mon étymologie, M. Cahen fait synonymes les mots חמנים et נרגל (Nur-gal et Chammanim) ce qui est parfaitement mon idée; mais comme il lui paraît que les *Chammanim pouvaient être* des statues du soleil, il ne fait que donner la même signification au mot *Nur-gal* (*tumulus du feu*, *monceau de pierres de feu* de son aveu même), ce qui répugne manifestement à l'étymologie du mot *Nur-gal*. Mais, il ajoute, comme dans le verset 29 qui précède, il est dit « que chaque peuple se » faisait son Dieu, qu'il plaçait dans la maison des *Bamoth*, com- » ment *Nur-gal* peut-il être la même chose que *Bamoth?* » C'est-ici, je pense, que M. Cahen et moi nous ne nous sommes pas compris.

Le texte dit, verset 29, que chaque peuple qui vint en Samarie fit son Dieu, et le plaça dans des temples où il y avait des chapelles, des élévations artificielles dites *Bamoth*. Mais que résulta-t-il de l'introduction de ces divinités dans les *Bamoth* de Samarie? ce qu'on lit au verset suivant. Les Babyloniens se sont fait des *Succoth-Benoth*, qui n'étaient ni un *Dieu* ni une *statue*, mais des *cabanes de filles*, appellation qui caractérisait les *Bamoth* dont on se servait pour le culte de Mélyta, et qui indiquait clairement que la divinité que les Babyloniens avaient placée, verset 29, dans les *Bamoth*, était la *Vénus Babylonienne*. Les Cuthéens se sont fait *Nur-gal*, qui n'était ni un *Dieu* ni une *statue*, mais *le monceau de pierres de feu*, appellation qui caractérisait les *Bamoth* dont se servirent les Cuthéens, et qui indiquait clairement que la divinité, ou l'idole que les Cuthéens avaient placée v. 29, dans les *Bamoth*, était *le feu sacré*. Les Hemathéens et les Hévéens se sont fait des

[1] II. *Rois*, XVII, v, 30.

choses que nous ne connaissons pas encore. Les Sapharvaïtes après avoir placé, verset 19, leur divinité, leurs idoles, dans les *Bamoth*, leur brûlaient des enfans. De sorte que la phrase (v. 20), *Les Cuthéens se sont fait Nur-gal*, mise après avoir dit (v. 19) que *chaque peuple se fit son Dieu qu'il plaça dans des Bamoth*, veut dire en d'autres termes que les Cuthéens se firent comme les Persans le *Pyrée*, la *maison du feu*, le *tumulus*, le *monceau de pierres du feu* : ce qu'ils pouvaient facilement en mettant, comme ils avaient fait (v. 19) *du feu* dans un *Bama*, qui était une *chapelle*, un *haut autel*, une *élévation artificielle*, en forme de *tumulus*, de *tour*, de *pyramide*, un βωμός enfin, comme disaient les Grecs.

Mais venons à un fait analogue à celui des Cuthéens.

Nous lisons dans Massoudi [1] que sur le sommet d'une montagne, à peu de distance de Ispahan, il y avait un temple (et il s'agit toujours des temples dont j'ai donné une idée plus haut) dédié au culte des idoles ; mais Hystaspe devenu mage le destina au culte *de son feu particulier*. Or, ces anciens temples des idoles, quelles que fussent leurs dénominations, ressemblaient, quant à leur forme, aux *maisons du feu*, auquel ils avaient ensuite été destinés par Hystaspe : ils ne différaient que de nom, parce que leur destination était différente.

Enfin supposons un instant que l'élévation artificielle qui était la partie caractéristique du temple de Baal-Berith à Sichem fût semblable aux tours de la Sardaigne [2]; cette tour aurait été appelée, à cause de sa forme, βωμός par un Grec, et par un Juif *Bama*. Mais si dans les vides intérieurs de cette tour, ou bien dans un petit autel couvert placé sur la plate-forme de cette élévation on avait mis le feu sacré, comme faisaient les Phéniciens, alors cette tour que les Arabes auraient appelée *maison du feu*, les Persans *demeure du feu*, les Grecs *Pyrée*, les Juifs *Chammon*, les orientaux de Sardaigne *Nur-hag*, aurait été nommée en bon hébreu, comme l'ont fait les Cuthéens, *Nur-gal*, c'est-à-dire *tumulus, monceau de pierres du feu*.

Donc les *Bamoth*, qui étaient les chapelles, les élévations artificielles, les hauts autels, c'est-à-dire les temples de l'idolâtrie

[1] *Manuscrit* de la Bibliothèque du Roi, supplément arabe, 2 vol. in-12, tom. I, folio 261, verso.

[2] Voir la forme de cette tour, n° 2.

Chananéenne auxquels leur forme avait donné ce nom, prenaient une dénomination particulière, lorsqu'ils étaient particulièrement destinés au *culte du feu ;* et dans ce cas pouvaient être appelés par des orientaux חמנים *Chammanim (foyers)* נור־גלים *Nur-galim (monceaux de pierres du feu)* נור־חגים *Nur-hagim (feux ardens)* *Atesch cada, Buiutun-navi (maisons du feu) :* et par des *Grecs* *πυρεῖα, πυραθεῖα, pyrées, pyrathées.* De manière que les temples appelés par les écrivains sacrés *Bamoth* sont matériellement synonymes des temples appelés *Chammanim* et *Nur-gal*, avec cette diversité, que le mot *Bamoth* indique la forme de ces temples, *Chammanim* et *Nurgal* le culte spécial auquel on les consacrait.

En terminant cet article, qui peut donner une notion générale des temples de l'ancien *Sabéisme*, j'avertis qu'il ne faut pas croire que tous les *Bamoth*, les Βωμοι, les *Pyrées*, les *Chammanim*, les *Nur-galim*, les *Nur-hagim* de l'antiquité, quoiqu'appartenant à peu de différence près au même principe de superstition, eussent précisément la même forme d'architecture, la même situation topographique, fussent construits des mêmes matières et renfermassent le même nombre d'autels. Prétendre pareille chose, ce serait ressembler à celui qui assurait que tous les temples de Jupiter chez les Grecs et les Romains étaient semblables. Tous les *βωμοὶ* de l'antiquité que nous connaissons ne sont pas les mêmes; les *Bamoth* de la Bible n'avaient par la même valeur ni la même situation. L'architecture des *Nur-hag* de Sardaigne varie; enfin les *Teocalli* Mexicains diffèrent entr'eux.

Le caractère distinctif de ces temples sabéistes était une tour ou une pyramide dont la plate-forme était destinée à l'exercice du culte. Le moyen de s'y porter était nécessairement un escalier; mais il n'appartenait pas au caractère distinctif de ces temples que cet escalier eût toujours la même forme et la même place. Et cela est si vrai, que dans certaines tours des îles Baléares, qui sont les mêmes que celles de la Sardaigne, l'escalier se trouve développé *en dehors* [1], tandis que dans les tours de la Sardaigne il y est pratiqué *en dedans* [2]. Et encore, comme de tous ces anciens temples sabéistes, il ne nous reste que leur squelette,

[1] Voir la planche n° 3.

[2] Voir planche n° 2.



N° 3.

Talaïot de Minorque.



N° 4.

Téocalli Mexicain.

Annales de philos. chrét. Tome XIII, N.° 79 Pag. 49.

FIGURES DE HAUTS LIEUX

N°1.



Temple de Jupiter-Bélus à Babylone.

2.



Nur-hag de Nieddu en Sardaigne.

*Lith. de Jules Desportes, terre-plain du pont-Neuf, N° 15.*

# DES TEMPLES SABÉISTES.

pour ainsi dire, dépouillé des ornemens mobiles qui jadis les accompagnaient, tels que autels, idoles et autres objets du culte, on peut aussi croire que dans quelques-uns de ces temples le moyen de se porter sur la plate-forme était *en bois* : et en effet, l'histoire nous apprend qu'il y avait au Mexique des *teocalli* en bois, tel que le plus ancien temple de la Grèce, celui d'Apollon à Delphes, dont parle Pausanias [1].

Ces différences viennent de circonstances tantôt accessoires, tantôt étrangères au culte, selon l'esprit de chaque siècle, de chaque peuple, et même quelquefois de chaque partie d'un peuple, quoique le culte en général dérivât toujours du même principe. En dire la vraie raison, cela serait difficile. C'est ainsi que, supposé que le temple Babylonien de Belus nous fût parvenu intact, nous aurions complètement ignoré l'usage des *ostiola abscondita* dont parle Daniel (chap. XIV), sans cette circonstance historique qui nous dit que le plan du temple n'était connu que des ministres du culte, qui avaient intérêt à le cacher pour tromper le peuple.

L'abbé J.-A. Arri.

*Note pour l'explication des planches.*

Pour faire mieux comprendre l'article et les explications de M. l'abbé Arri, nous avons cru devoir faire graver la forme de quatre tours qui paraissent toutes avoir été destinées au culte *des astres*.

La première est la fameuse *tour de Bélus*, qui a servi probablement de modèle à toutes les autres, et en particulier à celle du Mexique, N° 4. Elle n'existe plus, mais nous la donnons telle qu'elle a été restaurée par M. le comte de Caylus [2], d'après ce passage d'Hérodote :

« Au milieu de chaque enceinte de la ville de Babylone, on » voit un enclos de murailles dont l'un enferme le palais du roi, » et l'autre le *temple de Jupiter-Bélus* —.... Il y a au milieu de ce » temple une tour solide, qui a un stade d'épaisseur, et autant

[1] De Humboldt, *Essai sur la Nouvelle-Espagne*, t. II.

[2] Voir les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, t. XXXI, p. 42, pl. I.

» de hauteur ; sur cette tour une seconde ; ainsi, il y en a jus-
» qu'à huit les unes sur les autres. On monte à chaque tour par
» des *degrés* qui vont en tournant *par le dehors*, et au milieu de
» chaque escalier il y a une retraite et des siéges de repos. Dans
» la dernière tour il y a un temple où l'on voit un lit de parade,
» et auprès, une table d'or [1].

La seconde est le monument que l'on voit encore à *Nieddu* en Sardaigne, et que l'on y appelle encore du mot phénicien *Nur-hag*. La figure que nous en donnons est tirée de l'ouvrage de M. Petit-Radel sur les *nurhaghes* de Sardaigne, d'après le dessin que lui avait fourni M. le chevalier Albert della Marmora [2].

La troisième est un monument que l'on voit encore dans l'île de Minorque, une des Baléares, et que l'on appelle aujourd'hui *Talaiot*.

Enfin, la quatrième est un *teocalli* qui existe encore au Mexique dans l'état de la *Puebla*, près d'un village nommé *San-Cristoval-Teapentepec*, c'est-à-dire, *maison de Dieu sur la colline*, et que nous avons copié d'après les dessins du capitaine Dupaix [3]. On remarquera surtout la ressemblance parfaite de cette tour avec celle de Belus.

Le Directeur.

[1] *Hérodote*, liv. I.

[2] Voir *Notice sur les Nurhaghes de la Sardaigne*, in-8°.

[3] Voir les *Monumens mexicains*, 1re expédition, planche III ; — et l'explication qui en a été donnée par les *Annales*, N° 64, t. XI, p. 279.



## Livres nouveaux.

# SOUVENIRS DE VOYAGE,

## OU LETTRES D'UNE VOYAGEUSE MALADE [1].

Jugement sur Canova. — Sur l'art païen et sur l'art chrétien. — La mélancolie, sentiment né du Christianisme. — Sur M. de Maistre. — Sur Pascal. — De la comédie et de l'ironie. — Le vendredi-saint à Saint-Pierre. — Rome, Paris, la province. — Résignation dans la maladie.

Raconter ses *impressions de voyage* est une chose de mode aujourd'hui. Il n'est pas si mince romancier, qui, s'il lui arrive de sortir de Paris, ne se croie autorisé et peut-être obligé de nous faire connaître tous les détails de ses courses et de ses stations. Sous sa plume, les accidens se changent en aventures, l'ennui en mélancolie, la vue distraite et rapide des sites et des vallées, en contemplations et en admirations artistiques. Nos lecteurs nous pardonneront aisément de ne pas les tenir au courant de ces inutiles voyages, et souvent de ces insipides descriptions.

Mais les *Souvenirs* dont nous voulons les entretenir aujourd'hui, ont droit à une bienveillance toute particulière de notre part, d'abord par les lieux qui y sont décrits, et ensuite par la manière dont l'auteur nous en parle. Partout où il passe, s'il est quelque lieu que la mémoire ou la destination ait sanctifié, église, tombeau, ermitage, légende, tout cela est décrit, ou cité, ou rappelé en peu de mots et sous un point de vue élevé, philosophique et chrétien. Puis c'est l'Italie, le pays des belles églises

[1] Deux beaux volumes in-8°. Prix, 12 fr. A Paris, chez Adrien Leclere, quai des Augustins, n° 35; à Lille, chez Lefort, libraire; et à Lyon, chez Steyret, rue de l'Archevêché.

et des beaux tableaux religieux; c'est Rome, le centre de la catholicité, que l'on nous fait visiter deux fois, et dont on décrit les monumens, non pas en antiquaire ou en érudit, mais en écrivain chrétien, et souvent en catholique fervent.

Une autre raison qui nous a attaché à cette lecture, c'est que l'auteur est une femme, et une de ces femmes que l'on aime à connaître, ou avec lesquelles on trouve plaisir à s'entretenir; femmes connaissant bien mieux que certains hommes l'état actuel, les défauts et les qualités de la littérature, de la science, du mouvement des esprits, des besoins de la société; qui se sont nourries de la sève de nos meilleurs écrivains, et qui ont fait une merveilleuse fusion de la science la plus élevée, et de la piété la plus simple et la plus candide; femmes aussi que nous ne voulons pas que l'on appelle *savantes*, mais *instruites*, que nous ne dirons pas *au-dessus de leur sexe*, mais les *modèles* de leur sexe, et qui sont ou pourraient être bien plus nombreuses que l'on ne pense. Toutes ces assertions, nous les avançons hardiment, parce que nous pourrions les prouver par des exemples.

Un autre intérêt s'attache encore à ces récits : c'est qu'ils sortent de la plume d'une jeune femme qu'une maladie cruelle tenait toujours suspendue au-dessus d'un tombeau. Aussi ses jugemens portent-ils souvent l'empreinte solennelle et triste qui entoure les paroles d'une mourante.

Au reste, en recommandant l'ouvrage à la lecture des personnes qui ne connaissent pas Rome, ou même à celles qui l'ayant vue, aiment à se ressouvenir, nous ne nous attacherons pas à suivre l'auteur dans ses différentes excursions. On ne peut abréger une semblable description, déjà elle-même fort abrégée. D'ailleurs, les *Annales* ont précédemment fait connaître les principaux monumens de Rome païenne et de Rome chrétienne [1]. Nous nous bornerons donc à dire que dans ces deux volumes se trouvent décrits cinq voyages, qui sont ceux de la Suisse, de Nice, deux de Rome, et un à Naples. Nous allons maintenant citer quelques jugemens sur des choses et des hommes qui rentrent plus spécialement dans le but et le plan

[1] Voir l'article inséré dans le tome VII, p. 220, et la *Table générale des 12 volumes*, au mot *Rome*.

des *Annales*. C'est d'ailleurs notre coutume de citer au lieu de louer.

Voici d'abord quelques idées sur l'*art antique* et sur l'*art chrétien*, qui s'accordent parfaitement avec la théorie qu'un de nos rédacteurs a récemment émise dans notre journal, et qui, au reste, en seront un utile et beau complément. C'est à l'occasion du célèbre Canova, mort à Venise, le 12 octobre 1822, que l'auteur développe ainsi ses idées :

« On sait que le noble vénitien, Jean Falièri, fournit à Ca-
» nova les premiers moyens d'étudier l'art de la sculpture. Le sta-
» tuaire éternisa le bienfait et la reconnaissance en inscrivant
» le nom de son protecteur, sur une tablette votive, qui orne le
» *tombeau de Clément XIV*, première production de son ciseau.
» Canova fit un noble usage de sa fortune; divers établissemens
» utiles lui ont acquis l'estime et l'amour de ses compatriotes.
» Ce célèbre régénérateur du bon goût en Europe fit revivre la
» simplicité des Grecs, et détruisit le genre faux et maniéré
» qu'avait introduit le Bernin. Canova sut allier au beau an-
» tique, dans ses ouvrages sacrés, le génie moral et sublime du
» Christianisme.

» Je suis allée voir l'atelier de Canova, ma première sensation
» fut pénible; je ne m'habitue pas à ces nudités qui toujours
» font détourner la tête; la pudeur est la première des grâces;
» il doit être facile de la concilier sur le marbre avec les formes
» les plus suaves. On regrette qu'un talent si élevé ne se soit
» pas consacré exclusivement à exciter de pures, de religieuses
» émotions, ou bien encore, à enflammer les jeunes cœurs
» par des sujets héroïques. Pourquoi ces statues enchanteresses
» n'ont-elles pas le caractère des plus nobles affections? Pour-
» quoi, dirai-je encore, faire toujours des emprunts à ce Pa-
» ganisme si froid, si vide, si stérile en sentimens, si étran-
» ger à nos pensées, à nos mœurs? Le type de la vertu n'est-il
» pas plus touchant, celui de l'innocence, aussi aimable et la
» douleur n'est-elle pas assez pathétique pour suffire au génie?
» Ces divinités n'enseignent rien de grand, rien de généreux.
» Et comment cela serait-il? *elles ne sont pas*; c'est l'absence du
» vrai, le mensonge et le néant. Quel intérêt peut avoir aux yeux
» du chrétien la statue de Mars ou d'Endymion? Elles ne parlent

» pas à mon âme. Leur fantastique existence est évanouie ; l'ob-
» jet de la superstition a disparu.

» Le Christianisme a développé les arts en donnant aux affec-
» tions une plus grande profondeur, et en versant sur le mal-
» heureux la céleste espérance et la pieuse résignation. Consi-
» dérez *la Madeleine* expirante : la régénération du repentir est
» empreinte sur ce beau visage dont les larmes n'ont pas entiè-
» rement détruit l'éclat. J'avais vu à peine la *Vénus*, les *Grâces* ;
» mais je contemplai *Madeleine* : j'aimais à souffrir avec elle......

» Un autre chef-d'œuvre enchaîna mes regards ; c'est une *des-
» cente de Croix* : le corps de Jésus repose entre les bras de sa di-
» vine mère, l'expression de la Vierge est à la fois angélique et
» déchirante, car elle est calme et soumise. La tête du Sauveur
» est sublime, et le mouvement de la tendre Madeleine in-
» dique la douleur la plus exaltée.

» Canova me semble plus doux qu'énergique ; le genre gra-
» cieux est surtout son triomphe. Michel-Ange avait plus de
» force, un trait plus sublime ; mais on trouve Canova plus par-
» fait, plus achevé dans ses détails. Nous vîmes aussi dans ses
» ateliers une *Hébé* svelte et élégante, un *gladiateur* mourant,
» *Dédale* et *Icare*, *Napoléon*, *Washington*, *madame Lætitia Bona-
» parte*, sous le costume et dans l'admirable attitude de l'*Agrip-
» pine* antique. Il y a encore de ravissans bas-reliefs : *Socrate
» devant ses juges*, et le *tombeau de la princesse de Santa-Croce* ; sur
» le visage de la mère, de l'époux et des frères, dont la jeune
» femme est entourée, se lisent les regrets les plus amers [1]. »

Ailleurs l'auteur revient encore sur cette question dans les paroles suivantes, qui lui sont inspirées par la vue de la cathédrale de Strasbourg :

« Les belles proportions et la pureté du style grec réveillent
» des idées de Paganisme. A des dieux tout matériels, il fallait
» des temples où le beau extérieur et le bonheur terrestre fussent
» en quelque sorte exprimés dans tout leur éclat. Notre religion
» à nous, religion pleine de mystère et de spiritualité, a dû créer
» l'architecture gothique en faveur de la prière, de l'humilité et du
» répentir. Sous ces arceaux obscurs et profonds, sous ces ogives

[1] Tome I, p. 295.

» qui s'entrecroisent comme des arcs-en-ciel, dans ces chapelles » retirées et silencieuses, la Divinité semble plus accessible à » nos prières, à nos gémissemens. Elle y veut dans l'ombre » écouter l'aveu de nos fautes, non pour les punir, mais pour » les pardonner et les *rejeter loin d'elle*, selon l'expression du » prophète [1]. »

Nous croyons devoir compléter cette comparaison de l'art antique et de l'art chrétien, par le passage suivant, où l'auteur explique pourquoi la mélancolie n'a pas été connue des payens, mais est un sentiment tout nouveau, et qui a pris naissance dans le Christianisme.

« Que la mélancolie soit un bien ou un mal, ce n'est pas, » selon moi, ce qu'il importe le plus d'examiner. Tient-elle à » notre nature? est-elle dans nos mœurs? est-elle le résultat » obligé de notre position religieuse ou sociale? Voilà, je crois, » les questions qu'il faudrait poser et discuter. Or, qu'est-ce que » la vie de l'homme? une courte journée remplie de longues » misères, un voyage qui commence par des pleurs et finit par » des gémissemens. Attachemens périssables, liens rompus » aussitôt que formés, bonheur passager suivi d'amers regrets, » ou empoisonné par la perspective d'un douloureux lendemain; » amour de la vérité et de la vertu sans cesse aux prises avec les » penchans déréglés et l'esprit d'erreur : ce sont là, me sem» ble-t-il, assez de motifs pour expliquer les profondes tristesses » de notre pauvre humanité, et l'absoudre des larmes qu'elle » répand à toute heure. On sait bien qu'un doux et riant cli» mat, qu'une éducation insouciante et légère, des mœurs fri» voles, la prospérité matérielle, et un long état de tranquillité » politique, peuvent, chez certains peuples, voiler parfois et » amortir le sentiment mélancolique; mais le climat, les mœurs, » la politique ont beau faire, il y a trop de soupirs au fond du » cœur de l'homme pour qu'on parvienne à les étouffer tous. » Les bergers d'Arcadie ont beau danser et folâtrer, on entre» voit derrière les myrtes et les rosiers un tombeau qui les » avertit qu'on ne danse pas toujours. Félicitons les anciens » d'avoir ignoré cette maladie de l'âme, eux à qui manquaient » les salutaires remèdes qui la rendent supportable et douce, ou » qui en font chérir les saintes amertumes. La loi évangélique,

[1] Tome I, p. 4.

»loi d'amour et de compassion, loi de renoncement et de sa-»crifice, est venue dire: *heureux ceux qui pleurent*; admirable »parole, qui n'avait jamais été prononcée sur la terre, sentence »profonde, divine sanction du besoin le plus intime, le plus »touchant du cœur humain! C'est au Christianisme surtout, »qu'il appartenait de montrer combien il y a de consolation, »et par conséquent combien de poésie dans le malheur [1].»

Nos lecteurs reconnaîtront là, sans doute, la plupart de leurs idées, exprimées avec précision, clarté et élégance. Il en sera de même des jugemens portés sur quelques-uns des hommes les plus célèbres de notre littérature. Nous en citerons deux.

Voici d'abord quelques lignes sur M. de Maistre, à propos d'une visite que la voyageuse fit à la femme et à la fille de cet écrivain :

« Quelques années plus tôt, j'aurais trouvé dans cette de-»meure l'homme célèbre dont les écrits ont répandu dans mon »esprit des lumières inconnues jusqu'alors; j'aurais vu et en-»tendu cet illustre membre d'un triumvirat que la Providence »a suscité dans ces derniers tems pour la défense de la vérité. »Je dois avouer qu'à la première lecture des ouvrages de cet »écrivain éloquemment original, j'éprouvai d'abord un senti-»ment un peu pénible. Il me semblait attaquer avec une préci-»sion tranchante et un dédain amer, quelques-unes de mes »affections nationales les plus chères. Je ne m'habitue pas à en-»tendre parler aussi légèrement de Louis XIV et de Bossuet. »Mais la vérité, quelque dure qu'elle soit, a un grand empire »sur l'esprit toujours avide de la connaître. Il est difficile de »résister à cette nerveuse et sévère logique qui parle en reine »dans les livres *du Pape* et *de l'Eglise gallicane*. Quant aux *Soi-»rées de Saint-Pétersbourg*, pouvais-je ne pas goûter les admi-»rables chapitres de la *prière* et de la *souffrance*, où l'auteur dé-»veloppe avec tant d'habilité la belle doctrine de l'abnégation »et du sacrifice? Malade chrétienne, j'étais dans la position la »plus favorable pour ce genre de méditations [2]. »

Pascal n'est pas jugé avec moins de finesse et de vérité :

« Cette ville de Clermont, dit-elle, est aussi le berceau de »Pascal, auteur de ces lettres appelées par M. de Maistre les

[1] Tome II, p. 189.
[2] Tome I, p. 532.

» *menteuses*, et que moi j'appellerais volontiers les *ennuyeuses*. J'y » cherche envain le sel et la grâce qui en ont fait la réputation ; » mais j'aime Pascal auteur de ces *Pensées* vives et profondes » qui furent une des mystérieuses lectures de mon adolescence. » Homme inexplicable ! pieux et mortifié comme S. Benoît, cha- » ritable comme S. Jean l'Aumônier, enfin de mœurs angéliques, » peux-tu être à la fois si rempli de fiel, de haine, et si patient, si » résigné dans les souffrances les plus cruelles, toi qui disais : *Je* » *ne suis la fin de personne ; il est injuste qu'on s'attache à moi, et je* » *tromperais ceux en qui je ferais naître ce désir....*! Ah ! mon amie, » que je suis loin de cette vertu, moi qui trouve si doux d'être » aimée [1] ! »

On doit comprendre maintenant ce que nous avons dit de la manière élevée avec laquelle sont jugées la plupart des questions d'art et de philosophie. L'ouvrage est aussi semé de semblables jugemens sur la littérature, le classique et le romantique, etc. Voici, en particulier, quelques paroles sur la *comédie*, qui nous paraissent neuves et profondes.

« La comédie n'est aliment que pour l'esprit ; il n'y a rien là » pour l'âme ; elle présente l'homme sans dignité morale ; saisit » avec finesse ses ridicules, ses travers, attaque les petites pas- » sions ; mais elle n'envisage que le côté prosaïque de la vie, » et jamais ce côté poétique, si fécond en objets d'admiration » et de sensibilité. Que lui importent la moralité des actions, les » vertus nobles et généreuses ? C'est au succès, c'est à l'habileté » qu'elle rend hommage. J'aime trop l'idéal pour me plaire à l'i- » ronie qui déprime et ridiculise [2]. »

Nous citons avec d'autant plus de plaisir ce passage, que nous pensons que le plus grand écueil, nous ajoutons le plus grand défaut des hommes et plus encore des femmes d'*esprit*, est trop souvent de consacrer cet esprit à relever et souvent à faire naître quelques ridicules. C'est un véritable malheur pour les personnes qui se laissent aller à ce travers, dont la pente est d'ailleurs facile et douce, et dont l'exercice coûte peu de chose. Quelques pointes dans l'esprit, beaucoup de glace dans le cœur, grande vanité dans l'âme, c'est ce qu'il faut pour s'attacher à faire ressortir les ridicules ; amis ni ennemis ne seront épargnés.

[1] Tome I, p. 84.
[2] Tome I, p. 434.

Malheur aux personnes qui s'en font un dangereux passe-tems : elles ne feront, elles ne sentiront jamais rien de grand ou de poétique, ni en science, ni en religion, ni en amour.

Nous avons déjà dit que nous ne voulions pas suivre l'auteur dans ses voyages ou ses visites aux lieux les plus célèbres. Pourtant nous ne pouvons nous empêcher de citer le passage suivant, où il est question d'une cérémonie qui se pratique le vendredi-saint.

« A S.-Pierre, le cardinal Castiglione exerçait les fonctions » de pénitencier *maggiore*. Son fauteuil fixé sur une estrade, » était environné d'une foule considérable de curieux; personne » toutefois ne se présentait. Enfin, un bon campagnard se pros» terna aux pieds du cardinal, sans songer aux conjectures des » nombreux spectateurs; il fit sa confession; nul n'imita son » exemple. Le cardinal distribuait de petits coups de sa baguette » dorée à une foule de personnes qui mettaient un genou en » terre en passant devant lui. Nous finîmes par faire de même.

» Agenouillée sur un banc solitaire, je restai absorbée pen» dant les ténèbres et le *Miserere*. Le bruit de la foule, pareil à » celui du flux et du reflux de la mer, me retraçait les vaines agi» tations des hommes. Le magnifique spectacle de la *croix illumi*» *née*, qui paraît au déclin du jour, me tira de ma rêverie. Cette » croix a soixante-quinze pieds de haut; elle est échelonnée de 600 » lampions; le reste de l'église est dans l'ombre : vive et belle » image de la puissance de la Croix, dont la céleste lumière dis» sipe les ténèbres du paganisme. Je m'unis à la prière des cardi» naux. Je croyais contempler l'Église catholique tout entière » dans la personne de ces vieillards, nos premiers pasteurs, » prosternés aux pieds du signe du salut. Je demandai alors par» don à Dieu des scandales qui profanaient la plus noble basili» que du monde. J'invoquais, j'implorais celui qui seul peut nous » guider au milieu des abîmes dont nous sommes environnés.
» Le coup-d'œil de ce vaste édifice était remarquable; ces jets » de lumière contrastaient avec les parties obscures; les groupes » pittoresques attireraient l'attention dans tout autre lieu. J'allais » d'un bout à l'autre de cette basilique, appuyée sur le bras du » prince de S...; la foule nécessitait cette précaution; mais je » sortis bientôt, ne voulant pas me confondre avec ces prome» neurs tumultueux. Pie VII, informé de ce scandale, avait

» donné l'ordre de briser la croix ; mais le cardinal Gonzalvi » l'ayant soustraite pendant quelques années, on en a rétabli » l'usage depuis la vieillesse du Saint-Père [1]. »

Voici quelques renseignemens qui feront plaisir aux érudits et aux bibliophiles :

« Je t'épargne d'ennuyeux détails sur les 26 salles du cabinet » d'histoire naturelle de Florence, et je m'arrêterai à la *bibliothè- » que de Médicis*, fondée par Clément VII (Médicis). Une chaîne » y retient chaque livre; elle est très-riche en manuscrits. On » m'y fit remarquer des lettres autographes de *Pétrarque*, un » exemplaire des comédies de Térence, de la main de Boccace, » qui aurait pu acquérir une plus grande et surtout une plus » douce célébrité par son érudition que par ses contes ; la pré- » cieuse et unique copie des *pandectes*, et la plus ancienne de » l'*Enéide* ; un *Tacite* et un *S.-Ambroise* avec de belles minia- » tures. L'original des œuvres de ce Père, qui s'y trouvait aussi, » a été brûlé soit fortuitement, soit à dessein. La fameuse aca- » démie de Florence porte le nom *della Crusca*; elle a pour em- » blème un bluteau avec cette devise : *il en tire la plus belle fleur*. » Son *Dictionnaire* a justifié cette prétention [2]. »

On sent combien une telle femme devait se plaire au milieu de Rome, avec ses souvenirs et ses monumens antiques, avec ses souvenirs et ses jouissances chrétiennes. Aussi s'en sépara-t-elle avec amertume. Mais on sera curieux de connaître la comparaison qu'elle fait du séjour de Rome avec celui de Paris, ou d'un château au fond d'une province.

« Que j'ai eu le cœur serré en quittant Rome ! dit-elle, écrivant » à sa mère. S'éloigner de ces augustes pompes de la religion, » s'arracher à ces sublimes souvenirs des premiers chrétiens, à » ces ruines qui sympathisent merveilleusement avec le cœur » humain, si fragile lui-même et si ruineux, est chose bien » amère et bien douloureuse. A Rome, le passé redit éloquem- » ment l'inanité des grandeurs humaines ; l'avenir apparaît sans » cesse revêtu d'immortelles espérances. L'homme placé entre » ces deux points extrêmes, apprend à sacrifier ce que le monde » appelle le bonheur. L'agitation toujours renaissante de Paris, » fatigue. Ces réputations éphémères, ces rêves de fortune,

[1] Tome I, p. 423.

[2] Tome I, p. 205.

» d'ambition ; l'égoïsme de ses habitans, produisent trop souvent de cruelles déceptions. En province, un présent étroit, » peu de passé, peu d'avenir ; — tandis que Rome grave dans la » pensée, la succession de tous les siècles, et nous rappelle constamment notre destinée. Ses souvenirs touchent ou indignent, » sans réveiller de dangereuses passions ; enfin, je ne sais quoi » de fixe, d'immuable, repose nos facultés en les vivifiant. On » y est toujours intéressé, toujours ému ; et cet intérêt, ces émotions varient à l'infini. Le charme de la solitude, l'attrait du » paysage, modifié sans cesse par les accidens de la lumière, » la magie des arts, le merveilleux de l'histoire, l'inépuisable » rêverie qui naît des ruines, vous attachent à ce séjour avec » une intensité extraordinaire [1]. »

Au reste, il ne faudrait pas croire, parce que nous avons fait principalement ressortir les mérites de l'instruction et les qualités d'esprit de l'auteur, qu'on ne trouve dans son livre que l'artiste ou le philosophe. Oh ! non : les femmes, telles que nous les louons, et telles qu'elles sont quand elles sont formées par une science complète, cette science chrétienne éclairée de foi et couronnée de grâce, conservent toute la naïveté, la candeur, et cette modestie qui fait le charme de leur caractère. La voyageuse malade n'est pas dépourvue de ces qualités ; on les voit apparaître à travers les intervalles de souffrances aiguës : ainsi elle écrit ces paroles, qui sont bien d'une femme :

« Que je suis touchée, ami véritable, de votre exactitude » à m'écrire ! Je relis votre lettre, et je me crois encore dans » les jours de consolation, où vous veniez en aide à ce cœur » plein de souffrance, alors que votre âme forte et religieuse re- » levait la mienne par un céleste espoir, et ranimait cette vie » morale qui semblait m'abandonner. Ne nous plaignons pas, » faibles lierres, tant qu'un noble soutien nous reste ; plaignons » le lierre, quand l'arbre protecteur vient à lui manquer, et » qu'il ne trouve pour appui que la froide muraille [2]. »

Ici, il ne semble entendre que la femme, avec ce besoin d'aimer qui la soutient ; mais plus loin c'est quelque chose de plus doux et de plus déchirant à la fois ; c'est la femme devenue

[1] Tome II, p. 264.
[2] Tome I, p. 17.

chrétienne, ornée, élevée, ennoblie par le Christianisme, et voyant avec courage et résignation sa jeunesse se flétrir, et la tombe s'ouvrant devant elle pour la dévorer.

« Mes poumons sont rongés par un ulcère qui fait chaque »jour des progrès; les douleurs se prolongent de la base de »la poitrine jusqu'au larynx. Lorsque j'essaye de me cou- »cher sur un côté ou sur l'autre, je suis prise d'un étouffe- »ment mortel, suite d'un épanchement dans l'intérieur de la »poitrine. Dieu seul peut me guérir. — Adèle fait mon portrait »en miniature; souvent ses yeux se remplissent de larmes, en »cherchant à fixer les traits de mon visage déjà fané comme »l'herbe des champs, et qui sera peut-être bientôt enfermé »dans la tombe... J'erre au milieu de ces pâles oliviers, dont la »teinte mourante est si bien en harmonie avec ma jeunesse flé- »trie et mes mélancoliques pensées; cependant cette nature si »riante, ces montagnes, cette mer, il faut tout quitter [1]... » Et ailleurs : « Chère Laure, je reviens dans ma douce patrie, au- »près de ma famille, de mes amis; je viens y mourir peut-être. »Mon visage ne t'offrira plus traces de fraîcheur. Te souvient-il »de cet emblême que jadis tu m'as vue dessiner : *un chien couché* »*sous un rosier*, avec la devise : *Rose passe, fidélité reste*. Il semble, »chère amie, que je pressentais dès-lors combien les fleurs de »ma jeunesse devaient être fugitives; mais combien aussi le »sentiment chez moi aurait de force et de durée [2]. »

Nous bornerons ici nos citations, d'autant plus que nous aurons à y revenir encore dans l'article suivant, qui est destiné à éclaircir un fait cité par la noble voyageuse. Nous n'ajouterons pas un seul mot d'éloge, excepté celui de dire son nom, qu'elle a caché, et que d'ailleurs plusieurs journaux ont déjà découvert à moitié. La voyageuse malade est madame *la comtesse de La Granville*, sœur de M. le duc de *Beaufort*, deux noms connus des amis de la religion. Qu'elle veuille bien nous pardonner notre indiscrétion : nous sommes à une époque où tous ceux qui aiment la religion et qui écrivent en sa faveur, doivent se faire connaître à leurs amis.

A. Bonnetty.

[1] Tome I, p. 118.
[2] *Id.* p. 66.

## Traditions payennes.

## SUR UNE PROPHÉTIE DE LA PYTHIE DE DELPHES

### CONCERNANT JÉSUS-CHRIST.

**Occasion de cet article. — Historiens qui ont cité cette prophétie :— Eusèbe, — Jean Malalas, — Timothée, — Suidas, — Cedrenus, — Nicéphore, — Baronius, — Témoignage de Cicéron et de Plutarque sur le silence des oracles. — Texte de S. Clément d'Alexandrie, qui prouve que S. Paul a cité la Sibylle. — Objections de Casaubon. — Prévention des protestans et des catholiques. — S. Grégoire, — S. Augustin. — Réponse aux objections de Casaubon. — Conclusion.**

Nous avons lu dans les *Lettres d'une voyageuse malade* [1], que l'église de *Santa-Maria d'ara cœli* fut fondée au Capitole par l'empereur Auguste, d'après une réponse de l'oracle de Delphes. L'empereur était venu interroger l'oracle pour savoir quel serait son successeur; mais la Pythie garda le silence; Auguste lui en ayant demandé la cause, elle répondit que *l'Enfant hébreu, fils de Dieu et Dieu lui même, lui avait ôté la parole*; Auguste, frappé de cette réponse, bâtit au Capitole un autel qu'il appela *l'autel du premier-né de Dieu* (ARA PRIMOGENITI DEI). « Ce » fait, ajoute la voyageuse malade, rapporté par Suidas et Nicé» phore, serait curieux à vérifier. »

C'est ce que nous allons essayer de faire.

Ce travail, au reste, est extrait de celui que nous avons annoncé plusieurs fois, sur *les prophéties des Sibylles*, et qui n'est pas encore achevé, parce qu'il est bien difficile d'offrir quelque chose de complet et d'utile sur une question que tant de grands hommes et profonds érudits nous paraissent avoir complétement embrouillée.

Nous allons ici faire l'histoire de cette prophétie, autant du

[1] Voir le précédent article.

moins que cela nous sera possible; puis nous discuterons les objections qui ont été faites contre son authenticité.

Suidas et Nicéphore, vivant au 9e et au 13e siècle, ne sont pas les écrivains qui donnent le plus d'authenticité à cette prophétie ; son antiquité est bien plus respectable.

Eusèbe, d'après Casaubon[1], est le premier qui en ait parlé. Nous avouons qu'il nous a été impossible de trouver le passage qui nous a conservé l'oracle de la Pythie. Aussi nous n'en parlons que pour répondre aux reproches de ceux qui prétendent que ce n'est que vers le 9e ou le 13e siècle qu'il en a été question.

Le premier auteur que nous trouvions est *Jean d'Antioche*, surnommé *Malalas*, mot syrien qui signifie *rhéteur* ou *sophiste*. Malalas a écrit une histoire qui va depuis Adam jusqu'à 566 après Jésus-Christ. C'est à l'époque de la naissance du Christ et du règne de Tibère, qu'il s'exprime ainsi :

« Auguste César Octavien, alla visiter l'oracle de Delphes la » 55e année de son règne, au mois d'octobre. Ayant offert le » sacrifice d'une hécatombe, il demanda à la Pythie de lui ap» prendre quel serait celui qui après lui gouvernerait l'empire » Romain. Mais la prêtresse ne lui donna aucune réponse; il fit » donc un nouveau sacrifice, et renouvela la demande en ces » termes : Pourquoi l'oracle garde-t-il le silence, et ne me » donne-t-il aucune réponse ? Alors enfin la Pythie répondit :

» *L'enfant Hébreu, Dieu, Roi des bienheureux, me prescrit de* » *quitter ce lieu et de rentrer de nouveau dans l'enfer ; retire-toi donc,* » *et ne continue pas à fatiguer mes autels*[2].

» Auguste donc ayant quitté l'oracle, et étant venu au Capi» tole, y fit construire un autel élevé, où il fit graver en lettres » latines : *C'est ici l'autel du premier-né de Dieu.* On voit encore » maintenant même cet autel au Capitole, ainsi que le rapporte » le sage Timothée[3]. »

[1] Casaubon se sert de cette expression, *Eusebius in Litteris.*

[2] Παῖς Ἑβραῖος κέλεταί με, Θεὸς, μακάρεσσιν ἀνάσσων,
Τόν δε δόμον προλιπεῖν, καὶ ἄϊδος πάλιν αὖθις ἱκέσται.
Καὶ λοῖπὸν ἄπιθι ἐκ πρὸμων ἡμετέρων.

[3] Ὁστίς βωμός ἐστιν εἰς τὸ Καπετώλιον ἕως τῆν νῦν· καθὼς Τιμόθεος ὁ

Malalas vivait au 9[e] siècle : Edmond Chilmeade, son éditeur et annotateur, n'a fait aucune remarque sur ce passage. Quant à ce Timothée dont parle Malalas, et qu'il appelle le *sage*, aucun de ses écrits ne nous est resté. C'était un chronographe dont avait parlé Hesychius, écrivain du 4[e] siècle, lequel l'appelle *chronographe ami de Dieu*. (Θεοφιλοστάτος χρονογράφος) [1].

Suidas est le 3[e] écrivain qui ait parlé de notre oracle. Bien qu'on n'ait pu déterminer l'époque où il a vécu, on s'accorde assez à le placer sous le règne d'Alexis Comnène qui a régné de 1081 à 1118. Voici le récit qu'il en fait, lequel offre quelques variantes comparé à celui de Malalas :

« Auguste César ayant offert un sacrifice, demanda à la Pythie qui serait maître après lui ; et elle lui répondit : *l'enfant Hébreu, roi des dieux immortels, m'ordonne de quitter ce temple, et de retourner de nouveau dans l'enfer ; retire-toi donc en silence, et laisse mes autels.*

» Auguste revenu d'auprès l'oracle, fit construire au Capitole un autel, sur lequel il écrivit en lettres romaines : *cet autel est celui du premier-né de Dieu* [2]. »

George Cedrenus, moine et historien du 11[e] siècle, a inséré cet oracle dans sa *Chronique* (Σύνοψις ἱστορικὴ) qui va depuis l'origine du monde jusqu'en 1057. Son récit est presque entièrement conforme à celui de Malalas, quoiqu'il assure l'avoir emprunté à Eusèbe. Son éditeur et traducteur se contente de dire avec ce dédain, et cette assurance des premiers réformateurs,

σοφὸς συνεγράψατο. *Joannes Malala*, lib. x, p. 98, dans le 23[e] vol. des *écrivains de l'histoire Bysantine*. 1733.

[1] Voir *Bibliothèque grecque* de Fabricius, article *Hesychius*.

[2] Αὔγουστος Καῖσαρ θυσιάσας ἤρετο τὴν Πυθίαν, τίς μετ' αὐτὸν βασιλεύσει· καὶ εἶπε·

Παῖς Ἑβραῖος κέλεταί με, Θεοῖς μακάρεσσιν ἀνάσσων,
Τόνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ ἀΐδην αὖθις ἱκέσθαι·
Λοιπὸν ἄπιθι σιγῶν ἐκ βωμῶν ἡμετέρων.

Καὶ ἐξελθὼν ἐκ τοῦ μαντείου ὁ Αὔγουστος ἔστησεν ἐν τῷ Καπιτωλίῳ βωμὸν, ἐν ᾧ ἐπέγραψε Ῥωμαϊκοῖς γράμμασιν· ὁ βωμὸς οὗτός ἐστι τοῦ πρωτογόνου Θεοῦ. Suidas, au mot Αὔγουστος, édition de *Kuster*. Cambridge, 1705. 3 vol. in-folio.

qui se croyaient appelés à réformer tout ce qu'il y avait d'erreurs dans les écrivains sacrés et profanes: *cet oracle est faux, de même que tous les autres* [1].

Nicéphore, moine grec qui vivait au 13[e] siècle, a aussi rapporté cet oracle; voici le récit qu'il nous en donne avec quelques nouvelles circonstances :

« César-Auguste ayant heureusement réussi dans un grand » nombre d'entreprises, et ayant reçu le premier le titre d'em» pereur, vint à l'oracle d'Apollon pythien dans un âge assez » avancé. Après avoir offert au Dieu le plus grand des sacrifices, » l'hécatombe, il lui demanda qui devait après lui gouverner » l'empire Romain; mais comme il ne recevait aucune réponse, » il fit un nouveau sacrifice, et demanda pourquoi l'oracle qui » était autrefois si parleur, gardait maintenant le silence [2]. L'o» racle ayant différé encore quelque tems, répondit enfin :

» *L'enfant Hébreu, Dieu, roi des bienheureux, m'ordonne de quitter* » *cette demeure, et de retourner de nouveau dans l'enfer; laisse-moi* » *donc, et retire-toi de ma maison.*

Après avoir reçu cette réponse, César étant retourné à Rome, » y fit construire un grand autel avec cette inscription en lettres » latines : *Cet autel est celui du premier-né de Dieu.*

Nous ne rechercherons pas quels sont les autres auteurs qui ont fait mention de cet oracle [3]; et nous arrivons de suite à Baronius, qui l'a inséré dans ses *Annales ecclésiastiques* [4] comme une pièce qui mérite croyance. A l'appui de son opinion, le savant cardinal fait observer que Cicéron lui-même avait cité comme une chose digne de remarque que l'oracle de Delphes avait cessé de faire entendre sa voix.

[1] Voir l'*édition* donnée par Jacques Goar et Ch.-Ant. Fabrot. Paris, 1647, in-fol., p. 182. Voici la variante de l'oracle d'après Cédrénus : au 2[e] vers, au lieu de ἄϊδος, il met ὁδόν, et au 3[e], au lieu de πρόμων, comme avait écrit Malalas, il a écrit δόμων, ce qui vaut mieux.

[2] Ἵνα τί πολύφθογγον μαντεῖον, νῦν ἄναυδον.

[3] On le trouve encore dans le Recueil des *oracles des Sibylles* d'Opsopœus, partie des oracles anciens, p. 18. Paris, 1607.

[4] Il faut le chercher, non dans le 1[er] volume, mais dans le volume qui précède les *Annales*, sous le titre d'*Apparatus*, édition de Lucques, 1740, p. 447.

« Ce qui est essentiel à remarquer, disait l'orateur romain dans » son livre de *la Divination* (composé l'an 710 de Rome, 44 ans » avant la naissance de J.-C.), ce qui est essentiel à remarquer, » c'est que les oracles de Delphes ne se rendent plus de la même » manière, non-seulement de notre tems, mais depuis bien » long-tems, de telle sorte qu'il n'y a rien de plus méprisé que » ces oracles. Lorsqu'on interroge les prêtres sur ce point, ils ré- » pondent que l'ancienneté a fait disparaître la vertu de ce lieu, » d'où sortait de la terre *le vent* ou *le souffle*, qui inspirait la Py- » thie, et lui faisait rendre ses oracles. On croirait vraiment » qu'il s'agit ici de vin ou de quelque salaison que le tems aurait » fait éventer [1]. »

Baronius appuie encore son opinion du passage suivant de Clément d'Alexandrie, lequel est assez remarquable pour que nous en donnions le texte avec la traduction. Clément assure d'abord que de son tems l'on conservait encore le souvenir que St. Paul s'était servi du témoignage des Sibylles, en prêchant la foi aux Grecs. Ses paroles mêmes se seraient conservées telles que nous allons les citer :

« De même, dit ce père, que Dieu voulut sauver les Juifs, » en leur donnant des prophètes, ainsi il suscita les plus sages des » Grecs, pour qu'ils fussent les prophètes de ce peuple selon sa » propre langue, et selon qu'ils pouvaient recevoir la vertu de » Dieu, et il les sépara du commun des hommes. Nous en » avons pour preuve non-seulement la parole de Pierre, » mais encore celle de l'apôtre Paul, disant : *Prenez en vos » mains les livres Grecs, lisez la Sibylle, comment elle révèle un » seul Dieu, et annonce les choses à venir ; prenez Hystaspe* (ou Hy- » daspe) [2], *lisez-le, et vous y trouverez le fils de Dieu désigné*

[1] Sed quod, caput est, cur isto modo jam oracula Delphis non eduntur, non modo nostrâ ætate, sed jam diù, jam ut nihil possit esse contemptius? Hoc loco cùm urgentur, evanuisse, aiunt, vetustate vim loci ejus, undè anhelitus ille terræ fieret, quo Pythia mente incitata, oracula ederet; de vino aut salsamento putes loqui, quæ evanescunt vetustate. *De Divin.*, lib. II, n. 57.

[2] Amien Marcellin (liv. XXIII) nous dit qu'Hystaspe était le père de Darius, et qu'il avait pénétré les secrets de l'Inde supérieure. — Agathien de Myrinne, historien du 6e siècle (liv. II), appelle Hystaspe le père des Grecs

» *d'une manière bien plus éclatante et bien plus évidente, et comment* » *plusieurs rois se réuniront contre le Christ, animés de haine contre lui* » *et contre ceux qui portent son nom, et contre ses fidèles, et contre son* » *attente et son arrivée* [1].»

**Casaubon voulut répondre à l'ouvrage du savant cardinal, et il s'éleva en particulier contre l'*introduction*, et contre le témoignage tiré des Sibylles [2]. On ne saurait en être étonné quand on fera attention que des protestans ont fait de suite profession de rejeter la tradition catholique, celle qui touchait à la base et à la constitution de la foi; à plus forte raison devaient-ils s'élever contre des traditions et des témoignages qui peuvent tout au plus avoir une valeur historique et une autorité humaine. Nous ne voulons pas ici traiter la question générale de l'autorité des livres Sibyllins, mais sans sortir de la question particulière qui nous occupe, nous devons en outre faire remarquer quelles étaient les erreurs et aussi quels les préjugés qui alors ont porté tant de savans personnages, même catholiques, à rejeter avec dédain, sans choix et sans restriction toutes les prophéties Sibyllines; ces erreurs proviennent ou de l'ignorance de cette époque ou de quelques préventions.**

et l'inventeur de l'art magique; il regarde comme une chose douteuse qu'il soit le même que le père de Darius. Quoi qu'il en soit, S. Justin, au 2e siècle, nous apprend qu'Hystaspe avait prédit que tout devait périr par le feu (2e apologie), et Lactance, au 3e siècle, qu'il avait annoncé, avant la fondation de Troie, la ruine de l'empire Romain (liv. III, ch. 16).

[1] Κατάπερ Ἰουδαίους σώζεσθαι ἐβούλετο ὁ Θεὸς τοὺς προφήτας διδούς, οὕτως καὶ Ἑλλήνων τοὺς δοκιμωτατους, οἰκείους αυτῶν τῆ διαλέκτῳ προφήτας ἀναστήσας, ὡς οἷοίτε ἦσαν δέχεσθαι τὴν παρὰ Θεοῦ εὐεργεσίαν, τῶν χυδαίων ἀνθρώπων διέκρινεν· δηλώσει πρὸς τῷ Πέτρου κηρύγματι, ὁ ἀπόστολος λέγων Παῦλος· Λάβετε καὶ τὰς Ἑλληνικὰς βίβλους· ἐπίγωντε Σίβυλλαν, ὡς δηλοῖ ἕνα Θεὸν, καὶ τὰ μέλλοντα ἔσεσται, καὶ τὸν Ὑστάσπην λαβόντες, ἀναγνώτε· καὶ εὑρήσετε πολλῷ τηλαυγέστερον καὶ σαφέστερον γεγραμμένον τὸν υἱὸν τοῦ Θεοῦ, καὶ καθὼς παρά ταξιν ποιήσουσι τῷ Χριστῷ πολλοὶ βασιλεῖς, μισοῦντες αὐτὸν καὶ τοὺς φοροῦντας τὸ ὄνομα αὐτοῦ καὶ τοὺς πιστοὺς αὐτοῦ, καὶ τὴν ὑπομονὴν καὶ τὴν παρουσίαν αὐτοῦ. *S. Clément Stromates*, lib. VI, Lugduni Btava., 1616, p. 485. — Paris, 1641, p. 636

[2] Isaaci Casauboni, *de rebus sacris et ecclesiasticis exercitationes* XVI. Londini, 1614, in-fol.

D'abord à cette époque de la renaissance, catholiques et protestans étaient trop engoués de la philosophie grecque; ils la regardaient comme la seule qui existât, et n'en soupçonnaient pas d'autre. Ils ne savaient pas en particulier que la plupart des dogmes primitifs se sont conservés dans les livres chinois et indiens, avec une évidence qui nous étonne, et qui nous reporte au tems, aux mœurs et aux croyances des patriarches.

Cette ignorance était cause que lorsqu'ils trouvaient dans les auteurs payens quelque parcelle de vérité biblique, ils en étaient bien embarrassés parce qu'ils ne savaient comment concilier ces vérités avec les croyances chrétiennes. Car une de leurs principales erreurs était encore de ne pas croire à une révélation primitive faite à Adam et transmise par les fils de Noé dans tout l'univers, et renouvelée et entretenue par les livres des Juifs, disséminés tout exprès dans tout l'Orient; et dont la science moderne vient de retrouver des traces indélébiles. Dans les paroles des Sibylles et dans les croyances orientales les plus rapprochées des nôtres, nous voyons, nous, et avec une entière raison, des restes, des fragmens des révélations primitives ou juives; et aussi nous les comprenons très-bien. Mais à cette époque, catholiques et protestans n'y voyaient qu'une révélation directe faite par Dieu lui-même ou par le Diable, sans admettre de milieu. On conçoit alors que la question était difficile à résoudre. Cependant quelques pères avaient pu les mettre sur la voie; St.-Grégoire de Nazianze avait dit expressément « que tout » ce que les Sibylles avaient dit de Dieu, elles ne l'avaient pas » appris, par une révélation divine, mais l'avaient pris dans » les livres des Juifs qu'elles avaient lus [1]. » St.-Augustin ne fait pas difficulté de les faire entrer dans la Cité de Dieu [2]. Malgré ces témoignages, les savans du 16e et même du 17e siècle pensaient un peu et même beaucoup comme les Grecs et les Romains, qui regardaient le reste des peuples *comme des barbares.*

Cependant les témoignages qui prouvaient que les Gentils avaient eu connaissance de quelques-uns de nos mystères, et en particulier de la venue du Christ libérateur, étaient si nom-

[1] Οὐ θεόθεν, βίβλων δὲ παραβλέψαντες ἐμεῖο. *Carmen ad Nemesium.*

[2] Livre XVIII, ch. 23. — Voir aussi St. Jérôme, dans le livre I *contre Jovinien.*

breux et si concluans, que Casaubon lui-même ne pouvait s'empêcher de les admettre ; mais il avait trouvé un admirable moyen de se délivrer des difficultés que nous avons exposées, ce moyen, le voici : c'était de considérer les Sibylles, ni plus ni moins que comme des espèces d'*Anesses* que Dieu avait fait parler, comme il avait fait parler celle de Balaam [1].

Pour nous, qui n'avons pas besoin d'ôter l'intelligence aux peuples païens pour leur permettre d'avoir eu connaissance de quelques-uns de nos mystères, nous nous prononcerons beaucoup plus timidement sur l'authenticité ou la non authenticité de la prophétie qui fait le sujet de cet article. Nous avouons même sincèrement que tous ces récits ne nous paraissent pas revêtus de preuves entièrement irréfragables ; mais en même tems nous dirons que rien de plus facile que de répondre aux objections de ceux qui se sont inscrits contre elle, et en particulier aux reproches que Casaubon fait à Baronius.

D'abord, il l'accuse de mal comprendre le texte de Cicéron, qui n'aurait pas dit que l'oracle de Delphes ne rendait plus *aucune réponse*, mais seulement qu'il ne parlait plus *en vers* comme l'ancienne Pythie.

A cela, on peut répondre qu'à la vérité l'oracle donna encore quelques réponses du tems de Cicéron, et même après lui ; mais que cela n'empêche pas que l'orateur romain a pu dire que l'oracle ne parlait plus, soit parce que son temple n'était plus fréquenté, soit parce que c'est un fait que non-seulement l'oracle de Delphes, mais encore les autres oracles devenaient successivement muets [2]. Plutarque a écrit un livre entier

[1] Neque nos sanè negamus multa *divinitùs* potuisse dici à paganorum vatibus, non minus quam ab *asinâ* Balaam. L'*ouvrage cité*, p. 74.

[2] Un des derniers traducteurs de Cicéron, M. Victor Leclerc, s'étonne qu'on ait tant disputé sur le sens de ce passage, et croit que *isto modo non eduntur*, signifie qu'à cette époque les rois ne venaient plus consulter les oracles. Mais il se trompe évidemment ; car le *défaut d'exhalaison de la terre*, qu'allèguent les prêtres, ne peut s'appliquer à ce que les rois viennent ou ne viennent pas, mais à la Pythie elle-même, et au changement qu'elle avait subi. — Cicéron, d'ailleurs, avait déjà fait remarquer, N° précédent, que, dès le tems de Pyrrhus, la Pythie ne parlait plus *en vers*. Voir cette traduction, t. XXVI, note 32, p. 320.

sur *les oracles qui avaient entièrement cessé* [1]; il y fait remarquer en particulier la Béotie, si célèbre par ses nombreux oracles, qu'on lui avait donné le nom de *prophétesse* (μαντεῖα), et qui de son tems n'avait plus qu'un petit oracle près de la ville de *Lebadea*. Plutarque a composé aussi un traité sur l'usage où était alors la Pythie *de ne plus parler en vers* [2]; il en donne une raison curieuse.

« C'est être insensé, dit-il, dans un moment où l'état des » choses a complètement changé de venir reprocher au dieu de ne » plus communiquer avec les mortels de la même manière qu'au» trefois, mais d'en avoir adopté une nouvelle [3]. » —On pensera ce que l'on voudra de cette explication, mais on conviendra que c'est une faible raison que de ne pas croire à l'oracle que nous avons cité, précisément parce qu'il se compose de trois vers, ou plutôt de deux, car on remarque avec raison que le troisième est incomplet; et l'on ne peut que sourire, lorsque le critique protestant s'étonne qu'on ait pu rapporter à la Pythie un oracle écrit en hexamètres, et s'écrie : « Je ne puis reconnaître là le » bon sens ordinaire de Baronius, mais j'y vois au contraire la » preuve d'un grand défaut de jugement (*sed magnam potiùs » ἀκρισίην*). »

Quant au témoignage de saint Clément, Casaubon ne prend pas la peine de le réfuter, il se contente de dire dogmatiquement : *Cette tradition ne mérite aucune croyance* (traditio ea est nullâ fide digna). L'autorité de Suidas n'est pas assez ancienne pour mériter croyance (cela est vrai, mais cela ne prouve rien contre la prophétie); Nicéphore est le *plus vain*, le *plus futile*, et le *plus fabuleux des écrivains*; ce n'est pas un *historien, mais un misérable chanteur de fables et de niaiseries* [4] (Cela peut encore être vrai jusqu'à un certain point, mais aussi on ne peut nier qu'il n'ait recueilli de précieux fragmens des auteurs anciens). Au reste on remarquera que Casaubon ne dit rien d'Eusèbe, plus ancien et aussi plus croyable.

[1] Περὶ τῶν ἐκλελοιπότων χρηστηρίων.

[2] Περὶ τοῦ μὴ χρᾷν ἔμμετρα νῦν τὴν Πυθίαν, vers la fin.

[3] *Œuvres morales* de Plutarque, par l'abbé Ricard, tome v, p. 180.

[4] *Vanissimus, futilissimus, fabulosissimus.* — Non συγγραφεὺς, sed μύθων καὶ λήρων ῥαψῳδός.

La seule objection valable est celle qui fait observer qu'il faudrait conclure des prophéties payennes, que Dieu a accordé aux Grecs une connaissance plus explicite de nos mystères qu'aux Juifs eux-mêmes. Ceci, comme on le voit, ne regarde pas l'oracle dont nous parlons en ce moment, mais les autres vers Sibyllins qui donnent en *acrostiche le nom même de Jésus-Christ*. Nous n'y répondrons pas aujourd'hui, nous dirons seulement, 1° que nous ne croyons pas que tous les vers Sibyllins soient authentiques, mais que ce n'est pas une raison pour les rejeter tous; 2° que l'histoire authentique de l'adoration des mages, qui partent du fond de l'Orient, et qui arrivent à jour nommé pour venir adorer l'*Enfant hébreu*, prouve d'une manière irréfragable, ou que Dieu communiquait quelquefois avec les Gentils par des révélations immédiates, ou qu'ils avaient conservé des traditions beaucoup plus explicites et beaucoup plus exactes que nous ne le croyons.

Disons en finissant, que la prophétie de la Sibylle n'est pas entourée d'une authenticité assez grande pour qu'on soit obligé de lui accorder une foi entière et absolue, mais qu'aussi il y a un peu de témérité à décider hardiment et dogmatiquement qu'elle est fausse, et, suivant l'expression de *Xilandre*, à dire : *Cet oracle est faux, de même que tous les autres de ce genre* [1]. Nous dirons au contraire fort modestement que tous ceux qui refusent de croire à cet oracle, donnent leur foi à plusieurs événemens moins bien attestés que l'oracle de la Pythie sur la venue du Christ.

A. BONNETTY.

[1] Oraculum hoc mendosè, ut omnia alia oracula, scriptum est. *Malalas*, édition de *Xilandre*, note 84.

## Variétés.

# VISITE A SAINT-HUGON.

C'est par une matinée de septembre, rafraîchie d'une douce pluie tombée dans la nuit, que je me dirigeai vers le couvent de S.-Hugon, succursale de la Grande Chartreuse. Cette antique et belle abbaye est située sur le Bens, ruisseau qui sépare la belle vallée de Gresivaudan de celle d'Aiguebelles, non moins admirable par son site et ses productions, que par ses antiquités. En posant le pied sur le territoire de la Savoie, je laissai à ma gauche le village d'*Arvillard*, où la vue du voyageur s'arrête sur le château carré qui s'élève sur la montagne, et où s'offre à l'œil la forêt de S.-Hugon, qui présente un panorama imposant avec ses côteaux couverts de vignes montées sur des grilles de bois. J'entrai peu après dans un sentier qui s'élevait par une montée fort douce, laquelle dans des tems plus heureux pour ces pays, était une voie large et praticable aux voitures, comme aux approches d'une grande ville; mais c'est que les hommes qui habitaient ces lieux, donnaient le tems qu'ils ne consacraient pas à la prière, à adoucir l'âpreté des routes, et à faciliter la voie aux heureux et aux malheureux qui venaient les visiter. Après une heure de marche, j'entrai dans une allée de pins et de mélèzes, dont l'âge devait être celui de la création de l'univers, tant ils étaient majestueux.

Au sortir de ce bois, que le chemin traverse, j'arrivai sur un tertre élevé, et alors S.-Hugon, la vieille abbaye, apparut subitement à mes regards, entourée de ses ruines et de ses souvenirs. Sur la place qui est près de l'entrée, long-tems je laissai errer mes yeux avec respect sur ces vastes décombres qui présentent encore un air de grandeur qui en impose; je considérais

avec émotion cet immense bâtiment en ruines; le portail, seul monument conservé presque en entier, est de pierre marbrée, élégant et solide; mais c'est en vain que j'attendis que les portes s'ouvrissent, et qu'un frère vînt m'introduire dans les cours et appartemens intérieurs. Je m'avançai au milieu de cette solitude, où tout est bouleversé de fond en comble, à l'exception d'une partie de l'escalier, des salles des visiteurs et de quelques cellules. Mais de tous les bâtimens qui formaient la cour intérieure, l'église même, dont on vantait la construction et les décorations, tout a disparu; on n'y voit plus que des décombres où croissent les ronces et les épines, où la chauve-souris vient se blottir, et le hibou faire entendre son chant monotone. Cependant du milieu de ces ruines je vis s'élever comme une étoile dans une nuit obscure, une croix, une croix, symbole de la vie et de la mort. C'était la mort qu'elle désignait ici. Je m'approchai de ce symbole d'espérance, planté au milieu des misères et des désespoirs de ce monde, et après une courte prière je m'assis sur la terre des tombeaux; et mes esprits fatigués d'émotions pénibles et de souvenirs douloureux, y reprirent un peu de force et de vigueur; et puis je me mis à rêver.

C'est ici, me disais-je, que vivaient de saints cénobites, étrangers aux choses de ce monde; ils chantaient avec amour des hymnes pacifiques en l'honneur du Seigneur; du sein de ces murailles ne sortaient point des hommes d'armes, allant porter la guerre sur les terres du seigneur voisin, et l'épouvante au sein des pauvres familles des bourgs environnans; la charité chrétienne, les mains remplies d'offrandes, sortait seule de ces longs corridors, et allait alimenter le pauvre, l'orphelin, le souffreteux, le voyageur.....; et cependant le fer et le feu se sont rués sur ces murailles, et ses faibles solitaires en ont été chassés...!

Cependant j'aurais désiré rencontrer quelqu'un qui m'eût donné des renseignemens sur les derniers Chartreux qui avaient habité ces lieux avant que la tourmente des révolutions eût soufflé dans ces solitudes; mais personne ne pouvait répondre à mes demandes; le garde-forêt n'y était que depuis peu; les douaniers sardes, qui habitaient la partie du bâtiment qui reste encore, étaient plus occupés de la surveillance des contrebandiers que du souvenir des anciens propriétaires. Mais comme

auprès d'eux habitait encore le directeur d'une usine considérable, j'espérai obtenir de lui quelques renseignemens. Je fus le voir: son abord était agréable; je le trouvai à son laboratoire, occupé de chimie; je lui parlai de l'objet de ma visite, mais il ne me répondit qu'en me parlant du minerai qui entrait dans son usine, et de celui qui était le plus productif; du nombre d'ouvriers qu'il employait, du charbon qu'il consumait, et du revenu des deux hauts fourneaux et des quatre forges qui étaient sous sa direction, et que je fus obligé d'aller visiter avec lui. Je le quittai, emportant le regret de n'avoir rien appris sur les personnes qui avaient habité ces déserts; car on doit lui donner ce nom, S. Hugon se trouvant au milieu d'une vaste forêt, où le cerf et le chamois bondissent, et l'ourse élève ses petits. Je retournai sur mes pas, je pris un sentier à gauche qui devait me conduire sur un pont appelé *pont du Diable*. Après une demi-heure de trajet je vis ce travail extraordinaire, que l'on croirait exécuté à l'aide de puissances surhumaines, mais que l'on doit au seul génie et à la patience de ces solitaires; je le considérai avec surprise; il est en pierres de taille, et ne forme qu'une arche ayant cent soixante pieds de haut; il commence à se détériorer, et personne ne le relevera plus quand il se sera écroulé.

Après quelques minutes de repos, je le traversai, inquiet d'avoir manqué le but de mon voyage, lorsqu'en m'enfonçant de nouveau dans la forêt, je vis venir un vieillard dont les cheveux blancs tombaient en désordre sur les épaules, et qui, à l'aide d'un bâton, portait un fagot de bois sec, destiné sans doute à son foyer. Je l'abordai avec respect, mais avant que je lui eusse fait aucune question, il me demanda comment j'avais osé m'engager dans ces taillis; sa voix était grave et forte, ses yeux brillaient sous de larges sourcils blancs, toute sa figure portait l'empreinte de la franchise et d'une majesté suave et tranquille. Je l'interroge, oh bonheur! il avait connu ces Chartreux, il avait été admis dans leur couvent, reçu leur hospitalité, et son cœur palpita quand il put parler des derniers jours qui avaient passé sur S.-Hugon; voici ce qu'il me dit:

« Avant qu'un esprit de vertige se fût emparé de la génération qui vient de passer sous mes yeux, des hommes qui ne travail-

laient que pour la gloire de Dieu, et pour venir en aide à leurs frères, s'étaient retirés sur ces hautes montagnes. 70 chartreux et 30 autres frères appartenant à diverses confréries étaient venus s'établir ici; long-tems ils y vécurent heureux, parce que par leurs prières les dons du ciel étaient tombés sur ces contrées. Entre les chefs qui les avaient guidés, au premier rang se plaçait leur dernier supérieur, don Rousset, aussi distingué par son esprit et ses lumières que par sa grande charité; au second, le procureur Burdet, âgé de 60 ans, homme profond, actif et industrieux; à lui seul pesait la surveillance des hauts fourneaux et des forges que faisaient valoir les frères; car tous se livraient à des occupations manuelles, les uns à la fonte du minerai, d'autres à étirer le fer sur l'enclume, ceux-ci à exploiter le charbon, ceux-là à creuser la mine ingrate; d'autres étaient maçons, travaillaient aux routes, et ceux qui n'avaient plus la force de suivre ces durs travaux, donnaient leurs soins à leurs frères malades, et veillaient à la distribution du pain, qui avait lieu tous les vendredis pour tous ceux qui se présentaient, nonobstant les secours qu'ils portaient eux-mêmes aux familles pauvres d'alentour. Aussi les bénédictions pleuvaient sur eux, et jamais l'on n'aurait cru qu'un jour ils seraient poursuivis comme des bêtes fauves, eux dont toutes les pensées et les peines se portaient vers le soulagement de l'humanité. Mais Dieu dont les décrets sont impénétrables en avait ordonné autrement; la révolution de 1789, les avait épargnés à sa naissance: que devait-on envier à des gens qui ne pensaient qu'à servir Dieu et à être utiles au prochain, distribuant tout leur revenu, qui était de 60,000 fr., ne conservant pour eux que ce qui était nécessaire pour soutenir leur corps, qu'ils fortifiaient plus par la prière que par les alimens? mais la haine marchant à grands pas, ils craignirent avec raison la hache des satellites de Robespierre, et évacuèrent en 1792, l'asile qui leur servait de retraite, et que leurs prédécesseurs occupaient depuis des siècles.

» Espérant que des jours heureux reviendraient, ils confièrent ce qu'ils avaient de plus précieux à un de leurs serviteurs qu'ils avaient comblé de bienfaits, et qui pour récompense les trahit en gardant leur dépôt, tant il est vrai de dire qu'on est le plus souvent abandonné par ceux qu'on a le plus aimés; comme un

nouveau S.-Pierre, il a renié ses maîtres; mais s'est-il repenti comme lui? hélas, non !... »

Le vieillard se tut, des larmes coulaient de ses yeux, mais de son bâton il m'indiquait à l'horison, les immenses propriétés qui avaient appartenu aux moines; je lui demandai alors, les recherches que j'avais faites auparavant ayant été vaines, s'il ne savait pas qui était en possession de leur bibliothèque qu'on disait précieuse; il me répondit en soupirant, que sans doute elle avait été brûlée ou disséminée par ceux qui avaient présidé à la dévastation du couvent.

Je quittai alors ce bon vieillard, dont je pressai la main avec respect, et je retournai le cœur rempli de ce que je venais de voir et d'entendre. Comment, me disais-je à moi même, peut-on encore qualifier d'ignorans et d'inutiles, ces solitaires qui se vouaient au culte de Dieu, et au soulagement de l'humanité? n'est-ce pas à eux que l'on doit tant de monumens qui font encore notre admiration? n'est-ce pas eux qui ont enrichi nos bibliothèques, et que sur leurs exemples tant de savantes institutions ont été fondées? Silence donc et respect pour eux, car ils n'ont pu revoir les lieux où ils avaient coulé des jours de paix; la plupart ont péri en exil, et les autres n'ayant trouvé à leur retour que misère et dévastation, après avoir pleuré sur leur chère abbaïe, ont été rejondre leurs frères à la grande Chartreuse.

Eugène Bonnetty.



# Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**ITALIE, ROME.** *Fête de la Propagande; exercice littéraire en trente-sept langues.* — La fête de l'Epiphanie, qui est la fête de la Propagande, a été célébrée avec pompe au collége de cet établissement le jour de la fête; outre la messe solennelle, il y a eu toute la matinée des messes dites en plusieurs sortes de langues par des prêtres des diverses nations, chacun suivant le rit de son église; ainsi dans une chapelle, on entendait une messe *grecque*, dans une autre en *arabe*, dans une autre en *syriaque*, en *chaldéen*, en *arménien*, etc.

Le dimanche dans l'octave de la fête, a toujours lieu un exercice public ou *académie*, où les élèves venus de toutes les parties de la terre pour se préparer à prêcher l'Evangile chez les peuples infidèles, récitent des compositions littéraires dans les langues qui se parlent et s'enseignent au collége. Ces compositions sont en l'honneur de l'Enfant-Jésus et des Mages.

Cette année on en a récité en *trente-sept langues différentes*.

Il y avait là cinq Arméniens, cinq Chaldéens, cinq Syriens, trois Maronites, un Géorgien, un Abyssin, un Egyptien, deux Chinois, deux de l'Archipel grec, deux Illyriens, un Bulgare, un Moldave, un Albanais, un Polonais, deux Allemands, un Suisse, un Hollandais, un Parisien, un Irlandais, huit Américains de l'Amérique du nord, dont un de la nouvelle Ecosse, un du Canada, cinq des Etats-Unis, et un de la Californie, etc. Ils ont récité des poésies dans leurs diverses langues.

C'était une chose fort curieuse, et on eût cru être au tems des apôtres : *Audiebat unusquisque linguâ suâ illos loquentes.* Il n'y a assurément pas dans tout l'univers d'établissement de cette nature. La foi seule et la charité ont pu concevoir, créer et soutenir cette vaste institution. Cet exercice attire toujours un nombreux concours d'étrangers. On a remarqué cette année deux élèves *Chinois* qui ont récité un dialogue suivi d'une chanson ; il y a eu des pièces en *cophte*, en *éthiopien*, en *grec* et en *arménien*, tant littéral que vulgaire, en *mandaïque*, en langue des *Curdes*, en *celtique*, etc.

**SAVOIE, TURIN.** *Profession de foi de Silvio Pellico.* — « Ayant lu un livre publié à Londres sous le titre de *Le mie Confessioni a Silvio Pellico*, dont le malheureux auteur (Guido Sorelli, Florentin, et de famille catholique) rapporte qu'il s'est fait protestant, et semble supposer que j'approuve son apostasie, je crois convenable de déclarer ce qui suit :

» Je n'ai jamais connu le jeune infortuné qui m'adresse son coupable livre, et je fais des vœux pour qu'étudiant mieux la religion, et recourant plus dignement aux lumières de la grâce, il s'aperçoive que les bases de l'Eglise catholique, apostolique et romaine sont inébranlables, et pour qu'il retourne dans le sein de cette vénérable mère, que maintenant il méconnaît et qu'il outrage.

» Je supplie les journalistes bienveillans de publier cette déclaration.

» Turin, 15 janvier 1837. « SILVIO PELLICO. »

**IRLANDE, DUBLIN.** *Refus des évêques catholiques d'être payés par l'état.*—Les prélats catholiques Irlandais se sont réunis à Dublin en assemblée générale, le 13 de ce mois, et ils ont pris les résolutions suivantes : « Alarmés du rapport qui doit être fait selon toute apparence, pendant la session prochaine du parlement, et qui aurait pour objet de fixer au nom de l'état un fonds pour défrayer le clergé catholique irlandais, nous regardons comme un devoir sacré qui nous est imposé de ne pas nous quitter sans exprimer notre entière désapprobation d'une pareille mesure, et notre ferme détermination de la combattre par tous les moyens en notre pouvoir, comme contraire à l'indépendance de l'église catholique irlandaise, et à la conservation de la pureté de notre sainte religion dans notre pays. » (*Morning-Herald.*)

**ANGLETERRE.** *Augmentation du nombre des évêques catholiques.* — « Nous apprenons, dit un journal anglais, qu'on se propose d'augmenter le nombre des évêques de l'église catholique romaine. Depuis le règne de Jacques II les six comtés septentrionaux d'Angleterre avec le Cheshire et l'île de Man ont été soumis à la juridiction d'un vicaire apostolique : c'était imposer à ce prélat des fonctions disproportionnées avec les forces d'un seul homme. L'Yorkshire seul, tant à cause du nombre que de l'étendue de ses congrégations catholiques suffirait pour occuper un évêque. Nous apprenons que ce projet sourit au clergé catholique et aux fidèles. » (*Preston Chronicle.*)

# ASIE.

ᴉIE. *Etat des missions.* — *Mort de trois missionnaires.* — MM. de ˌazare ont appris, par leur correspondance en Syrie, la mort de ʳergne, archevêque d'Iconium, vicaire apostolique d'Hiérapolis, ;ué du Saint-Siége auprès des catholiques de Syrie. Le prélat a ıbé à une fièvre bilieuse et inflammatoire. Il se trouvait alors à kir, en Mésopotamie. C'est une grande perte pour les missions mort d'un prélat de ce mérite, dans la force de l'âge, et qui était ai peu de tems dans ce pays.

Jean-Baptiste Auvergne, né dans le diocèse de Nîmes, fut un des rs membres de la société des missionnaires formée par M. Rozan. ıa des missions dans plusieurs villes, et fut attaché pendant quel-ns à l'église Sainte-Geneviève. Obligé de quitter la France en il se retira à Rome. C'est là que la Propagande fit choix de lui envoyer comme délégué et visiteur auprès des catholiques de Syrie ypte. Il fut sacré à Rome le 1er mai 1833, sous le titre d'archevê-conium ; il était en outre vicaire apostolique d'Hiérapolis. Après re, il vint en France, et partit de Toulon le 2 novembre 1833, e corvette de l'état. On trouve plusieurs lettres du prélat dans les s *de la Propagation de la Foi*. Il y a entre autres dans le tome vm ;s extraits d'une lettre du vénérable délégué sur la situation des ıs du pays. M. Auvergne résidait ordinairement à Antoura, mais geait beaucoup pour visiter les lieux soumis à sa juridiction. Son n activité, sa sagesse, auraient rendu de grands services dans ces s, si dépourvues d'ouvriers évangéliques. M. Auvergne n'avait ans.

erte est d'autant plus grande, que dix jours après, le typhus, qui ravages en Syrie, a emporté M. l'abbé Guinoir, son grand-vi-et précédemment supérieur du petit-séminaire de Beaucaire. inoir était parti de France avec le prélat, et arriva avec lui en Sy-nois de janvier 1834. Il le suivit dans ses courses. On trouve aussi s lettres de lui dans les *Annales de la Propagation de la Foi*. Cet ıt prêtre était encore moins âgé que M. Auvergne, et c'est une alamité que la mort simultanée de ces deux missionnaires. C'est au octobre dernier que ce triste événement a eu lieu. M. Guinoir est ussi à Diarbékir.

ıuguste Teste, missionnaire Lazariste, résidant à Tripoli de Syrie, t aussi, le 22 octobre, des suites d'une fièvre bilieuse et inflam-e; M. Teste n'avait que 29 ans. Il était entré dans la congrégation 7, et était parti pour les missions de Syrie en 1831. Les mêmes

lettres annonçaient que M. Poussou, de la même congrégation, préfet apostolique, avait failli succomber à la même maladie; il en fut atteint à Sgorta, et se trouva bientôt à toute extrémité; heureusement M. Leroy, supérieur de la mission des Lazaristes, à Antoura, averti à tems, s'empressa de se rendre auprès de lui avec un médecin de Bayrout. Les soins administrés au malade eurent le plus heureux succès, et maintenant M. Poussou est rétabli.

**IRAC-ARABI. BAGDAD.** *Retour de l'expédition du capitaine Chesney sur l'Euphrate.* — Les détails que l'on va lire feront plaisir à nos lecteurs en leur apprenant que cette expédition, qui peut donner l'espoir de connaître un jour les ruines de Babylone, a réussi jusqu'à un certain point. L'expédition, après avoir descendu l'Euphrate jusqu'à son embouchure, et avoir reçu la malle des Indes, est remontée par le fleuve du Tygris qu'elle explore en ce moment.

A bord du bateau à vapeur l'*Euphrate*, près *Bagdad* (sur le Tygris), le le 18 septembre 1836.

« Après la perte du *Tygris*, dont vous devez déjà avoir été informé depuis long-tems [1], l'*Euphrate* continua seul sa marche sans rencontrer aucune difficulté ou accident sérieux jusqu'à son arrivée à Limloon. Là commencent les marais de ce nom, d'une étendue de près de 46 milles et parsemés d'obstacles nombreux; le lit du fleuve devient alors si étroit que par fois il n'a pas plus de 35 pieds de large; il se trouve en outre coupé, tous les 200 mètres, par des tournans excessivement rapides. Nos roues souffrirent beaucoup, et le bâtiment ne put marcher qu'avec une extrême pesanteur. Cependant nous nous trouvâmes encore très-heureux d'avoir traversé ces parages comme nous l'avons fait.

Ce fut immédiatement après avoir dépassé ces marais que nous fûmes attaqués pour la première fois par les Arabes, race très-mauvaise dans ces parages, et qui firent en sorte de se quereller bien vite avec nous pour avoir une occasion de piller le bâtiment; mais tout se termina par un très-court engagement dans lequel quatre des leurs furent tués. Nous n'eûmes personne de blessé à bord. Au-dessous de ces marais, le fleuve devint très-large et très-profond, de sorte que nous arrivâmes le 10 juin à *Bassora* (ou Basra), deux jours après notre combat. Ne trouvant aucune ressource dans ce misérable trou, pas même une planche pour radouber, le colonel se décida à se rendre à *Bushire* [2], voyage qui fut extrêmement dangereux pour nous. Plusieurs fois, en effet, nous fûmes sur le point d'être entraînés par les courans maritimes; mais, après de nombreux efforts,

[1] Voir Numéros 73 et 76, t. XIII, p. 80 et 309 des *Annales*.
[2] Sur une des embouchures de l'Euphrate et du Tygris.

nous parvînmes à nous mettre en sûreté, et nous commençâmes aussitôt à radouber, ou du moins à reconstruire les parties supérieures du bâtiment, assistés dans cette opération par deux bâtimens de l'honorable compagnie des Indes, en station dans ces parages.

Pendant notre séjour le gouvernement de *Bombay* (dans l'Inde) nous dépêcha un bâtiment fin voilier, chargé d'approvisionnemens de toute espèce, qui furent reçus avec grand empressement, attendu que nous n'avions pas toujours vécu dans l'abondance jusqu'alors; car il est certain que durant le cours de notre voyage par terre nous aurions pu sauver la vie de plusieurs hommes si nous n'avions pas manqué des premières nécessités. Nos réparations une fois terminées, nous remontâmes le fleuve, remorqués par l'*Elphinstone*, appartenant à la compagnie, et arrivâmes sains et saufs, le 1er septembre à *Bassora*. Nous remontâmes ensuite le *Karoon* à plus de 70 milles et reconnûmes que la navigation était très-facile sur cette rivière, qui n'offre cependant pas plus de 6 pieds d'eau dans cette saison. Le 13 septembre la malle que nous avons à bord nous arriva à *Mahamra*, situé à 120 milles au-dessous de *Bassora*; et comme on en attend à chaque instant une beaucoup plus importante par le bateau à vapeur venant de l'Inde, le colonel a décidé qu'on la transporterait par le fleuve de *Tygris* jusqu'à *Bagdad*.

Nonobstant la différence de profession des personnes qui composent l'expédition, la plus parfaite harmonie a régné parmi nous jusqu'à présent.

19 septembre.

Nous sommes arrivés aujourd'hui à *Bagdad*, après avoir été retardés considérablement dans notre marche par le manque de combustibles. La moitié de la partie supérieure de ce fleuve est très-mauvaise et pleine de bancs de sables. *Bagdad*, la ville célèbre des Califes, est une ville sale et mal bâtie avec deux ou trois jolies mosquées qui, vues du fleuve, produisent un assez bel effet; les bazars y sont plus beaux qu'à *Alep*; mais *Smyrne* et *Alexandrie* lui sont infiniment supérieures en toute chose. On porte la population à 25,000 âmes depuis la dernière peste. Le colonel a reçu de bonnes nouvelles d'Angleterre; les ministres sont très-satisfaits de ce que nous avons fait et nous autorisent à continuer.

Voici les dimensions de l'*Euphrate*: Longueur du pont, 108 pieds; longueur de la quille, 96 pieds; 6 pouces seulement de la quille au flanc; il ne tire que 3 pieds 2 pouces d'eau et porte à bord pour 5 jours de combustibles; la force de ses machines est de 25 chevaux, et il marche à raison de 9 3/4 nœuds par heure, quand les eaux sont calmes. Il était destiné à naviguer sur l'Euphrate dans la saison des hautes eaux, et le *Tygris*, le bâtiment qui a fait naufrage, dans les basses eaux.

— Une autre lettre de Bagdad, datée du 3 décembre, annonce que le bateau à vapeur l'*Euphrate* était retourné à *Bassora* après s'être arrêté cinq jours à *Bagdad*. Il avait remonté l'Euphrate ; mais arrivé à *Sekeit* et *Sciona*, le peu de profondeur de l'eau l'avait forcé de s'arrêter et de retourner à *Bassora*. Le colonel Chesney s'est rendu à *Bombay* ; le bateau à vapeur l'*Euphrate* sondera la profondeur du fleuve jusqu'à *Massal*. On croit cependant qu'il ne pourra arriver qu'à moitié chemin, parce que de petites cataractes l'arrêteront. Le gouvernement anglais a, dit-on, l'intention de faire construire 4 bateaux à vapeur d'une plus petite dimension, qui pourront naviguer sur le Tigre et l'Euphrate en toute saison.

## AMÉRIQUE.

**MEXIQUE.** *Le Christianisme y a été prêché* 100 *ans avant l'arrivée des Espagnols.* — M. Frédéric de Waldeck est sur le point de faire paraître son *Voyage dans la province de Yucatan*, qui dépend de la république mexicaine, et qui est encore si peu connue que les meilleures cartes n'indiquent qu'un petit nombre de points sur les côtes et les trois villes de Mérida, Valladolid et Bacalar à l'intérieur. Cette province est plus riche en monumens bien conservés que toutes les autres parties du continent américain. M. Waldeck y a découvert cinq grandes villes en ruine, à peine connues des Indiens eux-mêmes ; la plus importante est Ytzalane, dont les restes couvrent une vaste étendue de terrain. Un séjour de douze ans a permis à ce voyageur de réunir de nombreux matériaux à l'aide desquels cet intéressant pays sera bien mieux connu. M. Waldeck promet des détails *sur la prédication du christianisme au Mexique, cent ans avant l'arrivée des Espagnols.*

**BRESIL.** *Retour des jésuites dans ce pays.* — Un journal italien rapporte que les Jésuites ont été reçus de nouveau par la république de Buénos-Ayres, et qu'ils se proposent de fonder près de la frontière un établissement assez semblable aux anciennes colonies chrétiennes du Paraguay. Le président de la république, le général Roxas, favorise ce projet.

**ANCIENS ETATS ESPAGNOLS.** *Départ de nombreux religieux pour y prêcher la religion catholique.* — Une gazette de Gênes annonce qu'on y voit en ce moment réunis un bon nombre de religieux Franciscains, qui se disposent à partir prochainement pour les nouveaux états situés dans l'Amérique Méridionale, le long des côtes de l'Océan pacifique. Ces religieux ne sont pas moins de 150, et doivent s'embarquer

sur divers bâtimens, pour être répartis ensuite dans trois nouvelles républiques, Bolivia, Lima et Chili. Ils s'y emploieront à prêcher la foi dans les nombreuses tribus indiennes qui n'ont pas encore ouvert les yeux à la lumière de l'Evangile.

Il est à croire qu'un envoi si considérable de missionnaires ne se fait point sans l'assentiment des gouvernemens des pays où ils se rendent.

*Nouvelles des voyages du naturaliste français M. Bonpland.* — M. Benjamin Delessert, associé libre de l'Académie, vient de recevoir par ses correspondans de Buenos-Ayres une lettre de M. Bonpland, dont on n'avait pas de nouvelles depuis plusieurs années; elle est datée du 14 juillet dernier, de San-Borgia, sur l'Uragay, province de Rio-Grande, dans le Brésil. M. Bonpland continuait ses travaux scientifiques; il s'accoutumait, dit-il, à vivre dans les forêts vierges et sur les bords des grands fleuves; il jouissait d'une bonne santé, et se disposait à envoyer ses collections à Buenos-Ayres, pour les faire parvenir au Muséum d'histoire naturelle de Paris.

---

## Bibliographie.

— La première édition de *la théologie de M. l'évêque du Mans* a été bientôt épuisée; et il a fallu en donner une nouvelle. La réputation de l'auteur a fait rechercher son ouvrage. Sa théologie a été demandée en grand nombre à Angers, à Beauvais, à Cambrai, à Fréjus, à Langres, à Marseille, à Meaux, à Saint-Diez, à Toulouse, à Vannes. Elle paraît avoir été spécialement adoptée dans les séminaires d'Ajaccio, d'Auch, de Rennes, de Sarlat, de Troyes, de Verdun et de Versailles. On en a même fait des envois considérables en Savoie, en Belgique, et jusqu'au Mexique. L'édition nouvelle va mettre à même de répondre à l'empressement des professeurs et des ecclésiastiques pour se procurer cette théologie, qui se débite, comme on sait, chez Méquignon junior, rue des Grands-Augustins.

*Description générale de la Chine et de ses habitans* (*The Chinese a general description*, etc.), par M. Davis; traduit par M. Pichard. 2 vol. in-8°, chez Paulin, rue de Seine, 33.

On a beaucoup écrit sur la Chine et les Chinois: cette civilisation, ces lois, ces mœurs, ces costumes, si différens des nôtres, ont toujours excité l'intérêt et la curiosité de l'Europe. Mais de tous les ouvrages publiés récemment sur ce pays, aucun ne se présente avec plus de garantie pour la véracité et l'exactitude que celui-ci, dont l'auteur, ancien président de la compagnie des Indes en Chine, a été, durant un séjour de plus de vingt années, bien à même de connaître et d'étudier la contrée et ses habitans.

M. Davis a consigné dans ses deux volumes le résultat sommaire de ses études sur l'histoire religieuse, civile, littéraire, scientifique et industrielle de la Chine. Il donne une description abrégée, mais exacte, de cet empire; il expose avec franchise et lucidité le système chinois concernant la politique et la législation, le commerce et l'industrie, et substitue les preuves aux conjectures.

Après avoir tracé le tableau des premières relations du monde occidental avec les Chinois, et avoir fait connaître avec plus de détails les rapports des Anglais avec ce peuple, l'auteur donne un précis de la géographie et de l'histoire de la Chine; il décrit ensuite le caractère, les mœurs et les coutumes des Chinois; les trois grandes villes de l'empire; la religion, la langue et la littérature, les arts et inventions, enfin les sciences. Viennent ensuite les tableaux de l'histoire naturelle, des productions, de l'agriculture et du commerce de la Chine. — De jolies gravures sur bois, imprimées dans le texte, ajoutent à l'intérêt des descriptions.

M. Bazin, de la Société asiatique de Paris, a joint en outre à la fin de l'ouvrage des analectes ou traductions de légendes, comédies, tragédies chinoises, et un chapitre sur les progrès que la philologie chinoise a faits parmi nous.

*La foi*, *l'espérance et la charité* opposées à l'indifférence, au désespoir et à l'égoïsme du siècle, comme seul remède aux maux qui rongent la société; par M. l'abbé C. M. Leguillou, avec cette épigraphe : *Ad agnitionem veritatis*; ouvrage revêtu de l'approbation de Mgr. l'archevêque de Paris. — Vol. in-18, orné de cinq jolies vignettes. Prix, 3 fr. 50 c. A Paris, chez Jeanthon et Debécourt, libraires.

Nos lecteurs connaissent déjà le nom de M. l'abbé Leguillou, qui depuis long-tems consacre son tems et sa santé à publier d'excellens livres, tous propres à ranimer la foi et à entretenir le feu sacré des arts et de la littérature. Celui que nous annonçons aujourd'hui se fait remarquer parmi les autres par la manière élevée dont il envisage la piété dans ses rapports avec la société actuelle. — Dans un *discours préliminaire*, fort bien écrit, il fait voir que le mal de la société vient du débordement des passions, auxquelles on ne peut opposer, pour barrière infranchissable, que les vertus qui leur sont opposées, et qui sont la foi, l'espérance et la charité. La fin de l'homme y est esquissée à grands traits; puis la *nécessité de la foi* est d'abord prouvée dans une *introduction* savante, puis on initie à sa pratique, ainsi qu'à cele de l'*espérance* et de la *charité*.

La *conclusion* renferme un discours, où l'auteur découvre toute l'économie de Dieu et de l'Eglise dans l'institution et la distribution des Sacremens. Enfin, un *Epilogue* démontre la nécessité de s'instruire des croyances et des pratiques de notre religion, si nous voulons échapper à l'action dissolvante de l'erreur et du doute. — L'ouvrage est terminé par un choix de différentes *pratiques et prières*, et par les *Offices de l'Eglise*. — Avoir exposé le plan de l'ouvrage, c'est l'avoir assez recommandé.

---

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 80. — 28 Février 1837.

## Sciences historiques.

# INFLUENCE DU CATHOLICISME
## SUR LA CONSTITUTION ANGLAISE.

### Deuxième Article[1].

**1066—1087.**

Résultats de la conquête Normande. — Oppression du peuple. —Désordres du clergé. — Guillaume cherche à y remédier.— Efforts des évêques pour rétablir la discipline.—Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, commence la lutte des évêques soutenant le droit contre la force. — Réforme des mœurs. — L'éducation est donnée aux enfans du peuple par le clergé régulier. — Ce qu'était l'éducation au moyen-âge. — L'exercice de la charité, et l'hospitalité, rapprochent le vainqueur et le vaincu. — Essais de Guillaume pour asservir l'Eglise. — Résumé.

L'accomplissement de la conquête normande nous offre au bout de très-peu d'années après la bataille de Hastings un spectacle étrange : une nation, dotée d'institutions vigoureuses, basées sur la religion et la liberté, qui est obligée de courber la tête sous le sceptre de fer d'un autre peuple dont la civilisation n'est guère plus avancée. Ensuite l'invasion donne aux vaineus des seigneurs, des prélats, des juges, qui souvent n'entendent pas lâ langue de leurs sujets. Ici, la haine, les malédictions; là, l'orgueil et l'oppression; le noble anglo-saxon contraint de

[1] Voir le N° 74, t. xiii, p. 85.

cultiver le sol qui l'a vu naître pour le compte d'un parvenu [1]: de toutes parts s'échappent les gémissemens d'une douleur qui ne peut être consolée, et l'écrivain de ces tems recule devant l'affreuse tâche de décrire la misère du peuple, parce que le récit n'en serait pas cru par la postérité [2].

Mais ces hommes séparés d'abord par deux abîmes, l'esclavage et la tyrannie, devaient, malgré eux, avoir des points de contact : or, quels étaient ces points ? Au premier moment et dans la poussière du combat, notre vue s'obscurcit, nous entrevoyons seulement le heaume du chevalier; nous n'entendons que le râle du mourant dont le regard défie encore le vainqueur, ou le chant de Guillaume Taillefer, qui,

> Devant le duc alout chantant
> De Karlemagne et de Rollant
> Et d'Olivier et des vassaux
> Qui moururent à Roncevaux [3].

Mais quand le calme renaît, quand chacun a repris sa place, tant bien que mal, dans cette organisation nouvelle, où trouvons-nous réunis le Normand et l'Anglo-Saxon ? A l'église et au tribunal. Tous deux avaient besoin de prier; l'un pour apaiser le souverain Juge, l'autre pour être consolé : tous deux aussi avaient besoin de tribunaux; le Normand pour repousser le despotisme du roi, le Saxon pour s'abriter contre celui de son seigneur. Notre premier article a démontré d'une manière péremptoire l'influence du Catholicisme sur la constitution primitive de notre nation : aujourd'hui nous devons montrer la continuation de cette action religieuse à travers mille obstacles qu'elle avait à rencontrer chaque jour dans ses partisans comme dans ses adversaires. Ainsi influence réciproque de la royauté sur l'église et de l'église sur la royauté; puis, influence de l'église sur la législation et sur les mœurs, sur les hommes et sur les choses, voilà ce que nous avons à approfondir. Le partage du sujet se trouve de la sorte tout fait :

[1] Ex infimis Normannorum clientibus tribunos et centuriones ditissimos erexit. *Orderic Vital.*

[2] *Chron. Sax.* — *Hist. Eliens.*

[3] *Robert-Wace.*

*Influence dans les hommes;* de là, nécessité d'examiner les aractères et les actes des grands hommes du Catholicisme nglais;

*Influence dans les choses;* de là, investigation des lois, des instiutions, de l'esprit public.

Cependant qu'on ne s'y trompe pas : cette action est peu stensible au premier coup-d'œil; elle ne se manifeste de 1066 1087 que d'une manière indirecte, latente : le Catholicisme a d'abord au plus pressé, qui est de fermer des blessures encore aignantes; l'âpre vainqueur est encore trop près pour pouvoir eaucoup faire, et il faut se contenter de continuer l'œuvre de ivilisation par des réformes, par l'éducation et par la charité. ous ne nous écarterons donc pas de notre idée mère en traitant e point de vue de la question; au contraire, nous aurons dérouillé ce chaos de la conquête qui s'offre à nous. En effet, arantissez la moralité d'une nation par son éducation, vous ne arderez pas à avoir une nation libre, si on ne l'écrase pas au remier choc. Avez-vous mission pour instruire et consoler ce grand *souffre-douleur* qu'on nomme peuple? De là, à marcher avec lui, à défendre le foyer et la dignité du pauvre, il n'y a qu'un pas : il est bientôt fait. Eh bien, tel est le rôle que nous assignons au Catholicisme; ce sera aux faits à décider s'il l'a rempli avec bonheur.

L'église et le tribunal, tels sont donc les deux foyers de l'immense ellipse, autour desquels commença de s'agiter la société anglo-normande dans le onzième siècle [1]. Mais pour bien les

[1] Il y avait bien cependant quelques autres points de contact dont il faut tenir compte. Déjà *avant* la conquête beaucoup d'usages normands avaient pénétré en Angleterre; des charges publiques étaient confiées à des Normands, le prince avait passé de longues années d'exil, près de Guillaume-le-bâtard; il s'entourait de favoris étrangers, ce qui servit même de prétexte à une révolte des Godwin. « Quand la paix fut rétablie, dit Florence de »Wigorn, les Normands qui avaient inventé de nouvelles lois, rendu des »sentences injustes, et donné beaucoup de conseils contre les Anglais, furent »mis hors la loi. » Est-il probable qu'*avant* la conquête ces Normands *rendissent des sentences* sans connaître la langue du pays? Le génie de Milton en avait été frappé (*Hist. d'Anglet.*), et l'on sait que Guillaume voulut apprendre l'anglais; son âge seul l'en empêcha. Il faut nous rap-

apercevoir, il faut connaître nettement le caractère de Guillaume et de son règne : c'est le point de départ. Les premiers pas du Conquérant dans sa nouvelle carrière devaient réagir sur toute la société, et il faut avouer qu'il débuta habilement : sa conduite fut marquée au coin d'une grande prudence et de nature à se concilier la bienveillance des indigènes. A son couronnement il jura de défendre l'église, de gouverner ses sujets avec justice, de rendre des lois équitables, de réprimer la violence et l'iniquité [1]. La licence de ses compatriotes fut punie; quatre ans après la conquête, Guillaume publia les lois d'Edouard-le-Confesseur pour ses sujets anglais : tout en affermissant son autorité, il paraissait vouloir faire oublier la manière dont il était monté sur le trône. Plus tard la scène changea, nous le savons, mais il faut tenir compte du bien comme du mal. Dans la distribution des hautes dignités de l'église, il montra beaucoup de discernement. « Il aima surtout, dit un vieil auteur, » dans les ministres de Dieu, l'observation de la vraie religion, » de laquelle dépendent la paix et la prospérité du monde.... Il » avait en toutes choses horreur de la simonie; aussi dans le » choix des abbés ou des évêques, il ne considérait pas tant la » fortune et la puissance que la sainteté et la sagesse des per- » sonnes [2]. »

Ces paroles d'un historien qui d'ordinaire ne flatte pas Guillaume, sont importantes. A cette époque deux grandes plaies dévoraient le clergé, la simonie et le concubinage, compagnons nécessaires des investitures; ces vices étendaient de proche en proche leurs ravages, couvrant comme d'une lèpre affreuse le

peler aussi que les deux peuples avaient une même origine ; de là, un air de famille et des institutions à peu près analogues. A tout prendre, l'invasion fut un bien pour l'Angleterre; les indigènes se rattachèrent avec ardeur aux vieilles institutions, comme on chérit avec plus de tendresse l'ami qu'on a perdu; enfin de nouveaux intérêts se formant, les vainqueurs eux-mêmes sentirent le besoin d'avoir des droits, et se rallièrent autour de l'étendard de la vieille nation; et tout cela agissait à la fois, mêlé, confondu, s'entrechoquant souvent, ignorant même ce qui en devait résulter.

[1] *Florent. Wigorns.* — *Matth. Westman.*

[2] *Orderic Vital*, l. IV.

corps ecclésiastique. Pour empêcher son église de succomber sous cette double étreinte des envahissemens de l'autorité séculière et des désordres de ses membres, Dieu employa deux moyens efficaces : de grands pontifes et des ordres religieux, qui opposèrent l'austérité de leurs mœurs aux irrégularités du clergé séculier. Si un Henri IV vendait au plus offrant des siéges et des abbaïes; si dans une assemblée de prêtres on vit des hommes éhontés se disputer, l'insulte à la bouche et l'or à la main, les oripeaux sacrés que leur jetait le roi comme une curée, au même moment les foudres romaines lancées par un Hildebrand éclataient soudain au milieu de ces pasteurs dégénérés, marquaient du sceau de l'infamie et le débitant et l'acquéreur de bénéfices; puis, les amenaient repentans et confus au pied du tribunal suprême de la catholicité. Tems étrange! tems de formation et de vigueur! Que de vertus sublimes! que de vices dégradans! Quelle force n'a-t-il pas fallu au principe civilisateur pour vaincre les derniers! Le onzième siècle, venant à la suite de cet autre nommé *obscur* par excellence, paraissait pris d'un vertige : la nature barbare avait revêtu momentanément le caractère des nations décrépites! Le prêtre voulait de l'or pour devenir évêque; le baron voulait de l'or pour acheter un duché; le roi pour satisfaire ses passions, peut-être pour acheter un divorce d'une de ses créatures mitrées [1]; et au milieu de tout cela l'aurore de la chevalerie brillait à l'horison; Cluny et l'abbaye du Bec formaient des saints; Pierre Damien tonnait contre le crime, et se faisait écouter; une impératrice d'Allemagne allait chercher un asile dans le fond d'un cloître; les lettres étaient cultivées avec ardeur; on avait foi à tout, parce qu'on était jeune; enfin une femme armée de son seul courage tenait en échec les bataillons de Henri IV, et couvrait comme du bouclier de l'Archange le patrimoine de St.-Pierre, tandis que derrière elle se levaient les Croisades. Aussi fallut-il plusieurs vies d'hommes, de grands pontifes, pour réprimer le désordre, pour amener le bien, qui s'enfante encore plus laborieusement que le mal.

[1] Voy. dans Lambert d'Aschaffenbourg et autres, l'exemple de Sigebert de Mayence. On peut aussi consulter Voigt, presque comme une autorité contemporaine.

L'Angleterre n'était pas demeurée étrangère à ce grand mouvement; dans son sein se développaient des vices semblables, le libertinage surtout, car la simonie paraît y avoir été moins connue; il était réservé à la rapacité des rois Normands de l'asseoir à côté d'eux sur le trône. La faiblesse d'Edouard-le-Confesseur, jointe aux troubles que faisaient naître l'insolence des grands, n'avait pas peu contribué à relâcher la discipline ecclésiastique. Les témoignages de tous les historiens sont trop uniformes pour pouvoir admettre un doute. Sur le trône archiépiscopal de Cantorbéry, se trouvait assis un intrus, qui, du vivant même de son prédécesseur, avait acheté son titre de l'antipape Jean (Benoit X)[1]. Le clergé répondait assez généralement à ce chef. Ces Anglo-Saxons qui jadis avaient jeté tant d'éclat sur l'Europe par la haute culture de leur intel-

[1] Comme on s'est plu à faire de Stigand une victime et surtout un grand patriote, quoiqu'il fût le premier à offrir ses hommages au Conquérant, il sera bon de mettre sous les yeux l'opinion qu'ont eue de ce personnage ses compatriotes et ses contemporains. Florentius, qui mourut en 1118, et était Anglais, dit que Guillaume fut couronné par Aldred d'Yorck, *quia Stigandus, primas totius Angliæ ab apostolico Papâ calumniatus pallium suscepisse non canonicè* (p. 635). Voici un passage de Hoveden encore plus important. En 1062, Wulfstan est consacré évêque de Wigorn, en présence des légats du saint-siége, par l'archevêque d'York, *eo quod Stigando archiepiscopo Dorobherniæ episcopale officium tunc à papâ interdictum esset, ideo quod vivente Roberto archiepiscopo, archiepiscopatum suscipere præsumpsisset* (Annal., pars I.). Un autre dit de Stigand : *Episcopatum, atque abbatias sibi assumpsisset plurimas, et gratiâ utriusque domini sui, Edvardi scilicet, et Haroldi regum, eas propriis pastoribus viduatas, quandiù voluit in suâ manu tenuit, et quibus voluit personis, conferebat* (Hist. Eliensis.) La chron. saxonne (Gibson) affirme qu'il reçut le pallium de Benoit X (l'antipape); Simon de Durham emploie presque les mêmes termes que Florentius; Mathieu Paris prétend qu'il n'acquit pas cette haute dignité par des voies légitimes (*hist. major*), et enfin Ranulph Higden, qui écrivait, il est vrai, plus tard, mais qui paraît avoir puisé généralement à de bonnes sources, s'exprime ainsi : *Cui (Roberto) successit Stigandus, quia quondam dimisso Shireburensi præsulatu Wintoniensem sedem invaserat; vir quidem nundinas publicas ex rebus ecclesiasticis exercens, vir utique, sicut pene cæteri tunc temporis in Angliâ episcopi, illitteratus existens, sed pecuniis et blanditiis multum potens.* Ranulp. Hingdeni polychronic. *ap. Gal.: script.* xx, p. 280.

ligence, étaient descendus au-dessous de leurs frères du continent ; je ne sais quelle apathie, quel abandon de toute étude les plongeait dans l'ignorance et les désordres qui en sont la suite. Trop souvent les prêtres prenaient chez eux des parentes, ou de simples femmes qui devenaient une source de scandales, quand toutefois le pasteur ne s'engageait pas dans les liens du mariage [1]. A Durham on fut obligé d'expulser les chanoines qui devaient veiller à la garde du corps de S. Cuthbert, « parce » qu'ils n'avaient que le nom de chanoines (*canonicorum*), mais » assurément rien de *canonique* [2]. Dans presque toute l'Angle- » terre, dit un autre, les mœurs étaient perdues, la paix et l'a- » bondance avaient fait germer le luxe [3]... En ce tems-là il y eut » des gens qui aimèrent mieux abandonner leurs églises que » leurs femmes, aussi quelques-uns périrent-ils de misère, d'au- » tres trouvèrent dans leur patrimoine un refuge contre le be- » soin [4]. — On chantait ouvertement dans tous les carrefours, » qu'un évêque ne valait rien, quand il ne savait pas user des pom- » pes du siècle, du plaisir de la chasse, de l'aiguillon de la bonne » chère, de beaux habits; quand il ne s'environnait pas du tumulte » des gens de guerre et d'un cortège de chevaliers; mais le gain » des âmes ce n'était pas là son affaire. Puis quand on leur ob- » jectait qu'un évêque doit être dirigé par la religion et les lettres, » et non par l'ambition et les bagatelles, ils répondaient par ce » vers, *autre tems, autres mœurs*,

» Nunc aliud tempus, alii pro tempore mores.

» en cherchant à couvrir cette infamie par la légèreté de la ré- » partie [5]. »

[1] *Chron. Saxon.* 234.—*Simon. Dunelm.* 231.

[2] .. Qui priùs inibi habitaverant nomen tantum canonicorum habentes, sed in nullo canonicorum regulam sequentes. *Sim. Dunelm.* 51.

[3] *Willlelm. Malmesb.* Anglia sacra, II.—254.

[4] Fueruntque nonnulli qui ecclesiis quam mulierculis carere mallent. Id.—263.

[5] Palam tunc in triviis cantabatur, non esse idoneum episcopatui, qui nesciret abuti, pompis seculi, exercitiis nemorum, irritamentis gularum, vestium apparatu, satellitum strepitu, equitum comitatu, sed de lucris animarum, parum cogitare. Cumque eis objiceretur, episcopum debere pensari ex religione et litteris, non ex ambitione et minutiis, respondebant illud metricum : *Nunc aliud tempus, alii pro tempore mores*, atroci-

Ce n'est pas toujours par des faits que les mœurs d'une époque se manifestent; souvent elles revêtent une forme poétique. Au moyen-âge, la légende s'emparait vite d'un abus et le transportait à l'enfer, où d'avance on jouissait de son supplice. Le Dante allait venir; et à lire toutes ces nombreuses apparitions, ces visions infernales, on pourrait presque le deviner. Les Anglo-Saxons opprimés, froissés, se donnaient souvent ce plaisir. C'est ainsi que nous voyons apparaître au sombre séjour, les étrangers (*francigenæ*) au regard orgueilleux, montant des chevaux fougueux, et faisant entendre le cliquetis des armes; mais soudain le sol s'entr'ouvre et les engloutit dans un abîme sans fond. « Ensuite j'aperçus, continue celui qui a cette vision, » j'aperçus dans une plaine de quelques lieues une innombrable » multitude de femmes, et mon conducteur m'apprit que c'étaient » les femmes des prêtres. Ces infortunées et ceux qui avaient » été consacrés au culte du Seigneur, n'ont pas craint de se » laisser entraîner à des plaisirs charnels. C'est pourquoi un » malheur éternel et les tourmens les plus cruels les attendent.[1] »

Remédier à ce mal était donc indispensable; et Guillaume le sentit bien. Il s'en acquitta généralement avec probité, nous l'avons vu. Les régions inférieures de la hiérarchie purent bien être le théâtre de violences; quelquefois sans doute on prêtait aux prêtres anglo-saxons des vices qu'ils n'avaient point, pour donner leurs places à des Normands; mais soyons justes, soyons francs; cette révolution fut un bien réel pour la masse du clergé. Alors montèrent sur le siége de Cantorbéry une suite d'hommes illustres, qu'on ne peut comparer qu'aux papes qui occupaient alors le trône de S. Pierre. De mœurs austères, ne connaissant que leurs devoirs, versés dans l'étude des sciences sacrées et profanes, leur vaste esprit et leur charité plus vaste encore semblait vouloir tout réformer, tout embrasser. La Grande-

tatem videlicet rei lenientes facilitate responsi. *Ranulph. Higd.*—Peut-être ce tableau offre-t-il quelque exagération; cependant il se rapporte assez fidelement à l'état des mœurs du clergé sur le continent à la même époque, et les mesures de réforme qu'on adopta en Angleterre comme ailleurs prouvent que le mal était extrême.

[1] *Sim. Dunelmensis.*

Bretagne, à cette époque, eut une belle période de grands saints, les Lanfranc, les Anselme, les Wulstan, les Gondulf, les Becket, les Geoffroi d'York, les Langton se succèdent sans interruption, et semblent se donner pour mot d'ordre de combattre à mort la tyrannie des oppresseurs, de leur arracher à la fois la liberté de l'Eglise et la liberté du peuple. Aussi verrons-nous quelles bénédictions les accompagnaient partout! quelle douleur s'emparait de chacun quand, un bâton à la main, on les voyait partir pour l'exil, tout en bénissant leurs persécuteurs!

Mais, qu'on le croie bien, il fallait de pareils athlètes pour lutter contre le mal, car à côté d'eux il y avait une autre race de prêtres, les prêtres de Mammon, vendant leur conscience au monarque pour un peu de boue, et avisant de nuit et de jour de nouveaux moyens d'oppression et de corruption; livrant leur dieu et leurs ouailles pour trente deniers; usant leurs genoux devant le veau d'or, et non devant le Sauveur des pauvres! En doutez-vous? écoutez un contemporain :

« Un certain nombre d'ecclésiastiques qui passaient pour » sages et religieux, suivaient constamment la cour pour en ob- » tenir les dignités qu'ils désiraient, et, par divers modes de » bassesses, se faisaient flatteurs, au grand déshonneur de la » Religion. De même que les princes paient une solde aux soldats » de leur milice, ainsi quelques prêtres recevaient des laïcs, » pour prix de leurs adulations, des évêchés, des abbaïes, des » archidiaconats, des doyennés, des charges d'église, des digni- » tés et d'autres revenus, qui ne devraient être donnés qu'au » mérite de la sainteté et de la sagesse. Les clercs et les moines » s'attachaient aux princes de la terre pour obtenir de telles ré- » compenses, et pour un avantage temporel, se livraient indé- » cemment à toutes sortes de services qui ne s'accordent pas » avec le service divin. Les anciens abbés étaient effrayés par » les menaces de la puissance séculière, et étaient injustement » chassés de leurs siéges, sans discussion d'assemblée synodale, » pour être remplacés par des stipendiaires intrus, qui étaient » moins des cénobites que des tyrans, et qui violaient les règles » des saints canons. Alors il s'établissait des arrangemens et un » trafic entre les abbés de cette espèce et les troupeaux qui leur

» étaient confiés. C'est ainsi qu'il en arrive entre les loups et les » brebis sans défenseur [1]. »

Le premier homme sur lequel Guillaume jeta les yeux, pour remplacer Stigand, fut Lanfranc, abbé de St.-Etienne de Caen. Ce moine était Lombard d'origine, et issu de parens qui occupaient à Pavie un rang honorable dans la magistrature [2]; lui-même y professa long-tems le Droit avec distinction. Peut-être le désir de connaître d'autres contrées le porta-t-il d'abord à passer en France, accompagné de plusieurs disciples d'une naissance illustre [3]; bientôt il ouvrit à Avranches une école célèbre, qui propagea dans le clergé le goût de l'étude. En 1041 ou 1042, il se rendait d'Avranches à Rome, quand il se vit arrêté par des voleurs, qui, après l'avoir dépouillé et garotté, lui bandèrent les yeux, le conduisirent dans un lieu écarté de la forêt qu'il traversait, et l'attachèrent à un arbre. Au milieu de ce péril, Lanfranc fit vœu, s'il y échappait, d'entrer dans un monastère pauvre et peu doté. Heureusement, vers le matin, des voyageurs vinrent à passer et le délivrèrent. L'abbaïe du Bec n'était pas loin, et elle suffisait à peine aux besoins de ses habitans : Lanfranc put donc facilement remplir son engagement. Il y vécut trois ans dans l'obscurité [4], mais des talens comme les siens ne pouvaient demeurer enfouis; d'après l'ordre de son supérieur, Nerluin, il reprit les pénibles fonctions de l'enseignement, et plus de cent élèves suivaient ses leçons [5]. Deux chaires, l'une de droit à Bec, l'autre de littérature à Avranches, absorbaient tout son tems. Guillaume, encore duc de Normandie, remarqua le mérite de Lanfranc, et bientôt en fit un de ses plus intimes conseillers [6]. Cependant l'austère reli-

[1] *Orderic Vital.* liv. IV.

[2] *Vita Lanf.* Milon. Crispin.—*Acta sanctorum Bened. hæc* VI.

[3] Quamplures magni nominis scholares secum habens.—*Idem.*—L'expression *magni nominis* est un pur équivoque ; j'ai adopté le sens qui m'a paru le plus naturel.

[4] On l'employa d'abord à faire l'office de boulanger; comme il s'y montra fort maladroit, et qu'il fallait se rendre utile, on lui ordonna de professer; ainsi la communauté y gagna doublement. *Chron. Brompt.*

[5] *Gervas. Tilbur.*

[6] Ad administranda quoque totius patriæ negotia summus ab ipso Normannorum Duce consiliarius assumitur.

gieux ne craignit pas d'affronter la colère de son bienfaiteur, qui l'exila même, parce qu'il ne voulait pas sanctionner le mariage du duc avec une de ses parentes, Mathilde, et le pontife Romain mit la Normandie en interdit[1]. L'obstination de Guillaume força Lanfranc à se rendre à Rome, où il obtint de Nicolas II une dispense, afin de légitimer un acte devenu irréparable, et dont les suites pesaient d'une manière si funeste sur le pays[2]. Après la conquête, Stigand fut déposé dans un

[1] Nous avons adopté la relation du moine de l'abbaïe du Bec, qui écrivait fort peu de tems après Lanfranc, et qui a dû être mieux informé de la cause de la disgrâce encourue par l'abbé Lombard, que Guillaume de Malmesbury, qui l'attribue à une cause tout-à-fait puérile. Le moine est positif: Mandat (dux) ut monasterio exturbetur, patrià discedat Lanfrancus quod idem Lanfrancus contradicebat nuptiis filiæ comitis Flandrix, quam ipse dux copulaverat in matrimonio, quia *proximâ* carnis consanguinitate jungebatur. *Historiens de France*, t. XIV, p. 31.

[2] Ceux de nos lecteurs qui auront lu M. Thierry, trouveront notre récit fort différent du sien, nous le savons; mais cette divergence nous inquiète peu. Aux yeux du célèbre historien, Lanfranc ne fut jamais qu'un intrigant, une *créature, dont la mission avouée spéciale était de faire servir la religion à l'asservissement des Anglais*. Combattre les passions des grands est d'abord une étrange et nouvelle manière de s'assurer leur faveur, c'est ce qu'on ne peut nier; mais passons sur ce léger obstacle, qui est loin d'arrêter notre auteur. Les chroniqueurs anglais eux-mêmes louent-ils Lanfranc? On est sûr de n'en pas trouver un mot dans l'*histoire de la conquête des Normands*. Le prélat exprime-t-il ses perplexités au pontife romain? dévoile-t-il son âme dans le sein d'un ami? Vaine hypocrisie, indigne d'occuper une place dans son ouvrage. Mais y a-t-il une phrase isolée dans les œuvres de Lanfranc qui puisse le montrer sous un jour défavorable?..... Elle acquiert de l'importance, on la transporte sur la scène, on la dissèque, on lui donne même le sens qu'elle n'a pas, par forme de conjecture. Ainsi dans l'affaire de Guillaume fils d'Osbert et de Roger de Hereford, Lanfranc ayant été chargé de l'administration du royaume pendant l'absence du Conquérant, l'archevêque lui écrit qu'il espère mettre fin sans son secours, à cette révolte *de traîtres et de brigands*. Il y avait des Anglais compromis dans cette circonstance, rien là d'étonnant; mais où M. Thierry a-t-il pu voir que le mot *brigands* s'applique surtout aux Saxons? pas une syllabe ne l'indique; nous le défions de le prouver. Lanfranc ne parle même que des Normands et des Bretons qui s'y étaient joints, et que

concile à Winchester, en présence des légats du S.-Siége ; on lui donna pour prison le château de Winchester tout entier, et on lui permit d'emporter ses trésors [1]. Du consentement de ses barons, Guillaume choisit Lanfranc pour lui succéder. C'était un homme, dit un chroniqueur anglais contemporain, « dont » la mémoire est en joie et bénédiction; il s'est illustré par ses » vertus et son savoir, sachant discuter sur tout ; il attirait la » foule vers lui de toutes les parties du monde, pour apprendre » l'éloquence ou la sagesse. De l'avis de tous, c'était un homme » fort éminent [2]. » L'étude qu'il avait faite des choses saintes le porta à estimer fort peu les maximes du monde et de la littéra-

les Anglais eux-mêmes considéraient comme des brigands. On nous dira peut-être ; mais vous attaquez sans cesse M. Thierry ! Eh ! quoi, parce qu'un historien a du talent, devra-t-il abuser de la crédulité de ses lecteurs ? Quand, sous les couleurs brillantes d'un style magique, vous déguisez la vérité, vous la fardez, en êtes-vous moins coupable, et faudra-t-il ne point arracher le masque? Encore une fois, est-ce là l'histoire? Que dirait-on d'un juge qui regarderait comme nulles toutes les pièces qui militent en faveur de l'accusé? Le vaincu peut-il avoir *toujours* raison, le vainqueur *toujours* tort ? le premier n'a-t-il aucune passion, le second n'est-il que turpitude ? On ne doit point faire de l'histoire au profit d'une idée; eh ! sans doute, mais vous, ne la faites-vous pas au profit d'une passion et d'une passion mesquine ? Pour juger un homme célèbre, étudiez-le dans la vie privée; puis dans ses actes où il ne pose plus pour le public, cherchez le mobile, l'âme de toute sa conduite ; vous aurez alors la clef de voûte qui supportera tout le reste. Homme du 19e siècle voudriez-vous qu'on se servît pour vous de la règle avec laquelle vous avez mesuré les pontifes catholiques du 11e ? Ne crieriez-vous pas honte à celui qui, dénaturant vos intentions les plus pures, les plus saintes, les traduirait en actes amers, hautains et tyranniques ? Certes, ce ne sera jamais nous qui pallierons une seule faute du clergé, comme on le verra; mais disons aussi que quand on arrive avec une opinion faite d'avance, que rien ne peut ébranler, qu'aucune raison ne peut éclairer, trop souvent, en définitive, il en résulte une espèce de *don Quichotisme* historique qui éblouit au premier coup d'œil, mais dont on ne peut tarder de rire. L'exemple de Gibbon pour le Christianisme est assez frappant.

[1] Rudborne, *Angl. sacra*, I.

[2] Joh. Sarisb. *Vita sancti Anselmi*.

:e païenne [1]. Aussi, quand on lui annonça sa nomination, égua-t-il son ignorance de la langue des *Barbares* [2]; il fallut sollicitations réunies de son abbé Herluin, des légats, et la reine Mathilde pour l'emporter. Une sainte tristesse, une nte colère le saisit [3]; et, en effet, il est peu d'âmes d'élite qui ressentent ces scrupules, qui n'hésitent avant de paraître au ınd jour sur la scène publique. Une vie d'étude et toute pour ıtelligence a tant de charmes qu'il est bien mal aisé d'y rencer, et, dans ces occasions solennelles où le cœur se débat tre des souvenirs paisibles et un avenir gros d'orages, plus d'un ›mme de cœur, si le ciel ne lui venait en secours, finirait le mbat loin de l'atmosphère brûlante de la politique. Lanfranc ait accepté, qu'il écrivait encore au pape : « Eh bien! j'ai onné mon consentement; j'ai accepté; je suis venu dans ce eu, où je supporte journellement tant de malaises, tant d'ennuis, un manque si absolu de tout bien dans moi-même, et ans les autres des désordres, des douleurs, un endurcissenent, une cupidité, une turpitude tels que la vie me pèse à a vue des maux de l'Eglise, et que je regrette au plus haut ıoint d'avoir vécu jusqu'à ce jour.... Ainsi, je vous en conjure, lélivrez-moi de ces chaînes, rendez-moi à la vie du cloître, ue j'aime par-dessus tout : cette grâce ne doit point m'être efusée [4]. » Puis il continue sur ce ton, suppliant le pape de le ndre à sa chère solitude, au nom des bons offices qu'il a ndus autrefois à Alexandre et à sa famille, au nom de son âme, ı nom de lui-même.—Voilà le langage officiel, dira-t-on; soit : ais écoutez l'ami écrivant à son ami, après avoir déjà goûté ; ces amertumes qu'il dépeignait si bien. Lanfranc écrit à

[1] *Johann. Brompt. Chron.* — *Simon Dunelm.* — *Gervasius.* — *Henri de* ıyghton.—En général nous ne citons que des auteurs anglais.

[2] *Lanfr. Epist*, I. et *Historiens de France.* — t. XIV.

[3] Sanctâ irâ, sanctâ tristitiâ sic perturbatum fuisse compererunt, ut nnino contradicturum putarent, inducias ad deliberandum petentem.

[4] Rogo quatenus propter Deum et animam vestram,... me, abrupto ıjus necessitatis vinculo, absolvatis, vitamque cœnobialem, quam præ ınibus rebus diligo, repetendi licentiam concedatis. *Epist.* I.—ap. Bibl. trum, t. 18.

S. Anselme, qui lui avait succédé au monastère du Bec. Nous allons entendre l'homme privé :

« Priez, et demandez à tous vos amis et à vos connaissances » de prier qu'il plaise au Dieu tout-puissant de me conduire à » de meilleurs résultats [1], ou de me retirer de cette prison de » chair en confessant son saint nom; car cette terre que nous » habitons est chaque jour ébranlée par de si grandes tribula- » tions, elle est souillée de tant d'adultères et d'infamies (spur- » cities) qu'à peine s'y trouve-t-il un seul homme consultant » le bien de son âme, ou désirant entendre au moins la saine » doctrine pour arriver à Dieu [2]. »

Tel était donc le personnage qui allait désormais se trouver entre les vainqueurs et les vaincus, et dont l'exemple pouvait exercer une si grande influence sur les uns et sur les autres. Il a bien fallu l'étudier, le montrer sous son vrai jour, car avec lui commence cette lutte du bien et du mal, du droit contre la force, qui agitait alors toute l'Europe. Les archevêques de Cantorbéry continuèrent pendant long-tems d'être ce que furent les pontifes romains sur un siége plus élevé : la rapacité, la débauche, la mauvaise foi appuyées sur une brutale violence, voilà ce qui distingua partout la race normande, et tels aussi se montraient les Henri IV et les Frédéric II.

En arrivant à Cantorbéry, Lanfranc eut la douleur de trouver son église en cendres et dépouillée; Odon de Bayeux, le célèbre frère utérin du Conquérant, s'était emparé de presque toutes les terres de l'archevêché. Le nouveau prélat attaqua l'usurpateur en restitution, et eut le bonheur de gagner sa cause; sa seconde démarche fut d'établir d'une manière incontestable la supériorité de son siége sur celui d'Yorck, que lui disputait Thomas, archevêque de cette ville. Le roi ne penchait pas pour Lanfranc [3], mais il finit par se laisser convaincre par la solidité de ses raisons, et l'archevêque d'Yorck, qui avait prêté l'oreille à des insinuations étrangères plutôt qu'à ses propres convictions,

[1] *Epis.* 43. [2] *Idem.*

[3] Quod rex audiens, molestè tulit, æstimans Lanfrancum injustè velle, et magis scientiâ quam ratione confidere. — *Brompt.*

finit par céder [1]. Cette affaire une fois réglée, et de retour de Rome, où il avait été chercher le pallium, le primat se mit à travailler avec ardeur à réformer les mœurs et à renouer les liens relâchés entre les pasteurs et les ouailles, que trop souvent de lâches intrigans et des hommes indignes du nom de prêtres s'efforçaient de rompre. Le sacerdoce était esclave du monde, il avait souvent une famille à nourrir, ou qui pis est, une concubine à entretenir; il fallait donc commencer par secouer cette indigne servitude, et Lanfranc comprit merveilleusement cette grande pensée des Nicolas II, des Alexandre et des Grégoire. Les conciles provinciaux étaient tombés en désuétude, il eut soin de les faire revivre [2]. En 1075 la simonie fut sévèrement réprimée. « Que personne ne vende ou n'achète les ordres sacrés, » ou les fonctions ecclésiastiques relatives au soin des âmes. » L'apôtre Pierre l'a le premier condamné dans Simon-le-Ma» gicien, et ensuite les saints pères l'ont condamné et excom» munié. » Les moines reçurent l'ordre de se conformer à leur règle, et de ne rien posséder en propre; les prêtres vagabonds devaient être punis; enfin on enjoignit à tous, sous peine de dégradation, de vivre dans la continence et la chasteté [3]. Ce dernier précepte reçut cependant une modification : le mal était si grand, le désordre si général que les prêtres séculiers qui demeuraient dans les châteaux, et par là se trouvaient plus exposés, eurent la faculté de conserver leurs femmes s'ils en étaient déjà pourvus [4]. D'anciens canons défendaient au clergé de se mêler de sentences de mort; ils furent confirmés, et sans doute cette disposition était fort nécessaire dans un tems où l'on voyait quelquefois d'étranges scènes de rapacité et de

[1] Hoc autem magis ex animi ignorantiâ quam ex elati spiritûs pertinaciâ depromebat, tanquam novus homo anglicæ consuetudinis expers, ac verbis adulatorum deceptus. *Id.*

[2] *Wilkins-Conc.* 364. [3] Id. 365.

[4] Decretumque est, ut nullus canonicus uxorem habeat. Sacerdotes verò in castellis vel in vicis habitantes, habentes uxores, non cogantur, ut dimittant; non habentes interdicantur, ut habeant; et deinceps caveant episcopi, ut sacerdotes vel diaconos non præsumant ordinare, nisi profiteantur, ut uxores non habeant. *Wilk.* 367.

cruauté parmi les aventuriers de toute espèce qui avaient suivi Guillaume. L'ignorance dans l'exercice des hautes fonctions de l'épiscopat était un grand vice aux yeux de Lanfranc, et quoique le vénérable Wulfstan brillât d'une grande sainteté, il voulut le priver de sa dignité parce qu'il était illettré, si l'on peut ajouter foi aux récits des anciens narrateurs, ou bien, suivant d'autres, uniquement parce qu'il ne savait pas le français [1]. Un miracle, assure-t-on, vengea la gloire de l'évêque anglo-saxon, et força ses détracteurs au silence [2].

Mais ce n'était pas assez de faire des canons, il fallait les faire exécuter, et c'était là une grande difficulté. Aussi Lanfranc y mettait beaucoup d'activité, et sa correspondance prouve qu'il s'occupait sans cesse de remédier aux malheurs qui arrivaient sous ses yeux. L'éducation de la jeunesse lui paraissait d'une haute importance, et il ordonne qu'on lui donne de bons maîtres [3]. Il sentait la responsabilité qui pesait sur lui. « Tous ceux qui tolèrent le mal doivent périr avec ceux qui le » font; oui, même ceux qui jugent les autres, s'ils sont fauteurs » du péché...; car un ignorant pourrait s'imaginer que plus il » mettrait de vigilance à réprimer le mal, plus il serait en liberté » de le faire [4]. » D'accord avec ce principe, tantôt il reprend un évêque avare qui met des clercs à contribution [5]; tantôt il en dépose un autre (celui de Lichfield), « accusé d'incontinence et » notoirement convaincu d'avoir une femme (cui uxor publicè » habita) qui lui a donné des enfans [6]. » Cependant il hésite à lui nommer un successeur avant d'avoir sur ce point l'avis du souverain-pontife, « parce que je suis un si *nouvel anglais*, dit-

[1] Vir litterarum nesciens... ut hominem imperitum. *Polyd. Vir.* — Pour les autres, voy. *Chron. Henric. Knyghton.* — *Joh. Brompt.* — *Math. Paris.* — Il est singulier que la chronique saxonne écrite sous le règne même de Guillaume et à sa cour, ne parle pas de cet événement.

[2] Baculum in solidâ petrâ itâ defixit, ut à nullo posset avelli, donec ille, ad regis rogatum, baculum resumeret. *Chron. Jo. Brompton.*

[3] Infantes præcipuè et juvenes in omnibus locis deputatis sibi idonei magistri custodiam habeant. *Wilkins*, 363.

[4] *Comment.* in epist. ad Romanos.

[5] *Wilkins-Conc.* 368.

[6] *Idem*, 363.

»il, et si peu au fait des affaires d'Angleterre, qui me sont con-»nues seulement par autrui, que j'ai cru devoir vous en infor-»mer [1].—Laissez là vos dés, écrit-il à l'évêque Herebert, laissez-»là vos jeux mondains, pour ne parler que de cela, auxquels »vous vous livrez, dit-on, tout le jour; lisez les divines écri-»tures, étudiez avec zèle les décrets des pontifes romains et les »saints canons; vous y trouverez ce que vous ignorez, et les »misérables raisons par lesquelles vous vous flattez d'éluder la »discipline ecclésiastique vous paraîtront frivoles..... Croyez-le, »si vous aviez approfondi toutes ces choses, vous ne feriez rien »d'inconvenant contre l'Eglise, votre mère, et loin de dire tout »ce qu'on vous attribue, vous pourriez reprendre les autres par »de salutaires avis.... Eloignez de votre société et de votre maison »le moine Hermann, dont la vie est entachée de bien des vices; »je veux qu'il vive avec régularité dans un monastère, ou bien »qu'il quitte l'Angleterre [2]. »

C'était surtout sur les ordres religieux que Lanfranc fondait avec raison tout son espoir : leur vie régulière opposée aux vices du siècle et du clergé séculier, pouvait seule opérer d'heureuses réformes. D'ailleurs ce dernier se montrait trop souvent grand seigneur, et, comme le grand seigneur, avare et violent; le moine, sorti communément des rangs du peuple, se rapprochait de lui et s'alliait merveilleusement à ses souffrances. L'archevêque se ressouvenait probablement d'avoir été boulanger au monastère du Bec, et il nous a laissé pour les religieux de son ordre une admirable suite d'instructions, sous le titre de *Decreta pro ordine S. Benedicti*. Ceux de nos lecteurs qui seraient tentés de les parcourir y trouveront de curieux détails sur la vie monastique [3]. Quant à nous, nous y puiserons seulement ce qui servira à mettre en lumière l'influence que ces pieux céno-

[1] Ego tam novus anglus, rerumque anglicanarum, nisi quantùm ab aliis accipio, adhuc pene inscius, in locum ejus non præsumpsi, vel episcopum consecrare, vel consecrandi licentiam aliis episcopis dare, quoadusque præceptio vestra veniat. *Epist.* II.

[2] *Epist.* XXII.

[3] On les trouve dans les Conciles anglais de *Wilkins*, t. I, et dans la *biblioth. des Pères*, t. XVIII, p. 763, édit. de Lyon.

bites devaient avoir sur la population. Qu'on se rappelle que chaque ville avait au moins une et souvent deux ou trois sociétés de ce genre, et alors chacun pourra se faire une idée de l'ascendant et de l'action qu'elles exerçaient dans leur voisinage. A nos yeux c'était le plus sûr moyen de remédier aux maux effroyables de la conquête.

Un des principaux devoirs des Bénédictins était l'éducation. Voués eux-mêmes à une vie d'étude, ils se plaisaient à donner les élémens de l'instruction aux enfans qu'on leur confiait. Ceux-ci se divisaient en deux classes, *infantes* et *juvenes;* les uns étaient destinés à devenir des religieux, les autres devaient retourner dans le monde après avoir achevé leur cours d'instruction [1]. Il est peu de personnes qui ne connaissent en quoi consistaient les études du moyen-âge; beaucoup, au contraire, n'ont pas une idée de la partie morale de l'éducation dans les couvens. Les écoles s'ouvraient de bonne heure dans le cloître du monastère, et après les prières d'usage, les enfans apprenaient à lire à haute voix. Le silence le plus absolu était observé pendant l'étude, et quand deux enfans venaient à sortir, ils devaient toujours être accompagnés par un maître. Pour ne point exciter de jalousie dans ces jeunes esprits, Lanfranc défend aux élèves de recevoir aucun don sans la permission expresse de leurs maîtres; la règle ne souffre qu'une seule exception, c'est lorsqu'il s'agit de donner ou de recevoir un livre au milieu de l'école même [2]. Les punitions corporelles étaient rares; dans beaucoup de cas il fallait une autorisation spéciale de l'abbé; dans d'autres il y avait une espèce de préfet d'études, homme mûr et discret [3], pour décider quand il fallait punir ou pardonner. La surveillance était exercée de la manière la plus minutieuse. Comme on se levait dans la nuit pour l'office, les

[1] Juvenes de sæculo venientes, qui magistris custodiendi commendantur.

[2] Cantor..., cum in scholis est, potest librum in quo cantare, aut legere debet, dare eis, et accipere ab eis.

[3] Unus, super alios magistros, sit magister eorum, maturus et discretus, qui auditis clamoribus culpas delinquentium moderatà discretione sciat vel punire vel indulgere.

religieux aussi bien que les enfans, se retiraient vers midi pour prendre une heure de repos. Alors les maîtres veillaient auprès de ces derniers pour s'assurer s'ils étaient couverts et s'ils reposaient véritablement [1] : la nuit, des lampes éclairaient les dortoirs, aucun surveillant ne pouvait se coucher avant que tous les élèves ne fussent livrés au repos. Au reste, des soins aussi détaillés étaient indispensables; les Bénedictins recevaient des enfans en bas âge (parvuli infantes) : « Que personne, dit » le primat, excepté les maîtres, ne se mêle de laver les *petits* » *enfans* qui ne peuvent le faire eux-mêmes [2]. »

Quant aux jeunes gens, leur réglement différait à quelques égards ; leur logement était séparé; chaque jeune homme était confié aux soins d'un instituteur qui l'accompagnait partout, qui se faisait son mentor. Celui-ci ne pouvait, en cas d'urgence, remettre son élève qu'à une personne de confiance [3] ; tant cette charge paraissait haute et importante, et personne ne pouvait se mêler de la direction de la jeunesse s'il n'en avait reçu la mission.

Une chose nous a surtout frappé dans tout cet ensemble, c'est cette constante assiduité des maîtres. Elle devait peut-être gêner le développement, la spontanéité de ces jeunes âmes, et encore qui sait quelle confiance ne s'établissait pas entre le maître et l'élève ? mais il y avait, je crois, une raison majeure pour justifier cette mesure disciplinaire. Les écrivains nationaux reprochaient aux Normands d'avoir introduit dans le pays des vices infâmes, et Lanfranc paraît craindre par-dessus tout que le moindre contact ne ternisse l'innocence de ses élèves chéris. Telle est, ce me semble, l'explication la plus simple et la plus naturelle de ce fait.

A côté de cette éducation intérieure il y en avait encore une autre extérieure, si je puis ainsi l'appeler, celle de la charité.

[1] Meridianis horis in lectis suis nunquam legant, nihil aliud ibi agant, sed cooperti tantum quiescant.

[2] Nulli alii, præter magistri infantum, parvulis pueris, qui id non possunt, capita lavare debent.

[3] Custos juvenem non relinquat nisi commendatum alicui fratri, in quo et de quo benè confidat.

Cette vertu occupe une large place dansles décrets, et son exercice devait faire une grande impression sur les enfans tirés généralement des plus basses classes. Le jour du jeudi-saint, après les cérémonies d'usage, les religieux procédaient au lavement des pieds. Le cellier et l'aumônier introduisaient dans le cloître un nombre de pauvres suffisant pour que chaque moine et chaque élève pût laver les pieds à un indigent. L'abbé seul jouissait d'un privilége : c'était d'en avoir un de plus que les autres. Quand tous se trouvaient rangés devant *leurs* pauvres [1], au signal de l'abbé on se prosternait devant eux pour adorer en eux la personne du Christ [2]; puis on lavait les pieds de ces déshérités de la terre, de ces serfs attachés à la glèbe, et on finissait par les embrasser *à la bouche et aux yeux* [3]. Qu'on se figure plusieurs centaines de ces hommes déjà courbés vers la tombe et plusieurs centaines de jeunes gens souriant à la vie, occupés ainsi à réparer les injustices de la société et les plaies faites par la violence! O lesublime et consolant spectacle ! Mais ce n'était pas tout; chaque moine distribuait à chaque indigent un bon repas et deux deniers ou davantage, en leur baisant deux fois les mains; enfin toute la communauté servait les membres souffrans de l'église, jusqu'à ce quele repas fût terminé. Cette occasion d'exercer la charité paraissait si douce, si précieuse, que les morts même étaient conviés à y prende part. « Les frères qui » seront morts dans l'année, disent les *décrets*, doivent pourtant » avoir leurs pauvres; quelqu'un sera nommé par l'abbé pour les » remplacer [4]. »

C'était là, comme on le voit, un banquet extraordinaire d'humilité, comme on n'en savourait qu'une fois l'année; il y avait aussi quelques autres occasions où le couvent devait redoubler sa charité. A la mort de l'Abbé, pendant une année entière, on distribuait tous les jours une aumône et trois soupes ou purées aux pauvres du lieu; ou bien si c'était un simple frère

[1] Ante pauperes suos. *Bibl. Patr.*, 784.

[2] Et inclinantes se flexis ad terram genibus, adorent Christum in pauperibus.

[3] Singuli singulis abluant pedes, tergant, et osculentur ore et oculis.

[4] Decreta, *ap. Bibl. Patr.* 784.

qui venait à décéder, pendant plusieurs jours on ajoutait aux distributions régulières un pain et une quantité de boisson fermentée [1]. Quant aux charités ordinaires elles se faisaient par les mains de l'aumônier, dont l'unique occupation était de pourvoir aux besoins des indigens et de les rechercher. « Que l'aumônier » cherche avec une grande sollicitude par lui-même, s'il le peut, » ou bien par des gens fidèles et véridiques, où il se trouve des malades et des débiles, qui n'aient pas de quoi se soutenir.

» Si lui même fait ces recherches et ces visites, qu'il ait avec lui deux serviteurs, et avant d'aller dans la maison, qu'il en fasse sortir les femmes, s'il s'en trouve. Quand il sera une fois entré, qu'il console le malade, et lui offre ce qu'il a de mieux et ce qui lui paraît nécessaire. Que si le malade demande autre chose, qu'il cherche avec soin s'il y a moyen de l'avoir.

» Qu'il n'entre jamais dans les maisons où il y a des femmes » malades ou faibles; mais qu'il leur transmette ce qu'il leur faut » par un de ses serviteurs; cependant pour tout ce qu'on vient de » dire, il en référera à l'abbé ou au prieur pour dispenser d'a» près leurs directions les aumônes du monastère. [2]»

Voilà pour les pauvres et les indigens; mais il y avait aussi une autre manière d'exercer la charité, qui avait bien son mérite en ces tems de violences et de brigandages : c'était l'hospitalité. La porte du monastère s'ouvrait sans cesse aux voyageurs, aux pélerins, aux opprimés qui fuyaient l'oppression normande, comme au normand lui-même, fort étonné peut-être de se trouver face à face dans cet asile inviolable avec le *Ceorl*, Anglo-Saxon, qu'il avait dépouillé la veille. Les détails dans lesquels entrent les décrets sont assez curieux. « Le frère nommé pour recevoir les hôtes, devra tenir prêt tout ce qui est nécessaire. L'économe (*cellarius*) lui donnera des lits, des siéges, des tables, des essuie-mains, des serviettes, des soucoupes, des tasses, des cuillères et autres objets de ce genre; ainsi que du bois, du pain, de la boisson avec les autres alimens qu'il lui fera tenir par les valets destinés à servir les hôtes [3]. »

[1] Quoque diebus aut pluribus, si abbas ordinaverit, panem unum cum potu, et regularibus cibis eleemosynarius accipiat.—Id. 806.

[2] Id. Cap. VIII. §. III. — De *Eleemosynario*.

[3] Decreta, c. VIII, § II. *De hospitum curam habente.*

Ainsi donc la sévérité de la discipline d'une part avec l'éducation et la charité de l'autre, voilà quels étaient les principaux moyens que le Catholicisme mettait en œuvre pour fermer peu à peu les blessures faites par la conquête et son système de spoliation ; il reprenait son action sur les mœurs avant de le faire sur les lois, ou plutôt en continuant, comme nous le verrons, d'agir sur les lois. Aussi il demeure constaté qu'à côté de ces prêtres abjects qui souillaient la cendre des morts, qui trafiquaient des bénéfices, qui criaient *à moi, mes hommes d'armes!* il s'en trouvait un grand nombre d'autres qui criaient : *à moi la charité! à moi les pauvres! à moi le souffreteux et l'opprimé!* Assurément c'était un affreux scandale que de voir la rapacité des premiers, mais l'on avouera qu'un spectacle bien touchant, bien fait pour gagner les cœurs, s'offrait aux regards quand le primat brillait à tous les yeux par sa tendresse pour les basses classes : « Il ne rougissait pas, dit un vieil auteur, lui, si haut » placé, de distribuer de la nourriture aux pauvres et de les » réconforter, ou bien il provoquait les écoliers d'une mince » fortune à des discussions d'où le vainqueur sortait content de » sa science et le vaincu tout consolé de sa défaite.... En outre » Lanfranc se montrait si pieux, si doux dans les confessions, qu'il » baisait les mains de ceux qui s'étaient confessés, en disant : » *Ces mains m'ont rendu bien heureux aujourd'hui* [1]. »

Au reste ce n'était pas sans d'immenses obstacles, sans des chagrins dont le prélat nous a donné un touchant tableau, qu'il parvenait à faire quelque bien. Guillaume ne redoutant plus les révoltes des malheureux Saxons se livra avec une rapacité sans bornes à son avarice, à ses exactions et à sa cruauté. Il aimait mieux de l'or que des têtes, quand il pouvait se procurer

[1] ....Adeo ut in pauperes expenderet viatum et vestitum. Nec pudebat tam altè succinctum pauperes recreare; aut tenioris fortunæ scholares ad disputationis conflictum provocare. Post verba, utrique læti abibant victor ex scientiæ triumpho, victus ex verecundiæ solatio...Lanfrancus in confessionibus audiendis tam pius et affabilis extitit, ut manus sibi confitentium peractà confessione oscularetur, et diceret, manus istæ me beatum fecerunt hodie.— *Henr. de Knyghton,* 2362.—Lanfranc rebâtit sa cathédrale et fonda deux hôpitaux dont l'un pour les lépreux.

le premier. Se prévalant de son avarice même, Lanfranc sut habilement lui procurer des amendes, arrêtant ainsi son bras déjà levé pour frapper, et qui alors laissait tomber le glaive. Jaloux au plus haut degré de son autorité, le monarque souffrait difficilement des réprimandes ou des conseils : il les aurait repoussés avec colère dans leur rude austérité ; pour arriver à son oreille, il fallait quelquefois qu'ils prissent la forme d'une plaisanterie [1]. Le Conquérant disposait à son gré des affaires civiles et ecclésiastiques, et n'admettait aucun légat apostolique qui ne lui plût. Pas un concile ne pouvait s'assembler sans sa permission ; pas un grand ne pouvait être puni sans son ordre [2]. Le primat souffrait avec douleur tous ces abus, et s'efforcait d'y remédier, en choisissant le moment opportun [3]. Saisissant de sa main de fer et l'Eglise et l'Etat, Guillaume préludait à l'asservissement de toute liberté quelconque ; il voulait se faire pontife aussi bien que roi d'Angleterre. Ce fut là le germe de maux sans fin qui ne manquèrent pas d'éclater sous les règnes de ses perfides et cruels successeurs ; ce fut là la première, la grande source de cette apathie, qui finit par s'emparer du clergé anglais, et qui, gagnant de proche en proche, comme un poison fatal, le livra, tout endormi dans le sein de ses richesses, à l'action désorganisatrice de la réforme. L'œil pénétrant de Grégoire VII aperçut sans peine cette funeste tendance, et, dans une de ses lettres, il la signale à l'attention de Lanfranc. Il reproche à ce dernier sa faiblesse, la crainte qu'il a du roi, et se déclare résolu à ne point souffrir d'usurpations de ce genre [4].

Mais le pontife lui-même était trop occupé, il avait à lutter contre trop d'obstacles, pour suivre d'un regard attentif ce qui

[1] *Henric. de Knyghton.* 2362.

[2] Id. — Gervase, dans ses *imaginationes*, dit ce qui suit : Defuncto autem Scothlando, Lanfrancus petivit regem ut sibi donationem abbatiæ concederet, sicut omnes prædecessores suos constat habuisse. Respondit rex et dixit se velle omnes baculos pastorales Angliæ in manu suâ tenere. Hæc est origo malorum. — Le vieux chroniqueur avait bien raison. Il ajoute : »Lanfrancus ad hæc miratus est, sed propter majores ecclesiæ Christi »utilitates quas sine rege perficere non potuit, ad tempus siluit.

[3] Patiebatur ista invitus Lanfrancus. *Knygthon.*

[4] Greg. VII. *Epist.* lib. VI, 30, ap. Labbe, X.

se passait en Angleterre. Guillaume, tout puissant, fit un grand pas en séparant les deux justices. Sous les Anglo-Saxons, les évêques présidaient les tribunaux avec les magistrats civils, et il en résulta souvent de grands biens. Le nouveau monarque supprima cet usage. « Dans tous les autres pays de l'Europe chré» tienne, dit un historien, les évêques avaient l'habitude de juger » les causes ecclésiastiques dans leurs propres tribunaux : en An» gleterre, ils avaient toujours entendu ces causes, et prononcé » dessus dans les cours de centuries. Guillaume désapprouva cette » coutume, et, d'après l'avis de tous ses prélats et de ses barons, » défendit aux évêques et aux archidiacres de connaître doréna» vant des causes spirituelles dans les cours séculières, les auto» risa à établir des tribunaux particuliers, et ordonna aux shé» riffs d'obliger les parties à comparaître devant le juge ecclé» siastique. Quelques auteurs ont attribué cette innovation à la » politique du clergé, qui cherchait, par l'établissement de » tribunaux séparés, à se rendre indépendant du pouvoir civil; » d'autres en ont accusé les barons, qui voulaient éloigner de la » juridiction laïque la seule classe d'hommes qui osât s'élever » contre leur rapacité et leurs injustices... Mais, quel qu'ait été » le dessein du législateur, cette mesure eut des résultats impor» tans. Cette scission créa entre les deux juridictions une grande » rivalité... ; et, en écartant des cours de centuries un magistrat » aussi respectable que l'évêque, elles tombèrent peu à peu dans » le discrédit, et finirent même par s'éteindre [1]. »

Nous venons de parcourir un seul règne, mais un règne important et fécond en événemens; où en sommes-nous de l'influence du Catholicisme sur la constitution anglaise? Qu'avons-nous en ce moment devant les yeux ? D'un côté la main d'un despote et des vassaux plus tyranniques encore, qui pèsent sur l'église et sur l'état; de l'autre un clergé mixte, un clergé doué de grandes vertus et dégradé par de grands vices. Les vertus se rangent avec le pauvre, l'affligé; les vices avec l'heureux, le puissant, l'oppresseur; chacun à sa place. Celui-ci porte sa croix, mais comme Jésus, dans la personne de l'indigent, la soutient par derrière, elle se fait légère et douce;

[1] Lingard's *Hist. of Engl.* t. II, p. 65. Paris, édit.

celui-là la porte aussi, mais la traînant dans la fange où il tombe pour se relever couvert de honte. Voyez pourtant ce qui ressort de tout cela : le moine anglo-normand en se faisant peuple pleure avec lui, gémit avec lui, flétrit l'injustice avec lui [1], élève ses enfans pour lui, lave ses pieds, le baise, le console, le réconforte, *l'adore comme le Christ* [2]. Il y a donc là une action réelle, s'adressant à la fois au cœur et à l'intelligence *du peuple*, croyez-le bien ; car ce n'était pas le grand seigneur, le baron qui allait à l'école. Ne savait-il pas manier l'épée ? la jeter en l'air trois fois, puis à chaque fois la recevoir dans sa main en tuant un ennemi ? Certes c'était plus qu'il ne lui en fallait ; mais le saxon, mais le serf avait besoin d'apprendre, d'être consolé, protégé ; il avait besoin d'être *libéré* en passant dans les rangs de l'église. Aussi, l'infortuné pour trouver quelque moyen d'éluder la juridiction baroniale, soyez sûr qu'il se réfugiera sous le manteau de l'évêque, ou sous le capuchon du moine. Autre aperçu : le vainqueur veut qu'on apprenne sa langue à lui ; elle est noble, et il lui importe peu de savoir celle des vaincus. Eh ! bien, les petits enfans apprendront le normand avec le latin dans les écoles, les lois anglo-saxonnes seront traduites en normand, et le petit enfant expliquera à son père la sentence que celui-ci ne comprend pas, ou bien les paroles du prêtre qui tirent les larmes des yeux des assistans [3]. La

[1] Celui qui prendra la peine d'étudier les chroniques anglaises et normandes verra partout ressortir avec une grande énergie une haine profonde pour l'oppression ; or je me demande comment le moine n'aurait pas enseigné dans le cloître ce qu'il écrivait dans le cloître.

[2] Adorent Christum in pauperibus. *Lanf. decreta.*

[3] L'auteur que nous avons déjà eu occasion de combattre présente Lanfranc s'enorgueillissant de l'effet de ses paroles sur un auditoire qui ne le comprenait pas. Malgré mon désir de trouver le passage cité de Gervase de Cantorbéry, je n'ai pu malheureusement le rencontrer, ni dans les actes des archevêques, ni ailleurs, ce qui ne veut assurément pas dire qu'il n'y soit pas. Je me contente donc de la citation de l'auteur français, et je remarque qu'elle désigne seulement des gens qui *entendent moins le latin ou le français* (qui licet latinè vel gallicè loquentem *minus* intelligerent). Ensuite, sauf erreur, d'après le ton de l'ensemble, je crois que le chroniqueur ne fait pas parler Lanfranc, mais raconte simplement le fait.

langue anglaise semblait péricliter ; le vieil idiôme était proscrit, mais non : ce sont de ces choses qui ne s'oublient pas ! aussi quand l'oppression aura grandi, quand viendront les persécutions frapper le prélat et le moine qui s'étaient faits *petits-enfans*, ah ! vous les verrez alors relever fièrement la tête, vous les entendrez parler de *libertés* en face à leurs oppresseurs et derrière eux se grouper une population fidèle, dévouée, qui pleurera le bannisement de son père, battra des mains à son retour, et finira par conquérir ces droits que le Christianisme seul pouvait donner ! Trop heureux si, après ce beau spectacle, l'horizon ne s'assombrissait, chargé de nuages et de tempêtes.

C. F. Audley.

Dans la vie du prélat, que j'ai sous les yeux, Gervase ne le fait pas parler une seule fois. Au reste on sent bien qu'il n'entre pas dans notre plan de relever les nombreuses erreurs de M. Thierry : nous espérons qu'une personne charitable voudra bien s'en charger. Cependant nous saisirons cette occasion pour en signaler une qui nous a paru un peu forte pour un écrivain qui se pique d'exactitude. Dans la même page, il met Lanfranc à Rome, quand Grégoire VII fut élu pape, et sur la foi d'Eadmer place ses paroles dans la bouche du pontife : « Décide l'affaire comme tu voudras, toi qui es le père du père du pays, car je remets à ta disposition les deux verges pastorales. » Or, 1° Lanfranc fut de retour en Angleterre avant la mort d'Alexandre II comme le prouvent ses lettres (*Epist.* IV, V) ; 2° le pape le manda à Rome pour y recevoir le pallium, et ne le lui envoya pas, comme dit M. Thierry; 3° Grégoire VII ne fut élu qu'en 1073 : comment donc étant simple archidiacre, aurait-il pu donner au prélat en 1071 le grand pouvoir qu'indiquent les paroles qu'on a citées. Mais voici ce que raconte Diceto (à l'année 1071, p. 484), en parlant de l'archevêque d'Yorck et de l'évêque de Lincoln, qui avaient suivi Lanfranc et étaient suspendus : « Conversus ad eum papa (Alexander) tu videris, inquit : pater es patriæ illius, ac per hoc industria tua consideret quid expediat. Virgæ pastorales quas reddiderunt ecce hîc sunt, accipe illas atque dispensa prout utiliùs christianitati regionis illius agnoscere poteris. At ille, susceptis illis, illico in præsentiâ domini papæ, revestivit præfatos viros quemque suâ. Deinde in Angliam cum sociis reversus, primas totius regni confirmatus est. » — Ces dernières paroles confirment encore ce que nous avons dit du retour de Lanfranc. Voilà bien des anachronismes en quelques lignes. — Voy. *Chron. Citizense* ap. Struvii scr. Germ. t. I, p. 1143. — *Cardin. de Aragoniâ*, vitæ Pont. — *Barone*, ad ann. 1071-1072 et *Voigt Hildeand und sein Zeitalter*.

## Histoire.

# DEUX CHANCELIERS D'ANGLETERRE;

## BACON DE VERULAM ET SAINT THOMAS DE CANTORBÉRY,

Par A.-F. Ozanam [1].

But du livre. — La philosophie et la foi mises en présence. — Valeur de Bacon.—Erreur de sa méthode.—Le savant et l'homme de cour. —Sa fin honteuse.—S.-Thomas le modèle de l'homme chrétien.

Nous sommes heureux d'avoir à recommander aux amis des lectures solides, substantielles, en même tems que chaudes et animées, cet ouvrage d'un très-jeune auteur, qu'on peut leur présenter comme production d'une sagesse d'esprit remarquable et comme promesse pour l'avenir. Ce livre a une plus haute portée qui ne semblent lui donner son médiocre volume et la modestie de son titre. Les deux biographies qui le composent et qui contrastent si fort entr'elles, ne rentrent en aucune manière dans la classe de ces parallèles, soit littéraires, soit philosophiques, dont le goût s'était répandu au siècle dernier ; futiles amusemens de rhéteurs, quand ce n'étaient point les tentatives coupables de l'esprit de mensonge. Ce ne sont point seulement deux hommes qui se trouvent dans la balance; mais deux ordres d'idées, les plus vastes, les plus importans dans lesquels se puisse mouvoir l'esprit humain. *La religion* et *la philosophie* sont mises en présence, pesées à leur poids et jugées par leurs fruits.

M. Ozanam va nous exposer comment prit naissance et se développa la pensée de ce rapprochement :

« Naguère, en poursuivant le cours de quelques études histo-

[1] Vol. in-8°. Prix, 5 fr. Chez Debécourt, libr., r. des SS.-Pères, 69.

»riques, nous nous trouvâmes au seuil du dix-septième siècle, »face à face avec l'un des plus puissans esprits qu'aient enfantés »les tems modernes, Bacon de Vérulam. Nous essayâmes de »suivre de loin ce génie explorateur signalant à ses contempo»rains des sources ignorées de science et de prospérité où l'on »a largement puisé dans la suite. Nous vîmes cet homme revêtu »des plus augustes fonctions politiques, et chancelier d'Angle»terre, de qui on avait droit d'attendre de grandes actions com»me de grandes idées, déshonorer sa simarre par d'incroya»bles faiblesses. — Alors nous nous souvînmes que la même »simarre avait été portée par un autre personnage que l'E»glise compte parmi les saints, Thomas Becket, archevêque de »Cantorbéry, lui aussi doué d'un beau génie, mais en même »tems d'une invincible vertu. Nous nous rappelâmes sa la»borieuse vie, sa mort qui fut un triomphe; et notre âme »qui venait d'assister au triste spectacle des bassesses du philo»sophe, fut heureuse de rencontrer sur son chemin la conso»lante mémoire du martyr.

»Ce raprochement, qui s'était fait de soi-même dans nos pen»sées solitaires, et qui nous avait beaucoup frappé, nous a paru »pouvoir n'être point dénué d'intérêt pour nos frères croyant et »pensant comme nous, et ce que nous avions vu nous avons »tenté de l'écrire. Loin de nous l'intention d'insulter l'humanité »en découvrant l'opprobre de l'un de ses plus nobles enfans. »Nous ne serons que les échos de l'histoire. Les deux personna»ges que nous évoquons représentent deux principes: le principe »*rationaliste* et le principe *chrétien*, la *raison* élevée à sa plus »haute puissance, la *foi* mise à sa plus rude épreuve. Nous vou»lons expérimenter lequel des deux principes est le plus fécond »pour le bien social. Nous voulons mesurer un grand homme »et un saint, pour savoir dans lequel des deux la nature hu»maine s'élève le plus haut et se couronne de plus de gloire. — »Le parallèle n'est point inique. Nous n'avons pas choisi le »moindre d'entre les sages de la terre; dans Bacon la philosophie »a fait ce qu'elle a pu. Nous n'avons point cherché le premier »d'entre les sages du Catholicisme; il est dans l'Eglise des têtes »ceintes de plus brillantes auréoles que celle de saint Thomas. »—Le parallèle n'est pas non plus arbitraire : Saint Thomas et

»Bacon ont porté les sceaux du même empire ; ils ont vécu sur »la même terre. Au tems du premier, cette terre était dite »*l'Ile des Saints* : au tems du second, elle avait mieux aimé se »dire la terre des *Libres Penseurs* : elle avait changé de titre ; »nous allons voir si l'échange était bon. »

Il y a deux hommes dans Bacon, le philosophe et le chancelier ou plutôt le courtisan. M. Ozanam le prend d'abord par le meilleur côté. Après un rapide coup d'œil sur l'état de la philosophie dans les tems antérieurs à Bacon, il nous montre l'étudiant de l'université de Cambridge, âgé de seize ans, s'indignant des chaînes scholastiques et concevant déjà le projet d'une restauration universelle de la science. Les années viennent mûrir ce germe fertile, le plan de son œuvre se déroule et se partage en quatre grandes compositions, dont l'ensemble devait former une véritable encyclopédie sous le nom de *Instauratio magna scientiarum*. Notre auteur s'attache à analyser les deux principaux ouvrages de Bacon : *De dignitate et augmentis scientiarum*, où se trouve la division et la classification des sciences, et le *Novum organum*, qui renferme l'exposition de *la méthode d'induction* à laquelle le célèbre philosophe a laissé son nom. Il fait ressortir cette imagination, ce vif sentiment des choses, que les études philosophiques n'avaient nullement détruit en Bacon, et qui donnaient au contraire à ses écrits le coloris et la chaleur de la poésie. Enfin, continue M. Ozanam, « ce génie magnifique était profondément re»ligieux. La nature ne lui apparaissait qu'entre deux êtres dont »elle était le lien : Dieu d'un côté, qui en était le créateur, et »qu'il fallait glorifier dans ses merveilles ; l'homme d'un autre »côté, qui en avait reçu la jouissance, et à qui il fallait faire pro»fiter ses trésors. Ces deux idées dominaient dans toutes les »idées de Bacon ; l'une faisait pour lui la sainteté, l'autre l'utilité »de la science. Le commencement de son travail de chaque »jour était une prière à l'esprit-saint... » Il est beau de voir Bacon, après la composition de son livre *de dignitate et augmentis*, s'agenouillant et écrivant cette belle préface qui se termine par la dédicace de son livre à Dieu, et par un respectueux hommage de la raison à la foi.

La droiture d'esprit de M. Ozanam paraît surtout, ce nous semble, dans le jugement des doctrines de Bacon. La place du

philosophe est justement assignée parmi les génies purement logiques, plus étendus que profonds, dont la fonction est de combiner plus ou moins heureusement les élémens dont la découverte est le fruit et le privilége d'une plus haute inspiration. Une grave erreur de Bacon fut d'avoir voulu faire de sa méthode une méthode universelle, exclusive, et d'avoir étendu *l'induction* qui a son point de départ dans le doute méthodique, jusqu'aux sciences morales qui appartiennent au domaine de la conscience et de la tradition. C'est encore à ces conceptions exclusives et absolues qu'il faut rapporter l'entière division établie par lui entre les diverses familles des connaissances humaines, et surtout la séparation de la *théologie* et de la *philosophie*, de la *métaphysique* et de la *physique*, si irrationnelle dans son principe, si funeste dans ses conséquences : conséquences que Bacon sans doute n'avait point aperçues, mais que les docteurs matérialistes du 18e siècle se chargèrent de déduire dans toute leur déplorable rigueur.

Après l'homme de science, l'homme de cour : ici l'horison se rappetisse et s'assombrit. François Bacon, issu d'une maison enrichie par la faveur d'Henri VIII des dépouilles d'un couvent catholique, fut élevé à la cour d'Elisabeth dont il prit bientôt les mœurs et le langage. Il préféra de bonne heure la voie des places et honneurs à la carrière plus laborieuse du barreau. A l'époque de ses débuts auprès des grands, se place la composition de plusieurs petits ouvrages de l'homme qui cherche à s'orienter, à raisonner sa vie, à se pousser dans le monde avec art et méthode : — Une espèce de petit catéchisme à l'usage de ceux qui veulent *parvenir*. Là se trouve l'éloge de la dissimulation, l'excuse de la flatterie, la flétrissure de la reconnaissance et autres adages semblables. —Un *éloge d'Elisabeth*, œuvre ridicule d'empoulage, si elle n'était sale d'adulation. Nommé en récompense avocat extraordinaire de S. M., il se rangea au nombre des familiers du célèbre favori comte d'Essex, l'aida de sa plume et de ses conseils, fut grassement payé, et lui conserva son dévouement jusqu'au jour de sa disgrâce et de son procès. Dès ce moment, Bacon invité à soutenir l'accusation contre son protecteur, ne rougit pas d'accepter ce rôle odieux, et de venir demander la tête du comte à ses juges qui l'accordèrent. L'indignation publique fut le prix d'une telle bassesse.

L'avénement de Jacques I^er^ trouva Bacon dans les derniers degrés de la hiérarchie; Elisabeth avait rougi de l'élever : « quelle autorité peut avoir comme magistrat celui qu'on méprise comme homme ? lui avait-t-elle dit un jour. » A l'entrée du nouveau règne, il voulut se préparer des destinées plus prospères, par une étude plus approfondie des secrets de la fortune, et quelque tems après, il donna le résultat de ses réflexions dans un opuscule intitulé : *Faber fortunæ suæ.* Rien de plus tristement curieux que de voir cet homme, de la même main qui avait écrit la classification des sciences et leur avait montré la route à tenir, classer aussi et mettre en principes les diverses ruses, perfidies, déloyauté et autres moyens trop communs de devenir l'artisan de sa propre élévation. L'application constante de cette habile tactique fut couronnée de succès; il obtint successivement les honneurs de la chevalerie, les charges de conseiller, etc., etc., etc., et en 1619 il changea le titre de garde des sceaux contre ceux de lord chancelier d'Angleterre, baron de Vérulam, vicomte de S.-Alban. La conduite du chancelier fut digne en tout de ses antécédens, mais le châtiment ne se fit pas attendre. Au bout de deux ans d'extorsions et de profusions scandaleuses, les communes l'accusèrent de *corruption* devant la chambre des lords, qui, par son arrêt, le déclara incapable de remplir aucun office, et le condamna à une grosse amende et à une prison illimitée. Ce coup ne put abattre l'humeur intrigante et solliciteuse du chancelier. Fatigué de ses pitoyables importunités, le roi lui accorda des lettres de grâce, qui lui laissèrent la faculté d'aller mourir dans une de ses terres, au fond d'une retraite d'où il n'aurait jamais dû sortir.

En face de cette figure, M. Ozanam en élève une autre, de laquelle nous avons peu de chose à dire parce que son nom en dit assez[1], S.-Thomas de Cantorbéry, autre anglais, autre chancelier, autre personnage dont la vie offre aussi deux aspects dissemblables, mais en sens inverse. D'abord courtisan, léger, aimant le luxe et la dépense, sensuel, prodigue; puis tout-à-coup changé en

[1] D'ailleurs les *Annales* ont déjà raconté fort au long l'histoire des démêlés de S. Thomas avec Henry II, et donné tous les détails de son martyre, n° 59, t. x, p. 342.

un autre homme par le seul effet de l'onction pontificale et par l'imposition des mains. Notre tâche finit ici : Qu'apprendrions-nous à nos lecteurs ? Et néanmoins quelque familière que leur soit l'histoire des glorieuses luttes, de l'exil, du martyre de S.-Thomas, nous pouvons garantir qu'ils trouveront à s'instruire et toujours à se délecter dans la belle biographie qu'en a tracée M. Ozanam, et dans les annotations curieuses sur quelques circonstances de la vie de ce grand personnage.

Nous citerons les dernières réflexions de M. Ozanam, qui forment la conclusion légitime de son livre, comme elles en ont été l'idée mère et inspiratrice :

« L'histoire de Bacon est celle du plus grand nombre des » philosophes. Voici Platon, selon qui le genre humain n'a de » bonheur à espérer que sous le gouvernement d'un philosophe-» roi ; et lui-même s'assied, couronné de fleurs, à la table de » Denys. Voici Aristote aux pieds d'Alexandre ; Cicéron déshono-» rant son exil par un pusillanime désespoir, ou bien brûlant de-» vant César le parfum avili de son éloquence ; Sénèque mourant » trop tard pour se faire pardonner la familiarité de Néron. Voici » Luther qui signe en faveur du landgrave de Hesse la consécra-» tion de la polygamie, Voltaire admis aux petits soupers de » Frédéric de Prusse, le dix-huitième siècle tout entier et ses » inénarrables turpitudes ; et maintenant, sous nos yeux, des » hommes dont je tairai les noms, parce qu'ils vivent ou qu'ils » vivaient naguère ; mais qui eux aussi nous ont fait connaître » ce qu'on peut attendre du rationalisme en fait d'honneur et » de liberté. Il n'est peut-être pas de tyran qui n'ait eu à son » service quelques philosophes, soit pour en faire les apologistes » de ses actes, soit comme ces bêtes superbes et curieuses qu'on » entretient dans les jardins des rois.

» L'histoire de saint Thomas est celle de beaucoup d'entre les » saints ; c'est celle de plusieurs myriades de martyrs devant les » proconsuls, d'Athanase devant Julien, d'Ambroise devant » Théodose, de Chrysostome devant Arcadius, de Grégoire VII » devant Henri IV, de Népomucène devant Wenceslas, de l'évê-» que Fisher et de Thomas Morus devant Henri VIII ; et aussi, » pourquoi ne le dirais-je point ? de Pie VII devant Napoléon. » Car en ce tems-là, nous avons appris par un grand exemple

»que, dans l'Eglise de Dieu, les traditions d'une juste et religieuse indépendance ne s'étaient point perdues.

» Ce ne sont donc plus deux hommes qui sont en présence, »ce sont deux types : c'est le *philosophe* et c'est le *saint* : et il faut »dire ici pourquoi l'un se dégrade avec tant de génie, pourquoi »l'autre conserve inviolable la virginité de sa vertu. Les choses »humaines étant égales de part et d'autre, du côté qui l'emporte »il faut bien qu'il y ait quelque chose de divin.

» L'âme, disait un ancien sage, est une harmonie. Mais cette »harmonie est brisée, et les élémens qui la composaient sont »entrés en discorde. L'intelligence, appuyée sur la raison, veut »dominer : la volonté, fascinée par des illusions perfides, refuse »d'obéir; de là ces combats de tous les jours qui se livrent au »fond de la conscience; de là ces déchiremens et ces larmes »intérieures dont la vie est pleine. Et parce que rien ne nous »est plus humiliant et plus pénible que ce désaccord entre nos »pensées et nos œuvres, il faut que l'intelligence se modifie, »et qu'elle tempère la sévérité de ses lois, pour que la volonté »s'y soumette. Mais ces lois ainsi faites et défaites à son gré, la »volonté s'y soustrait encore parce qu'elle les méprise. Voilà »donc deux parties de nous-mêmes qui s'entraînent et se poursuivent l'une l'autre dans des aberrations infinies, sans jamais »se réunir. Les doctrines philosophiques sont venues et ont fait »selon leur pouvoir. Elles ont ramené l'intelligence dans des »voies meilleures, elles l'ont formée à de hautes et vastes spéculations; elles l'ont agrandie, fortifiée de toute la puissance »logique qui est en elles, mais en elles il n'y a point une puissance d'amour, et celle-là est la seule à qui la volonté sache »obéir. Dès lors la volonté leur échappe; elle reste dans les »abîmes de corruption où elle était descendue : elle y reste »abandonnée à ces enchanteresses qui l'enivrent d'ignominieuses jouissances et de plaisirs douloureux, et qui sont si bien »nommées Passions. Aussi ce divorce fatal qui se voit dans »toutes les âmes se retrouve plus éclatant, plus triste encore »dans l'âme du philosophe : il y a en lui deux vies, celle de la »tête et celle du cœur ; c'est la statue d'or au pied d'argile; »c'est un homme divisé, c'est-à-dire un homme faible.

» Le Christianisme a eu pitié de notre nature : il a pris au

» qui descendent dans la partie Nord coulèrent vers la mer » Morte, et y formèrent l'amas d'eaux, dont la masse subsiste » depuis une époque géologique dont il est *impossible* d'assigner » la date absolue, mais qui se reporte *nécessairement* au-delà des » limites de l'histoire [1].... Et, si les recherches des voyageurs » confirment plus tard la réalité du *fait*, pour tout homme qui » n'est pas absolument étranger à la géographie physique, la » conclusion est *forcée* [2]. »

Le ton, il est vrai, n'est pas toujours aussi tranchant. L'auteur termine son article, ainsi que sa lettre du 8 septembre, en manifestant *quelques doutes*. Mais ils roulent sur le *fait* géographique, sur le *résultat* des recherches à faire dans l'Ouadi-el-Araba, pour constater l'état actuel des versans et des vallées secondaires. Et, dans le cas où l'observation serait exacte, nous savons d'avance ce qu'il faudra *évidemment*, *nécessairement*, *forcément*, penser de l'*opinion commune*, « à laquelle, d'ailleurs, » M. Letronne nous dit qu'il a déjà montré que les textes bibliques sont plutôt *contraires* que *favorables* [3]. »

Si ces derniers mots devaient être pris à la lettre, il serait hors de doute que *je n'ai pas précisément saisi le sens* des paroles de Moïse; mais aurais-je été plus heureux en m'arrêtant au sens *contraire*?

Le verset 3e du chap. 14e de la Genèse semble rattacher la formation de la mer Morte à un fait historique dont l'époque est facile à constater : *Et omnes hi* (reges) *convenerunt in vallem » sylvestrem quæ nunc est mare salis.* Ici, dirons-nous avec M. Le» tronne, il y a clairement l'énoncé de l'état de la plaine à l'é» poque de l'événement, comparée à ce qu'elle était devenue, » lorsque l'auteur du récit écrivait [4]. » Du tems de Moïse, la Pentapole n'était plus qu'une contrée de désolation, dont le centre était envahi par les eaux de la mer Morte. Mais dans quel état se trouvait-elle, lors du combat des rois ligués, dont parle l'Ecriture? elle était שדים *Siddim* ou *Sittim*, nous dit l'hébreu; mot

[1] *J. des savans*, p. 601.
[2] *Ann. de ph.* tom. XIII, p. 208.
[3] *J. des savans*, p. 601.
[4] Ibid. p. 599.

énigmatique dont on a donné tant de versions. « C'est un nom » propre, a dit M. Letronne, dans sa dissertation, et ce n'est pas » autre chose [1]. » Je ferai observer d'abord que, dans la Genèse, les noms propres sont très-souvent historiques, et présentent à l'esprit autre chose qu'une pure dénomination [2]. Et certes, un intérêt assez piquant se rattachait à cette vallée, pour que son nom, chez les Hébreux, fût du nombre de ceux qui réveillaient un souvenir pénible ou agréable. Mieux vaut, ce me semble, dire avec le même écrivain, modifiant sa pensée dans sa lettre du 8 septembre, que « l'origine de ce nom est inconnue. » Car je suis loin de regarder la traduction de S. Jérôme, sur ce point, comme littéralement incontestable. Je n'ignore pas, en effet, que les Septante ont traduit *Siddim* par ces mots *vallée salée*; ce que plusieurs entendent de la chaux et du bitume, en faisant allusion au désastre [3], ou bien encore aux puits nombreux du 10e verset, et dont l'existence se conciliait parfaitement avec la fécondité primitive de la plaine.

Mais je sais aussi que les *champs* désignés par Onkélos étaient, d'après l'interprétation commune, des champs fertiles et cultivés [4]. Le texte arabe porte encore, selon la même idée, *prairie des champs* [5], et le Targum de Jérusalem *vallon des vergers* [6]. Ainsi la version de la Vulgate eût-elle, sur ce point, quelque chose de douteux, il est facile de se convaincre qu'elle n'est pas la seule à rattacher au mot *Siddim* l'idée d'une région cultivée, fertile et agréable; puisque, d'ailleurs, tel est le sens dans lequel l'ont entendu le très-grand nombre des interprètes modernes. Et même S. Jérôme est bien loin d'avoir été le premier à traduire *vallée des bois* ou *boisée*, *vallis silvestris*. Deux cents ans avant lui, Théodotion et Symmaque, Juifs de religion, avaient traduit ce mot par ἐν τῇ κοιλάδι τῶν ἄλσων, *vallée des bois sacrés*, ou

[1] Ibid. p. 601.
[2] *Genèse*, ch. XXI, v. 31; ch. XXVII, v. 36; ch. XXVIII, v. 19; ch. XXXI, v. 48; ch. XXXIII, v. 17, etc., et de même dans tous les autres livres.
[3] *Biblia max*. t. 1, p. 131. *Gloss. ordin*. t. 1, p. 202.
[4] *Synops. critic*. t. 1, p. 154.
[5] *Biblia polyglot*. t. 1, p. 53.
[6] *Dom. Calmet*. t. 1, p. 366, in-4°.

» comme il le dit, qui ressorte avec certitude des textes bibliques?»
Et n'est-il pas même permis de croire que le sens naturel dans lequel ils se présentent, serait plutôt *favorable* que *contraire* à l'opinion commune?

Au reste, l'observation suivante me semblerait mériter ici quelque attention : d'après M. Letronne, la masse des eaux de la mer Morte aurait toujours été la même, jusque dans les tems antérieurs aux limites de l'histoire. Or la surface moyenne d'évaporation d'une masse liquide doit s'établir en rapport constant avec la moyenne température du bassin où les courans se réunissent [1]. Donc l'étendue des eaux du lac Asphaltite n'aurait pas cessé d'être la même, puisque la température de ce lieu n'a pas sensiblement changé depuis les tems les plus reculés [2]; et par conséquent, lors même que son antique bassin aurait été *agrandi*, et rendu *plus profond*, par les changemens survenus dans la Pentapole, la moyenne surface des eaux a dû persévérer dans son état d'équilibre constant avec la même température.... Cependant je lis dans la dissertation, que le lac se serait étendu, « puisqu'il a dû successivement submerger et » détruire les villes de la plaine, ou bâties à une faible *hauteur* » sur le penchant des coteaux qui la bordent [3]. » Comment donc concilier ces deux faits, à mon avis, contradictoires?... N'est-il pas opposé aux premières notions des lois hydrostatiques, de voir, d'un côté le bassin s'agrandir et devenir plus profond, et de l'autre les eaux s'élever et s'étendre en surface, sans que la masse moyenne liquide cesse d'être la même?

Dans sa lettre du 8 septembre dernier, M. Letronne, après avoir rappelé l'état exact de la discussion, conclut de nouveau, des considérations géographiques et géologiques, que l'existence de la mer Morte est antérieure à la catastrophe dont parle Moïse. Il ajoute ensuite : « M. Canéto nie cette conséquence, » dans le cas même où l'observation serait exacte [4]. »

Deux choses doivent être ici soigneusement distinguées : le

[1] Voir tous les auteurs d'hydrostat. et de météorol.
[2] *Ann. du bureau des longit.* 1834, p. 208, 209.
[3] *J. des savans*, p. 598.
[4] *Ann. de Phil.* t. XIII, p. 207.

fait géographique en lui-même, et les conséquences à déduire du résultat *quelconque* des recherches consciencieuses à faire ou déjà faites sur les lieux.

Quant au fait géographique, je ne connais l'état actuel de l'Ouadi-el-Araba, que sur le rapport des écrivains qui ont visité cette vallée. J'apprécie comme je le dois tous les faits déjà recueillis, et je regrette aussi sincèrement que M. Letronne, que les recherches des voyageurs judicieux et désintéressés ne soient pas encore assez complètes pour la science; mais je suis loin de penser que le résultat des nouvelles explorations puisse amener des conséquences *évidemment*, *nécessairement* et *forcément* contraires à l'opinion de ceux « qui s'accordent à regarder le » vaste bassin du lac Asphaltite comme creusé par le feu du » ciel qui consuma les villes coupables [1]. »

Il serait sans doute bien difficile d'indiquer la limite exacte des effets de la vengeance de Dieu dans l'incendie de la Pentapole. Toutefois, sans me prononcer contre une hypothèse que M. Callier se contente d'appeler *peu probable* [2], je n'ai nullement prétendu les étendre, ces effets, « à 20 ou 30 lieues de chaque » côté, jusque dans les pays qui n'avaient rien de commun avec » celui qui avait mérité la colère céleste [3]. » N'ai-je pas dit, en effet : « que la *direction actuelle des embranchemens secondaires* qui » débouchent au nord, ne tient pas, si l'on veut, à des soulè- » vemens d'époque géologique post-diluvienne.... ; mais le double » versant ne pourrait-il pas se rapporter à la catastrophe qui » bouleversa au loin le sol de la vallée? *Subvertit omnem circa* » *regionem* [4]? » Voilà, ce me semble, deux choses bien distinctes, dont la seconde m'a paru pouvoir se rapporter à quelque phénomène récent, je veux dire le double versant de l'Ouadi-el-Araba. Il est évident que par ces mots, je n'ai pu entendre sans contradiction le double système hydrographique formé par la direction de tous les embranchemens secondaires qui peuvent déboucher au N.-O. et S.-O., des deux côtés de la

[1] Ibid. t. XII, p. 423.
[2] *J. des savans*, 1836, p. 48.
[3] *Ann.* t. XIII, p. 208.
[4] Ibid. t. XII, p. 427.

dans le Banat, ceux qui parcourent la grande vallée d'Almas, sur un espace d'environ 20 lieues, en sens contraire au cours du fleuve [1].

La diversité de directions, toute favorable qu'elle est au partage en deux bassins, ne suppose donc pas *nécessairement* leur existence. D'où il suit que celui de la mer Morte pourrait bien avoir l'origine qu'on lui suppose, si le bourrelet de la vallée El-Ghor était de formation récente. On voit en effet, qu'il serait le seul obstacle aux eaux du Jourdain et des courans qui l'avoisinent, si le vaste réceptacle du lac Asphaltite n'était pas encore formé, ou même agrandi, ni rendu plus profond. Et la mer de Tibériade, telle qu'elle est, deviendrait elle-même, ce me semble, un bassin à part, du moment où un pareil soulèvement viendrait barrer l'issue des eaux dans la vallée, sur quelque point plus ou moins éloigné de l'extrémité sud de cette mer.

La question n'est donc pas uniquement dans la direction des vallées transversales. L'attention des voyageurs devrait aussi se porter sur tout ce que M. L. de Laborde appelle dans son introduction, les *buttes* ou *agglomérations* de *sables*, les *collines* de la vallée principale [2], sur leur *origine*, ou même sur leur *importance* relative au niveau du fleuve, avant les changemens survenus dans la Pentapole. Burckhardt qui connaissait ces différens obstacles n'aurait pas émis son opinion sur l'ancien cours du Jourdain, s'il ne les avait crus peu importans, ou si du moins il ne les avait regardés comme une conséquence naturelle des changemens survenus dans la contrée. La solution définitive de la question géographique ne serait donc jamais complète, si quelque habile explorateur ne venait établir pour ces deux points essentiels, les documens certains qui manquent à la science.

Au reste, quoi qu'il en soit de ces nouvelles recherches, les villes de la Pentapole, que Loth avait choisies pour sa demeure, sur les bords du Jourdain, se trouvent ensevelies dans les flots du lac Asphaltite avec leur territoire. Ce point n'est nullement contesté. Il faut donc que, sans remonter au-delà des tems

[1] *Carte géol. de Hong.* par M. Beudant.

[2] Voir le passage de M. Léon de Laborde, dans le N° 52, t. IX, p. 312.

historiques, il se trouve une époque où les eaux de la vallée se soient élevées et étendues sur une surface plus grande, et puisque l'on convient que le lit antérieur fut au moins *agrandi* et rendu *plus profond* par le désastre que Moïse raconte, le tribut moyen des courans dut s'établir en proportion avec le nouveau bassin, et se fixer en quantité bien plus considérable. L'excédent qui dès-lors, submergea la vallée jusqu'à la hauteur où les villes pouvaient être bâties, avait donc auparavant une issue dans l'Ouadi-el-Araba, ou tout autre moyen de disparaître dans la plaine [1].

En résumé, Monsieur, il me semble que je suis encore en droit de conclure : 1° Que le mouvement volcanique local, qui a changé la face de la Pentapole, fut assez énergique pour opposer à l'ancien cours du Jourdain des obstacles dont la connaissance ne contredit pas l'opinion si naturelle des voyageurs modernes.

2° Que les textes bibliques sont plutôt *favorables* que *contraires* à l'opinion généralement admise sur la question qui nous occupe.

3° Que d'ailleurs cette opinion ne saurait dépendre d'une hypothèse récente, sans laquelle on expliquait, avant Burckhardt, l'origine de la mer Morte.

4° Et par conséquent qu'on ne sera jamais *forcément* obligé d'admettre « que la masse de ses eaux subsiste, depuis une » époque géologique, dont il est *impossible* d'assigner la date ab» solue, mais qui se reporte *nécessairement* au-delà des limites de » l'histoire. »

Recevez, etc., etc., etc.

CANÉTO,
Professeur de physique au séminaire d'Auch.

[1] Voir les voyageurs et les controv. du dernier siècle sur cette question.

dans le Banat, ceux qui parcourent la grande vallée d'Almas, sur un espace d'environ 20 lieues, en sens contraire au cours du fleuve [1].

La diversité de directions, toute favorable qu'elle est au partage en deux bassins, ne suppose donc pas *nécessairement* leur existence. D'où il suit que celui de la mer Morte pourrait bien avoir l'origine qu'on lui suppose, si le bourrelet de la vallée El-Ghor était de formation récente. On voit en effet, qu'il serait le seul obstacle aux eaux du Jourdain et des courans qui l'avoisinent, si le vaste réceptacle du lac Asphaltite n'était pas encore formé, ou même agrandi, ni rendu plus profond. Et la mer de Tibériade, telle qu'elle est, deviendrait elle-même, ce me semble, un bassin à part, du moment où un pareil soulèvement viendrait barrer l'issue des eaux dans la vallée, sur quelque point plus ou moins éloigné de l'extrémité sud de cette mer.

La question n'est donc pas uniquement dans la direction des vallées transversales. L'attention des voyageurs devrait aussi se porter sur tout ce que M. L. de Laborde appelle dans son introduction, les *buttes* ou *agglomérations* de *sables*, les *collines* de la vallée principale [2], sur leur *origine*, ou même sur leur *importance* relative au niveau du fleuve, avant les changemens survenus dans la Pentapole. Burckhardt qui connaissait ces différens obstacles n'aurait pas émis son opinion sur l'ancien cours du Jourdain, s'il ne les avait crus peu importans, ou si du moins il ne les avait regardés comme une conséquence naturelle des changemens survenus dans la contrée. La solution définitive de la question géographique ne serait donc jamais complète, si quelque habile explorateur ne venait établir pour ces deux points essentiels, les documens certains qui manquent à la science.

Au reste, quoi qu'il en soit de ces nouvelles recherches, les villes de la Pentapole, que Loth avait choisies pour sa demeure, sur les bords du Jourdain, se trouvent ensevelies dans les flots du lac Asphaltite avec leur territoire. Ce point n'est nullement contesté. Il faut donc que, sans remonter au-delà des tems

[1] *Carte géol. de Hong.* par M. Beudant.

[2] Voir le passage de M. Léon de Laborde, dans le N° 52, t. IX, p. 312.

historiques, il se trouve une époque où les eaux de la vallée se soient élevées et étendues sur une surface plus grande, et puisque l'on convient que le lit antérieur fut au moins *agrandi* et rendu *plus profond* par le désastre que Moïse raconte, le tribut moyen des courans dut s'établir en proportion avec le nouveau bassin, et se fixer en quantité bien plus considérable. L'excédent qui dès-lors, submergea la vallée jusqu'à la hauteur où les villes pouvaient être bâties, avait donc auparavant une issue dans l'Ouadi-el-Araba, ou tout autre moyen de disparaître dans la plaine [1].

En résumé, Monsieur, il me semble que je suis encore en droit de conclure : 1° Que le mouvement volcanique local, qui a changé la face de la Pentapole, fut assez énergique pour opposer à l'ancien cours du Jourdain des obstacles dont la connaissance ne contredit pas l'opinion si naturelle des voyageurs modernes.

2° Que les textes bibliques sont plutôt *favorables* que *contraires* à l'opinion généralement admise sur la question qui nous occupe.

3° Que d'ailleurs cette opinion ne saurait dépendre d'une hypothèse récente, sans laquelle on expliquait, avant Burckhardt, l'origine de la mer Morte.

4° Et par conséquent qu'on ne sera jamais *forcément* obligé d'admettre « que la masse de ses eaux subsiste, depuis une » époque géologique, dont il est *impossible* d'assigner la date ab» solue, mais qui se reporte *nécessairement* au-delà des limites de » l'histoire. »

Recevez, etc., etc., etc.

CANÉTO,
Professeur de physique au séminaire d'Auch.

[1] Voir les voyageurs et les controv. du dernier siècle sur cette question.

L'empereur d'Occident, vaincu dans trois batailles, meurt, et laisse l'ancienne capitale du monde en proie aux factions. Le roi vandale se fait appeler au secours des faibles, puis, les ennemis défaits, profite seul de la victoire : tout dans Rome est livré au pillage : soixante mille citoyens sont emmenés captifs. On eût dit que, guidé par le génie d'Annibal, Giseric était venu venger Carthage relevée de ses ruines, des affronts que sa rivale lui avait fait éprouver dans des tems plus anciens.

Tout ceci occupe de longues pages dans l'histoire de l'auteur: son récit est là comme partout, il faut bien le dire, empreint de l'esprit du dix-huitième siècle. Au reste, nous avons peut-être tort de lui demander un ouvrage à la fois philosophique, critique et historique : nous aimons à croire qu'il n'a voulu faire qu'une œuvre de recherches.

En continuant l'analyse, le tableau devient moins varié, moins brillant : Giseric est mort, et tout ce qu'il a fait s'évanouit avec lui. Ayant su comprendre, de son vivant, avec ce coup-d'œil sûr et rapide qui caractérise le génie, que son peuple, pour conserver les vertus et le courage de ses ancêtres, devait être séparé de la classe conquise, il laissa à cette classe corrompue et voluptueuse les institutions romaines, tandis que, soumettant les Vandales aux lois d'une discipline guerrière, il les retint dans des camps, autour desquels ils cultivaient la terre, et se tenaient prêts au premier signal à laisser le bœuf et la charrue pour le cheval de bataille.

Sous ses successeurs, cette sage discipline n'est plus suivie : tout concourt dès-lors à la ruine de la puissance Vandale en Afrique. Les Maures, dont M. Marcus nous peint avec soin et même avec art les coutumes, sortent tout-à-coup de l'inaction. Les énervantes voluptés abattent les fils de la Germanie, et les disputes religieuses viennent encore servir à les décimer. L'Arianisme déchaîne contre le Catholicisme ses fureurs aveugles; ce n'est plus que persécutions sur la terre de Carthage.

Ici encore l'historien pouvait nous présenter un tableau grand et instructif. Mais l'héroïsme de tant de généreux martyrs le touche fort peu : sans doute, pour lui, de telles luttes manquent d'intérêt ! Pourtant les documens ne lui font pas faute : l'antiquité nous a légué des livres entiers sur cette célèbre persécution.

Depuis ce jour jusqu'à la prise de Carthage, les Vandales semblent endormis dans ce sommeil de l'indifférence qui présage la mort. La chûte seule de cet empire vient renouveler la dernière fois toute l'attention du lecteur. Bélisaire se montre sur la scène : il débarque non loin des murs de Carthage, s'avance vers cette opulente cité, surprend ses ennemis au sein de leur mollesse, et entre presque sans combat dans une ville qui deux fois a fait trembler l'empire Romain. Réveillés comme en sursaut, les Vandales accourent sous les drapeaux de Gilimer, et livrent sur les bords du Tricameron un combat où ils sont vaincus et dispersés à jamais. Plus grand dans l'adversité qu'au tems de sa fortune, Gilimer, après de longues souffrances, se rend à son vainqueur, et va servir d'ornement à son triomphe.

Ainsi finit l'histoire des Vandales. En la lisant il sera facile de se convaincre combien il a fallu de travaux et de veilles pour composer un pareil ouvrage! Seulement il nous est pénible de regretter que, peu attentif aux révolutions religieuses opérées dans le sein même des peuples Vandales après leur conversion, M. Marcus ne nous ait point montré que l'Arianisme fut une des principales causes de la ruine du nouvel empire Carthaginois. Ce qui lui a manqué pour juger les faits, c'est la foi qui vivifie, c'est la croyance qui éclaire : il s'est confié aux lumières de son propre jugement; aussi ont-elles faiblement éclairé sa route.

C. T. Dumotay.



## Livres nouveaux.

# LES RÊVES D'UNE JEUNE FILLE,

PAR Mlle ÉLISE MOREAU [1].

*A Monsieur le Directeur des* Annales de Philosophie.

Jusqu'à présent, Monsieur, c'est vous qui m'avez demandé les articles que j'ai insérés dans les *Annales ;* aujourd'hui c'est moi qui viens vous prier de donner place aux lignes que je vous adresse. Et n'allez pas me dire que le titre que je viens de poser en tête de cette lettre contraste trop avec la gravité de vos *Annales ;* car je vous répondrais sur-le-champ que je trouve, moi, que vous êtes trop grave, et que vous abusez peut-être un peu de la bonne volonté de vos lecteurs. Je le sais aussi, en donnant ce ton et cette couleur à votre journal, vous avez élévé vos lecteurs à toute la dignité de véritables savans, et vous avez formé, avec vos abonnés, une espèce d'académie catholique qui a sa gloire, sa réputation... et peut-être sa vanité. Etre un des lecteurs assidus des *Annales de Philosophie chrétienne*, et cela *jusqu'à avis contraire*, est un titre dont on se prévaut en certains lieux que je connais, et qui constitue une supériorité scientifique à ceux qui peuvent s'en prévaloir. Bien plus, il est à ma connaissance qu'il est même des *dames* qui lisent vos *Annales* avec une assiduité exemplaire, et qui parlent de vos travaux avec un aplomb et un à-propos qui me fait honte, à moi qui passe quelquefois avec une insouciante légèreté bien des pages remplies de science et de faits nouveaux.... Et n'allez pas croire que je dise ceci par plaisanterie! Loin de moi ce manque d'égards pour vous et vos lecteurs! Au contraire, je puis vous assurer que le titre de

[1] Joli volume in-8°. Prix, 7 fr. A Paris, chez Rolland, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 1.

*lecteur ou de lectrice* des *Annales* est à mes yeux respectable et vénérable autant que tout autre titre scientifique, celui de *membre de la Société asiatique*, par exemple ; mais il n'en est pas moins vrai que cette grave science que vous jetez ainsi sans mesure à ce pauvre public qui lit les *romans* de Balzac, de Jules Janin, de Georges Sand, etc., et les *mémoires* de MM. tels et tels et de mesdames telles et telles, doit vous éloigner plus d'un lecteur ; ainsi, par exemple, je pourrais assurer que vous ne comptez pas une *jeune personne* parmi vos abonnées ou parmi vos lectrices [1]. Insérez donc le présent article, si ce n'est pour vous, au moins par égard pour ceux qui vous lisent ; et d'ailleurs le sujet mérite assez votre attention.

Il s'agit en effet d'*une* jeune poète qui vient nous chanter ses premiers vers, et dont la vocation offre quelque chose d'insolite et de touchant.

M[lle] Moreau est un exemple de ce que peut une nature heureusement organisée ; car elle n'est point une de ces filles privilégiées de la civilisation des villes, qui trouvent dans les leçons de leur père, ou dans les conversations de leur mère, ou dans les études de leurs frères, tous les élémens d'une éducation au-dessus de leur âge ou de leur sexe. Née dans un village obscur, et dans une condition très-modeste, elle ne reçut dans sa maison (ce qui au reste supplée quelquefois à tous les avantages de l'instruction), que l'exemple des vertus les plus simples et les plus modestes. Son curé fut son premier instituteur. Deux livres oubliés par un voyageur dans la maison paternelle, devinrent, l'un son guide, c'était l'*Art poétique de Boileau*, et l'autre son *modèle*, c'était Corneille. Vous imaginez-vous une

[1] Nos lecteurs s'apercevront bien que nous ne voulons pas répondre à toutes les insinuations de notre *ironique* Aristarque. Cependant nous pourrions lui certifier qu'il est plus d'une *jeune personne* parmi nos *abonnées* ou nos *lectrices*. Nous pourrions même lui fournir des preuves *par écrit* qu'il y en a qui trouvent un certain attrait à notre aride science. D'ailleurs la suite de cette lettre fera voir que ce ne sont pas des lectures *frivoles* que notre correspondant demande à ces jeunes filles. Cela nous suffit et nous excuse. Nos *quatre étoiles* savent mieux que personne que nous pourrions en dire davantage, si nous n'étions retenu par la crainte de commettre une *indiscrétion* ou une *personnalité*. (*Note du Directeur.*)

petite fille de village, âgée de 11 à 12 ans, lisant Boileau et Corneille, et se passionnant pour ses maîtres, s'essayant à parler leur langue, et puis s'amusant à lutter avec eux!!! Cela devait paraître souverainement ridicule, et cependant c'est ce qu'a fait M[lle] Moreau. Mais il faut l'entendre elle-même racontant avec un mystérieux abandon comment il lui fut révélé qu'elle était poète.

Je me souviens qu'à l'heure où des champs vient le pâtre,
La veille de ce jour [1] où l'enfance folâtre
S'enfuit en déroulant l'avenir à nos yeux,
Je vins m'agenouiller près du lit de ma mère,
En disant : Mets ta main dans celle de mon père,
Et bénissez-moi tous lès deux.
Faible rose d'été, qui tremblait sur la branche,
Couverte d'un long voile et d'une robe blanche,
Le lendemain, Seigneur, au pied de tes autels,
Pour la première fois, mes lèvres altérées
De l'immortalité burent les eaux sacrées,
Et reçurent celui qui créa les mortels !
Timide, un cierge en main dans l'antique chapelle,
Que parfumait d'encens le vieux prêtre à genoux,
Je promis en tremblant d'être toujours fidèle
Aux lois de l'Homme-Dieu qui s'immola pour nous.
C'est là que sur mon front rayonnant d'allégresse
Le pontife du Christ vint imposer la main,
En me disant : « Reçois les dons de la sagesse,
» Enfant, que dans ton cœur habite l'Esprit-Saint! »
Onze fois j'avais vu la saison des orages,
Lorsqu'il brilla pour moi ce jour si radieux,
Le seul qui dans ma vie ait passé sans nuages,
Le seul où je n'eus pas de larmes dans les yeux !
Quand la nuit sur la terre eut déployé ses voiles,
A la douce lueur du flambeau des étoiles,
Dans un bois de lilas, seule je vins errer;
Pour la première fois une flamme inconnue,
Rapide, se glissa dans mon âme ingénue;
Je crus que Dieu parlait, qu'il venait m'inspirer....
A travers le feuillage il me semblait entendre
Les soupirs cadencés d'une voix pure et tendre;
C'était comme un écho du céleste séjour,
Qui dirait aux humains des paroles d'amour !

[1] Le jour de la première communion

Mais le calme cessa. L'ange de la tempête
Secoua dans les airs sa couronne d'éclairs;
Une gerbe de feu vint embraser les airs;
Le tonnerre en fureur éclata sur ma tête,
Et j'entendis gronder dans le creux du vallon
Le formidable bruit du sinistre aquilon;
Tout semblait imprégné d'une terreur muette,
Tout frémissait.... Moi seule, en ces tristes momens,
Je voyais sans effroi le choc des élémens;
La veille, enfant encor, sous la peur expirante,
Faible, j'aurais plié comme une feuille errante;
Mais depuis cet instant où dans mon jeune cœur
Eclairé par la grâce, habitait le Sauveur,
J'étais poète !! Un Dieu soutenait mon courage,
Et je ne craignais plus ni le vent ni l'orage!!...

Et je dis à ma mère : Oh! tresse mes cheveux,
Et pare-moi comme pour une fête :
Dieu m'a dit que j'étais poète,
Les poètes sont-ils heureux?
Ma mère sourit, et pensive,
Elle me serra dans ses bras,
En murmurant bien bas, attendrie et plaintive,
Des mots que je ne compris pas!...

Et la pauvre jeune fille se mit à chanter, et elle lutta contre son scurité, et contre ceux qui se moquaient d'elle, et contre son prit et contre son cœur; car il suffit de lire son livre pour s'a- rcevoir qu'elle a éprouvé et des mécomptes et des traverses, et pendant, grâce à la protection de quelques-unes de ces person- s qui aiment à trouver des bienfaits à répandre et des cœurs à nsoler, elle est arrivée à Paris; et la jeune fille des champs a vu salons les plus splendides s'ouvrir devant elle, et la société la s choisie applaudir à ses chants; et, ce qui était plus difficile, s'est assise au milieu de ses rivaux et de ses rivales, qui s lui ont tendu une main amie, et encouragé sa timidité. Et si la jeune fille s'est répandue en chants de remerciemens et reconnaissance, je voudrais pouvoir dire aussi de joie; mais as! s'il est une voix qui domine au milieu de ces chants di- s, c'est à coup sûr une voix de mélancolie et de douleur. Que s est-il donc arrivé, jeune fille? qu'avez vous donc vu lorsque s avez été introduite dans ces vastes régions de l'esprit? oi! vous avez cru que vous pourriez ainsi sortir de cette voie

battue par toutes les femmes, cette vie de ménage, de parure et de futilité? en sortir, dis-je, pour vous laisser aller aux enivrans entraînemens de la réflexion, et aux ravissantes contemplations de la pensée, et que le monde vous le pardonnerait, et qu'il vous comprendrait? Vous ne saviez donc pas, qu'à mesure que l'esprit s'élève le monde s'abaisse, et qu'il se forme ainsi une lutte entre les élémens divers de notre nature? qu'il faut lutter alors pour soulever et porter le corps; lutter pour faire descendre et modérer l'esprit; lutter pour se soumettre aux exigences d'une société vaine et futile. Ah! si d'avance vous ne le saviez pas, vous ne l'apprendrez que par une dure expérience, et par plus d'une déchirure d'esprit et de cœur.

Je ne puis ici analyser toutes les pièces ou plutôt tous les *rêves* qui entrent dans ce volume. Il y en a qui sont vraiment gracieux. M^lle Moreau est de cette école que Lamartine a ouverte parmi nous, et qu'il semble ne plus connaître en ce moment; et elle a eu le bon esprit de ne pas dogmatiser à tort et à travers dans son livre. Pour mieux faire connaître le genre de son talent, je citerai la pièce suivante, qui est celle qui me plaît le plus entre toutes celles de son livre. J'y trouve en effet une espèce de tournure et de ton antiques joints à la tournure et au ton chrétiens. Il n'y manque pas même cet éloge de soi que répétaient avec naïveté les héros d'Homère ainsi que les patriarches de la Bible.

TON CŒUR. — A MON PÈRE.

On dit que ma voix est pure
Comme le flot qui murmure
Et les bruits aériens;
On dit qu'au céleste empire,
Pas un ange ne soupire
Des chants doux comme les mieus.
On a dit que dans mon âme
Brûlait une sainte flamme,
Que la nuit un séraphin
M'emportait, comme l'orage,
Jusqu'à l'immortel rivage,
Pour chanter l'hymne sans fin.
On a dit que dans mes rêves,
Comme sur la fleur des grèves,
Une Ondine errait souvent;
Et, qu'à l'aube de la vie,

J'écoutais, toute ravie,
Les longues plaintes du vent !
Mais on n'a pas dit, mon père,
Qu'il n'était rien sur la terre
Que j'aimasse autant que toi !
On n'a pas dit que ta fête
Charmait mon cœur de poète,
Et faisait couler en moi
Des extases d'harmonie,
Des flots de joie infinie,
De poétiques transports;
On n'a pas dit que ma lyre,
Dans ces momens de délire,
Rendait les plus frais accords !...
Ah ! c'est que le monde ignore
Qu'il est ici-bas encore
Des cœurs purs comme le ciel,
Pleins de chaste poésie,
Et dont l'unique ambroisie
Est un baiser paternel !
Oh ! compte-moi de ce nombre!
Si, plus rapide qu'une ombre,
Je dois voir fuir le bonheur,
Je serai toujours poète,
Tant que pour poser ma tête,
Il me restera ton cœur ! ! !

Mars 1836.

conçoit que de semblables vers lus dans un salon, ont dû r bien des applaudissemens et bien des suffrages. Je ne ·ai pas, moi, troubler ces concerts d'éloges par des cri- . Oh ! non; car quel malheureux labeur que de secouer a rosée qui peut être tombée dans le calice d'une fleur ! ns plutôt de donner quelques conseils.

aussi quelquefois je rêve; or, dans un de ces *rêves*, je mandais ce que je ferais si j'étais *femme* et *poète*. D'abord ›arle pas du respect dû à la langue et aux règles diverses versification, ni de cette sensibilité, qui doit échauffer et l'âme du poète; on ne doit pas faire des vers sans cela. ›es qualités ne suffisent pas pour faire un poète dont la tion s'élève au-dessus des autres, car que de vers qui nent en paroles cadencées une sensibilité réelle, et qui ce- nt doivent sitôt mourir ! Après l'*expression*, ou plutôt avant ›ssion, doit exister la *pensée*. Or, c'est la pensée seule qui

D'abord le développement de l'intelligence et du raisonnement explique et prouve l'impossibilité, pour notre époque, des hérésies partielles. En effet, jusqu'à ce jour l'hérésie consistait à recevoir la croyance de l'Eglise sur quelques points, et à la rejeter pour d'autres. Les peuples se laissaient persuader qu'on pouvait ainsi choisir à son gré dans la parole de Dieu Maintenant, au contraire, on voit du premier coup-d'œil que cela est absurde. Quand il s'agit de l'église catholique et de ses croyances, il n'y a plus de milieu, on reconnaît qu'il faut les adopter ou les rejeter en entier. Tout le monde, dit très-bien l'auteur, comprend qu'il faut être tout-à-fait catholique ou tout-à-fait incrédule. La foi exclut le doute, et le doute exclut la foi; il n'y a donc pas de milieu entre tout croire et ne rien croire. De là il suit, ce que d'ailleurs tous les apologistes chrétiens ont remarqué, que toutes les hérésies qui ont mutilé et morcelé le Christianisme ont été *inconséquentes*.

M. de Genonde prouve l'évidence de cette inconséquence en offrant une analyse rapide des principales sectes, telles que les sabelliens, les ariens, les novatiens, les pélagiens, les donatistes, les macédoniens, etc.; mais cette *inconséquence* apparaît surtout dans le luthéranisme et dans tout le protestantisme du 16e siècle. C'est une chose reconnue en ce moment, que les premiers *réformateurs* furent les *raisonneurs* les plus *inconséquens*.

Ils avaient posé le principe du libre examen et de l'indépendance de la raison humaine; et aussitôt ils en arrêtèrent le développement, en faisant des symboles, en obligeant à souscrire à des professions de foi.

C'est à la philosophie moderne, née du protestantisme, qu'il était réservé d'être *conséquente* jusqu'au fond et de ne reculer devant aucune absurdité, aucune monstruosité, pourvu qu'elles découlassent des premiers principes. C'est ainsi que le principe protestant de la négation de la transsubstantiation, première erreur du chef, poussée déjà successivement jusqu'à la négation de la présence réelle par Calvin, jusqu'à la négation de la divinité de J.-C., par Socin, jusqu'à la négation de la révélation par les philosophes du 18e siècle, a été poussé, par les plus conséquens de ces philosophes, jusqu'à l'*athéisme*, c'est-à-dire jusqu'à la négation de toutes les vérités et de tous les devoirs.

C'est à ce point qu'est arrivé en ce moment l'esprit humain philosophique. Que va-t-il faire maintenant ?

S'aventurant dans de nouvelles spéculations, cherchera-t-il encore la vérité dans les aberrations humaines ? mais le vin de l'erreur a été bu jusqu'à l'ivresse, jusqu'au dégoût ; essayera-t-il de se reposer dans cette tombe ? mais il n'est de repos dans la mort que pour les croyans qui y trouvent un Dieu propice. Il est probable, nous le disons avec consolation, que les peuples voudront aussi essayer de la vérité toute pure, c'est-à-dire du Catholicisme ; aussi voyons-nous déjà quelques indices de cette consolante vérité. Ces indices sont même si frappans que ceux même qui lui sont le plus opposés ne peuvent s'empêcher de les reconnaître.

C'est pour aider à cette disposition des esprits, que M. de Genoude a conçu le projet de publier la *traduction des Pères de l'Eglise des trois premiers siècles* de notre ère. Rien de plus utile, selon nous, que cette publication ; car aucune étude que celle des Pères n'est plus appropriée aux besoins de la génération actuelle ; elle trouvera en effet dans les écrits de nos docteurs, vertu, science, éloquence, autorité d'enseignement réunis, et en parlant d'autorité, il faut remarquer qu'il ne s'agit pas de l'autorité isolée de tel ou tel docteur, mais de l'unanimité de leur enseignement, qui prouve que ce qu'ils *enseignent*, et par conséquent ce *que nous croyons, a été cru partout et toujours.*

L'auteur du discours montre ensuite en ces termes la nécessité d'une traduction française des Pères de l'église, et dans quel esprit sera faite cette traduction :

« En publiant en français des ouvrages écrits dans des langues mortes, altérées, et familières à bien peu de monde, nous les mettons à la portée de plusieurs classes de lecteurs ; et heureusement ils ne sont pas rares aujourd'hui, ceux qui désirent acquérir une instruction solide et étendue sur la religion ; en rassemblant dans une seule collection tant d'ouvrages épars, et en les publiant d'après l'ordre des tems où ils ont été écrits, nous faisons voir par cela même que la doctrine qu'ils renferment est une doctrine transmise par une succession non interrompue qui en prouve la vérité.

» Où sont aujourd'hui les ecclésiastiques qui ont le moyen

d'acheter les éditions in-folio des Pères, ou le loisir d'aller les compulser dans les bibliothèques publiques? Les sources de l'antiquité sont donc fermées au très-grand nombre d'entre eux. C'est pour réparer ce grave inconvénient, que nous leur offrons à tous une collection d'un format commode et d'un prix modique. Ayant désormais sous la main les écrits des Pères, non, à la vérité, dans leurs textes originaux, mais dans une traduction dont l'exactitude, nous l'espérons, ne sera ni contestée, ni contestable, ils pourront consulter à leur aise ces précieux monumens de l'antiquité, ou plutôt en faire l'objet d'une étude sérieuse et suivie. Ils doivent en effet étudier les saints Pères; ils doivent se pénétrer de leur esprit, pour prêcher comme ils prêchaient, et de leur doctrine pour appuyer leurs prédications non-seulement sur l'Écriture-Sainte, mais encore sur la tradition qui l'explique, et qui en confirme les oracles; ils doivent étudier les Saints-Pères pour montrer aux fidèles, que les vérités qui leur sont enseignées aujourd'hui ont été crues toujours, partout et par tout le monde, *quod semper, quod ubiquè, quod ab omnibus creditum est.*

» Nous nous appliquons à reproduire dans notre traduction le mouvement et les inspirations des auteurs, aussi-bien que le sens de leurs paroles. On y trouvera donc leurs grandes pensées, leurs sentimens affectueux, leurs saintes maximes, leurs puissans moyens de persuasion, et l'art de la conduite des âmes, qu'ils possédaient si parfaitement. En un mot rien n'est plus nécessaire aux ministres de la religion que l'étude de la vénérable antiquité, et tout notre soin est de la leur rendre facile.»

L'auteur insiste particulièrement sur le principal effet de l'étude des Pères, lequel sera de prouver l'identité de la foi et de la morale actuelle, avec la foi et la morale des premiers siècles.

Or cette perpétuité de la foi est un miracle aussi grand que ceux que faisait Jésus-Christ. En effet, c'est en vain que des barbares se sont rués sur le monde antique et l'ont bouleversé de fond en comble! Aucun Italien ne peut dire en ce moment s'il est de sang Romain ou Barbare, aucun Français, s'il est Franc ou Gaulois; l'église seule reste immuable et inaltérable; elle a triomphé de l'hérésie, triomphé de l'invasion, triomphé

de l'ignorance, triomphé des lumières modernes, des philosophes du 18e siècle et des impiétés révolutionnaires.

Que conclure de là ? c'est que la foi catholique, est la foi divine.

Tel est l'ensemble des idées développées dans le *discours préliminaire*. Nous allons maintenant énumérer fort succinctement les différens morceaux qui entrent dans la composition du premier volume.

1° *Tableau historique des premiers siècles de l'église.* — On y expose quels sont les événemens au milieu desquels ont figuré les Pères; le contraste de la vie du chrétien avec la vie païenne à cette époque. S. Clément, pontife de Rome et successeur de Pierre; S. Ignace, évêque d'Antioche et successeur aussi de Pierre, se trouvent liés à toute l'histoire de la Judée, et au mouvement de l'empire Romain, qui était alors presque tout le monde connu. — Ce tableau qui sera continué pour chaque siècle, offrira une histoire raisonnée de l'établissement de l'église, et de la part que chaque Père a prise aux événemens de son époque.

2° Sous la forme de *notes*, M. de Genoude a cité divers fragmens qui ont rapport aux Pères, tel que celui de Daillé, *de vero usu Patrum*; un extrait de M. Matter sur la mission du Christ et l'éducation qu'il pouvait recevoir de ses contemporains.

3° *Tableau chronologique des événemens soit sacrés soit profanes qui se sont passés durant le premier siècle.*

4° *Tableau des conciles et des papes du premier siècle* avec une courte notice sur les matières traitées ou définies dans chacun de ces conciles, un court abrégé de la vie de chaque pape, et la *date* de son élevation sur la chaire de Rome.

5° Un extrait de Saint Jérome *sur la manière de traduire.*

6° Une *notice* sur Saint Clément, une *traduction* bien faite de son épître aux Corinthiens.

Ici commence une nouvelle série, celle des ouvrages dont les auteurs sont inconnus, et que l'on appelle pour cela *apocryphes*; ce sont :

7° *Epître catholique* attribuée à Saint Barnabé.

8° Le livre du *pasteur* d'Hermas.

9° *Les constitutions apostoliques*, dont on n'a donné qu'un extrait

de quelques lignes, et qui, cependant, étaient assez importantes et d'une assez vénérable antiquité pour être citées en entier ou au moins analysées.

10° Nous disons la même chose des *extraits* de *Papias*, de *Saint Denis l'aréopagite* et de *Saint Hégésippe*; nous aurions voulu qu'on nous eût fait connaître en peu de mots les raisons pour lesquelles tous ces écrits sont regardés comme apocryphes, et qu'on nous eût donné quelques détails et quelques renseignemens sur les controverses qui ont eu lieu à ce sujet.

11° *La deuxième lettre de Saint Clément* est citée en entier; mais on regrette aussi de n'y pas voir quelques preuves de son peu d'authenticité et quelques indications sur les auteurs qui en ont parlé.

Tels sont les monumens qui entrent dans la collection des *Pères Français* pour le 1er siècle; nous le répétons c'est un immense service rendu aux études chrétiennes, à ces études consciencieuses que veulent faire en ce moment, non-seulement les jeunes prêtres, mais encore tous les chrétiens, et surtout les jeunes gens qui sortent de leur collége sans presque avoir eu connaissance de la religion, sans avoir entendu parler de ces esprits graves et forts, doux et éloquens, qui nous ont transmis la foi. Singulière destinée! les docteurs chrétiens ont conservé au monde les auteurs profanes comme un passe-tems et un amusement, ou plutôt comme une preuve de l'inanité et de la futilité de la civilisation païenne, et nous qui aspirons à l'honneur d'être appelés des hommes progressifs et graves, nous n'avons choisi de tout leur héritage littéraire, que ce qu'ils avaient dédaigné; ce qu'ils regardaient comme l'étude importante et seule nécessaire, nous l'avons abandonné. Il faut avouer cependant que le peu d'usage des langues mortes dans lesquelles tous ces ouvrages sont écrits est pour beaucoup dans l'espèce d'oubli où les Pères ont été relégués; mais maintenant, grâce à la publication de M. l'abbé de Genoude, on pourra lire les Pères comme on lit un auteur français; ajoutons qu'on les lira avec beaucoup plus de profit, et souvent avec beaucoup plus de plaisir et de satisfaction.

A. Bonnetty.

## Biographie.

# BIOGRAPHIE UNIVERSELLE

## DES CROYANS CÉLÈBRES;

### DÉMONSTRATION DU CHRISTIANISME PAR TOUS LES SAVANS DE L'UNIVERS.

Il ne faudrait pas croire, comme le titre pourrait le faire entendre, qu'il s'agit ici seulement de la biographie de ceux qui se sont distingués dans leur conduite ou dans leurs écrits par une croyance toute pure et toute orthodoxe. Non, il faut élargir beaucoup plus la signification du mot *Croyant*. Les auteurs de ce Dictionnaire ont compris sous ce nom, non-seulement les savans catholiques et orthodoxes, mais encore tous les écrivains, tous les philosophes, tant anciens que nouveaux. dont les paroles peuvent servir à prouver l'existence et le culte de Dieu, ou la vérité et la supériorité de la Religion chrétienne : ainsi, sur les anciens auteurs on trouvera des extraits ou des sentences, avec l'indication de ceux de leurs ouvrages où ils ont rendu hommage au Maître de l'univers. Dans les nouveaux, on apprendra quels sont leurs ouvrages religieux, et quel point principal de la Religion ils se sont attachés à défendre, et jusqu'à quel point ils y ont réussi. Enfin, pour les auteurs impies ou incrédules, tant anciens que modernes, on a soin de rappeler quelques-unes de leurs actions ou de leurs sentences morales et religieuses, de telle manière qu'il reste prouvé que leur incrédulité et leur impiété sont une inconséquence bien plus qu'une conviction d'esprit; et, non-seulement on a ainsi fait connaître ce que l'on pouvait trouver d'appui pour la grande démonstra-

[1] A Paris chez Angé, éditeur, rue Guénégaud, n° 19; Pillet, rue des Grands Augustins; et Gaume, rue du Pot de Fer. Prix, 3 fr. le vol.

tion de la Religion dans les auteurs morts; mais on a fait la même chose pour les auteurs vivans, de sorte que ce Dictionnaire pourra servir aussi de *Biographie contemporaine*, ce que l'on ne trouverait dans aucune autre publication, et ce qui rend l'ouvrage aussi curieux qu'utile.

Une autre innovation que les auteurs ont introduite dans leur travail, c'est que les différens peuples, ordres, sociétés, assemblées, etc., y sont considérés comme s'ils formaient une seule personne, de manière qu'on en décrit la naissance, l'accroissement, l'esprit, les travaux, etc. Nous voudrions citer ici en particulier l'article *Anglais*, où l'on donne de curieux et édifians détails sur la généreuse hospitalité que nos prêtres émigrés trouvèrent chez ce peuple, et où l'on fait voir combien grands sont les progrès que la religion catholique fait en ce moment parmi eux. Les articles sur les différens *ordres religieux* sont surtout bien traités; nous leur demanderions seulement un peu plus de détails de *statistique* sur leur fondation, leur prospérité, leurs travaux, etc.

Nous ne pouvons nous étendre sur un semblable ouvrage; il suffira d'avoir indiqué l'esprit qui a présidé à sa rédaction, et d'avoir fait connaître quelle en est l'exécution, en citant l'article consacré à *Béranger*, le célèbre chansonnier, frappé, sous la restauration, d'amende et d'emprisonnement pour outrages à la Religion. On verra que lui aussi a rendu hommage au Dieu que nous adorons.

« Béranger (J.-P.), poète lyrique populaire, né à Paris, en 1780, d'un honnête artisan, originaire des environs de Péronne. Tout le monde connaît assez le côté plaisant et libre, c'est-à-dire le côté vulgaire de ce chansonnier de la restauration, qui n'a jamais eu ni maîtres ni disciples; voici l'autre, tracé de main de maître, dans le *Bon-Sens*, de M. Cauchois-Lemaire : il fait honneur à tous les deux. Nous avons lieu d'espérer que Béranger n'oubliera pas éternellement son point de départ, et qu'il reviendra, comme tant d'autres, à ses *premières amours* :

« L'influence des ouvrages de M. de Châteaubriand sur le jeune Béranger fut prompte et vive. Son admiration est restée fidèle à ce beau génie, dont les inspirations religieuses firent revivre en lui quelques-uns des germes que sa bonne tante

ronne y avait semés : l'auteur du *Génie du Christianisme* fit nnaître à Béranger *les grandeurs simples et sévères du goût an-ue, les beautés de la Bible et d'Homère*, lorsque, dans l'âge des es épiques, attendant l'heure d'aborder son *Clovis*, le chantre ur des Clefs du Paradis et du Concordat de 1817, traitait en *hyrambes* le *Déluge*, le *Jugement dernier*, le *Rétablissement du te*. Quarante vers alexandrins, intitulés Méditation, qu'il nposa en 1812, sont empreints d'une *haute gravité religieuse* : ranger cherchait alors à faire contraste avec la manière factice Delille dans son poème de la Pitié. Nous allons citer ces vers, i sont imprimés dans quelques anciens almanachs :

MÉDITATION.

Nos grandeurs, nos revers ne sont point notre ouvrage,
*Dieu seul mène à son gré* notre aveugle courage,
Sans honte succombez, triomphez sans orgueil,
Vous, mortels qu'il plaça sur un pompeux écueil.
Des hommes étaient nés pour le trône du monde,
Huit siècles l'assuraient à leur race féconde :
Dieu dit ; soudain aux yeux de cent peuples surpris
Et ce trône et ces rois confondent leurs débris.
Les uns sont égorgés, les autres, en partage,
Portent au lieu de sceptre un bâton de voyage,
Exilés, et contraints, sous le poids des rebuts,
D'errer dans l'univers qui ne les connaît plus.
Spectateur ignoré de ce désastre immense,
Un homme enfin, sortant de l'ombre et de l'enfance,
Parait. Toute la terre, à ses coups éclatans,
Croit, dès le premier jour, l'avoir connu long-tems.
Il combat, il subjugue, il renverse, il élève ;
Tout ce qu'il veut de grand, sa fortune l'achève.
Nous voyons, lorsqu'à peine on connaît ses desseins,
Les peuples étonnés tomber entre ses mains.
Alors son bras puissant, apaisant la victoire,
Soutient le monde entier qu'ébranlait tant de gloire.
*Le Très-Haut l'ordonnait.* Où sont les vains mortels
Qui s'opposaient aux cours des arrêts éternels?
Faibles enfans qu'un char écrasa sur la pierre,
Voilà leurs corps sanglans restés dans la poussière.
Au milieu des tombeaux, qu'environnait la nuit,
Ainsi je méditais par leur silence instruit.
Les fils viennent ici se réunir aux pères
Qu'ils n'y retrouvent plus, qu'ils y portaient naguères,

Disais-je, quand l'éclat des premiers feux du jour
Vint du chant des oiseaux ranimer ce séjour.
Le soleil voit, du haut des voûtes éternelles,
Passer dans les palais des familles nouvelles ;
Familles et palais il verra tout périr !
Il a vu mourir tout, tout renaître et mourir,
Vu des hommes, produits de la cendre des hommes ;
Et, lugubre flambeau du sépulcre où nous sommes,
Lui-même, à ce long deuil, fatigué d'avoir lui,
*S'éteindra devant Dieu, comme nous devant lui.*

Ce goût de Béranger pour le simple et le réel se développa dans un poëme idyllique en quatre chants, intitulé *le Pèlerinage*, où il s'attacha à reproduire les mœurs pastorales, modernes et *chrétiennes ;* l'époque choisie était le XVI^e siècle, et toute locution *mythologique* en était soigneusement bannie. »

Nous finissons en recommandant une chose à l'habile directeur ; c'est de tenir la main à ce que tous les rédacteurs aient soin d'indiquer exactement les sources où ils prennent leurs citations, afin que ceux qui voudront les compléter ou les vérifier, puissent le faire plus facilement : cette précaution est nécessaire pour un livre qui est surtout destiné aux jeunes gens, qui y trouveront une lecture utile et agréable, et sans aucun danger quelconque. Combien peu nombreux sont les livres dont on peut faire un pareil éloge !

Y.



# Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**FRANCE. PARIS.** *Situation et état des petits séminaires de France.* — M. le ministre de la justice et des cultes a déposé sur le bureau de la Chambre des Députés un état présentant la situation des écoles secondaires ecclésiastiques, au 1er janvier 1837.

Il résulte de cet état qu'il y a en ce moment 121 écoles autorisées dans les 80 diocèses.

47 départemens n'ont qu'une école secondaire ecclésiastique;
33 en ont deux;
3 Ceux de l'Aisne, de la Haute-Garonne et de la Loire, en ont trois;
2 Ceux de la Mayenne et des Deux-Sèvres, départemens qui n'ont pas d'évêchés, n'ont pas de petits séminaires.
1 département, celui d'Eure-et-Loir seul, a un évêché, et n'a pas de petit séminaire.

Total 86.

Le nombre des élèves des petits séminaires, qui, d'après l'ordonnance du 16 juin 1828, peut s'élever jusqu'à 20,000, pour toute la France, n'est, d'après le tableau officiel, que de 16,619.

Les 16,619 élèves sont répartis ainsi qu'il suit entre les 121 écoles:

3 écoles, celles de Mende, Chirac et Forcalquier, ont moins de 50 élèves;
25 écoles ont de 50 à 100 élèves; 30 de 100 à 150;
34 de 150 à 200;
20 de 200 à 250;
Enfin l'école de Toulouse compte 280 élèves, et celle de Bordeaux 300.
Les renseignemens ont manqué pour sept établissemens.

Les seuls départemens des Basses-Alpes, des Ardennes, de l'Eure, de l'Indre, des Landes et de la Lozère, ont moins de 100 élèves.

Ceux de l'Allier, des Côtes-du-Nord, de la Haute-Garonne, de l'Isère, de la Loire, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire et de la Manche, ont de 315 à 450 élèves.

Les dépenses des petits séminaires ont été réglées par le ministre de la justice pour 106 de ces établissemens, et s'élèvent à la somme de 4,215,300 fr. 5 cent.; ce qui donne une moyenne de 39,766 fr. 98 cent. pour chaque établissement.

42 établissemens dépassent cette moyenne.

L'école secondaire ecclésiastique de Combrée (Maine-et-Loire), qui compte 209 élèves, dépense annuellement 104,280 fr., quoique, dans le même département, il y ait une autre école ecclésiastique dont les dépenses sont de 102,219 fr. pour 300 élèves.

Quatre écoles seulement, celles de Marsiac (Gers), Narbonne (Aude), Saint-Pons (Hérault), et Saint-Pé (Hautes-Pyrénées), coûtent moins de 10,000 francs.

Les recettes des petits séminaires se sont élevées, pour l'année 1836, à la somme de 4,015,110 fr. 50 c.; d'où il résulte un déficit de 220,189 fr. 55 c. sur les dépenses.

33 écoles cependant présentent, dans leurs comptes, un excédant de 65,006 fr. 38 c.; et 64 un déficit de 265,195 fr. 93 c.

Le produit des dons et legs est porté aux recettes des petits séminaires pour une somme de 43,249 fr. 68 c., partagée entre 55 établissemens, dans la proportion de 50 fr. à 5,022 fr.

Les petits séminaires, dont les comptes ont été réglés, reçoivent 458 élèves payant pension entière; 10,552 ne payant que des fractions de pension, depuis le chiffre le plus minime, et 264 entièrement gratuits.

*Ossemens fossiles que l'on suppose appartenir à l'espèce humaine.* — Un médecin français, établi dans l'île de Candie, a envoyé à l'Académie des sciences des débris d'ossemens fossiles qu'il suppose appartenir à l'espèce humaine.

C'est sur un petit cap, à 10 minutes de distance de La Canée, qu'en exploitant par la mine la roche qui devait fournir des matériaux pour la réparation du fort, on a découvert les fossiles en question, à 30 pieds du rivage et à 8 pieds au-dessus du niveau de la mer. Un des éclats de la roche a offert une assez grande portion de *colonne vertébrale*, quelques *côtes* et des *os longs*. Des *dents molaires* fixées isolément dans la pierre ont paru surtout à M. Caporal avoir la plus grande ressemblance avec des *dents humaines*; malheureusement, au lieu d'envoyer un morceau de la roche, il s'est contenté de détacher, en les brisant, la couronne de ces dents, et il sera fort difficile, sinon de reconnaître si ce sont bien des dents humaines, au moins de prononcer sur leur gisement géologique. On sait en effet que des ossemens humains peuvent se trouver engagés, comme à la Guadeloupe, dans une pierre calcaire ou dans un travertin qui se forme journellement, sans que ces ossemens méritent réellement

le nom de fossiles. Il pourrait donc en être de même des ossemens de La Canée, en supposant que ce sont des ossemens humains.

(*Echo du Monde savant.*)

**HOLLANDE. AMSTERDAM.** *Nomination et traitement des missionnaires catholiques pour l'Inde.*—Par arrêté du 6 février, le roi a nommé ecclésiastiques de la troisième classe, pour le service religieux des Indes-Orientales, les Rév. Mgr. *A Van Dyk*, vicaire à Utrecht, et *J. Cartenstat*, du vicariat général de Maëstricht, qui se trouve depuis 1828 à Rome. Ces deux prêtres, connus pour leur zèle, sont nommés aux deux places encore vacantes dans la mission hollandaise des Indes-Orientales, et partiront bientôt pour *Batavia*.

Le gouvernement a cru ne pas trop faire, en accordant à ces ecclésiastiques, outre le transport gratis, une indemnité de 3,600 francs pour frais d'équipement; une avance de 1,200 francs sur leur traitement mensuel, pendant le trajet; un gratification de 1,500 francs pour frais de premier établissement dans les Indes, et un traitement qui ne pourra dépasser 700 francs, par mois. Après douze ans de service ils ont droit à une pension, calculée sur le pied de 160 francs par année de service aux Indes.

La conduite que tient avec les missionnaires catholiques le roi protestant de Hollande, pourrait être offerte en exemple aux princes catholiques du reste de l'Europe, qui se montrent infiniment moins gracieux envers les prêtres qui vont porter l'Evangile aux pays étrangers.

**ITALIE. ROME.** *Musée étrusque fondé au Vatican par Sa Sainteté Grégoire XVI.*—Ce musée, qui prendra le nom de *Musée grégorien*, est spécialement consacré aux monumens de l'art étrusque.

Le vestibule du musée est orné d'urnes cinéraires et d'autres ouvrages de sculpture et de plastique. Dans la salle dite du *Méridien*, on voit un sarcophage singulier, qui a été extrait des souterrains de Tarquinies. Il est de forme carrée, et porte sur ses qüatre faces la représentation d'un sacrifice humain.

La chambre suivante contient des objets en terre cuite, aussi précieux, sous le rapport de l'art, que sous le rapport de l'histoire. C'est un choix fait parmi les découvertes nombreuses qui ont eu lieu au château de Cerveteri.

La troisième chambre renferme les bronzes étrusques, collection étonnante pour la conservation et la perfection des morceaux qui la composent. On y admire, entre autres monumens, un cippe et un trépied trouvés dans la nécropole des Valsinies. Les murailles de cette salle sont ornées de copies des peintures découvertes dans un tombeau de Tarqui-

nies. Celles qui seront retrouvées par la suite seront également copiées et conservées dans le musée.

Des bronzes d'une plus grande dimension occupent la quatrième salle. On y voit la belle statue de femme découverte à Vulci, et cette remarquable figure de guerrier trouvée à Todi, à laquelle une inscription en langue étrusque donne une valeur inappréciable. A ces antiquités, découvertes sous Grégoire XVI, il faut joindre le bras célèbre d'un colosse en bronze, qui paraît avoir été celui de Trajan, et plusieurs autres fragmens d'un travail exquis, trouvés dans les fondemens de Civitta-Vecchia.

La dernière salle, en forme d'hémicycle, est disposée pour recevoir la collection des vases peints. Elle en contient quarante-deux inappréciables pour leur rareté, l'exquise finesse du travail et l'intérêt historique. Le centre de l'hémicycle est orné du portrait du pape.

Le *Musée grégorien* a été ouvert le 2 février, anniversaire de l'élection de Grégoire XVI.

## ASIE.

**COCHINCHINE.** *Missionnaire mis à mort.—Nouvelle de M. Jaccard condamné à mourir de faim.* — On a reçu de tristes nouvelles de Cochinchine. La persécution y continue. M. Marchand, missionnaire, en a été victime; il a été pris et mis à mort. Nous ignorons encore les détails de son supplice. M. Marchand était parti pour les missions en 1829.

M. Jacoard [1], le compagnon de captivité et d'exil du père Odorico, n'a point succombé comme celui-ci; il est toujours en prison, mais le roi de Cochinchine se sert de lui comme interprète, et lui envoie à traduire les papiers d'Europe. Puisse au moins le besoin qu'on a de lui adoucir les rigueurs dont il était l'objet depuis si long-tems!

**CORÉE.** *Entrée d'un missionnaire dans ce pays.* — D'un autre côté, on apprend que M. Maubant, missionnaire destiné pour la Corée, et qui jusqu'ici n'avait pu y pénétrer, y est entré à la fin. Sans doute les prières de M. l'évêque de Capse auront applani les obstacles. On dit même que l'autre missionnaire destiné pour la Corée, M. Chastan, y est aussi entré. M. Maubant était parti de France en 1832, et M. Chastan en 1827. Leur entrée en Corée est un grand événement pour ce pays. Si la foi s'y était conservée malgré le manque de prêtres, que sera-ce quand elle sera prêchée par de courageux ouvriers apostoliques?

**INDE. PONDICHÉRY.** *Mort d'un missionnaire.* —Enfin on a appris la mort de M. Louis-Charles-Auguste Hébert, évêque d'Halycarnasse, et supérieur de la mission dans l'Inde. Ce prélat était en mission depuis 1792, et était depuis long-tems infirme. Il résidait à Pondichéry, et sa juridiction s'étendait sur la côte de Coromandel. Il avait un coadjuteur, M. Bonnand, évêque de Drusipare, missionnaire depuis 1824. Il y a dans cette mission treize missionnaires Européens et trois prêtres du pays.

[1] Voir le tome x, p. 134, 233.

# Bibliographie.

*iologie élémentaire*, appliquée à l'agriculture et à l'industrie, avec un ınaire des termes géologiques, par Nérée-Boubée.
xième édition, augmentée, in-8°, rue Guénégaud, n° 17. Prix 2 fr.

*'ollections géologiques élémentaires.* 60 échantillons d'un pouce et demi n. 20 fr. *Id.* de deux pouces. 25 fr.
collections élémentaires renferment les roches les plus nécessaires à ltre, à cause de leur fréquence ou de leur nature caractéristique des ıs. Elles suffisent pour la première étude de la géologie.— En ajoutant ı reçoit ces collections *franco* dans toutes les villes servies par les mes-:s de Paris.

*'ollections géologiques, destinées à l'enseignement*, de 100, 150 et 200 :illons :

Format d'un pouce et demi environ : 50, 75 et 100 fr.
de deux pouces : 75, 120 et 150
de trois pouces : 100, 150 et 200

ɔrépare aussi des collections de 300 échantillons, mais elles ne contien-¦u'un plus grand nombre d'espèces et de variétés des divers genres de .
collections ne sont pas formées seulement d'échantillons pris dans les ées, mais d'un assez grand nombre d'autres espèces empruntées à di-localités de France et de l'étranger, et qui sont nécessaires pour carac-complètement les divers terrains.
ıomenclature adoptée dans ces collections est celle que M. Boubée ıns ses cours, qui sera bientôt publiée par tableaux dans l'*Echo du* ı*savant*, et qui est déjà en partie comprise et expliquée dans le diction-de la nouvelle édition du *Manuel* de M. Boubée.

*Coquilles terrestres et fluviatiles du midi de la France.* Collections de ıpèces ; 30 fr. Elles offrent la plupart des bonnes espèces des Pyrénées midi. Elles contiennent d'ailleurs la presque totalité des genres de co-s fluviatiles et terrestres de la France. Elles suffisent aux musées con-.à l'étude et à l'enseignement.
ıtes les demandes pour les quatre ouvrages ci-dessus annoncés, doivent dressées *franco* à Paris, rue Guénégaud, 17.

*lecherches historiques sur la véritable origine des Vaudois, et sur les caractères 'rs doctrines primitives*, vol. in-8°. Prix : 7 fr. 50 c. A Paris, chez Périsse, ı, rue du Pot-de-Fer-S.-Sulpice, et à Lyon, Grande-Rue-Mercière.
ıs reviendrons très-prochainement sur cet ouvrage, dans lequel le sa-auteur, qui a voulu garder l'anonyme, s'attache à débrouiller les nuages sur cette question par la plupart des historiens Vaudois, protestans et

philosophes. C'est la bonne méthode historique, c'est-à-dire la citation de tous les textes, suivie d'une discussion franche et loyale.

— *Histoire ecclésiastique des Francs*, par *Florant Grégoire*, évêque de Tours, en dix livres; revue et collationnée sur de nouveaux manuscrits, et traduite par MM. *Guadet* et *Taranne*, in-8°, chez Renouard. *Livre* 1, texte et traduction.

— *Philosophie de l'histoire*, professée en 18 leçons publiques, à Vienne, par Fréd. de Schlegel (trad. de l'allem. par l'abbé Lechat), 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr.; Paris, chez Parent Des Barres.

— M. de Grégori, conseiller à la Cour royale de Riom, a fait connaître à la Société d'histoire de France, l'état des *publications historiques relatives à la Corse*, qu'il a entreprises de concert avec M. le comte Pozzo di Borgo. Le projet de ces messieurs est de faire imprimer et distribuer gratuitement à tous les chefs-lieux de canton de cette île les historiens originaux les plus importans pour les annales de la Corse. Déjà ils ont publié et distribué de cette façon *Petrus Cyrnæus* et *Filippini*. M. de Grégori travaille en outre à une *Histoire générale de la Corse depuis les tems les plus anciens*, dont le premier volume est terminé. Cette histoire sera tirée à 1000 exemplaires, dont 500 seront donnés dans le pays, et les 500 autres distribués aussi gratuitement à l'étranger, sans qu'il en soit vendu un seul.

— *Ornemens gothiques de toutes les époques, et choix d'ornemens de la renaissance et des différens siècles*, par Emile Leconte, in-fol., chez l'auteur, rue Ste.-Anne, n° 57. Livraison VIII<sup></sup>e, avec 6 planches. Prix : 6 fr. — L'ouvrage aura 12 livraisons.

— *Manuel de l'auditeur des cours d'hindoustani*, ou Thêmes gradués, pour exercer à la conversation et au style épistolaire; accompagnés d'un vocabulaire français-hindoustani, par Garcin de Tassy, in-8°; imp. royale.

— *Cours de Thèmes anglais*, par Hamonière, in-12, chez Hingray, Prix : 3 francs.

— *Choix de mémoires et chroniques sur l'Histoire de France*, par J. A. C. Buchon; Œuvres historiques inédites de sir *Georges Chastelain*, in-8° de 42 feuilles. Prix : 10 fr.; fait partie du *Panthéon littéraire*. Paris, chez Desrez.

— *Bibliothèque Américaine*, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique, qui ont paru depuis sa découverte jusqu'à l'an 1700, par H. Ternaux; in-8° de 12 feuilles. Prix : 10 fr. 50 c. Paris, chez Bertrand.

— *Biographie ou Dictionnaire historique des personnages d'Auvergne*, illustres par leurs écrits, leurs exploits, etc., avec portraits, par *P. G. Aigueperse*; 2 vol. in-8°. Prix : 14 fr.; à Clermont-Ferrand, chez Berthier.

— *Physiologie à l'usage des collèges et des gens du monde*, expliquée sur onze planches, à l'aide de figures découpées et superposées, par J. Achille Comte, professeur d'histoire naturelle; ouvrage adopté par le conseil royal de l'instruction publique, in-4°. Prix : 15 fr. Paris, chez l'auteur, rue Belle-Chasse, n° 34.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 81. — 31 Mars 1837.

## Littérature contemporaine.

# HISTOIRE
# DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,
## DUCHESSE DE THURINGE (1207—1233).

Par le comte de Montalembert, pair de France [1].

### Deuxième Article [2].

Nous avons d'abord parlé de l'*histoire de Sainte Elisabeth*, comme d'un livre d'édification et de tendre piété, afin de nous conformer aux intentions manifestes de l'auteur, et encore parce que c'est ce caractère profondément empreint, non-seulement de foi sincère, mais, ne rougissons pas de le dire, d'ardente et simple dévotion, qui fait à nos yeux le prix singulier et la fleur incomparable de ce bel ouvrage. Nous serions toutefois injuste envers M. de Montalembert, si, après avoir religieusement admiré dans son travail, une étude pleine d'onction des opérations de la grâce divine au sein d'une des âmes les plus pures qui furent jamais, nous oubliions de signaler les beautés d'un autre ordre, et, en particulier, l'influence que ce livre est destiné à exercer sur les études religieuses, historiques et littéraires de l'époque.

Un de ces mérites, très-secondaire ici à cause de la hauteur de l'objet principal, mais que nous mentionnons le premier,

[1] Vol. gr. in-8°, prix 12 fr.; à Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints Pères, n° 69.

[2] Voir le N° 77, tom. XIII, p. 360.

parce qu'il s'offre, en quelque sorte, le premier aux yeux, et qu'il saisit involontairement le lecteur, c'est l'intérêt si vif qui s'attache dès le commencement au récit de M. de Montalembert, et qui l'accompagne, en croissant toujours, jusqu'à la dernière page; intérêt dont la vie d'une humble et pieuse princesse paraît d'abord peu susceptible, et que néanmoins nous n'hésitons pas à rapporter, plus encore au sujet lui-même, qu'au talent de la mise en œuvre. Il serait difficile d'exprimer quels sentimens d'admiration, d'attendrissement, de respectueuse affection s'attachent à cette *chère sainte Elisabeth*, enlevée, encore au berceau, de la maison paternelle; fiancée à quatre ans, épouse à treize; à vingt, demeurée veuve et mère de quatre enfans, morte à vingt-quatre, après avoir vécu long-tems, si l'on compte toutes les vicissitudes, toutes les joies, toutes les souffrances, tous les sacrifices, tous les actes héroïques que renferme ce petit nombre d'années.

Cette vie, si courte qu'elle soit, dit poétiquement M. de Montalembert, offre une réunion, peut-être unique, des phases les plus diverses, des traits les plus attrayans et les plus graves à la fois, que peut renfermer la vie d'une chrétienne, d'une princesse et d'une sainte. Mais dans les vingt années qui s'écoulent depuis le jour où on l'apporte dans un berceau d'argent, à son fiancé, jusqu'à celui où elle expire sur le grabat d'hôpital qu'elle a choisi pour lit de mort, il y a deux parties bien distinctes, sinon dans son caractère, du moins dans sa vie extérieure.

La première est toute chevaleresque, toute poétique; faite pour enchanter l'imagination autant que pour inspirer la piété. Du fond de la Hongrie, de cette terre à moitié inconnue, à moitié orientale, frontière de la chrétienté, qui se présentait sous un aspect mystérieux et grandiose aux imaginations du moyen-âge, elle arrive au sein de la cour de Thuringe, la plus brillante et la plus poétique de toute l'Allemagne. Pendant son enfance, sa vertu précoce est méconnue, sa piété méprisée; on veut la renvoyer ignominieusement à son père; mais son fiancé lui garde une inébranlable fidélité, la console des persécutions des méchans, et dès qu'il est maître de ses états, se hâte de l'épouser. Le saint amour d'une sœur se mêle dans son cœur à l'ardente tendresse de l'épouse, pour celui avec qui elle a passé son enfance avant de partager sa couche, et qui rivalise de piété et de ferveur avec elle : un abandon plein de charme, une naïve et délicieuse confiance président à leur union. Pendant tout le tems de leur vie conjugale, ils offrent certainement l'exemple le plus

touchant et le plus édifiant d'un mariage chrétien ; et l'on peut affirmer que dans les annales des saintes, aucune n'a offert, au même degré qu'Élisabeth, le type de l'épouse chrétienne. Mais au milieu du bonheur de cette vie, des joies de la maternité, des hommages et de l'éclat d'une cour chevaleresque, son âme s'élance déjà vers la source éternelle de l'amour, par la mortification, l'humilité et la plus fervente dévotion ; et les germes de cette vie supérieure, déposés en elle, se développent et s'épanouissent dans une charité sans limites, dans une sollicitude infatigable pour toutes les misères des pauvres. Cependant l'irrésistible appel de la croisade, le devoir suprême de délivrer le tombeau de Jésus, entraîne loin d'elle son jeune époux, après sept ans de la plus tendre union ; il n'ose lui révéler ce projet secret encore, mais elle le découvre dans un épanchement de familiarité intime. Elle ne sait comment se résigner à ce dur destin ; elle le suit et l'accompagne bien au-delà des frontières de son pays ; elle ne peut s'arracher de ses bras. Au désespoir qui déchire son âme lors de ces adieux si touchans, et, lorsqu'elle apprend la mort prématurée de son époux bien-aimé, on reconnaît tout ce que ce jeune cœur renfermait d'énergie et de tendresse ; précieuse et invincible énergie, digne d'être consacrée à la conquête du ciel ; tendresse profonde et insatiable, dont Dieu seul pouvait être le remède et le prix.

Aussi, cette séparation, une fois consommée, tout change dans sa vie, et Dieu prend la place de tout dans son âme. Le malheur se plaît à l'accabler ; elle est brutalement chassée de sa résidence souveraine ; elle erre dans la rue avec ses petits enfans, en proie à la faim et au froid, elle, qui avait nourri et soulagé tant de pauvres ; nulle part elle ne trouve un asile, elle qui en avait tant donné. Mais quand ses injures sont réparées, elle n'en est pas plus réconciliée avec la vie. Restée veuve à vingt ans, elle méprise la main des plus puissans princes ; le monde lui fait mal ; les liens de l'amour mortel une fois brisés, elle se sent blessée d'un amour divin ; son cœur, comme l'encensoir sacré, se ferme à tout ce qui vient de la terre, et ne reste ouvert que vers le ciel. Elle contracte avec le Christ une seconde et indissoluble union ; elle le recherche et le sert dans la personne des malheureux. Après leur avoir distribué tous ses trésors, toutes ses possessions, quand il ne lui reste plus rien, elle se donne elle-même à eux ; elle se fait pauvre pour mieux comprendre et mieux soulager la misère des pauvres ; elle consacre sa vie à leur rendre les plus rebutans services. C'est en vain que son père, le roi de Hongrie, envoie un ambassadeur pour la ramener auprès de lui ; ce seigneur la trouve à son rouet, décidée à préférer le royaume du ciel à toutes les splendeurs royales de sa patrie. En échange de ses austérités, de sa pauvreté volontaire, du joug de l'obéissance sous lequel elle brise chaque jour tout son être, son divin époux lui accorde une joie et une puissance

surnaturelles. Au milieu des calomnies, des privations, des mortifications les plus cruelles, elle ne connaît pas une ombre de tristesse; un regard, une prière d'elle suffisent pour guérir les maux de ses frères. A la fleur de son âge, elle est mûre pour l'éternité, et elle meurt en chantant un cantique de triomphe, qu'on entend répéter aux anges dans les cieux.

Ainsi, dans les vingt-quatre années de sa vie, nous la voyons tour à tour orpheline étrangère et persécutée, fiancée modeste et touchante, femme sans rivale pour la tendresse et la confiance, mère féconde et dévouée, souveraine puissante, bien plus par ses bienfaits que par son rang; puis veuve cruellement opprimée, pénitente sans péchés, récluse austère, sœur de charité, épouse fervente et favorisée de Dieu qui la glorifie par des miracles avant de l'appeler à lui; et, dans toutes les vicissitudes de la vie, toujours fidèle à son caractère fondamental, à cette parfaite simplicité qui est le plus doux fruit de la foi et le plus fragrant parfum de l'amour, et qui a transformé sa vie tout entière en cette céleste enfance à laquelle Jésus-Christ a promis le royaume du ciel [1].

Qu'on ne s'étonne donc point s'il y a peu de saints dont le nom soit demeuré plus populaire que celui de Sainte Elisabeth de Hongrie, dont la mémoire ait été environnée de prodiges plus éclatans, célébrée en un plus grand nombre de légendes. Il serait digne de la foi, comme de l'imagination poétique de M. de Montalembert, de recueillir toutes ces fleurs éparses, qui forment une portion de la couronne des bienheureux, bien précieuse sans doute à leur estime, puisqu'elle est décernée par les humbles, les petits et les pauvres. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître de quel point de vue le biographe de Sainte Elisabeth envisage tout un ordre de faits et d'idées longtems frappé de réprobation, même par des hommes d'ailleurs religieux et intelligens.

Après avoir hautement professé sa croyance pour tout ce que les vies des saints racontent de plus miraculeux, et que l'église consacre par sa vénération, ou du moins honore de son estime:

Aussi, poursuit-il, est-ce avec un mélange de respect et d'amour que nous avons long-tems étudié ces traditions innombrables des générations fidèles, où la foi et la poésie chrétienne, où les plus hautes leçons de la religion, et les plus délicieuses créations de l'imagination se confondaient dans une union si intime, qu'on ne saurait comment les décomposer. Quand même nous n'aurions pas le bonheur de croire avec une entière

[1] *Introduction*, p. LXXXVII.

implicité aux merveilles de la puissance divine qu'elles racontent, jamais
ous ne nous sentirions le courage de mépriser les innocentes croyances
qui ont ému et charmé des millions de nos frères pendant tant de siècles :
out ce qu'elles peuvent renfermer, même de puéril, s'exalte et se sanc-
ifie à nos yeux, pour avoir été l'objet de la foi de nos pères, de ceux qui
taient plus près du Christ que nous; et nous n'avons pas le cœur de dé-
aigner ce qu'ils ont cru avec tant de ferveur, aimé avec tant de cons-
ance. Loin de là, nous confesserons hautement que nous y avons maintes
ois trouvé secours et consolation ; et nous ne sommes pas les *seuls* : car,
partout les gens qui se disent éclairés et savans les méprisent, il y a
ncore des refuges où ces douces croyances sont restées chères aux pau-
res et aux simples. Nous avons trouvé leur culte chez les habitans de
Irlande, du Tyrol, de l'Italie surtout, et même souvent de plus d'une
rovince Française; nous les avons recueillies sur leurs lèvres et dans les
rmes qui coulaient de leurs yeux ; elles ont encore un autel dans le plus
au des temples, dans le cœur du peuple. Nous oserons même le dire :
manque quelque chose à la gloire humaine des Saints qui n'ont pas été
tourés de cette popularité touchante, qui n'ont pas reçu, en même
ms que les hommages de l'Église, ce tribut d'humble amour et d'intime
nfiance qui se paie sous le chaume, au coin du feu de la veillée, de la
uche et du cœur des simples et des pauvres. Élisabeth, dotée par le
el d'une simplicité si absolue, qui, au milieu des splendeurs de son
ng, préférait à toute autre société celle des gens malheureux et mépri-
s du monde; Élisabeth, l'amie, la mère, la servante des pauvres, ne
ouvait être oubliée par eux, et c'est ce doux souvenir qui explique quel-
ues-uns des plus charmans récits que nous aurons à répéter sur elle.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette grave question de la foi
ue aux miracles de l'histoire des saints; il nous suffit d'avoir énoncé
otre point de vue personnel : eût-il même été tout différent, il n'aurait
a nous dispenser, en écrivant la vie d'Élisabeth, d'exposer tout ce que
s catholiques ont cru sur elle, et de lui tenir compte de la gloire et de
nfluence que ses miracles lui ont valu dans l'âme des fidèles. Dans
ute étude du moyen-âge, la foi implicite du peuple, l'adhésion unanime
l'opinion publique, donnent à toutes les traditions populaires inspirées
r la religion, une force qu'il est impossible à l'historien de ne pas
précier. De sorte qu'en laissant même de côté leur valeur théologique,
n ne saurait méconnaître, sans aveuglement, le rôle qu'elles ont joué
tout tems dans la poésie et dans l'histoire.

Quant à la poésie, il serait difficile de nier qu'elles n'en renferment
ne mine inépuisable; c'est ce qu'on reconnaîtra chaque jour davantage,
mesure qu'on reviendra aux sources de la véritable beauté. Quand
ême il faudrait se résigner à ne regarder la légende que comme la *my-*

*thologie chrétienne*, selon l'expression méprisante des grands philosophes de nos jours, encore nous paraît-elle une source de poésie bien autrement pure, abondante et originale que la mythologie usée de l'Olympe. Mais il ne faut pas s'étonner si on lui a long-tems refusé tout droit à une influence poétique. Les générations idolâtres qui avaient concentré tout leur enthousiasme sur les monumens et les inspirations du paganisme, et les générations impies qui ont décoré du nom de poésie les muses souillées du dernier siècle, ne pouvaient certes donner le même nom à ce fruit exquis de la foi catholique; elles ne pouvaient lui rendre qu'un genre d'hommages, c'était de l'insulter et d'en rire, comme elles l'ont fait.

Sous le point de vue purement historique, les traditions populaires, et notamment celles qui se rattachent à la religion, si elles n'ont pas une certitude mathématique, si ce ne sont pas ce qu'on appelle des faits positifs, en ont eu du moins toute la puissance, et ont exercé sur les passions et les mœurs des peuples une influence bien autrement grande que les faits les plus incontestables pour la raison humaine. A ce titre, elles méritent assurément l'attention et le respect de tout historien sérieux et solidement critique [1].

Mais en ce qui concerne l'histoire, la vie de Sainte Elisabeth a un mérite plus éminent et plus réellement *historique* que celui qui tient à ces dernières considérations. L'auteur n'a pu suivre dans tous les détails de son existence, la fille d'un roi puissant, l'épouse d'un prince souverain, au milieu d'une des cours les plus brillantes d'Allemagne, aux plus beaux jours des croisades et de la chevalerie, sans retracer un tableau de cette époque si digne à tous égards d'exciter la curiosité. Ce n'est point que le livre de M. de Montalembert ressemble guères à tout ce qu'on nous donne si souvent comme de fidèles représentations du moyen-âge : et cela très-heureusement, puisque la plupart de ces représentations ne sont que de pâles images ou d'indignes caricatures. Il est tems de le dire et l'on commence à s'en apercevoir, le plus grand nombre de ceux qui ont dirigé leurs études de ce côté, n'ont presque jamais su pénétrer jusqu'à l'esprit et à la vie intime de ces tems déjà si loin de nous; ils se sont presque toujours arrêtés à l'enveloppe extérieure. Aussi parmi tant de chroniques, de poëmes, de récits et fragmens de toute forme et de toute couleur, relatifs au moyen-âge, en est-il bien peu qui s'élèvent au-dessus d'une certaine exactitude

[1] *Introduction*, p. XLV.

toute matérielle. Les localités, les ameublemens, les habits, les physionomies même ont pu être imités avec plus ou moins d'habileté; mais les uns n'ont vu dans ces divers accessoires qu'un cadre propre à faire mouvoir les produits de leur imagination, à donner du relief à leurs idées et à leurs sentimens; et ceux-là même qui se sont plus attachés à la reproduction exacte des événemens, n'ont pu se défendre de juger nos ancêtres d'après les mœurs et les passions contemporaines, de les faire agir sous des influences et dans des directions qui leur étaient tout-à-fait étrangères. De tout cela il est résulté des figures bizarres, de vrais travestissemens où les opinions politiques, religieuses et philosophiques de nos jours ont paru burlesquement affublées du costume des tems anciens; et par suite une complète inintelligence des faits, des jugemens très-erronés et de très-fausses appréciations historiques. Au fond, il n'en pouvait-être autrement; car comment des écrivains entièrement dépourvus de l'esprit chrétien eussent-ils pu concevoir toute l'énergie, ou seulement soupçonner l'existence de cet esprit, qui fut pourtant l'âme et la vie des siècles, si justement nommés les *siècles chrétiens?* esprit qui seul peut en donner l'intelligence, expliquer leur croyance naïve et leur ardent enthousiasme, l'élan de leur génie, leurs arts, leurs constitutions, leurs guerres, le prodigieux développement de la force morale au milieu des résistances de l'élément brutal et barbare, la popularité de tout ce qui s'offrait comme représentant le droit et l'intelligence, comme aidant au triomphe de l'esprit sur la matière, de la grâce sur la nature corrompue. Pour comprendre ces choses et les faire comprendre aux autres, il fallait un homme de foi et d'amour, qui ne fût mu, ni par une vaine fantaisie, ni par une pensée d'orgueilleuse érudition, mais qui se consacrât à cette entreprise ainsi qu'à l'accomplissement d'un devoir sacré, et dont le premier acte en abordant le moyen-âge, fût de s'identifier, en quelque sorte, avec cette époque, en reproduisant un exemple de ces dévouemens absolus et désintéressés, que l'histoire de nos pères offre en si grand nombre, dans les divers degrés de l'activité physique et morale. Voilà, comme on ne l'ignore point, ce qu'a osé M. de Montalembert. Lui qui semblait invité par tant de motifs à se préoccuper uniquement des choses actuelles, a mieux aimé se cloîtrer dans le passé; il en a fait l'objet de son

culte ; il a pris sur lui la mission de nous en revéler les mystères et les merveilles ; il a apporté à cette œuvre les forces d'une âme énergique, les richesses d'un beau talent, et, ce qui est plus rare encore, une droiture de cœur et un sens profond des beautés religieuses, qui ne sauraient être inspirés que par les plus doux sentimens de la simplicité et de la piété chrétienne.

Non qu'aveugle enthousiasme des tems écoulés son cœur ait défailli en face de la lutte présente, ou que le spectacle de ce qui n'est plus le pousse à désespérer de l'avenir....

Loin de nous, s'écrie-t-il quelque part, avec l'accent d'une courageuse espérance, loin de nous la pensée de nous consumer en de stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des tems à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent, que nous prêchons : encore une fois, loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie; comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées; ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires [1].

M. de Montalembert se trouvait donc naturellement au vrai point de vue de son sujet, et quelques-unes de ses pages nous en apprennent plus, touchant l'histoire du moyen-âge, que de longs ouvrages écrits sous une inspiration différente. Nous ne voulons point parler seulement de ce poétique résumé du

[1] *Introduction*, p. CIX.

treizième siècle qui sert d'introduction à la vie de Sainte Elisabeth; mais après cette brillante esquisse, il y a dans le livre plusieurs chapitres d'une grande valeur, comme peintures antiques et locales. Nous citerons entr'autres, l'ambassade qui va chercher la sainte en Hongrie ; son arrivée à la cour de Thuringe; les fiançailles des deux nobles enfans, le départ pour la croisade, la mort du Landgrave et la translation de ses dépouilles mortelles au monastère de Reinhartsbrunn; la canonisation de Sainte Elisabeth, qui est moins le récit d'un événement particulier, qu'un tableau de ces grandes solennités, véritables fêtes nationales des âges chrétiens.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs deux fragmens empruntés à deux périodes de l'*Histoire de Ste. Élisabeth.* Le premier, qui se rattache à l'époque où la Thuringe vivait glorieuse et paisible sous le sceptre paternel des deux saints époux, peut servir à constater quelles idées on avait de la guerre au treizième siècle, et quel usage les bons princes croyaient devoir faire de la force que Dieu leur avait mise entre les mains :

En 1225, le duc apprit que quelques-uns de ses sujets, qui trafiquaient avec la Pologne et les autres pays slaves, avaient été volés et dépouillés auprès du château de Lubantsk ou Lubitz, en Pologne. Il demanda au duc de Pologne une réparation pour ces infortunés, qui lui fut refusée. Alors il convoqua, pour le jour de la Dispersion des Apôtres [1], une armée considérable de Hessois, de Thuringiens et de Franconiens, sans oublier les chevaliers de l'Osterland. Il la conduisit secrètement jusque sur les bords de l'Elbe, sans annoncer le but de sa marche. Arrivé à Leipzig, il s'y adjoignit les chevaliers saxons de son palatinat, et beaucoup d'hommes d'armes de la Misnie, car il était tuteur du jeune margrave de cette province, son neveu. Alors seulement il déclara qu'il comptait aller jusqu'en Pologne pour assiéger le château de Lubantsk et venger l'injure faite à ses pauvres sujets. Ce fut un étonnement général parmi les chevaliers, qui ne pouvaient concevoir qu'il voulût aller si loin pour une simple affaire de négocians [2]. Comme il ne se laissait ébranler

[1] Cette fête, qui se trouve dans les anciens calendriers dès le IXe siecle, était fixée au 15 juillet. Elle avait pour but de célébrer le départ des apôtres pour leurs différentes missions après l'Ascension de N. S. et la descente du Saint-Esprit.

[2] Do sie das vernamen, do wunderte sich das gantze heer solches zuges von dem herrn. Etliche weren gerne daheymen bleiben, etc. Adam Ursinus, p. 1283.

par aucune de leurs remontrances, beaucoup d'entre eux eurent envie de se retirer; mais la honte et peut-être la crainte de sa sévérité les retint. Force leur fut donc de le suivre jusqu'en Pologne, où il entra à la tête de son armée, et précédé d'une avant-garde de trois mille cinq cents hommes d'élite qui arrivèrent trois jours avant lui devant Lubantsk. Ils brûlèrent la ville et investirent le château en l'attendant. Le duc de Pologne fut extrêmement surpris d'apprendre qu'un Landgrave de Thuringe était venu de si loin envahir son pays, à la tête d'une si puissante armée [1], et lui envoya des offres de satisfaction pécuniaires; mais Louis les repoussa en lui disant qu'il aurait dû les faire lorsqu'il lui en écrivit à l'amiable, avant de se mettre en campagne, et qu'il ne voulait pas avoir fait une si longue route pour rien [2]. Puis étant arrivé devant Lubantsk, il en pressa vivement le siége. Le prince Polonais lui envoya alors un évêque pour lui adresser de nouvelles et plus fortes représentations. Cet évêque lui dit qu'il ne devait pas oublier que les Polonais étaient aussi de fameux guerriers, et que, s'il ne s'en retournait pas sans délai, le duc de Pologne viendrait le lundi d'ensuite avec toute son armée, et exterminerait tous ces Allemands. A quoi le landgrave reprit qu'il serait charmé de faire la connaissance du duc, et qu'il resterait huit jours après le lundi fixé, afin de voir un peu quelle sorte de gens c'était que les Polonais [3]. Mais ni le duc ni ses Polonais ne parurent. Après quelques assauts le château se rendit, et Louis, après l'avoir rasé, s'en retourna chez lui, en laissant dans toute l'Allemagne orientale l'opinion la plus favorable sur sa justice, son courage et son amour du pauvre peuple.

Quelque tems après, le duc se mit en campagne pour une cause qui parut encore plus insignifiante; mais cet incident donne une idée si juste de la bonté et de la popularité de son caractère, ainsi que des mœurs de cette époque, que nous le raconterons en détail. Deux ou trois ans auparavant, à la foire annuelle d'Eisenach, comme le duc était descendu dans la ville, et s'amusait à regarder les boutiques et les étalages, il vit un pauvre colporteur qui n'avait qu'une fort petite pacotille, qui vendait des dés, des aiguilles, des cuillères, des images de plomb et des petits bijoux de femmes [4]. Le duc lui demanda s'il avait de quoi se nourrir avec ce petit négoce. « Eh! monseigneur, répondit le colporteur, j'ai

[1] Do verwunderte er sich dessen gar sehr das ein Landgraffe zu Duringen also mit solcher grosser macht aus fernen landen ihn suchte. Ibid.

[2] Ehr wolte sich nicht umbsonst so ein ferne reyse und zugk gethan. Ibid.

[3] Was die Polen vor Leute weren. Winkelmann, p. 259.

[4] Und ginge dorch kortze wile, und besahe dy kræmer, Nu fant er gar eynen armen kremer mit eyme verlichin krame, der hatte fingirhute, naldin, drummen, floiten, blien, vorspan und leffele. Rothe, p. 1709.

» honte de mendier, et je ne suis pas assez fort pour travailler à la jour-
» née ; mais si je pouvais seulement aller en sûreté d'une ville à l'autre,
» je pourrais, avec la grâce de Dieu, gagner ma vie avec ce petit magot,
» et même faire en sorte qu'au bout de l'année il vaudrait une fois plus
» qu'au commencement [1]. » Le bon duc, touché de compassion, lui dit :
« Eh bien ! je te donnerai mon sauf-conduit pendant un an ; tu ne paieras
ni octrois ni péages dans toute l'étendue de mon domaine. Combien
estimes-tu ton paquet ? » — « Vingt schellings, » répondit le colpor-
teur. — « Donnez-lui dix schellings, dit le prince à son trésorier qui
l'accompagnait, et faites-lui expédier un sauf-conduit avec mon sceau. »
Puis se retournant vers le colporteur : « Je veux me mettre de moitié
» dans ton commerce ; promets-moi que tu seras fidèle compagnon, et
» moi je te tiendrai quitte de tout dommage [2]. » Le pauvre colporteur
fut au comble de la joie, et se remit en course avec confiance et succès.
Au nouvel an, il revint trouver son noble associé à la Wartbourg, et
lui montra tout son paquet qui s'était beaucoup accru. Le Landgrave y
prit quelques petits objets qu'il donna à ses domestiques. A chaque pre-
mier jour de l'an le colporteur revenait à la Wartbourg pour faire part
au prince des accroissemens de son petit fonds, qui devint bientôt si con-
sidérable qu'il ne put plus le porter sur le dos. Aussi, acheta-t-il un âne,
fit deux ballots de sa marchandise, et se mit à faire des tournées de plus
en plus longues et productives.

Or, il arriva que, vers la fin de l'année 1225, le colporteur avait été à
Venise, où il avait acheté une foule d'objets étrangers et précieux, force
bagues, bracelets et broches pour la poitrine des femmes, des couronnes
et des diadèmes en pierres précieuses, des coupes et des miroirs en ivoire,
des couteaux, des langues de couleuvre, des chapelets de corail, etc. [3] Et
comme il se disposait à regagner la Thuringe, afin de se trouver à la
Wartbourg pour la nouvelle année, selon sa coutume, il arriva à Wurtz-
bourg en Franconie, où il exposa en vente sa marchandise. Certains
Franconiens qui vinrent la voir, y trouvèrent plusieurs bijoux fort à
leur gré, et qu'ils auraient bien voulu donner à leurs femmes ou à leurs
amies [4], mais sans les payer cependant. C'est pourquoi ils firent guetter
le départ du colporteur, et se mirent en embuscade pour l'attendre à
quelque distance de la ville, puis fondirent sur lui comme il passait, et lui
enlevèrent son âne et toute sa marchandise. Il eut beau leur montrer le
sauf-conduit du Landgrave de Thuringe, ils s'en moquèrent, et voulurent

[1] Ich wolde mich von Gotes gnadinn wo von dosseme kreme irnerin. Ib.

[2] Ich wel din geselle werde mit der kremerie, globe mir getruwe gesell-
schaft, und ich will dich schadeloz halten. Rothe, l. c.

[3] Nattirne zcungen und corallen, pater noster, und derglichin. Ibid.

[4] Unde sy irin wibin unde amyen gebin woldin... Ibid.

même le lier et l'emmener avec eux. Ce ne fut qu'avec peine qu'il s'échappa de leurs mains. Il s'en vint tout tristement à Eisenach trouver son seigneur et associé [1], et lui raconta son malheur. « Mon cher compère, lui dit »en riant le bon prince, ne te mets pas tant en peine de la perte de notre »marchandise, prends un peu patience, et laisse moi le soin de la cher»cher [2]. »Aussitôt il convoqua les comtes, les chevaliers et les écuyers des environs, et même les paysans qui combattaient à pied, se mit à leur tête, entra sans délai en Franconie, et dévasta tout le pays jusqu'aux portes de Wurtzbourg, en s'enquérant partout de son âne. A la nouvelle de cette invasion, le prince-évêque de Wurtzbourg lui envoya demander ce que voulait dire une semblable conduite. A quoi le duc répondit qu'il cherchait un certain âne à lui, que les hommes de l'évêque lui avaient volé [3]. L'évêque fit aussitôt restituer l'âne et son bagage, et le bon duc s'en retourna tout triomphant chez lui, à la grande admiration du pauvre peuple dont il prenait ainsi la défense [4].

Le second fragment se rapporte au tems des épreuves de Ste. Élisabeth, lorsqu'après la mort de son époux, elle fut persécutée par ses proches et honteusement chassée du château de la Wartbourg, par son beau-frère Henri Raspon. On y verra comment l'innocence et le malheur trouvaient tout-à-coup des protecteurs inespérés, et quel genre d'opposition des serviteurs fidèles osaient se permettre envers le pouvoir temporel, quand celui-ci, enivré d'orgueil ou séduit par de perfides conseils, quittait les voies de la justice, et cessait de représenter le pouvoir divin, dont il était à leurs yeux une émanation.

Aussitôt la cérémonie des obsèques terminée, le sire de Varila rappela aux chevaliers croisés qui entouraient la duchesse Elisabeth, l'engagement qu'ils avaient pris envers l'évêque de Bamberg à l'égard de sa nièce. Ils se retirèrent à part pour en délibérer : « Il faut maintenant, dit le sire Rodolphe, tenir la foi que nous avons jurée à notre noble prince, et à notre dame Elisabeth, qui a déjà enduré tant de misères; autrement je crains bien qu'elle ne nous vaille le feu éternel de l'enfer [5].» Tous comprirent ce langage, car dans ce tems-là les plus braves guerriers

[1] Und quam zcu syme herrin unde gesellin trurig. Rothe.

[2] Do antwerte eme der milder forste lachinde, unde sprach « *myn liber geselle, betruwe dich nicht umme unsirn kram, und zuch ouch nergin.* » Ibid.

[3] Waz her damede meynete. Do antwerte der Lantgrafe, her suchte synen esil, den eme syne man genommen hetten. Ibid.

[4] *Histoire*, p. 98.

[5] Ich furcht wir verdienen die ewigen hell an ir. Passional, fol. 61.

n'avaient pas honte de se laisser guider par la pensée d'une autre vie dans l'accomplissement des devoirs de leur vie d'ici-bas. Ils résolurent donc d'une commune voix, qu'ils adresseraient sur-le-champ de vigoureuses remontrances au Landgrave Henri et à son frère, et chargèrent spécialement de cette difficile mission quatre chevaliers dont les noms, dit l'historien, méritent d'être conservés avec une gloire immortelle [1]. C'était d'abord le sire de Varila, grand échanson, qui devait porter la parole au nom de tous, comme le plus éloquent et le plus attaché à la duchesse par ses antécédens [2]; et avec lui, Ludolphe de Berstetten, Hartwig de Erba et Gaulthier de Varila, parent de Rodolphe. Précédés par eux, tous les chevaliers se rendirent auprès des jeunes princes, qu'il trouvèrent avec leur mère, et qu'ils entourèrent. Le sire de Varila se tournant vers le duc Henri, lui adressa les paroles suivantes, qui ont été soigneusement et à juste titre enregistrées dans les chroniques du pays [3].

« Monseigneur, mes amis et vos vassaux qui sont ici présens, m'ont prié de vous parler en leur nom. Nous avons appris en Franconie et ici, en Thuringe, des choses tellement blâmables sur votre compte, que nous en avons été consternés, et que nous avons dû rougir de ce que, dans notre pays et chez nos princes, il se soit trouvé tant d'impiété, tant d'infidélité, un tel oubli de l'honneur [4]. Eh! jeune prince, qu'avez-vous donc fait, et qui vous a donné de tels conseils? Quoi! vous avez chassé ignominieusement de vos châteaux et de vos villes, comme une femme perdue [5], l'épouse de votre frère, la pauvre veuve désolée, la fille d'un roi illustre, que vous auriez dû au contraire honorer et consoler. Au mépris de votre propre renommée, vous l'avez livrée à la misère, et laissé errer dans les rues comme une mendiante. Pendant que votre frère va donner sa vie pour l'amour de Dieu, ses petits

[1] Hæc sunt eorum nomina celebri semper memoriâ retinenda. Theod. v. 8.

[2] Rothe, p. 1733.

[3] Il est impossible de regarder ce discours comme une de ces compositions imaginaires dont les écrivains antiques, et à leur instar, ceux de la renaissance, ornaient leurs récits. Il se retrouve presque textuellement le même dans trois narrations tout-à-fait différentes entre elles : celle de Théodoric de Thuringe, celle de Rothe, dans la Chronique de Thuringe, p. 1733, et celle de la Vita Rhytmica. La version la plus étendue et qui est aussi la plus remarquable, comme faisant partie d'une histoire générale du pays, et non pas seulement d'une biographie de la Sainte, est celle de Rothe. C'est celle-ci que nous avons littéralement reproduite en la complétant par les deux autres. C'est celle aussi qu'a adoptée M. de Raumer dans son excellente histoire des Hohenstaufen, t. III, p. 581, où il proclame son authenticité d'une manière victorieuse.

[4] Operuit confusio vultus nostros pro eo quod talis vitæ inhonestas et impietas est inventa.... Eia, mi Domine, quid fecisti.... Theod. l. c.

[5] Tanquam turpem. Ib.

» orphelins, que vous deviez défendre et nourrir avec l'affection et le » dévoûment d'un fidèle tuteur, sont cruellement repoussés loin de vous, » et vous les forcez de se séparer même de leur mère, pour ne pas mou» » rir de faim avec elle [1]! Est-ce là votre piété fraternelle? est-ce là ce » que vous a appris votre frère, ce vertueux prince, qui n'aurait pas » voulu en agir ainsi avec le dernier de ses sujets [2]? Non, un grossier » paysan ne serait pas aussi félon envers un de ses pareils [3]; et vous, » prince, vous l'avez été envers votre frère, pendant qu'il était allé mou» » rir pour l'amour de Dieu! Comment nous fierons-nous désormais à » votre fidélité et à votre honneur? Vous savez cependant que comme » chevalier vous êtes tenu de protéger les veuves et les orphelins, et c'est » vous-même qui outragez les orphelins et la veuve de votre frère. Je » vous le dis tout bonnement, cela crie vengeance à Dieu [4]. »

La duchesse Sophie, en entendant ces reproches trop bien mérités qu'on adressait à son fils, fondit en pleurs. Le jeune duc, troublé et honteux, baissa la tête sans répondre [5]. Le grand échanson reprit aussitôt: « Monseigneur, qu'aviez-vous à craindre d'une pauvre femme ma» » lade [6], abandonnée et désespérée, seule, sans amis et sans alliés dans » ce pays? Que vous aurait fait cette sainte et vertueuse dame, quand » même elle fût restée maîtresse de tous vos châteaux? Que va-t-on dire » maintenant de nous dans les autres pays? Fi! quelle honte! je rougis » d'y penser [7]. Sachez que vous avez offensé Dieu, vous avez déshonoré » tout le pays de Thuringe, vous avez terni votre propre renommée et » celle de votre noble maison [8]; et je crains, en vérité, que la colère de » Dieu ne s'appesantisse sur le pays, à moins que vous ne fassiez péni» » tence devant lui, que vous ne vous réconciliiez avec cette pieuse dame, » et que vous ne restituiez aux fils de votre frère ce que vous leur avez » enlevé [9]. »

1 A matre propter inopiam separari et elongari oportuit. Ib.

2 Wo waz uwir brudirliche truwe? diz had uch uwir brudir seligir nicht gelart.... Rothe, l. c.

3 Ein grober pawer wolt das nicht pflegen.... Vit. Rhyt. l. c.

4 Aus der munde ich dyses sprech. ..
Es spricht Got in deme hymmel an.

5 Slug daz houbit nedir. Rothe, l. c.

6 An der kranckin verlassener betrubetin frowin. Rothe.

7 Pbi der schande.... Rothe, l. c. Ich scheme mich des nu ze reden. Vit. Rhyt. l. c.

8 Deum irritasti, personam tuam inhonorasti, Thuringiam confudisti, famam tuam minuisti. Theod. l. c. — Rhote, etc.

9 Nous avons donné au long cette harangue, afin de montrer quelle était la servilité de la noblesse chrétienne dans ces siècles de ténèbres et d'oppression. Ils étaient certes bien en arrière de celui où le maréchal de Ville-

ous les assistans s'étonnaient de l'extrême hardiesse des paroles du e chevalier; mais Dieu sut s'en servir pour toucher un cœur depuis -tems inaccessible aux inspirations de la justice et de la pitié [1]. Le e prince, qui était resté muet jusque-là, fondit en larmes, et pleura -tems sans répondre [2]; puis il dit: « Je me repens sincèrement de que j'ai fait; je n'écouterai plus jamais ceux qui m'ont conseillé gir ainsi : rendez-moi votre confiance et votre amitié; je ferai vo-ntiers tout ce que ma sœur Elisabeth exigera de moi; je vous donne ein pouvoir de disposer pour cela de ma vie et de mes biens [3]. » Le de Varila lui répondit : « C'est bien [4] ! c'est le seul moyen d'échapper la colère de Dieu. » Cependant Henri ne put s'empêcher d'ajouter à basse : « Si ma sœur Elisabeth avait à elle toute la terre d'Allema-e, il ne lui en resterait rien, car elle la donnerait tout entière pour mour de Dieu [5]. » Mais Varila alla aussitôt, avec ses compagnons nes, raconter à la duchesse Elisabeth le résultat de ses remon-ces, et lui annoncer que son beau-frère voulait se réconcilier avec et lui rendre justice à tout prix. Lorsqu'ils commencèrent à parler onditions qu'il fallait imposer au duc Henri, elle s'écria : « Je ne ux ni de ses châteaux, ni de ses villes, ni de ses terres, ni de rien de qui peut m'embarrasser et me distraire; mais je serai très-recon-aissante envers mon beau-frère s'il veut bien me donner sur ce qui 'est dû de ma dot, de quoi pourvoir aux dépenses que je veux faire r le salut de mon bien-aimé qui est mort et pour le mien [6]. » Les valiers allèrent alors chercher le duc Henri, et l'amenèrent auprès lisabeth. Il vint accompagné de sa mère et de son frère Conrad. En la ant, il la supplia de lui pardonner tout le mal qu'il lui avait fait, en disant qu'il en avait de grands remords, et qu'il lui en ferait bonne dèle compensation. Sophie et Conrad joignirent leurs prières aux nes. Pour toute réponse, Elisabeth se jeta dans les bras de son beau-

montrait à Louis XV enfant, le peuple assemblé sous ses fenêtres, en lui nt : *Mon maître, tout cela est à vous.*

Mirabantur quod tam audacter ad principem vir constantissimus loque-ur: Sed verè merito probata virtus corripit insidientes. Theod. l. c.

Resolutus in lacrymas multum flevit. Theod. Rothe, l. c.

Rothe, l. c.

Das ist recht. Rothe.

Sy gæb es all hyn umb Gottes willen. Passional. 61.

Castra, civitates et oppida quibus implicari et distrahi oportet nolo. Ve-pro his, quæ mihi jure debentur, respectu dotis, peto exhiberi de gra-ratris mei, quibus uti, habere et expendere ad votum liberè mihi liceat salute dilecti mei defuncti, et propriâ. Theod. v. p. 9.

*thologie chrétienne*, selon l'expression méprisante des grands philosophes de nos jours, encore nous paraît-elle une source de poésie bien autrement pure, abondante et originale que la mythologie usée de l'Olympe. Mais il ne faut pas s'étonner si on lui a long-tems refusé tout droit à une influence poétique. Les générations idolâtres qui avaient concentré tout leur enthousiasme sur les monumens et les inspirations du paganisme, et les générations impies qui ont décoré du nom de poésie les muses souillées du dernier siècle, ne pouvaient certes donner le même nom à ce fruit exquis de la foi catholique; elles ne pouvaient lui rendre qu'un genre d'hommages, c'était de l'insulter et d'en rire, comme elles l'ont fait.

Sous le point de vue purement historique, les traditions populaires, et notamment celles qui se rattachent à la religion, si elles n'ont pas une certitude mathématique, si ce ne sont pas ce qu'on appelle des faits positifs, en ont eu du moins toute la puissance, et ont exercé sur les passions et les mœurs des peuples une influence bien autrement grande que les faits les plus incontestables pour la raison humaine. A ce titre, elles méritent assurément l'attention et le respect de tout historien sérieux et solidement critique [1].

Mais en ce qui concerne l'histoire, la vie de Sainte Elisabeth a un mérite plus éminent et plus réellement *historique* que celui qui tient à ces dernières considérations. L'auteur n'a pu suivre dans tous les détails de son existence, la fille d'un roi puissant, l'épouse d'un prince souverain, au milieu d'une des cours les plus brillantes d'Allemagne, aux plus beaux jours des croisades et de la chevalerie, sans retracer un tableau de cette époque si digne à tous égards d'exciter la curiosité. Ce n'est point que le livre de M. de Montalembert ressemble guères à tout ce qu'on nous donne si souvent comme de fidèles représentations du moyen-âge : et cela très-heureusement, puisque la plupart de ces représentations ne sont que de pâles images ou d'indignes caricatures. Il est tems de le dire et l'on commence à s'en appercevoir, le plus grand nombre de ceux qui ont dirigé leurs études de ce côté, n'ont presque jamais su pénétrer jusqu'à l'esprit et à la vie intime de ces tems déjà si loin de nous ; ils se sont presque toujours arrêtés à l'enveloppe extérieure. Aussi parmi tant de chroniques, de poëmes, de récits et fragmens de toute forme et de toute couleur, relatifs au moyen-âge, en est-il bien peu qui s'élèvent au-dessus d'une certaine exactitude

[1] *Introduction*, p. xcv.

toute matérielle. Les localités, les ameublemens, les habits, les physionomies même ont pu être imités avec plus ou moins d'habileté; mais les uns n'ont vu dans ces divers accessoires qu'un cadre propre à faire mouvoir les produits de leur imagination, à donner du relief à leurs idées et à leurs sentimens; et ceux-là même qui se sont plus attachés à la reproduction exacte des événemens, n'ont pu se défendre de juger nos ancêtres d'après les mœurs et les passions contemporaines, de les faire agir sous des influences et dans des directions qui leur étaient tout-à-fait étrangères. De tout cela il est résulté des figures bizarres, de vrais travestissemens où les opinions politiques, religieuses et philosophiques de nos jours ont paru burlesquement affublées du costume des tems anciens; et par suite une complète inintelligence des faits, des jugemens très-erronés et de très-fausses appréciations historiques. Au fond, il n'en pouvait-être autrement; car comment des écrivains entièrement dépourvus de l'esprit chrétien eussent-ils pu concevoir toute l'énergie, ou seulement soupçonner l'existence de cet esprit, qui fut pourtant l'âme et la vie des siècles, si justement nommés les *siècles chrétiens?* esprit qui seul peut en donner l'intelligence, expliquer leur croyance naïve et leur ardent enthousiasme, l'élan de leur génie, leurs arts, leurs constitutions, leurs guerres, le prodigieux développement de la force morale au milieu des résistances de l'élément brutal et barbare, la popularité de tout ce qui s'offrait comme représentant le droit et l'intelligence, comme aidant au triomphe de l'esprit sur la matière, de la grâce sur la nature corrompue. Pour comprendre ces choses et les faire comprendre aux autres, il fallait un homme de foi et d'amour, qui ne fût mu, ni par une vaine fantaisie, ni par une pensée d'orgueilleuse érudition, mais qui se consacrât à cette entreprise ainsi qu'à l'accomplissement d'un devoir sacré, et dont le premier acte en abordant le moyen-âge, fût de s'identifier, en quelque sorte, avec cette époque, en reproduisant un exemple de ces dévouemens absolus et désintéressés, que l'histoire de nos pères offre en si grand nombre, dans les divers degrés de l'activité physique et morale. Voilà, comme on ne l'ignore point, ce qu'a osé M. de Montalembert. Lui qui semblait invité par tant de motifs à se préoccuper uniquement des choses actuelles, a mieux aimé se cloîtrer dans le passé; il en a fait l'objet de son

culte ; il a pris sur lui la mission de nous en révéler les mystères et les merveilles ; il a apporté à cette œuvre les forces d'une âme énergique, les richesses d'un beau talent, et, ce qui est plus rare encore, une droiture de cœur et un sens profond des beautés religieuses, qui ne sauraient être inspirés que par les plus doux sentimens de la simplicité et de la piété chrétienne.

Non qu'aveugle enthousiasme des tems écoulés son cœur ait défailli en face de la lutte présente, ou que le spectacle de ce qui n'est plus le pousse à désespérer de l'avenir.....

Loin de nous, s'écrie-t-il quelque part, avec l'accent d'une courageuse espérance, loin de nous la pensée de nous consumer en de stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des tems à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même ; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent, que nous prêchons : encore une fois, loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie ; comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées ; ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie ; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires [1].

M. de Montalembert se trouvait donc naturellement au vrai point de vue de son sujet, et quelques-unes de ses pages nous en apprennent plus, touchant l'histoire du moyen-âge, que de longs ouvrages écrits sous une inspiration différente. Nous ne voulons point parler seulement de ce poétique résumé du

[1] *Introduction*, p. CIX.

reizième siècle qui sert d'introduction à la vie de Sainte Eli-abeth; mais après cette brillante esquisse, il y a dans le livre lusieurs chapitres d'une grande valeur, comme peintures ntiques et locales. Nous citerons entr'autres, l'ambassade qui a chercher la sainte en Hongrie ; son arrivée à la cour de 'huringe; les fiançailles des deux nobles enfans, le départ pour la roisade, la mort du Landgrave et la translation de ses dépouilles ıortelles au monastère de Reinhartsbrunn; la canonisation de ainte Elisabeth, qui est moins le récit d'un événement particu-er, qu'un tableau de ces grandes solennités, véritables fêtes ıationales des âges chrétiens.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs deux 'agmens empruntés à deux périodes de l'*Histoire de Ste. Élisa-th.* Le premier, qui se rattache à l'époque où la Thuringe vi-ait glorieuse et paisible sous le sceptre paternel des deux saints poux, peut servir à constater quelles idées on avait de la guerre u treizième siècle, et quel usage les bons princes croyaient devoir ıire de la force que Dieu leur avait mise entre les mains :

En 1225, le duc apprit que quelques-uns de ses sujets, qui trafiquaient vec la Pologne et les autres pays slaves, avaient été volés et dépouillés après du château de Lubantsk ou Lubitz, en Pologne. Il demanda au uc de Pologne une réparation pour ces infortunés, qui lui fut refusée. lors il convoqua, pour le jour de la Dispersion des Apôtres [1], une rmée considérable de Hessois, de Thuringiens et de Franconiens, sans ublier les chevaliers de l'Osterland. Il la conduisit secrètement jusque ır les bords de l'Elbe, sans annoncer le but de sa marche. Arrivé à eipzig, il s'y adjoignit les chevaliers saxons de son palatinat, et beau-oup d'hommes d'armes de la Misnie, car il était tuteur du jeune mar-rave de cette province, son neveu. Alors seulement il déclara qu'il omptait aller jusqu'en Pologne pour assiéger le château de Lubantsk et enger l'injure faite à ses pauvres sujets. Ce fut un étonnement général armi les chevaliers, qui ne pouvaient concevoir qu'il voulût aller si loin our une simple affaire de négocians [2]. Comme il ne se laissait ébranler

[1] Cette fête, qui se trouve dans les anciens calendriers dès le IXe siecle, :ait fixée au 15 juillet. Elle avait pour but de célébrer le départ des apôtres our leurs différentes missions après l'Ascension de N. S. et la descente du aint-Esprit.

[2] Do sie das vernamen, do wunderte sich das gantze heer solches zuges on dem herrn. Etliche weren gerne daheymen bleiben, etc. Adam Ursinus, • 1283.

culte; il a pris sur lui la mission de nous en revéler les mystères et les merveilles ; il a apporté à cette œuvre les forces d'une âme énergique, les richesses d'un beau talent, et, ce qui est plus rare encore, une droiture de cœur et un sens profond des beautés religieuses, qui ne sauraient être inspirés que par les plus doux sentimens de la simplicité et de la piété chrétienne.

Non qu'aveugle enthousiasme des tems écoulés son cœur ait défailli en face de la lutte présente, ou que le spectacle de ce qui n'est plus le pousse à désespérer de l'avenir....

Loin de nous, s'écrie-t-il quelque part, avec l'accent d'une courageuse espérance, loin de nous la pensée de nous consumer en de stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des tems à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent, que nous prêchons : encore une fois, loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie; comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées; ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires [1].

M. de Montalembert se trouvait donc naturellement au vrai point de vue de son sujet, et quelques-unes de ses pages nous en apprennent plus, touchant l'histoire du moyen-âge, que de longs ouvrages écrits sous une inspiration différente [illegible] voulons point parler seulement de ce n[illegible]

[1] *Introduction*, p. CIX.

; idée de la vie commune, et chacun de ses monastères
une société modèle au centre des sociétés naissantes.
au sortir de ces vénérables asiles, sous les bannières
ıbrables saints, et guidé par les épées de Charlemagne,
l, d'Alphonse de Castille, d'Etienne de Hongrie, que l'Oc-
ouche enfin à l'ère du moyen-âge. Toutes les gloires de
itive église reparaissent. Il y a de nouveaux apôtres; il
nouveaux martyrs, ayant à leur tête S. Thomas de Can-
; la foule des docteurs héritiers des anciens pères se
autour de S. Anselme, de S. Thomas d'Aquin, de S. Bo-
ıre; S. François d'Assise et S. Dominique donnent à la
gieuse un élan et des proportions inconnus; ce siége
que retrouve de dignes papes, dont il est désormais
le dire les noms, qui, aux antiques vertus, ajoutent des
nouvelles plus appropriées aux nouveaux besoins. Et
ette multitude éclatante, s'élève une figure plus éclatante
, un personnage unique en qui se retrouvent tous les
et toutes les gloires. S. Bernard, apôtre, moine, doc-
nartyr par la pénitence, pasteur et pontife par l'autorité,
l'éloquence et par un ascendant irrésistible qui entraîne
ples, domine les princes, soulève et pacifie; modèle de
physique et morale; vivante réalisation de l'esprit évan-
, de l'élévation par l'humilité, et de cette puissance illi-
ue le Sauveur a promise à ceux qui sont doux, à ceux
ırent, à ceux qui ont faim et soif de la justice.
ons-nous, puisque les bornes qui nous sont imposées ne
ermettent point d'aborder les âges suivans, presque aussi
que ceux qui précèdent, et dont les plus grands hommes
lus grandes choses ont été si complétement méconnues
historiens modernes. Nous sommes d'ailleurs placés sur
ain déjà travaillé par une main plus habile et plus forte,
cesse point de fouiller cette mine féconde. *L'histoire de*
*lisabeth* rendrait superflue toute tentative de réhabilita-
égard du moyen-âge; et le nom de S. Bernard, que nous
prononcé, éveille en nous de nouvelles et hautes espé-

sait que M. de Montalembert écrit en ce moment une
de ce grand saint; œuvre longue, immense travail que
ttendons avec une entière confiance. — Courage néan-

par aucune de leurs remontrances, beaucoup d'entre eux eurent envie de se retirer; mais la honte et peut-être la crainte de sa sévérité les retint. Force leur fut donc de le suivre jusqu'en Pologne, où il entra à la tête de son armée, et précédé d'une avant-garde de trois mille cinq cents hommes d'élite qui arrivèrent trois jours avant lui devant Lubantsk. Ils brûlèrent la ville et investirent le château en l'attendant. Le duc de Pologne fut extrêmement surpris d'apprendre qu'un Landgrave de Thuringe était venu de si loin envahir son pays, à la tête d'une si puissante armée [1], et lui envoya des offres de satisfaction pécuniaires; mais Louis les repoussa en lui disant qu'il aurait dû les faire lorsqu'il lui en écrivit à l'amiable, avant de se mettre en campagne, et qu'il ne voulait pas avoir fait une si longue route pour rien [2]. Puis étant arrivé devant Lubantsk, il en pressa vivement le siége. Le prince Polonais lui envoya alors un évêque pour lui adresser de nouvelles et plus fortes représentations. Cet évêque lui dit qu'il ne devait pas oublier que les Polonais étaient aussi de fameux guerriers, et que, s'il ne s'en retournait pas sans délai, le duc de Pologne viendrait le lundi d'ensuite avec toute son armée, et exterminerait tous ces Allemands. A quoi le landgrave reprit qu'il serait charmé de faire la connaissance du duc, et qu'il resterait huit jours après le lundi fixé, afin de voir un peu quelle sorte de gens c'était que les Polonais [3]. Mais ni le duc ni ses Polonais ne parurent. Après quelques assauts le château se rendit, et Louis, après l'avoir rasé, s'en retourna chez lui, en laissant dans toute l'Allemagne orientale l'opinion la plus favorable sur sa justice, son courage et son amour du pauvre peuple.

Quelque tems après, le duc se mit en campagne pour une cause qui parût encore plus insignifiante; mais cet incident donne une idée si juste de la bonté et de la popularité de son caractère, ainsi que des mœurs de cette époque, que nous le raconterons en détail. Deux ou trois ans auparavant, à la foire annuelle d'Eisenach, comme le duc était descendu dans la ville, et s'amusait à regarder les boutiques et les étalages, il vit un pauvre colporteur qui n'avait qu'une fort petite pacotille, qui vendait des dés, des aiguilles, des cuillères, des images de plomb et des petits bijoux de femmes [4]. Le duc lui demanda s'il avait de quoi se nourrir avec ce petit négoce. « Eh! monseigneur, répondit le colporteur, j'ai

[1] Do verwunderte er sich dessen gar sehr das ein Landgraffe zu Duringen also mit solcher grosser macht aus fernen landen ihn suchte. Ibid.

[2] Ehr wolte sich nicht umbsonst so ein ferne reyse und zugk gethan. Ibid.

[3] Was die Polen vor Leute weren. Winkelmann, p. 259.

[4] Und ginge dorch kortze wile, und besahe dy kræmer, Nu fant er gar eynen armen kremer mit eyme verlichin krame, der hatte fingirhute, naldin, drummen, floiten, blien, vorspan und leffele. Rothe, p. 1709.

pas honte de se laisser guider par la pensée d'une autre vie dans
issement des devoirs de leur vie d'ici-bas. Ils résolurent donc
nmune voix, qu'ils adresseraient sur-le-champ de vigoureuses
nces au Landgrave Henri et à son frère, et chargèrent spéciale-
cette difficile mission quatre chevaliers dont les noms, dit
, méritent d'être conservés avec une gloire immortelle [1]. C'é-
rd le sire de Varila, grand échanson, qui devait porter la parole
e tous, comme le plus éloquent et le plus attaché à la duchesse
ntécédens [2]; et avec lui, Ludolphe de Berstetten, Hartwig de
Gaulthier de Varila, parent de Rodolphe. Précédés par eux,
chevaliers se rendirent auprès des jeunes princes, qu'il trou-
ec leur mère, et qu'ils entourèrent. Le sire de Varila se tour-
s le duc Henri, lui adressa les paroles suivantes, qui ont été
ment et à juste titre enregistrées dans les chroniques du pays [3].
seigneur, mes amis et vos vassaux qui sont ici présens, m'ont
vous parler en leur nom. Nous avons appris en Franconie et
Thuringe, des choses tellement blâmables sur votre compte,
ıs en avons été consternés, et que nous avons dû rougir de ce
ıns notre pays et chez nos princes, il se soit trouvé tant d'im-
ant d'infidélité, un tel oubli de l'honneur [4]. Eh! jeune prince,
-vous donc fait, et qui vous a donné de tels conseils? Quoi! vous
ıassé ignominieusement de vos châteaux et de vos villes, comme
nme perdue [5], l'épouse de votre frère, la pauvre veuve désolée,
l'un roi illustre, que vous auriez dû au contraire honorer et
r. Au mépris de votre propre renommée, vous l'avez livrée à
re, et laissé errer dans les rues comme une mendiante. Pendant
tre frère va donner sa vie pour l'amour de Dieu, ses petits

sunt eorum nomina celebri semper memoriâ retinenda. Theod. v. 8.
, p. 1733.
impossible de regarder ce discours comme une de ces compositions
es dont les écrivains antiques, et à leur instar, ceux de la renais-
naient leurs récits. Il se retrouve presque textuellement le même
narrations tout-à-fait différentes entre elles : celle de Théodoric
ıge, celle de Rothe, dans la Chronique de Thuringe, p. 1733, et
a Vita Rhytmica. La version la plus étendue et qui est aussi la plus
ıble, comme faisant partie d'une histoire générale du pays, et non
ment d'une biographie de la Sainte, est celle de Rothe. C'est celle-
us avons littéralement reproduite en la complétant par les deux
'est celle aussi qu'a adoptée M. de Raumer dans son excellente his-
Hohenstaufen, t. III, p. 581, où il proclame son authenticité d'une
victorieuse.
uit confusio vultus nostros pro eo quod talis vitæ inhonestas et im-
t inventa.... Eia, mi Domine, quid fecisti.... Theod. l. c.
ıuam turpem. Ib.

même le lier et l'e… …ndre et nourrir avec l'affection et le
de leurs mains. … …ent cruellement repoussés loin de vous,
et associé [1], et l… … même de leur mère, pour ne pas mou-
»en riant le bo… …vez là votre piété fraternelle? est-ce là ce
»marchand… …, ce vertueux prince, qui n'aurait pas
»cher [2]. … …e dernier de ses sujets [2]? Non, un grossier
envir… …felon envers un de ses pareils [3]; et vous,
entr… …envers votre frère, pendant qu'il était allé mou-
W… …Dieu! Comment nous fierons-nous désormais à
i… …votre honneur? Vous savez cependant que comme
…de protéger les veuves et les orphelins, et c'est
…ragez les orphelins et la veuve de votre frère. Je
…ment, cela crie vengeance à Dieu [4]. »

…phie, en entendant ces reproches trop bien mérités
…son fils, fondit en pleurs. Le jeune duc, troublé et
…la tête sans répondre [5]. Le grand échanson reprit aussi-
…gneur, qu'aviez-vous à craindre d'une pauvre femme ma-
…lheureuse et désespérée, seule, sans amis et sans alliés dans
…Que vous aurait fait cette sainte et vertueuse dame, quand
…elle fût restée maîtresse de tous vos châteaux? Que va-t-on dire
…de nous dans les autres pays? Fi! quelle honte! je rougis
…[7]. Sachez que vous avez offensé Dieu, vous avez déshonoré
…le pays de Thuringe, vous avez terni votre propre renommée et
…votre noble maison [8]; et je crains, en vérité, que la colère de
…ne s'appesantisse sur le pays, à moins que vous ne fassiez péni-
…devant lui, que vous ne vous réconciliiez avec cette pieuse dame,
…que vous ne restituiez aux fils de votre frère ce que vous leur avez
…[9]. »

[1] …matre propter inopiam separari et elongari oportuit. Ib.

[2] …Wie was uwir brudirliche truwe? diz bad uch uwir brudir seligir nicht … Rothe, l. c.

[3] …gruber pawer wolt das nicht pflegen.... Vit. Rhyt. l. c.

[4] Aus der munde ich dyses sprech. ..
Es spricht Got in deme hymmel an.

[5] …Slug das houbit nedir. Rothe, l. c.

[6] …An der kranckin verlassener betrubetin frowin. Rothe.

[7] …Pfi der schande.... Rothe, l. c. Ich scheme mich des nu ze reden. Vit. Rhyt. l. c.

[8] Deum irritasti, personam tuam inhonorasti, Thuringiam confudisti, famam tuam minuisti. Theod. l. c. — Rhote, etc.

[9] Nous avons donné au long cette harangue, afin de montrer quelle était la servilité de la noblesse chrétienne dans ces siècles de ténèbres et d'oppression. Ils étaient certes bien en arrière de celui où le maréchal de Ville-

Tous les assistans s'étonnaient de l'extrême hardiesse des paroles du ›ble chevalier; mais Dieu sut s'en servir pour toucher un cœur depuis ›g-tems inaccessible aux inspirations de la justice et de la pitié [1]. Le me prince, qui était resté muet jusque-là, fondit en larmes, et pleura ›g-tems sans répondre [2]; puis il dit: « Je me repens sincèrement de e que j'ai fait; je n'écouterai plus jamais ceux qui m'ont conseillé l'agir ainsi: rendez-moi votre confiance et votre amitié; je ferai voontiers tout ce que ma sœur Elisabeth exigera de moi; je vous donne ›lein pouvoir de disposer pour cela de ma vie et de mes biens [3]. » Le e de Varila lui répondit: « C'est bien [4]! c'est le seul moyen d'échapper à la colère de Dieu. » Cependant Henri ne put s'empêcher d'ajouter à ix basse: « Si ma sœur Elisabeth avait à elle toute la terre d'Allemagne, il ne lui en resterait rien, car elle la donnerait tout entière pour l'amour de Dieu [5]. » Mais Varila alla aussitôt, avec ses compagnons ırmes, raconter à la duchesse Elisabeth le résultat de ses remonınces, et lui annoncer que son beau-frère voulait se réconcilier avec e et lui rendre justice à tout prix. Lorsqu'ils commencèrent à parler s conditions qu'il fallait imposer au duc Henri, elle s'écria: « Je ne veux ni de ses châteaux, ni de ses villes, ni de ses terres, ni de rien de e qui peut m'embarrasser et me distraire; mais je serai très-reconnaissante envers mon beau-frère s'il veut bien me donner sur ce qui m'est dû de ma dot, de quoi pourvoir aux dépenses que je veux faire pour le salut de mon bien-aimé qui est mort et pour le mien [6]. » Les hevaliers allèrent alors chercher le duc Henri, et l'amenèrent auprès Elisabeth. Il vint accompagné de sa mère et de son frère Conrad. En la oyant, il la supplia de lui pardonner tout le mal qu'il lui avait fait, en i disant qu'il en avait de grands remords, et qu'il lui en ferait bonne t fidèle compensation. Sophie et Conrad joignirent leurs prières aux iennes. Pour toute réponse, Elisabeth se jeta dans les bras de son beau-

oy montrait à Louis XV enfant, le peuple assemblé sous ses fenêtres, en lui lisant: *Mon maître, tout cela est à vous.*

[1] Mirabantur quod tam audacter ad principem vir constantissimus loquebatur: Sed verè merito probata virtus corripit insidientes. Theod. l. c.

[2] Resolutus in lacrymas multum flevit. Theod. Rothe, l. c.

[3] Rothe, l. c.

[4] Das ist recht. Rothe.

[5] Sy gæb es all hyn umb Gottes willen. Passional. 61.

[6] Castra, civitates et oppida quibus implicari et distrahi oportet nolo. Verum pro his, quæ mihi jure debentur, respectu dotis, peto exhiberi de gratiâ fratris mei, quibus uti, habere et expendere ad votum liberè mihi liceat pro salute dilecti mei defuncti, et propriâ. Theod. v. p. 9.

*thologie chrétienne*, selon l'expression méprisante des grands philosophes de nos jours, encore nous paraît-elle une source de poésie bien autrement pure, abondante et originale que la mythologie usée de l'Olympe. Mais il ne faut pas s'étonner si on lui a long-tems refusé tout droit à une influence poétique. Les générations idolâtres qui avaient concentré tout leur enthousiasme sur les monumens et les inspirations du paganisme, et les générations impies qui ont décoré du nom de poésie les muses souillées du dernier siècle, ne pouvaient certes donner le même nom à ce fruit exquis de la foi catholique; elles ne pouvaient lui rendre qu'un genre d'hommages, c'était de l'insulter et d'en rire, comme elles l'ont fait.

Sous le point de vue purement historique, les traditions populaires, et notamment celles qui se rattachent à la religion, si elles n'ont pas une certitude mathématique, si ce ne sont pas ce qu'on appelle des faits positifs, en ont eu du moins toute la puissance, et ont exercé sur les passions et les mœurs des peuples une influence bien autrement grande que les faits les plus incontestables pour la raison humaine. A ce titre, elles méritent assurément l'attention et le respect de tout historien sérieux et solidement critique [1].

Mais en ce qui concerne l'histoire, la vie de Sainte Elisabeth a un mérite plus éminent et plus réellement *historique* que celui qui tient à ces dernières considérations. L'auteur n'a pu suivre dans tous les détails de son existence, la fille d'un roi puissant, l'épouse d'un prince souverain, au milieu d'une des cours les plus brillantes d'Allemagne, aux plus beaux jours des croisades et de la chevalerie, sans retracer un tableau de cette époque si digne à tous égards d'exciter la curiosité. Ce n'est point que le livre de M. de Montalembert ressemble guères à tout ce qu'on nous donne si souvent comme de fidèles représentations du moyen-âge : et cela très-heureusement, puisque la plupart de ces représentations ne sont que de pâles images ou d'indignes caricatures. Il est tems de le dire et l'on commence à s'en appercevoir, le plus grand nombre de ceux qui ont dirigé leurs études de ce côté, n'ont presque jamais su pénétrer jusqu'à l'esprit et à la vie intime de ces tems déjà si loin de nous; ils se sont presque toujours arrêtés à l'enveloppe extérieure. Aussi parmi tant de chroniques, de poëmes, de récits et fragmens de toute forme et de toute couleur, relatifs au moyen-âge, en est-il bien peu qui s'élèvent au-dessus d'une certaine exactitude

[1] *Introduction*, p. xlv.

toute matérielle. Les localités, les ameublemens, les habits, les physionomies même ont pu être imités avec plus ou moins d'habileté; mais les uns n'ont vu dans ces divers accessoires qu'un cadre propre à faire mouvoir les produits de leur imagination, à donner du relief à leurs idées et à leurs sentimens; et ceux-là même qui se sont plus attachés à la reproduction exacte des événemens, n'ont pu se défendre de juger nos ancêtres d'après les mœurs et les passions contemporaines, de les faire agir sous des influences et dans des directions qui leur étaient tout-à-fait étrangères. De tout cela il est résulté des figures bizarres, de vrais travestissemens où les opinions politiques, religieuses et philosophiques de nos jours ont paru burlesquement affublées du costume des tems anciens; et par suite une complète inintelligence des faits, des jugemens très-erronés et de très-fausses appréciations historiques. Au fond, il n'en pouvait-être autrement; car comment des écrivains entièrement dépourvus de l'esprit chrétien eussent-ils pu concevoir toute l'énergie, ou seulement soupçonner l'existence de cet esprit, qui fut pourtant l'âme et la vie des siècles, si justement nommés les *siècles chrétiens?* esprit qui seul peut en donner l'intelligence, expliquer leur croyance naïve et leur ardent enthousiasme, l'élan de leur génie, leurs arts, leurs constitutions, leurs guerres, le prodigieux développement de la force morale au milieu des résistances de l'élément brutal et barbare, la popularité de tout ce qui s'offrait comme représentant le droit et l'intelligence, comme aidant au triomphe de l'esprit sur la matière, de la grâce sur la nature corrompue. Pour comprendre ces choses et les faire comprendre aux autres, il fallait un homme de foi et d'amour, qui ne fût mû, ni par une vaine fantaisie, ni par une pensée d'orgueilleuse érudition, mais qui se consacrât à cette entreprise ainsi qu'à l'accomplissement d'un devoir sacré, et dont le premier acte en abordant le moyen-âge, fût de s'identifier, en quelque sorte, avec cette époque, en reproduisant un exemple de ces dévouemens absolus et désintéressés, que l'histoire de nos pères offre en si grand nombre, dans les divers degrés de l'activité physique et morale. Voilà, comme on ne l'ignore point, ce qu'a osé M. de Montalembert. Lui qui semblait invité par tant de motifs à se préoccuper uniquement des choses actuelles, a mieux aimé se cloîtrer dans le passé; il en a fait l'objet de son

culte; il a pris sur lui la mission de nous en revéler les mystères et les merveilles ; il a apporté à cette œuvre les forces d'une âme énergique, les richesses d'un beau talent, et, ce qui est plus rare encore, une droiture de cœur et un sens profond des beautés religieuses, qui ne sauraient être inspirés que par les plus doux sentimens de la simplicité et de la piété chrétienne.

Non qu'aveugle enthousiasme des tems écoulés son cœur ait défailli en face de la lutte présente, ou que le spectacle de ce qui n'est plus le pousse à désespérer de l'avenir....

Loin de nous, s'écrie-t-il quelque part, avec l'accent d'une courageuse espérance, loin de nous la pensée de nous consumer en de stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des tems à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent, que nous prêchons : encore une fois, loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie; comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées; ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires [1].

M. de Montalembert se trouvait donc naturellement au vrai point de vue de son sujet, et quelques-unes de ses pages nous en apprennent plus, touchant l'histoire du moyen-âge, que de longs ouvrages écrits sous une inspiration différente. Nous ne voulons point parler seulement de ce poétique résumé du

[1] *Introduction*, p. CIX.

eizième siècle qui sert d'introduction à la vie de Sainte Eli-ıbeth; mais après cette brillante esquisse, il y a dans le livre lusieurs chapitres d'une grande valeur, comme peintures ntiques et locales. Nous citerons entr'autres, l'ambassade qui ı chercher la sainte en Hongrie ; son arrivée à la cour de huringe; les fiançailles des deux nobles enfans, le départ pour la roisade, la mort du Landgrave et la translation de ses dépouilles ıortelles au monastère de Reinhartsbrunn; la canonisation de ainte Elisabeth, qui est moins le récit d'un événement particu-er, qu'un tableau de ces grandes solennités, véritables fêtes ationales des âges chrétiens.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs deux agmens empruntés à deux périodes de l'*Histoire de Ste. Élisa-th*. Le premier, qui se rattache à l'époque où la Thuringe vi-ait glorieuse et paisible sous le sceptre paternel des deux saints poux, peut servir à constater quelles idées on avait de la guerre u treizième siècle, et quel usage les bons princes croyaient devoir aire de la force que Dieu leur avait mise entre les mains :

En 1225, le duc apprit que quelques-uns de ses sujets, qui trafiquaient vec la Pologne et les autres pays slaves, avaient été volés et dépouillés uprès du château de Lubantsk ou Lubitz, en Pologne. Il demanda au uc de Pologne une réparation pour ces infortunés, qui lui fut refusée. lors il convoqua, pour le jour de la Dispersion des Apôtres [1], une rmée considérable de Hessois, de Thuringiens et de Franconiens, sans ublier les chevaliers de l'Osterland. Il la conduisit secrètement jusque ur les bords de l'Elbe, sans annoncer le but de sa marche. Arrivé à eipzig, il s'y adjoignit les chevaliers saxons de son palatinat, et beau-oup d'hommes d'armes de la Misnie, car il était tuteur du jeune mar-rave de cette province, son neveu. Alors seulement il déclara qu'il omptait aller jusqu'en Pologne pour assiéger le château de Lubantsk et enger l'injure faite à ses pauvres sujets. Ce fut un étonnement général armi les chevaliers, qui ne pouvaient concevoir qu'il voulût aller si loin our une simple affaire de négocians [2]. Comme il ne se laissait ébranler

[1] Cette fête, qui se trouve dans les anciens calendriers dès le IXe siecle, tait fixée au 15 juillet. Elle avait pour but de célébrer le départ des apôtres our leurs différentes missions après l'Ascension de N. S. et la descente du aint-Esprit.

[2] Do sie das vernamen, do wunderte sich das gantze heer solches zuges on dem herrn. Etliche weren gerne daheymen bleiben, etc. Adam Ursinus, . 1283.

par aucune de leurs remontrances, beaucoup d'entre eux eurent envie de se retirer; mais la honte et peut-être la crainte de sa sévérité les retint. Force leur fut donc de le suivre jusqu'en Pologne, où il entra à la tête de son armée, et précédé d'une avant-garde de trois mille cinq cents hommes d'élite qui arrivèrent trois jours avant lui devant Lubantsk. Ils brûlèrent la ville et investirent le château en l'attendant. Le duc de Pologne fut extrêmement surpris d'apprendre qu'un Landgrave de Thuringe était venu de si loin envahir son pays, à la tête d'une si puissante armée [1], et lui envoya des offres de satisfaction pécuniaires; mais Louis les repoussa en lui disant qu'il aurait dû les faire lorsqu'il lui en écrivit à l'amiable, avant de se mettre en campagne, et qu'il ne voulait pas avoir fait une si longue route pour rien [2]. Puis étant arrivé devant Lubantsk, il en pressa vivement le siége. Le prince Polonais lui envoya alors un évêque pour lui adresser de nouvelles et plus fortes représentations. Cet évêque lui dit qu'il ne devait pas oublier que les Polonais étaient aussi de fameux guerriers, et que, s'il ne s'en retournait pas sans délai, le duc de Pologne viendrait le lundi d'ensuite avec toute son armée, et exterminerait tous ces Allemands. A quoi le landgrave reprit qu'il serait charmé de faire la connaissance du duc, et qu'il resterait huit jours après le lundi fixé, afin de voir un peu quelle sorte de gens c'était que les Polonais [3]. Mais ni le duc ni ses Polonais ne parurent. Après quelques assauts le château se rendit, et Louis, après l'avoir rasé, s'en retourna chez lui, en laissant dans toute l'Allemagne orientale l'opinion la plus favorable sur sa justice, son courage et son amour du pauvre peuple.

Quelque tems après, le duc se mit en campagne pour une cause qui parût encore plus insignifiante; mais cet incident donne une idée si juste de la bonté et de la popularité de son caractère, ainsi que des mœurs de cette époque, que nous le raconterons en détail. Deux ou trois ans auparavant, à la foire annuelle d'Eisenach, comme le duc était descendu dans la ville, et s'amusait à regarder les boutiques et les étalages, il vit un pauvre colporteur qui n'avait qu'une fort petite pacotille, qui vendait des dés, des aiguilles, des cuillères, des images de plomb et des petits bijoux de femmes [4]. Le duc lui demanda s'il avait de quoi se nourrir avec ce petit négoce. « Eh! monseigneur, répondit le colporteur, j'ai

[1] Do verwunderte er sich dessen gar sehr das ein Landgraffe zu Duringen also mit solcher grosser macht aus fernen landen ihn suchte. Ibid.

[2] Ehr wolte sich nicht umbsonst so ein ferne reyse und zugk gethan. Ibid.

[3] Was die Polen vor Leute weren. Winkelmann, p. 259.

[4] Und ginge dorch kortze wile, und besahe dy kræmer, Nu fant er gar eynen armen kremer mit eyme verlichin krame, der hatte fingirhute, naldin, drummen, floiten, blien, vorspan und leffele. Rothe, p. 1709.

» honte de mendier, et je ne suis pas assez fort pour travailler à la journée; mais si je pouvais seulement aller en sûreté d'une ville à l'autre, » je pourrais, avec la grâce de Dieu, gagner ma vie avec ce petit magot, » et même faire en sorte qu'au bout de l'année il vaudrait une fois plus » qu'au commencement [1]. » Le bon duc, touché de compassion, lui dit: « Eh bien! je te donnerai mon sauf-conduit pendant un an; tu ne paieras » ni octrois ni péages dans toute l'étendue de mon domaine. Combien » estimes-tu ton paquet? » — « Vingt schellings, » répondit le colporteur. — « Donnez-lui dix schellings, dit le prince à son trésorier qui » l'accompagnait, et faites-lui expédier un sauf-conduit avec mon sceau. » Puis se retournant vers le colporteur: « Je veux me mettre de moitié » dans ton commerce; promets-moi que tu seras fidèle compagnon, et » moi je te tiendrai quitte de tout dommage [2]. » Le pauvre colporteur fut au comble de la joie, et se remit en course avec confiance et succès. Au nouvel an, il revint trouver son noble associé à la Wartbourg, et lui montra tout son paquet qui s'était beaucoup accru. Le Landgrave y prit quelques petits objets qu'il donna à ses domestiques. A chaque premier jour de l'an le colporteur revenait à la Wartbourg pour faire part au prince des accroissemens de son petit fonds, qui devint bientôt si considérable qu'il ne put plus le porter sur le dos. Aussi, acheta-t-il un âne, fit deux ballots de sa marchandise, et se mit à faire des tournées de plus en plus longues et productives.

Or, il arriva que, vers la fin de l'année 1225, le colporteur avait été à Venise, où il avait acheté une foule d'objets étrangers et précieux, force bagues, bracelets et broches pour la poitrine des femmes, des couronnes et des diadèmes en pierres précieuses, des coupes et des miroirs en ivoire, des couteaux, des langues de couleuvre, des chapelets de corail, etc. [3] Et comme il se disposait à regagner la Thuringe, afin de se trouver à la Wartbourg pour la nouvelle année, selon sa coutume, il arriva à Wurtzbourg en Franconie, où il exposa en vente sa marchandise. Certains Franconiens qui vinrent la voir, y trouvèrent plusieurs bijoux fort à leur gré, et qu'ils auraient bien voulu donner à leurs femmes ou à leurs amies [4], mais sans les payer cependant. C'est pourquoi ils firent guetter le départ du colporteur, et se mirent en embuscade pour l'attendre à quelque distance de la ville, puis fondirent sur lui comme il passait, et lui enlevèrent son âne et toute sa marchandise. Il eut beau leur montrer le sauf-conduit du Landgrave de Thuringe, ils s'en moquèrent, et voulurent

[1] Ich wolde mich von Gotes gnadinn wo von dosseme kreme irnerin. Ib.

[2] Ich wel din geselle werde mit der kremerie, globe mir getruwe gesellschaft, und ich will dich sie hadelos halten. Rothe, l. c.

[3] Nattirne zcungen und corallen, pater noster, und derglichin. Ibid.

[4] Und sy wrin wiben unde ... gebin woldin... Ibid.

philosophes. C'est la bonne méthode historique, c'est-à-dire la citation de tous les textes, suivie d'une discussion franche et loyale.

— *Histoire ecclésiastique des Francs*, par *Florant Grégoire*, évêque de Tours, en dix livres; revue et collationnée sur de nouveaux manuscrits, et traduite par MM. *Guadet* et *Taranne*, in-8°, chez Renouard. *Livre* 1, texte et traduction.

— *Philosophie de l'histoire*, professée en 18 leçons publiques, à Vienne, par Fréd. de Schlegel (trad. de l'allem. par l'abbé Lechat), 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr.; Paris, chez Parent Des Barres.

— M. de Grégori, conseiller à la Cour royale de Riom, a fait connaître à la Société d'histoire de France, l'état des *publications historiques relatives à la Corse*, qu'il a entreprises de concert avec M. le comte Pozzo di Borgo. Le projet de ces messieurs est de faire imprimer et distribuer gratuitement à tous les chefs-lieux de canton de cette île les historiens originaux les plus importans pour les annales de la Corse. Déjà ils ont publié et distribué de cette façon *Petrus Cyrnæus* et *Filippini*. M. de Grégori travaille en outre à une *Histoire générale de la Corse depuis les tems les plus anciens*, dont le premier volume est terminé. Cette histoire sera tirée à 1000 exemplaires, dont 500 seront donnés dans le pays, et les 500 autres distribués aussi gratuitement à l'étranger, sans qu'il en soit vendu un seul.

— *Ornemens gothiques de toutes les époques, et choix d'ornemens de la renaissance et des différens siècles*, par Emile Leconte, in-fol., chez l'auteur, rue Ste.-Anne, n° 57. Livraison VIII^e, avec 6 planches. Prix : 6 fr. — L'ouvrage aura 12 livraisons.

— *Manuel de l'auditeur des cours d'hindoustani*, ou Thêmes gradués, pour exercer à la conversation et au style épistolaire; accompagnés d'un vocabulaire français-hindoustani, par Garcin de Tassy, in-8°; imp. royale.

— *Cours de Thêmes anglais*, par Hamonière, in-12, chez Hingray, Prix : 3 francs.

— *Choix de mémoires et chroniques sur l'Histoire de France*, par J. A. C. Buchon; Œuvres historiques inédites de sir *Georges Chastelain*, in-8° de 42 feuilles. Prix : 10 fr.; fait partie du *Panthéon littéraire*. Paris, chez Desrez.

— *Bibliothèque Américaine*, ou Catalogue des ouvrages relatifs à l'Amérique, qui ont paru depuis sa découverte jusqu'à l'an 1700, par H. Ternaux; in-8° de 12 feuilles. Prix : 10 fr. 50 c. Paris, chez Bertrand.

— *Biographie ou Dictionnaire historique des personnages d'Auvergne*, illustres par leurs écrits, leurs exploits, etc., avec portraits, par *P. G. Aigueperse*; 2 vol. in-8°. Prix : 14 fr.; à Clermont-Ferrand, chez Berthier.

— *Physiologie à l'usage des colléges et des gens du monde*, expliquée sur onze planches, à l'aide de figures découpées et superposées, par J. Achille Comte, professeur d'histoire naturelle; ouvrage adopté par le conseil royal de l'instruction publique, in-4°. Prix : 15 fr. Paris, chez l'auteur, rue Belle-Chasse, n° 34.



ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 81. — 31 Mars 1837.

## Littérature contemporaine.

# HISTOIRE
# DE SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE,
## DUCHESSE DE THURINGE (1207—1233).

Par le comte de Montalembert, pair de France [1].

### Deuxième Article [2].

Nous avons d'abord parlé de l'*histoire de Sainte Elisabeth*, comme d'un livre d'édification et de tendre piété, afin de nous conformer aux intentions manifestes de l'auteur, et encore parce que c'est ce caractère profondément empreint, non-seulement de foi sincère, mais, ne rougissons pas de le dire, d'ardente et simple dévotion, qui fait à nos yeux le prix singulier et la fleur incomparable de ce bel ouvrage. Nous serions toutefois injuste envers M. de Montalembert, si, après avoir religieusement admiré dans son travail, une étude pleine d'onction des opérations de la grâce divine au sein d'une des âmes les plus pures qui furent jamais, nous oubliions de signaler les beautés d'un autre ordre, et, en particulier, l'influence que ce livre est destiné à exercer sur les études religieuses, historiques et littéraires de l'époque.

Un de ces mérites, très-secondaire ici à cause de la hauteur de l'objet principal, mais que nous mentionnons le premier,

[1] Vol. gr. in-8°, prix 12 fr.; à Paris, chez Debécourt, libraire, rue des Saints Pères, n° 69.

[2] Voir le N° 77, tom. XIII, p. 360.

parce qu'il s'offre, en quelque sorte, le premier aux yeux, et qu'il saisit involontairement le lecteur, c'est l'intérêt si vif qui s'attache dès le commencement au récit de M. de Montalembert, et qui l'accompagne, en croissant toujours, jusqu'à la dernière page; intérêt dont la vie d'une humble et pieuse princesse paraît d'abord peu susceptible, et que néanmoins nous n'hésitons pas à rapporter, plus encore au sujet lui-même, qu'au talent de la mise en œuvre. Il serait difficile d'exprimer quels sentimens d'admiration, d'attendrissement, de respectueuse affection s'attachent à cette *chère sainte Elisabeth*, enlevée, encore au berceau, de la maison paternelle; fiancée à quatre ans, épouse à treize; à vingt, demeurée veuve et mère de quatre enfans, morte à vingt-quatre, après avoir vécu long-tems, si l'on compte toutes les vicissitudes, toutes les joies, toutes les souffrances, tous les sacrifices, tous les actes héroïques que renferme ce petit nombre d'années.

Cette vie, si courte qu'elle soit, dit poétiquement M. de Montalembert, offre une réunion, peut-être unique, des phases les plus diverses, des traits les plus attrayans et les plus graves à la fois, que peut renfermer la vie d'une chrétienne, d'une princesse et d'une sainte. Mais dans les vingt années qui s'écoulent depuis le jour où on l'apporte dans un berceau d'argent, à son fiancé, jusqu'à celui où elle expire sur le grabat d'hôpital qu'elle a choisi pour lit de mort, il y a deux parties bien distinctes, sinon dans son caractère, du moins dans sa vie extérieure.

La première est toute chevaleresque, toute poétique; faite, pour enchanter l'imagination autant que pour inspirer la piété. Du fond de la Hongrie, de cette terre à moitié inconnue, à moitié orientale, frontière de la chrétienté, qui se présentait sous un aspect mystérieux et grandiose aux imaginations du moyen-âge, elle arrive au sein de la cour de Thuringe, la plus brillante et la plus poétique de toute l'Allemagne. Pendant son enfance, sa vertu précoce est méconnue, sa piété méprisée; on veut la renvoyer ignominieusement à son père; mais son fiancé lui garde une inébranlable fidélité, la console des persécutions des méchans, et dès qu'il est maître de ses états, se hâte de l'épouser. Le saint amour d'une sœur se mêle dans son cœur à l'ardente tendresse de l'épouse, pour celui avec qui elle a passé son enfance avant de partager sa couche, et qui rivalise de piété et de ferveur avec elle : un abandon plein de charme, une naïve et délicieuse confiance président à leur union. Pendant tout le tems de leur vie conjugale, ils offrent certainement l'exemple le plus

touchant et le plus édifiant d'un mariage chrétien; et l'on peut affirmer que dans les annales des saintes, aucune n'a offert, au même degré qu'Élisabeth, le type de l'épouse chrétienne. Mais au milieu du bonheur de cette vie, des joies de la maternité, des hommages et de l'éclat d'une cour chevaleresque, son âme s'élance déjà vers la source éternelle de l'amour, par la mortification, l'humilité et la plus fervente dévotion; et les germes de cette vie supérieure, déposés en elle, se développent et s'épanouissent dans une charité sans limites, dans une sollicitude infatigable pour toutes les misères des pauvres. Cependant l'irrésistible appel de la croisade, le devoir suprême de délivrer le tombeau de Jésus, entraîne loin d'elle son jeune époux, après sept ans de la plus tendre union; il n'ose lui révéler ce projet secret encore, mais elle le découvre dans un épanchement de familiarité intime. Elle ne sait comment se résigner à ce dur destin; elle le suit et l'accompagne bien au-delà des frontières de son pays; elle ne peut s'arracher de ses bras. Au désespoir qui déchire son âme lors de ces adieux si touchans, et, lorsqu'elle apprend la mort prématurée de son époux bien-aimé, on reconnaît tout ce que ce jeune cœur renfermait d'énergie et de tendresse; précieuse et invincible énergie, digne d'être consacrée à la conquête du ciel; tendresse profonde et insatiable, dont Dieu seul pouvait être le remède et le prix.

Aussi, cette séparation, une fois consommée, tout change dans sa vie, et Dieu prend la place de tout dans son âme. Le malheur se plaît à l'accabler; elle est brutalement chassée de sa résidence souveraine; elle erre dans la rue avec ses petits enfans, en proie à la faim et au froid, elle, qui avait nourri et soulagé tant de pauvres; nulle part elle ne trouve un asile, elle qui en avait tant donné. Mais quand ses injures sont réparées, elle n'en est pas plus réconciliée avec la vie. Restée veuve à vingt ans, elle méprise la main des plus puissans princes; le monde lui fait mal; les liens de l'amour mortel une fois brisés, elle se sent blessée d'un amour divin; son cœur, comme l'encensoir sacré, se ferme à tout ce qui vient de la terre, et ne reste ouvert que vers le ciel. Elle contracte avec le Christ une seconde et indissoluble union; elle le recherche et le sert dans la personne des malheureux. Après leur avoir distribué tous ses trésors, toutes ses possessions, quand il ne lui reste plus rien, elle se donne elle-même à eux; elle se fait pauvre pour mieux comprendre et mieux soulager la misère des pauvres; elle consacre sa vie à leur rendre les plus rebutans services. C'est en vain que son père, le roi de Hongrie, envoie un ambassadeur pour la ramener auprès de lui; ce seigneur la trouve à son rouet, décidée à préférer le royaume du ciel à toutes les splendeurs royales de sa patrie. En échange de ses austérités, de sa pauvreté volontaire, du joug de l'obéissance sous lequel elle brise chaque jour tout son être, son divin époux lui accorde une joie et une puissance

surnaturelles. Au milieu des calomnies, des privations, des mortifications les plus cruelles, elle ne connaît pas une ombre de tristesse; un regard, une prière d'elle suffisent pour guérir les maux de ses frères. A la fleur de son âge, elle est mûre pour l'éternité, et elle meurt en chantant un cantique de triomphe, qu'on entend répéter aux anges dans les cieux.

Ainsi, dans les vingt-quatre années de sa vie, nous la voyons tour à tour orpheline étrangère et persécutée, fiancée modeste et touchante, femme sans rivale pour la tendresse et la confiance, mère féconde et dévouée, souveraine puissante, bien plus par ses bienfaits que par son rang; puis veuve cruellement opprimée, pénitente sans péchés, recluse austère, sœur de charité, épouse fervente et favorisée de Dieu qui la glorifie par des miracles avant de l'appeler à lui; et, dans toutes les vicissitudes de la vie, toujours fidèle à son caractère fondamental, à cette parfaite simplicité qui est le plus doux fruit de la foi et le plus fragrant parfum de l'amour, et qui a transformé sa vie tout entière en cette céleste enfance à laquelle Jésus-Christ a promis le royaume du ciel [1].

Qu'on ne s'étonne donc point s'il y a peu de saints dont le nom soit demeuré plus populaire que celui de Sainte Elisabeth de Hongrie, dont la mémoire ait été environnée de prodiges plus éclatans, célébrée en un plus grand nombre de légendes. Il serait digne de la foi, comme de l'imagination poétique de M. de Montalembert, de recueillir toutes ces fleurs éparses, qui forment une portion de la couronne des bienheureux, bien précieuse sans doute à leur estime, puisqu'elle est décernée par les humbles, les petits et les pauvres. Nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître de quel point de vue le biographe de Sainte Elisabeth envisage tout un ordre de faits et d'idées longtems frappé de réprobation, même par des hommes d'ailleurs religieux et intelligens.

Après avoir hautement professé sa croyance pour tout ce que les vies des saints racontent de plus miraculeux, et que l'église consacre par sa vénération, ou du moins honore de son estime:

Aussi, poursuit-il, est-ce avec un mélange de respect et d'amour que nous avons long-tems étudié ces traditions innombrables des générations fidèles, où la foi et la poésie chrétienne, où les plus hautes leçons de la religion, et les plus délicieuses créations de l'imagination se confondaient dans une union si intime, qu'on ne saurait comment les décomposer. Quand même nous n'aurions pas le bonheur de croire avec une entière

[1] *Introduction*, p. LXXXVII.

simplicité aux merveilles de la puissance divine qu'elles racontent, jamais nous ne nous sentirions le courage de mépriser les innocentes croyances qui ont ému et charmé des millions de nos frères pendant tant de siècles : tout ce qu'elles peuvent renfermer, même de puéril, s'exalte et se sanctifie à nos yeux, pour avoir été l'objet de la foi de nos pères, de ceux qui étaient plus près du Christ que nous; et nous n'avons pas le cœur de dédaigner ce qu'ils ont cru avec tant de ferveur, aimé avec tant de constance. Loin de là, nous confesserons hautement que nous y avons maintes fois trouvé secours et consolation ; et nous ne sommes pas les *seuls* : car, si partout les gens qui se disent éclairés et savans les méprisent, il y a encore des refuges où ces douces croyances sont restées chères aux pauvres et aux simples. Nous avons trouvé leur culte chez les habitans de l'Irlande, du Tyrol, de l'Italie surtout, et même souvent de plus d'une province Française; nous les avons recueillies sur leurs lèvres et dans les larmes qui coulaient de leurs yeux; elles ont encore un autel dans le plus beau des temples, dans le cœur du peuple. Nous oserons même le dire : il manque quelque chose à la gloire humaine des Saints qui n'ont pas été entourés de cette popularité touchante, qui n'ont pas reçu, en même tems que les hommages de l'Église, ce tribut d'humble amour et d'intime confiance qui se paie *sous* le chaume, au coin du feu de la veillée, de la bouche et du cœur des simples et des pauvres. Élisabeth, dotée par le ciel d'une simplicité si absolue, qui, au milieu des splendeurs de son rang, préférait à toute autre société celle des gens malheureux et méprisés du monde; Élisabeth, l'amie, la mère, la servante des pauvres, ne pouvait être oubliée par eux, et c'est ce doux souvenir qui explique quelques-uns des plus charmans récits que nous aurons à répéter sur elle.

Mais ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette grave question de la foi due aux miracles de l'histoire des saints; il nous suffit d'avoir énoncé notre point de vue personnel : eût-il même été tout différent, il n'aurait pu nous dispenser, en écrivant la vie d'Élisabeth, d'exposer tout ce que les catholiques ont cru sur elle, et de lui tenir compte de la gloire et de l'influence que ses miracles lui ont valu dans l'âme des fidèles. Dans toute étude du moyen-âge, la foi implicite du peuple, l'adhésion unanime de l'opinion publique, donnent à toutes les traditions populaires inspirées par la religion, une force qu'il est impossible à l'historien de ne pas apprécier. De sorte qu'en laissant même de côté leur valeur théologique, on ne saurait méconnaître, sans aveuglement, le rôle qu'elles ont joué de tout tems dans la poésie et dans l'histoire.

Quant à la poésie, il serait difficile de nier qu'elles n'en renferment une mine inépuisable; c'est ce qu'on reconnaîtra chaque jour davantage, à mesure qu'on reviendra aux sources de la véritable beauté. Quand même il faudrait se résigner à ne regarder la légende que comme la *my-*

*thologie chrétienne*, selon l'expression méprisante des grands philosophes de nos jours, encore nous paraît-elle une source de poésie bien autrement pure, abondante et originale que la mythologie usée de l'Olympe. Mais il ne faut pas s'étonner si on lui a long-tems refusé tout droit à une influence poétique. Les générations idolâtres qui avaient concentré tout leur enthousiasme sur les monumens et les inspirations du paganisme, et les générations impies qui ont décoré du nom de poésie les muses souillées du dernier siècle, ne pouvaient certes donner le même nom à ce fruit exquis de la foi catholique; elles ne pouvaient lui rendre qu'un genre d'hommages, c'était de l'insulter et d'en rire, comme elles l'ont fait.

Sous le point de vue purement historique, les traditions populaires, et notamment celles qui se rattachent à la religion, si elles n'ont pas une certitude mathématique, si ce ne sont pas ce qu'on appelle des faits positifs, en ont eu du moins toute la puissance, et ont exercé sur les passions et les mœurs des peuples une influence bien autrement grande que les faits les plus incontestables pour la raison humaine. A ce titre, elles méritent assurément l'attention et le respect de tout historien sérieux et solidement critique [1].

Mais en ce qui concerne l'histoire, la vie de Sainte Elisabeth a un mérite plus éminent et plus réellement *historique* que celui qui tient à ces dernières considérations. L'auteur n'a pu suivre dans tous les détails de son existence, la fille d'un roi puissant, l'épouse d'un prince souverain, au milieu d'une des cours les plus brillantes d'Allemagne, aux plus beaux jours des croisades et de la chevalerie, sans retracer un tableau de cette époque si digne à tous égards d'exciter la curiosité. Ce n'est point que le livre de M. de Montalembert ressemble guères à tout ce qu'on nous donne si souvent comme de fidèles représentations du moyen-âge : et cela très-heureusement, puisque la plupart de ces représentations ne sont que de pâles images ou d'indignes caricatures. Il est tems de le dire et l'on commence à s'en appercevoir, le plus grand nombre de ceux qui ont dirigé leurs études de ce côté, n'ont presque jamais su pénétrer jusqu'à l'esprit et à la vie intime de ces tems déjà si loin de nous ; ils se sont presque toujours arrêtés à l'enveloppe extérieure. Aussi parmi tant de chroniques, de poëmes, de récits et fragmens de toute forme et de toute couleur, relatifs au moyen-âge, en est-il bien peu qui s'élèvent au-dessus d'une certaine exactitude

[1] *Introduction*, p. xcv.

toute matérielle. Les localités, les ameublemens, les habits, les physionomies même ont pu être imités avec plus ou moins d'habileté; mais les uns n'ont vu dans ces divers accessoires qu'un cadre propre à faire mouvoir les produits de leur imagination, à donner du relief à leurs idées et à leurs sentimens; et ceux-là même qui se sont plus attachés à la reproduction exacte des événemens, n'ont pu se défendre de juger nos ancêtres d'après les mœurs et les passions contemporaines, de les faire agir sous des influences et dans des directions qui leur étaient tout-à-fait étrangères. De tout cela il est résulté des figures bizarres, de vrais travestissemens où les opinions politiques, religieuses et philosophiques de nos jours ont paru burlesquement affublées du costume des tems anciens; et par suite une complète inintelligence des faits, des jugemens très-erronés et de très-fausses appréciations historiques. Au fond, il n'en pouvait-être autrement; car comment des écrivains entièrement dépourvus de l'esprit chrétien eussent-ils pu concevoir toute l'énergie, ou seulement soupçonner l'existence de cet esprit, qui fut pourtant l'âme et la vie des siècles, si justement nommés les *siècles chrétiens?* esprit qui seul peut en donner l'intelligence, expliquer leur croyance naïve et leur ardent enthousiasme, l'élan de leur génie, leurs arts, leurs constitutions, leurs guerres, le prodigieux développement de la force morale au milieu des résistances de l'élément brutal et barbare; la popularité de tout ce qui s'offrait comme représentant le droit et l'intelligence, comme aidant au triomphe de l'esprit sur la matière, de la grâce sur la nature corrompue. Pour comprendre ces choses et les faire comprendre aux autres, il fallait un homme de foi et d'amour, qui ne fût mu, ni par une vaine fantaisie, ni par une pensée d'orgueilleuse érudition, mais qui se consacrât à cette entreprise ainsi qu'à l'accomplissement d'un devoir sacré, et dont le premier acte en abordant le moyen-âge, fût de s'identifier, en quelque sorte, avec cette époque, en reproduisant un exemple de ces dévouemens absolus et désintéressés, que l'histoire de nos pères offre en si grand nombre, dans les divers degrés de l'activité physique et morale. Voilà, comme on ne l'ignore point, ce qu'a osé M. de Montalembert. Lui qui semblait invité par tant de motifs à se préoccuper uniquement des choses actuelles, a mieux aimé se cloîtrer dans le passé; il en a fait l'objet de son

culte; il a pris sur lui la mission de nous en revéler les mystères et les merveilles ; il a apporté à cette œuvre les forces d'une âme énergique, les richesses d'un beau talent, et, ce qui est plus rare encore, une droiture de cœur et un sens profond des beautés religieuses, qui ne sauraient être inspirés que par les plus doux sentimens de la simplicité et de la piété chrétienne.

Non qu'aveugle enthousiasme des tems écoulés son cœur ait défailli en face de la lutte présente, ou que le spectacle de ce qui n'est plus le pousse à désespérer de l'avenir....

Loin de nous, s'écrie-t-il quelque part, avec l'accent d'une courageuse espérance, loin de nous la pensée de nous consumer en de stériles regrets, et de perdre la vue à force de verser des larmes sur le sépulcre des générations dont nous avons hérité. Loin de nous la pensée de ramener des tems à jamais passés. Nous savons que le Fils de Dieu est mort sur la Croix pour sauver l'humanité, non pas pendant cinq ou six siècles, mais pendant toute la durée du monde. Nous ne pensons pas que la parole de Dieu ait reculé ni que son bras soit raccourci. La mission de l'homme pur est restée la même; le chrétien a toujours son salut à faire et son prochain à servir. Nous ne regrettons donc, tout en les admirant, aucune des institutions humaines qui ont péri selon la destinée des choses humaines, mais nous regrettons amèrement l'âme, le souffle divin qui les animait, et qui s'est retiré des institutions qui les ont remplacées. Ce n'est donc pas la stérile contemplation du passé, ce n'est pas le dédain ni le lâche abandon du présent, que nous prêchons : encore une fois, loin de nous cette triste pensée. Mais comme l'exilé, banni de ses foyers pour être resté fidèle aux lois éternelles, envoie souvent une pensée d'amour à ceux qui l'ont aimé et qui l'attendent dans la patrie; comme le soldat, combattant sur des plages lointaines, s'enflamme au récit des batailles que ses aïeux y ont gagnées; ainsi qu'il nous soit permis à nous, que notre foi rend comme des exilés au milieu de la société moderne, d'élever nos cœurs et nos regards vers les bienheureux habitans de la céleste patrie; et humbles soldats de la cause qui les a glorifiés, de nous enflammer aussi au récit de leurs luttes et de leurs victoires [1].

M. de Montalembert se trouvait donc naturellement au vrai point de vue de son sujet, et quelques-unes de ses pages nous en apprennent plus, touchant l'histoire du moyen-âge, que de longs ouvrages écrits sous une inspiration différente. Nous ne voulons point parler seulement de ce poétique résumé du

[1] *Introduction*, p. CIX.

eizième siècle qui sert d'introduction à la vie de Sainte Elisabeth; mais après cette brillante esquisse, il y a dans le livre lusieurs chapitres d'une grande valeur, comme peintures ntiques et locales. Nous citerons entr'autres, l'ambassade qui a chercher la sainte en Hongrie ; son arrivée à la cour de huringe; les fiançailles des deux nobles enfans, le départ pour la roisade, la mort du Landgrave et la translation de ses dépouilles nortelles au monastère de Reinhartsbrunn; la canonisation de ainte Elisabeth, qui est moins le récit d'un événement particuer, qu'un tableau de ces grandes solennités, véritables fêtes ationales des âges chrétiens.

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs deux agmens empruntés à deux périodes de l'*Histoire de Ste. Élisath*. Le premier, qui se rattache à l'époque où la Thuringe viait glorieuse et paisible sous le sceptre paternel des deux saints poux, peut servir à constater quelles idées on avait de la guerre u treizième siècle, et quel usage les bons princes croyaient devoir aire de la force que Dieu leur avait mise entre les mains :

En 1225, le duc apprit que quelques-uns de ses sujets, qui trafiquaient vec la Pologne et les autres pays slaves, avaient été volés et dépouillés uprès du château de Lubantsk ou Lubitz, en Pologne. Il demanda au luc de Pologne une réparation pour ces infortunés, qui lui fut refusée. Alors il convoqua, pour le jour de la Dispersion des Apôtres [1], une rmée considérable de Hessois, de Thuringiens et de Franconiens, sans oublier les chevaliers de l'Osterland. Il la conduisit secrètement jusque ur les bords de l'Elbe, sans annoncer le but de sa marche. Arrivé à Leipzig, il s'y adjoignit les chevaliers saxons de son palatinat, et beaucoup d'hommes d'armes de la Misnie, car il était tuteur du jeune margrave de cette province, son neveu. Alors seulement il déclara qu'il comptait aller jusqu'en Pologne pour assiéger le château de Lubantsk et venger l'injure faite à ses pauvres sujets. Ce fut un étonnement général parmi les chevaliers, qui ne pouvaient concevoir qu'il voulût aller si loin pour une simple affaire de négocians [2]. Comme il ne se laissait ébranler

[1] Cette fête, qui se trouve dans les anciens calendriers dès le IXe siecle, était fixée au 15 juillet. Elle avait pour but de célébrer le départ des apôtres pour leurs différentes missions après l'Ascension de N. S. et la descente du Saint-Esprit.

[2] Do sie das vernamen, do wunderte sich das gantze heer solches zuges on dem herrn. Etliche weren gerne dabeymen bleiben, etc. Adam Ursinus, . 1283.

par aucune de leurs remontrances, beaucoup d'entre eux eurent envie de se retirer; mais la honte et peut-être la crainte de sa sévérité les retint. Force leur fut donc de le suivre jusqu'en Pologne, où il entra à la tête de son armée, et précédé d'une avant-garde de trois mille cinq cents hommes d'élite qui arrivèrent trois jours avant lui devant Lubantsk. Ils brûlèrent la ville et investirent le château en l'attendant. Le duc de Pologne fut extrêmement surpris d'apprendre qu'un Landgrave de Thuringe était venu de si loin envahir son pays, à la tête d'une si puissante armée [1], et lui envoya des offres de satisfaction pécuniaires; mais Louis les repoussa en lui disant qu'il aurait dû les faire lorsqu'il lui en écrivit à l'amiable, avant de se mettre en campagne, et qu'il ne voulait pas avoir fait une si longue route pour rien [2]. Puis étant arrivé devant Lubantsk, il en pressa vivement le siége. Le prince Polonais lui envoya alors un évêque pour lui adresser de nouvelles et plus fortes représentations. Cet évêque lui dit qu'il ne devait pas oublier que les Polonais étaient aussi de fameux guerriers, et que, s'il ne s'en retournait pas sans délai, le duc de Pologne viendrait le lundi d'ensuite avec toute son armée, et exterminerait tous ces Allemands. A quoi le landgrave reprit qu'il serait charmé de faire la connaissance du duc, et qu'il resterait huit jours après le lundi fixé, afin de voir un peu quelle sorte de gens c'était que les Polonais [3]. Mais ni le duc ni ses Polonais ne parurent. Après quelques assauts le château se rendit, et Louis, après l'avoir rasé, s'en retourna chez lui, en laissant dans toute l'Allemagne orientale l'opinion la plus favorable sur sa justice, son courage et son amour du pauvre peuple.

Quelque tems après, le duc se mit en campagne pour une cause qui parut encore plus insignifiante; mais cet incident donne une idée si juste de la bonté et de la popularité de son caractère, ainsi que des mœurs de cette époque, que nous le raconterons en détail. Deux ou trois ans auparavant, à la foire annuelle d'Eisenach, comme le duc était descendu dans la ville, et s'amusait à regarder les boutiques et les étalages, il vit un pauvre colporteur qui n'avait qu'une fort petite pacotille, qui vendait des dés, des aiguilles, des cuillères, des images de plomb et des petits bijoux de femmes [4]. Le duc lui demanda s'il avait de quoi se nourrir avec ce petit négoce. « Eh! monseigneur, répondit le colporteur, j'ai

[1] Do verwunderte er sich dessen gar sehr das ein Landgraffe zu Duringen also mit solcher grosser macht aus fernen landen ihn suchte. Ibid.

[2] Ehr wolte sich nicht umbsonst so ein ferne reyse und zugk gethan. Ibid.

[3] Was die Polen vor Leute weren. Winkelmann, p. 259.

[4] Und ginge dorch kortze wile, und besahe dy kræmer, Nu fant er gar eynen armen kremer mit eyme verlichin krame, der hatte fingirhute, naldin, drummen, floiten, blien, vorspan und leffele. Rothe, p. 1709.

» honte de mendier, et je ne suis pas assez fort pour travailler à la jour-
» née ; mais si je pouvais seulement aller en sûreté d'une ville à l'autre,
» je pourrais, avec la grâce de Dieu, gagner ma vie avec ce petit magot,
» et même faire en sorte qu'au bout de l'année il vaudrait une fois plus
» qu'au commencement [1]. » Le bon duc, touché de compassion, lui dit :
« Eh bien ! je te donnerai mon sauf-conduit pendant un an ; tu ne paieras
» ni octrois ni péages dans toute l'étendue de mon domaine. Combien
» estimes-tu ton paquet ? » — « Vingt schellings, » répondit le colpor-
» teur. — « Donnez-lui dix schellings, dit le prince à son trésorier qui
» l'accompagnait, et faites-lui expédier un sauf-conduit avec mon sceau. »
Puis se retournant vers le colporteur : « Je veux me mettre de moitié
» dans ton commerce ; promets-moi que tu seras fidèle compagnon, et
» moi je te tiendrai quitte de tout dommage [2]. » Le pauvre colporteur
fut au comble de la joie, et se remit en course avec confiance et succès.
Au nouvel an, il revint trouver son noble associé à la Wartbourg, et
lui montra tout son paquet qui s'était beaucoup accru. Le Landgrave y
prit quelques petits objets qu'il donna à ses domestiques. A chaque pre-
mier jour de l'an le colporteur revenait à la Wartbourg pour faire part
au prince des accroissemens de son petit fonds, qui devint bientôt si con-
sidérable qu'il ne put plus le porter sur le dos. Aussi, acheta-t-il un âne,
fit deux ballots de sa marchandise, et se mit à faire des tournées de plus
en plus longues et productives.

Or, il arriva que, vers la fin de l'année 1225, le colporteur avait été à
Venise, où il avait acheté une foule d'objets étrangers et précieux, force
bagues, bracelets et broches pour la poitrine des femmes, des couronnes
et des diadèmes en pierres précieuses, des coupes et des miroirs en ivoire,
des couteaux, des langues de couleuvre, des chapelets de corail, etc. [3] Et
comme il se disposait à regagner la Thuringe, afin de se trouver à la
Wartbourg pour la nouvelle année, selon sa coutume, il arriva à Wurtz-
bourg en Franconie, où il exposa en vente sa marchandise. Certains
Franconiens qui vinrent la voir, y trouvèrent plusieurs bijoux fort à
leur gré, et qu'ils auraient bien voulu donner à leurs femmes ou à leurs
amies [4], mais sans les payer cependant. C'est pourquoi ils firent guetter
le départ du colporteur, et se mirent en embuscade pour l'attendre à
quelque distance de la ville, puis fondirent sur lui comme il passait, et lui
enlevèrent son âne et toute sa marchandise. Il eut beau leur montrer le
sauf-conduit du Landgrave de Thuringe, ils s'en moquèrent, et voulurent

[1] Ich wolde mich von Gotes gnadinn wo von dosseme kreme irnerin. Ib.

[2] Ich wel din geselle werde mit der kremerie, globe mir getruwe gesell-
schaft, und ich will dich se [illegible] halten. Rothe, l. c.

[3] Nattirne zcungen und corallen, pater noster, und derglichin. Ibid.

[4] Unde sy erin [illegible] gebin woldin... Ibid.

même le lier et l'emmener avec eux. Ce ne fut qu'avec peine qu'il s'échappa de leurs mains. Il s'en vint tout tristement à Eisenach trouver son seigneur et associé [1], et lui raconta son malheur. « Mon cher compère, lui dit »en riant le bon prince, ne te mets pas tant en peine de la perte de notre »marchandise, prends un peu patience, et laisse moi le soin de la cher- »cher [2]. »Aussitôt il convoqua les comtes, les chevaliers et les écuyers des environs, et même les paysans qui combattaient à pied, se mit à leur tête, entra sans délai en Franconie, et dévasta tout le pays jusqu'aux portes de Wurtzbourg, en s'enquérant partout de son âne. A la nouvelle de cette invasion, le prince-évêque de Wurtzbourg lui envoya demander ce que voulait dire une semblable conduite. A quoi le duc répondit qu'il cherchait un certain âne à lui, que les hommes de l'évêque lui avaient volé [3]. L'évêque fit aussitôt restituer l'âne et son bagage, et le bon duc s'en retourna tout triomphant chez lui, à la grande admiration du pauvre peuple dont il prenait ainsi la défense [4].

Le second fragment se rapporte au tems des épreuves de Ste. Élisabeth, lorsqu'après la mort de son époux, elle fut persécutée par ses proches et honteusement chassée du château de la Wartbourg, par son beau-frère Henri Raspon. On y verra comment l'innocence et le malheur trouvaient tout-à-coup des protecteurs inespérés, et quel genre d'opposition des serviteurs fidèles osaient se permettre envers le pouvoir temporel, quand celui-ci, enivré d'orgueil ou séduit par de perfides conseils, quittait les voies de la justice, et cessait de représenter le pouvoir divin, dont il était à leurs yeux une émanation.

Aussitôt la cérémonie des obsèques terminée, le sire de Varila rappela aux chevaliers croisés qui entouraient la duchesse Elisabeth, l'engagement qu'ils avaient pris envers l'évêque de Bamberg à l'égard de sa nièce. Ils se retirèrent à part pour en délibérer : « Il faut maintenant, dit le sire Rodolphe, tenir la foi que nous avons jurée à notre noble prince, et à notre dame Elisabeth, qui a déjà enduré tant de misères; autrement je crains bien qu'elle ne nous vaille le feu éternel de l'enfer [5].» Tous comprirent ce langage, car dans ce tems-là les plus braves guerriers

[1] Und quam zcu syme herrin unde gesellin trurig. Rothe.

[2] Do antwerte eme der milder forste lachinde, unde sprach « *myn liber geselle, betruwe dich nicht umme unsirn kram, und zuch ouch nergin.* » Ibid.

[3] Waz her damede meynete. Do antwerte der Lantgrafe, her suchte synen esil, den eme syne man genommen hetten. Ibid.

[4] *Histoire*, p. 98.

[5] Ich furcht wir verdienen die ewigen hell an ir. Passional, fol. 61.

ıvaient pas honte de se laisser guider par la pensée d'une autre vie dans :complissement des devoirs de leur vie d'ici-bas. Ils résolurent donc ıne commune voix, qu'ils adresseraient sur-le-champ de vigoureuses nontrances au Landgrave Henri et à son frère, et chargèrent spéciale-nt de cette difficile mission quatre chevaliers dont les noms, dit istorien, méritent d'être conservés avec une gloire immortelle [1]. C'é-t d'abord le sire de Varila, grand échanson, qui devait porter la parole nom de tous, comme le plus éloquent et le plus attaché à la duchesse : ses antécédens [2]; et avec lui, Ludolphe de Berstetten, Hartwig de rba et Gaulthier de Varila, parent de Rodolphe. Précédés par eux, ıs les chevaliers se rendirent auprès des jeunes princes, qu'il trou-rent avec leur mère, et qu'ils entourèrent. Le sire de Varila se tour-nt vers le duc Henri, lui adressa les paroles suivantes, qui ont été gneusement et à juste titre enregistrées dans les chroniques du pays [3].

« Monseigneur, mes amis et vos vassaux qui sont ici présens, m'ont ırié de vous parler en leur nom. Nous avons appris en Franconie et ci, en Thuringe, des choses tellement blâmables sur votre compte, ue nous en avons été consternés, et que nous avons dû rougir de ce ue, dans notre pays et chez nos princes, il se soit trouvé tant d'im-piété, tant d'infidélité, un tel oubli de l'honneur [4]. Eh! jeune prince, u'avez-vous donc fait, et qui vous a donné de tels conseils? Quoi! vous avez chassé ignominieusement de vos châteaux et de vos villes, comme une femme perdue [5], l'épouse de votre frère, la pauvre veuve désolée, la fille d'un roi illustre, que vous auriez dû au contraire honorer et consoler. Au mépris de votre propre renommée, vous l'avez livrée à la misère, et laissé errer dans les rues comme une mendiante. Pendant que votre frère va donner sa vie pour l'amour de Dieu, ses petits

[1] Hæc sunt eorum nomina celebri semper memoriâ retinenda. Theod. v. 8.

[2] Rothe, p. 1733.

[3] Il est impossible de regarder ce discours comme une de ces compositions naginaires dont les écrivains antiques, et à leur instar, ceux de la renais-ınce, ornaient leurs récits. Il se retrouve presque textuellement le même ans trois narrations tout-à-fait différentes entre elles : celle de Théodoric e Thuringe, celle de Rothe, dans la Chronique de Thuringe, p. 1733, et elle de la Vita Rhytmica. La version la plus étendue et qui est aussi la plus emarquable, comme faisant partie d'une histoire générale du pays, et non as seulement d'une biographie de la Sainte, est celle de Rothe. C'est celle-i que nous avons littéralement reproduite en la complétant par les deux utres. C'est celle aussi qu'a adoptée M. de Raumer dans son excellente his-oire des Hohenstaufen, t. III, p. 581, où il proclame son authenticité d'une ıanière victorieuse.

[4] Operuit confusio vultus nostros pro eo quod talis vitæ inhonestas et im-ietas est inventa.... Eia, mi Domine, quid fecisti.... Theod. l. c.

[5] Tanquam turpem. Ib.

du seizième siècle, Clément VII (1523-1534) et Paul III (1534-1549), reconnurent la nécessité d'améliorer encore le Bréviaire romain, et en chargèrent le cardinal Quignonez, qui fit paraître son nouveau Bréviaire en 1536 [1]; c'est celui qui a servi en grande partie, surtout pour l'office de la semaine sainte, de modèle au Bréviaire parisien. Cependant comme les psaumes y étaient morcelés, Paul V le supprima [2]. Mais le concile de Trente, dans sa 25e session, chargea le pontife romain de corriger les anciens livres liturgiques, et d'en donner une nouvelle édition. St. Pie V (1566-1572) s'en occupa avec activité, et publia en peu de tems le *Bréviaire* et le *Missel;* Paul V (1605-1621) fit paraître le nouveau *Rituel.* Mais Urbain VIII (1623-1644) revisa encore le travail de Pie V, et avec le secours de trois jésuites, les PP. Famien Strada, Petrucci et Galluci, fit alors plus de 950 corrections dans son nouveau *Bréviaire.* Enfin le nouveau *Pontifical* fut achevé sous Clément IX (1667-1669). Des bulles qui accompagnaient ces nouvelles liturgies, ordonnaient bien qu'elles seraient reçues dans les églises dont les usages n'auraient pas deux cents ans de date, mais il ne paraît pas que les pontifes eux-mêmes aient tenu strictement la main à ces prescriptions, comme nous le verrons en parlant du *Bréviaire parisien* [3].

*Liturgie des Constitutions apostoliques.*
*Liturgie de S. Clément.*

Les *Constitutions apostoliques* sont un recueil de réglemens attribués aux apôtres, et que l'on suppose avoir été écrits par S. Clément, un des successeurs de S. Pierre sur la chaire de Rome.

*De canonum observantiâ*, à Radulpho Tongrensi episcopo, et le *Traité de liturgie* de Boquillot.

[1] Il a pour titre *Breviarium romanum, è sacrâ potissimùm scripturâ et probatis sanctorum historiis confectum*; Rome, 1536. — Réimprimé à Paris en 1676.

[2] Voir des détails très-curieux sur tous ces changemens, dans le *Journal historique et littéraire*, 1786, p. 471; 1792, p. 13 et 196.

[3] Voir pour plus de détails, l'ouvrage de Grand Colas, intitulé *Commentaire historique sur le bréviaire romain.*

On convient généralement qu'elles sont supposées, d'abord, parce qu'elles n'ont commencé à paraître que vers l'an 390; ensuite, parce qu'on y remarque plusieurs passages sentant l'arianisme.

Le Père Le Brun croit qu'elles n'ont été écrites que vers l'an 390 [1]; Mosheim, qu'elles datent au moins du 3ᵉ siècle [2]; enfin, un autre protestant, Whiston [3] a soutenu qu'elles étaient véritablement des apôtres, et écrites par S. Clément. On pourrait concilier ces différens sentimens, et rendre raison de quelques points de dogme et de discipline peu exacts, en faisant observer avec le concile *in Trullo*, tenu en 692, qu'elles ont été corrompues par les hérétiques, et qu'elles renferment différentes pièces dont les unes sont en effet authentiques, et les autres ont été ajoutées ou altérées par des auteurs postérieurs. On doit ranger dans cette dernière catégorie la *liturgie* qui se trouve au livre VIII, laquelle n'est point composée des autres liturgies, et qui n'a jamais été suivie par aucune église.

*Liturgie de Milan.*

*Liturgie Ambrosienne.*

L'église cathédrale de *Milan*, et la plupart des églises de ce diocèse, se servent encore d'une liturgie qu'elles croient avoir été composée par *S. Ambroise* (mort en 397), lequel, probablement, ne fit qu'ajouter quelques prières à celles qui existaient avant lui. En vain, Adrien Iᵉʳ (mort en 795) et Charlemagne (mort en 814), voulurent y introduire le rit grégorien, le clergé en masse résista, et se défendit par l'autorité de son grand archevêque. Elle ressemble au reste beaucoup, surtout dans les nouveaux missels, à la liturgie grégorienne [4].

[1] *Explication des cérémonies de la messe*, t. III, p. 19.

[2] *Disc. sur l'hist. ecclés.*, t. I, p. 411, t. II, p. 163.

[3] *Essai sur les Constit. apostoliques.*

[4] On trouve la *liturgie ambrosienne* dans *Liturgica Latinorum*, publiées par Jacques *Pamelius*; Coloniæ, 1571, 2 vol. in-4°, — et *Missale ambrosianum, seu secundùm regulam Sancti Ambrosii*; Mediolani, 1482, in-fol. — Voir Le Brun, t. III, p. 175.

*Liturgie d'Espagne.*
*Liturgie de S. Isidore.*
*Liturgie gothique.*
*Liturgie mozarabique.*

C'est celle dont on se servait en Espagne avant l'introduction du rit romain, qui eut lieu vers l'an 1080. On l'appelait de *S. Isidore*, parce qu'on croit que cet évêque est le premier qui l'ait rédigée par écrit au commencement du 7[e] siècle. — *Gothique*, parce qu'elle fut suivie par les Goths et les Visigoths qui abjurèrent l'Arianisme au 3[e] concile de Tolède, en 589; — *Mozarabique*, c'est-à-dire, *mêlée aux Arabes*, du nom que l'on donna aux chrétiens qui vécurent sous la domination des Arabes, en achetant par un tribut le droit de pratiquer leur religion.

Cette liturgie fut suivie en Espagne jusqu'à la fin du 11[e] siècle, où Grégoire VII, de concert avec les souverains de ce pays, fit entrer cette église dans l'unité de langage de la liturgie grégorienne.

Aussi la liturgie mozarabique, était presque oubliée, lorsque le cardinal Ximénès en fit réimprimer le *missel* et le *bréviaire*, et la fit célébrer dans une chapelle qu'il fit construire dans la cathédrale de Tolède, et qu'il dota de chanoines auxquels on faisait jurer de conserver toujours ce rit, lequel en effet y subsiste encore. — La *liturgie mozarabique* offre plusieurs points de ressemblance avec l'ancienne *liturgie gallicane* qui lui a servi de modèle, selon quelques auteurs [1].

*Liturgie gallicane.*

C'est celle que les églises des Gaules avaient reçue de leurs

[1] Voir *Liturgia Mozarabica, tractatus historico-chronologicus de liturgiâ hispanicâ, gothicâ, isidorianâ, mozarabicâ, toletanâ mixtâ*, par Jean Pinius; *Romæ*, 1740, in-fol. — Les deux ouvrages imprimés par ordre du cardinal Ximenès, ont pour titre : *Missale mixtum secundùm regulam beati Isidori, dictum Mozarabicum*, cum præfatione Alphonsi Ortiz; *Toleti*, 1500, in-fol. — *Breviarium mixtum secundùm regulam*, etc.; *Toleti*, 1502; — réimprimés à Rome en 1755, par les soins du P. *Leslée*. — Voir aussi, sur cette liturgie, *Descriptio summi templi Toletani*, *per Blazium Ortizium*, in-8°; Tolède, 1549; — et le P. Le Brun, t. III, p. 272. — Les *missels* et *bréviaires* mozarabiques sont fort rares, n'ayant été imprimés, dit-on, qu'au nombre de 35.

premiers apôtres, lesquels étant presque tous venus de l'Orient, y fondèrent une liturgie, qui aussi avait plus de ressemblance avec celle des Grecs qu'avec celle de Rome. Cependant, comme nous l'avons vu pour les autres églises, elle n'y fut point d'une uniformité constante. Musœus, prêtre de Marseille, vers l'an 450, choisit dans l'Écriture différentes *leçons* pour les fêtes, et y joignit des *répons* et des *capitules*. Sidonius, au rapport de Saint Grégoire de Tours, avait composé un missel vers la même époque. Cependant, cette ancienne liturgie y fut observée jusqu'à l'an 758, où Pépin ayant reçu du pape Paul les *livres liturgiques* de l'église romaine, voulut qu'ils fussent suivis dans son royaume. Charlemagne ayant manifesté la même volonté, l'ancienne liturgie y fut entièrement abolie.— Elle était même complétement inconnue, lorsqu'un protestant, Mathieu Flaccus Illyricus (Francowitz), publia une messe qu'il donna comme *l'ancienne messe gallicane*, et qu'il croyait favoriser ses croyances. Mais on lui prouva bientôt qu'elle était plutôt semblable à la *messe romaine*, et qu'elle était conforme à tous les dogmes de l'église catholique [1]. Mabillon publia la véritable *liturgie gallicane* en 1685, tirée de trois missels publiés par Thomasius, et d'un manuscrit fait avant l'an 560 [2].

*Liturgie parisienne.*

Nous parlerons sous ce titre des différens changemens que la *liturgie grégorienne*, reçue en France sous Charlemagne, y a subis jusqu'à nos jours.

[1] Voici le titre de l'ouvrage d'Illyricus, qui fut d'abord proscrit par le pape, parce qu'on le croyait fait en faveur des protestans, et supprimé par les protestans quand ils virent qu'un de leurs principaux docteurs s'était trompé, et qu'il favorisait l'église romaine : *Missa latina quæ olim ante Romanam circà annum Domini* 700, *in usu fuit*, *bonâ fide*, *ex vetusto authenticoque codice descripta*; *item quædam de vetustatibus missæ scitu valdè digna*, etc., edita verò à Matthiâ Flaccio Illyrico; *Argentinæ*, 1557, in-8°.

[2] Elle est imprimée sous le titre : *Joannis Mabillon Liturgia gallicana*, *in quâ veteris missæ quæ ante annos* 1000, *apud Gallos in usu erat*, *forma ritusque ex antiquis monumentis eruuntur*; Parisiis, 1729, in-4°. — Voir aussi Le Brun, t. III, p. 241.

Comme nous l'avons déjà fait observer, quoiqu'il y eût quelques différences dans les divers livres liturgiques, il n'en était pas moins vrai que l'on pouvait dire que le rit Romain était suivi dans toutes les églises des Gaules. Ces différences provenaient d'anciennes traditions et d'anciens usages plus ou moins respectables. Ainsi dans les églises de Lyon, de Vienne, de Sens, on chantait l'office de mémoire, sans pupitre et sans livre; il n'y avait ni hymne, ni prose, ni orgue, ni musique; et dans quelques églises même, on ne conservait pas le S.-Sacrement [1], etc., etc. Mais après le décret du concile de Trente, et la bulle de Pie V *quodd nobis postulat*, plusieurs églises reçurent le rit romain, ou du moins s'en rapprochèrent davantage, dans les nouvelles éditions qu'elles firent de leurs bréviaires. Pour ce qui concerne en particulier l'église de Paris, son évêque, en 1598, Pierre de Gondy, aurait bien voulu introduire dans son diocèse le rit romain, mais son chapitre s'y opposa; il se borna à une révision du bréviaire, qu'il rendit conforme autant qu'il le put au rit romain [2]. Différentes éditions furent encore faites des livres d'église, toujours avec quelques changemens et quelques améliorations; en 1643, M. J.-F. de Gondy publia un *bréviaire* pour lequel il emprunta beaucoup au romain; M. de Harlay forma une société de liturgistes, qui, sous la direction de Claude Chastelain, chanoine de Paris, donnèrent en 1680, un *nouveau bréviaire*; et en 1685, un *nouveau missel*. Le cardinal de Noailles fit aussi quelques changemens en 1701, au bréviaire de M. de Harlay.

Mais les principaux changemens furent ceux qui eurent lieu sous M. de Vintimille pour la confection du *Bréviaire* et de la *Liturgie* dont on se sert encore à présent à Paris, et qui a été reçue, plus ou moins modifiée, par un grand nombre d'églises de la France. Voici les principaux changemens qui eurent lieu dans ce Bréviaire.

D'abord l'on prit de celui qui avait éte publié en 1536 par le

[1] Lire, pour connaître tous ces différens usages, les *Voyages liturgiques de France*, par le sieur de Moleon (Le Brun-Desmarets); Paris, 1718.

[2] La chapelle du roi et toutes les autres chapelles avaient admis le Romain, dès 1583.

cardinal Quignonez, les répons, les capitules, les antiennes et un grand nombre d'autres prières qui étaient composées des paroles mêmes de l'Ecriture; on divisa l'office de telle manière que le Psautier fût récité en entier dans le cours de la semaine; et les psaumes trop longs furent divisés; les leçons furent revisées, et les légendes trop peu authentiques supprimées; on y fit entrer des extraits de différens conciles sur l'ensemble de la discipline de l'Eglise; on supprima presque toutes les hymnes de l'ancien Bréviaire pour y substituer celles qui furent alors composées par Santeul, Coffin [1], Besnault [2]; on fit entrer dans le missel les *préfaces* de Robinet [3], et enfin on changea tout le chant grégorien pour y substituer le chant dit *parisien*, œuvre de l'abbé Jean Lebœuf, qui travailla dix ans à noter l'*Antiphonaire* et le *Graduel* [4].

Nous, qui ne sommes ici que simples historiens, nous n'avons point à juger le mérite ou les défauts des deux Bréviaires; nous disons seulement qu'il est incontestable que le nouveau Bréviaire est mieux divisé, mieux coordonné; les hymnes en sont incontestablement magnifiques et dignes de la lyre d'Horace; mais on lui reproche d'avoir trop sacrifié au goût aux dépens du sentiment, au chant aux dépens de la prière. Cette *liturgie chante mais ne prie pas*, a dit le fameux M. de Maistre; *on dit tout haut que le Bréviaire est mieux fait, et tout bas qu'il est plus court*, a dit Collet. On lui reproche encore l'origine de ses prières; l'on ne peut nier en effet que Santeul, qui a fait les principales, n'était pas d'une conduite fort exemplaire [5], et que son collaborateur

[1] Dans le *Dictionnaire liturgique* nous donnerons la liste des hymnes de chacun de ces poètes. Voir *Journal historique et littéraire*, 1786, p. 494.

[2] Besnault était curé d'un des faubourgs de la ville de Sens. Ses hymnes faites pour le bréviaire de Sens ont passé dans plusieurs autres bréviaires.

[3] Robinet fut le rédacteur du *bréviaire de Rouen*, de 1736, et du *breviarium ecclesiasticum clero propositum*, publié à Paris en 1744, et adopté par plusieurs églises.

[4] Voir son *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*; Paris, 1741, in-8°.

[5] Santeul, né à Paris en 1630, entra à 25 ans chez les chanoines réguliers de l'abbaye de S. Victor de Paris. On lui a reproché l'épitaphe

Coffin, qui fut un des appelans de la bulle *Unigenitus*, refusa de se rétracter sur son lit de mort, et fut la première cause de l'intervention du parlement pour forcer les curés à administrer les sacremens. — Mesenguy, qui travailla au *Missel*, se fit remarquer par sa fougue pour ce parti, et par différens ouvrages qui furent condamnés par le pape. — Foinard, curé de Calais, et dont on a utilisé les travaux pour la nouvelle liturgie [1], avait vu plusieurs de ses ouvrages supprimés. — Rondet, qui fut l'éditeur du nouveau Bréviaire de *Carcassonne*, de *Cahors*, du *Mans*, du *Rituel* de *Soissons*, etc., était renommé pour ses liaisons avec tous les jansénistes influens, et par l'extravagance de quelques *Dissertations*. — Valla, qui avait été chargé par M. de Montazet, archevêque de Lyon, de procéder aux changemens qui furent faits à la liturgie de Lyon, avait vu sa *Philosophie* et sa *Théologie* condamnées par le S.-Siége. — Enfin, l'oratorien Vigier, qui donna l'édition du *Bréviaire* de Paris de 1736, du *Martyrologe* et des Bréviaires de *Vienne* et d'*Albi*, n'était pas étranger aux idées jansénistes qui travaillaient alors ce corps célèbre.

D'ailleurs tous ces changemens ne s'effectuèrent pas sans peine et sans scandale : partout où l'évêque fut d'accord avec son chapitre, la secousse fut moins violente, mais là où le chapitre s'opposa à l'évêque, il y eut conflit, scandale, et souvent appel au parlement; celui-ci réglait par arrêt les contestations entre l'évêque et les chanoines, ou défendait d'admettre tel saint dans le calendrier [2].

Au reste, quoique l'Eglise de Rome vît peut-être avec peine ces différens changemens, elle n'a pas laissé que de les tolérer;

faite au fameux Arnaud; de plus, d'avoir chanté les *dieux de la fable* dans son poème *des Jardins*, et enfin la cause peu édifiante de sa mort. On sait qu'il aimait la bonne table, et que dans un repas chez le prince de Condé, les courtisans de ce prince mirent du tabac d'Espagne dans un verre de Champagne, ce qui le tua en deux fois 24 heures. Voir *Santoliana*.

[1] Ses travaux sur la liturgie consistaient en *Projet pour un nouveau bréviaire ecclésiastique, avec la critique de tous les nouveaux bréviaires*, in-12, 1720. — *Breviarium ecclesiasticum*, 2 vol. in-12.

[2] Voir l'arrêt du 27 février 1603, concernant l'évêque d'Angers et ses chanoines, et l'arrêt du 22 juillet 1730, pour supprimer l'office de S. Grégoire VII.

aussi les éditions des nouveaux Bréviaires se multiplièrent tellement qu'il n'est presque pas un diocèse en ce moment qui n'ait son *Bréviaire propre*.

*Liturgie anglicane.*

Aucune édition n'a été faite de cette liturgie, soit qu'il n'en existe plus d'exemplaire, soit que les Anglais n'aient pas voulu la publier, parce qu'elle condamnait leurs nouvelles erreurs. Il paraît pourtant que, dès le commencement, ayant été convertis à la foi par des évêques gaulois, les Bretons se servirent de la liturgie gallicane. On peut le conjecturer encore, en ce que S. Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, évêque de Troyes, furent envoyés en Angleterre pour s'opposer aux erreurs de Pélage et de Célestius, qui y célébraient les mystères selon leurs rits. Vers le commencement du 7ᵉ siècle, Augustin, envoyé par S. Grégoire pour convertir les Anglo-Saxons, voulut y introduire les rits romains, mais les Bretons ayant vu cela avec peine, S. Grégoire lui conseilla de leur laisser leur ancienne liturgie [1]. Peu à peu cependant la liturgie romaine prévalut, comme l'atteste un concile tenu en 747 [2], et elle y fut constamment suivie pendant 900 ans, jusqu'au schisme de Henri VIII.

*Liturgie allemande.*

Elle est entièrement calquée sur celle de Gélase et de S. Grégoire-le-Grand, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Martin Gerbert, qui l'a publiée d'après un manuscrit du 7ᵉ siècle [3].

Tel est l'ensemble des différentes liturgies qui ont été reçues dans l'Église. Dans le prochain numéro, nous commencerons le dictionnaire liturgique dont nous avons parlé au commencement de cet article.

A. Bonnetty.

[1] *Epist. Greg. mag.*, lib. XII, epist. 64.
[2] *Concil. Cloveshoviense*, can. 13.
[3] *Vetus liturgia alemanica*, 2 vol. in-4°.



## Philosophie.

# DE LA PERFECTIBILITÉ HUMAINE,

PAR A. M.

Origine du mot perfectibilité. — C'est un mot *évangélique*. — Division de l'ouvrage. — Analyse. — L'âme perfectionne le corps. — La connaissance de son être est le seul bien de l'âme. — Dieu est la fin de l'homme. — Moyens pour y arriver. — Correspondre avec Dieu. — L'homme a reçu l'intelligence de Dieu par le moyen de la parole. — Etat de la société sous le polythéisme. — Le retour au christianisme peut seul guérir la société.

Ego som α et ω, principium et finis.
Apoc., xxii, 13.

A la fin du siècle dernier, Condorcet prétendit avoir découvert que la loi de l'humanité consistait dans le *progrès indéfini*; et pour sa découverte, on fit un mot nouveau, *perfectibilité*. Bientôt M^me de Staël mit en vogue le mot et l'idée, et les philosophes se disputèrent, comme d'habitude, sur la théorie merveilleuse sans s'apercevoir que la perfectibilité était dans l'évangile, et que l'invention de Condorcet n'était que le christianisme moins le dogme, moins la divinité. Aujourd'hui un écrivain nourri dans le sein de la vérité et attentif, comme une sentinelle fidèle, aux mouvemens de l'esprit humain, vient arracher son faux plumage au geai philosophique, et restituer sa gloire à la parole divine, qui seule peut expliquer le monde. — C'est en effet dans cet unique dessein que l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons entreprit d'exposer la destinée de l'homme d'après la révélation, et qu'il s'est efforcé d'établir en ce point l'accord parfait de la raison et de la foi. Non pas toutefois qu'il ait voulu remonter jusqu'au premier principe, c'est-à-dire jusqu'à la négation

solue où se retranche l'incrédulité superbe. Son ouvrage s'a-
esse d'abord à ces hommes de désir, mécontens du présent,
ujours dans l'attente d'un avenir fantastique; puis à cette jeu-
sse connaissant assez la religion pour ne pas la haïr, pas assez
ur l'aimer, pour la pratiquer, et faire l'expérience de son ac-
on régénératrice sur les esprits et les cœurs dociles à sa voix.
C'est à ces deux classes de lecteurs qu'il a dédié, comme il
dit, le fruit de ses travaux; ce sont ces âmes flottantes qu'il
uhaiterait de raffermir.

Son ouvrage se divise en trois parties : dans la 1re partie, il
seigne et prouve la véritable fin de l'homme, par des raisons
ées de sa nature; dans la 2e il développe les moyens que Dieu
ait donnés à sa créature pour atteindre la fin qu'il lui des-
nait, et dans la 3e, en nous montrant dans une analyse histori-
e combien l'homme a méprisé ou corrompu les bienfaits de son
éateur, il nous conduit naturellement à cette conclusion, que
régénération du genre humain est dans un retour sincère à
vérité céleste qu'il a depuis trop long-tems abandonnée.

Au reste, pour ne pas me placer maladroitement entre l'écrivain
le lecteur, mais pour laisser, comme il est juste, à ce dernier
plaisir et la facilité de suivre la conception de l'écrivain dans
n enchaînement naturel, je vais me contenter de résumer
uvrage pas à pas dans une analyse fidèle; de sorte que le
an ainsi mis à nu, sans aucune interruption arbitraire, dé-
ncera lui-même ses qualités et ses défauts.

Le bien n'est autre chose que l'être.

Donc, le souverain bien ne peut se rencontrer que dans l'Ê-
e-souverain.

L'homme est appelé à jouir du souverain bien par la con-
aissance et l'amour qu'il en a.

Donc, la connaissance de l'Être-souverain lui procurera la
uissance du souverain bien.

« Maintenant que nous sommes dans le corps, dit S. Paul, le
voile des créatures nous dérobe la vue du Seigneur... [1]; toute-
fois les œuvres visibles du Créateur manifestent assez ses in-
visibles perfections [2]. »

[1] *Aux Corinth.*, XIII, v. 10. [2] *Aux Rom.*, ch. I, v. 20.

Or, voyons s'il ne nous sera pas possible de lire l'âme dans le corps, comme nous lisons Dieu dans le monde matériel.

Certainement nous le pourrons; car l'union de ces élémens est substantielle, le corps étant même jusqu'à un certain point l'ouvrage de l'âme [1].

Cherchons donc la notion exacte du *principe formateur* ou *perfectionnant* du corps. Par là, nous reconnaîtrons plus facilement le principe *formateur* de l'âme.

Le corps humain ne vit que par son union avec le principe vital que nous appelons *âme*.

D'où il suit que, pour que le corps eût une vie parfaite, il faudrait qu'il fût dégagé de la matière, et pénétré par l'esprit; en un mot, rendu complétement à l'action de son principe formateur, ou en d'autres termes, à son unité.

Ici s'élève la question de savoir comment se fera cette assimilation; elle se fera par un plus grand développement de nos facultés. Et ce développement, où puisera-t-il son principe? où trouvera-t-il son objet? sera-ce en nous?

Le principe, nous le possédons en partie, autrement nous ne chercherions pas: *ignoti nulla cupido.* Mais réside-t-il dans les sens? non; car l'homme est loin de s'arrêter et de se reposer dans les délectations sensibles, comme fait un être qui a rencontré sa fin. Voyez les Césars : que de voluptés et que d'agitations.

Donc, si la force perfectionnante n'est pas dans les sens, elle est dans l'intelligence.

Et qu'on ne dise pas que son objet n'existe pas, qu'il nous est totalement inconnu. Ce serait un mensonge que repoussent facilement l'idée, le désir, l'espoir d'un bonheur parfait que nourrit l'homme dans le fond de son cœur.

Quel est donc cet objet, cet aliment nécessaire de l'intelligence?

Cet objet, c'est la *lumière de la vérité.*

Donc, la vérité est le principe formateur et perfectionnant de l'âme, comme l'âme est celui du corps.

Cette conclusion est pleinement confirmée par la soif brû-

[1] *Corpus, cordis opus.* M. de Maistre, *Soirées de S.-Pétersb.*, t. I, 2e entr.

inte de savoir que l'homme éprouve sans cesse, e tqu'il s'efforce d'étancher par tous les moyens possibles.

On va criant que les journaux sont un *besoin de l'époque*; et l'on a raison. L'âme, déshéritée de la lumière de la vérité, se nourrit de connaissances vides et creuses, qui trompent ou dissimulent sa soif. Il semble même que les jouissances intellectuelles prolongent l'existence, témoins Épiménide qui vécut 57 ans, Démocrite 109, Xénophane 102, Hyppocrate 104, Pythagore 100 et plus, Zénon 98, Isocrate 98, Diogène 90, Solon, Sophocle, Pindare, Xénophon, Platon, 80 et au-delà.

Donc, nous le répétons, la vérité est le besoin essentiel de l'homme, le principe perfectionnant de son âme, et partant la seule base de son bonheur.

Or, ce n'est pas ici-bas que nous atteindrons ce bonheur.

Ainsi se trouve démontrée, même aux yeux de la raison philosophique, cette maxime fondamentale, que la foi révèle à l'enfance : « L'homme est fait pour connaître, aimer, servir Dieu, et par ce moyen obtenir le bonheur éternel. »

La fin de l'homme, une fois connue, il s'agit de découvrir les moyens par lesquels il a plu au Créateur de l'y conduire.

Ces moyens, ou plutôt ces bienfaits, les voici :

L'homme est l'abrégé du monde, le chef de la création, et tout a été fait pour lui.

Mais si le monde est fait pour l'homme, une si grande munificence impose à celui-ci le devoir de s'élever vers son Créateur, par un commerce continuel d'intelligence et d'amour.

Et cette aspiration n'est pas seulement un devoir, elle est aussi un besoin fondé sur l'immense disproportion de nos facultés. Dans un clin d'œil notre pensée traverse l'univers, et nous avons besoin d'années et de bras étrangers pour bâtir une maison.

Ce fait accuse certainement une immense lacune dans la nature humaine, ou bien une grande imperfection.

Or, cette imperfection est le symptôme et le corollaire de l'état d'épreuve où l'homme fut placé par Dieu.

Or, l'état d'épreuve a pour conséquences indispensables :

1° *La foi*, car la raison seule ne pouvait pas nous donner l'intelligence complète de Dieu, qui est notre fin, « ni exciter

» en nous cet amour surnaturel par lequel nous devons l'at-
» teindre. »

2° *La possibilité d'errer*, qui se trouve implicitement dans la nécessité de croire.

3° *La liberté de pécher*, qui est une suite naturelle de la possibilité d'errer.

4° *La souffrance et la mort* qui sont à la fois un châtiment et une expiation.

Cependant Dieu ne livra pas l'homme sans défense à cette redoutable épreuve.

Il lui révéla tout d'abord sa dignité, sa puissance, ses rapports avec le Créateur et la création, et lui enseigna en même tems ce qu'il devait faire et éviter pour remplir ses hautes destinées.

La philosophie a voulu expliquer le perfectionnement de l'homme par la seule force de sa nature ; mais tous les systèmes ridicules qu'elle a enfantés tombent devant ces deux propositions :

L'homme ne saurait se développer sans la pensée ;

Et il ne pense pas sans le secours de la parole.

Or, le langage n'a pu être inventé par l'homme, Rousseau lui-même le confesse, et son aveu est d'un grand poids. Donc c'est Dieu seul qui nous a donné la parole et par suite la pensée, base nécessaire de notre développement.

Ici, il est bon de signaler en passant les rapports intimes de la parole avec la pensée, lesquels forment en nous un nouveau trait de ressemblance avec Dieu et une belle image du premier mystère de notre foi.

« La pensée, dit un Père de l'église, n'est point sans la parole,
» ni la parole sans la pensée. Mais la pensée fait la parole en la-
» quelle elle paraît, et la parole montre la pensée en laquelle
» elle est faite... La pensée est comme le père de la parole, exis-
» tante d'elle-même. La parole est comme le fils de la pensée,
» puisqu'elle ne peut-être conçue avant elle, ni hors d'elle, mais
» qu'elle existe avec elle et naît d'elle [1]. »

[1] *S. Denis d'Alexandrie*, cité par S. Athanase, §. XXIII. — Voir ce passage tout entier, et une dissertation sur l'origine de la parole, dans le N° 6, t. I, p. 356 des *Annales*.

Pour achever la comparaison, il suffit d'ajouter que l'amour procède nécessairement de la connaissance que la pensée a d'elle-même par la parole.

« Au reste, il y a quelque chose de plus qu'un simple rapport de ressemblance entre la parole humaine et le verbe divin : il y a le rapport de l'effet à la cause. »

La parole, nous l'avons vu, ne peut venir que de Dieu, *mais Dieu ne se connaissant lui-même que par son verbe, ce n'est que par son verbe qu'il se révèle à nous.*

Cette doctrine est littéralement consignée dans les Pères des quatre premiers siècles. *Selon eux, le verbe éternel, par qui tout a reçu l'existence, est aussi le principe de toute science, de toute sagesse. Tout ce que la philosophie a dit de vrai n'est qu'un rameau détaché de la théologie éternelle du verbe* [1]. »

Ainsi le verbe humain, faible image du verbe divin, est le chaînon qui unit notre intelligence à la vérité suprême.

En outre, la parole était encore un héritage que les hommes devaient transmettre à leurs enfans, et surtout un moyen de leur communiquer la vie intellectuelle après la vie animale; car il existe une analogie parfaite *entre la loi de la génération spirituelle et celle de la reproduction physique.*

« Et cette noble paternité est un nouveau trait de ressemblance avec celui qui, après avoir formé notre chair du limon de la terre, répandit sur notre visage le souffle de la vie.

» Aussi plus le pouvoir de donner le jour aux intelligences est grand, plus nous devons en redouter l'abus..... Le libertinage de l'esprit est incomparablement plus funeste que le libertinage des sens. Celui-ci trouve une barrière dans ses propres excès, mais l'erreur jouit d'une affreuse fécondité ; — la parole est la véritable cause de ces convulsions terribles qui, depuis trois siècles, agitent l'Europe et menacent la société d'une dissolution humainement inévitable ?

Sans doute, cet aveuglement est sorti de ce fameux *axiôme* posé par les philosophes : l'*homme est né libre.* Mais où donc, grand Dieu ! ont-ils vu cette indépendance. L'homme n'est-il pas à sa naissance le plus faible des êtres, et par conséquent le

[1] *S. Clément d'Alex.*, Stromate 1.

plus dépendant? plus tard, lorsqu'il « est parvenu au plus haut » point de son développement physique et moral, sera-t-il libre? » non : la religion, la raison et le sentiment le maintiennent » dans une soumission respectueuse envers les auteurs de ses » jours et de son éducation. »

Après l'autorité paternelle, viennent encore l'état et le souverain, qui ont sur lui des droits aussi forts et aussi sacrés.

« Enfin la profonde ignorance, dans laquelle nous naissons, » de nos destinées éternelles, la corruption non moins profonde » de notre cœur nous assujettissent invinciblement à la puissance » religieuse, *qui est la dépositaire et l'interprète des volontés du Très-* » *Haut*.»

Si de cette digression nous revenons au théorème antérieurement démontré, à savoir que *toute vérité morale a été révélée avec le langage*, nous aurons à débarrasser notre route de la fameuse *loi naturelle*, qui n'est au fond qu'un mensonge. Car pour établir la possibilité d'une loi produite par notre nature sans aucun enseignement extérieur, il faudrait prouver d'abord que l'homme est capable de penser, de raisonner sans la parole, ou qu'il peut inventer celle-ci.

L'homme n'a pas eu en lui la perfection, mais seulement la perfectibilité.

Donc le premier homme reçut de Dieu lui-même cet *héritage de vie morale* qu'il devait transmettre à sa postérité.

Après avoir établi la sublime destinée de l'homme et les magnifiques prérogatives dont l'avait doté le Créateur, pour le guider et le soutenir à travers la carrière de la vie, il nous reste à savoir comment l'homme a répondu à l'appel de son Dieu, et quel usage il a fait de ses dons.

Nous avons dit que la vie humaine était une épreuve : voici quel était le péril. Un ange superbe s'était révolté contre le Maître des cieux, et il avait été précipité dans l'abîme sans être anéanti. Dépouillé de la gloire céleste, il avait encore la puissance du mal. Aussi, à peine eut-il connu le nouvel être créé par le Tout-Puissant, qu'il résolut de l'attirer dans ses piéges.

L'homme était averti et fortifié par une grande menace et une grande espérance ; pourtant il céda aux sollicitations de Satan.

Que l'impiété rie tant qu'elle voudra, ce drame vit dans les traditions de tous les peuples, et, si on le rejette, l'histoire du genre humain n'est plus qu'un incompréhensible chaos.

La cause de cette criminelle et fatale chûte fut l'orgueil : « *Similes Deo eritis* », a dit Satan à nos premiers pères.

Le châtiment suivit immédiatement la faute. Adam se vit dégradé de sa dignité première, séparé du Père céleste, qui est la source de tout bien, et condamné à vivre éternellement dans les flammes avec l'ennemi perfide dont il avait écouté la voix.

La *raison philosophique* a l'habitude de se révolter contre cette éternité de souffrances infligées à *un moment de faiblesse*.

Mais celui qui sonde les cœurs a vu dans le coupable la volonté réelle de pécher éternellement.

« En effet, si le plaisir d'un instant a tant d'attraits pour le » pécheur, qu'il le préfère à l'amitié de Dieu, comment ne lui » préférerait-il pas un plaisir éternel ? »

D'ailleurs, si le *péché* n'est qu'une *faiblesse passagère*, le *désordre qu'il produit est immense* et sans fin.

La peine était donc méritée ; cependant la miséricorde divine intervint : un Libérateur fut promis et annoncé.

Mais l'homme ne put se soustraire à la domination du Maître universel sans éprouver la révolte de tout ce qui lui était soumis.

Son âme eut à lutter « contre l'*orgueil* qui la dévore ; contre » le *démon*, furieux de n'avoir pu achever sa victime ; contre le » *corps*, qui l'accable de ses souffrances, et la brûle de ses désirs » impurs. »

Le corps lui-même eut à disputer sa vie à la *dureté de la terre* et à la *férocité des animaux*.

Mais, de tous ces ennemis, les trois premiers furent les plus terribles. L'histoire de leur influence va nous dérouler successivement le *secret de toutes les erreurs, de tous les crimes, de toutes les misères de l'humanité*.

L'orgueil avait d'abord soulevé l'homme contre Dieu ; par une conséquence naturelle, il arriva jusqu'à se faire dieu lui-même.

Les philosophes, qui se raillaient des apothéoses des empereurs romains, travaillaient à leur tour à la déification de l'homme. *Depuis l'âme universelle de Pythagore jusqu'à la raison pure du Kent et la déesse Raison des sophistes Sans-Culottes*, l'esprit

humain s'est retourné de mille manières *pour se persuader* qu'il est dieu.

Pourtant ces extravagances ne furent pas un produit *calculé* de l'orgueil : elles provinrent seulement des ténèbres où cette folle passion avait plongé l'intelligence, et partant la tradition du vrai Dieu.

Le polythéisme et l'idée d'un Dieu unique ont existé simultanément, parce que le cœur humain est pétri de contradictions. Au reste, l'idolâtrie naquit des sens, et non du raisonnement, et même de l'intervention des puissances surhumaines.

Après les démons, nous devons aussi compter la convoitise parmi les principes générateurs des idoles.

La convoitise, née du premier péché, détourna sur le corps tous les soins et toutes les affections de l'âme.

De là au culte des plaisirs infâmes l'intervalle n'était pas long : aussi la chûte fut rapide.

Cette avilissante et misérable faiblesse devait étendre sa corruption sur le monde, avec d'autant plus d'énergie qu'elle a malheureusement de profondes racines dans ce besoin insatiable d'aimer, qui consume notre cœur.

Le Christianisme seul a pu transformer ce besoin en une vertu pure et sublime.

Apothéose de l'homme, des animaux et des sales passions, voilà donc ce que fut la religion hors de la vraie croyance !

Or, la base des sociétés étant ainsi bouleversée, les sociétés eurent à subir des perturbations analogues.

Si nous passons de la société à la famille, nous y observerons les mêmes désordres.

Parcourez toutes les nations non chrétiennes, la *femme* vous apparaîtra toujours ou esclave ou maîtresse altière et insultante.

Le sort de l'*enfant* n'a pas été plus heureux chez ces mêmes peuples : l'exposition, l'infanticide, même avant la naissance, furent autorisés par les lois, et justifiés par les philosophes de la Grèce. « Il faudra déterminer, dit Aristote, le nombre des » enfans à élever, et faire avorter toutes les femmes qui devien- » dront enceintes contre la disposition des lois [1]. »

Après ce tableau de l'état de la famille dans les sociétés

[1] Aristote, *politique*, liv. VII, ch. XIV, N° 10.

païennes, on peut se faire facilement une idée de celui des *esclaves*.

« *Le maître peut tout contre son esclave*, » dit la loi romaine; aussi, vieux, on le vendait à bas prix au marché.

Le souvenir de tous ces faits nous fait regretter qu'il n'existe pas une peinture fidèle et complète des mœurs païennes, analogue au traité de l'abbé Fleury sur les mœurs des Israélites et des Chrétiens.

Ces deux tableaux, mis en regard, auraient probablement pour effet de détruire ou de démasquer bien des enthousiastes ignorans ou de mauvaise foi, qui vantent encore parmi nous la grandeur et la grâce de la belle antiquité.

Qu'il nous soit permis, à ce propos, de blâmer hautement notre système d'éducation, qui ne fait que perpétuer cette admiration pour les Payens plus dangereuse encore que ridicule.

Aussi voyez de tous côtés cette génération décrépite et flétrie dès le printems de l'âge. Quel sentiment nourrit-elle en son âme, capable de la nourrir et de la fortifier? Aucun : je me trompe; en elle se forme de bonne heure comme une vapeur ténébreuse, un profond dégoût de la vie, qui va jusqu'à l'amour du néant.

Voilà le terme fatal où pousse l'orgueil porté jusqu'à l'oubli de Dieu! La seule résurrection de la foi pourrait donc amener une résurrection sociale!

Ici finit l'analyse du livre. Cette analyse a été longue parce qu'elle voulait être exacte; et cette longueur même empêche de donner à notre devoir de critique l'extension qui peut-être eût été convenable. Toutefois nous ne saurions nous dispenser de relever quelques défauts dans l'ensemble d'un travail remarquable sous bien des rapports.

Un ouvrage philosophique, quoique sous la forme littéraire, doit être premièrement conçu dans un cadre parfaitement méthodique : il faut que les divisions de l'idée principale soient disposées dans leur succession naturelle, de telle façon que le lecteur aperçoive sans peine les rapports qui les lient et les ramènent sous la loi nécessaire de l'unité. Ce principe est le fondement de toute composition; quand le penseur en a fait l'application fidèle, vient la tâche de l'écrivain. Or celui-ci est

obligé, non pas seulement de respecter le plan primitif, mais encore de tisser, pour ainsi dire, dans un style inspiré par la logique, la génération des idées. Si cette trame est habile, si nulle part il n'y a solution, alors le fil du raisonnement sera, pour ainsi dire, palpable et visible; l'esprit avancera de proposition en proposition, sans fatigue, sans écart, sans erreur, jusqu'à la conclusion définitive qui jaillira d'elle-même à l'instant voulu, pour saisir invinciblement la conviction.

Nous avons fait voir au commencement, dans un court résumé, que l'auteur avait rempli la première condition de l'art de composer : la seconde l'est-elle également? Oui, mais non pas au même degré. Nous n'avons rencontré presque aucune transition entre les chapitres; on regrette de ne pas les voir finir par une conclusion qui promette une suite, et commencer par un début qui rappelle les antécédens. Parfois même il surgit au milieu, des digressions soudaines dont la liaison au tout n'est pas assez marquée.

Il nous est plus agréable et plus facile de louer un habile emploi d'une érudition peu commune, relevée presque toujours par une éloquence chaleureuse et touchante; le chapitre où se trouve décrite la situation des esclaves antiques, est à lui seul, sous ce rapport, une œuvre vraiment remarquable. Ce dernier sujet ne réveillera que de vives sympathies parmi les chrétiens. Mais je n'oserai assurer qu'il en sera de même pour certaines doctrines que nous trouvons, pour notre part, un peu trop sévères. L'auteur maudit la presse sans rémission; notre intention n'est, certes, pas d'excuser le mal qu'elle fait, mais il nous semble que c'est un parti un peu extrême que de vouloir l'exterminer en entier. La *presse*, selon la parole d'un célèbre prédicateur, *est l'extension de la parole donnée à l'homme par le Créateur*. Comme la parole, elle doit être surveillée, réglée, mais non supprimée.

En somme, le *Traité de la perfectibilité humaine* est un ouvrage conçu dans une noble et utile pensée, que l'on peut conseiller à cette jeune génération qui désire connaître les principales raisons qui soutiennent notre foi.

V. H.

## Chronologie biblique.

# AUTHENTICITÉ DE LA CHRONOLOGIE
## DU TEXTE HÉBREU,
### UVÉE PAR DEUX PENTATEUQUES CONSERVÉS EN CHINE ET DANS LES INDES.

## Deuxième Article [1].

### ESSAI SUR L'ÉPOQUE DE L'ENTRÉE DES JUIFS EN CHINE.

n demandera sans doute comment cet *Essai sur l'époque de rée des Juifs en Chine* peut se lier au travail que j'ai annoncé l'*accord des chronologies*, et ce sera avec raison, car ce lien eut s'apercevoir si on ne le signale; il existe cependant, et ici tel que je l'ai conçu. — Mes recherches me faisaient rder comme probable que « les premiers auteurs qui, avant re ère, s'étaient occupés à classer par ordre d'années les nemens de la Chine, s'étaient en quelques points guidés les dates de la Bible. » Si j'eusse exposé mes résultats, justifier le principe qui me les avait fournis, de tous côtés raient élevés des doutes défavorables à mes assertions. Les urs, peu familiarisés avec l'histoire de la Chine, auraient les écrivains chinois pouvaient-ils connaître nos Livres ts? il fallait donc dissiper le doute avant de passer outre. t ce qui m'a décidé à consacrer à l'examen de cette ques-, le présent article, qui, je l'espère, pourra jeter quelque sur un point si important, et si peu étudié jusqu'à ce mo-t. Je suis assuré que les lecteurs des *Annales* voudront accorder quelque attention à mes preuves.

[1] Voir le nº 79, ci-dessus, p. 7.

Travaux des Jésuites sur les colonies Juives établies en Chine. — Témoignages Chinois. — Inscription Chinoise portant les noms d'Israël, — d'Abraham, — de Moïse. — Les Juifs en Chine au 3e siècle avant notre ère. — Relations vers le 7e siècle. — Juifs devenus mandarins. — Ambassade de Ming-ti pour chercher le Messie. — Traces des doctrines juives dans les récits des philosophes Chinois. — Le paradis terrestre. — Arbre d'immortalité. — Sept années de famine. — L'homme façonné de terre jaune. — L'arc-en-ciel. — Le Saint des saints. — Son portrait. — L'être Trine. — Le nom de Jehovah. — Mention des 5 livres du pentateuque, — Des 8 livres des prophètes, — Des 9 livres des hagiographes, dès le 6e siècle avant notre ère. — Analyse du *Chi-king*. — L'auteur Chinois parle comme les prophètes, principalement sur le Messie.

Les premiers Jésuites qui pénétrèrent dans la Chine ayant eu connaissance d'une colonie juive qui y existait depuis de longues années, et était établie à *Kai-fong-fou*, capitale du *Honan*, s'efforcèrent de se mettre en relation avec elle, dans l'espoir de recueillir dans les écrits ou les traditions qui devaient y être conservés, des notions importantes pour la parfaite intelligence des livres saints, et la solution des questions que le texte a soulevées jusqu'à ce jour. Pendant long-tems tous leurs efforts furent inutiles, ce ne fut qu'en 1704 que le P. Gozani put entrer dans leur synagogue, en interroger les anciens, et examiner les manuscrits et quelques inscriptions chinoises qui s'y trouvaient. Ce missionnaire envoya en Italie le résultat de ses investigations, qu'il n'avait pu rendre complètes, à cause de son ignorance de la langue hébraïque. Les supérieurs de la mission de Chine chargèrent alors les Pères Domenge et Gaubil, tous deux profondément versés dans les langues hébraïque et chinoise, de visiter les Juifs de *Kai-fong-fou*, pour combler les lacunes existant dans le travail du P. Gozani, et rectifier les erreurs dans lesquelles il pouvait être tombé. Ces deux savans jésuites remplirent leur mission avec le talent qu'on leur connaissait; ils envoyèrent en Europe, sur les passages les plus importans des bibles de ces Juifs, collationnés avec les imprimés d'Amsterdam, une série de questions avec les réponses qu'ils avaient obtenues, et une copie fidèle des inscriptions chinoises de la synagogue avec leur traduction. Ces documens combinés

avec ceux déjà fournis par le P. Gozani, et d'autres encore, servirent de base au *mémoire sur les Juifs de Chine*, inséré dans le tome 24 des *Lettres édifiantes;* ce mémoire est plein de détails curieux que nous ne pouvons reproduire ici, mais que nous engageons à lire dans le Mémoire même, en recommandant toutefois, de comparer ce qui y est rapporté avec les détails donnés par le P. Gaubil, dans sa *Chronologie* et ailleurs, sur la synagogue de *Kai-fong-fou.*

Nous nous contenterons d'en extraire ce qui peut servir à nous éclairer sur le séjour des Juifs en Chine, et l'époque de leur entrée dans ce vaste empire.

On y lit d'abord, que « ces Juifs disaient qu'ils entrèrent en » Chine sous la dynastie des *Han*, pendant le règne de *Han-ming-* » *ti* (ce prince monta sur le trône l'an 56 après Jésus-Christ, » et mourut l'an 78), et qu'ils venaient du *Sy-yu*, c'est-à-dire, » du *pays de l'occident.* » Lors même que nous ne connaîtrions pas l'extrême ignorance des Juifs de *Kai-fong-fou*, le simple énoncé de cette tradition suffit pour nous prouver qu'elle a sa source dans l'inscription placée en 1515 dans la synagogue, par *Tso-tang*, grand mandarin, et grand trésorier de la province, et dans laquelle on lit en effet, « que du tems des *Han*, les Juifs » se fixèrent à la Chine, et que la vingtième année du cycle 65, » (qui correspond à la 1163[e] après J.-C., première du règne de » *Hiao-tsong*, d'après ce mémoire, page 282), ils offrirent à l'em- » pereur *Hiao-tsong* un tribut de toiles des Indes; que cet em- » pereur les reçut très-bien, et leur permit de demeurer à *Kai-* » *fong-fou*, qui s'appelait en ce tems là *Pien-leang.* »

Cette assertion du docteur *Tso-tang* provient certainement d'une confusion de personnes, née de l'usage des Chinois, qui comprennent, sous le nom de *seng* ou *bonzes*, les prêtres et les disciples de toutes les religions étrangères [1]. Car ce sont, selon

[1] M. de Guignes, *Mémoires de l'acad. des inscrip.*, t. 30, p. 802 et suiv., a démontré que le nom de *Seng* ou *Bonze*, s'appliquait aux chrétiens, et notre inscription ne peut laisser de doute sur son extension aux Juifs, identifiés d'ailleurs avec les Chrétiens par tous les peuples idolâtres. Car autrement *Tso-tang* aurait-il pu les confondre avec les Bouddhistes?

les témoignages les plus certains [1], les sectateurs de Bouddha qui sont entrés en Chine l'an 65 de notre ère, sous le règne de *Ming-ti*, de la dynastie des *Han*.

Cette inscription ne nous apprend donc rien sur la question qui nous occupe. Il n'en est pas de même de celle placée dans la même synagogue en 1444, par un juif lettré nommé *Kin-tchong*, et dans laquelle nous lisons : « que l'auteur de la loi » d'*Yse-lo-ye* (d'Israël), est *Havoulohan* (Abraham), et que ce » saint homme vivait 146 ans après le commencement des *Tcheou*; » que *Miché* (Moïse) publia cette loi, et qu'il vivait 613 ans après » le commencement des *Tcheou*(A) [2]. »

Cette indication, dirai-je avec le père Gaubil, si bon juge en ces matières [3], prouve que ce qui est dit dans cette inscription, des années dans lesquelles ont vécu Abraham et Moïse, est pris de quelque monument du tems de la dynastie *Tcheou*, car dans tout autre tems postérieur on n'aurait pas pensé à se servir d'une époque de la dynastie *Tcheou* ainsi exprimée.

Je reviendrai plus tard sur le synchronisme que nous fournit cette inscription; pour le moment je me contente de remarquer qu'elle ne nous laisse pas de doute sur l'existence des Juifs en Chine au *troisième siècle avant notre ère*, la dynastie *Tcheou* s'étant éteinte 249 ans avant Jésus-Christ (B) [4] : ces faits étant une fois constatés, et d'un autre côté les bouddhistes n'ayant pénétré en Chine qu'au commencement de notre ère, il semble que nous devons, vu la grande extension de ce nom, entendre des Juifs ce qui est dit de ces bonzes, qui 248 ans avant J.-C., sous le règne de *Chi-hoang-ti* de la dynastie *Tchin*, vinrent au nombre de dix-huit du pays du *Sy-yu* ou de l'Occident, et firent connaître leur religion aux Chinois [5].

[1] Voyez *Annales de la Chine*, par *Mailla*, t. 3, et t. 5, p. 57; Klaproth, *nouveau journal Asiatique*, t. 8, et ailleurs, *Abel Remusat*, etc.

[2] (A) Voir à la fin de l'article la note A.

[3] *Chronologie Chinoise*, p. 265, nº 1.

[4] Voyez Gaubil, *Chronologie*, p. 57.

[5] Voyez le *Ven-hien-toung-kao*, cité par M. de Guignes, et *Mémoires de l'acad.*, t. 26, p. 802.

Je suis convaincu que celui qui dépouillerait la suite com-
ète des annalistes chinois, surtout de ceux qui, par esprit de
stème ou de religion, se sont montrés syncrétiques dans
ırs ouvrages, rencontrerait quelqu'indication de ce genre qui
i revèlerait pour ainsi dire la date, du moins approximative
t c'est la seule qui nous importe sur ce point), de l'intro-
ction des Juifs dans la Chine. Telle est peut-être celle conte-
ıe dans un texte chinois cité par le docteur Morrison [1], et
ıprès lequel cet auteur fixe à l'an 770 [2] avant Jésus-Christ
*commencement des relations* de l'empire du milieu, *avec les huit*
*ibus barbares nommées Thian-tcho* [3]. Il est fait mention des huit
ibus barbares *Pa-man* (C) dans le *Chou-king*, et les commenta-
ırs font remarquer que le nombre *huit* est là seulement pour
liquer que ces tribus ne forment pas un seul peuple [4]. Et en
'et, le nom de *Thian-tcho* sert à désigner le *Cachemire*, l'*Inde*,
*Perse* et la *Syrie*; dans ce dernier cas, il est synonyme de
*iian-fang* ou *Thian-tang* [5] la *région* ou le *palais céleste*. C'est dans
*Thian-tcho* qu'était né *Adam*, d'après [6] l'inscription du man-
rin *Tso-tang*, et cette contrée était dans le *Sy-yu*, d'où étaient
nus les Juifs, pays à l'occident de la mer Caspienne, d'a-
ès *Sse-ma-tsien* [7], historien du deuxième siècle avant notre ère.
Je ne puis, pour aujourd'hui, donner suite à cette recherche,
ıi m'entraînerait beaucoup au-delà du but que je me suis
'oposé, et me ferait sortir des limites que je me suis tracées
ıns cette dissertation. Il est d'ailleurs un moyen plus court
arriver avec plus de certitude à la connaissance que nous cher-
ıons, et sa vérification étant plus facile, c'est celui auquel
)us devons nous arrêter de préférence à tout autre. « Plusieurs

[1] Dans son *View of China*, p. 51.
[2] Cette date ne peut être la *vraie*, les dix tribus n'ayant été emmenées
ptives en Babylonie, que 741 ans avant Jésus-Christ; mais elle sert à
ous indiquer l'existence d'une tradition qui faisait remonter aux envi-
ns du 7e siècle avant notre ère, les relations avec le *Sy-yu*.
[3] Thoung tao pa pian weï thian tcho.
[4] *Nouveau journal Asiatique*, t. 8, p. 421.
[5] De Guignes, *Mémoires de l'acad. des inscriptions*, t. 26, p. 778.
[6] *Lettres édif.* t. 24, Mémoires sur les Juifs établis en Chine.
[7] Gaubil, *Chronologie chinoise*, p. 38.

» de ces Juifs de la Chine ont été employés dans les premières » charges militaires; il y en a eu qui sont devenus gouverneurs » de province, ministres d'état, bacheliers et docteurs [1]. » Favorisés par de si hautes positions sociales, ils ont dû répandre au milieu des peuples parmi lesquels ils vivaient, la connaissance de leurs annales [2] et de leur religion; car c'était pour leur faire connaître son nom et préparer les voies à son Messie, que Dieu les avait dispersés parmi les nations [3]. Les Juifs de la Chine ne faillirent point à cette mission; ils parlèrent si haut, et leur parole eut tant de retentissement, que l'an 65 de notre ère l'empereur *Ming-ti* envoya dans le *Sy-yu* une ambassade pour y chercher le Saint qui devait être apparu dans le *Thian-tcho*. Ces ambassadeurs rencontrèrent sur leur route, dans le pays des *Yue-chi*, deux *Cha-men* ou religieux de *Fo*, et croyant que le Dieu qu'ils vénéraient était le Saint, objet de leur voyage, ils les amenèrent avec eux. A l'examen de la doctrine de ces *Cha-men*, l'empereur et ses courtisans reconnurent que ce n'était pas celle du Saint qui leur avait été annoncé; ils laissèrent là ces imposteurs, et le seul prince de *Tchou* se déclara leur partisan; mais il ne fut plus envoyé d'ambassade à la recherche du Dieu nouveau-né, et *Ming-ti* se contenta de recommander à ses sujets l'étude des Kings et autres livres sacrés [4]. Qui pourrait ne pas reconnaître à cette indication précise du lieu et de l'époque de la naissance du Sauveur, l'enseignement des frères de ces Juifs, qui, peu d'années auparavant, dans le *Thian-tcho* même, répondaient aux Mages conduits à Jérusalem par une semblable

[1] Gaubil, *Chronologie chinoise*, p. 267.

[2] Nous avons, dans la comparaison entre l'histoire Chinoise et celle des Juifs, mentionnée ci-dessus, la preuve que ces derniers ont communiqué leurs annales; le fait que je rapporte ici même prouve qu'ils ont fait la même chose à l'égard de leur religion.

[3] Quoniam ideò disperait vos inter gentes, quæ ignorant eum, ut vos enarretis mirabilia ejus, et faciatis scire eos, quia non est alius Deus omnipotens præter eum. *Tobie*, ch. 13, v. 4.

[4] Voyez le Père de *Mailla*, t. 3, p. 357, et suiv. J'ai complété et corrigé le récit de cet auteur par des renseignemens puisés à des sources plus anciennes.

ommunication, que *les temps fixés par les prophètes étaient écou-s, et que le Messie devait naître dans Bethléem* !

L'influence des Juifs ne se borna pas au seul envoi de cette mbassade, elle s'étendit sur les philosophes et les historiens, t des traces nombreuses s'en font apercevoir dans leurs écrits. lles y sont, ces traces, d'autant plus faciles à reconnaître, ue les faits bibliques portent en eux un caractère tout spécial, ; que la Chine possédant dans ses *Kings* et ses *Sse-chou*, ainsi ue dans les premiers commentaires sortis de l'école de Conıcius, une histoire et un code religieux et philosophique, reıontant à une époque relativement ancienne, il est toujours facile, en leur comparant les enseignemens des *modernes*, de reconaître ce qu'ils ont ajouté aux traditions de leurs ancêtres.

En faisant cette comparaison, on ne peut s'empêcher de reonnaître une imitation du *paradis terrestre* dans ce qu'*Hoai-nan-*[1], raconte du lieu de délices des *Tao-sse* : « au milieu de la montagne *Kouen-lan* (mont mystérieux des *Tao-sse*), est un jardin où un doux zéphir soufle sans cesse et agite les feuilles des beaux arbres *Tong* dont il est environné. Ce jardin est placé près de la porte fermée du ciel ; les eaux qui l'arrosent sont la source Jaune, qui est la plus élevée et la plus abondante ; elle s'appelle la *fontaine d'immortalité* : ceux qui en boivent ne meurent pas [2]. Cette fontaine se divise en quatre fleuves : un entre le nord et l'orient, l'eau rouge entre l'orient et le midi, l'eau *jo* entre le midi et l'occident, l'eau de l'agneau entre l'occident et le nord [3]. » Suivant le même auteur c'est le désir immodéré de la science qui a perdu le genre humain [4]. »

Ailleurs, il racontait que le général d'un prince de *Lou* ne ouvant rendre complète une victoire remportée sur ses enneıis, parce que la nuit approchait, leva son sabre et regarda le

[1] Il vivait au second siècle avant notre ère.

[2] L'ancien livre *Chan-hai-king*, plus exact en ce point, attribue l'imıortalité, non aux *eaux* de cette source, mais aux *fruits* d'un arbre qui e trouvait dans ce jardin. *Mémoires concernant les Chinois*, t. 1, p. 106.

[3] *Mémoires concernant les Chinois*, t. 1er, p. 106.

[4] Ibid., p. 107.

soleil, et le soleil recula de trois *Che* [1]. N'est-ce pas une confusion des miracles de Josué et d'Ézéchias? *Lu-pou-ouey*, qui vivait à la fin du troisième siècle (en 240 avant Jésus-Christ), et, d'après lui, les annales et les grands tableaux chronologiques, placent, dans les années 1766 et suivantes, sous le règne de *Tching-tang* [2], une *famine et une sécheresse de sept ans*. Cette famine, inconnue au *Chou-king* et aux autres écrivains antérieurs, n'est-elle pas une imitation des sept années de la famine d'Egypte, qui tombent exactement, d'après le calcul de l'hébreu, aux mêmes années avant Jésus-Christ? Cent ans auparavant, *Lie-tse* parlait de la visite que *Mou-vang* fit l'an 1,001 avant Jésus-Christ dans l'occident, à *Sy-vang-mou*, dont le pays, selon *Sse-ma-tsien*, écrivain du second siècle avant notre ère, était à l'ouest de la mer Caspienne, dans la Syrie ou l'Arabie [3], et d'où il ramena des artistes habiles et remporta toutes sortes de connaissances sur les sciences naturelles [4]. Le *Chou-king*, qui parle longuement de *Mou-vang*, ignore complètement cette visite et toutes ses circonstances. Le même auteur savait que l'homme avait été créé d'une *terre jaune* [5], qu'il avait existé un arbre dont le fruit donnait la sagesse à ceux qui le mangeaient [6], et que dans les tems anciens, un déluge ayant été envoyé pour perdre le genre humain, *Niu-oua* (D) [7], qu'il fait empereur de la Chine (d'autres supposent que c'était une impératrice), sauva

[1] Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*, p. 126 et *Chronologie chinoise*, p. 132.

[2] Voyez Gaubil, *Chronologie chinoise*, p. 25. — *Mailla*, tome 1er, — Pauthier, *la Chine* dans *l'Univers pittoresque*.

[3] Gaubil, *Chronologie*, p. 38; c'est à cette époque que la reine de Saba visitait Salomon.

[4] Et (Salomon) écrivit de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; et des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons. 3e *livre des Rois*, ch. 4, verset 33.

[5] *Adam*, signifie *terre jaune*, comme le mot *Hang* de *Hang-ty*.

[6] Gaubil, *Chronologie*, p. 268.

[7] C'est ainsi que le nom de Noé est transcrit dans les inscriptions chinoises de *Kai-fong-fou*; voyez le *mémoire* déjà cité, t. 24, des *lettres édifiantes*, et Gaubil, *Chronologie*, p. 264.

monde en bouchant les fentes du ciel avec *une pierre de cinq uleurs* (l'arc-en-ciel) qu'il avait purifiée par des sacrifices [1].

*Kong-tseu* [2], vulgairement connu en Europe sous le nom de *onfucius*, quoique zélé partisan des traditions de ses ancêtres, ous a laissé dans ses écrits des traces de l'influence judaïque. répétait sans cesse que c'était de l'Occident que devait naître ı Saint que les justes attendaient depuis plus de 3,000 ans [3], ı Saint le plus grand des saints, et qui, selon la description ı'il en fait lui-même [4], « vaste et étendu comme le ciel, profond comme l'abîme, sera respecté de tout le peuple; tout le nonde croira à sa parole, tous applaudiront à ses actions. on nom et sa gloire s'étendront sur tout l'empire, se répanront jusque chez les barbares du midi et du nord, partout ù les vaisseaux et les chars peuvent aborder, où les forces de homme peuvent pénétrer; dans tous les lieux que le ciel ouvre et que la terre supporte, qui sont éclairés par le soleil t la lune, et fertilisés par la rosée et le brouillard. Tous les tres qui ont du sang et qui respirent l'honoreront et l'aimeont; il est l'égal du *Thian* [5]. »

N'est-ce pas là un écho faible mais fidèle du langage des proıètes? D'autres que les Juifs pouvaient-ils avoir enseigné à onfucius le lieu de la naissance du Sauveur, la gloire réservée son nom?

[1] Gaubil, *Chronologie*, p. 268, p. 106, et *Discours préliminaires* du ıou-king, p. CXI et suiv.

[2] Ce philosophe est mort 469 ans avant J.-C. Gaubil, *Chronologie*, ge 90, n° 2.

[3] *Tchong-yong*, ch. 29, § 4, p. 102, de l'édition chinoise, latine, franise et mandchoue, donnée par M. Remusat en 1817; consultez aussi note p. 158.

[4] Ibid. ch. 31, § 3 et suiv. p. 106. J'ai cité la version de M. Remusat; ıis je l'ai rendue en quelques endroits plus concise en la rapprochant l'original.

[5] C'est-à-dire du *Dieu-Suprême*, comme le prouve la suite de tout le passe. Le ciel matériel ne peut être *infini*, et cependant telle est la *perfecn* que le *Chi-king* (Ode 8, ch. 5, partie 2, p. 114) donne au *Thian* : m vicem et gratiam tantis beneficiis rependere velim, sed cœlum *'hian*) augustum nullis finibus continetur.

Voici quelque chose de plus frappant : *Lao-tseu* [1], dans son *Tao-te-king*, enseigne d'abord que « le *Tao*, la parole ou le principe [2], *a un nom ineffable, et qu'il n'a cependant pas de nom* [3]; » car, comme l'explique le commentaire [4], « le *Tao*, préexistant à tout, ne peut avoir de nom par lui-même et dans son essence; mais quand le mouvement a commencé, et quand l'être a succédé au néant, alors il a pu recevoir un nom » des êtres qu'il avait créés. Puis il ajoute [5] : « La confusion de tous les êtres » précéda la naissance du ciel et de la terre; oh ! quelle immensité et quel silence ! un Être unique planait sur tout, immuable » et toujours agissant sans jamais s'altérer. Il est la mère de » l'univers ; j'ignore son nom, mais je l'appelle TAO, *verbe* ou » *principe* [6].

» .... [7] Ce *Tao* produisit un, un produisit deux, deux produisirent trois, trois produisirent tout. Tout s'appuie sur l'obscur; » l'obscur est enveloppé par le brillant; l'esprit en est le lien...; » j'enseigne ce qui m'a été enseigné. » Quels ont été ces maîtres de *Lao-tseu?* Un dernier passage du *Tao-te-king* va nous l'apprendre; je le citerai dans son entier, parce que, comme le dit très-bien M. Abel Remusat [8], *nul autre n'est plus propre à faire remonter aux sources où l'auteur a puisé*. Voici ce texte :

« Celui que vous regardez et que vous ne voyez pas se nomme » I; celui que vous écoutez et que vous n'entendez pas se nomme » HI; celui que votre main cherche et qu'elle ne peut saisir se » nomme WEI. Ce sont trois êtres qu'on ne peut comprendre,

[1] Ce philosophe est né 604 ans avant J.-C., il est mort à la fin du 6e siècle avant notre ère.

[2] « Ce que le *Y-king* nomme *Grand faîte*, Confucius, l'appelle *Principe* et *Lao-tseu*, *Tao*, », paroles d'un écrivain Chinois, cité par Abel Remusat, *Mémoire sur Lao-tseu*, p. 19. Quelques lignes plus haut, ce savant cite un passage du *Hiao-king*, où le mot *Tao* a le sens de *parole*.

[3] *Mémoire sur Lao-tseu*, p. 25, et suiv.

[4] Ibid., p. 25.

[5] *Tao-te-king*, § 25, cité par M. Abel Remusat, p. 27; j'ai rendu la traduction plus concise en la revoyant sur le texte.

[6] C'est le Logos des Grecs.

[7] *Tao-te-king*, § 42, cité dans le *Mémoire* de M. Remusat, p. 31.

[8] *Mémoire* cité, p. 40.

t qui, confondus, n'en font qu'*un*. Celui qui est au-dessus i'est pas plus brillant; celui qui est au-dessous n'est pas plus bscur. C'est une chaîne sans interruption qu'on ne peut ommer, qui rentre dans le *non créé*. C'est ce qu'on appelle orme sans forme, image sans image, être indéfinissable. En llant au-devant on ne lui voit point de principe, en le suivant n ne voit rien au-delà. »

Ces trois syllabes I, HI, WEI ne doivent former qu'un seul ot, d'après les commentateurs chinois, qui font remarquer r ce passage que « si l'on est forcé de nommer celui qu'on ne oit pas, qu'on n'entend pas, et qu'on ne peut toucher, on dit HI-WEI [1]. » Ces trois caractères n'ont aucun sens, et sont nplement les signes de sons étrangers à la langue chinoise, t qu'on les articule tout entiers, I-HI-WEI, soit qu'on prenne parément les initiales, que les Chinois ne savent pas isoler ns l'écriture [2], IHW; et quel son peuvent-ils représenter, sin celui du fameux tétragramme, יהוה *Jehovah*, qui servait chez Hébreux à désigner l'être ineffable, et que les anciens transvent ιαου, ιαη, ιαω ou ιευω?

« Ce fait d'un nom hébraïque dans un ancien livre chinois, it M. Remusat [3], ce fait inconnu jusqu'à présent, est, je crois, omplètement démontré.... C'était là un point essentiel, et ur lequel je ne pouvais trop insister; car il serait possible, à i rigueur, de conserver des doutes sur des points de doctrine lus ou moins obscurs, ou sur des distinctions métaphysiques lus ou moins vagues, qui doivent (*lisez* peuvent) avoir été, ès ces siècles reculés, répandus dans diverses contrées. Mais e nom si bien conservé dans le *Tao-te-king*, ce nom qui n'a i racine que dans la langue hébraïque, est une particularité aiment caractéristique. Il est impossible de douter que ce om ne soit, sous cette forme, originaire de la Syrie. »

Ce savant auteur fait ensuite remarquer que, sur la fin de sa , *Lao-tseu* partit pour visiter les contrées de l'Occident, mais 'il avait déjà, selon les meilleurs auteurs, composé le *Tao-teg*, et qu'il n'est jamais revenu dans sa patrie.

[1] *Nouveau journal asiatique*, t. 7, p. 492.
[2] Abel Remusat, *Mémoire sur Lao-tseu*, p. 42.
[3] *Mémoire* cité, p. 47.

« Ce n'est donc pas, continue M. Remusat [1], dans son voyage » qu'il avait formé sa doctrine; mais cette doctrine, ne l'avait-il » pas reçue des pays occidentaux? Quel motif l'eût entraîné, » vers la fin de sa vie, si loin de la Chine, dans des contrées » inconnues? N'allait-il pas chercher l'explication et le dévelop- » pement de principes qui lui avaient été apportés précédem- » ment? Ne remontait-il pas, comme Pythagore et Platon dans » leurs voyages en Egypte, aux sources d'où dérivaient les opi- » nions qu'il avait embrassées?.... Avant son voyage, *Lao-Tseu* » connaissait le nom de IHV; l'avait-il appris des Juifs, qui » durent, vers ce tems même, se répandre en Asie, par un effet » de la dispersion des tribus, et qui purent pénétrer dans la » Chine? »

L'affirmative peut-elle être douteuse, lorsqu'elle est appuyée sur l'envoi d'une ambassade, l'an 65 de notre ère, à la recherche du Dieu nouveau-né, sur la mention du *Paradis terrestre*, de l'arbre de la science du bien et du mal, de l'arc-en-ciel et du sacrifice de Noé, de la famine d'Egypte, du soleil arrêté par Josué, de la visite de la reine de Saba au grand roi Salomon, mention faite par des écrivains qui n'ont jamais quitté leur pays, et cela pendant plus de trois cents ans en commençant par *Hoai-nan-tseu* et remontant jusqu'à *Lie-tse*? lorsqu'elle est appuyée sur la comparaison de l'histoire chinoise et hébraïque exécutée sous les *Tcheou*, et la description que fait Confucius du *Saint* qui était attendu depuis des siècles, et devait naître dans le *Sy-yu*, ou l'*Occident*, et que cette série de faits se trouve couronnée par la présence du mot hébreu IEHOVAH, transcrit aussi exactement que possible dans un écrit composé en Chine, au *sixième siècle* avant notrè ère? A toutes ces preuves on pourrait ajouter que la doctrine de *Lao-tseu* s'accorde en plusieurs points avec celle des livres saints; les *Annales* [2] en ont déjà

[1] *Mémoire* cité, p. 48.

[2] Voyez *Annales de philosophie chrét.*, t. IV, p. 168; t. XII, 131, 226. Je me propose d'examiner dans un article à part la doctrine de *Lao-tseu*, ainsi que celle de Pythagore, de Bouddha et de Zoroastre; j'espère pouvoir y démontrer que ces réformateurs qui tous appartiennent au 6e ou au 5e siècle avant notre ère, ont été produits pour l'expansion de la

donné quelques preuves. Je n'y ajouterai rien pour le moment, désirant attendre, pour publier le résultat de mes recherches, l'apparition de la traduction du *Tao-te-king* [1] et d'un de ses commentaires composé au second siècle avant notre ère, et qui m'est annoncée comme prochaine, afin qu'en lisant mes rapprochemens, on ait la facilité d'en vérifier l'exactitude et la fidélité. C'est par un semblable motif que je n'ai rien cité du *Li-ki*, ou *Livre des rits*, dont la traduction, due encore à M. Stanislas Julien, s'imprime en ce moment. Le *Chou-king*, ou *Annales sacrées*, devant servir de contre-épreuve aux emprunts que je signalerai dans les écrivains postérieurs, j'ai dû le considérer comme pur de tout mélange, et n'y puiser aucun de mes rapprochemens; je me suis, par les mêmes motifs, abstenu de toucher au CHI-KING, ou *Livre des vers*. L'I-KING est trop mystérieux; il se prête trop facilement à tout ce qu'on veut y trouver, pour que je me sois permis d'en extraire le moindre passage. Cependant, après avoir prouvé par d'autres moyens l'existence des livres saints en Chine, à partir du sixième siècle avant notre ère, il m'a semblé curieux de noter quelques passages du *Livre des vers* (*Chi-king*), qui portent en eux tous les caractères d'une origine hébraïque. Ces citations n'infirmeront pas l'authenticité de ce livre; car rien ne prouve que Confucius ait rejeté de son recueil les chants composés ou remaniés de son tems, qui, par la doctrine qu'ils contenaient, étaient propres au but qu'il se proposait, celui de corriger les mœurs de son pays, et d'établir sur la RELIGION les bases de la morale et de la politique [2].

Bible, suite de la dispersion des dix tribus, comme le Neo-platonisme l'a été par la prédication de l'Evangile.

[1] Cette traduction a été faite par M. Stanislas Jullien, professeur de chinois, au collége de France; on peut donc affirmer qu'elle offrira toutes les garanties d'une profonde connaissance dans la langue, et d'une conscience littéraire, jusqu'à ce moment à l'abri de tout reproche.

[2] « Ainsi le prince ne doit pas manquer de se régler lui-même dans » cette vie; il ne doit pas manquer de rendre à ses parens ce qui leur » est dû : pour cela, il ne peut se dispenser de connaître les hommes; » et pour connaître les hommes, il est absolument nécessaire qu'il con- » naisse le *ciel* (le *Thian*). » *Tchong-yong*, ch. 20, § 7, p. 70, de la

Mais, avant de faire aucune citation, je dois signaler un fait qui a échappé jusqu'ici à l'attention des savans, quoiqu'il soit de la plus haute importance, et sur lequel les recherches qui précèdent me permettent de jeter quelque jour. Dans le *Tso-tchouen*, commentaire sur le *Tchun-tsieou*, dont la composition ne peut être plus rapprochée que le *quatrième* siècle avant notre ère [1], et qu'on attribue communément à *Tso-kieou-ming*, contemporain et disciple de Confucius, on lit sous l'année 12 de *Tchao-kong*, prince de *Lou*, que « l'historien du royaume de » *Tchou* connaissait d'anciens livres en caractères que les savans » ne pouvaient déchiffrer, mais que l'historien de *Tchou* enten- » dait : ces livres comprenaient *San-fen* (trois sommets ou divi- » sions), *Ou-tien* (cinq livres), *Pa-so* (huit pierres précieuses), » *Kieou-kieou* (neuf descriptions). »

*Tso-kieou-ming* ne dit pas de quoi traitaient ces livres, et les écrivains postérieurs n'en ont parlé que par conjectures, et en se contredisant les uns les autres. Contradictions inconcevables. Si ces livres eussent été écrits en chinois, quoique dans un caractère ancien, ceux de ces auteurs qui étaient versés dans la paléographie, et il y en a eu plusieurs, eussent pu en connaître le contenu avec certitude, et en parler avec assurance; la tradition en eût suffisamment instruit leurs successeurs, vu surtout que l'étude de l'antiquité formait le caractère spécial de l'école de Confucius, et on n'en eût parlé que d'une manière uniforme, quant au fond. Ces contradictions ne seraient-elles point un indice que ces livres anciens et bien d'autres étaient dans une langue connue de peu de personnes, en hébreu, par exemple? Voici ce qui pourrait autoriser cette conjecture. *Lao-tseu*, dont le *Tao-te-king* nous a offert la transcription du mot

traduction de M. Abel Remusat, qui dit en note, p. 152, « Ce passage est » très-remarquable, en ce qu'il est du petit nombre de ceux qui présen- » tent la religion comme base de la morale et de la politique, et aussi » parce que c'est là le sujet principal, auquel aboutit tout ce qui se trou- » ve dans le reste du livre. » J'y vois de plus que le mot *Thian* désignait non-seulement le *Ciel matériel*, mais encore le *Maître du ciel*, Dieu lui-même. Comparez ci-dessus, p. 221, note 5.

[1] Gaubil, *Chronologie*, p. 56.

*Iehovah*, habitait la principauté de *Tchou* [1], qui a vu naître également plusieurs des écrivains qui nous ont fourni des emprunts faits à la Bible, et á été gouvernée par le prince qui engagea l'empereur *Ming-ti* à faire partir son ambassade [2]. Les Livres saints y étaient donc connus, dès le *sixième siècle* avant notrè ère, et leur connaissance y a persévéré au moins jusqu'au premier siècle de Jésus-Christ; or les Juifs anciens [3] divisaient la Bible en trois grandes sections, qui comprenaient, la 1re,

[1] Abel Remusat, *Mémoire sur Lao-Tseu*, p. 4.

[2] Mailla, *Hist. gén. de la Chine*, t, III, p. 357 et suiv.

[3] C'est S. Jérome qui nous l'apprend dans son *Prologus galeatus*. Je crois utile de citer son texte même. « *Primus* apud eos liber vocatur BERESITH, quem nos GENESIM dicimus. *Secundus*, VEELLESEMOTH, qui Exodus appellatur. *Tertius*, VAIICRA, id est Leviticus. *Quartus*, VAIEDABBER, quem Numeros vocamus. *Quintus*, ELLE HADDEBARIM, qui Deuteronomium prænotatur. Hi sunt quinque libri Moysi, quos propiè THORA, id est Legem appellant.

» Secundum Prophetarum *ordinem* faciunt, et incipiunt ab Jesu filio Nave, qui apud eos JOSUE BEN NUN dicitur. Deindè subtexunt SOPHETIM, id est Judicum librum. Et in eumdem compingunt Ruth, quia in diebus Judicum facta ejus narratur historia. *Tertius* sequitur SAMUEL, quem nos Regum primum et secundum dicimus. *Quartus*, MELACHIM, id est Regum, qui tertio et quarto volumine continetur... *Quintus* est ISAIAS. *Sextus*, JEREMIAS. *Septimus*, EZECHIEL. *Octavus*, liber duodecim prophetarum, qui apud illos vocatur THERE ASAR.

» Tertius *ordo* hagiographa possidet. Et *primus* liber incipit à JOB. *Secundus*, à DAVID, quem quinque incisionibus et uno psalmorum volumine comprehendunt. *Tertius* est SALOMON, tres libros habens... *Quartus*, Ecclesiasten, id est COHALETH. *Quintus*, Canticum canticorum, quem titulo SIR HASSIRIM prænotant. *Sextus* est DANIEL. *Septimus*, DIBRE HAJAMIM, id est verba dierum.... qui liber apud nos Paralipomenon primus et secundus inscribitur. *Octavus*, ESDRAS, qui et ipse similiter apud Græcos et Latinos in duos libros divisus est. *Nonus*, ESTHER.

» Atque ità fiunt Veteris legis libri viginti-duo : id est, Moysi *quinque*; Prophaterum *octo*; Hagiographorum *novem*. Quamquam nonnulli RUTH et CINOTH, id est Lamentationes, inter Hagiographa scriptitent. »

C'est là probablement ce que faisaient les Juifs de la Chine, qui ne pouvaient avoir connu encore ni Esdras ni Esther. Il est peut-être bon de rappeler que Tso-kieou-ming vivait dans le 4e siècle avant notre ère, et qu'Esdras écrivait dans la première moitié du 5e.

*cinq livres*, la 2ᵉ, *huit prophètes*, la 3ᵉ, *neuf agiographes*. N'est-ce point cette division que veut indiquer l'auteur Chinois par ses *San-fen*, *Ou-tien*, *Pa-so* et *Kieou-kieou*? le nombre des parties et l'expression qui les désigne conviennent parfaitement. Ajoutez que les Juifs actuels de la Chine appellent encore du nom de *San-tcho*, synonime de *San-fen*, la plus grande partie de leurs livres sacrés (E).

J'abandonne ces considérations à la réflexion du lecteur, et je me hâte de terminer par les citations du *Chi-king* que j'ai annoncées. Je n'indiquerai pas les passages correspondans de l'*Ecriture*, afin de laisser à chacun le plaisir de les trouver lui-même; aussi, parce que les auteurs de ces chants, ne connaissant probablement le contenu de la Bible que par *conversation* ou *tradition*, leur imitation peut se rapporter à grand nombre de versets, et offre même fréquemment une certaine confusion, indice certain qu'ils touchaient à une doctrine qui n'était pas la *leur*.

C'est d'abord un grand de l'empire qui, accablé sous le poids de ses maux, ose à peine faire entendre la moindre plainte. Il se repose sur le secours céleste, et se confie à la Providence [1].

« L'inquiétude me dévore; réduit à la plus extrême misère, » je ne puis soutenir ma dignité, satisfaire même la décence, » et nul ne connaît l'excès de ma détresse; *mais pourquoi me » plaindrais-je? c'est Dieu qui m'envoie ces épreuves, dois-je murmu- » rer contre sa volonté* [2]? »

Dans une ode suivante, le poète décrit la mortalité qui décime le peuple; il s'étonne que le Seigneur n'exauce point les sacrifices qui lui sont offerts, et il en voit le motif dans le *non*

[1] Je donne en note, d'après le P. *Lacharme*, dont le travail publié en 1830 par M. *J. Molh*, jouit de l'estime la plus universelle et la plus méritée, la traduction latine du passage que j'ai cité, afin qu'elle puisse servir à vérifier l'exactitude de ma traduction.

[2] Sollicitus animus curis sine modo angitur. Uno verbo dicam, in rerum inopià dignitatem meam et decentiam tueri non possum; quantis autem in angustiis verser ignorant omnes; hoc dixisse satis, id verè *cœlesti fit consilio*; *quid* ( contra ) *mutire fas est*? ( *Ode* 15, part. 1, ch. 3 pag. 17. ) Compar ez ce passage à ceux du livre de *Job*.

*ɪgement du cœur*, dans la continuation des crimes de ceux qui voquent.

« Le Maître des cieux [1], immense et auguste, semble avoir ıblié les faveurs dont il nous comblait ; il ne nous envoie plus ıe la disette et la famine ; la mortalité règne en tout lieu.... *'où vient que le Maître auguste n'exauce point les sacrifices que us lui offrons avec les rits voulus ? Chacun continue à marcher dans voie, à ne pas s'arrêter dans le crime.* Sages de l'empire, il est gne de vous de penser à vos propres intérêts. Pourquoi ne en redouter ? la crainte du Maître des cieux n'entrera-t-elle mais en vous [2] ? »

Et dans le chant qui suit :

« Le Maître des cieux est auguste et impénétrable, notre ıtelligence ne peut le comprendre. Il est plein de terreurs et : colères ; il les répand et les sème sur la terre qui lui est umise. Les conseils de ceux qui gouvernent sont mauvais, niquité est dans leur pensée. Quand verrons-nous la fin de :s maux ? Ils négligent le bien et exécutent le mal..... *aussi ı peuvent-ils obtenir la paix qu'ils demandent* [3]. »

Immensum et augustum Cœlum solitæ benignitatis suæ jam fit immor ; nobis famem et calamitatem infert ; ubique homines interne-ne necat... Qui fit ut augustum Cœlum, quas *rité fundimus*, jam non liat preces ? Intereà *suam*, ut ità dicam, pergunt *viam*, nec sistere ıdum noverunt. Quotquot estis in imperio sapientes, par est vos ves-net diligentem curam habere. Quid est quod nihil vereamini ? Quo-do Cœlum ipsum non veremini ! (*Ode* 10, part. 2, ch. 4, pag. 103-4.)

[1] J'ai traduit par *Seigneur* ou *Maître des cieux*, le mot *Thian* ou *cœlum*, rce que tel est le sens que les commentateurs lui attribuent dans les ısages cités. Le *Thian* y est en effet désigné comme étant *infini*, et à la ı *au-dessus* et *au-dessous* de nous, *incompréhensible* à notre intelligence, *hant* tout, *voyant* tout, étant *présent* partout ; or de telles perfections ıvent-elles convenir au ciel matériel ?

Augustum Cœlum incrustabile, et *menti nostræ nullatenus pervium* ; lum jam plenum est terroris et irarum quas in terram subjectam dissi-et diffundit. Jam (aulæ) consilia prava sunt ; jam nihil rectum medi-tur. Quis tandem dies tantis, tantis malis finem faciet ? Quæ recta sunt, ıon sequuntur, immo quæ improba, ea adhibent et exequuntur....

Ailleurs, il avertit les hommes de veiller avec soin sur leur âme, qui est l'image de la Divinité, parce que la faveur du ciel une fois perdue il est difficile de la recouvrer.

« Mon âme est triste et chagrine. Du soir au matin je repasse » dans mon esprit les vertus de nos ancêtres, et le sommeil fuit » loin de ma paupière. *Je sens deux hommes en moi* [1]. Si le sage » boit du vin, il le fait avec modération, sans jamais oublier » les lois de la modestie. Oh! que les insensés agissent différem» ment, ils se gorgent de vin et demain ils s'enfoncent encore » plus dans la crapule et l'ivrognerie. *Vous portez en vous l'image » et la ressemblance de Dieu*, *songez à la respecter*, car il est difficile » de recouvrer la grâce du ciel une fois qu'on l'a perdue [2]. »

Le poète s'adresse aux grands et aux puissans, et leur annonce que s'ils veulent affermir leur autorité, il faut s'adonner à la vertu.

« Maître des cieux, auguste, élevé, et qui vois tout, tu pro» téges la terre par ta sagesse et *tu es présent partout*....

» O vous, qui gouvernez les peuples, je vous le dis en sou» pirant, mettez un terme à vos débauches, *songez à affermir sur » votre tête la dignité que vous possédez:* appelez aux charges de » l'état des hommes probes et vertueux, remplissez les devoirs » de l'humanité [3], et l'*esprit* qui le saura *vous comblera de ses biens.*

» O vous, grands de l'empire, je vous le dis en soupirant,

Ità quo intendunt pervenire non possunt. ( *Od.* 1, part. 2, ch. 5, pag. 105. — Voyez encore *Od.* 4, part. 3, chap. 3, pag. 178-179. )

[1] Grand Dieu, j'ai deux hommes en moi. *Racine*. Louis XIV disait qu'il connaissait bien ces deux hommes.

[2] Ego anxio animo mœrore conficior. Majores nostros animo versans ad auroram usque somnum carpere non possum; *et duos homines apud me cogito.* Sapiens, cum vino indulget, sibi temperare novit, et modestiæ leges diligenter servat. Hanc bibendi legem nesciunt insani illi? hodiè vino madent, magisque in dies vino et crapulæ se dedunt. *Unusquisque in se speciem et imaginem* ( Dei seu cœli ) *revereri deberet, et attendere. Favorem sive gratiam cæli semel amissam difficile rursus conciliari.* ( *Ode* 2, part. 2, ch. 5, pag. 106.)

[3] Ces devoirs consistaient comme on le voit par le *Tchong-yong* « *à être attentif à ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fît.* » Ch. 13, 3, p. 49.

mettez un terme à vos débauches, *songez à affermir sur votre tête la dignité que vous possédez;* ayez pour amis des hommes probes et vertueux, et l'*esprit vous récompensera par un surcroît de félicité* [1]. »

Il exhorte à ne pas dire comme les insensés, que Dieu est loigné, et que par conséquent il ne peut voir ce qui se passe; ue les péchés demeureront inconnus, etc.; car l'esprit de Dieu énètre tout, il est présent partout; que l'on monte ou que on descende, on est toujours en sa présence.

« Craignez la colère du Maître des cieux, et ne vous laissez pas aller, sans crainte pour l'avenir, au cours rapide de vos plaisirs. Il n'est rien que le Maître du ciel n'aperçoive: *quelque part que tu ailles il y est;* le Maître du ciel est souverainement intelligent, *en quelque lieu que tu te transportes, il s'y trouve* [2].

» Lorsque tu es en présence d'un sage ton ami, tu veilles sur ton extérieur pour ne rien faire qui soit un mal; lorsque tu es dans ta maison, loin du regard des hommes, *crains ta propre chambre, crains les ténèbres même. Ne te laisse point aller au mal, disant: la chose sera secrète, personne ne la verra. Ignores-tu que l'esprit est là présent et qu'il ne peut être trompé* [3] ?

[1] Perspicacissimum, augustum et excelsum cœlum, terram infimam *sapientiâ tuâ* protegis et nobis præsens ades.....

O vos! qui populorum regimini præpositi estis magnates, suspirans dico, voluptati fruendæ aliquem modum et finem statuite. *Dignitatem vestram tueri satagite;* probos viros et animi rectos ad munera imperii adhibete; benevolentia complectamini, sic *spiritus* cum id audiverit, vos bonis cumulabit.

O vos magnates imperii, suspirans dico, nolite voluptati sine fine vos dedere. *Dignitatem vestram tueri studete;* probos et rectos viros fovete et amplectamini. Cum *Spiritus istum vestrum agendi modum resciverit, nova et magna vobis ab illo felicitas accedet.* (*Od.* 3, ch. 6, part. 2, p. 119 et 120.)

[2] Cœli iram reverearis, nolito securus voluptati te dedere, cœli mutatum animum verearis, nolito securus quam sequeris pergere viam. Cœlum augustum perspicacissimum est, *et quocumque exiveris hùc te sequitur, ibique adest; cœlum augustum summe intelligens ubicumque ambulaveris, hùc sese confert, ibique adest præsens.* (*Od.* 2, part. 5, ch. 2, p. 168.)

[3] Cum in amici tui sapientis viri conspectum venies, nihil tetrici sit

» Veille sur toi, veille sur toi; car le regard du Seigneur est
» pénétrant, très-pénétrant. Il est difficile de persévérer dans sa
» grâce. *Ne dis pas qu'il est loin de nous, il est plus élevé que les*
» *lieux les plus hauts*, il ne saura donc ce que je fais; *car le maître*
» *du ciel est à la fois au-dessus et au-dessous; il est présent à tout ce*
» *que nous faisons, il est ici, dans le lieu même dont tu le crois*
» *éloigné* [1]. »

Mais rien n'est plus étonnant que l'Ode première du second chapitre de la troisième partie. Nous y lisons au milieu de rêveries sans nombre, que la mère d'*Heou-tsi* (chef de la dynastie des *Tcheou*), le conçut par l'opération céleste, et l'enfanta, lui son premier né, sans aucune douleur [2]; les bœufs et les brebis *caressèrent* le nouveau-né, les bûcherons vinrent le visiter [3]. *Heou-tsi* devenu grand répandit en tout lieu le bonheur et l'abondance, il établit un sacrifice, que le souverain Seigneur de toute chose a pour agréable [4], un sacrifice d'un gâteau de *froment* [5]. Ce sacrifice s'offrait à certains jours, après s'être purifié

in vultu, sed benignè amicum excipe, id semper timens, ne quid pecces; cum domi versaberis ab hominum conspectu remotus, vel *ipsum cubiculum* et *latebras tuas* reverere, ne quidquam turpe in te admittas, dicens : *res erit secreta, nec potest ab hominibus resciri, ab hominibus videri.* Quo se *Spiritus* contulerit, et *ubi adsit intime præsens*, quis tandem sciat? *Numquid ille falli potest?* (*Od.* 2, chap. 3, part. 3, p. 172.)

[1] Attende tibi, attende tibi, Cœlum enim perspicacissimum est et longè perspicacissimum est. Ejus gratia et favor non est quid facile. *Noli dicere cœlum suprà nos longè à nobis distare et altioribus altius esse.* Adest tamen suprà et infrà. In rebus nostris, quotidie adest hic, et hæc loca propius intuetur. (*Od.* 3, part. 4, chap. 1, pag. 201.)

[2] Gerendi tempore expleto, *primogenitum* peperit... sine labore, sine dolore. — Voyez *Chi-king*, trad. du P. Lacharme, édit. de J. Mohl, 1830, p. 156, N° 2.

[3] Boves et oves infantulum proculcare parcentes ipsi adblandiebantur; in magnam sylvam abjecto puero occurerunt homines qui ligna cœdebant. N° 3.

[4] Placetque honos ille summo rerum domino et dominatori, eumque acceptum habet. N° 6.

[5] Sic autem fiunt sacrificia.... frumenta pistillo proteruntur et protrita ex mortario accipiuntur...; aquâ lavantur...; deinceps placentæ fumo aquæ ferventis et vapore decoquuntur. N° 5.

le ses vices [1]; il a maintenu sans péché jusqu'au tems de l'auteur, le peuple au milieu duquel *Heou-tsi* l'a établi [2].

Si l'histoire du Chi-king, qui nous est parfaitement connue, ne démontrait que ce livre existe sous sa forme actuelle au moins depuis le *second siècle* avant notre ère [3], on serait tenté de voir dans cette ode une altération du récit des évangélistes, un produit de la prédication de l'évangile ; mais forcés par l'histoire d'en rapporter la composition à une époque très-antérieure, ne devons-nous pas y voir l'application à *Heou-tsi* des prophéties qui annonçaient le *Messie*, de celles de *Malachie* entre toutes les autres ? Il est vrai que l'auteur Chinois est en certains points plus explicite que les prophètes même ; mais rappelons-nous que les Juifs emportèrent dans leur dispersion non-seulement le texte de la Bible, mais encore les explications que les collèges des voyans leur avait données. Ils ont communiqué aux nations ces prophéties, éclaircies autant qu'elles pouvaient l'être, et de là ces vérités exprimées dans les écrits des idolâtres plus clairement que dans la Bible même (F).

L'abbé SIONNET,
De la Société asiatique de Paris.

---

## NOTES DE M. LE CH[er] DE PARAVEY

### SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

(A) Si le rabbin, auteur de cette inscription, avait un peu mieux étudié les anciens documens, conservés dans les livres assyriens emportés en Chine, il y eût reconnu qu'*Abraham* [4] y était nommé TAN-FOU, c'est-à-dire le *Père élevé*, ou le *Père de la multitude* ; car TAN a ces deux valeurs, et il n'eût pas eu besoin d'*épeler* son nom. Or ce TAN-FOU est en effet un des ancêtres de la

[1] Dies seligitur, abstinemus et animum vitiis purgamus. *Id.*

[2] Ubi Heou-Tsi sacrificia fieri instituit, populus nullo scelere vitam suam contaminavit, nihil cujus pœniteret perpetravit, quod usque adhuc perseverat. N° 6.

[3] C'est l'an 130 av. J.-C. que l'on présenta à l'empereur *Vou-ti* l'exemplaire du *Chi-king*, recouvré depuis l'incendie des livres. Cet exemplaire a servi de base à toutes les copies qu'on en a tirées par la suite.

[4] Voir la *Table générale des Annales*, au mot *Abraham*.

dynastie des Tcheou ; il est père de Tay-pe, son fils aîné, qui s'exile chez les Barbares, et qui ne peut être qu'*Ismaël*, et de Ky-lie, dont le nom Lie ou Ly est celui du *Bélier noir*, substitué à *Isaac* : ce prince Ky-lie ou *Isaac*, qui hérite de Tan-fou, ou *Abraham*, engendre ensuite Tchang, aussi nommé Ven-vang, ou le *roi des lettrés*, qui donne le jour à *douze fils*, dont un disparaît bientôt, et qui ne peut être que le patriarche *Jacob*, célèbre par sa science dans tout l'Orient, pays où l'*astrolabe* se nomme encore *Bâton de Jacob*.

Mais ce n'est pas ici le lieu de développer toutes ces idées, et de montrer que la prétendue dynastie chinoise des Tcheou n'est autre chose qu'une dynastie Assyrienne, fondée par quelque fils de *Jacob*, et à laquelle les historiens Chinois ont appliqué (tout en conservant les dates exactes) l'histoire célèbre dans tout l'Orient du roi *Salomon*, ou *Mou-vang*, et les faits relatifs à quelques autres rois de Juda.

(B) Mais il faudrait démontrer que la dynastie *Tcheou* a régné en Chine, ce que nous nions. M. *Davis* lui-même, dans son ouvrage intitulé *la Chine*, ne voit, à cette époque, dans ce pays, que des colonies ou principautés, divisées et indépendantes ; et, avec l'esprit judicieux qui distingue les hommes de sa nation, il n'admet d'empereur en Chine qu'en l'an 256 avant J.-C., époque où *Chy-hoang-ty* fonda la dynastie *Tsin*, et où, à l'imitation de la grande muraille au nord de la Perse, il commença celle de la Chine, seul monument antique qu'offre ce vaste pays.

(C) Les *Pa-man* sont les Ethiopiens des anciens ; on les distingue en tribus *noires* et tribus *blanches* ; le nombre huit répond ici au point cardinal du sud, où l'on place en effet ces peuples Barbares des limites ; ce nom de tribu n'a donc aucun rapport à celles des Israélites. On peut voir, p. VII de notre *Introduction à l'Essai sur l'origine unique des chiffres et des lettres*, ce que nous disons des quatre peuples des limites de l'Assyrie.

(D) Niu-oua est la sœur de Fo-hy, ou d'*Abel*, et n'a jamais pu être *Noé*, comme certains l'ont supposé à tort. Mais les *Tao-tse*, ou *Sabéens*, ont pu confondre et bouleverser ces anciens faits.

(E) Le livre *San-fen* existe à Paris au cabinet des manuscrits de la Biblioth. du roi, et donne l'histoire de Fo-hy, ou *Abel*, Chin-nong, ou *Seth*, et Hoang-ty, ou *Adam* : le livre *Ou-tien* offrait l'histoire de Chao-hao, ou *Caïn*, de Tchouen-hiu, ou *Enos*, et de Ty-ko, ou *Noé*, avec celle de Yao et de Chun, dont le *Chou-king* a formé ses deux premiers chapitres, intitulés *Yao-tien* et *Chun-tien* ou *livres immuables* de Yao et de Chun [1] ; mais le *San-fen* d'aujourd'hui n'est pas le même que l'ancien ; d'ailleurs, il est très-possible que des rabbins venus en Chine avec les colonies Assyriennes, eussent donné ces antiques noms hiéroglyphiques aux parties principales de leur Bible hébraïque.

(F) A cette excellente dissertation de M. l'abbé *Sionnet*, qui, parmi tous les ecclésiastiques ses confrères, a le premier le mérite d'entrevoir une nouvelle source de critique sacrée dans les livres Chinois, nous avons ajouté quelques notes qu'il approuvera sans doute, après avoir vérifié nos assertions dans les

[1] Voyez *Gaubil* et *Deguignes*, *Chou-king*, p. 1 et 2, *Introduct.*

xtes mêmes : à ces notes nous ajouterons encore quelques remarques suc-nctes, qui prouveront encore les emprunts faits par les Chinois à la Bible. L'*Y-king* lui-même, cité par le P. de Premare (p. cxviii, Disc. prélimin. i *Chou-king*), rapporte que *les anciens rois*, LE SEPTIÈME JOUR, *appelé r eux le grand jour, faisaient fermer les portes des maisons, cesser le com-erce, et empêchaient, en ce jour, les magistrats de juger aucune affaire.*

Page 419 du *Chou-king* (annotation du P. *Visdelou*), on trouve la traduc-on du texte du même livre Y-king sur le *Koua* de l'*Humilité*. Ce texte com-ence ainsi : *L'humilité surmonte tout; le sage arrive au but*; paroles qui sont in d'être payennes, et que l'on attribue à Ven-vang, tige des Tcheou, triarche dans lequel nous voyons *Jacob*. On peut lire le reste de cette tra-uction d'un fragment de l'*Y-king*, et l'on n'y trouvera que des idées très-elles et toutes bibliques.

Quant au Chy-king, M. *Sionnet*, en parlant du sacrifice de pur froment fert par Heou-tsy, patriarche que nous avons montré, dans notre *Essai sur lettres*, p. ix, *Introd.*, être *Sem*, aurait pu citer le sacrifice du pain et du n de *Melchisedech*; il aurait encore pu observer que cet Heou-tsy fut celui i, après le déluge de Ty-ko, ou *Noé*, et de Yao et Chun, remit l'agricul-re en honneur; et indiquer la Dissertation sur le 大 *Ta* 秦 *Tsin* [1], où us avons démontré que la Judée, habitation de *Sem* et de sa famille, fut le emier pays de la culture du froment et des céréales, après la grande inon-ation.

Nous possédons une curieuse dissertation manuscrite d'un ancien mission-aire en Chine, le P. *Bouvet* peut-être, lequel montre (à sa manière) que et Heou, ou prince célèbre, Heou-tsy, n'a jamais existé, et n'a été qu'une gure prophétique du Messie : ceux qui connaissent les traditions des Indous ur l'antique *Chrishna*, qui vient au monde aussi parmi les bergers, et qui naît d'une femme pure et sainte, ceux qui retrouvent les mêmes traditions n Perse, sur un antique Zoroastre, dont nous entretient *Anquetil du Perron* dans son *Zend-avesta*, ceux qui apprécient enfin ce que la Bible rapporte de Noé, et de son état obscur avant le déluge, concevront que tout ceci s'ap-plique à *Sem*, tige de la race choisie et figure du Messie, aussi-bien qu'Isaac, Joseph et David, autres figures du Saint promis.

Le *Chy-king* d'ailleurs, dans les odes relatives aux *Tcheou*, nous décrit la migration de Tan-fou, ou *Abraham*, et de sa femme, non moins célèbre par es vertus. Or, ce Tan-fou est issu de *Heou-tsy*, et à la 10e ou 12e génération, omme la Bible a dit qu'Abraham est venu de Sem.

[1] N° 70, t. xii, p. 245 des *Annales*.

# Bibliographie.

*Marie honorée dans les classes*, ou Mois de Marie grec-latin, ouvrage contenant les plus beaux morceaux des pères de l'Eglise grecque, sur les mystères de la très-sainte Vierge, par M. l'abbé Congnet; un vol. in-18. Prix, 1 fr. 60 c. — Net et sans remise, 1 fr. 25 c. pour les chefs d'établissement seulement.

Nous avons annonçé l'année dernière le *Mois de Marie* grec et latin, et nous lui avons prédit un grand succès. Nos prévisions se sont réalisées, et l'ouvrage a été promptement épuisé. La nouvelle édition que nous avons sous les yeux est entièrement revue et corrigée ; de nouveaux morceaux ont été ajoutés ; le texte est plus correct, le papier plus beau. Rien n'a été oublié pour en faire un petit volume de choix. Au reste, nos encouragemens sont inutiles après les approbations qu'il a reçues. En voici quelques-unes :

« Sa Sainteté Grégoire XVI a daigné agréer l'hommage de cet ouvrage, et en a fait témoigner sa satisfaction à M. l'abbé Congnet, par le cardinal Lambruschini. »

« Nous ne pouvons qu'applaudir, dit Mgr. l'évêque de Soissons, à l'heureuse idée que M. l'abbé Congnet a eue en composant le *Mois de Marie grec-latin*. Les jeunes étudians pourront profiter beaucoup en lisant ou en traduisant ces *extraits des Pères*, choisis avec goût, et remplis de la plus tendre piété. Nous recommandons donc cet intéressant ouvrage aux supérieurs de nos petits séminaires, et nous le verrons avec plaisir entre les mains de leurs élèves. »

« Le bon goût et la piété qui ont présidé à la composition du *Mois de Marie grec latin*, dit Mgr. l'archevêque de Paris, nous déterminent à joindre notre approbation à celle de quelques évêques qui en ont porté un jugement favorable. — 27 février, 1837. »

« Ayant pris connaissance du *Mois de Marie*, *grec-latin*, par M. l'abbé Congnet, dit Mgr. l'évêque du Mans, nous l'avons trouvé très-convenable à sa destination, et l'approuvons volontiers pour nos petits séminaires. — 8 fév., 1837. »

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 82. — 30 Avril 1837.

## Philosophie.

# DE LA MÉTHODE THÉOLOGIQUE

## ET DE LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE,

n Observations sur la Critique de la Raison pure, traduite de Kant, par C.-J. Tissot.

est-ce que la vérité pour le Théologien.—C'est la parole de Dieu en-ignée par l'Église.—Comment l'Église prêche d'autorité.—Comment cherche-t-il ?—Dans la tradition. — A quel signe la reconnaît-il ?— l'ancienneté et l'université. — Qu'est-ce que la vérité pour le phi-osophe.—Contradictions et obscurité de ses principes et de ses réponses. — Descartes.— Malebranche. — Locke. — Condillac.—Reid.— Kant. — Fichte. —Scheling.—La Mennias. —Bautain. — Comment la cher-he-t-il, et à quel signe la reconnaît-il. ? — Mêmes obscurités.—Supé-riorité de la méthode théologique.

Un jeune homme, dont le talent et les travaux philosophiques norent également la Bourgogne et la Franche-Comté, . Tissot, professeur de philosophie à Dijon, a fait paraître, ns l'année qui vient de s'écouler, le premier volume d'une aduction de la *Critique de la raison pure* de Kant, et déjà il vait fait précéder d'une préface ou *introduction* publiée à part, ur pressentir sans doute si l'opinion serait favorable à son uvre. Dans cette préface [1] il passe en revue les différens con-

[1] Supprimée, on ne sait pas pourquoi, dans quelques exemplaires, ais jointe à d'autres.

tradicteurs qu'il s'attend à rencontrer, et met au premier rang les *incapacités suffisantes*, puis les *théologiens*, puis les *sensualistes*, puis les *éclectiques*, puis, etc., réfutant à l'avance les motifs de l'opposition qu'il prévoit, et justifiant la philosophie qu'il cherche à faire connaître aux Français.

Rien de mieux jusque-là; mais M. Tissot parle de la Théologie et des théologiens avec beaucoup trop de légèreté, et c'est ce que nous désirons lui montrer à lui-même, sans aucune intention de le blesser ou de le mortifier. Il aime sans doute la vérité d'un amour assez pur et assez désintéressé, pour se tenir toujours prêt à reconnaître ses erreurs et ses torts, s'il arrive qu'il en ait à se reprocher. Au surplus, il s'agit ici beaucoup plus des *formes* que du *fond*; car d'autres ouvrages publiés par M. Tissot, en d'autres tems, il est vrai, nous assurent qu'il a foi dans l'enseignement d'autorité, tel qu'il existe dans l'Eglise. Un chapitre particulier de son *Parallèle du Christianisme et du Rationalisme* [1] est employé à prouver que cette manière de communiquer la vérité, la vérité religieuse surtout, est la plus sûre et la mieux assortie à l'humanité.

M. Tissot range donc les théologiens parmi ses contradicteurs nécessaires, parce que les principes et la méthode du raisonnement théologique lui paraissent essentiellement contraires à toute philosophie rationnelle. Or, nous allons lui montrer, par des *faits*, que les deux méthodes, celle du philosophe et celle du théologien, étant *parallèles* l'une à l'autre, elles n'ont dans la réalité aucun point de *contact* par où elles puissent se combattre.

La recherche, l'exposition et la démonstration de la vérité, tel est le but de la théologie aussi-bien que de la philosophie. Donc trois questions, également applicables à toutes les deux, et qui embrassent toute la discussion actuelle : pour le philosophe comme pour le théologien, qu'est-ce que la *vérité?* par quelle *voie*, par quelle *méthode* la recherchent-ils l'un et l'autre? à quels *signes* et à quels *caractères* la reconnaissent-ils pour *certaine* et *indubitable*?

I. Qu'est-ce que la vérité pour le théologien? comment la cherche-t-il? à quels signes la reconnaît-il?

[1] 2 vol. in-8°.

La religion catholique fait profession d'enseigner à l'homme toutes les vérités qui lui sont nécessaires ou utiles, dans l'ordre de son bien-être présent et futur. Non-seulement elle prétend les connaître elle-même pleinement et certainement; elle affirme encore que la voie d'autorité et d'enseignement par laquelle elle les communique aux fidèles, leur en garantit entièrement la certitude. Mais ces vérités, elle ne se donne pas pour les avoir cherchées, inventées et démontrées par des raisonnemens philosophiques. Au contraire, elle proclame hautement qu'elle les a reçues de Dieu même, successivement et en différens tems; qu'elles sont renfermées, comme en dépôt, dans les *Saintes-Écritures* et la tradition; qu'elle n'a ni le droit ni le pouvoir d'y rien ajouter, retrancher ou modifier, et que, dans toute controverse religieuse, la question se réduit toujours pour elle, avant de prononcer son jugement, à constater le rapport de la doctrine controversée avec la doctrine révélée. Lorsque vous dogmatisez, vos affirmations sont-elles identiques avec la parole divine déposée dans le trésor des Ecritures et de la tradition apostolique? Y sont-elles contraires? Y sont-elles simplement étrangères et indifférentes? Dans le premier cas, vous êtes *orthodoxe*, et vous professez certainement la verité; dans le second, vous êtes *hérétique*, et vous professez certainement l'erreur; dans le troisième, vous êtes certainement *libre*, et vous pouvez, en sûreté de conscience, professer les opinions que vous avez émises. La Religion n'a rien à vous dire; elle n'a ni charge ni mission pour vous instruire sur cet article : Dieu, en lui parlant, a gardé le silence sur les questions qui vous occupent. A vous de vous approcher en cela de la vérité, par la raison et la philosophie, le plus près et le plus certainement que vous le pourrez, aux risques et périls de votre jugement propre et personnel.

Si Dieu a parlé aux hommes, s'il a révélé les vérités qui sont l'objet de l'enseignement religieux et constitué une société pour en conserver le dépôt et les communiquer aux hommes, comme l'Église catholique l'affirme depuis dix-huit cents ans, il est clair que la théologie ne saurait procéder autrement qu'elle le fait dans la recherche et dans l'exposition de la vérité. « Puisque la science de bien vivre pour être heureux nous vient de Jésus-

» Christ, dit Origène [1], par la tradition et l'enseignement des » apôtres, rien n'est vrai dans cette science que ce qui est d'ac» cord en tous points avec la doctrine des apôtres. » Tertullien dit aussi avec sa *précision* inimitable : « Si Jésus-Christ, envoyé » par son Père, a envoyé lui-même les apôtres pour prêcher dans » le monde, nous ne devons recevoir de prédicateurs que ceux » qu'a envoyés Jésus-Christ. Mais qu'ont prêché les apôtres, » c'est-à-dire que leur a révélé Jésus-Christ ? Comment le savoir » autrement que par les Églises qu'ils ont fondées, soit en leur » annonçant de vive voix la vérité, soit en leur écrivant les let» tres admirables que nous possédons encore ? Donc nous tien» drons pour vraie toute doctrine qui s'accordera avec la foi de » ces églises apostoliques, et mères de toutes les autres ; car cette » doctrine a été enseignée sans aucun doute aux églises par les » apôtres, aux apôtres par Jésus-Christ, à Jésus-Christ par Dieu » le Père. Au contraire, toute doctrine doit être réputée erronée » et mensongère, dès qu'elle est opposée à celle des églises, et » des apôtres, et de Jésus-Christ, et de Dieu. Reste donc, dans » notre combat contre les hérétiques, à établir que notre ensei» gnement est pris dans la tradition même des apôtres [2]. »

Voilà sur quoi est fondée la règle célèbre de saint Vincent de Lérins, si souvent citée, le *criterium* infaillible de la vérité catholique : « Dans l'Eglise, il faut s'attacher avec soin à la doc» trine qui a été reçue dans tous les lieux, toujours et par tous. » Les controverses religieuses se réduisent toutes à des questions de *fait* et d'*érudition*, pour le théologien, s'entend, et non pour le fidèle, étant toujours décidées et résolues d'après le sentiment commun des Églises et des pères, dans la suite des siècles, depuis les apôtres jusqu'à nous. Mais ces décisions n'ont le caractère proprement dit de certitude, elles ne font foi qu'alors qu'elles sont données par l'Eglise. Dès que ce sont seulement des individus qui affirment l'identité ou l'opposition d'une doctrine particulière avec la doctrine de l'Eglise, le champ de la controverse demeure ouvert dans les limites de la bonne foi et des lumières des combattans [3]. »

[1] *Lib. I. de principiis.* [2] *De præscript.* XXI.
[3] Voyez une assertion contraire de M. Tissot, à la fin de cet article.

Donc, 1° qu'est-ce que la vérité pour le théologien ? C'est la parole de Dieu révélée à l'Eglise, la raison et la pensée de Dieu; Dieu étant la vérité même, en lui l'intelligence et l'intelligible étant une même chose, sans rien qui les divise ou les sépare.

2° Par quelle voie, par quelle méthode, le théologien procède-t-il à la recherche de la vérité? Il étudie, il cherche à connaître l'enseignement de l'Eglise, la pensée et la parole de l'Eglise, dans les décisions de ses pontifes et les écrits de ses docteurs; la parole de l'Eglise et la parole de Dieu étant une seule et même chose, puisque l'Eglise n'est qu'un canal pour transmettre pure et inaltérable, jusqu'aux générations les plus reculées, la parole révélée aux apôtres par Jésus-Christ, et à Jésus-Christ par Dieu son père.

3° Quel est pour le théologien le *criterium* de la certitude? A quels signes et à quels caractères reconnaît-il infailliblement la vérité, c'est-à-dire le véritable enseignement de l'Eglise, au milieu des opinions obscures ou divergentes sur tant de points? A l'uniformité, à l'universalité, à l'antiquité de cet enseignement; l'uniformité et l'accord perpétuel des paroles et des pensées de tant de pontifes et de docteurs, dans une si longue suite de siècles et une si grande diversité de lieux, de mœurs et de langages, étant un signe manifeste qu'ils n'ont point inventé les doctrines qu'ils ont enseignées, mais qu'ils les ont reçues d'ailleurs et puisées à une source commune. Or, il n'y a pour l'Eglise point d'autre source commune et unique, que l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres.

Admettez le fait primitif et fondamental de la révélation, tel qu'il est admis et enseigné par les catholiques, dès-lors la *logique du théologien* dans la recherche, l'exposition et la démonstration de la vérité religieuse, est non-seulement parfaitement raisonnable, elle est encore la seule raisonnable possible. La raison humaine, en cherchant la vérité par les voies philosophiques, s'exposerait à tomber dans des opinions contraires à l'enseignement divin. Or, c'est un droit trop téméraire et trop dangereux pour qu'elle ose le réclamer. Si donc il arrive à quelqu'un de *tourner en ridicule ce qui a lieu dans l'Eglise, qui ordonne aux hommes de croire, au lieu de leur apprendre la vérité par des raisons cer-*

*taines* [1]; s'il attaque, d'une manière ou d'une autre, la *logique des théologiens*, il attaque par là même le fait de la révélation et de la constitution divine de l'Eglise, ou bien il assemble mal les idées sur lesquelles cette logique est fondée. Or, comme nous l'avons déjà fait observer, M. Tissot n'a certainement pas eu l'intention d'attaquer la révélation ni l'Eglise [2]. Ce qui nous fait peine dans son écrit ne saurait donc être de sa part qu'une *distraction*.

Ajoutons, pour terminer ce que nous avons à dire des théologiens et de la manière dont ils étudient les vérités religieuses, qu'il leur est permis de chercher à comprendre par la raison ce qu'ils croient d'ailleurs par la foi et par soumission à l'autorité de l'église. S. Augustin dit : « Pendant que j'étais à Rome, j'ai » voulu chercher par la discussion et par le raisonnement quelle » est l'origine du mal. Mais cette discussion et ce raisonnement » n'avaient pour but que de faire pénétrer dans mon intelligence » par la raison et la réflexion, autant que possible, ce que je » croyais déjà sur le même objet par soumission à l'autorité di- » vine [3]. » Mais il est entendu que ce que la raison ne parvient pas à comprendre, n'en reste pas moins dans le domaine de la foi, comme il est entendu que si elle parvient à des conclusions contraires aux dogmes de la foi, ses conclusions sont non-avenues, et la vérité demeure acquise à l'enseignement de l'église, au symbole. En cas d'opposition entre la raison de l'homme et la parole de Dieu, la présomption de vérité est du côté de Dieu, jusqu'à preuve du contraire.

Resterait à examiner le fait fondamental de l'autorité divine de l'Eglise, dans le droit exclusif et infaillible qu'elle s'attribue et qu'elle exerce en effet d'enseigner les hommes au nom de Dieu sur toutes les questions religieuses. Mais cela nous mènerait trop loin, et est étranger d'ailleurs à la discussion soulevée entre M. Tissot et nous. Voici seulement les idées principales qui constituent, dans l'esprit du théologien catholique, la *notion* de cette autorité.

Jésus-Christ s'est donné lui-même de l'*autorité* aux yeux de ses disciples, il a rendu *croyable* sa parole (qu'il donnait comme

[1] *S. Aug. retract.* lib. I. *cap. XIV.*

[2] Voyez à la fin de cet article.

[3] *Lib. I. retract. cap. IX.*

ée de Dieu), par des miracles, par une sainteté éclatante, accomplissement des prophéties en sa personne, et spéient par sa résurrection. A ces *signes* les apôtres l'ont *cru*, reconnu pour l'envoyé de Dieu, la *sagesse* et la *vertu de* Sa parole a été pour eux la vérité même; ils y ont cru manière invincible, avec une conviction inébranlable. Christ leur avait donné de sa véracité et de l'authenti: sa mission des preuves si nombreuses et si puissantes, ul ne peut les accuser de *crédulité* pour en être restés pers.

là la première église fondée, ayant la possession de la vé-ussi certaine qu'avait été certain, pour les apôtres, ce avaient *vu*, *entendu* et *touché du verbe de vie*, avec lequel ient vécu et conversé pendant plusieurs années jusqu'à t, sa résurrection et son ascension. Mais ils durent enaire recevoir les mêmes vérités de ceux à qui ils annonla parole de la bonne nouvelle; et pour cela donner des s authentiques de leur mission et de l'autorité qu'ils ditenir du Saint-Esprit pour gouverner l'Eglise. La sainteté vie, leur véracité manifeste dans le récit des faits, leurs es, leurs succès et leur martyre, furent aux yeux de tous u'ils convertirent le sceau de l'approbation que Dieu it à leurs travaux. C'était quelque chose de plus qu'huue la lumière, l'innocence, le dévouement et le courage lataient dans leurs discours et dans leurs actions.

i, ce qu'on peut appeler la seconde génération de l'Eglise uve en possession de la vérité, avec toute la certivec laquelle elle faisait remonter jusqu'à Dieu des faits lle était témoin, et qui n'avaient jamais eu leurs sem-s dans l'ordre des actions et de la science purement hus. L'accuser de *crédulité* ou de *fanatisme*, ce serait nier s eux-mêmes, ce qu'elle *vit*, *entendit* et *toucha*, en cont avec les apôtres et les immédiats disciples du Sauveur: ait nier toutes les bases de la certitude historique, rentoutes les habitudes et tous les faits du raisonnement n, et détruire le fondement de tous les rapports qui cons: la société des hommes entre eux.

dant trois cents ans, l'Église a continué de porter visible-

ment les signes manifestes de l'autorité qui lui avait été donnée d'en haut pour éclairer et gouverner les intelligences dans l'ordre du salut éternel, et à la fin de cette longue période, tout l'empire Romain se trouva chrétien, vaincu par la sainteté éclatante des disciples de Jésus-Christ, par une suite non-interrompue d'œuvres miraculeuses, et surtout par l'indomptable courage de plus de onze millions de martyrs. Alors l'Église ne faisant plus qu'une grande famille, n'ayant plus d'infidèles et d'incrédules à frapper de l'éclat des œuvres extérieures pour justifier sa mission, a pu exercer paisiblement sur ses enfans une autorité si laborieusement conquise, appuyée sur les combats et les victoires de trois siècles; son existence est devenue elle-même un miracle permanent; l'opération des miracles dans les faits particuliers a dû cesser d'être son état constant; il y a eu en sa faveur prescription dans le droit d'enseigner les hommes au nom de Dieu, et l'incrédule, avant de lui refuser sa foi, a dû lui prouver qu'elle n'exerçait qu'une autorité usurpée.

Aujourd'hui donc, après dix-huit cents ans traversés au milieu de toutes les vicissitudes et de tous les assauts les plus capables de l'anéantir, l'Église catholique enseigne encore la vérité au nom de Dieu, comme elle le fit dès le commencement, et si on lui demande les titres de son autorité, elle est prête à les exposer à quiconque les lui demandera avec un cœur simple et droit. Mais elle commence par enseigner, parce qu'elle est en possession paisible et immémoriale de le faire. Si quelqu'un de ses enfans *refuse de l'écouter*, c'est à lui à justifier d'abord son apostasie et sa révolte. A moins de cela, il viole les premières règles du bon sens et de la droite raison.

Nous ne dirons plus qu'un mot. Acceptez la religion catholique telle qu'elle est, et sans discussion, vous trouverez ensuite, pour rester dans la foi que vous aurez accordée à son autorité, toutes les raisons les plus fortes et les plus invincibles au raisonnement. Elle ne renferme rien, ni dans sa constitution, ni dans l'autorité et les droits qu'elle exerce, ni dans les dogmes mêmes qu'elle enseigne, qui ne puisse être expliqué et appuyé par des raisons plausibles, tirées d'une haute philosophie, ou fondées sur l'expérience et sur une juste appréciation de la na-

re humaine. C'est plus qu'il n'en faut pour commander le spect, et réduire au silence ceux qui n'auraient pas sur leurs ıssions assez d'empire pour accepter généreusement la souission d'esprit, de cœur et de volonté qu'elle réclame de ses fans.

II. Qu'est-ce que la vérité pour le Philosophe? Comment la cherche-t-il? A quels signes la reconnaît-il pour certaine et dubitable?

C'est une science bien singulière que la Philosophie. Depuis ois mille ans qu'elle cherche la vérité, et qu'elle a la prétenɔn de révéler seule à l'homme les secrets du monde et de la ture, elle n'a pourtant jusqu'ici formé aucun *établissement*, mme disait Leibnitz, puisqu'elle manque encore d'*un système conclusions convenues*, et même d'une *méthode authentique* pour riger la raison dans ses investigations et ses raisonnemens. le est aujourd'hui plus *chercheuse*, plus *acataleptique* que jaais, à tel point qu'une notion claire et uniforme de la vérité, ıssi-bien que les conditions qui entrent dans le *concept* d'une ›nnaissance certaine de la vérité, manquent encore aux phisophes et à tous les systèmes de philosophie. Sur tous ces ›ints, leurs divergences sont plus prononcées que jamais, et, ırtant, ce n'est pas chose aisée que de répondre aux ques›ns que nous venons de poser. Pour le théologien la vérité t *trouvée, formulée,* marquée d'un *sceau* qui en constate l'orine divine, et *proclamée par une autorité* qui lève toute incertide. Il n'en est pas de même pour le philosophe. Pour lui, la rité, loin d'être *trouvée* et *formulée*, n'est pas même *définie*. s le début de la science, il hésite et ne marche qu'à tâtons. ı'y a-t-il d'étonnant s'il ne parvient pas à rien établir?

Mais je ne me suis pas proposé de démontrer l'infériorité la philosophie à l'égard de la théologie. Je veux seulement ›ntrer que la logique du Philosophe n'est ni contraire, ni périeure à celle du Théologien; que chacune de ces deux éthodes s'applique au même objet, à la vérité, en le consirant sous un point de vue différent; et que la philosophie a jamais pu parvenir à donner un caractère authentique de rtitude aux affirmations qu'elle a faites en dehors des vérités

comprises dans le symbole chrétien. Or la vérité n'est rien pour l'homme que par la certitude qu'il peut en acquérir. Lorsque la philosophie aura contribué au bien de l'humanité d'une manière aussi générale et aussi certaine que la religion, telle que la théologie nous la fait connaître, nous ne mettrons plus d'obstacle à la prétention qu'elle affecte à diriger seule la raison humaine.

La vérité apparaît à la philosophie sous un double aspect. En elle-même et dans un sens absolu, c'est ce qui est, ce sont les êtres et leurs rapports. Mais, considérée relativement à notre intelligence, c'est la conformité des idées par lesquelles nous concevons la vérité avec la vérité elle-même. Tous les systèmes de philosophie supposent que la raison humaine est à l'égard de la vérité dans une position analogue à celle de l'opticien qui considère dans une *chambre obscure* les objets du dehors dont il ne voit que l'image et la représentation. Ainsi entre l'intelligence et l'intelligible, c'est-à-dire la vérité, il y a un milieu nécessaire et inévitable, l'idée, l'image ou la représentation; et si cette image était infidèle, nul moyen de la rectifier, pour l'esprit qui la reçoit, mais qui ne la fait pas.

La philosophie se réduit donc à une seule question, et cette question n'a pas cessé d'être traitée, quoique résolue en des sens bien divers par tous les philosophes; qu'est ce que l'*idée* considérée dans son double rapport avec la *vérité* et l'*intelligence?* La raison peut-elle s'assurer de la vérité de ses idées, c'est-à-dire de leur conformité avec la vérité objective? Y a-t-il des signes certains et authentiques de cette conformité, de cette vérité, et quels sont-ils? L'homme en un mot peut-il croire que les choses sont en elles-mêmes comme il les juge et les connaît, ou doit-il regarder ses connaissances comme de simples apparences dont la réalité lui échappe? Ses idées ont-elles une vérité objective ou seulement subjective? Et comment l'idée, de subjective qu'elle est, en tant qu'elle est dans l'esprit une image du vrai, devient-elle objective en mettant effectivement l'esprit en possession de la vérité objective? Comment et à quel titre l'intelligence transforme-t-elle ses pensées en réalités?

Sans rappeler ici Platon ni Aristote, nous nous conten-

rons de mentionner ce que la philosophie a cru pouvoir pro-
oncer sur ces questions depuis Descartes jusqu'à nous.

Descartes affirme que l'idée, quand elle est claire et évi-
ente, est certainement vraie, parce que l'idée, si elle est
idente et claire, détermine invinciblement la croyance dans
ntelligence qu'elle éclaire; or, Dieu nous tromperait lui-
ême, si cette croyance invincible pouvait être erronée. C'est
entifier, comme on voit, les idées claires et évidentes avec les
ées mêmes de Dieu et la vérité. Mais qu'est-ce qu'une idée
aire et évidente?

Malebranche, sentant toute la difficulté de cette question, a
firmé que les idées sont Dieu lui-même, que nous voyons
utes choses en lui, comme dans leur source et leur région
aturelle. Il identifie donc les idées avec la substance divine et
vérité même.

Remarquez, en passant, que ces prétentions de Descartes et
e son illustre disciple sont dans une analogie parfaite avec
ette base de la certitude théologique, que la parole de l'Église
st celle de Jésus-Christ, la parole de Jésus-Christ celle de
ieu, et celle de Dieu la vérité même.

Loke et Condillac n'ont rien dit sur cette question, qui mé-
ite d'être rapporté à part.

La philosophie Écossaise [1], désespérant de donner une solu-
ion infructueusement cherchée jusque-là, s'est arrêtée aux
aits. Elle a dit : l'esprit humain croit à la vérité non-seulement
apparente et subjective, mais réelle et objective de ses idées.
Ne cherchons plus ce qu'est la vérité en elle-même; conten-
tons-nous de savoir ce qu'elle est par rapport à nous. Si elle est
autre chose que ce qu'elle nous paraît, impossible à nous de
la connaître jamais, puisque nous ne saurions changer notre
nature. Mais toutes nos idées ne sont pas vraies. Comment dis-
cerner les vraies des fausses? par le *sens commun* [2]. Le sens
commun étant l'expression même de la nature, dans les juge-
mens de la raison humaine, et la nature étant pour nous la

[1] Voyez les *Œuvres de Th. Reid*, trad. par M. Th. Jouffroy.

[2] Ce n'est pas la même chose que le sens commun du système de l'abbé
e la Mennais.

vérité, il se trouve lui-même, aux yeux de la raison, identifié avec la vérité.

Cette philosophie, qui prend aussi le nom d'*éclectique*, étudie la vérité, soit dans les jugemens spontanés de la raison, soit dans les écrits des philosophes. Elle adopte pour vrai tout ce qui lui paraît être l'expression naturelle de la raison, et pour expression naturelle de la raison les jugemens qui sont communs aux divers philosophes et généralement à tous les hommes.

Ici le *vrai* est identifié avec le *naturel*, et le *naturel* avec ce qui est *commun à toutes les intelligences*, considérées dans leurs manifestations nécessaires et spontanées. Mais, comme la nature est l'œuvre d'une puissance infiniment parfaite et vraie, ses facultés et ses instincts ne sauraient être que l'expression de la véracité divine elle-même.

La *philosophie Allemande*, peu satisfaite des affirmations et des découvertes qui l'ont précédée, mais toujours tourmentée par le besoin d'établir la certitude de la vérité sur la certitude des idées elles-mêmes et sur la véracité de nos facultés intellectuelles, n'est parvenue jusqu'ici qu'à produire une multitude infinie d'écrits et d'opinions sur ce grand problème, sans qu'une *solution généralement acceptée* ait été donnée ni par Kant, ni par Schelling, ni par Fichte, les trois principaux chefs de cette philosophie.

Kant, dans la *Critique de la raison pure*, analyse les facultés diverses dont l'ensemble forme ce qu'on appelle l'entendement humain et les principes constituans de ses jugemens et de ses affirmations. C'est dans cette analyse qu'il croit découvrir les vrais fondemens de la certitude de la vérité objective. Nous n'avons pas à examiner ici quel a été le résultat de ses travaux pour l'établissement d'une science complète et vraie de l'esprit humain, de la psychologie en un mot. Nous les considérons seulement sous le point de vue de la certitude rationnelle qu'ils avaient pour but de fonder sur une base nouvelle, mais inébranlable. Or, ici il n'a pas été plus heureux que ses devanciers, puisque, en résumé, tout se réduit à deux choses dans sa philosophie : l'une, que la raison théorétique et spéculative ne peut rien démontrer d'une manière absolue ; l'autre, que la

raison pratique détermine les jugemens et les croyances de l'entendement, malgré le scepticisme forcé de la première. La raison, en un mot, conduirait clairement à douter, c'est-à-dire à ne rien pouvoir, à ne rien oser affirmer quant à la vérité objective, mais la nature s'y refuse. Si l'on met de côté la terminologie d'ailleurs si obscure de la philosophie de Kant, et qu'on l'analyse, qu'on la traduise dans le langage commun et ordinaire, on voit qu'elle reste au même point à peu près que la philosophie écossaise, et qu'elle établit la certitude sur la même base : *l'identité présumée de la vérité objective avec les déterminations naturelles, instinctives, nécessaires de la raison.*

Le mouvement de la philosophie pour arriver aux plus hautes régions de la science, à l'absolu, au point où l'*être*, la *vérité* et la *science*, l'*intelligent* et l'*intelligible* doivent être identiques, ne dut donc point s'arrêter après Kant. On continua à dogmatiser et plus que jamais, soit pour retourner aux systèmes anciens, soit pour en fonder de nouveaux, les uns pour établir le scepticisme, en désespoir de cause, et en prenant Kant par ses propres principes, les autres pour arriver par d'autres voies à la science démonstrative absolue.

Fichte cherche *cette doctrine de la science* dans un principe qui ne relève lui-même d'aucun autre principe, et croit le trouver dans la manière dont l'esprit conçoit le *moi* et le *non-moi*, c'est-à-dire tout l'objet possible de ses connaissances. Mais « il ne fait » dit Tennemann[1], que substituer à des mystères de plus grands » mystères encore, en prétendant les éclaircir les uns par les » autres. Il veut rendre compte de ce qui est inexplicable, et » finit par déclarer tel son propre principe. » En effet, de quelque manière que l'esprit se conçoive lui-même d'abord (car il faut bien qu'il commence par là), et qu'il conçoive ensuite le *non-moi*, toutes les vérités objectives qui ne sont pas lui, il passe toujours du *moi* au *non-moi*, de l'idée et de la représentation à l'objet; et s'il y passe *nécessairement*, ce n'est là qu'un *fait* qui établit bien la certitude *pratique*, mais non la certitude *spéculative*. Nous croyons qu'il y a un grand effort d'analyse et d'intuition et beaucoup de vérité dans la *construction de la doctrine de la*

[1] *Manuel de l'hist. de la phil.*

*science*; mais nous n'y trouvons pas encore la solution du grand problême, l'intelligence finie et limitée de l'homme ne pouvant pas tirer de son fond, et comme créer la vérité objective, absolue, en transformant ses idées en réalités qui ne soient ni lui, ni ses idées, mais quelque chose d'infiniment plus grand, l'absolu, le général, l'infini.

En plaçant le sommet de son système dans le *moi, sujet-objet* de tout jugement primitif transcendental, en identifiant ainsi la vérité avec le moi humain, c'est-à-dire, au fond, avec l'idée et la représentation, Fichte, bien loin de s'élever plus haut que ses devanciers, retombait absolument au même point que Descartes. Schelling, en poursuivant cette idée, que *la science doit reposer essentiellement sur l'unité originelle de ce qui sait et de ce qui est su*[1], arriva enfin au système de *l'identité absolue du subjectif et de l'objectif*, qui ne peut se trouver que dans l'absolu, c'est-à-dire en Dieu. Cet absolu est amené à notre esprit par une *révélation spontanée* ou par *une chute des idées tombées de Dieu dans notre intelligence;* et ainsi se trouve acquise la science objective, certaine et déterminée de Dieu et des choses divines, de toute vérité en un mot : à ce titre, dit très-bien Tennemann, que l'esprit humain et la substance de l'être sont primitivement identiques.—Il parle selon l'idée de Schelling, qui, du reste, irait droit au panthéisme.

On conçoit que, pour arriver à la certitude démonstrative, il est nécessaire en effet de s'élever jusqu'à l'absolu, jusqu'à Dieu. Mais Schelling, tout en affirmant que l'absolu, que Dieu descend jusqu'à nous, et en basant la certitude sur la vérité de son affirmation, reste toujours dans une pure hypothèse et n'explique point à quel titre l'esprit humain prend ses propres idées pour les idées mêmes de Dieu et pour l'absolu, dans lequel les idées et la vérité, le subjectif et l'objectif, ne sont qu'une seule et même chose. Le problême n'est donc pas résolu. Mais il est remarquable que tous les philosophes et tous les systèmes, par une voie ou par une autre, sont arrivés au

[1] L'identité du *sujet*, du *moyen* et de l'*objet* de la connaissance forme le point culminant de tout système sur la certitude. C'est aussi l'objet le plus élevé que la métaphysique puisse avoir à contempler.

ême point, à la même affirmation, et n'ont accordé la certitude à l'esprit humain qu'autant qu'il pourrait identifier ses idées et ses croyances, rationnelles et pratiques, avec les idées et les affirmations mêmes de l'entendement divin, où l'idéal et le vrai se pénètrent et se confondent dans une unité indivisible et absolue.

La question de la certitude avait repris une nouvelle vigueur en France dans ces derniers tems. Descartes avait retrouvé des partisans aussi zélés qu'avaient pu l'être Malebranche et Arnaud. *Le sens commun* du genre humain a été donné par d'autres pour le signe certain et unique de la vérité en philosophie, parce que toutes les vérités ne peuvent être que révélées de Dieu à l'homme, et que l'accord des affirmations, des jugemens, des opinions, est le seul caractère incontestable de la conformité de ce jugement avec ce qui a été primitivement révélé, avec la vérité. Mais le *sens commun* n'ayant point d'organe qui l'exprime et le proclame, chacun peut se l'attribuer à sa fantaisie, et cette observation qui est vraie, a conduit M. l'abbé Bautain à ne plus rechercher, à ne plus reconnaître la vérité que dans les *saintes écritures interprétées par l'Eglise.* Il n'accorde à la raison que la faculté de comprendre plus ou moins les vérités qu'elles renferment, et de les assembler, de les grouper, de les systématiser d'une manière plus ou moins heureuse et satisfaisante.

Ces deux derniers systèmes, quoique présentant une grande analogie avec la méthode purement théologique, en diffèrent néanmoins en quelques points qui ont été signalés et improuvés par le chef de l'Eglise lui-même.

Reprenons maintenant nos trois questions :

1° Qu'est-ce que la vérité pour le philosophe? C'est ce qui est, ce sont les êtres et leurs rapports, si on la considère en elle-même et dans le sens absolu; mais dans le sens relatif, le seul dont il soit ici question, puisqu'il s'agit de certitude, c'est-à-dire de la connaissance que nous pouvons en avoir, la vérité, ce sont les jugemens naturels, nécessaires, pratiques de la raison, attendu que la raison ne saurait les réformer, et que, si la vérité est quelque part, il faut qu'elle soit là plutôt qu'ailleurs : ou encore, attendu que Dieu, qui est auteur de

toutes les tendances, de toutes les facultés, de toutes les nécessités de la nature, doit être aussi le garant de leur accord avec la vérité.

2° Comment et par quelle voie le philosophe cherche-t-il la vérité? Où peut-il espérer de la trouver?

Dans la raison, les idées, l'évidence, la réflexion, l'analyse, la conscience, l'expérience, etc.; dans l'observation et la contemplation du *moi*, selon Fichte, de l'*absolu*, selon Schelling, etc.; c'est-à-dire qu'il la cherche partout et par toutes voies, mais qu'il la trouve où, et comme il peut, qu'il la compose et la construit souvent comme il l'entend, sans garantie indépendante de sa raison propre. Car si la vérité existe (ce que le philosophe croit par la raison pratique, mais ne peut démontrer par la raison spéculative), elle n'est ni réduite en *formules fixes*, ni *recueillie* en un code où il lui soit loisible d'aller la puiser. Bien différente en effet des mathématiques, des sciences naturelles, de la théologie elle-même, qui ont chacune leur *système de conclusions ou d'affirmations reçues*, *incontestées*, *authentiques*, la philosophie n'a rien de tout cela; et si tous les philosophes, tous les systèmes (à part les sceptiques et les matérialistes), ont admis certaines vérités d'un commun accord, comme l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, etc., il est à remarquer : 1° que ces vérités n'ont point été découvertes par leurs efforts, puisqu'elles se trouvent *antérieurement* dans les symboles et dans les croyances des peuples; 2° qu'ils ne sont nullement d'accord sur la nature et la valeur des démonstrations qu'ils en donnent, chacun de leur côté.

3° A quels signes le philosophe reconnaît-il la vérité pour certaine et indubitable? A l'évidence, dit Descartes; à la nécessité de croire, dit Malebranche dans son *Traité de morale*: à l'observation rigoureuse des règles de la logique dans le raisonnement, dit Leibnitz; au sens commun, disent les Ecossais et les disciples de l'abbé de La Mennais, quoiqu'en sens différens; à l'interprétation authentique de la vérité par l'Église, dit M. Bautain, etc. Mais chacun entend tout cela à son sens et de là nulle unité possible; partant point de certitude, point de vérité.

L'homme a besoin de connaître la vérité, puisque c'est elle

e sa conduite et ses destinées. Donc la méthode philo-
ie n'est pas celle de l'humanité, puisque la méthode
phique, bien loin de pouvoir enseigner et démontrer
nmes la vérité, n'a pu parvenir jusqu'ici ni à la décou-
à la prouver, ni même à la définir.
l'homme tel que Dieu l'a fait avec ses besoins, ses oc-
ns terrestres, ses préjugés et ses passions, il faut un
*ui proclame la vérité*, qui la lui rende sensible et visible,
ui transmette sans effort de sa part pour l'accepter et
prendre. Sous ce rapport, rien n'est plus en harmonie
nature de l'homme et sa raison, que la méthode théo-

out ce que nous avons dit, il résulte, croyons-nous, que
ctique du théologien est parfaitement liée et raisonnable;
philosophie n'a nul titre pour prétendre qu'elle fasse
ou plus pour l'enseignement de la vérité que la théologie,
si l'espèce humaine était condamnée à n'être éclairée
r elle, elle serait pour long-tems encore plongée dans les
s de l'ignorance et de la barbarie.
s ne pouvons donc que regretter infiniment la préoccu-
d'esprit qui a dicté ces lignes à M. Tissot [1] : — « La
gie positive est, avant tout, une affaire d'autorité. Elle
uand elle le peut, une affaire d'intelligence : ce qui du
lui importe médiocrement. Ayant ses thèses obligées
les par anticipation, et *les comprenant bien ou mal, tout en*
*it du reste les bien comprendre*, c'est-à-dire comme on lui
l'elle doit le faire, elle n'a pas besoin de rechercher la
; car elle est convaincue qu'elle la possède; elle n'a be-
que de se l'inculquer et de l'inculquer aux autres. De là
ialectique tout instrumentale qui doit aller à un but assigné
nce; de là le critérium factice ou d'emprunt de toute
ine, de toute dialectique. Selon que cette doctrine, cette
ctique, cadre ou ne cadre pas avec les thèses qu'impose
orité, on peut l'admettre ou la rejeter. Et le malheur veut
re que *chaque individu qui accepte l'autorité, se fasse ici presque*

us soulignons simplement et pour toute critique les expressions
s hasardées de cette tirade contre la théologie.

» *infaillible dans le jugement qu'il porte sur la disconvenance ou la* » *convenance de la doctrine rationelle avec la doctrine d'autorité. Mais* » *cela coûte peu, et on le fait.* Quand donc Kant viendra nous dire » qu'on ne démontre Dieu ni ontologiquement, ni, etc., il sera » certainement fort mal accueilli, *eût-il mille fois raison, parce que* » *malgré tout il doit avoir tort.* » — Ce que nous avons souligné est entièrement inexact et n'exprime pas le moins du monde la manière de procéder en théologie, soit dans l'exposition, soit dans la défense de la vérité.

Que M. Tissot, en écrivant cette page, ne s'est-il souvenu de ce qu'il venait de dire à l'instant même contre d'autres adversaires de sa philosophie ! « La première classe des adver- » saires de Kant, est celle des incapacités suffisantes, qui se » prennent pour la mesure de toute puissance intellectuelle, et » qui prosternées à deux genoux devant leur superbe nullité, lui » immolent sans hésiter tout ce qui la passe. De pareils adver- » saires sont de tous les plus irréfutables..... Et cependant nous » sommes loin de reconnaître la moindre autorité à leur superbe » dédain. »

— On ne saurait mieux caractériser quelques-uns des adversaires de la méthode théologique, laquelle, il est vrai, ne craint guère leur superbe dédain [1].

L'Abbé DONEY,
Chanoine, vic. gén. de Besançon.

[1] C'est avec plaisir que, sur la demande qui nous en a été faite par un de nos abonnés, nous avons inséré cet article, qui avait déjà été publié par un excellent journal de province, *les deux Bourgognes*.
(*Note du Directeur*).



## Traditions.

## RECHERCHES SUR LA CONFESSION AURICULAIRE[1],

Par M. l'abbé Guillois, curé de Notre-Dame du Pré, au Mans.

**Occasion de l'ouvrage. — Son plan. — La confession usitée chez les Juifs, — Dans les mystères de la Grèce et de Rome, — Chez les Chinois, — Dans le Thibet, — A Sienne, — Dans l'île de Ceylan, — En Perse, — Dans l'Inde, etc. — Conclusion.**

Voici un petit volume que nous nous faisons un véritable plaisir de signaler, et dont on trouvera la lecture agréable et utile tout à la fois. C'est une suite de lettres, aussi simples qu'intéressantes sur les difficultés et les prétextes que l'esprit d'incrédulité, et plus encore l'esprit d'orgueil et d'indépendance, mettent en avant pour s'éloigner d'une des plus salutaires institutions de l'église catholique.

L'auteur nous apprend lui-même les avoir successivement adressées en 1832 à un jeune magistrat qu'il eut le bonheur de convaincre et de toucher, et il s'est décidé à les livrer à l'impression, dans l'espoir qu'elles pourront produire le même effet sur le cœur de ceux qui les liront avec bonne foi, et un sincère désir de rendre hommage à la vérité, dès qu'elle brillera à leurs yeux.

Nous avons déjà, il est vrai, plusieurs ouvrages en ce genre, entr'autres un bon *Essai* par M. Marguet, chanoine de Nancy. M. Guillois a voulu compléter tous ces traités, en donnant une plus grande étendue aux recherches historiques sur la pratique de la confession, qui a eu lieu parmi les nations païennes avant l'ère chrétienne. Il faut avouer qu'il a convenablement et savamment traité cette matière; nous aurions

[1] 1 vol. in-12, prix 1 fr. 75 cent.; à Paris, chez Debécourt, libraire; et au Mans, chez Fleuriot.

désiré pourtant qu'il y eût ajouté une ou deux lettres sur les dispositions que l'on doit apporter à ce grand acte de la vie chrétienne. Tel qu'il est, au reste, un juge bien compétent, monseigneur l'évêque du Mans, qui l'a honoré de sa haute approbation, le recommande en même tems, et aux prêtres et aux fidèles de son diocèse; il leur annonce qu'ils le parcourront les uns et les autres avec autant de profit que d'intérêt.

Pour nous, nous allons nous attacher aux documens qu'il contient sur l'antiquité de la confession, sur l'analogie que les prescriptions et les rits des autres religions présentent avec elle, et sur l'usage plus ou moins fréquent où elle a été chez tous les peuples.

Nous passerons ce qui regarde les Juifs, parce que les merveilleux rapports qui existent entre la loi nouvelle et la loi ancienne ne sont une découverte pour personne aujourd'hui, et que tout le monde sait que le judaïsme n'a été qu'une préparation, qu'une ébauche, qu'une *figure* complète du christianisme [1].

Mais, voici les faits que l'auteur a recueillis sur les autres nations; ils sont si curieux, ils se prêtent un si puissant appui, quand on les examine dans leur ensemble, qu'on nous permettra de les reproduire un peu au long, quoique tous ne soient pas nouveaux.

« On se *confessait* dans les mystères de Bacchus, de Vénus et d'Adonis [2]. Les prêtres qui entendaient les confessions portaient une clef pendue aux épaules; c'était le symbole du secret qu'ils devaient garder [3].

A Samothrace, des sacrifices expiatoires, une confession en règle, précédaient l'admission de l'initié aux mystères cabiriques. Le prêtre qui y présidait se nommait *koës* (purificateur, prophète); il avait le pouvoir d'absoudre du meurtre, mais le parjure était considéré comme un crime capital [4]. A

[1] I. ad Cor. x, 6 et 11.

[2] Voltaire, *Histoire générale*.

[3] *Recherches sur les mystères du paganisme*, par le baron de Ste.-Croix, 1re éd., p. 33.

[4] *Religions de l'antiquité*, ouvrage traduit de l'allemand, du D. Frédéric Creuzer, par J.-D. Guigniaut, t. 2e, p. 319.

Eleusis, ce n'était qu'après avoir subi de longues et difficiles épreuves, qu'on pouvait être initié aux mystères de Cérès. Un prêtre était chargé d'examiner et de préparer les candidats; ceux qui s'étaient rendus coupables de grands crimes étaient exclus; le prêtre soumettait les autres à des expiations fréquentes, et leur faisait sentir la nécessité de préférer la lumière de la vérité aux ténèbres de l'erreur; il les exhortait à réprimer toute passion violente, à mériter, par la pureté de l'esprit et du cœur, l'ineffable bienfait de l'initiation. Quelle ressemblance frappante entre ce qui se pratiquait à Eleusis, et ce qui se passe tous les jours dans les tribunaux de la pénitence!

Les empereurs eux-mêmes n'étaient pas exempts des épreuves et de la confession dont je viens de parler; l'histoire nous rapporte que Marc-Aurèle [1], en s'associant aux mystères de Cérès Eleusine, fut obligé de se confesser à l'*hiérophante*.

Chez la plupart des peuples de la Grèce et de l'Asie, les personnes agitées par les remords de leur conscience, trouvaient le moyen de se délivrer d'un si terrible poids, en se soumettant à l'examen d'un prêtre particulier, appelé l'*auditeur*. C'était à lui qu'il fallait s'adresser pour faire l'aveu de ces mêmes crimes [2]. On ne pouvait en être lavé que par le serment d'être vertueux, et de mener une vie nouvelle [3]; cela est si vrai, dit Voltaire, que l'hiérophante, dans tous les mystères de la Grèce, en congédiant l'assemblée, prononçait deux mots égyptiens qui signifiaient : veillez, soyez purs [4]. Ne vous semble-t-il pas entendre notre *vade in pace*.... Allez en paix, et ne péchez plus.

Il y avait dans l'Elide, des devins qui dirigeaient les consciences, et que l'on consultait pour savoir si certaines actions étaient conformes ou non à la justice divine [5].

Le paganisme moderne nous offre les mêmes usages et les mêmes pratiques.

[1] Voltaire, *Histoire générale.*

[2] *Recherches sur les mystères du paganisme*, par le baron de Ste.-Croix.

[3] C'est de ce serment, que les récipiendiaires furent appelés, chez toutes les nations, d'un nom qui répond à *initiés*, *qui ineunt vitam novam*, qui commencent une nouvelle carrière, qui entrent dans le chemin de la vertu.

[4] *Voltaire*, t. 51, p. 226.

[5] *Voyages d'Anacharsis*, t. 2, ch. 21.

Chez les Chinois, lorsque l'empereur, à la tête de la nation, remplit l'office de sacrificateur, il pratique un grand nombre de cérémonies, parmi lesquelles se trouve la confession : il s'avance d'abord vers l'autel, fait diverses protestations, brûle des parfums, prend ensuite le *yu-pé*; le *yu-pé* est une pièce de satin sur lequel l'empereur a écrit le détail de ses actions, bonnes ou mauvaises; il lit cet écrit à voix basse, fait des actes de repentir sur ce qu'il reconnaît avoir été mal, se propose de mieux faire à l'avenir, dépose le *yu-pé* dans une cuvette, y met le feu pour le consumer et le réduire en cendres [1]. — Image vive de ce qu'opère parmi nous la confession, quand elle est accompagnée de sincérité et de repentir; elle consume les péchés, les abolit et les anéantit à jamais [2].

Dans le Thibet [3], non-seulement tous les religieux, mais presque tous les laïques, ont leur père spirituel, à qui ils font en général l'accusation de leurs péchés. Aussitôt que le pénitent a prononcé cette formule : *j'ai péché*, le directeur fait sur lui une prière pour lui obtenir le pardon qu'il demande [4]. Quatre fois par mois, le 14 et le 15, et ensuite le 29 et le 30 de la lune, les Lhamas, religieux thibétains, s'assemblent pour entendre l'explication de leur règle. Avant de paraître dans l'assemblée, le grand-Lhama se *confesse à celui à qui il a confié la direction de sa conscience*; purifié lui-même de cette manière, il entre dans le temple, et commence à recommander à chacun de se confesser. « Allons, mes frères, dit-il, tendons des mains suppliantes » à ce grand lion que vous voyez ici sur l'autel, à *Sciacha*, l'au- » teur et le restaurateur de notre loi. Recevez avec des oreilles » attentives ses divins préceptes. Comme des chevaux sans frein, » nous péchons librement, en lâchant la bride à notre cœur, » à notre bouche, à nos mains. Mais la puissante loi de notre » triomphant Sciacha nous présente des freins et des aiguillons. » C'est cette loi que je vais vous expliquer. Celui qui, par le

[1] Voir un autre exemple d'une confession de l'empereur de la Chine dans les *Annales*, T. VII, p. 83. (*N. du D.*)

[2] *Tableaux religieux de la Chine*, p. 129, t. 1er des *lettres édifiantes*, édit. de M. l'abbé Montmignon.

[3] Vaste contrée d'Asie, à l'Ouest de la Tartarie Chinoise et au Sud de la Russie d'Asie.

[4] *Parallèle des religions*, par le P. Brunet, tome 1, p. 296.

noyen de ces freins, se domptera lui-même, sera victorieux et heureux; mais malheur à celui qui regimbera contre ces aiguillons! il parcourra les redoutables et infinis supplices les transmigrations..... Aujourd'hui nous faisons la prière *so-iong*, c'est-à-dire, de la purgation des péchés. Celui, dit notre grand *Sciacka*, qui a commis des péchés graves, et qui ne les confesse pas dans son cœur, se rend coupable de mensonge; que chacun sonde les replis de son âme, et s'il y découvre quelque faute considérable, qu'il dise nettement et à haute voix : J'ai commis de grands péchés. » — Cet avertissement répété trois fois, s'il y en a qui s'avouent coupables, le supérieur e la communauté s'approche, et fait sur leur tête certaines rières [1].

Dans le royaume de Siam il existe une espèce de religieux endians, appelés *talapoins*. Chaque jour, vers six heures du atin, ils vont demander l'aumône; ils doivent tout recevoir ns rien dire, sans remercier, et même sans saluer, ce qu'ils bservent ponctuellement. Rentrés dans la *pagode*, ils vont se rosterner aux pieds du supérieur, et lui font leur confession; confession faite, le supérieur inflige une pénitence convenable [2].

Les *gones*, ministres de la religion des *Chingulais*, nation nombreuse et puissante qui habite l'île de Ceylan, les *gones* sont regardés comme les *médecins des âmes*. Quand un chingulain a ormé le dessein de se convertir et de mener désormais une vie lus régulière, il fait appeler un gone, pour s'affermir, par es exhortations, dans son pieux projet. Le ministre arrive en rande cérémonie; quatre hommes tiennent une espèce de dais ur sa tête; on le reçoit comme un ange tutélaire, on lui sert es mets les plus exquis; le pénitent le comble de présens, et e retient dans sa maison un jour ou deux. Le gone emploie ne partie de ce tems à instruire, à exhorter le nouveau converti. Entr'autres choses, il lui chante un cantique qui contient es principaux points de la religion, il lui en donne ensuite explication [3].

[1] *Parall. des religions*; t. 1, p. 306.
[2] *Annales de l'association de la propagation de la foi*, t. 5, p. 109.
[3] *Parall. des religions*, t. 1, p. 261.

Dans le royame de Perse, les ministres de la religion, appelés *mages*, se divisent en cinq classes : on appelle *destouran-destours*, ceux qui entendent les *Confessions*, décident les cas de conscience, et éclaircissent les points de la loi [1]. Les livres des mages ordonnent de pardonner à celui qui a offensé, s'il s'humilie et confesse sa faute. Outre des *néaesch*, qui sont des prières humbles et soumises, et des *afergans*, qui sont des prières en forme de remercîmens, accompagnées de louanges et de bénédictions, ces livres contiennent des *patets* qui sont des actes de repentir des péchés que l'on a commis [2], et constituent une véritable confession générale [3].

C'est une maxime parmi les Indiens, que celui qui confesse son péché, en recevra le pardon. Ils célèbrent tous les ans une fête pendant laquelle ils vont se confesser sur le bord d'une rivière, afin que leurs péchés soient entièrement effacés. Dans le fameux sacrifice *Ekiam*, la femme de celui qui y préside est obligée de se confesser, de descendre dans le détail des fautes les plus humiliantes, et de déclarer jusqu'au nombre de ses péchés [4].

Le *Nittia-Carma*, ou rituel des *brachmes*, attribue la vertu d'effacer les péchés à la prière suivante, qui a quelque rapport avec celle que nous récitons tous les jours :

« O soleil, vous êtes la prière, vous êtes le dieu de la prière : » pardonnez-moi tous les péchés que j'ai commis en priant; » tous ceux que j'ai commis pendant la nuit, par pensées, par » paroles et par actions ; pardonnez-moi tous ceux que j'ai com- » mis contre mon prochain, par des calomnies et par faux té- » moignages, en mangeant des alimens prohibés, en recevant » des présens d'un homme vil ; enfin tous les péchés de quelque » nature qu'ils soient, dans lesquels je suis tombé tant de nuit » que de jour [5].... »

Que conclure de tous ces faits, de tous ces témoignages ?... Ils nous semblent une preuve non équivoque que ce dogme,

[1] *Parall. des religions*, t. 1er, p. 13.

[2] *Ibid.* p. 9.

[3] *Zend-avesta*, tome II, *table des matières*, au mot *patet*.

[4] *Choix des lettres édifiantes*, 2e édit., t. 8, p. 149.

[5] *Mœurs et institutions des peuples de l'Inde*, par M. l'abbé Dubois, t. 1, p. 355.

que cette institution sacrée de la confession auriculaire, qui révolte tant l'orgueil des hommes, et qu'ils affectent de regarder comme une invention des prêtres, a sa raison, son fondement, sa racine dans la nature même de l'humanité, telle que le *péché* l'a faite, et dans l'essence d'un dieu clément et juste. Eh! n'en est-il pas ainsi du catholicisme tout entier?.... Combien de fois les *Annales* ne l'ont-elles pas démontré pour les autres dogmes, les autres institutions, et toutes les pratiques qui le constituent? Nos lecteurs nous sauront gré, sans doute, d'avoir essayé la même chose pour le précieux sacrement de pénitence : et nous remercions, pour notre part, M. l'abbé Guillois de nous en avoir fourni l'occasion et les moyens.

Qu'il continue à consacrer les rares instans de loisir que lui laissera la charge pastorale, à la composition d'opuscules aussi estimables que ceux qu'on lui doit déjà; il ne peut en faire un meilleur emploi, car il remplit encore de cette manière le ministère divin dont il est revêtu, et lui ouvre même un bien plus vaste champ. Nous lui conseillons seulement de donner à ses raisonnemens un tour tant soit peu plus vif, tant soit peu plus énergique, et à son style, un peu plus de couleur. Nous vivons dans un siècle qui attache un trop grand prix à ces minces qualités, pour qu'on doive les négliger, lorsqu'on veut agir sur lui. Ce siècle semble vouloir revenir à son antique foi, à ses vieilles croyances; il est dévoré du besoin de croire, du besoin d'être convaincu; mais il demande encore bien des ménagemens, bien des concessions. Pourquoi les lui refuser, quand elles ne sont pas incompatibles avec les droits de la vérité, avec les devoirs de la conscience? Heureux, au contraire, ceux à qui il a été donné de pouvoir obtenir sur lui quelque influence, et de le faire avancer d'un mouvement plus décidé et plus rapide dans les voies de régénération religieuse et morale, où la Providence paraît vouloir le pousser!

DED....



## Alphabets antiques.

# DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

# COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

## D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

Nous devons quelques explications sur le retard que nous avons mis à publier le présent article, que nous avions promis, dans notre *Compte-rendu*, devoir paraître avec le Numéro de janvier. Ce retard a eu pour cause le changement du plan que nous avions d'abord formé. Comme nous l'avons dit, nous voulions offrir sur un seul tableau l'ensemble de tous les alphabets anciens, de ceux qui s'écrivent de droite à gauche et de ceux qui vont dans un sens contraires de cette comparaison devait naturellement ressortir la conclusion, que les principaux alphabets de notre Europe, et principalement les alphabets *grecs* et *romains*, dérivent de l'alphabet *phénicien*, lequel lui-même étant semblable à l'alphabet *samaritain* ou *hébreu primitif*, il en ressortait la preuve évidente, et palpable presque, de l'unité d'origine soit du langage soit de la famille humaine.

Un but secondaire et pourtant fort important, était encore de fournir des renseignemens authentiques sur les tems et les époques anciennes où l'on se servait de ces écritures, et sur les monumens qui nous les ont conservées, de manière que nos leteurs devaient pouvoir, avec le secours de ces alphabets, lire les inscriptions que l'on trouve sur les *monnaies* et *monumens* antiques, et surtout déchiffrer les *chartes* et *manuscrits* des siècles postérieurs à l'ère chrétienne.

Mais, à mesure que notre travail s'est développé devant nous, nous avons reconnu qu'en suivant cette marche, nous n'attei-

ions pas assez le but principal que nous nous étions proposé. n effet, quelque grand que fût notre tableau, il nous était npossible d'y faire entrer tous les caractères anciens, et à plus rte raison les caractères *cursifs* des *chartes* et des *manuscrits*, qui pourtant forme la partie la plus usuelle et par conséent la plus utile de notre travail. Nos lecteurs seront persuas de cela, quand ils verront dans cet article, qu'il nous a llu *trois* planches pour renfermer toutes les variétés de la seule ttre A.

Alors nous avons renoncé à réunir tous les alphabets dans n seul tableau, et nous nous sommes décidé à les offrir à nos cteurs par *lettres séparées*. Ce plan, qui augmente de beauoup notre travail, nous permettra cependant de faire entrer ans nos planches tous les changemens, toutes les variations ue les alphabets orientaux, et principalement les alphabets recs et romains, ont subis dans la suite des siècles.

Dans cet immense travail nous trouvions pour premiers aides et pour principal secours les grands ouvrages de *Mabiln* [1], de *Montfaucon* [2], et surtout la belle *Diplomatique* des Béné-

[1] Voici le titre de l'ouvrage de Mabillon : *De re diplomaticâ libri* VI, in ibus quidquid ad veterum Instrumentorum antiquitatem, materiam, riptaram et stylum; quidquid ad Sigilla, monogrammata, subscripones ac notas Chronologicas; quidquid indè ad antiquariam Historicam, rensemque disciplinam pertinet, explicatur et illustratur : accedunt *ommentarius de antiquis regum Francorum palatiis*, veterum scripturaum varia specimina *tabulis* LX comprehensa; nova ducentorum et amlius monumentorum collectio. *Parisiis*, 1681, in-fol.

C'est la seule édition de cet ouvrage, bien qu'il existe des exemplaires qui portent la date de 1709. C'est le *frontispice* seul qui a été changé, et quelques pages à la fin; plus, un Appendice de Dom Théodore Ruinard, qui comprend de la page 635 à la page 648. — Mais pour avoir l'ouvrage omplet, il faut y joindre le volume suivant du même auteur :

*Supplementum librorum de re diplomaticâ*, in quo Archetypa in his libris ro regulis proposita, ipsæque regulæ denuò confirmantur, novisque speiminibus et argumentis asseruntur et illustrantur. *Parisiis*, 1704, n-fol.

[2] Voici le titre de l'ouvrage de Montfaucon : *Palæographia græca*, sive *De ortu et progressu litterarum græcarum*, et *de variis omnium sæculorum*

dictins [1]. Nous avons dû surtout consulter l'excellent abrégé de Dom de Vaines, qui a pour titre :

« DICTIONNAIRE RAISONNÉ DE DIPLOMATIQUE, contenant les règles » principales et essentielles pour servir à déchiffrer les anciens » Titres, Diplômes et Monumens, ainsi qu'à justifier de leur date » et de leur authenticité. On y a joint des Planches rédigées aussi » par ordre alphabétique, et revues avec le plus grand soin, avec » des explications à chacune, pour aider également à connaître » les caractères et écritures des différens âges et de différentes » nations; par *Dom de Vaines*, religieux Bénédictin de la congré» gation de S. Maur. Paris, 1774. »

Mais la lecture réfléchie de cet ouvrage, la clarté de sa méthode, la science archéologique, ecclésiastique et civile qui y est, avec des recherches immenses, analysée, et en quelque façon pressée et entassée, nous ont inspiré la pensée de résumer nous-même un tel travail, pour l'usage, l'instruction et la commodité de nos lecteurs.

La connaissance de la *Diplomatique*, c'est-à-dire, de tout ce qui est nécessaire pour déchiffrer les inscriptions, soit monumentales, soit des chartes et des manuscrits, et pour en fixer l'âge, est une de celles qui conviennent le mieux à notre siècle et à notre époque. Elle convient en particulier aux jeunes savans catholiques qui visitent les monumens et lisent les titres de notre foi. Elle convient surtout et spécialement à tous les membres du clergé, qui se sont tournés avec tant d'amour vers l'étude, et qui n'ont, dans leurs provinces, aucun des secours ni des conseils que l'on ne trouve que dans les grandes villes. Or, peu d'entre eux pourront acheter les grands ouvrages des diplomatistes que nous avons cités. D'ailleurs ces ouvrages ne sont pas d'un usage facile; ils sont un vaste sujet d'étude bien plus

*scriptionis græcæ generibus*, libri VI, *cum figuris et schematibus*, etc. *Parisiis*, 1708, in-fol.

[1] *Nouveau Traité de Diplomatique*, où l'on examine les fondemens de cet art, l'on établit les règles sur le discernement des Titres, et l'on expose historiquement les caractères des Bulles pontificales et des Diplomes; par Dom René-Prosper Tassin et autres religieux Bénédictins. Paris, 1750 et années suivantes, 6 vol in-4°.

ı'un secours, pour ceux qui veulent quelque chose de précis d'usuel. Le *Dictionnaire abrégé* de Dom de Vaines n'est plus ıns le commerce [1]. Nous espérons donc que notre nouveau ıvail sera utile à nos abonnés, et par conséquent qu'il en sera cueilli avec bienveillance.

Voici d'abord l'ensemble des planches que nous publierons.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. | Planche | des A | 3 |
| 2. | — | des Abréviations anciennes | 1 |
| 3. | — | des B | 2 |
| 4. | — | des C | 1 |
| 5. | — | des Chiffres anciens et modernes | 1 |
| 6. | — | des Lettres conjointes | 1 |
| 7. | — | des D | 3 |
| 8. | — | des E | 2 |
| 9. | — | de l'Écriture Capitale | 1 |
| 10. | — | de l'Écriture Onciale | 1 |
| 11. | — | de l'Écriture Minuscule | 2 |
| 12. | — | de l'Écriture Cursive | 3 |
| 13. | — | de l'Écriture Allongée | 1 |
| 14. | — | des Lettres liées | 2 |
| 15. | — | de l'Écriture gothique | 1 |
| 16. | — | des F | 2 |
| 17. | — | des G | 2 |
| 18. | — | des H | 1 |
| 19. | — | des I | 1 |
| 20. | — | des K | 2 |
| 21. | — | des L | 1 |
| 22. | — | des M | 2 |
| 23. | — | des N | 2 |
| 24. | — | des O | 1 |
| 25. | — | des P | 1 |
| 26. | — | des Points | 1 |
| 27. | — | des Q | 2 |
| | | TOTAL | 43 |

[1] C'est avec des peines infinies que nous en avons trouvé un exemplaire Paris, et à un prix exorbitant.

| | | |
|---|---|---|
| | *D'autre part....* | 43 |
| 29. Planche | des R | 3 |
| 28. — | du Rune et des S | 2 |
| 30. — | des T | 3 |
| 31. — | des U | 2 |
| 32. — | des X | 1 |
| 33. — | des Y | 1 |
| 34. — | des Z | 1 |
| | TOTAL | 56 |

Tel est l'ensemble des travaux que nous entreprenons aujourd'hui, et qui se suivront sans interruption dans chacun de nos cahiers. Ce sera, ce que d'ailleurs plusieurs de nos abonnés nous avaient demandé, un *Cours complet de Diplomatique*, c'est-à-dire, de *Philologie* et d'*Archéologie ecclésiastiques et civiles.*

Au reste, tout en annonçant que nous prendrons pour guide l'excellent ouvrage de Dom de Vaines, ce ne sera pas une réimpression pure et simple de son beau travail. Depuis le savant Bénédictin, les sciences archéologiques et philologiques ont fait de nombreuses découvertes, que nous nous empresserons de mettre à profit. Nous rectifierons plus d'une erreur, et nous réformerons plus d'un jugement. Ainsi, pour le présent article, non seulement nous avons disposé le texte et les planches dans un ordre qui nous paraît plus commode et plus clair; mais nous avons encore ajouté tous les alphabets sémitiques qui se trouvent dans la planche I, à partir du n° 47 jusqu'au n° 124, comprenant *trente-cinq alphabets*, hébreu, samaritain, chaldéen, phénicien, etc. Nous indiquerons quelquefois les changemens que nous ferons dans le texte, mais le plus souvent nous n'en parlerons pas; car ce n'est point ici, grâce à Dieu, une œuvre de gloire ou de vanité, mais un travail que nous voulons autant que possible rendre utile à nos amis.

Maintenant, avant de commencer l'article consacré à expliquer la formation de l'A, nous allons exposer, d'après Dom de Vaines, quelques nouveaux avantages que nos lecteurs trouveront dans la suite d'articles que nous nous proposons de leur donner sur cette matière.

« Vous cherchez à autoriser une variante de la Bible par l'

exte hébreu même, et vous m'offrez pour cela un manuscrit rabbinique qui s'annonce comme du 6e ou 7e siècle; c'est une antiquité vénérable : mais, tout versé que vous êtes dans les langues orientales, vous manquez votre coup; et ce que vous regardez comme la preuve de votre assertion, je le tiens pour le fruit de l'imposture. *Voyez* MANUSCRIT.

» Sur la foi d'une traduction italique de l'Ecriture Sainte, contenue seule dans un manuscrit latin du 8e ou 9e siècle, vous affirmez la certitude de la leçon qui fait l'objet de notre controverse : louez ma circonspection, si je ne nie pas formellement la vérité de votre manuscrit; mais permettez-moi au moins de la suspecter. *Voyez* ECRITURE SAINTE.

» Vous interprétez un titre des Lois Romaines, et vous fondez votre interprétation sur un édit solennel d'un Empereur d'Orient du 6e siècle : tous ses caractères, selon vous, sont incontestables : les titres d'honneur, le début, les formules, le style, les annonces, les dates et la signature *divinâ manu* ne prêtent rien à la critique. Vous êtes bien précipité dans votre décision : pour moi, j'y voudrais et j'y devrais voir la souscription du Prince en cinabre, *sacrum incaustum* : et je ne la vois qu'en encre commune. *Voyez* ENCRE.

» Ce diplôme, qui porte la date du 12e siècle, et dont vous étayez vos droits et vos prétentions, est, selon vous, un titre authentique, à l'abri duquel vous êtes sûr de toujours rester possesseur tranquille. Gardez-vous bien cependant de l'offrir aux yeux d'un juge éclairé qui soit ami de l'équité. Tout quadre à merveille dans votre monument; tout y est adapté aux usages, aux coutumes, aux circonstances, aux personnages du tems : mais il est un objet de peu de conséquence que vous ne pouvez seulement pas soupçonner; ces accens qui conviennent si bien aux deux *ii* réunis, placés au-dessus de chacune de ces voyelles isolées, *í*, décèlent la fraude, s'il n'est pas prouvé qu'ils y ont été ajoutés par une main postérieure et ignorante. *Voyez la lettre I.*

» Votre généalogie, que vous vantez avec emphase, parce que vous la croyez appuyée sur des actes incontestables, est-elle à l'abri de toute critique ? Ces parchemins qui semblent en répondre, ont tous les traits qui caractérisent un âge reculé :

mais je m'avise de gratter un peu ; et je m'apperçois que cette couleur obscure, qui est la marque ordinaire d'une longue suite d'années, n'est ici que l'ouvrage de l'artifice. Il s'ensuit que vous n'êtes qu'un noble de nouvelle date, et il s'en faut bien que votre extraction se perde dans la nuit des tems. *Voyez* PARCHEMIN.

» Vous prétendiez enlever le suffrage de nos Juges, et justifier par des lettres patentes de la fin du 16ᵉ siècle le droit que vous avez à la possession du bien entre nous deux contesté. Prêt à convenir de mes torts, j'allais, sur un titre aussi solennel, vous restituer honteusement le fruit de mon usurpation : mais j'aperçois à la fin de votre pièce triomphante une abréviation indéfinie, un *et cætera*; c'en est fait, vous avez perdu votre cause, votre pièce est mensongère. *Voyez* ABRÉVIATION.

» Cette bulle, etc., ce sceau, etc., etc., etc.

» L'Art Diplomatique donne donc des lumières suffisantes pour distinguer le vrai du faux, le moderne de l'antique, et même un siècle d'un autre, par le moyen des écritures. »

Il est encore d'un indispensable secours pour ceux qui s'occupent d'histoire; en effet, toutes les histoires sont composées sur d'anciens actes et monumens, dont le débrouillement exige la plus grande sagacité, le discernement le plus fin. Les personnes les plus érudites ont souvent fait des faux pas, et la mémoire n'est pas toujours un préservatif certain contre l'erreur.

Enfin chaque instant met dans la main des archivistes, des collecteurs de chartes, des gens d'affaires, des pièces de toute espèce. Les déchiffrer et les transcrire, c'est bien quelque chose; mais c'est le fait d'un copiste à gages, c'est l'ouvrage de l'œil et de la main. Les juger, et saisir dans toutes les parties le vrai et le faux, le certain et le douteux, le suspect et le légal, c'est le fait du Littérateur, c'est l'opération du savoir et du jugement. C'est dans l'intention de procurer cette facilité à ceux qui s'occupent de ce genre d'étude, et de leur applanir, autant qu'il est en nous, les voies qui y conduisent, que nous nous sommes décidés à publier le travail que nous commençons en ce moment.

## FORMATION DE L'A GREC D'APRÈS L'A PHÉNICIEN.

Pour pouvoir apprécier les antiques, et juger sainement des anciennes inscriptions, des manuscrits et des chartes sans date; pour réprouver le faux avec connaissance de cause, et former sur des principes sûrs la science de l'Antiquaire, il est nécessaire de connaître les métamorphoses et les variations des Lettres, ou plutôt les différentes formes que chaque élément de l'Alphabet a reçues successivement et en différens tems. Il n'y a qu'une histoire raisonnée de chaque Caractère pris en particulier, qui puisse débrouiller le chaos que forment les ressemblances apparentes des caractères, qui, cependant, examinés de près, offrent des différences assez marquées, selon les différens âges et les divers siècles. Chaque siècle, en effet, présente dans la forme de ses lettres des signes distinctifs et caractéristiques. Il est cependant une remarque essentielle à faire : c'est qu'en général les caractères *distinctifs* de chaque siècle ne se tirent pas toujours des usages *ordinaires*. Souvent, et très-souvent, les usages ou les signes particuliers, qui ne paraissent que de tems en tems, sont plus décisifs; la raison en est que ces derniers cessent totalement dans un espace de tems bien plus court, et qu'il faut ordinairement une longue suite de siècles pour opérer des changemens sensibles dans les usages communs. Ce principe, applicable à tant d'objets, l'est encore bien davantage à la *forme des lettres*.

L'*A* des Latins, que presque tous les peuples de l'Europe se sont approprié, tire son origine des caractères Grecs, comme la plupart des autres lettres : c'est un fait attesté des modernes ainsi que des anciens [1]. Les Grecs eux-mêmes tenaient leurs caractères des Phéniciens : on en verra les détails historiques à l'article Ecriture, et la démonstration au paragraphe qui suit. De là cette analogie qui est si sensible entre les caractères Latins et Phéniciens : on se contentera de démontrer celle du premier élément de l'alphabet, parce que de tous les caractères Latins, l'*A* est peut-être un de ceux dont la ressemblance est

[1] *Dionys. Halic. l.* 1; — *Hygin. c,* 277; — *Tacit. Annal. lib.* II, *n.* 4; — *Plin. Hist. l.* 7, *c.* 58; — *Tit. Liv. l.* 7, *c.* 3; — *Quintil. Instit. l.* 1, *c.* 7, *etc.*

d'abord moins sensible avec l'A Phénicien. C'est ce que nous allons essayer de prouver.

Comme nous l'avons déjà dit, chaque démonstration ou explication sera accompagnée de Planches qui mettront sous les yeux les différentes formes, soit antiques soit modernes, des lettres Grecques et Latines ; quant aux lettres Phéniciennes, comme Dom de Vaines n'a donné qu'une seule forme, nous compléterons son travail, en citant les formes anciennes de tous les alphabets sémitiques, d'après les travaux de Klaproth, d'Hamaker, de Gésénius, de Sylvestre de Sacy, etc., et d'après quelques vieux philologues. On y verra la preuve de l'étroite parenté qui existe non-seulement entre le Phénicien et le Grec et le Romain, mais encore entre le Phénicien, le Carthaginois, le Chaldéen et le Samaritain, c'est-à-dire l'ancien Hébreu.

L'A Grec descend de l'A Phénicien.

PLANCHE 1.

Voici la démonstration qu'en donne Dom de Vaines.

Il ne paraît pas d'abord une grande analogie entre l'*A* majuscule et l'*A* Phénicien, tel qu'il est figuré *dans la planche* I, *fig.* 1, quoiqu'il soit évident que le premier descend du second. Au moyen de quelques inclinaisons, il ne restera pas la plus légère trace de disparité.

D'abord les Grecs l'employèrent tel qu'ils l'avaient reçu ; mais, comme ils usaient de l'écriture boustrophédone [1], ils furent obligés de retourner cette espèce d'*f*, et en l'inclinant un peu ils lui donnèrent la forme qu'elle a. *Fig.* 2.

[1] Il paraît, d'après les anciennes inscriptions, que les Grecs écrivaient de *droite à gauche*, comme les Phéniciens; puis arrivés au bout de la ligne, ils continuaient immédiatement de *gauche à droite*, comme font les bœufs, qui, après avoir tracé un sillon, en tracent un autre parallèle en revenant dans un sens opposé. C'est de là qu'est venu le nom d'écriture *Boustrophedone* : *βουστροφηδὸν*, de *βοῦς*, *Bœuf*, et *στρέφω*, *je tourne*. On conçoit dès-lors que les lettres, de même que les lignes, devaient être *retournées* en sens contraire des premières. Mais, comme cette opération était très-difficile, et constituait l'obligation d'apprendre un *nouvel alphabet*, l'on n'écrivit bientôt plus que de *gauche à droite*, et avec les lettres des Phéniciens, *retournées*. Voir *Pausanias*, liv. V, ch. 17 et 25, et pour le Latin, Ant. Augustin, *in Dialogis*.

## Formation de l'A Grec.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39

40 41 42 43 44 45 46

## A des Alphabets des langues Sémitiques.

I 47 48 49 50 II 51 52 53 III 54 55 56 IV 57 58 59

V 60 VI 61 VII 62 63 VIII 64 IX 65 X 66 XI 67 XII 68 XIII 69 XIV 70 71 72

XV 73 74 75 76 77 XVI 78 79 80 81 82 XVII 83 XVIII 84 XIX 85 86 87 88

XX 89 XXI 90 91 XXII 92 93 94 XXIII 95 96 97 98 XXIV 99 100 XXV 101

XXVI 102 XXVII 103 XXVIII 104 XXIX 105 106 XXX 107 XXXI 108 109 110 111 112 XXXII 113 114

115 116 XXXIII 117 118 119 120 121 XXXIV 122 XXXV 123 124

## Figures se rapportant aux mots suivants.

Abréviations 1 2 3 4

Alphabet 1 2 3 4 5 6 7

Anti Lambda 1 2

Asterique 1 2

Accents 1

Ancre 1 2

Anti-Sigma 1 2



Lith. Desportes Pont-neuf 15

Les *A* du Latin, des tems les plus reculés, présentent la même
rme, à cela près que tous les jambages descendent au même
veau, comme on voit *fig.* 3. Voilà donc l'*A* des Latins sem-
able à celui des Phéniciens, à l'exception qu'il est *retourné* :
›tre A capital approche beaucoup de cette forme ; il n'y man-
ıe presque rien. Voyons comment cette révolution s'est faite.
Quoique dès les premiers tems la ligne mitoyenne partît
gulièrement de la droite, comme on a déjà pu le remarquer,
. 2, 3, on en vit cependant qui, par le caprice ou l'ignorance
s écrivains, partait de la gauche, *fig.* 4 : on en remarque de
tte nature dans les *Tables Eugubines*, dont la ligne mitoyenne
t très-courte, *fig.* 5. La réunion de ces deux usages contraires
éclore des A garnis de deux lignes internes tendantes à se
ncontrer, *fig.* 6. Leur jonction suivit de près ; de là les A figu-
comme au n° 7. Des deux petites lignes internes redres-
s en une seule, il en résulta les A, dont on écarta quel-
efois en Espagne les deux jambages, *fig.* 8, et quelquefois
vantage, *fig.* 9, ou dont on retrancha quelquefois ailleurs la
ne mitoyenne, si sujette aux variations ; ce qui forma le ca-
ctère, *fig.* 10, semblable à-peu-près au lambda Λ des Grecs.
is cette traverse qui devait être au milieu ne fut jamais totale-
ent oubliée : on la porta quelquefois en bas chez les Latins, ce
i donna une figure semblable au delta Δ des Grecs, *fig.* 11.
Peut-il présentement rester quelque doute sur la descendance
l'A ? Cependant on peut la tirer encore mieux des plus an-
nnes figures de l'A grec, tel qu'on le voit, *fig.* 12 : il ne
lut qu'en abaisser ou en allonger un peu le côté gauche, *fig.*
, pour donner naissance à l'A, qui prime sur tous les autres
puis plus de deux mille ans.
Le même A des Grecs, *fig.* 12, donna le jour au 14ᵉ, puis au
ᵉ ; de là, en arrondissant les côtés et les extrémités, au 16ᵉ,
i se trouve souvent sans triangle ou ligne de traverse, *fig.*
; vint ensuite le 18ᵉ redressé ; puis en retranchant la tête
vée, on lui donna cette autre forme, 19. Dans la suite on dé-
cha les deux traits perpendiculaires ; ce qui donna le caractère
, qui est très-ancien, que l'on voulut après unir par le bas,
qui produisit les nᵒˢ 21, 22, 23, 24, 25, caractères qui ont
aucoup de ressemblance avec l'*oméga* ω des Grecs.

Mais avant de suivre Dom de Vaines dans l'explication des deux planches de l'A, *grec* et *latin*, nous nous arrêterons pour donner quelques renseignemens sur les alphabets sémitiques que nous ajoutons à son travail.

Dom de Vaines, nous ne savons pour quelle raison, ne s'est servi, pour prouver la filiation de l'A grec et latin, que de la forme phénicienne, *planche* I, *fig.* 1. Cette forme est celle que l'on trouve le plus souvent sur les monnaies. Mais il existe plusieurs autres formes, soit phéniciennes soit samaritaines, qui se rapprochent bien plus de notre A ; c'est ce qui nous a décidé à les publier. Pour compléter ensuite le travail de Dom de Vaines, et mettre nos lecteurs à même de connaître l'ensemble des caractères sémitiques, et de s'exercer à déchiffrer tous les monumens où sont inscrits ces caractères, nous les avons rassemblés tous ici.

Nous devons préalablement faire observer qu'en offrant à nos abonnés les plus anciennes formes des lettres hébraïques, nous n'ignorons pas que plusieurs de ces alphabets n'ont pas une authenticité fort respectable ; nous savons même que plusieurs ont été recueillis par ces auteurs du 16e siècle, qui étaient beaucoup trop préoccupés d'études cabalistiques, et voyaient dans les lettres je ne sais quelles combinaisons astrologiques et magiques. Mais comme la plupart avaient puisé ces alphabets dans les vieux manuscrits que les premiers voyageurs apportèrent du Levant, il pourrait bien y avoir quelquefois d'anciennes traditions grammaticales cachées sous ces indigestes travaux. En effet, nous verrons que les dernières recherches des philologues se trouvent quelquefois d'accord avec les alphabets les moins authentiques, comme on peut le voir en comparant la figure 89 avec les figures 103 et 104. D'ailleurs nous croyons que tous nos lecteurs seront bien aises d'avoir sous leurs yeux, dans un seul tableau, le recueil des premiers travaux tentés par nos pères dans la linguistique et la philologie.

Pour mettre quelqu'ordre dans un travail aussi compliqué, nous n'avons pas cru pouvoir choisir un meilleur guide que le *tableau* publié par M. Balbi, des *familles de toutes les langues sémitiques*. Nous allons donc essayer de faire entrer chaque alphabet dans une des divisions qu'il a introduites dans son *Atlas ethno-*

*graphique du globe*, et de lui assigner, d'après lui, son rang et son âge. Nous conseillons même à ceux qui voudront étudier ces alphabets avec plus de soin et de fruit, de lire en entier l'article de M. Balbi, soit dans l'*Atlas ethnographique*, soit dans les *Annales*, où il est cité en entier [1].

Alphabets des langues sémitiques.

1° La LANGUE HÉBRAÏQUE est la première langue sémitique d'après M. Balbi.

Une *première division* de cette langue comprend 1° l'HÉBREU ANCIEN, ou l'HÉBREU PUR, parlé par la nation jusqu'à la captivité de Babylone. L'alphabet de cette langue paraît avoir été celui que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de *samaritain*, Ier *alph.*, *fig.* 47, 48, 49, 50 [2], dans lequel on distingue déjà une forme, la 47e, qui se rapproche bien plus de l'A grec que celle qui a été citée par Dom de Vaines ; dans cette forme 47, il n'y aurait en effet qu'à allonger le troisième jambage pour la rendre identique à A grec. — Le IIe *alphabet* composé des *fig.* 51, 52, 53, a été publié par Edouard Bernard [3]. — Le IIIe, *fig.* 54, 55, 56, est extrait de la grande *Encyclopédie* [4]. — Le IVe, formé des *fig.* 57, 58, 59, est celui qui se trouve le plus souvent employé sur les médailles, et que nous donnons aussi d'après M. Mionnet [5]. Nous y ferons distinguer une forme, la 59e, qui ne diffère de notre A que par sa position qui est horizontale au lieu d'être verticale, et que nous retrouverons bientôt dans l'*alphabet phénicien*, *fig.* 73, 80, 81, 86 ; ce qui prouve l'étroite connexion des alphabets *samaritain et phénicien*.

A ces alphabets, qui sont ceux que les savans reconnaissent

[1] *Atlas ethnographique du globe*, tableau IIIe, et *Annales de philosophie*, t. IV, p. 263, où nous rendons compte de cet ouvrage, et où nous citons le IIIe tableau, p. 273. Nous avons cité le *Tableau des langues pélago-grecques* dans les Nos 74 et 77 du t. XIII, p. 270, 393.

[2] *Trésor des langues*, ou *Histoire de l'origine des langues de cest univers*, par Claude Duret, p. 324, in-4o. Paris, 1613. M. Drach prétend cependant que l'hébreu ancien était écrit aussi avec le IXe alphabet, en hébreu carré. *Inscription hébraïque du titre de la Croix*, etc., p. 23, *Rome*, 1831.

[3] Dans *Orbis eruditi litteratura à caractere samaritano deducta*. *Oxonii*, 1689.

[4] *Alphabets*, planches 1 et 8.

[5] *Description des médailles antiques*, etc. Paris, 1808.

pour authentiques, nous en ajoutons ici quelques autres que nous donnons comme nous en avons prévenu, à titre de renseignemens.—Le V*, *fig.* 60, que nous trouvons dans Duret [1].—Le VI* que Duret appelle *alphabet d'Abraham*, *fig.* 61, et que les Juifs assurent avoir été donné à ce patriarche lorsqu'il quitta la Chaldée pour venir habiter le pays de Chanaan [2]. — Le VII* appelé *alphabet de Salomon*, *fig.* 62, 63, tiré de ces ouvrages apocryphes que les Orientaux conservent encore sous le nom de ce roi, et qu'ils disent avoir été commentés par *Apollonius de Thyane*, auquel on attribue le VIII* *alphabet*, *fig.* 64 [3].

2° Balbi divise encore l'*hébreu ancien* en *chaldéen*, langue qui est presque identique avec la syriaque, parlée par les Juifs depuis la captivité de Babylone jusqu'au 11e siècle, et écrite avec l'alphabet apporté de cette capitale, que l'on appelle *chaldéen* ou *hébreu carré* : c'est le IX* *alphabet*, *fig.* 65 que l'on emploie dans les livres hébraïques imprimés.—Nous y ajoutons le X* *fig.* 66, que Duret appelle *judaïque* [4].—Le XI*, *fig.* 67, que le même auteur croit avoir été en usage chez les Juifs qui habitaient la *Perse* et la *Médie* [5].—Le XII*, *fig.* 68, qui aurait été employé par les Juifs de la *Babylonie* [6].

3° L'hébreu pur comprend aussi le *rabbinique*, dialecte qui

[1] Duret, p. 324, et Theseus Ambrosius, *Appendix multarum diversarumque linguarum*.

[2] Id., p. 124 et idem. — Ceux qui seraient curieux de connaître tout ce que les rabbins et les cabalistes ont dit sur les anciennes lettres hébraïques, peuvent consulter : Egidius cardinalis, *Lib. de hebraicis elementis.* — Paulus Riccius, sur le *Thalmud des Juifs*. — Pic de la Mirandole, *Lettre aux amis inconnus.* — P. Crinitus, *De honestâ disciplinâ*, liv. XXV, ch. 3. — Hen. Corn. Aggrippa, De *la vanité des sciences*, ch. II, et le Livre de l'*occulte philosophie.*—Arius, Montanus, t. III, *Apparatus*, cap. de *Cyclo.* —Amasius *in Genesim.*—F. Louis Vivez, liv. I, de son *Globe des Canons et secrets de la langue sainte et divine Ecriture*, ch. I. — Duret, *Trésor des langues*, p. 125.—Reuchlin, *De arte caballisticâ.*—Legendre, *Traité de l'opinion*, liv. III.

[3] *Duret*, p. 131 et 132, *Theseus Ambrosius.*

[4] *Id.*, p. 343, où il cite tous les auteurs qui ont parlé de ces alphabets.

[5] *Id.*, p. 344.

[6] Duret, *id.*, p. 345.

ne date que du 11[e] *siècle* de notre ère, et qui est un composé du *chaldéen* et de l'*hébreu ancien* : il est écrit avec le XIII[e] *alphabet*, *fig.* 69 [1]. C'est, comme l'observe Balbi, le caractère hébreu rendu plus cursif [2].

4° Est compris encore dans l'ancien hébreu, le dialecte *samaritain*, lequel fut formé vers le 7[e] *siècle* avant notre ère, du mélange des Hébreux qui habitaient le royaume d'Israël avec les colons assyriens envoyés par les rois de Ninive; il s'écrit avec les alphabets que nous avons déjà cités sous le nom de samaritains en parlant de l'*hébreu ancien* [3].

Une *deuxième division* de la langue hébraïque comprend le PHÉNICIEN qui fut parlé par les navigateurs de cette nation dans tous les pays de l'univers connu alors. Balbi pense que son alphabet a servi à former l'alphabet *hébreu-samaritain* : c'est une question qui est loin d'être résolue. Voici la série des différens alphabets de cette langue : — Le XIV[e], *fig.* 70, 71, 72, est tiré d'Edouard Bernard [4].—Le XV[e], *fig.* 73, 74, 75, 76, 77, est celui qui a été publié par M. *Klaproth* [5].—Le XVI[e], *fig.* 78, 79, 80, 81, 82, contient les différentes lettres phéniciennes publiées par l'*Encyclopédie* [6].

Balbi comprend dans la *troisième division* de l'hébreu la LANGUE PUNIQUE, KARCHEDONIQUE OU CARTHAGINOISE, différant très-peu du *phénicien*, avec lequel la plupart des auteurs le confondent. Cette langue était celle dont on faisait usage dans l'empire Carthaginois jusque vers l'époque de S. Jérome et de S. Augustin ; elle était écrite avec le XVII[e] *alphabet*, *fig.* 83, d'après le docte Hamaker [7]. — On peut y joindre le XVIII[e] *alph.* *fig.* 84, qu'Hamaker appelle *zeugitain*, d'une inscription trouvée en cette ville de l'A-

[1] *Alphabets de Deshautesrayes*, dans l'*Encyclopédie* de Petiti, p. 342 *bis*.

[2] Nous croyons que le Rabbinique remonte plus haut que ne le dit M. Balbi ; car le Talmud, qui date du 3[e] siècle, est écrit en rabbinique.

[3] Le samaritain est encore conservé par une faible peuplade qui habite Naplouse. Voir ce qu'en dit le mémoire de M. Silvestre de Sacy, inséré dans les *Annales*, t. IV, p. 241 et 321.

[4] Ouvrage cité ci-dessus.

[5] *Encyclopédie de Courtin*, *planches*, 2[e] vol.

[6] *Alphabets*, planche 5.

[7] *Hen. Arentii Hamaker*, etc. *Miscellanea phœnicia*, etc. Lugd. Bat., in-4° 1828

frique. — Nous y ajoutons encore, d'après le même savant, le XIX^e, *fig.* 85, 86, 87, 88, publié dans une inscription trouvée à Mélita. — Enfin le XX^e, *fig.* 89, qui est tiré d'une dissertation qu'un de nos rédacteurs et de nos amis, M. l'abbé Arri, a faite sur une inscription trouvée à Leptis ou Lebida dans le voisinage de Tripoli de Barbarie [1]; on remarquera que cette forme est précisément celle des *fig.* 103 et 104 que Duret donne comme un ancien alphabet *chaldéen*. Nous devons ajouter que dans cette même dissertation, M. l'abbé Arri réfute Gesenius et Hamaker qui prétendaient, le premier, que c'était un MEM, et le second, un THAU [2].

II° La 2^e *langue sémitique* est, d'après Balbi, la LANGUE SYRIAQUE ou ARAMÉENNE, parlée par les descendans d'Aram, et écrite : avec l'*alphabet estranghélo*; le XXI^e, *fig.* 90, 91, le plus ancien, et qui ne se trouve plus que sur les monumens [3] : — L'*alphabet nestorien,* le XXII^e, *fig.* 92, 93, 94 [4] : — Le *syriaque ordinaire,* dit aussi *Maronite,* XXIII^e *alph.*, *fig.* 95, 96, pour le *commencement* des mots, et 97, 98, pour *la fin* [5]. C'est avec ce caractère que sont imprimés les livres syriens en Europe : — Le *syrien des chrétiens de S. Thomas,* XXIV^e, *alph.*, *fig.* 99, 100, employé par les chrétiens de ce nom qui vivent dans l'Inde [6].

Dans les dialectes du *syriaque* étaient compris le *palmyrenien*, XXV^e *alph. fig.* 101 [7]. — Le *Sabéen* ou *mendaïte* ou *mendeen*, *alp.* XXVI^e, *fig.* 102 [8]. — Duret rattache encore au *syriaque* plusieurs alphabets : — Le XXVII^e, *fig.* 103, et le XXVIII^e, *fig.* 104, qu'il appelle *maronites*, et sur lesquels il fait observer que ce dernier va de gauche à droite comme nos alphabets [9]. — Le XXIX^e, *fig.*

[1] *Journal asiatique*, 3^e série, N° 8, tom. II, p. 142, 1836.

[2] Voir l'ouvrage cité d'Hamaker et Gesenius, *Palaographische Studien über phönizische und punische Schrift*, Leipsig, 1835.

[3] Des Hautesrayes, dans l'*Encyclopédie* de Petiti, p. 360 *bis*; — *Encyclopédie* Alph., planche 2. — Michaelis, *Grammatica syriaca*.

[4] *Encyclopédie de Courtin*, déjà citée.

[5] Des Hautesrayes, dans l'*Encyclopédie de Petiti*, p. 360 *bis*.

[6] *Ib.*, p. 360.

[7] D'après *Edouard Bernard*, ouvrage cité, et *St.-Martin*.

[8] *Klaproth*, ouvrage cité.

[9] *Duret*, p. 346 et 347.

105, que Duret appelle *syriaque majuscule*, et *fig.* 106, qu'il appelle *syriaque cursif* [1].

III° La *troisième langue sémitique* est la *langue médique*, parlée dans la Médie, laquelle était écrite avec l'alphabet *pehlvi* ou *phelvy*, XXX° *alph.*, *fig.* 107, lequel était dérivé de l'alphabet *zend*, le XXXI°, *fig.* 108, 109, 110, 111, 112 [2].

IV° La quatrième *langue sémitique* est la LANGUE ARABIQUE. La langue arabique antique est perdue; celle que les Arabes parlent en ce moment se nomme l'*arabe littéral*, qui s'écrit avec l'*alphabet* XXXII°, *fig.* 113, lettres du *commencement* des mots, *fig.* 114; lettres du *milieu*, *fig.* 115, 116; lettres de la *fin* des mots. — Dans l'arabe est compris le *couphique*, XXXIII° *alph.*, *fig.* 117 *commencement*, 118 *milieu*, *fig.* 119, 120, 121, lettres de la *fin* des mots.

La cinquième *langue sémitique* est la langue *abyssinique* ou *éthiopique*, qui se subdivise, 1° en *axumite*, ou *gheez ancien*, éteinte depuis long-tems, mais que l'on trouve dans les livres liturgiques et anciennes chroniques d'Axum; on l'écrit avec l'*alphabet* XXXIV°, lequel a interverti l'ordre des autres alphabets sémitiques; car l'A *fig.* 122 que nous donnons ici se trouve occuper la treizième place au lieu de la première. C'est encore avec *cet alphabet* qu'est écrit le *gheez moderne* ou *tigré*, langue dérivée de l'ancienne. La langue abyssinique se subdivise, 2° en langue *amharique*, laquelle comprend plusieurs autres langues, qui s'écrivent toutes avec le même alphabet, auquel elles ont ajouté quelques signes.

Nous joignons encore à notre tableau, et en dehors des divisions de M. Balbi, l'*alphabet copte*, le XXXV, fig. 123 *majuscule*, et *fig.* 124 *cursive*; parce que nous avons déjà eu, et que nous aurons encore souvent l'occasion de parler de cet alphabet; c'est la langue copte qui paraît avoir conservé l'ancienne langue égyptienne, d'après MM. Champollion et Salvolini.

Après cette digression, que nous avons cru nécessaire, nous allons revenir aux indications que donne Dom de Vaines sur l'âge et l'époque des différens caractères grecs et latins.

[1] *Duret*, p. 364 et 365.

[2] *Alphabets de l'Encyclopédie*, et Eugène Burnouf, *Commentaire sur le Yaçna*. Il est bon d'observer que le *Zend* lui-même n'est pas une langue *sémitique*.

### Age et époque des A Grecs et Latins.

Un antiquaire ne doit pas se contenter de connaître les variations des caractères; il doit en savoir l'époque : et s'il ne peut avoir des idées précises sur cet objet, l'approximation doit être au moins pour lui un point essentiel.

### A majuscule.

On ne connaît presque point d'autre A que le 12e de la planche I dans les manuscrits Grecs en général, et dans les Latins en lettres *onciales* ou *rondes*.

Les A semblables au nôtre sont très-rares dans les manuscrits en lettres onciales, si ce n'est aux titres. S'ils étaient fréquens dans le corps de l'écriture, ce serait la marque d'une très-haute antiquité. Les manuscrits grecs, écrits par des Grecs, de quelque âge qu'ils soient, n'en fournissent point d'exemple.

Les A de la forme 10 furent assez d'usage sur les bronzes, avant et après la naissance de J.-C. Cet A est très-commun sur les plus anciennes monnaies de France, et prévalut même sur l'A majuscule, tel que nous l'avons, sous les successeurs de Charlemagne.

La forme 17 se trouve dans des manuscrits en écriture purement capitale, dès les 4e, 5e, et 6e siècles [1].

Les caractères 26 et 27 se rencontrent assez souvent aussi sur les tables de bronze et les anciens marbres. Le dernier usage de traverser l'angle supérieur de l'A 27, commença peu après l'établissement des empereurs [2]. Il n'est pas rare d'en trouver dès le 3e siècle, de la figure 28, sur les médailles mêmes, qui ont toujours eu l'avantage de mieux conserver les anciens usages. Vers le milieu du 4e, les mêmes A, 28, devinrent beaucoup plus carrés, à-peu-près comme la *fig.* 9 [3]; ce fut au point qu'on les confondit quelquefois avec les H, lorsqu'ils eurent perdu leur traverse supérieure : les médailles et les manuscrits en fournissent divers exemples. Au 7e siècle, la ligne transversale des A capitaux, en Espagne surtout, fut élevée obliquement vers le côté gauche, *fig.* 29.

[1] *De Re Diplomat. tab.* 6.
[2] *Banduri, Numism. Imp. Rom. l.* 2, *p.* 5.
[3] *Ibid.* p. 348, 349.

### a minuscule.

Malgré l'élégance de l'arrondissement de l'a minuscule, *fig.* 30, triangulaire, *fig.* 12, se soutint encore, surtout chez les Grecs; les titres de leurs livres, même depuis que l'écriture onciale fut tout à fait abandonnée, en fournissent des modèles. L'*a*, *fig.* 31, commence à paraître, dès le 6e siècle, dans l'écriture minuscule purement Romaine, c'est-à-dire en tant que distinguée de la Mérovingienne, de la Lombardique, et de toute cursive : au 7e il y devient plus fréquent : au 8e, quelquefois il l'emporte sur l'*a* ouvert ou fermé, c'est-à-dire sur les *figures* 19, 20 et 21 ; mais communément il n'a pas cet avantage : avant le 8e siècle même cet *a* minuscule, *fig.* 31, ne se montra peut être jamais dans les diplômes, ni, avant la fin du 10e, dans l'écriture allongée. Il continua jusqu'au milieu du 9e à n'être employé que dans la minuscule : à la fin de ce siècle, il se produisit plus librement; et il est ordinaire, non seulement dans les livres, mais aussi dans les actes publics, quand on y affecte la manière d'écrire propre aux manuscrits : ce fut aussi pour lors qu'il entra dans l'écriture Anglo-Saxone, ou plutôt qu'il y domina.

Au 10e siècle, l'*a*, *fig.* 31, de plus en plus accrédité, bannit presque entièrement des manuscrits, et, dans la suite, des chartes mêmes, l'*a* résultant de la jonction de deux *c* ouverts par le haut. L'*a* fermé lui-même pensa être culbuté ; cependant il se soutint dans certaines pièces, malgré son rival.

L'*a* minuscule commença au plus tard dès le 11e siècle à s'établir dans l'écriture allongée; et depuis 1060, à peine quelque autre *a* osait-il s'y montrer, si ce n'est quelques fois l'A capital accommodé au goût du tems. On voit, à la vérité, dans l'écriture allongée du 11e siècle des *a* ouverts, *fig.* 21; mais ils se changèrent bientôt en *A* véritablement capitaux, quoique sans traverse, *fig.* 10, et quelquefois en *d* avec une tête fort élevée et un ventre fort petit, *fig.* 32. Au 13e siècle, ces trois sortes d'*a*, le capital, le minuscule et le cursif, se rencontrent quelquefois dans une seule ligne d'écriture allongée, dont le cours cessa dans ce siècle même. Cette écriture avait souvent été employée par les Romains, surtout dans les souscriptions ; mais elle le fut beaucoup plus depuis le 7e siècle jusqu'au 13e.

Dès le 12e siècle, l'*a* minuscule fut partout d'un usage commun; et dans ce siècle il abaissa quelquefois son trait supérieur, au point de toucher la ligne opposée, *fig.* 33. Cette extension était à la mode aux 14e et 15e siècles, soit qu'on en arrondît la tête, soit qu'on la rendît carrée, soit qu'on l'inclinât en lui donnant des angles plus ou moins ouverts.

Dans la minuscule les *a* presque semblables à deux *c*, *fig.* 20, marquent une antiquité vénérable. On les voit ainsi figurés depuis environ le milieu du 6e siècle jusqu'au 9e. Mais des *a*, *figures* 34 et 35, unis pour l'ordinaire par le haut, au moyen d'un délié très-fin, surtout s'il est horizontal, dénotent le plus souvent un tems supérieur à la moitié du 6e siècle. Les *a* ouverts par le haut sont nés sans doute de la finesse du délié. Dans les écritures Mérovingiennes, on s'est servi de ce même *a*, en allongeant un peu la tête sur la droite, *fig.* 36; ce qui a donné lieu quelquefois de le confondre avec le *t* de ces siècles [1].

*a* cursif.

Dans l'écriture cursive, depuis au moins le 9e siècle, on rencontre de ces sortes d'*a* qui ressemblent à des *u*, *fig.* 37.

Les *a* cursifs, dans l'écriture allongée, commencèrent à devenir tremblans au 8e siècle, en sorte qu'un *a* ressemblait à deux grands *E* majuscules de notre cursive, *fig.* 38; et quelquefois ils étaient encore plus tortueux. L'ouverture supérieure et assez considérable de ces deux traits se rétrécit, sans se fermer absolument, dans le cours du 10e siècle. Lorsqu'elle se ferma dans l'écriture allongée, à la fin de ce siècle, ce fut par un trait dont la convexité rentrait en dedans. Deux cents ans plus tôt, en France, la pointe droite de l'*a* ouvert se portait en dehors. Vers le milieu du 9e, les deux bouts se terminèrent sans nulle inflexion : mais sur le déclin de ce même siècle, le côté gauche fit descendre vers le droit une pointe oblique, dont l'ouverture se trouva fermée. Les pointes rabattues, en général, ne furent pas de longue durée. Les *a* ouverts semblables à deux *c*, *fig*, 20, tendirent toujours à se réunir : leur union ne devint pourtant pas fréquente en Allemagne avant la fin du 10e siècle; mais leur ouverture ne se ferma généralement que sur le retour du 11e siècle.

[1] *Eccard*, *Leges Salicæ*, p. 14.

Quoiqu'on voie en Allemagne plusieurs chartes des premières années du 10ᵉ siècle, où l'on ne trouve employé que l'*a* minuscule; cependant l'*a*, tant fermé qu'ouvert, *fig.* 35 et 21, se soutint toujours : on peut dire néanmoins que notre *a* minuscule fut toujours beaucoup plus commun jusqu'au commencement du 12ᵉ siècle, où peu s'en fallait que l'autre ne fût entièrement exclu. On rencontre cependant encore, quoique rarement, des *a* ouverts en dessus, dans le 15ᵉ siècle, et même plus tard. L'Espagne, qui avait admis, dès le 10ᵉ siècle, notre *a* minuscule dans ses diplômes, lui fut encore plus favorable dès le commencement du 12ᵉ; et ce ne fut que vers le 15ᵉ qu'elle parut exclure, quoiqu'avec peine, les *a* de la *fig.* 21.

L'*a* en forme d'oméga, *fig.* 24 et 25, ne fut ni général ni de longue durée en Allemagne, où il n'eut cours que sur le déclin du 11ᵉ siècle, quoiqu'il s'en trouve déjà dès le précédent. Mais le même oméga Lombardique, *fig.* 24, se maintint assez constamment dans les bulles des papes, au moins depuis le 8ᵉ jusqu'au 12ᵉ siècle.

Ce serait s'étendre au-delà des bornes du plan que l'on s'est proposé, que de vouloir suivre l'A capital, l'a minuscule, et l'*a* cursif dans toutes leurs métamorphoses. Les deux côtés du premier se sont courbés de toutes les façons, même sous l'empire Romain. Dans les traits essentiels ou accidentels, il a reçu toutes sortes de formes. Les ornemens lui ont été prodigués dans les siècles suivans. Enfin, pour comprendre les variétés innombrables auxquelles il a été sujet, ainsi que les deux autres, il suffit de réfléchir sur celles dont ils sont susceptibles, et que le caprice des particuliers, ainsi que le génie des nations, ont portées à l'excès.

Les planches II et III, consacrées en entier à représenter les figures de l'A, donnent une idée assez juste des formes singulières et multipliées de cette lettre, car dans l'histoire raisonnée de cet élément que nous venons de faire, nous n'avons encore parlé qu'à l'esprit : mais dans un ouvrage du genre de celui-ci, ce n'est pas assez; on peut et l'on doit parler aux yeux. Ces deux planches, qui réunissent sur la forme de l'A tout ce que la littérature a de plus curieux, de plus varié et de plus ins-

tructif, ne peuvent que jeter un grand jour sur les connaissances déjà acquises à cet égard.

Explication de la planche II, et particulièrement des caractères grecs.

La distribution des figures de l'A grec, que l'on reconnaîtra par les *chiffres arabes* qui sont dans les intervalles des lignes que contient le second cadre, était nécessaire pour fixer, le plus qu'il était possible, l'époque de ces figures. Elles sont divisées en quatre classes. La Ire. division contient des formes qui touchent au tems fabuleux de la Grèce, et se terminent au siècle d'Alexandre-le-Grand. Elles sont tirées des plus anciennes inscriptions dont on ait connaissance. La 2e division commence au règne d'Alexandre et finit à celui de Constantin ; c'est-à-dire que les caractères qu'on y voit, ont été recueillis d'après les inscriptions et médailles des quatre derniers siècles qui ont précédé la naissance de Jésus-Christ et des trois premiers qui l'ont suivie. La 3e division renferme les formes de l'A grec, depuis le 3e siècle jusqu'à la ruine de l'empire de Constantinople. Tous les monumens de ces tems, inscriptions, médailles, manuscrits, diplômes, ont été mis à contribution. On y a introduit, ainsi que dans la précédente division, un ordre systématique ; c'est-à-dire que les caractères sont rangés, ou suivant l'ordre de leur antiquité, ou suivant les rapports de conformité qu'ils ont ensemble. Les deux premières divisions ne renferment que des lettres *capitales* ; mais celle-ci comprend de plus les caractères d'écriture constante de sept à huit siècles.

Comme grand nombre de savans étaient persuadés que le 8e ou le 9e siècle avait donné naissance au genre d'écriture *cursive*, la 4e division nous offre quelques figures d'*a* courant empruntées d'une charte du 6e siècle ; ce qui prouve qu'elle remonte beaucoup au-delà de cette époque.

Ces éclaircissemens, applicables à toutes les autres planches alphabétiques, font suffisamment connaître le mécanisme que nous avons suivi dans l'arrangement des caractères grecs.

La connaissance des diverses figures de chaque élément, représentées tant dans cette planche, que dans celles des autres lettres de l'alphabet, depuis l'*A* jusqu'au *Z*, donnera incontestablement le moyen de déchiffrer toutes sortes de manuscrits

# A

A Grec de differentes formes

## A Latin.

A Capital des Inscriptions

A Capital des Manuscrits



Lith. Desportes Pont-Neuf 13

grecs, quels qu'ils soient. Pour en rendre la voie encore plus facile, et jeter en même tems quelques lumières sur l'âge des pièces où ces caractères se rencontrent, on va réunir quelques observations, qui, étant en petit nombre, ne valent pas la peine d'être renvoyées à leur ordre naturel.

Quelques observations générales.

On observera donc que les angles et l'inclinaison d'un côté ou d'un autre, caractérisent très-particulièrement l'écriture du premier âge; que les lettres perlées et ponctuées, *fig.* 39 et 40, planche I, et les lettres nouées, annoncent les règnes des successeurs d'Alexandre, etc., quoique cependant on en rencontre encore [1], sous les empereurs Romains; que la netteté, la proportion et la régularité des traits dénotent les tems des premiers Césars; que du 9e au 11e siècle, les Grecs, sur eurs monnaies et dans des expressions purement Grecques, irent un usage plus ordinaire des lettres Latines, *b*, *F*, *L*, *m*, *ι*, *R*, *S*; que les mots qui ne sont point séparés les uns des autres, sont une preuve d'une haute antiquité; que l'écriture *onciale*, et surtout *carrée* ou *ronde* et non *penchée* ou *allongée*, assure à des manuscrits le même avantage; que les *A* semblables à ceux des Latins, communs dans les inscriptions, sont très-rares dans les manuscrits copiés par des Grecs [2]; mais qu'ils prennent toujours la forme 15 ou 41 de la planche I; cette dernière est composée de deux traits dans les manuscrits antérieurs au commencement du 10e siècle, et d'un seul trait dans les manuscrits postérieurs au même tems.

Comme nos observations regardent aussi les autres lettres de l'alphabet, il est bon de remarquer également que l'*e* arrondi, à deux traits, *fig.* 42, le fut au moins dès le tems d'Alexandre-le-Grand; que cet *e* rond, le sigma carré, *fig.* 43, de la planche I, et l'oméga, *fig.* 24, *ibid.* devinrent ordinaires sur les médailles et les marbres aux 4e et 5e siècles pour l'Orient, et dès les premiers tems des empereurs Romains pour l'Occident; que cette dernière lettre arrondie ne se trouve ordinairement dans les manuscrits que depuis le 9e siècle [3], quoi

[1] *Antiq. explic.* t. 3, part. 2, p. 228.
[2] *Palæogr. Gr* l. 3, c. 1; et l. 4, c. 1.
[3] *Palæogr. Gr.*, p. 171.

qu'elle eût commencé à s'arrondir plus de 400 ans avant cette époque dans certaines provinces; que le sigma et l'oméga, *fig.* 44 et 45, ainsi formés et réunis dans la même pièce, manifestent les premiers tems de l'ère chrétienne, quoique ces deux caractères se trouvent encore quelquefois ensemble jusqu'au 5e siècle: enfin, que le sigma sans base, dont la pointe ou la tête est redressée, *fig.* 46, dénote une antiquité très-reculée.

On ajoutera à ces observations une remarque de Dom Bernard de Montfaucon [1], au sujet de la *cursive Grecque.* Il prétend que les premiers livres que nous trouvons écrits en lettres courantes et liées, sont de la fin de Basile le Macédonien, parce que le caractère courant n'était pas encore en usage pour les livres, quoiqu'il le fût déjà pour les tachygraphes et pour les notaires et secrétaires. Au reste, l'on connaît de la cursive Grecque antérieure au moins de quatre ou cinq siècles au huitième.

### Explication des caractères Latins contenus dans la planche II, et particulièrement de l'A capital.

Les planches II et III contiennent les formes les plus capricieuses de l'*A* des Latins, tant *capital* que *minuscule* et *cursif*: voici l'ordre qui y est observé.

La planche II, qui contient les lettres capitales, est divisée en deux parties, par une ligne de séparation; l'une trace les capitales des bronzes, marbres et *inscriptions*; l'autre, les capitales des *manuscrits.* Les deux parties offrent un choix des caractères les plus originaux et les plus défigurés de l'*A*, entre un plus grand nombre d'autres qui, bien qu'ils aient quelques nuances différentes, ne peuvent former aucune difficulté, soit à cause de leur conformité avec notre manière d'écrire ou d'imprimer, soit à cause de leur affinité avec ceux que l'on voit ici. Ces derniers, ainsi que ceux des autres planches alphabétiques, ont été tous réduits à une grandeur à peu près uniforme; ce qui semble avoir ôté quelques traits caractéristiques, qui paraissaient plus marqués dans leur grandeur naturelle. C'est un inconvénient inévitable dans un ouvrage de ce genre, dont le point essentiel est de dire beaucoup en peu de mots, et de

[1] *Dissert. sur le papyrus.*

présenter le plus d'objets de comparaison qu'il est possible, sans multiplier les gravures et les frais.

Les capitales, tant lapidaires et métalliques, que celles des manuscrits, sont encore *divisées* et *subdivisées*; les *divisions* sont marquées par le chiffre romain, et les *subdivisions* par le chiffre arabe : ces différens chiffres sont placés dans l'intervalle des lignes, afin qu'on puisse plus facilement les reconnaître.

Toute *première division* commence régulièrement par les plus anciennes figures. Les plus récentes, quoique pour l'ordinaire placées au dernier rang, n'y sont cependant pas toujours renvoyées, parce qu'on a eu beaucoup d'égard à l'analogie des figures entre elles. Quelque multipliées que soient ces formes, on ne prétend pas cependant avoir décrit tous les traits ou toutes les inflexions différentielles et distinctives des caractères. L'inspection de la gravure, jointe à l'attention et à la sagacité des personnes en faveur de qui l'on fait ces remarques, suppléera sans peine à de pareilles omissions.

Lorsqu'on passe sous silence l'époque, ou plutôt la durée des divisions ou subdivisions, c'est communément parce qu'elle ne saurait être limitée.

Par la *haute antiquité*, en général il faut entendre celle qui précède l'établissement de la domination Française; par *moyen-âge*, les siècles suivans jusqu'au 11^e^; par *bas tems*, la durée subséquente, mais antérieure à la renaissance des lettres.

L'explication de cette partie de la planche II, qui renferme les *A* lapidaires et métalliques, doit être lue avec d'autant plus d'attention, que des détails de celle-ci dépend la connaissance de la marche des autres, sur lesquelles il serait inutile de s'appesantir, parce qu'il ne sera pas difficile alors de saisir le caractère propre à chaque partie. On se propose cependant de répéter en raccourci cette opération intéressante sur chaque élément alphabétique, en ce qui regarde seulement les B, les C, les D, etc., tirés des marbres et des bronzes; parce que cette partie des planches n'est déterminée par aucun indice national, ni par des notes chronologiques; elle demande donc une sorte de discussion, qu'on aura soin de restreindre partout le plus qu'il sera possible.

A capital Latin des inscriptions.

*La première division* (I) de l'*A* est presque toute composée des caractères de la plus *haute antiquité*. Plus ils retiennent de la figure de l'*F* inclinée et tournée vers la gauche, plus cette antiquité est indubitable. Les plus récens de la première subdivision (1) sont au moins du 6ᵉ siècle. Les traverses de ces *A* partent du côté droit, sans toucher le côté gauche. Dans la subdivision suivante (2), au contraire, elles naissent du côté gauche, sans toucher le droit. Les figures les plus récentes de celle-ci ne descendent pas au dessous du 9ᵉ siècle, et sont presque toutes antérieures au 4ᵉ. La troisième subdivision (3) est distincte par une traverse qui ne touche à aucun côté, quelque forme qu'elle prenne.

*Seconde division de l'A* (II). Dans la première subdivision (1), la traverse est inclinée de gauche à droite, et dans la seconde (2) de droite à gauche. Les plus anciennes lettres de la subd. (1) sont antérieures à l'ère chrétienne, et les plus modernes appartiennent aux 8ᵉ et 9ᵉ siècles. Les figures de la subd. (2) remontent bien au-delà de Jésus-Christ, et ne descendent pas plus de deux ou trois siècles après, si ce n'est dans les six ou sept derniers caractères. La troisième subdivision (3), qui commence à se transformer en minuscule, approche, dans ses plus anciennes figures, des premiers siècles du Christianisme, et dans ses plus récentes, de celui de Charlemagne.

*Troisième division* (III). Elle ne renferme que des minuscules qui appartiennent au gothique moderne des derniers tems.

*Quatrième division* (IV). Elle est caractérisée par la traverse horizontale, unissant les deux côtés. La première subdivision (1) dont les figures sont à côtés droits, ne descend pas au-dessous de J.-C. La seconde (2), à lignes mixtes, n'en montre presque pas de récentes. La troisième (3), en voussure, ne porte ses plus anciens caractères qu'au 11ᵉ siècle tout au plus : les plus récens sont du pur gothique. La quatrième (4), à têtes applaties, remonte au second siècle. La cinquième (5), à têtes un peu triangulaires, quoique plates, est presque aussi ancienne. La sixième (6), à traverse servant de base, peut être abandonnée au gothique, ainsi que la septième (7), et la huitième (8).

La neuvième (9), dont l'angle supérieur est retranché par une ligne horizontale, appartient au 3e siècle et au bas gothique. La dixième (10), la onzième (11), et la douzième (12), doivent être rapportées au gothique également. La treizième (13), qui en tient encore, à ses premiers caractères anciens, et les autres récens. La quatorzième (14), à traits excédens, qui en portent encore l'empreinte, renferme des figures, qui, pour la plupart, passent le sixième siècle.

*Cinquième division* (V), à traverse brisée. La première subdivision (1) existe depuis environ deux mille ans, chez les Grecs et les Latins. La seconde (2), à tête plate, convient au moyen-âge. La troisième (3), surmontée d'une barre, s'étend depuis J.-C. jusqu'au 10e siècle. La quatrième (4), à tête prolongée par des traits excédens, est presque toute antérieure au 7e siècle. La cinquième (5), à traverse arrondie, portée également au-delà des deux côtés, annonce au moins le 3e siècle; mais elle ressent le moderne, si elle excède plus d'un côté que d'un autre.

*Sixième division* (VI), dépourvue de traverse. La première subdivision (1), est fort ancienne. De la seconde (2), qui ne l'est pas moins, sont dérivés les *a* cursifs. La troisième (3), convient également aux 4e et 14e siècles, selon que la figure est plus ou moins élégante. La quatrième (4), à la tête en voussure; la cinquième (5), applatie; la sixième (6), surmontée d'une traverse; la septième (7), en triangle; la huitième (8), en pointes ou en cornes. La tête de la neuvième (9), se travestit en X; et quoiqu'elle soit de la plus haute antiquité, elle peut néanmoins descendre au 6e siècle. La dixième (10) prend la forme de l'Y renversé, et la plupart de ses figures remontent jusqu'au tems de la république, ou du moins de l'empire Romain.

Ces détails sur les différentes nuances qui caractérisent chaque forme de l'*A* métallique ou lapidaire, font assez connaître les observations que pourrait occasioner chaque trait caractéristique des autres lettres, mais elles méneraient trop loin, et causeraient beaucoup d'ennui, outre qu'elles ne seraient pas d'une grande utilité. Cet essai sur la planche de l'A doit suffire pour aider l'intelligence des lecteurs sur toutes les autres planches, dont l'inspection réfléchie lui tiendra lieu de toute autre explication.

On se contentera de remarquer sur la partie de la planche qui offre les A capitaux tirés des manuscrits, que plusieurs divisions contiennent des figures onciales, gothiques, minuscules et cursives.

A capital Latin des manuscrits.

Comme le caractère distinctif de l'*onciale* ne s'approprie que les neuf lettres, A, D, E, G, H, M, Q, T, V, et que les autres sont communes à la *capitale* et à l'*onciale*, il n'a pas été possible d'en faire un alphabet à part. Mais pour prévenir toute confusion, sans entrer dans un détail trop circonstancié, nous distinguerons sous chaque élément les parties de cette branche de capitales qui appartiennent aux écritures capitales, onciales, gothiques, minuscules et cursives. Ces classes d'écriture ne se trouvent mêlées ensemble qu'à cause de l'analogie que les figures de chaque élément ont entre elles.

La capitale réclame donc les divisions I[re] et II[e] de l'*A*. L'*onciale* revendique les VI[e], VII[e] et VIII[e] divisions. Les divisions communes à l'une et à l'autre, sont la III[e], la IV[e] et la V[e]. Les caractères *gothiques modernes* ne se font guère remarquer que dans les deux ou trois dernières figures; mais on voit quelques *minuscules* et *cursives* dans la IV[e] division.

a minuscules, ou seconde classe d'écriture latine.

PLANCHE III.

La seconde classe de caractères Latins contient en dix cases tous les *a* minuscules, avec quelques figures onciales et cursives de la même lettre, depuis les premiers siècles jusqu'au dix-septième, et le tout tiré des seuls manuscrits.

C'est l'*a* minuscule, 1° *Romain*, 2° *Lombardique*, 3° *Visigothique*, 4° *Saxon*, 5° *Gallican*, 6° *Mérovingien*, 7° *Allemand*, 8° *Carlovingien*, 9° *Capétien* et 10° *Gothique*, mis en comparaison.

Le 1[er] et le 2[e] chiffre appartiennent à l'Italie; le 3[e] à l'Espagne, le 4[e] à la Grande-Bretagne, le 5[e] et le 6[e] à la France, le 7[e] à l'Allemagne, les 8[e], 9[e] et 10[e] à tous les pays de l'Europe du rit latin. Les sept premiers précèdent le règne de l'empereur Charlemagne; les trois autres le suivent.

Les caractères de tous ces peuples étant réunis dans un ce-

## a MINUSCULE

...main

...ombardique

3 Visigothique

4. Saxon

...ican

6 Mérovingien

7 Allemand

...lovingien

9 Capétien

10 Gothique

## A CURSIF OU DES DIPLOMES

...lie — V e Siècle

2 de France

...lemagne.

4 de la Gr.de Bretagne

...pagne



Lith. Desportes Pont neuf. 15

pace très-circonscrit, il sera facile d'apercevoir tous les rapports de similitude, et tous les traits de dissemblance qu'ont entre elles les figures de ce premier élément.

Lorsque les lettres sont très-singulièrement contournées, et que les autres cases n'offrent rien de semblable, il en faut conclure que tel élément caractérise particulièrement le goût ou le génie national. La raison pour laquelle on découvre dans les figures dont il est question, plusieurs *a* cursifs, c'est que tout ce qui appartient à la *minuscule* est tellement propre à la *cursive*, que l'une ne se distingue souvent de l'autre que par sa manière d'enchaîner ou de joindre des lettres ensemble.

Les lettres majuscules et onciales sont toujours les premières, et séparées des autres par le n° II. Lorsque ce chiffre de séparation ne se montre point, c'est qu'il n'y aurait rien à offrir de bien remarquable dans le premier genre.

*a* cursif, ou des Diplômes; troisième classe d'écriture latine.

La troisième classe des caractères latins nous offre le parallèle des écritures nationales des diplômes et des chartes d'*Italie*, de *France*, d'*Allemagne*, de la *Grande-Bretagne* et d'*Espagne*. L'avantage du parallèle de ces cinq écritures cursives nationales, c'est qu'il est distribué par siècles; les diplômes et les chartes ayant fourni des dates ou des indices historiques, que les bronzes, les marbres et les manuscrits ont refusés pour la plupart, et qu'on n'aurait pas osé fixer en conséquence, tant on est scrupuleux amateur du vrai. Les modèles de ces cursives, ainsi distribués par siècles, peuvent être pour l'usage d'une bien plus grande utilité que les précédens.

Mais ce que l'on a pu exécuter pour la cursive, on l'aurait tenté vainement pour la capitale et la minuscule [1].

Les siècles sont désignés par des chiffres romains. Si dans quelques cases un siècle ne fournit rien de bien particulier, le chiffre indicatif est totalement supprimé; mais cette omission est rare.

Les variations de l'*a* cursif chez les cinq peuples indiqués,

[1] *Voyez* le mot ALPHABET, où vous trouverez aussi la manière de les présenter, et les motifs du choix qu'on a fait.

étant rapprochées dans un même cadre, il sera facile de faire la comparaison des différentes formes, et d'y voir leur rapport ou leur dissemblance. Il ne faut pas cependant conclure que des lettres, de l'alphabet Allemand, par exemple, qui ne se rencontreraient pas dans ceux de France ou d'Italie, n'y ont pas été reçues durant tel siècle. La seule conséquence légitime qu'on en puisse tirer, c'est qu'alors leur existence en Allemagne est mieux constatée. Mais si des caractères singuliers, et entièrement différens de la forme la plus commune, ne se montrent chez aucun des peuples dont les alphabets sont mis en parallèle, ni dans tel siècle, ni dans ceux qui l'avoisinent, ils doivent être regardés alors, ou comme n'y ayant point été d'un usage commun, ou peut-être comme abolis. Cette observation doit avoir lieu pour la *minuscule* dont nous venons de parler, comme pour la *cursive* que nous examinons.

On ne serait pas fondé à nous faire le reproche de n'avoir pas distingué spécialement les caractères Romains des Lombardiques dans la première case, les Mérovingiens, des Carolins et de Capétiens dans la seconde, et ainsi des suivantes; puisque les siècles marqués par des chiffres Romains indiquent les tems de ces écritures particulières, et préviennent par conséquent le désordre et la confusion. Or voici l'époque et la durée que l'on donne à ces écritures.

Première case, ou d'*Italie*. La *romaine* est bornée aux 5e et 6e siècles; la *lombardique* aux 7e, 8e, 9e, 10e, 11e et à la moitié du 12e siècle; la *française* aux 11e et 12e; la *gothique* aux 13e, 14e et 15e; enfin la *renouvelée* aux 15e et suivans.

Seconde case, ou de *France*. Les 6e, 7e et 8e siècles donnent la *mérovingienne*; les 8e, 9e et 10e la *caroline*; les 11e et 12e la *capétienne*; les 13e, 14e et 15e la *gothique*.

La troisième case, ou d'*Allemagne*, débute par la *caroline*, bientôt réformée sur le goût allemand, et continuée depuis le 8e jusqu'au 13e, où commence le caractère *gothique*; à peine ce dernier se termine-t-il à notre tems.

La quatrième case, ou de la *Grande-Bretagne*, présente le *saxon* jusqu'au milieu du 11e siècle; le *français* quelquefois antérieur, jusqu'au 13e, et dès là le *gothique*, qui ne cesse que fort tard.

La cinquième case, ou d'*Espagne*, offre le *visigothique*, que le défaut de monumens diplomatiques n'a pas permis de faire monter au-dessus du 10e siècle : les écritures lapidaires, métalliques, et des manuscrits, l'élèvent cependant au 6e ou 7e; il cesse au 12e pour faire place au *français*, qui le cède dans le 13e siècle au *gothique*.

La partie de la planche III, consacrée aux cursives des diplômes, renferme aussi quelques majuscules et minuscules propres à ces mêmes actes. C'est un inconvénient auquel on n'a pas cru devoir remédier, à cause de l'utilité qui en peut résulter.

Ces observations et ces détails, sur le mécanisme et le contenu des planches II, III, sont d'une nécessité absolue pour l'intelligence des autres planches alphabétiques. On y distinguerait sans doute bien aisément les lettres grecques des lettres latines, les capitales de celles-ci d'avec les minuscules et les cursives; mais cette connaissance stérile ne donnerait aucune lumière sur l'âge et la nature des lettres, si l'on n'était d'avance bien pénétré des remarques et des explications faites sur ces deux planches, et auxquelles on renverra sans cesse dans les dissertations sur chaque lettre.

A. Bonnetty,
De la Société asiatique de Paris.



## Enseignement catholique.

# CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS;

PAR M. L'ABBÉ DE RAVIGNAN.

Venez donc voir, vous qui disiez l'année dernière :
« Le concours de ces jeunes gens ne prouve rien pour le retour » des esprits vers le Catholicisme. Cette foule n'est attirée que » par la réputation de l'orateur, par le genre de son éloquence, » étrange, indigne de la chaire, romantique pour tout dire ; par » ses idées un peu libérales, un peu mondaines ; c'est la curio- » sité, c'est la mode, ce sont surtout les précédens de l'orateur » qui réveillent la sympathie de cette foule.... je vous le dis et je » vous l'assure.... » Eh bien, répétons-nous, venez voir : la cathédrale, comme l'an dernier, est remplie, on se presse dans la grande enceinte ; on regrette que la voix de l'orateur, forte pourtant et sonore, ne puisse pas s'étendre davantage ; car de tous les points il est des cœurs préparés qui regrettent de ne pouvoir entendre ces paroles de foi après lesquelles ils soupiraient. Et cependant ce n'est plus celui que vous nommiez le prédicateur de la mode, du libéralisme, des idées nouvelles, du romantisme ! Voyez-le, sa figure est grave, imposante ; sa taille élevée, sa maigreur, l'air souffrant de sa physionomie, rappellent ces prêtres, ces missionnaires austères, qui passaient pour effaroucher et rebuter le siècle ; ses yeux n'ont pas l'éclat, la mobilité, la vivacité de ceux d'un jeune homme, c'est le regard vif aussi, mais doux, majestueux et paternel de l'orateur chrétien ; son style fort, concis, brillant, n'a rien de cette irrégularité, de cette étrangeté, de ce *hasardé*, qui sympathisaient, disait-on, avec le mauvais goût du jour. Diction pure, ordonnance sage, goût exquis, expression propre et choisie, contexture nerveuse, enchaînement logique, c'est le Bourdaloue du 19e siècle. Enfin aucun de ses précédens ne le semblait recom-

ander à la jeunesse, aucune sympathie surtout; car, s'il a
mpli pendant quelque tems la charge de magistrat, il avait
puis dix ans façonné son esprit, refait sa vie, soumis ses ins-
:ations aux lois de l'obéissance religieuse; car il faut pour l'é-
ication de plusieurs le dire, M. de Ravignan est membre
ıne société célèbre, et la plus grande partie de son auditoire
savait bien.

Et cependant, comme nous l'avons dit, le même concours a
lieu, le même empressement; et la jeunesse a tout d'abord
mpathisé avec l'orateur, et elle applaudissait à ses discours,
nous l'avons vue recevoir avec émotion sa parole, s'identifier
ec ses idées, et boire à longs traits à la source pure et douce
la fontaine évangélique.

Il faut donc croire que ce n'est pas la personne ou le talent
l'orateur, que ce n'est pas la forme plus ou moins nou-
lle de son éloquence, qui attirent, fixent et remuent ces jeunes
ommes qui se pressent avec tant d'impatience autour de la
aire de la métropole de Paris. Ce qui les intéresse et les at-
che, ce sont les questions que l'on y traite, et surtout le point
e vue sous lequel on envisage la foi et la croyance chrétienne;
us ce rapport, les discours de M. de Ravignan, aussi bien que
eux de M. Lacordaire, sont nouveaux, neufs, parfaitement
n rapport avec les besoins des cœurs, les doutes des esprits,
ı tendance des études; ils répondent exactement à la science
t surtout à l'ignorance de ses jeunes auditeurs. En effet, que l'on
xamine avec attention l'analyse que nous allons en faire, et
on verra que ce ne sont point des *sermons*, des *discours eccl-*
*astiques*. C'est, comme le dit l'orateur lui-même, une véritable
*ilosophie de l'histoire*, mais une philosophie de l'histoire faite
Bible à la main, et l'Église pour maîtresse et pour guide.
'est, nous le répétons encore, la véritable manière d'intéres-
r et d'instruire non pas les croyans fidèles, mais cette jeu-
esse imbue de l'éducation philosophique de nos colléges, à
ine chrétienne, saturée de science, mais non éclairée, ins-
uite, fixée, non croyante surtout. L'enseignement que lui
épare chaque année Monseigneur l'archevêque de Paris, est
écisément celui qui lui convient, et la raison en est facile à
isir. Nous en avons parlé plusieurs fois dans les *Annales*, et

il nous le faut répéter encore, parce qu'on ne le sait pas assez, parce qu'on ne peut le savoir trop.

La jeunesse actuelle, — c'est une maladresse et un déni de justice de ne pas en convenir, — est instruite, elle a beaucoup étudié, elle sait beaucoup, elle est altérée, passionnée pour la science, et de plus il y a de l'impartialité dans ses jugemens, et un grand désir dans son âme d'arriver à la connaissance de la vérité. Voilà le fond pour ainsi dire de la génération actuelle. Mais ce qui lui manque, c'est de savoir disposer avec ordre toute cette science, c'est de connaître d'où vient la science, à qui on la doit; comment on distingue la vraie science de la fausse; c'est de posséder le grand mot des doctrines humaines; c'est en un mot, de savoir comment disposer et classer cet amas de science et d'érudition qu'elle possède. Or, le christianisme seul est capable de le faire. Des professeurs éclectiques ont pu remuer une infinité d'idées, mais après les avoir, avec effort, soulevées, ils n'ont plus su qu'en faire.

Lorsque donc ces nouveaux géans ont eu entassé Pélion sur Ossa, le Dieu du ciel n'a pas eu besoin de venir foudroyer leur ouvrage; il n'a eu qu'à les laisser faire. La montagne exhaussée sur l'autre montagne, ne les a pas rapprochés du ciel: ils ont pu dire seulement qu'ils avaient travaillé avec effort. Religions, empires, mœurs, peuples, langues, institutions, ils ont tout remué; et puis ils se sont trouvés faibles, petits, perdus au milieu de ces grandes choses. C'est que dans le christianisme seul se trouve la solution de ces grands mystères; les prêtres, divinement chargés d'expliquer aux peuples les lois de Dieu, peuvent seuls donner la clef de ces mystères. Comme les dieux de la fable, ils ne viennent pas froudroyer ces montagnes, et ensevelir ces modernes géans sous leur ouvrage; au contraire, ils leur tendent une main amie, s'unissent à leurs efforts pour tenter l'escalade du ciel, les orientent dans ces plages désertes et arides, leur montrent une issue à travers ces longues et tortueuses vallées; et puis, ce qui vaut mieux, ils lui apprennent que l'homme n'est pas seulement en ce monde pour ce rude travail, mais qu'il peut encore y jouir d'une sorte de repos; et aussi ils lui font de douces solitudes, revêtues de verdure, arrosées d'eau vive, raffraîchies de vents célestes, où l'homme, ce

oyageur et ce travailleur malheureux, peut goûter quelques nomens de répit. O vous! qui souffrez des doutes de l'esprit et les sécheresses du cœur, vous qui n'avez jusqu'à ce jour connu le la vie que les durs travaux, que vous avez faits seuls dans ce nonde, et qu'aucune voix d'amour n'a soulagés, réjouissez-ous, en voyant apparaître ces grandes rosées, qui sont destinées désaltérer et à rajeunir les générations nouvelles!!!...

Et maintenant nous allons exposer rapidement et en peu e mots quel a été l'ensemble de l'enseignement que M. de avignan a donné pendant le dernier carême à la jeunesse .e Paris.

La *première conférence* a été consacrée à constater la *situation orale de notre époque*, si pleine de contradictions. Ce discours a é naturellement divisé en deux parties, la première consa-·ée à faire ressortir les symptômes heureux qui nous font espé-:r un retour plus ou moins général des générations présentes, :rs la foi; la deuxième, à signaler les élémens funestes qui re-ırdent l'accomplissement de cette grande conversion. Et d'a-ord l'orateur reconnaît les progrès et l'amélioration qui se sont pérés dans les esprits.

Il est certain, dit-il, que, depuis peu d'années, les attaques hai-:uses contre la religion, qui étaient auparavant l'aliment le plus amer : la polémique de chaque jour, ont cessé tout-à-coup : on est tombé de :ffervescence des passions irréligieuses dans une espèce de calme répa-ıteur; comme des enfans mutinés qui se révoltent contre leur mère, et ıi, revenus bientôt à de meilleurs sentimens, viennent se réfugier dans ın sein; ainsi les hommes, après cette longue guerre dénaturée contre la ligion, ont cherché en elle un abri contre eux-mêmes. Instruits par de randes leçons, ils ont senti le vide qui s'était fait dans la société; et pla-ınt sous leurs pieds le dix-huitième siècle, ils ont voulu se montrer plus rands et meilleurs dans le dix-neuvième.

L'orateur a développé ce fait en rappelant le mouvement si-ıultané qui s'est fait sentir dans presque toutes les parties de ı science humaine. Les études plus approfondies sur la nature nt démontré ce que l'Ecriture-Sainte avait déjà raconté : la rogression de la création du monde, la fluidité primitive du obe, la lumière préexistante aux corps destinés à la con-:ntrer ou à la distribuer, le développement graduel des êtres,

depuis les fluides jusqu'à l'homme, et enfin l'universalité du déluge qui a bouleversé le globe. L'histoire a exploré les monumens des vieux peuples; elle a découvert dans l'antique Asie de nouvelles preuves toujours subsistantes de la véracité des Saints-Livres; elle a retrouvé ces grandes villes, ces villes-reines, ensevelies depuis tant de siècles sous des sables où l'Arabe ne daigne pas même élever sa tente: révolutions immenses qu'Isaïe, que Jérémie avaient d'avance racontées à l'avenir. N'a-t-on pas aussi réhabilité ce moyen-âge si fécond en grands esprits et en grands caractères, et qui nous a laissé tant de magnifiques monumens de sa foi, consacrés par les noms de Jésus et de Marie?

Ici l'orateur a rendu hommage aux savans laborieux et impartiaux, aux génies élevés, qui, en proclamant et en soutenant courageusement ces vérités, ont pour ainsi dire renouvelé les sciences au pied de l'autel, puis il ajoute:

Ce retour des classes lettrées aux idées catholiques n'est pas, il est vrai, un retour complet et pratique; mais ce n'est pas non plus une agitation tout-à-fait superficielle: elle témoigne qu'il y a généralement dans les esprits torturés de notre époque un besoin de croire, et un doute qui exclut la *négation absolue* des impies. Il y a besoin de croire: il n'est personne qui ne le voie et ne le sente; on éprouve en soi-même un vide profond que les jouissances effrénées des passions ne comblent pas; on voit d'ailleurs l'état social tout entier prêt à tomber dans ce gouffre. Ce mot BESOIN DE CROIRE semble écrit sur le front de notre siècle, tant il en résume exactement le principal caractère.

Dans la seconde partie, l'orateur fait voir combien est encore défectueuse et chancelante la foi de la génération nouvelle. Foi plutôt poétique que chrétienne, catholicisme vague, instinctif et presque panthéistique, éloignement et ignorance des pratiques les plus essentielles de la religion, voilà ce qui fait toujours gémir cette divine Rachel qui demande encore ses fils à grands cris. Puis M. de Ravignan, s'adressant à la jeunesse, lui dit:

En vous, après Dieu, repose l'espoir de la religion et de la patrie. Continuez donc à travailler avec courage à l'œuvre sainte; approfondissez l'histoire et la science avec cette hauteur des vues que la religion seule peut donner; subordonnant vos efforts à l'esprit infaillible qui inspire l'Eglise, entourez avec dévoûment la chaire souveraine de saint Pierre, et la puissance paternelle et divine de l'épiscopat,

Dans la *deuxième conférence*, M. de Ravignan aborde tout d'un coup le sujet général de ses instructions; c'est la *philosophie chrétienne de l'histoire*. Après avoir loué et recommandé cette étude, qui n'est autre que celle de la raison intime des faits, il fait observer que s'il est un fait intime, un fait philosophique, sur lequel roule l'histoire de l'humanité, c'est sans aucun doute, la *chute* et la *réhabilitation divine de l'homme*.

Voilà, s'écrie l'orateur, quelle est l'idée première du plan providentiel et vraiment philosophique de l'histoire : c'est la lutte entre deux esprits opposés, souvent cachée et méconnue, mais toujours vivante réellement au plus intime de l'homme et de la société; c'est l'histoire des assauts livrés par l'erreur et les passions aux bénignes influences de la réparation divine. Tout le reste, dans les annales du monde, n'est qu'un vaste accessoire et une immense conséquence. Le principe est là : la *chute* opposée à la *régénération*. On sent partout, dans le cours des siècles, avec l'action intime d'un pouvoir divin, l'action d'une puissance ennemie, implacable génie du mal qui pousse au désordre et à l'erreur; et si quelque chose a droit d'étonner dans la logique des passions et des erreurs, c'est que le Dualisme ou la doctrine du double Principe, n'ait pas été, dans tous les tems, la religion et la philosophie la plus commune; car, même pour une raison égarée qui a quitté les voies de la foi, cette doctrine ressort de tous côtés.

Ainsi, le monde est un creuset immense : la main puissante de l'ouvrier y jette sans cesse de nobles métaux, mais ces métaux sont déshonorés et souillés par un alliage impur; l'élément purifié saisit l'élément étranger, il le combat et le travaille; l'élément étranger résiste avec furie, un affreux bouillonnement s'élève : la boue, l'écume combattent et se révoltent; il se livre un affreux conflit, jusqu'à ce que le feu soit vainqueur et sépare pour jamais l'or pur des scories immondes...

Ici l'orateur, entrant en matière, nous fait voir le *duel moral* commençant avec les races diluviennes; il s'y caractérise par un effrayant abus des forces physiques de la nature, joint à un oubli obstiné des révélations et des traditions premières. Le déluge, en anéantissant cette race dégénérée, ne supprima pas la cause du mal. Les premières familles, en s'éloignant du pied de la tour de Babel, emportèrent sans doute les traditions primitives;

Mais ces peuples, tout entiers à l'émigration nouvelle et à un mouvement continuel d'établissemens nouveaux, devinrent peu capables de nourrir

dans leur âme les doctrines spirituelles et pures du monothéisme et de la religion primitive ; ces doctrines firent place à un vaste Sensualisme, et ces peuples, ainsi ensevelis *dans la chair et le sang*, pour me servir d'une expression révélée, ne surent plus quelles étaient les traditions antiques et pures données à leurs pères : ils se précipitèrent, tête baissée, dans un chaos, dans un déluge d'erreurs.

Cependant, l'idée de Divinité, d'une puissance et d'une force supérieures à l'homme, ne pouvait s'effacer de son esprit. L'idée de Dieu résiste et se défend au-dedans de nous, par sa propre vertu et malgré nous-mêmes. Mais alors, mêlée avec les impressions venues du dehors, avec les vives impressions de la matière et des sens, cette connaissance de Dieu s'altéra profondément, et les peuples abrutis en vinrent à regarder comme divin tout ce qui pouvait frapper et surprendre par la grandeur des apparences, par quelque puissante activité. C'est là la double origine assignée par nos divines Ecritures, dans de précieuses pages, trop peu connues, et que je voudrais bien voir méditer par certains hommes.

Puis l'orateur fait voir que c'est de cette source que découlent le *naturalisme*, le *fétichisme*, l'*apothéose*, et le *symbolisme*, ces quatre grandes erreurs de l'humanité. S'attachant plus particulièrement à cette dernière erreur qui semble vouloir renaître parmi nous, il s'exprime en ces termes :

A entendre un certain langage qui vous est connu, il semble qu'on prétendrait justifier l'antiquité, et, en particulier, toutes les religions anciennes, de tant et de si brutales extravagances ; à entendre certains écrivains modernes en Allemagne, en Angleterre et en France, contrairement à la parole expresse de nos livres saints, et au témoignage palpable des anciens monumens, toutes les idolâtries anciennes ne seraient plus des idolâtries ; ce ne serait qu'un admirable et magnifique ensemble, un système de symbolisme exprimant et recélant dans un langage figuré les doctrines les plus sublimes et les religions les plus rationelles ; on s'extasie, on se répand en éloges : jamais une parole, une pensée, un sentiment, pour apposer le sceau historique d'ignominie ! Non, tout est beau, tout est grand, tout est digne du génie philosophique le plus élevé ; c'est la langue la plus riche, ce sont les mythes et les symboles les plus beaux et les plus variés... Il semble que l'on ait pris à tâche de réhabiliter tous les passés quelconques de l'esprit humain, qui n'aurait jamais fait que suivre des voies progressives et ascendantes ; il semble qu'on ait voulu laver l'humanité de toutes les flétrissures païennes : en sorte que l'humanité ne devrait plus, car c'est là la conséquence, au catholicisme, à la loi seule de Jésus-Christ, d'avoir été arrachée d'un gouffre d'erreurs et d'infamies cruelles !

nos yeux, dit l'orateur, ces idées se répandent et se propagent,
s'en faut que le Christianisme lui-même, comme on a bien osé le
ne soit plus qu'un faible rameau, un léger progrès de symbo-
ancien, et il y a comme une sorte de disposition dans les esprits qui
voriser ce système : pourquoi le Christianisme ne serait-il donc
forme heureuse du beau, une source féconde en vives images et
ces émotions, une belle poésie, et rien de plus?

rateur ne s'arrête pas à cette réfutation ironique, il enga-
e lutte sérieuse et savante avec les partisans du symbolis-
bsolu et universel; et, après avoir accordé qu'il a pu
r et qu'il a existé des symboles, et que, sous les obscènes
otesques représentations des sanctuaires, les prêtres ont
acer un sens, non pas orthodoxe, mais plus philosophique
elui qu'y attachait la foule, il démontre victorieusement
y eut polythéisme et idolâtrie dans les cultes anciens, non
ulement pour la foule, mais pour les castes sacerdotales,
rporations initiées et les écoles philosophiques. Quant à
ues lueurs réelles sorties des doctrines ésotériques des écoles
sanctuaires, lumières qui ne font, au surplus, qu'attester
ité de nos divines Écritures, il ne faut pas leur supposer
portée sublime. Non la tendance de toutes ces doctrines
ce qu'elles eurent de plus élevé, n'aboutissait qu'au Pan-
ne.

rateur finit en faisant observer que Dieu n'a laissé ainsi les
ns *errer dans leurs voies*, comme le dit S. Paul, que pour
ver qu'il n'y avait que le Catholicisme, c'est-à-dire la révéla-
le Dieu conservée par la tradition, et expliquée par l'Église,
ût capable de perpétuer les vraies croyances de la terre.

ns la *troisième conférence*, l'orateur s'attache à montrer la
de l'enseignement divin, c'est-à-dire à faire l'histoire de
rité dans l'ancien monde, et à montrer la marche providen-
et constante de tous les faits vers le grand but, le but
ier des pensées divines, la *régénération du monde par J.-C.*
tte marche providentielle, il la trouve dans trois faits
tiels, 1° la religion primitive; 2° la théocratie établie par
e; 3° la succession du ministère prophétique.

ur prouver la certitude de la première révélation, laquelle
erse de fond en comble l'*état de nature*, et même cette *loi*

*naturelle* provenant seulement de l'homme comme on l'enseigne encore malheureusement dans nos écoles, l'orateur cite les belles paroles de l'ECCLÉSIASTE, où il est dit que Dieu remplit l'âme neuve de l'homme du don de conseil et d'intelligence, créa dans elle la science de l'esprit, donna au cœur un sens droit, lui montra le bien et le mal, non point d'une manière cachée et extérieure, mais de telle sorte que l'homme *entendit l'honneur de la voix de Dieu* [1]; puis l'orateur se demande en quoi consiste cette première révélation primitive.

Sans se hasarder à préciser un symbole, ce qui est impossible peut-être, il fait voir que les vérités suivantes devaient entrer dans ce symbole.

Le monothéisme, ou unité de Dieu; Dieu créateur, but et fin de l'homme; l'immortalité de l'âme; la chute originelle; la révélation du Dieu réparateur, la foi au Rédempteur futur, dite avec raison l'*âme du monde patriarcal*; l'établissement des sacrifices, que l'orateur rappelle avoir été si magnifiquement exposé par M. l'abbé Lacordaire [2]; enfin la grande règle morale des actions humaines gravée dans les cœurs par la main divine en caractères ineffaçables; puis il continue :

Ces enseignemens si sublimes dans leur simplicité étaient confiés, surtout comme en dépôt, aux *traditions* domestiques et paternelles, et, s'ils furent profondément altérés au sein de longues générations d'erreurs et de délire, ils trouvèrent aussi des sanctuaires fidèles et de sûrs gardiens dans ces âmes grandes et généreuses, dans ces croyans inébranlables, qui, même au sein de la gentilité adultère, surent conserver au Seigneur la foi antique et leur inviolable dévouement. Qu'on aime, Messieurs, à reporter sa pensée sur ces hommes révérés des anciens jours, à les contempler sous le beau ciel de la Chaldée, nous offrant, avec l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, le type majestueux de ces rois pasteurs célébrés dans les légendes homériques et égyptiennes, mais bien auparavant et bien mieux dans nos chants bibliques.

Ici l'orateur s'arrête, et adresse à son auditoire ce brillant et biblique tableau :

[1] Voir tout ce passage de l'Ecclésiaste cité et développé, presque dans les mêmes termes, dans le tome v, p. 6 des *Annales*.

[2] Voir la 2e *conférence* dans les *Annales*, tome XII, p. 279.

Touchante dignité des mœurs antiques! Quel cœur chrétien, et qui sait sentir, ne s'émeut au nom d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, de Joseph, de Sara et de Rachel! Quels noms, quand on sait croire! Quelle foi héroïque, quel courage, quelle tendresse filiale et paternelle! Qu'on aime à se rappeler ces longues veillées de la vie pastorale, passées à contempler les magnificences de la création dans le spectacle d'une paisible et brillante nuit, et qui lèguent aux âges suivans les premiers fondemens de la science avec l'amour de son divin Auteur! Et ces contemplations solitaires du soir, dans quelque endroit libre de la vallée, où l'âme vient prendre le doux repos de la conversation divine! Heureux celui qui, fatigué des vains fracas du monde, et désabusé de ses tristes plaisirs, a su venir ainsi, dans la solitude et le silence, loin du mouvement et du bruit, goûter combien le Seigneur est doux! Là, Dieu a parlé à son cœur, et le divin langage, comme une rosée rafraîchissante, a calmé la fièvre ardente des passions; il s'est assis dans le repos : la foi le nourrit et l'épure, l'espérance le fortifie et l'élève au-dessus de tous les soins et de tous les soucis terrestres, et l'amour qui possède son cœur, le tient étroitement attaché à ce bien suprême, seul digne d'être aimé pour lui-même! Alors il se fait un grand calme, un recueillement profond saisit et absorbe tout l'être intelligent et sensible; le ciel s'abaisse, l'homme un moment se fait ange, et Dieu se donne à lui, et les anges le contemplent!

Méditez, Messieurs, les leçons de l'antiquité avec un cœur pur; soyez chastes, priez : c'est le chemin qui mène à une grande lumière et à une grande paix.

L'orateur trace ensuite l'histoire de ce peuple qui fut le dépositaire et le gardien des vérités et des lois révélées, peuple, choisi divinement, divinement institué, régi et gouverné durant près de seize siècles, et qui est comme la vivante personnification de cette action providentielle et constante qui descend et maintient au sein des libertés humaines, l'ordre, la vérité, la foi, contre les implacables ravages du génie du mal.

La législation Mosaïque, continue l'orateur chrétien et philosophe, devrait être donnée à méditer aux législateurs à venir, moins peut-être cette suite de lois de détail impérieusement commandées par les circonstances de tems, de lieu, de danger, et pour un but spécial, que ces lois si puissamment appropriées à tous les besoins, ces hautes leçons, leçons sacrées et tant méconnues, du gouvernement de la Providence. Voulez-vous bien connaître celui de qui dépend souverainement le sort des sociétés, et par qui seul les auteurs de lois en décernent de justes? Daignez étudier

la constitution judaïque et l'histoire entière du peuple de Dieu. Voulez-vous savoir comment Dieu tient en ses mains les rênes du gouvernement des états; comment il veut être consulté, obéi, honoré, servi par la religion publique et sociale, placé en tête des institutions et des lois pour présider aux destinées humaines; comment il brise, quand il lui plaît, les empires l'un contre l'autre; comment il châtie et broie les peuples impies sous le joug des tyrans et le fer des soldats? Lisez l'histoire du peuple Juif, et sachez ensuite comprendre toute l'histoire.

Et n'oubliez pas non plus que les nations, ici-bas, non pas les individus, trouvent leur justice rendue, et reçoivent ici-bas, comme nations, leur récompense ou leur châtiment mérité : Fidèles à Dieu et au lien religieux, à la foi, aux lois, aux mœurs, elles sont fortes, grandes et heureuses, paisibles au dedans, redoutées au dehors; impies, licencieuses, rebelles, elles sont déchirées par les dissensions intestines, écrasées par les armes de l'étranger ou rongées par une plaie indigne qui gangrène et dissout le corps social.

Voilà comment il faut étudier le code et l'histoire Mosaïques, comment il faut pénétrer la haute philosophie des annales saintes et la philosophie de toutes les annales. Certes, cette étude, je crois, en vaut bien une autre; elle vaut bien tous vos rêves romantiques du jour et toutes vos préoccupations futiles!

Deux pensées doivent donc dominer : la foi était à maintenir, elle fut maintenue; l'intervention divine était à montrer vivant dans toutes les choses d'ici-bas, cette vive action fut montrée. Et alors surtout, vous comprenez à jamais que la vie de la foi, la conservation des traditions antiques, c'est l'âme des grands corps sociaux. Autrefois, pour venger, pour défendre la vérité et ses lois, Dieu parla, agit, frappa à découvert dans ce peuple précurseur de l'Église; aujourd'hui, toujours vivant, mais plus caché sous le voile des institutions humaines, au milieu des bouleversemens et des événemens qui agitent le monde, il est toujours avec sa parole catholique, le dernier mot, la première et la dernière raison des peuples et des rois.

Après ces graves paroles et ces utiles enseignemens, l'orateur parle à grands traits du *ministère prophétique* chez les Juifs; dans ce tableau il faut remarquer d'abord l'admirable symbolisme, qui devait annoncer le Christ et l'Église, symbolisme que l'on trouve dans toutes les religions antiques, qui l'ont altéré, détourné de son sens primitif, mais qui en ont conservé partout la trace et les récits, ce qui prouve qu'il était d'institution primitive et divine.

Heureux, s'écrie-t-il, qui sait en pénétrer les religieux mystères, et en

goûter les divines beautés! Là, tous les événemens accumulés, révoltes, guerres, captivité, délivrance; là, les splendeurs du temple unique et de la cité sainte: là, le grand-prêtre et ses nombreux lévites avec leurs fonctions emblématiques; là, ce culte si varié d'expiations et de purifications, les holocaustes, les anathèmes, les sacrifices si divers et si multipliés, annonçaient, redisaient à l'avance, annoncent et redisent encore le rachat du monde si longtems captif, courbé si longtems sous un joug tyrannique; annonçaient et signifiaient cette Eglise une, sainte, immortelle, à laquelle tout devait bientôt accourir; cette Rome, mère et maîtresse de toutes les églises, ce pontife suprême, ces pasteurs, ces prêtres voués et consacrés à régénérer tous les peuples dans le sang de la victime sans tache, aux conditions si justes et si nécessaires de l'aveu, du repentir, et de la peine réparatrice. Là, depuis Adam l'homme ancien, jusqu'à l'homme nouveau Jésus-Christ, toutes les gloires patriarcales et judaïques, rois, héros, sages, guerriers, pontifes, prophètes, désignent et prédisent quelque trait du législateur, du roi, du prophète, du pontife sauveur de la loi nouvelle: Abel, Isaac, Melchisedech, son sacrifice; Abraham, le vrai croyant, les véritables enfans de son Eglise; Isaïe et Jérémie, ses douleurs et ses souffrances; Moïse, sa loi; Josué, sa victoire; David et Salomon, sa royauté, sa sagesse et sa gloire; et à côté de ces illustrations viriles, nous entrevoyons dans de célèbres héroïnes, quelque ombre de cette Vierge, mère auguste, réparatrice de laquelle devait naître le Sauveur Jésus.

Puis il raconte l'établissement de ces colléges des prophètes, destinés à perpétuer par la parole et par leurs écrits, les traditions antiques, et à les compléter pour les révélations nouvelles qu'ils recevaient.

Leurs chants sacrés, dit M. de Ravignan, sont connus du paganisme ancien; l'histoire, la théogonie païenne les citent, les répètent, mais toujours les mutilent. Sous le règne éclairé des Lagides, plusieurs siecles avant J.-C., ils passaient, ces oracles, dans la langue alors universelle, et ils y étaient fidèlement traduits; ils se sont répandus en Orient et en Occident, et, aujourd'hui encore, ce peuple présent partout et n'existant nulle part, ces débris errans dont l'origine est l'origine même du monde, devenus nos portevoix et nos témoins, comme disait saint Augustin, s'en vont, sur tous les points de l'univers, élevant dans leurs mains ces divins oracles, pour mieux proclamer aussi cet arrêt du ciel qui prononce la réprobation Judaïque, la bénédiction et la promesse Catholique.

Puis il finit en faisant observer, que ces preuves sont des *faits* et non des *raisonnemens métaphysiques*; que c'est à cet enseigne-

ment que sont dûs les faibles rayons de vérité, qui ont pénétré dans l'ancien paganisme.

Voilà, Messieurs, des faits, voilà quelque idée de la foi par les faits; voilà quelque ombre de l'histoire de la vérité dans l'ancien monde; mais, en vérité aussi, pour de jeunes âmes, franches et généreuses, c'en est assez, ce me semble, pour baisser avec joie la tête sous un joug glorieux.

Les feux de la lumière catholique furent jetés à profusion dans l'univers dès le principe. En vain, les ténèbres ennemies auront voulu lutter; en vain, toutes les fureurs déchaînées auront voulu anéantir les clartés célestes : la foi demeurera triomphante; la foi antique a poursuivi son cours majestueux. Elle aura paru quelquefois aller se réfléchir au sein des ignominies idolâtriques, comme l'éclair perce un moment la nue; parfois elle aura paru aussi aller teindre de quelques-uns de ses rayons les portiques de la science et de la philosophie; mais l'arche incorruptible de Moïse recèle et garde seule le foyer divin de chaleur et de lumière : il y est longtems comprimé, combattu encore, obscurci parfois; mais il demeure enfin vainqueur, il triomphe enfin dans la plénitude des tems; il s'élève entre le ciel et la terre, sur la montagne de Sion, comme l'astre bienfaisant du plus beau jour, et ces splendeurs célestes, comme deux bras immenses, s'étendent jusqu'aux extrémités des deux mondes, pour les réunir et les vivifier à jamais; et alors, Messieurs, la voix créatrice s'écrie une seconde et dernière fois : « Que la lumière soit! » et la lumière fut. »

Dans la *quatrième conférence*, l'orateur aborde la grande question de *l'établissement du Christianisme*, laquelle est aussi la *raison chrétienne de l'histoire*, pendant les 18 siècles qui nous ont précédés.

La race humaine, dit M. de Ravignan, se présenta devant la pensée du christianisme, avec trois caractères et trois besoins. D'abord une *civilisation avancée*, avec quelques-unes de ces gloires, avec de grands efforts et même de grands triomphes du génie de l'homme, mais toujours liés cependant et comme inséparablement *unie aux erreurs les plus déplorables*, à la dissolution la plus affreuse, aux doctrines et aux religions les plus hideuses et les plus fausses.

Il fallait donc au genre humain, avec la *connaissance de la vérité vive et pure*, un principe plus sûr et plus fécond de vie, de gloire, pour la civilisation et le génie de l'homme.

Il y avait, marchant à la tête des peuples, un *prétendu sacerdoce* et une *philosophie prétendue*, qui tenaient captive, dans l'injustice, la vérité, ou plutôt ces quelques lueurs conservées et entrevues, les cachant soigneusement aux regards des masses qui sont après tout le genre humain, et

même les dénaturant et les altérant grossièrement; il fallait *une philosophie, un sacerdoce*, à qui il fût dit : *Allez, enseignez toutes les nations, apprenez leur toute vérité.*

Enfin, ce qui comprend et résume tout : *l'humanité n'était pas enseignée*, au moins comme elle devait l'être; elle n'était pas apprise, retenue, fixée dans les voies pures et fortes de l'enseignement divin qui fait la foi; mais l'intelligence en travail, seule, livrée à un arbitraire et licencieux rationalisme, ne connaissait pas de bornes posées à ces divagations funestes. *Il était donc nécessaire, cet enseignement divin.*

Quel trait providentiel va le signaler et marquer d'abord cette grande époque de régénération, et commencer l'ère nouvelle de lumière et d'enseignement? le voici, Messieurs :

Un jour, un arbre fut abattu dans les forêts; il fût travaillé, façonné. Cette fois ce n'était pas pour en faire un dieu; c'était pour quelque chose de mieux : on en fit une croix. Un homme, abreuvé de douleurs, d'ignominies et d'outrages, condamné au dernier supplice par la lâcheté d'un juge prévaricateur, aux cris forcenés d'un peuple décidé, doit la porter cette Croix; il la charge sur ses épaules; épuisé de fatigue, il la traîne jusqu'au sommet de la colline; là, ses vêtemens lui sont arrachés avec violence; il est attaché, cloué au bois : la Croix est plantée; elle est debout; le monde est changé, régénéré à jamais!

« Vaines pensées des hommes, où êtes-vous donc, s'écrie à bon droit l'orateur !.... » Puis, après avoir prouvé que St.-Paul faisait reposer tout le Catholicisme sur la Croix, il continue [1].

Et n'allez pas lui apporter le sophistique dédain des Grecs raisonneurs, car il n'a qu'un mot à vous répondre : « Moi, dit-il, je prêche Jésus-Christ crucifié, scandale aux Juifs, folie aux Gentils, je le sais; mais je le sais aussi, sagesse et vertu de Dieu pour les Juifs et les Gentils appelés. Je l'avoue sans détour, et je m'en fais gloire, oui, Dieu a choisi ce qu'il y avait de plus fou, de plus faible, de plus ignoble au monde, de plus méprisable, il a choisi ce qui n'était pas pour confondre ce qui était, pour abattre la sagesse et la force [1].

Aussi, voulez-vous savoir comment répondaient alors à ces injures, ceux que nous nommons « les Pères? » Le voici, Messieurs, dans le langage de la foi et du génie : « Laissez-moi, disait l'un d'entre eux, » laissez-moi jouir de l'ignominie de mon Maître, et du déshonneur né» cessaire de ma foi. Le Fils de Dieu a été pendu à la croix : je n'en ai pas » de honte, et savez-vous pourquoi? Parce que la chose est honteuse. Le Fils

1 Stulta mundi..., infirma mundi... et ignobilia mundi et contemptibilia elegit Deus... et ea quæ non sunt, ut ea quæ sunt destrueret. I. *ad Cor*, cap. 1, v. 28.

»de Dieu est mort : Je le crois, savez-vous pourquoi? C'est que c'est ridi-
»cule. Le Fils de Dieu est ressuscité, je le crois, et j'en suis d'autant plus
»certain que, selon la raison humaine, la chose paraît impossible. »

Messieurs, voilà de la foi, voilà son esprit; voilà l'esprit du catholicisme à la façon de S.-Paul. Voilà comme la vigueur native de nos pères se plaisait à étourdir, par des propositions étranges et inouïes, tous ces grands discoureurs, et tous ces vains rêveurs du sophisme.

L'orateur chrétien, sapant ensuite par la base ces systèmes de christianisme vague et de foi symbolique et rationelle, que nous avons nous-mêmes souvent combattus, s'écrie :

Ainsi, Messieurs, voilà donc quel était le but, le dessein avoué de l'Evangile; voilà quel était le christianisme de S.-Paul : il était tout entier dans la Croix; et malheur à moi, orateur débile, si j'allais jamais me glorifier d'autre chose que de la croix de J.-C.! Parlez-moi tant que vous voudrez le langage des hautes considérations sur le Christianisme; dites-moi qu'il est la souveraine raison, le plus philosophique, le plus sublime perfectionnement de l'intelligence; dites qu'il se révèle au génie avec des caractères de grandeur et de beauté qui le transportent et le ravissent : ah! j'en conviendrai sans peine et du fond de mes entrailles; mais si vous ne m'offrez pas en même tems, comme type et comme principe générateur du Christianisme, la Croix de J.-C., vous ne m'offrez pas la pensée divine, vous ne me parlez pas la parole divine. Dieu ne sera Dieu pour moi, il ne sera le Dieu de ma foi, que lorsque je le verrai déjouant et renversant tous les conseils de la raison humaine, luttant, pour ainsi dire corps à corps, contre tous les efforts conjurés et obstinés du sophisme, de la science et du génie des erreurs, contre toutes les forces et les passions liguées ensemble, par la folie contre la sagesse, par l'opprobre contre l'honneur, par la pauvreté contre la richesse, par l'extrême infirmité contre les forces unies; que lorsque je le verrai, dis-je, triompher ainsi du monde et de l'enfer, et établir par la croix, sa domination sainte et le culte catholique par tout l'univers; car voilà ce qui a été fait, et alors aussi, vaincu, terrassé sous un poids accablant de divinité, je crois, j'adore et j'aime, et j'embrasse avec transport la Croix qui m'a sauvé.

La *cinquième conférence* a été consacrée à tracer le *tableau de la lutte entre l'erreur et la vérité dans l'Église primitive*. A cette époque, l'esprit humain, d'abord étourdi par la prédication de la Croix, fut surtout vaincu par le charme secret et l'action divine qui y étaient attachés; mais l'Eglise n'entra pas pour cela dans la possession paisible de la vérité. Bientôt on vit encore apparaître cet antagonisme antique, ce *duel* du bien et du mal qui

semble être inséparable de la nature humaine. L'histoire de l'esprit humain n'est autre chose que celle de ce duel, que celle de l'Eglise elle-même; c'est là que se trouve le sujet de la philosophie de l'histoire, là seulement qu'on peut en obtenir la solution.

Dans le premier siècle, *sophisme païen* et *hérésie*, plus tard *Mahomet* et *Luther*, ce sont là les quatre grands faits de l'erreur qui donnent occasion de faire ressortir les quatre grandes vérités.

Pour faire comprendre ce qu'était le paganisme, M. de Ravignan cite en particulier la fameuse école d'Alexandrie.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers tems, dit-il, de *l'école d'Alexandrie*; on a paru, dans des pensées et des intentions fort diverses, attacher une grande importance à l'étude de ses doctrines; c'est, suivant moi, avec raison. L'école païenne d'Alexandrie, dans sa période romaine, résuma toute la philosophie ancienne, c'est-à-dire la philosophie grecque et la philosophie orientale.

Aussi dut-elle, suivant un conseil secret de la Providence, se formuler elle-même sous le nom *d'éclectique*, prétendant faire un choix des meilleures doctrines entre toutes. Il fallait bien, Messieurs, que la pensée de la croix s'accomplît, que cette divine folie, si vivement dépeinte par saint Paul, vînt renverser et abattre toute la sagesse et la science païennes, réunies comme en faisceau, par l'éclectisme et dressées contre la science suréminente du Seigneur Jésus; et c'est ce qui fut fait.

Le syncrétisme alexandrin, parfaitement obscur et confus, du reste, profita bien mal des notions chrétiennes : il prétendit tout ramener à une monstrueuse *unité*; les émanations primordiales, les absorptions finales, ces deux rêves favoris de la philosophie orientale, lui vinrent en aide; la philosophie hellénique lui fournit, dans le même but, son âme universelle, sa distinction du monde des idées et du monde sensible, et autres conceptions semblables qu'il est inutile de rappeler ici. Enfin, en présence des vives manifestations du Christianisme, il était impossible de soutenir le Paganisme dans son absurde crudité, il était impossible de ne pas admettre une sorte d'unité dans la nature divine: alors le Polythéisme populaire devient une simple apparence, une vaste nomenclature symbolique: les 33 millions de dieux, ce n'était que les opérations et les portions diverses de la nature, qu'il fallait adorer comme parties intégrantes de la Divinité, n'importe sous quel nom et sous quel signe.

En sorte, Messieurs, que ce qu'on peut démêler ici de plus clair et de mieux marqué, quoiqu'au sein des ténèbres sophistiques, c'est en-

core, c'est toujours le Panthéisme qui nous poursuit partout, qui fut l'apogée de l'erreur et qu'elle ne dépassa jamais. On peut le voir, en particulier, dans Porphyre, qui s'en glorifie contre les chrétiens. Encore cette monstrueuse invention n'appartient-elle certainement pas à l'école d'Alexandrie: déjà, avant elle, la philosophie païenne et surtout l'orientale, en avaient fait trophée, et même le panthéisme Alexandrin resta fort au-dessous du panthéisme spiritualiste des Indiens, la plus belle erreur peut-être qu'ait jamais enfantée la déraison humaine.

**Puis l'orateur examine la raison et la cause de cette propension de l'esprit humain à s'enfoncer dans les ténébreuses absurdités du Panthéisme.**

L'homme qui rentre en lui-même, dit-il, qui, par la méditation intérieure se replie sur le besoin religieux et sur l'idée de la Divinité qui le remplit et le presse, l'homme rencontre et sent en quelque sorte, au dedans et au dehors, l'action et la vie de l'infini, cette présence divine, cette immensité qui environne, pénètre, saisit tout son être et tous les êtres; il sent, quoiqu'il en ait, avec saint Paul, *qu'il vit, qu'il se meut, qu'il est en Dieu même;* dans l'océan de l'essence divine sans borne et sans mesure, ou l'homme et la nature sont plongés; il y a universelle vie, universelle action avec Dieu, et en Dieu; il y a cette recherche et cette tendance constante de l'âme vers le bien comme souverain, vers une sorte de transformation divine, vers l'unité même divine qui est tout en un sens, infinie qu'elle est. Il y a cette loi impérieuse, cette nécessité sentie de participer enfin un jour à l'être divin lui-même, de s'abîmer et comme de se confondre avec lui. Jusque-là, l'intelligence demeure avec la vérité, même elle parle la langue catholique dont il ne faut pas abuser cependant, et bienheureux qui sait la comprendre!

Mais veut-on sonder l'impénétrable abîme de la vie, de l'action et de l'immensité divine? Veut-on, en dehors des convictions communes et palpables, en dehors de la foi, et en abstraction, le définir et mesurer ce qui unit, ce qui sépare la personnalité finie et créée et la personnalité, la réalité infinie et increéée? Alors, dans l'idée mystérieuse de la Divinité, l'imagination s'égare, l'esprit se perd : il creuse cependant, il s'enfonce sans lumière et sans guide, il erre à tâtons comme au sein d'un gouffre; la création disparaît à ses regards, et lui-même et la création ne sont plus que des formes fantastiques, de vaines apparences : l'homme, sa vie, son âme, son corps, tout son être et tous les êtres, le monde entier, c'est Dieu, Dieu est tout, tout est Dieu. Pour les uns, c'est le Moi, pour les autres c'est le grand Tout; pour ceux-ci c'est la matière, pour ceux-là c'est l'esprit, l'unité, tout; âme, raison, foi, morale,

liberté, évidence, individualité humaine; il n'y a plus que Dieu, le Dieu tout, le Dieu chaos, un affreux dédale, une affreuse et profonde nuit, un horrible rêve, où toutes les passions, toutes les illusions se livrent le combat du désir.

Messieurs, voilà l'énergie du Panthéisme, il fallait vous le dire une bonne fois. Eh bien! rêvez encore!... nous, nous croyons!

L'orateur fait observer que pour s'opposer à ce vague symbolisme où s'était perdu l'esprit humain, l'Eglise le ramena forcément sur cette terre, c'est-à-dire à la réalité et à la vérité, en n'offrant que des faits à sa croyance: l'histoire de la création en opposition aux spéculations philosophiques sur l'éternité de la matière, la révélation du Verbe en opposition à la recherche des sources de la vérité, le symbole des Écritures qui coupent court à toutes les subtilités métaphysiques; enfin, à la théorie des perfectionnemens humains elle oppose le fait de la mort du Libérateur promis, et la Croix sur laquelle il était mort. Les Apôtres et les défenseurs du Christianisme, les Justin, les Clément, les Tertulien, les Augustin, poursuivirent bien l'erreur dans les spéculations les plus élevées, mais ils la ramenaient toujours au grand événement du Verbe fait chair, et mort sur la croix. Ici l'orateur se demande quelle peut être la raison de ce sang des premiers martyrs, répandu à si grands flots, et il répond :

Il fallait saisir vivement et à jamais les générations futures, les bien convaincre de cette vérité: que le caractère essentiel de la foi était tout entier dans les faits, que la foi entière, c'était la croyance à des faits. Or, les faits s'établissent par des témoins, et l'on croit volontiers des témoins qui se font égorger, comme disait Pascal.

L'orateur trace ensuite le tableau de la lutte de l'Église contre l'*hérésie*, et à cette occasion il fait observer avec une profonde érudition que toutes les hérésies se sont tournées et élevées contre le Christ. Voici comme il trace à grands traits et avec une vive éloquence le tableau de l'Arianisme :

Voyez l'Arien; c'est l'hérétique de tous les tems. Tour-à-tour courtisan flatteur, annaliste faussaire, sophiste subtil, docte parfois, grave même et austère en apparence, on le voit tout envahir: les écoles, les camps, le forum, le trône, le sanctuaire même. Aussi, l'exil, les tortures, les violences, les déloyales chicanes sur un mot pour déguiser un sens intime, les plus impudentes déceptions, lui sont abondamment en

aide, car, il faut dire la vérité, il triomphe, il règne : que son insulte est amère alors ! Terrassé, il se relève encore, et peu lui importe le titre ou le nom de l'erreur, dès que ce ne sera plus la foi de l'Homme-Dieu.

Ainsi, l'hérésie va combattre contre ce dogme divin, et toujours je ne sais quel produit sophistique de la subtilité grecque ou de la philosophie orientale sera ramassé, traînant dans la boue, et jeté au front des chrétiens pour outrager et salir leur foi.

Qu'on y prenne garde : en lisant attentivement l'histoire de ces grandes et si déplorables scissions de la foi, on est frappé d'une chose, c'est qu'on les ramène aisément toutes à ce grand objet de la lutte : le Dieu-homme ; comme s'il n'y avait plus désormais d'autre objet, pour l'erreur, que de combattre contre ce dogme qui fatigue le sophisme indocile, qui repose et rend heureux les cœurs droits et sincères, qui éclaire et vivifie les esprits soumis et attentifs. Ainsi toutes les hérésies principales avant Mahomet ; ainsi le Mahométisme qui est essentiellement Arien ; ainsi le Protestantisme qui le devint dès l'origine et qui l'est aujourd'hui plus que jamais ; ainsi le Néochristianisme de nos jours, qui évidemment loue Jésus-Christ comme un sage, comme on louerait Socrate et Platon ; ainsi, dans les tems dont nous parlions tout-à-l'heure, les nations barbares revêtirent-elles, en descendant vers nos contrées, l'Arianisme comme un caractère de plus d'oppression et de combat. Tant il est vrai que la lutte contre la foi était là, dans le dogme du Dieu fait homme ! Il faut en excepter, cependant, ces tribus franches et généreuses une fois pour toujours converties au Dieu de Clotilde.

De tout ceci la raison est bien simple : Jésus-Christ est ce Verbe divin, cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, qui s'est levée de l'Orient sur les nations assises à l'ombre de la mort pour les arracher à la puissance des ténèbres, et les transporter, par la foi, dans ce royaume du Fils qui est l'admirable éclat de la lumière, de la vérité divine. En Jésus-Christ tout bien nous fut donné ; en Jésus-Christ tout se tient debout, comme parle notre grand apôtre : *Omnia in ipso constant* [1]. Renverser ce fondement et cette base, étouffer cette lumière, c'est ouvrir le champ large à toutes les erreurs, c'est lâcher la bride à tous les désordres. « Venez, ont-ils dit : Faisons-le mourir en détruisant sa foi ! »Rayons-le de la terre des vivans !... » Vous vous trompez : il demeure, et vous passez ; Jésus-Christ était hier, et il est aujourd'hui, il sera dans les siècles des siècles.

Dans le prochain cahier nous donnerons l'analyse des deux dernières conférences. A. B.

[1] *Ad Coloss.*, ch. 1, v. 15.

# Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**DIOCÈSE DE DIGNE.** *Cours scientifiques du petit séminaire de Forcalquier.* — Nous recevons de Forcalquier la réclamation suivante, que nos abonnés liront avec plaisir, ainsi que les détails qui l'accompagnent sur l'état des études que l'on fait dans cet établissement ecclésiastique. On y trouvera une nouvelle preuve des progrès et des améliorations que subissent partout les études cléricales.

« Je ne puis laisser passer sans réclamation le *tableau* que vous nous avez donné dans votre N° 80, t. XIV, p. 151, du *nombre des élèves* qui reçoivent l'éducation ecclésiastique dans les divers séminaires de France. Quoiqu'il soit *officiel*, il n'en est pas moins vrai qu'il contient une bien grave erreur, surtout en ce qui concerne le petit séminaire de Forcalquier. Ainsi, parmi les séminaires qui comptent moins de 50 élèves, M. le garde-des-sceaux a compris celui de Forcalquier. Or, je puis vous assurer qu'il y avait dans cet établissement plus de 90 élèves au 1er janvier dernier, et je sais que ce nombre a encore augmenté depuis.

» Puisque vous prenez tant à cœur de constater les progrès qui se font dans les études ecclésiastiques, j'espère que vous n'apprendrez pas sans quelque satisfaction que ce petit séminaire n'est en arrière d'aucun autre. Grâce au zèle du supérieur actuel, M. l'abbé Ambrois, qui y a apporté depuis quelques années le secours de sa longue expérience et de ses connaissances si variées et si profondes en littérature et en science, cette maison peut rivaliser avec tous les autres établissemens publics. Les méthodes les plus nouvelles y sont appliquées, et, ce qui souvent est nécessaire, corrigées pour les mettre à la portée des jeunes intelligences, et les coordonner avec les autres études qui font la base de l'enseignement que l'on y donne. Des collections d'*histoire naturelle*, en particulier, de *minéralogie*, de *botanique* et de *géologie*, les instrumens nécessaires aux expériences de *physique* et à l'*astronomie*, ont été achetés, et toutes ces études y sont en plein exercice, on peut dire en plein succès. C'est ce qu'a prouvé l'examen qui a eu lieu à Pâques, dans lequel les élèves ont répondu avec beaucoup d'à-plomb et de justesse à toutes les questions qui leur ont été faites sur la *physique élémentaire*, la *minéralogie*, la *botanique*, la *géologie*. Maintenant ils se préparent à répondre, lors de

l'examen de la fin de l'année, sur la *zoologie*, la *chimie*, et à faire toutes les expériences de *physique* dont ils auront à rendre raison. Ce n'est pas tout : voulant joindre la pratique à la théorie, M. le supérieur va faire pour la maison l'acquisition des instrumens nécessaires pour lever les plans, et être à même de résoudre toutes les questions de la *géométrie descriptive*. »

C'est ainsi que les prêtres répondent aux accusations d'ignorance que quelques hommes à science futile et surannée leur jettent encore quelquefois. Quand les prêtres auront élevé et instruit la génération présente, alors peut-être cessera-t-on de trouver qu'ils ne sont pas à la hauteur des lumières du siècle.

**DIOCÈSE DE MEAUX.** — Mgr l'évêque de Meaux, vient de découvrir dans sa ville épiscopale de nombreux autographes de Bossuet. Au nombre des pièces importantes de cette découverte, on cite surtout l'original d'une correspondance avec Fénelon, dont les éditeurs n'ont connu jusqu'ici que quelques lettres détachées.

**DIOCESE D'AUCH.** — *Progrès des études dans le clergé, enseignement scientifique des séminaires.* — Nous avons souvent parlé du mouvement scientifique qui a lieu depuis plusieurs années dans le sein du clergé, et surtout parmi les chefs vénérables qui sont chargés de présider à l'enseignement ecclésiastique. Déjà plusieurs fois nous avons signalé les différens établissemens ecclésiastiques qui ont élargi le cercle de leurs études. Nous en connaissons bien d'autres qui préparent en ce moment des sujets propres à devenir sous peu les professeurs des nouvelles sciences. Aujourd'hui, nous allons citer une lettre que nous trouvons dans le journal d'*Auch*, intitulé le *Pays*, laquelle offre l'ensemble des études qui se font dans le séminaire et parmi le clergé de ce diocèse.

C'est un prêtre, curé d'une des paroisses de ce diocèse, qui écrit en ces termes au rédacteur de ce journal.

Notre séminaire a donné un grand exemple à tous les vrais amis du progrès scientifique, et de la célébrité de leur pays. Voici la circulaire que j'ai reçue, à la date du 23 janvier. Elle était adressée au clergé des paroisses, par le supérieur de l'établissement, cet homme si digne, à tant de titres, de présider une entreprise scientifique, et de continuer l'œuvre du vénérable restaurateur des études ecclésiastiques dans ce diocèse :

« Monsieur le Curé,

» Vous avez pu apprendre que nous travaillons, depuis quelque tems, à » former dans notre séminaire une collection d'objets destinés aux études » scientifiques. Désirant surtout ne rien négliger de tout ce que présente, en » cette matière, notre département, beaucoup plus riche qu'on ne l'avait » pensé, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de m'adresser à vous. Déjà la

» coopération de quelques-uns de vos confrères nous a fait comprendre tout
» le fruit que nous pouvons attendre de la vôtre.

» Le hasard, les travaux de l'agriculture, l'exploitation des carrières, celle
» des marnes et des sables de mine, etc., etc., font découvrir assez souvent
» des objets d'un grand intérêt pour la science, et sans prix pour les ouvriers
» qui les rencontrent. Permettez-moi de recommander spécialement à votre
» attention et à vos soins éclairés les *ossemens fossiles*, les *coquillages marins*,
» les *pétrifications quelconques*, les *médailles* et *monnaies anciennes*; en général,
» tout ce qui a rapport à la Géologie et à l'Archéologie. En nous donnant avis
» des découvertes qui pourraient se faire dans votre paroisse, vous aurez con-
» tribué à enrichir notre diocèse d'un muséum d'autant plus précieux pour
» lui, qu'il sera l'œuvre de son clergé. Les élèves du Sanctuaire vous seront
» redevables de ce nouveau moyen de fournir honorablement une carrière dans
» laquelle vous les précédez, et où l'on vit toujours l'heureuse alliance de la
» science et de la vertu. L'administration du séminaire, en particulier, vous
» en conservera une bien vive reconnaissance.

» Veuillez agréer, monsieur le Curé, l'assurance de mes sentimens respec-
» tueux. »

ABBILHÉ, *vic.-gén.*, *supérieur du séminaire.*

Prêtre auscitain et enfant du département, j'applaudis doublement à ces nobles paroles. Les jours d'études fortes et sérieuses, et par là de science solide, sont donc loin d'être éclipsés pour les élèves du Sanctuaire! Formée sous les auspices de l'illustre et saint prélat qui anime tout de sa haute intelligence, la génération qui grandit à l'ombre des autels ne saurait manquer de se montrer digne héritière du rang distingué que le clergé d'Auch occupa toujours dans l'Eglise de France, et par conséquent dans le monde savant. Honneur à ceux qui auront hâté l'aurore de ces jours glorieux. Déjà, par cette sympathie qui attire les âmes d'élite, M. le supérieur a fixé près de lui plusieurs talens qui, quoique jeunes, font plus que promettre le plus brillant avenir. Nommer MM. les professeurs de *seconde*, de *rhétorique*, de *philosophie*, de *physique*, d'*histoire*, etc., c'est blesser bien des modesties, je le sais, mais c'est, je le sais encore, désigner au public des hommes dignes de toute son estime. Aussi quel essor rapide n'a pas pris notre séminaire! Le *français*, l'*italien*, et bientôt, j'en ai du moins la confiance, l'*anglais* et l'*hébreu*, ajoutés aux langues classiques, le *latin* et le *grec*; la *géographie* ancienne et moderne; l'*histoire sacrée* ou *profane* étudiée dans tous les cours, et, depuis la 3ᵉ, rédigée par les élèves sur les leçons orales des maîtres respectifs; les *mathématiques* commencées dès les premières classes, et, dans les dernières, poussées à un degré qui étonne ceux qui, comme moi, en sont témoins pour la première fois; l'entomologie en 4ᵉ, et les autres parties de la *zoologie* ainsi que la *botanique* dans les deux cours suivans; en rhétorique, la *physique élémentaire* et la *minéralogie* s'unissant aux belles-lettres et à l'éloquence; en philosophie, avec les cours ordinaires, l'appréciation critique des divers systèmes créés ou adoptés par les plus célèbres philosophes anciens ou modernes; enfin, la *physique* se terminant par des leçons

d'*astronomie*, de *gnomonique* et de *géologie* [1] : n'est-ce pas là, je le demande, tout ce qui peut éveiller de bonne heure, et plus tard féconder et embellir le talent? Pour activer les progrès, une vaste bibliothèque, précieux débris échappé au vandalisme, s'ouvre aux études, tandis qu'à côté, un cabinet de physique expérimentale, formé depuis quelque tems, s'enrichit tous les jours.

Restait une entreprise plus importante, mais aussi incomparablement plus difficile. Gloire à celui qui a osé la tenter! Oublié des savans et trop négligé des siens, notre département était demeuré jusqu'en l'an de grâce 1837, presque vierge de toute exploration scientifique un peu sérieuse...... A part celles de quelques amateurs, d'autant plus recommandables qu'ils étaient moins secondés, nulle main ne s'était présentée pour recueillir les nombreuses richesses que léguèrent à la science les âges successifs, et qui gisaient éparses sur le sol. Moins encore avait-on fouillé dans le sein de la terre pour lui redemander celles que renferment ses entrailles. Enfin, grâces au ciel, cette incurie paraît toucher à son terme : *un muséum diocésain* nous est annoncé. Sans doute que ce n'est pas ici l'œuvre de quelques jours ou de quelques efforts isolés. Afin d'amener le succès, il faut ce que ne peuvent jamais un petit nombre de volontés, si actives et si éclairées qu'elles soient, il faut un concours permanent et disséminé sur les différens rayons de la localité. M. le supérieur, qui l'a bien senti, a appelé à lui tous les prêtres du diocèse. Pour ma part, je réponds avec joie et bonheur, et nul doute que tous mes confrères ne répondent comme moi aux accens d'une voix que nous chérissons tous, et que nous ne saurions assez bénir, ne ferait-elle que nous pousser à l'étude, et que diriger nos loisirs vers un but aussi utile qu'honorable. Mais, hélas! notre tribut sera bien faible. Privés de tous les avantages que donne la fortune ou une haute position sociale, déshérités des trésors de la science, dont les sources s'ouvrirent pour nous bien moins larges qu'elles ne s'ouvrent maintenant pour ceux qui nous succèdent, nous n'aurons à porter au monument futur que quelque pierre informe et grossière qu'on enfouira ignorée dans les fondemens. A d'autres plus heureux nous laisserons la gloire d'en élever les colonnes et d'en décorer les chapiteaux.

Nous en avons la douce confiance, tous nos concitoyens amis des sciences et de leur pays, et il en est plusieurs parmi nous bien dignes de ce titre, et auxquels il n'a manqué qu'un théâtre plus élevé ou un cœur plus ambitieux, pour conquérir un nom éclatant dans la république des lettres, tous nos concitoyens amis des sciences et de leur pays, nous viendront en aide. Quel-

[1] La *thèse de philosophie*, soutenue publiquement au séminaire l'an dernier, renfermait l'histoire de la philosophie, la logique, la métaphysique, la morale, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie et la mécanique. La *thèse de physique* contenait : la pesanteur, l'hydrostatique, l'hydrodynamique, les fluides pondérables, l'acoustique, le calorique, la lumière, l'électricité, le magnétisme, l'astronomie, la gnomonique et la géologie. Et, pour qui a entendu les réponses des élèves, et qui surtout connaît les deux modestes et savans professeurs, ce n'est pas là un vain étalage.

que rang qu'ils occupent dans la société, à quelque ordre de convictions politiques ou religieuses qu'appartienne leur conscience, ils ne refuseront pas de se joindre à nous. Il n'est point ici de rivalité à craindre, moins encore d'esprit de corps à repousser ou à défendre. Il s'agit d'une entreprise glorieuse à tous, et qui se poursuivra, je le sais, dans des vues larges de bien public, pour l'avantage et la satisfaction de tous.

Barran, ce 20 février 1837.

J.-A. Monlezun, *Curé de Barran.*

**ITALIE. ROME.**—Le *Diario di Roma* parle de la découverte récente d'une vie manuscrite du Pape Alexandre VII, attribuée au cardinal Sforza. Cet ouvrage précieux gisait ignoré dans la poussière des bibliothèques, d'où l'a tiré le savant abbé Tito Cicconi. On y trouve des détails circonstanciés sur l'épidémie qui se communiqua de Naples à Rome en 1676, et sur les sages précautions ordonnées par le souverain-pontife. Il mourait à Naples de cette maladie, qui n'était autre que le choléra, 2,000 personnes par jour; à Rome, il en périt plus de 8,000 pour la même cause. On s'obstinait alors à nier la contagion; le pape, au contraire, employait tous les moyens pour empêcher les réunions nombreuses et pour intercepter toute communication avec les malades.

*Ouvrages condamnés par la congrégation de l'Index.* Par un décret du 14 février dernier, approuvé par Sa Sainteté le 20 du même mois, ont été prohibées, la lecture, la publication et la vente, en quelque langue et en quelque pays que ce soit, des livres suivans :

*Affaires de Rome*, par M. F. de la Mennais.—*Religion Saint-Simonienne*, leçons sur l'industrie et les finances prononcées à la salle de l'Athénée, par J. Pereire, suivies d'un projet de banque.—Lettre du *Père à Charles Duveyrier*, sur la vie éternelle.—*Paroles du Père à la cour d'assises.*—*Considérations sociales sur l'architectonique*, par Victor Considérant.—*Nouveau manuel de phrénologie*, par Georges Combe, ouvrage traduit de l'anglais, et augmenté d'additions nombreuses et de notes, par le docteur Fossati.—*Occident et Orient*, études politiques, morales, religieuses, pendant 1833-1834 de l'ère chrétienne, 1249-1250 de l'hégyre, par E. Barrault.—*Le Tombeau de toutes les philosophies, tant anciennes que modernes*, ou Exposition d'un nouveau système de l'univers, etc., etc.; par R. B.—*Leçons de théologie dogmatique*, à l'usage des écoles théologiques de la Sicile; par le chanoine Michel Stella. (Cet auteur s'est soumis et a condamné lui-même son ouvrage.)—*Œuvres inédites de frère J. Savonarole*, sous un autre titre : *Cinq livres sur l'Italie*, commençant ainsi : de l'Italie, livre I : Les Princes.—*Dieu et l'Homme*, Psautier de Gabriel et de Rosetti.—*Siège de Florence* (roman historique), ch. XXX.

# Bibliographie.

*Meditationes de præcipuis fidei mysteriis*, ad usum clericorum accommodatæ, et accurratâ materiæ distributione per modum concionis, ad prædicandum Dei verbum perutiles; auctore Joan. Mich. Kroust, SS. Theologiæ doctore. Editio quinta. Parisiis, 1836; 5 vol. in-12. 7 fr. 30 c. A Paris, chez Mequignon junior, rue des Grands-Augustins, n° 9.

Le tome premier renferme une collection de méditations sur tous les sujets les plus utiles aux ecclésiastiques. Le salut, le péché, les fins dernières, la pénitence, et généralement tout ce qui peut concourir à une solide conversion est traité dans ce volume.

Dans le second volume, une suite de méditations sur Jésus-Christ et les commencemens de sa vie, l'Incarnation, la Nativité, etc., apprennent qu'il faut marcher sur ses traces, en quoi et comment on doit l'imiter. Puis le P. Kroust, s'occupant directement de la réformation de l'homme sur le modèle de Jésus-Christ, traite successivement des défauts à corriger, des péchés à détruire, des passions à dompter pour arriver à la perfection.

L'objet principal du troisième volume est la Passion de Jésus-Christ. Les vertus qu'il a pratiquées, les exemples de perfection qu'il y donne, sont exposés dans un détail qui ne laisse rien à désirer. Le reste du volume est rempli par une série de méditations sur la Résurrection et les autres mystères que l'Eglise honore depuis Pâques jusqu'à la Fête-Dieu inclusivement.

Le quatrième volume traite spécialement de la vocation, des vertus, des devoirs et des fonctions ecclésiastiques.

Enfin le cinquième volume contient une suite d'exercices spirituels pour tous les jours de la semaine.

Si de la considération de l'objet, nous passons à la manière dont ces ouvrages sont rédigés, nous n'avons que des éloges à en faire; on ne peut rien trouver de plus complet. Aucun des points de vue utiles à l'éducation spirituelle d'un ecclésiastique, ou à sa conservation dans l'esprit sacerdotal, n'est omis.

Cette production ne peut donc manquer d'être bien accueillie. Elle sera très-utile aux élèves des séminaires, auxquels l'auteur paraît avoir destiné ces ouvrages d'une manière plus directe. Souvent on leur conseille de faire des lectures de piété, et de choisir des sujets de méditation en particulier; ils y trouveront un répertoire complet, quels que soient leurs besoins spéciaux; et pendant les vacances, où ils sont assez souvent privés de livres, ils n'en auront pas d'autres à chercher pour leurs méditations et lectures spirituelles.

Ce livre sera d'une grande ressource aux prêtres, qui se plaignent si souvent qu'au milieu de tant de livres de méditations, ils n'en peuvent rencontrer qui leur conviennent. Parmi ces livres, les uns sont trop longs, les autres trop courts, ceux-ci trop secs, ceux-là trop remplis d'affections. Les méditations du P. Kroust, on peut l'affirmer, répondent à tous les désirs.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 83. — 31 Mai 1837.

## Philologie sacrée.

# LA RÉVÉLATION PRIMITIVE,

## PROUVÉE PAR LA TRADITION ET PAR LE DON DE LA PAROLE FAIT A L'HOMME.

**L'antiquité a toujours vénéré le passé.—L'intelligence de l'homme a été fécondée par une visite de Dieu.—L'état sauvage est un état de dégradation.—La société est nécessaire à l'homme.—Isolement, mensonge et mort, synonymes en hébreu.—Sophocle. — Platon. — Témoignage des différens peuples. — Mots hébreux qui signifient parole. — Conclusion.**

Nos lecteurs connaissent déjà l'article [1] où M. Rossignol a fait voir l'influence que la chûte originelle avait eue sur la formation de la langue hébraïque; nous dîmes alors que ce travail était extrait d'un ouvrage que le même auteur préparait sur les traditions antiques. Cet ouvrage est sur le point de paraître, et portera pour titre : *de la Religion, d'après des monumens antérieurs à Moïse* [2]. En attendant que nous en rendions un compte détaillé, nous allons citer l'extrait suivant, qui présente sous des points de vue tout-à-fait neufs, la plus importante des questions qui aient été traitées dans ces derniers tems, la question de *l'invention du langage*.

« Il y a dans l'homme un besoin de foi qui le tourmente; il

[1] Voir le N° 56, t. x, p. 110.
[2] vol. in-8°; prix 7 fr., chez les principaux libraires, et au bureau des *Annales*.

ne peut pas ne point croire, il ne peut s'appuyer sur lui seul, il lui faut une autorité divine pour se reposer, *afin que ses entrailles ne soient point rongées par la douleur*, selon l'expression de l'Edda scandinave. La raison sent donc la nécessité de la révélation. Aux nombreuses preuves que l'on a déjà données de cette vérité, nous allons en ajouter quelques-unes que nous tirons de l'examen des mots qui en hébreu expriment la *parole*.

La créature ayant été formée à l'image et à la ressemblance de Dieu, l'homme dans toute sa *beauté* primitive dut avoir l'intelligence, il dut avoir la *parole*. Or, quiconque n'entend pas parler est frappé de mutisme. Il y eut donc une *révélation primitive*.

Si l'homme eût commencé par être *grenouille*, comme l'Egypte le disait, ou *singe*, comme l'ont enseigné les philosophes; si la vérité avait été d'abord obscure, et fût allée s'illustrant et se perfectionnant comme une machine que l'on corrige, pourquoi toute l'antiquité invoque-t-elle le passé, et fait-elle devant l'Intelligence primitive un acte de foi et d'humilité profonde? D'où vient que chez toutes les nations les Dieux commencent l'histoire? Pourquoi cette lutte, singulièrement énergique, pour l'honneur d'avoir conversé avec les Dieux? Ce sont les Dieux qui font les premiers livres; on veut des Dieux pour pères, pour chefs, en Scandinavie comme en Egypte, en Asie comme en Amérique. On était donc intimement persuadé que Dieu avait parlé aux hommes. Ces traditions sont altérées, à la bonne heure, mais elles ont une voix divine jusque dans la folie de leurs égaremens. Il ne s'agit pas encore de savoir où est la vraie parole révélée, mais seulement s'il y a eu révélation.

Or, ces prétentions générales ne formeraient-elles pas un véritable contre-sens? ne serait-ce pas une horrible hallucination, si, dès le commencement, l'intelligence n'avait pas été en communication avec la Divinité?

Comme le Christ, l'homme ne fait que ce qu'il a vu faire à son père.

Oui, Dieu connut l'homme, et l'homme fut fécondé. Il souffla sur lui, et il eut l'intelligence; il l'aima dès le commencement; car il eût été une terre stérile s'il n'avait pas été *visité*[1]. Ainsi,

[1] La *loi* est aussi une *visitation*, voir l'explication du mot פקד PHeKoD dans les *Annales*, t. XI p. 184, et ci-après, p. 320.

comme la Vierge, oserais-je dire, l'humanité dans Adam conçut du S.-Esprit, et le rationaliste qui n'admet pas le miracle du *petit enfant qui nous est né*, est forcé d'admettre celui de la production et de la conservation des générations intellectuelles.

Dans les sauvages, qui n'ont d'esprit que pour leur corps, comme dit Bossuet, et en qui ce qu'il y a de plus pur est de respirer, la nature humaine, loin d'être à son principe, est donc au dernier degré de la déchéance. Ce n'est pas de là que nous sommes montés, c'est là que nous sommes descendus.

Il *n'est pas bon que l'homme soit seul*, a dit le Créateur; et cette parole, restreinte dans ce passage, n'en a pas moins un sens profond qui s'étend à toutes les choses, au monde intellectuel comme au monde physique. L'homme ne trouve de repos que dans la société; l'isolement lui est pénible; il faut que l'intelligence soit en rapport avec l'intelligence. Quel est l'homme qui n'a pas senti ce besoin de l'âme, de l'esprit et du cœur? Si nous avons des rapports avec la région inférieure, nous en avons plus encore avec celle d'en haut; car nous sommes créés pour connaître, aimer et servir Dieu. Quand nous nous séparons de lui, le soleil se voile à nos yeux, nous sommes horriblement secoués en tous sens, nous tendons les mains et *palpons dans les ténèbres*[1]; *il y a en nous un feu qui nous dévore*[2], dès que Dieu n'est plus le roi de l'intelligence, le pilote de la faible embarcation de l'homme. L'individu et la société en ont fait la malheureuse expérience.

Que faut-il donc conclure de là? *Adam*, l'image et la ressemblance de Dieu, la création de son amour, celui qui dut être aussi heureux qu'il était *beau*, sortant des mains de Dieu, eût été le type de la laideur dans le cas d'un isolement absolu; c'eût été la créature malheureuse entre toutes les créatures, plus encore par les besoins de ses facultés intellectuelles que par les humiliantes servitudes du corps.

Aussi pensons-nous que la langue patriarcale n'eut qu'une seule racine pour exprimer les idées d'isolement, de solitude,

1 Palpabunt quasi in tenebris. *Job*, ch. XII, v. 25.

2 Producam ignem in medio tui, qui comedat te. — *Ezech.* XXVIII, v. 18.

de perdition et de mort [1]. Bien plus, elle dit que l'*isolement* est un *mensonge*, et le mensonge un isolement *homicide*; car le mensonge est un schisme fait avec la *vérité* qui est Dieu, avec la vérité qui est *nourriture* [2]. La mort se trouve encore là comme une preuve du dogme, et une sanction de la morale.

Adam eût donc été constitué dans un état anormal, indigne du Créateur et fatal à la créature.

Donc, l'homme primitif n'a pas été *séparé*; donc il y eut dès le principe une *communion* mystérieuse qui commença la vie, l'homme, l'église [3].

Mais nos préjugés, nos passions quelquefois, notre ignorance souvent, nous dissimulent les grandes figures de l'antiquité primitive. Les objets paraissent petits dans le lointain, et enveloppés de nuages, et nous croyons avoir sur eux l'avantage de la grandeur et des lumières. Cessons, enfans que nous sommes, de confondre l'antiquité avec les choses vieillies; l'homme à son berceau est un astre éclatant; chez les sauvages, ce n'est plus qu'une lueur terne et incertaine.

Sophocle a dit quelque part [4], que la nature humaine n'avait pas engendré les lois, mais qu'elles descendent du ciel même, et sont filles du père des dieux. Pythagore le croyait, et les législateurs anciens nous disent la foi des peuples en se faisant inspirés des dieux. Or, cette croyance se trouve gravée dans les expressions de la Loi chez les Israélites, où elle est une visitation [5], où elle est un présent *tombé du ciel*. Bien plus, la loi est assimilée à la pluie; elles ont une racine commune, parce que l'une et l'autre, partant d'une même source, sont ensuite un principe de fécondation, la loi pour l'humanité, la pluie pour

[1] בד BeD, solitudo, solus. — אבד ABeD, perire. — בדים BeDIM, mendacia. — בדא BeDA, mentitus est.

[2] אמן AMeN, verité, nourriture.

[3] אנוש ANOUSS, homme.—אנש ANuSS chez les Arabes *societatem iniit.*

[4] *Œdip. tyrann.*

[5] פקד PHeKoD, preceptum et visitatio. — תורה THOURE, *Lex*, de ירה *précipiter*, analogue de ירד descendre. « Deo tribuitur ad designandam ejus illustrem apparitionem et peculiarem præsentiam..., Christo ad designandum ejus adventum in carne..., pluviæ quæ è nubibus projicitur in terram. » *Stock.*

la terre; les deux mondes ont leur principe de vie respectif; l'un est rappelé par l'autre, et tous deux forment une de ces images homériques qui ne naissent plus sous la plume de l'homme.

L'expression la plus générale des *connaissances* est aussi empreinte d'un souvenir de *révélation*, puisqu'elle tient à une racine qui a la même signification que celle de la *loi* [1]. C'est un hommage du présent au passé, la profession d'une doctrine primitive.

Aussi Platon, le plus habile des maîtres de la philosophie antique, selon l'expression de M. Nault, disait au sein de l'idolâtrie, qu'il fallait que la Divinité, la *parole* éternelle du Tout-Puissant, descendît du ciel pour *instruire* et redresser les hommes.

Le brillant disciple de Socrate était l'écho de la tradition générale, pour laquelle il avait le plus profond respect, ainsi qu'Aristote. Platon sentait qu'au sein d'une société égarée, déchue, il fallait pour la ressusciter la *raison* divine, ce Verbe antique qui fut la voie et la lumière, créateur et révélateur, ce Dieu suprême de Cicéron, lequel fit l'homme *dans une certaine condition brillante* [2].

Ce *Logos* révélateur, Verbe et raison, n'était pas inconnu à la Chine, où l'on retrouve de si curieuses traditions. Il y a des prêtres qui s'appellent *Taö-sse*, ou docteurs de la *raison*; car on trouve le dogme de la raison primordiale, créatrice, enseignée six siècles avant Jésus-Christ, par *Lao-tseu*, un des grands maîtres de la sagesse chinoise [3].

Les peuples qui habitaient la vallée de *Rima*, devenue aujourd'hui, sous le nom de *Lima*, la capitale du Pérou, adoraient

[1] ידע IDA, cognoscere; ידה IDE, qui a le même sens que la racine de la *loi*, *descendre d'en haut*. Je sais que les grammairiens seront scandalisés de voir ces deux mots hébreux à côté l'un de l'autre; mais qu'ils veuillent bien faire attention que la langue hébraïque n'est pas encore bien analysée; que יגה et יגע se touchent, — גדד, גדה, גדע de même, etc, etc. Plus on étudie la langue hébraïque, plus on voit que ses racines se simplifient, et se *monosyllabisent*.

[2] Præclarâ quâdam conditione generatus à supremo deo; *de Leg.* I. n. 22. 27.

[3] Voir la *table générale des matières*, au mot *Lao-tseu*.

une divinité qu'ils appelaient *Rima*, ou celui qui *parle*. Dieu avait dit à Zerdeucht que le *Verbe* est son nom.

Les Grecs avaient le *Logos* et les Latins le *Fatum* [1]. Dans l'Inde, *Vichnou* est *la parole éternelle*, *le conservateur*. Dans le système Thibétain Mongol, *Dschagdschamouni* c'est le *docteur des dieux*, qui s'antropomorphise et répand la *parole* sur la terre [2]. Mais antérieurement à toutes ces traditions altérées et incomplètes, l'Ecriture disait que la *parole a fait toute chose, qu'elle est de toute éternité;* c'est ce qu'exprime admirablement la langue sainte, qui donne à la *parole* une puissance exclusive, absolue [3].

Ainsi, le Dieu-Verbe est la foi de la tradition. Or, le verbe ou la parole est la raison de l'intelligence. Sans lui, l'humanité entre dans l'animalité, car il n'y aurait plus de *voie*, de *vérité* et de *vie* [4]. Sans parole révélatrice, l'homme, comme dit poétiquement Dante, l'homme devient *muet de lumière* [5]. Il y a donc un Dieu qui parla dès le commencement, qui fut comme le conducteur des intelligences, la force primitive, le principe fécondant, au sein duquel il n'y a pas de *solitude* [6].

Cette matière est importante, de l'aveu de tous les penseurs. Les plus profonds regardent la parole comme un don de Dieu. Rousseau, qui se laissa cheoir dans le brutisme, sentit qu'il fallait qu'un Dieu-Verbe descendît sur la terre. M. de Bonald, M. de Maistre l'ont dit, prouvé et développé dans leurs pages admirables. Platon l'exprimait en d'autres termes; et quiconque a plus réfléchi que M. Pongerville de l'Institut, sait que le rapport qui existe entre la parole et la pensée est tellement étroit, que l'une et l'autre se confondent, et se sont toujours confondues dans les langues. Or, les langues réfléchissent généralement les faits de l'âme humaine, presque toujours à l'insçu de l'âme humaine, et se pénètrent de sa métaphysique.

Jetons donc un coup-d'œil sur l'idiôme patriarcal qui donne

[1] Voir une dissertation sur le *Destin*; Annales, *table générale*.

[2] *Annal.* t. v, p. 322 de la 1re et 329 de la 2e édition.

[3] ברא BeDA exprime l'action *créatrice*, et est exclusivement réservé à Dieu.

[4] Ego sum via, veritas et vita. *Jean*, ch. xiv, v. 6.

[5] I venni'n luogo d'ogni luce muto, — Che mugghia... (*Inf. canto* v.)

[6] Numquid solitudo fui Israeli? — (*Lament.* ii, 31.)

à l'homme le nom d'*âme parlante*, qui fait *parler* Dieu pour que *lumière se fît*, et qui est d'autant plus traditionnel, qu'à cette époque sa logique était peut-être seule chargée de conserver les faits, l'écriture ou n'existant pas, ou étant certainement peu commune.

Dans toutes les expressions de *Parole*, il y a quelque chose d'étonnamment profond; tantôt c'est un phénomène psychologique qui se manifeste dans la réunion de la parole et de la pensée [1]; tantôt c'est comme l'apothéose de la *parole* regardée comme *la plus haute branche* [2]; partout elle entraîne avec elle une idée de puissance créatrice, d'ordre, d'harmonie, et quelquefois d'*amour* [3].

Dans le *Verbum* hébreu (דבר), comme dans la *parole* de Dieu, est contenue la *généralité des choses*, par la raison que l'on prend l'effet pour la cause, la parole pour la raison. Vaste métonymie, qui n'est peut-être pas étrangère au Panthéïsme indou. Ainsi, sous cette racine *parole* gît toute la création, comme dans ces tableaux, expression humaine de la puissance créatrice, où l'on voit sous le Père éternel se mouvoir la terre et les cieux.

דבר DaBcR signifie *verbe*, il signifie *raison*, *cause*, une *chose*, un *objet*, un *état* quelconque, ce que la bouche *profère*, comme ce qui est *produit* d'une toute autre manière; enfin, c'est le mot le plus général de toute la langue hébraïque, et nous concevons qu'il devait en être ainsi parmi des hommes qui croyaient que Dieu avait *dit*, et que *toutes choses* furent.

Cette métonymie a été poussée si loin qu'elle a passé dans des prépositions. Ainsi, rien de plus commun en hébreu que cette manière de dire : « *super verbum* gloriæ nominis tui, *à cause* de la » gloire de votre nom. »

Dans ce système, qui voit tout dans le Verbe, savez-vous comment *rien* peut s'exprimer? c'est par *nonverbe* : conséquence logique, qui nous dit que pour qu'une chose *soit* il faut qu'une parole ait été *prononcée*. Cette singulière locution est la contre-partie de *Il dit, et tout fut fait* [4]. C'est peut-être pour cela que

[1] אמר AMeR, verbum, cogitare, meditari, intentio, reflexio.
[2] אמר AMeR, verbum. — Ramus supremus.
[3] Stockii clavis.
[4] Qui lætantur ob *non-verbum* (id est nihil). — *Amos*. ch. VI, 13.

le Saint des Saints, ce qu'il y avait de plus sacré et de plus intime dans le temple, s'appelait דביר DaBIR.

Donc, la parole a précédé la chose, comme elle précède et a précédé l'intelligence; donc, par elle une révélation a été faite dès le commencement; donc enfin, Dieu et le Verbe unis par l'amour, sont dans une mystérieuse unité, puissance créatrice et révélatrice.

La langue hébraïque a encore d'autres expressions pour exprimer le *parler*. Loin de contredire ce qui précède, l'une d'elles spécialement en forme le résumé; car Majus dit que מלל MeLL *parler*, implique l'idée d'*abondante production* [1].

M. de Bonald n'a pas proclamé une théorie nouvelle, mais défendu une vérité ancienne et traditionnelle. L'homme, avait déjà dit Pascal, ne sait que ce qui lui a été enseigné; Euler et Fichte le croyaient. Dans les premières séances de l'École normale, fille de la Convention, le professeur d'analyse de l'entendement humain y disait affirmativement: l'homme ne pense que parce qu'il parle [2]. Enfin, pour citer les paroles mêmes d'un penseur, qui peut-être le premier en France a compris le génie d'une langue, M. Ballanche s'exprime ainsi: «le Pymandre, livre assez peu intelligible, attribué à Mercure, mais qui paraît avoir été composé dans les premiers siècles de l'Eglise, c'est-à-dire à une époque où une foule de traditions graduellement défigurées et affaiblies finissaient, et où l'on cherchait à les faire revivre en les rattachant au christianisme, ce livre qui contient, quoi qu'il en soit, les élémens de la philosophie hermétique, fait de la *pensée* et de la *parole* une émanation directe de Dieu [3].» Non, la *parole* n'est pas le fruit de l'invention de l'homme, elle fut dès l'origine. Aussi l'Egypte, l'antique Egypte,

[1] Olim *copiæ* notionem habuit, ut significarit *copiosè produxit*.

[2] Voici ce que je trouve dans le journal de Rouen, cité par celui des Villes et des Campagnes (24 avril 1836): « Un jeune homme de 18 ans, sachant parler, lire et écrire, donne son bien à son frère, à la seule condition qu'il le logera et l'entretiendra. Dès lors, il se met au lit, se cache, ne parle à personne, et à 71 ans qu'il a aujourd'hui, il paraît avoir perdu la sensibilité; on lui annonce la mort de ses proches, sans qu'il marque aucun regret.... etc. Il ne parle plus, il semble qu'il ne comprenne pas.

[3] Ballanche: *Essai sur les instit*... p. 225, etc.

lorsqu'elle voulait exprimer symboliquement l'antiquité, une chose extrêmement vieille, peignait des *discours*, *des feuilles*, *un livre scellé* [1]. Ce passage d'Horapollon a une double importance; c'est à la fois un texte pour l'histoire de l'Écriture, et un mot pour celle de la parole.

Ainsi, nous dirons avec le poète : *ab Jove principium*, que nous traduisons par *c'est Dieu qui a commencé*. Personne n'est allé et n'ira au Père que par le Verbe ; c'est une vérité ancienne qui supporte le passé, qui vivifie le présent et forme l'espérance de l'avenir. Placé dans la profondeur d'un vallon, l'homme voit à peine le brin d'herbe qu'il foule et la haie qui borne son champ; tout le reste se cache, se perd. Qu'il gravisse la montagne, le ciel devient immense; les astres se lèvent et se couchent devant lui; son œil embrasse, bois, fleurs, villes et villages, c'est un aigle qui plane sur toute la contrée. Qu'il redescende, tout s'éclipse de nouveau; à mesure qu'il s'éloigne du sommet, le ciel se fait petit sur sa tête, le jour diminue, les ténèbres se font; l'aigle redescend à côté de l'insecte. La montagne c'est la foi, c'est la révélation.

Laissons-nous donc emporter sur ses ailes; croyons, et le chaos des doctrines humaines se dissipera, nous marcherons avec assurance; à cette hauteur la vie est plus réelle, la portée de l'œil plus vaste, l'homme plus noble. Arrière ces philosophes qui nous rabaissent à la condition des brutes; malheur à eux! ils ont foulé aux pieds notre couronne, ils éloignent de nous, comme une inutile, notre gloire la plus belle, ils nous détruisent de tous côtés comme une ville prise : « Væ! gloriam meam » desuper spoliare fecit, et removit diadema capitis mei. Destruxit me undiquè, et ivi, et removit à me sicut lignum spem » meam [2]. »

ROSSIGNOL.

[1] Λόγοι καὶ φύλλα, ἢ βιβλίον εσφραγίσμενον, παλαιότατον δηλοῖ. Liv. II, c. 27.

[2] *Job*, XIX, v. 9. 10.



## Enseignement catholique.

# CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME DE PARIS;

PAR M. L'ABBÉ DE RAVIGNAN.

(SUITE [1].)

Après avoir consacré la précédente conférence, à parler du *paganisme* et de l'*hérésie*, M. de Ravignan a traité dans la 6e *conférence* des deux autres systèmes d'erreur, c'est-à-dire, le *mahométisme* et le *protestantisme*. Dans le premier il montre le sensualisme oriental s'élevant contre le spiritualisme chrétien; dans l'autre la révolte de la raison contre la foi, de la raison humaine contre la raison divine personnifiée dans l'Église.

M. de Ravignan trace d'abord un brillant parallèle contre Mahomet et Luther; esprits durs, farouches, impatiens du joug, tyranniques pour les autres, voulant dominer à tout prix; puis il explique quelles étaient la vie et l'âme du *Mahométisme*.

Si l'on pénètre dans l'intérieur des doctrines du Coran, parmi l'indigeste et confus mélange des rêveries de son auteur avec le Judaïsme et l'Evangile, au milieu d'un monothéisme vrai et de quelques sentences belles et pures, mais évidemment arrachées à leur source chrétienne, on démêle sans peine ce fond de fatalisme aveugle qui domine tout. Le fatalisme! l'erreur peut-être la plus capable de façonner les peuples aux hontes de la servitude, et de les lier, par le dévouement le plus fanatique, aux croyances imposées : il n'y a plus alors qu'à s'abandonner à la nécessité de fer qui enchaîne tous les événemens de la vie, et c'est même ce que signifie le nom d'*islamisme*; alors, nul besoin de raison, ni de prudence, ni d'expérience : prévoir, penser, réfléchir, serait une irréligieuse inconséquence. Le soldat, le croyant fidèle de Mahomet, se précipite en aveugle au-devant de l'aveugle destin; que lui font à lui la guerre, la peste et le péril? Il périra, s'il doit périr! Il se jette à la nage dans le torrent des passions : qui l'arrêtera? Dieu le veut.

L'orateur peint ensuite Luther, et trace à grands traits l'histoire de la propagation de ses erreurs en Allemagne, en Angle-

[1] Voir le No précédent, page 292.

terre, en France. Enfin il se demande où se trouve le principe intérieur si actif et si puissant de la *réforme*; et il répond :

Ce principe n'est pas dans ces erreurs, si graves d'ailleurs, qui attaquèrent la plupart de nos dogmes révélés ; il n'est pas même cette fois dans le fatalisme, dans ce titre sans réalité de liberté humaine, comme l'appela la théologie protestante, qui livre cependant, si l'on est conséquent, toute intelligence et toute volonté à la désertion systématique. Des devoirs les plus sacrés. Dans la réforme, sa puissance de dissolution religieuse et sociale, son redoutable instrument de conquête au milieu du monde moral et politique, son coup de tonnerre, dont le retentissement et le contre-coup terrible ébranlèrent et ébranlent encore les constitutions européennes, tout le protestantisme, en un mot, fut dans cette parole : « *Raison, sens privé, règle unique et souveraine de foi en chaque homme !* »

Voilà, Messieurs, la réforme; de là cette guerre déclarée ou couverte contre la papauté, pouvoir régulateur et suprême du catholicisme; de là ces haines de tout frein, de toute autorité religieuse et civile qui n'est pas la souveraineté rationnelle de l'individu pensant; de là, et par une suite nécessaire, la liberté de tout penser et de tout dire, cette dissection à l'infini de l'esprit humain, ces divergences, ces divagations sans mesure de l'opinion religieuse, qui déchire en lambeaux la société des intelligences, pour la réduire, s'il se pouvait, au néant de toute religion, à l'indifférence; de là aussi, cette ligue, ou secrète ou publique, ou philosophique ou pratique, commencée à Vicence sous les auspices de la réforme en 1546, continuée jusqu'à nos jours, et qui, posant ou supposant en principe le tribunal indépendant de la raison humaine, renverse, attaque ou mine sourdement toutes les bases de fixité dans l'Eglise et dans l'Etat; vient déplacer, disperser toutes les bornes établies par la foi et l'expérience, remuer toutes les passions, faire de la société une terre mouvante, décomposée, sans consistance et sans nom, et produit enfin ce chaos intellectuel, religieux et moral, auquel nous avons le malheur d'assister. Tels sont les faits, telle fut incontestablement la réforme dans son principe et dans ses suites. Je vous avais promis la vérité, je l'ai dite.

Puis à ce double tableau de l'erreur, M. de Ravignan présente, comme réponse et comme défense, l'histoire du Catholicisme, et nous montre la foi réveillant les peuples du moyen-âge, et les posant comme une barrière d'airain et de fer, aux envahissemens du mahométisme, qu'ils arrêtent dans les champs de Poitiers, et qu'ils vont blesser au cœur dans les expéditions si mémorables des croisades. Pour confondre les prétentions de Luther, il montre ensuite toutes les gloires littéraires, philosophiques, scien-

tifiques, des 16e et 17e siècles, combattant et condamnant les assertions téméraires du novateur.

Ce n'est pas tout, il apprend encore comment la foi du moyen-âge, consacrant les arts, leur donna une perfection qu'ils n'ont pas dépassée jusqu'à ce jour; enfin, après avoir montré l'Europe moderne, créée et organisée par le Christianisme, l'orateur finit par cette admirable apostrophe adressée à la France et à la jeunesse qui l'écoutait.

France! France! patrie de tant de gloire, objet de tant de dévouement et d'amour, puisses-tu donc encore grandir, libre et forte, à l'ombre de tes institutions et de tes lois! Puisse la pensée catholique défendre encore, embellir, consoler, raffermir surtout l'édifice social depuis trop longtems ébranlé! Puissent à la science, à l'art, au génie, être rendues les nobles inspirations de la foi, qui les reportent jusqu'à ce type divin que nous avons perdu et du vrai et du beau! Puissent ces générations nouvelles, qui s'élancent pleines d'ardeur vers l'avenir, s'élancer aussi avec foi et courage vers ces principes éternels de conservation, d'ordre et de paix! Puissent-elles les embrasser et les étreindre comme les intérêts les plus sacrés du pays, et, par eux, voir s'ouvrir encore devant elles une large carrière de gloire et de bonheur!

A vous, Messieurs, il appartient de hâter puissamment l'accomplissement de nos vœux; à vous, j'aime à le dire, en qui je vois reposer tant de désirs et d'espérances. A l'approche de ces jours de grands souvenirs et de grands devoirs, suivez la voix intime qui vous appelle depuis long-tems peut-être, suivez la voix de la foi jusqu'à ce sanctuaire de réparation et de vie où elle vous convie : là, croyez-moi, là seulement vous préparerez à la famille des membres utiles, à la société des généreux soutiens, généreux jusqu'au sacrifice; là seulement vous rendrez à vos cœurs, s'ils eurent le malheur d'en être depuis trop long-tems séparés, cette action bienheureuse et divine de la foi, et vous retrouverez enfin, au lieu de pénibles angoisses, d'agitations et de mécomptes cruels, vous retrouverez ce bien-être consolateur, ces douceurs intimes, cette force divine, seule félicité désirable de l'homme ici-bas, son unique et véritable dignité.

Dans la *septième conférence*, M. de Ravignan a entrepris de montrer *ce que c'est véritablement que le Catholicisme*. Le catholicisme, dit-il, n'est qu'un vain nom, ou c'est l'Eglise même de Jésus-Christ fondée par lui et ses apôtres, l'Église avec l'ensemble de ses dogmes, de ses lois et de sa hiérarchie. Or, l'existence de cette Eglise, de quelque manière qu'on veuille la

définir, est un fait, un fait qui est constaté comme tous les autres faits historiques. C'est donc comme un grand fait présent et passé, vivant et traditionnel qu'il faut considérer le Catholicisme. Ici nul examen de théories vagues et confuses, mais appréciation et témoignage d'un fait. Or, on distingue deux caractères dans ce fait; 1° *c'est un fait accompli*, 2° *c'est un fait divin*. Que le catholicisme soit un fait accompli, qui pourrait le nier? et, non-seulement il est accompli, mais encore il est persistant et durable.

Suivez en effet ses traces au milieu des bouleversemens des nations, suivez fidèlement les faits et la raison saine des faits. Tout change, tout se modifie, tout s'ébranle, ou s'améliore, ou périt sur cette terre; l'Eglise resta et reste ce qu'elle est, malgré la lutte, malgré le conflit des libertés et des passions humaines. Spectacle étrange, Messieurs, et qui jamais ne sera assez étudié par vous! C'est la colonne antique et mystérieuse qui est debout quand tout croule autour d'elle, et qui sert toujours d'appui à l'édifice qu'on veut relever. L'Eglise a vaincu le sophisme, et il est tombé accablé sous le poids même de ses armes. L'Eglise a vaincu l'énergie farouche des barbares, qui s'est adoucie et abaissée devant la foi. Dans cette mêlée si confuse et si cruelle, la foi, vous le savez, sauva la civilisation et la science encore. Devant la foi, devant la ligue chrétienne que guidait son chef auguste et paternel, devant elle seulement s'est arrêté le néant envahisseur de l'islamisme, cet ennemi redoutable de la sociabilité humaine. Devant la foi encore, devant le vif éclat de l'unité, en présence des gloires romaines, des gloires catholiques, la réforme se dissout et s'en va par lambeaux, malgré toute son énergie d'indépendance, ou plutôt à cause d'elle; et puis est venu l'inconcevable dix-huitième siècle, enfant de la réforme, qui a passé à son tour, et nous avons su, grâce à Dieu, en rougir. Et nous passons à notre tour, nous-mêmes. L'Eglise demeure, demeure toujours ce qu'elle est, ce qu'elle a été, avec ses dogmes, ses lois, son culte, sa hiérarchie sacrée; la voyez-vous?

Or, pour que l'Eglise puisse subsister ainsi, il a fallu et il faut encore une assistance particulière et immédiate de Dieu, et ce qui le prouve, c'est que toutes les religions qui ont été formées par les hommes sont tombées malgré tous les secours qu'on leur a prodigués.

Mais voilà, dit l'orateur, voilà que de nos jours, un évangile nouveau s'élève; on s'élance vers des manifestations nouvelles, on y appelle, on

y convie les populations, les populations malades à guérir ! On se balance dans je ne sais quels songes d'un travail créateur au sein des peuples créateurs d'un christianisme futur. Et quelles sont ces voix qui se sont unies pour prophétiser, grand Dieu ! Et par qui envoyées ! Sur quoi fondées ? Sur quelles raisons, sur quels faits ? Contre la raison, contre les faits, contre la raison des faits, contre la raison des seuls faits véritablement dignes d'être appelés, accomplis dans l'univers. Alexandrie aussi, Arius, Mahomet, Luther, furent les grands révélateurs contre l'Eglise et sa foi ; ils furent, vous le savez, les quatre grandes personnifications d'antagonisme : eux aussi, ils ont voulu, dans le cours de ces 18 siècles, refaire le catholicisme, ils l'ont voulu ; qu'est-il arrivé ? Quelle est la pierre où ils se sont brisés ?... Eh ! mille fois, l'orgueil déçu, les passions abusées, le génie égaré, l'enthousiasme, le fanatisme, et aussi l'inspiration prétendue des masses, ont fermenté pour retremper, disait-on, la race humaine, pour la revêtir une fois de bonheur et de gloire. Et alors du puits de l'abîme est montée à la surface une lie infecte et impure, qui a souillé l'humanité de sang et d'infamie, tandis que du seul foyer catholique rayonnaient toutes les splendeurs divines de gloire et de prospérité. »

Que le Catholicisme et l'Eglise soient un fait divin, il le prouve, 1° par cette assurance et cette constance avec laquelle l'Eglise, seule entre les écoles, assure qu'elle est infaillible par privilége du ciel ; 2° par l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament ; 3° par les prophéties qui sont dans l'Ancien-Testament, et qui annoncent la venue du Christ, et l'établissement de l'Eglise ; 4° par les miracles; 5°.par les combats soutenus et les victoires remportées. Ici, l'orateur s'adressant à son jeune auditoire, lui dit :

Eh bien, résistez, vous, si vous pouvez; dites non à tous les faits, non à l'histoire du monde entier, non à la gloire de Jésus-Christ, non à ses martyrs, non à ses évêques, non à toutes les gloires du génie catholique durant 1800 ans, non aux combats, aux luttes, aux triomphes, à l'invincible et indestructible durée de l'Eglise; dites non encore aux illustrations les plus vives et les plus nobles de notre France, non enfin à la prophétie et au miracle qui si haut et tout à la fois proclament ce fait catholique divin ! Mais non, vous ne pouvez pas le dire, la nuée de témoignages vous accable, elle dit oui quand vous dites non, et la conscience même, par son trouble et son malaise, a dit oui encore.

Donc, Croix de Jésus-Christ, vous avez vaincu ! La foi est divine.

l'Eglise est divine, le catholicisme constitué est à jamais le fait divin, l'action surnaturelle et divine. Voilà, Messieurs, ce qui vaut mieux que les rêves, les folies, les romans, les prophéties nouvelles, que ces exaltations qui vous appellent à vous élancer vers je ne sais quel songe de manifestation nouvelle et de christianisme futur. Restez, restez à jamais avec l'Eglise sur la pierre angulaire posée par Jésus-Christ même, car Jésus-Christ même est là : vous avez à jamais la promesse divine, l'œuvre, la parole divines, l'action divine et le fait divin.

Puis il a terminé par ces paroles si graves, si amicales, si fraternelles, et qui, écoutées avec un religieux silence, et avec une grande sympathie, prouvent que l'union va se faire encore entre le prêtre et la jeune génération, entre l'Église et le Siècle.

Nous avons donc terminé, Messieurs, la carrière qu'il nous fut donné de parcourir ensemble, avec une si patiente bienveillance dans ceux qui écoutaient, avec un sentiment profond de gratitude, et, souffrez que je le dise, de dévouement intime et vrai, dans celui qui vous parla. Le tems qui s'écoule si rapidement, emporte les hommes et la voix qu'ils firent entendre ; mais la parole, mais la vérité demeure éternellement, et vous, Messieurs, en venant ici lui rendre un solennel témoignage par votre assiduité, vous aurez du moins consolé puissamment l'Eglise affligée dans ces jours. Oui, cet étonnant et religieux concours, ce ministère tout spécial de la mission évangélique, le tems, le lieu, ce pontife si digne de vénération et d'amour, ce prêtre si ferme, cette génération si pleine d'espérance et d'avenir, sa présence grave et attentive, et mille pensées qui se pressent en foule dans l'âme, oui, tout ici rend un éclatant hommage à la puissance divine de la foi de l'Eglise, à ce besoin religieux intime qui nous travaille et nous pousse si fortement. Puisse, Messieurs, la parole qui un moment retentit à vos oreilles, et qui va passer avec la rapidité de l'heure écoulée, n'avoir pas du moins affaibli dans vos cœurs l'élan généreux que la foi voulut prendre ! Trop heureux en rentrant dans la retraite et le silence, si j'ai pu du moins contribuer à ramener quelque âme égarée, dans les droits sentiers de la paix et du bonheur, et si j'ai pu m'unir ainsi plus fidèlement aux vues, aux pensées, au zèle si pur de mon évêque : Messieurs, une dernière fois sa main va vous bénir : humiliez avec respect vos fronts dans la foi, devant le successeur des apôtres, et le ciel, exauçant ses travaux, son ardente prière, le désir le plus cher de sa grande âme, répandra, je l'espère, en abondance sur vous, toute la douceur des bénédictions divines et éternelles.

A. B.

## Archéologie chrétienne.

# GLOSSAIRE LITURGIQUE

### DES EGLISES GRECQUE ET LATINE.

### Deuxième Article [1].

Dans le précédent article, nous avons fait connaître les diverses liturgies qui ont été, ou qui sont encore en usage dans l'Eglise chrétienne ; il nous reste à offrir la nomenclature des mots les plus difficiles que l'on trouve cités dans la plupart des auteurs liturgiques. Nous avons choisi la méthode alphabétique comme plus commode.

### A.

**ABSOLUTIONIS DIES**, ou le *Jeudi saint absolu*. Suivant quelques liturgistes, cette institution chrétienne remonte au 9e siècle ; mais l'on peut rattacher cette cérémonie aux premiers siècles de l'Eglise ; car saint Jérome, dès le 4e siècle [2], parlant de sainte Fabiole, nous montre les pénitens à la porte de la basilique de Saint-Jean-de-Latran, prosternés le visage contre terre, à genoux sur les marches de l'Eglise, et attendant avec humilité que l'évêque les fît rentrer dans l'Eglise avec les prières et les cérémonies en usage. Le quatrième concile de Tolède, tenu en 633 [3], ordonna de mettre les pénitens en état de communier le jour de Pâques, mais sans fixer le jour de leur réconciliation, ce choix dépendant de la volonté des évêques. Nous apprenons par le plus ancien des *Ordo* romains, lequel date du 8e siècle, et par le *sacramentaire* de Gelase, que ce jour de la réconciliation des pénitens fut fixé au jeudi absolu [4]. Une *homélie* attribuée à saint Eloy (mort en 659), parle de

[1] Voir le No ci-dessus, p. 180.

[2] *Hieroni. epist.* 30 ad Ocean.—*Joan. Pap.*, *epist.* ad decentium Eugub.

[3] Canon VII, lit. 5.

[4] Mabillon, *Musæum ital.* I. 2.

l'usage où l'on était dans l'Eglise de Noyon de joindre la réconciliation des pénitens avec la cérémonie du lavement des pieds, qui en était comme le symbole et la figure [1]. Il est curieux de remarquer que la forme usitée pour l'absolution donna matière aux scholastiques de disputer si c'était un acte judiciaire et une véritable sentence, ou si c'était une simple déclaration en manière de supplication [2]. Elle n'est depuis long-tems regardée que comme une simple cérémonie qui peut disposer à l'absolution sacramentelle, si l'on est d'ailleurs bien disposé.

**ACATHISTE**, fête de la Sainte-Vierge, en usage chez les Grecs orientaux. Elle prend son nom du mot grec ἀκαθίστης, qui signifie *se tenir debout*, parce qu'on ne s'asseyait pas pendant l'office de nuit qui précédait cette fête. Elle fut instituée pour célébrer la mémoire de la délivrance de Constantinople, ravagée par une peste terrible au 5e siècle, et dont la cessation fut attribuée aux prières faites à la Vierge [3]. Cette fête tombait le samedi de la cinquième semaine de carême.

**AHORI**. Nom donné aux chrétiens des premiers siècles dans les actes de leur martyre; il vient du mot grec ἄωροι, qui signifie *prématurés*, pour faire allusion au genre de mort qu'ils enduraient volontairement, presque tous étant dans un âge qui leur promettait de plus longs jours.

On trouve ce mot employé par Tertullien dans son apologétique et son traité *de Animâ*, ainsi que dans les actes de S. Getule et de ses compagnons [4].

**ALBIS (in)** *deponendis* ou le *samedi blanc*. Nom du samedi qui précède la fête de Pâques, et nommé ainsi parce que ce jour-là les catéchumènes déposaient la robe blanche qu'ils portaient depuis le Samedi-Saint de l'année précédente. On bénissait

[1] *Homélia* 4, tom. 12, *Bibl. patrum*.

[2] Voir *Alexand. Halès advers. Thomam*.

[3] Allatius, *de Domin*., p. 1440, n° 19.

[4] *Martyrolog. Roman. — Act. Sti. Getulii. — Act. sanctor.* des Bollandistes, mois de juillet.

l'eau qui devait servir à laver les robes que l'on donnait propres à ceux qui se disposaient à être baptisés l'année d'après [1].

**ALBIS** (in) *depositis*, ou *post albas*. Nom du dimanche de la *Quasimodo* [2]. On trouve le *Dominica post albas* dans un manuscrit du 12e siècle de l'abbaye de Vaux-Cernay, cité par le sire de Moléon [3].

**ALITURGIQUES** (Jours) ἀλειτουργικαὶ ἡμέραι ou les *jours sans offices*. On nommait ainsi, chez les Grecs, quoiqu'improprement, le lundi et le mardi de la 5e semaine après Pâques: je dis improprement, puisque si, dans l'année, il y a des jours sans offices *propres*, il n'y a pas de jour sans messe, et la messe est l'*office* par excellence.

**ALTARIUM REDEMPTIONES.** Espèces de prestations, ou remise des droits que les évêques exigeaient souvent, au 9e siècle, des religieux à qui ils accordaient l'établissement d'un autel dans les paroisses dépendantes de leur juridiction abbatiale, ou pour la nomination d'un curé ou d'un desservant dans une paroisse déjà établie. Ces prestations furent abolies comme sentant la simonie, par un concile tenu à Clermont sous Urbain II [4].

**AMELIARCHES.** Nom d'une dignité ecclésiastique de l'église grecque de Constantinople, dont les fonctions consistaient à veiller à la conservation et à la garde des vases sacrés [5].

**ANALEPSE.** Nom grec de la fête de l'*Ascension* ( ἀνάληψις ) d'où la semaine qui suivait était nommée *analepsine*. Cette fête était célébrée sur la montagne des Oliviers avec un appareil et une magnificence incroyables dans l'église bâtie par sainte Hélène [6]. Il est à remarquer comme une singularité unique, que

[1] *Rupert.*—*Durandus.* —*Ord. Rom.* —*Amalarius*, lib. 1, cap. 29, 32, 33.
[2] Voir le *Missel Ambrosien* et le *Traité des fêtes mobiles*, 11, 125.
[3] *Voyages liturgiques*, page 233.
[4] *Hist. de l'abbaye S. Germ. des Prés*, 77.
[5] Codinus, *de dignat. Eccles. Constantinopolit.*, et Bona, *de rebus liturgicis*, page 263.
[6] Voir *Adamnan*, abbé de Hy. *Allatius*. Bède, *histor. Anglo.*

cette église n'avait pas de toiture, afin que les fidèles pussent voir continuellement le chemin qu'avait suivi Jésus-Christ en montant au ciel [1]. Une tradition pieuse raconte que lorsqu'on voulut plus tard couvrir l'église, les ouvriers ne purent jamais fermer entièrement cette voûte [2].

**ANAPHORA.** Nom donné à l'élévation de l'hostie et au saint sacrifice de la messe [3].

**ANASTASIME** (d'ἀνάστασις, *Résurrection*), surnom de la *Pâque* des chrétiens d'Occident; ce qui veut dire *Pâque de la Résurrection*, à la différence des chrétiens d'Orient et surtout des Grecs, qui donnent à la *Pâque* le nom de *staurôsime*, σταυρωσιμος ou *de la Passion*, comme si le mot *Pâques* venait de πασχειν qui veut dire *souffrir* [4]; mais les Pères et S. Chrysostome surtout, font toujours venir *Pâques* d'un mot hébreu פסח PHiSE (dans la Vulgate, *phase*), qui veut dire *passage*, lequel pris au spirituel, fait allusion au passage de l'état de mort, occasioné par le péché, à l'état de vie immortelle due à la grâce [5].

**ANASTASION.** L'on nomme ainsi dans les liturgies grecques l'*hymne propre* du dimanche de Pâques, du grec ἀναστασιὸν; c'est le chant de la *résurrection*.

**ANIMARUM DIES.** Le jour de la *fête des morts* (le 3 novembre), nommé aussi *festum animarum* [6].

**ANNOTINE** (Pâques) de ANNOTINUS *annuel*. C'était le jour anniversaire du baptême pour ceux qui avaient été baptisés à Pâques [7]. Cette Pâque est placée dans les calendriers Romains

[1] Bède, *hist. Anglo.*, cap. 18.

[2] *Notit. Duc. in Paulin.*, page 781.

[3] Voir le cardinal Bona, *De rebus liturg.* p. 18.

[4] Voir à ce sujet *l'histoire ecclésiastique* de Socrate, liv. 5, ch. 22, Casaubon *exercitat.* x, n° 11.

[5] Sur les divers sens donnés à ce mot, voir *Ambros. de Caïn et Abel.* Tertullien, *de orator.* —*Pascasius,* évêque de Lilybée.—*Joann.* 13, 12.— August. *epist.* 55, n° 23. — *Hieronymus*, *de Pasch.*

[6] Nommé ainsi dans Radulfe de *Dicet*, ann. 966, et *Math. Westmon.* ann. 1244, et dans les *annales de Colmar* en 1286.

[7] Beleth. *officior. divinor.*, cap. 84. — *Micrologue*, cap. 56. — *Honorius* Augustod., lib. 3, cap. 137.

des 8e et 9e siècles, publiés par le père Fronteau et Allatius, entre le 14e et le 23e jour d'avril, et au dernier d'avril dans le lectionnaire de *Comes* ou de l'anonyme regardé comme le compagnon de S. Jérôme, et retouché par le prêtre Théotique [1].

**ANNUS GRATIÆ** ou l'*an de l'incarnation*. Rien n'est plus usité que cette expression, dont l'origine cependant est peu connue. Le premier exemple qu'on en trouve est dans une charte de l'an 1132, donnée par Hugues, seigneur de Châteauneuf.

Gervais de Cantorbéry en offre un deuxième exemple dans sa chronique du 13e siècle. *Anno igitur gratiæ secundum Dionysium MC, secundum evangelium verò MCXXII, suscepit Henricus Ier, monarchiam totius Angliæ*, etc. Ce qui est à remarquer ici, c'est la distinction établie par le chroniqueur, entre l'*année de grâce* suivant Denys le Petit, et la même année, suivant le calcul de l'évangile; Marianus Scotus, savant moine Ecossais, parent de Pierre-le-vénérable, et qui vivait au 11e siècle, a établi cette même distinction dans sa chronique [2], ainsi qu'on le voit dans un rescrit d'Urbain II, en faveur de l'abbaye de S.-Miel.

**ANNUS MARTYRUM.** C'est l'*ère des martyrs* chez les chrétiens d'Egypte et dans l'église d'Alexandrie; ils la font partir de la persécution de Dioclétien, ce qui correspond à l'an 302 ou 303, suivant les chronologistes; les Abyssins s'en servent aussi dans leur calendrier. Mais pour le monde chrétien, la véritable ère des martyrs date du règne de Néron, l'an 66 ou 67 de J.-C.; elle pourrait même dater du règne d'Hérode Agrippa, qui fit mourir S. Jean et S. Jacques le Majeur; mais ces saints ne furent pas mis à mort, comme à l'époque des persécutions proprement dites, où les formes juridiques sont alors employées, et font des persécutions un événement mémorable dans l'histoire de l'Eglise, en même tems qu'elles en établissent l'authenticité et la multiplicité contre ceux qui ont voulu ou voudraient encore le contester.

**ANNUS TRABEATIONIS CHRISTI.** Expression qui se trouve

[1] Voir les *Capitulaires* 1, 2, édition de Baluze, p. 1327.

[2] Cette chronique, qui est très-estimée, commence à la naissance de J.-C. et va jusqu'en 1083; elle a été continuée par l'abbé Dodechin en 1200. (*Art de vérifier les dates.*)

en tête de plusieurs chartes. Ducange dit que cela signifiait l'*an où Jésus fut attaché à la croix* (*annus quo Christus trabi affixus est*), mais il s'est trompé suivant les bénédictins, en prétendant que *trabeatio* vient de *trabea* ou de *trabes* (poutre); la *trabea* était une espèce de *robe* dont les rois de l'antiquité se servaient, et dont les païens revêtaient les statues des dieux à certaines époques. Ils s'appuient du texte d'un sermon de S. Fulgence qui dit : *heri rex noster trabeâ carnis indutus est*. Or, il est clair que S. Fulgence désigne ici le jour où Jésus-Christ a revêtu la *robe* (*trabea*) de *notre humanité* (*carnis*) ou, ce qui est la même chose, qu'il désigne le jour de l'*incarnation* [1].

**ANTHOLOGE** d'ἀνθολόγος, qui choisit des fleurs. Nom donné à un livre renfermant l'abrégé et le choix de plusieurs livres de prières dont se servent les Grecs, et qui présentent l'*histoire des Saints* de leur église. Il fut publié pour la première fois en 1598, par les soins de Pierre Arcudius [2], savant prêtre grec de Corfou, et revêtu de l'approbation de Clément VIII; c'est un extrait des grandes *Menées Grecques*. (Voir ce mot.)

**ANTIDORUS** (ἀντίδωρον). Nom donné au pain béni dans le 2e can. du synod. d'Antioche et rapporté par Balsamon. Pie I, pape et martyr, fit continuer l'usage de le distribuer aux fidèles qui ne communiaient pas, d'après ce que les apôtres avaient ordonné eux-mêmes, s'il faut en croire les *constitutions apostoliques*. S. Paulin de Nole le nomme le pain d'union (*Panis unanimitatis*), S. Grégoire de Nazianze, le pain de la sincérité *Panis candidus* [3].

**ANTIMENSIA.** C'est le nom donné dans les eucologes

[1] Ce sermon fut prononcé le jour de S. Etienne, dont la fête tombe, comme on le sait, le lendemain de *Noël*. *Ducange*, verbo *annus*.

[2] On doit à ce savant, parmi d'autres ouvrages remarquables, celui intitulé *de Concordantiâ ecclesiæ occidentalis et orientalis in septem sacramentorum administratione*. Paris, 1672, in-4°, estimé et recherché.

[3] Ivo. part. 11, cap. 57; Nazianz. *opera*. 19; August. *epist*. 54, ad Alip.; Cabasilas in *exposition. Liturg.*, cap. ultimum.

grecs [1] aux tables de marbre qui servaient d'autels. L'on peut avoir une idée de ces sortes d'autels par ceux que l'on voyait dans l'église de S.-Denis et de S.-Germain-des-Près en France [2], et dans la cathédrale de la Cita di Castello dans l'Ombrie [3].

**APOCRÉOS.** C'est chez les Grecs d'Orient, la *semaine où l'on cesse de manger de la viande* (d'ἀποκρέας) en latin *carnis privii*, d'où est venu le vieux mot de *carême prenant* [4]. C'est enfin ce que l'on nomme dans le monde le *carnaval*. Semaine de tristesse pour l'Eglise, dont les enfans s'adonnent à mille extravagances qui sont indignes de l'homme et encore plus du chrétien. Dans l'ancienne liturgie latine, le samedi de cette semaine était consacré dans tout l'Occident à un office des morts [5], que l'Eglise a remplacé par les belles et touchantes prières dites des quarante heures.

**APOSTOLIUM.** Nom donné dans quelques écrivains liturgistes à un *autel* ou même à une *église* dédiée aux apôtres; on le trouve cité dans Théodore le lecteur, lib. 1. Dans le Glossaire de Ducange, ce mot est employé dans un sens tout différent; suivant lui, c'était des espèces de *lettres* qui étaient adressées de la part du roi au clergé, ou que le haut clergé s'adressait dans certaines circonstances.

**ARCHITRICLINI FESTUM**, ou *Dies*. Ancien nom du 2e *dimanche après l'Epiphanie*, à cause du sujet de l'évangile de ce jour qui parle de l'intendant, qui avait chez les Hébreux la charge de maître des festins, et qui est désigné par le nom grec *architriclinus* [6].

[1] Voir Théodore Balsamon. *Exposit.*, can. 31; *Concil. Trull.* et Manuel Charistopolus. *Liber* 3, *juris orient.*

[2] Voir la pl. 8, p. 167, de l'hist. de cette abbaye, par dom Bouillart.

[3] Voir *hist. de l'art*, au moyen-âge. sculpt. pl. XXI, n° 13 (très-remarq.).

[4] Ducange, verbo *carnis privium*, ou *carnis capium*.

[5] *Typicus Sanct. sab.*, p. 125.

[6] On trouve dans Tidericus Langenius *in Saxonià*, ce mot pris pour *Metropolitanus*, *Archiepiscopus* etc. Architriclini, *dit-il*, sunt metropoles utpotè Bremensis, Venerandus Magdeburgensis. Vide Puricellum in *Monumentis Ambrosiæ Basilicæ*, p. 107, sur le mot Architriclinus.

**ARMORUM CHRISTI**, vel *instrumentorum festum*. C'est la fête des *instrumens de la Passion*. Il en est question dans un auteur allemand, Henricus Rebdorff, en 1357; elle fut instituée par Innocent VI, à la demande du roi Charles IV, empereur d'Allemagne, et célébrée pour la première fois en Bohême et quelques autres parties de l'Allemagne, dans l'octave de la résurrection [1]. Cette fête était célébrée en France le 6e dimanche dans l'octave de Pâque, avec un office propre et solennel. Quant au fait de l'authenticité des divers instrumens de la Passion, conservés en différens endroits, il ne faut se prononcer là-dessus qu'avec beaucoup de circonspection [2]. Au reste, l'Eglise ne reconnaît depuis long-tems comme avérés, que le bois de la vraie croix et la sainte couronne d'épines, dont les fêtes sont connues [3].

**ARTZIBURE**, mot qui en Arménien signifie *précurseur* ou *avant-coureur*. Les Arméniens désignent par ce mot, qui fut longtems célèbre dans leur liturgie, la *semaine qui précède le carême*, que les Grecs nommaient *prosphonesim*. Ce mot, quoique barbare, fut reçu quelque tems par les chrétiens d'Occident, ainsi que le prouvent d'anciens auteurs [4].

**ASCENSA DOMINI**. Ancien nom du dimanche de l'Ascension, dans le Sacramentaire de S.-Grégoire. Dans un vieux calendrier publié par Allatius, et dans un ancien Pénitentiaire, on lit : *A Pascha usque in albas, et ascensa Domini* [5].

**ASOTE** (le dimanche de l'), nommé ainsi du sujet de l'évangile de ce jour, où nous lisons la touchante histoire de l'*enfant prodigue*, dont Voltaire parle quelque part avec tant d'admiration. Le mot grec ἄσωτος signifie *enfant prodigue* [6].

[1] Voir la *grande chronique de Belgique*, p. 304.

[2] Morin, *Histoire de la sainte Chapelle*, p. 40, et le *traité des Fêtes mobiles*, t. 1, p. 488 et 537.

[3] Voir aussi du même auteur, le tome 8, p. 410, 425, de la *vie des Saints*.

[4] Voir Anastase de Cesarée, *post. Typic. Sanct. Sabat.*, p. 260. — Allatius, in *liturgiâ Græcor.* — Nicon., *in biblioth. patr.* — Balsam. *responsion*. 52.

[5] Mabill., t. 6, *Vit. sanct. ordin. benedict.*

[6] Traité des *Fêtes mobiles*, 1, p. 9.

**ASSUMPTI.** Nom donné aux Diacres, *quoniam assumpti sunt ad auxilium sacerdotum* [1].

**ASTERICUS.** Nom donné à une espèce d'appareil d'autel, qui entourait le calice, et qui empêchait que rien ne touchât les hosties consacrées, et qu'elles ne fussent dérangées pendant la consécration. Il est assez difficile de donner une explication bien exacte de cet objet qui n'est plus d'usage [2].

**AZYMORUM FESTUM.** C'est le jour des *Azymes* ou *pains sans levain*. Par ce nom, on a long-tems désigné le *jour de Pâques*, par allusion à la Pâque des Juifs, où ils devaient manger l'agneau pascal avec du pain azyme ou sans levain (du grec ἄζυμος *sans levain*); les azymes duraient sept jours, mais ces sept jours, comme le remarquent les anciennes liturgies, étaient moins solennels que celui où se mangeait l'agneau pascal.

## B.

**BAIOPHORE** ou *le dimanche des Baies*. On nomme ainsi chez les Grecs le dimanche des *Rameaux* ou de *Pâque-florie* ou *fleurie*. Ce mot *Baia* ou *Baja* se trouve employé par S.-Jérôme dans son 2e livre contre Jovinianus [4], (du grec Βαΐα ou Βαΐον, *branche de palmier* [5]). On donnait aussi le nom de *Baies* à des présens et à des médailles que les empereurs Grecs de Constantinople distribuaient aux grands seigneurs et aux soldats le jour de la fête des Rameaux; ces distributions n'avaient plus lieu au 12e siècle. Constantin Ducas, suivant Balsamon, est le dernier empereur qui en fit distribuer. Ce prince est mort en 1067.

[1] Villette, *les Raisons de l'office*, etc. *Cérém. de l'église*, 114. Cet ouvrage, 1 vol. in-8°, imprimé à Rouen, en 1631, est très-curieux, et devenu très-rare; on y trouve une foule de renseignemens qui manquent dans des ouvrages bien plus étendus.

[2] Bona, *rerum liturgicarum*, p. 268.

[3] Voir à ce sujet Amalarius *ordin. antiph.* et *Orderic Vital.* lib. II, p. 816.

[4] Cap. *de sacerdotibus Egyptiis* : cubile de foliis palmarum, quas Baias vocant, contextum erat, etc.

[5] Vide Salmasium ad *Solinum*, p. 410; Allatium *de hebdomadib. gr.* p. 1441, et autres cités par Ducange : Verbo *Baja*.

**BELTIDUM.** Ce mot singulier, dont l'étymologie est saxonne, se trouve dans le 10ᵉ canon du concile de Celichut, tenu en Angleterre en 816, et a exercé l'érudition des étymologistes et des critiques. Spelman, dans sa collection des conciles, prétend qu'il signifie le *Rosaire.* Ducange doute que cette dévotion fût alors établie. Le Père Mabillon, n° 125 (de ses œuvres), pense qu'il signifie un certain nombre d'*oraisons dominicales* [1].

**BÉSIGELE.** On trouve ce mot employé une fois dans l'*abrégé* de l'*histoire de France*, par Mezerai (édition in-4°, tome 1, page 377, et dans plusieurs éditions in-12), à l'occasion de l'état de l'Eglise sous le roi Clotaire, c'est-à-dire au 6ᵉ siècle... Mezerai dit : *Malgré l'autorité du roi, et les soins du* BESIGÈLE *des prélats, l'on abattait les temples et les statues des idoles*, etc. Vainement avons-nous interrogé plusieurs érudits, vainement avons-nous mis à contribution tous les étymologistes, tous les trésors du vieux langage, nous n'avons trouvé le mot *besigèle* nulle part. Comme il tient à la hiérarchie, nous avons pensé qu'il serait curieux de le signaler dans ce spécimen liturgique, et voici ce que nous sommes parvenu à découvrir à ce sujet : Βεσις, *dignitas aulica cujus munus non indicatur à veteribus scriptoribus* : Βεσαρχης, *primus inter* Βεσας, *Dignitas ex illustribus in aulâ Constantinopolitanâ* [2]. Nous désirons qu'une main plus habile complète ce que nous indiquons ici, non comme prouvé, mais du moins comme une lacune à remplir dans les dictionnaires et les glossaires.

**BIOTHANATI**, du grec βιοθάνατοι. Nom donné aux chrétiens dans les anciens actes de leur martyre, et qui veut dire *dévoués aux supplices*, gens qui cherchent la mort et les tortures : *Christiani ab ethnicis itâ appellati quòd ultrò et sponte se morti exponerent, et violentâ morte è vitâ excederent, dum martyrium ambiebant* [3].

[1] Salmon, *traité de l'Etude des conciles*, p. 62, rapporte les faits sans rien affirmer.

[2] Scylitzès surnommé le Curopalate *in Eudocia.* Zonare annotat. in *ead. Eudocia.*; Michel Psellus, Goar et Cedrenus.

[3] Vid. *acta Getulii et socior.—Act. sanctæ Babylæ ar.—Acta St. Nestoris episcop. et martyr.*, et alios apud Baronium, anno 290, n° 2, 11.—*Paulus diacon.*, cap. 9; *Martyrolog.*Bedæ.—*Martyrolog. Romanum* passim.

**BRANDEUM.** Espèce de voile que l'on faisait toucher aux reliques et tombeaux des Saints, et que l'on envoyait aux églises ou aux personnes distinguées, pour leurs oratoires. Un voile de ce genre était conservé dans le trésor de l'abbaye S.-Germain-des-Prés; il avait été envoyé par S. Grégoire-le-Grand à la reine Brunehault (6e siècle); il est aussi nommé le *corporal de S. Pierre*, dans l'inventaire des reliques de S.-Germain, qui fut dressé l'an 1269 [1].

**BRANDONES** ou **DIES BRANDONUM.** Vers le 10e siècle, il s'établit en usage que les jeunes gens, et en général ceux qui s'étaient amusés pendant le carnaval, venaient au commencement du carême avec des torches ou des *Brandons*, se présenter à la porte des églises comme pour faire amende honorable et demander de se purifier par les pénitences que leur imposaient les pasteurs pour tout le tems du carême. C'est pour cela qu'on désigna du nom de *Brandons* soit la *semaine du mercredi des cendres*, soit le *premier dimanche* de carême, soit la *première semaine* de carême.

**BREVIA.** Espèce de martyrologe, nommé aussi *Tituli*, que les monastères s'envoyaient l'un à l'autre par des exprès, et qui faisaient connaître ceux de leurs moines qui étaient morts saintement pendant l'année. Les *Brevia* étaient écrits sur des rouleaux de parchemin. Ceux qui les recevaient y répondaient par de pareils rouleaux en vers latins, renfermant la nécrologie de leur couvent. L'on peut voir de ces sortes de martyrologes cités dans l'histoire de l'abbaye S.-Germain-des-Prés, pag. 31, en l'année 835.

## C.

**CALENDARUM FESTUM**, une charte de la ville de Marseille, qui paraît être du XIIe siècle, désigne par ce nom, le *jour de Noël*. Voir *Kalendæ*.

**CALENOS**, vieux mot provençal, par lequel on trouve désigné le *jour de Noël* dans d'anciennes Liturgies, les Bénédictins citent ce mot dans les annotations du calendrier, dressé

[1] Greg. lib. 6. *epist.* XIV, XII, XXX.

pour *l'art de vérifier les dates.* On croit qu'il vient du mot précédent.

**CAMPANORUM FESTUM**, la *fête des Cloches*, ou le jour auquel on célébrait celui de leur baptême ou consécration. Dans plusieurs villes de France, cette espèce de fête était autrefois fixée au 25 mars, jour de *l'annonciation*; les cloches servant à *annoncer* aux fidèles les fêtes de l'Eglise.

**CANDELIÉRE** (la) ou *Chandelause*, aujourd'hui la *Chandeleur* ou la *purification de la sainte Vierge*. Les anciens noms de cette fête se lisent dans un sermon d'Alcuin [1]. Une charte de 1207, citée par Ughellus [2], et une autre de 1286, citée par Ducange [3] en font aussi mention... « Cette fête était ainsi appelée, dit » Ducange, à cause des *chandelles allumées*, que le pape Gélase » ordonna aux fidèles de porter, après avoir abrogé les *lupercales*, » qui, selon Varron, se célébraient au mois de février. » Le pape Sergius y ajouta des litanies et des processions publiques, en supprimant toutefois les luminaires, comme le remarque Baronius et le vénérable Bède.

**CANON** (le grand). On nomme ainsi le *Jeudi de la 4e semaine de carême*, fêté chez les Grecs, avec quelque solennité. On lui a donné ce nom, parce que c'est en ce jour qu'ils chantent un office nommé *Canon*, lequel est composé des traits de l'ancien et du nouveau Testament, qui sont comme une espèce de *règle* proposée pour régler sa conduite sur celle des saints personnages qui s'y trouvent nommés. Cet office a pour auteur, André de Jérusalem, originaire de Damas, qui vivait dans le 7e siècle, connu aussi dans les auteurs ecclésiastiques sous le nom d'André de Crète, parce qu'il fut archevêque de Candie, nom moderne de cette île. Cet office porte dans quelques liturgies anciennes, les noms de *Triodes* ou d'*Idiomètes*; nous en parlerons à leur place. Quelques Grecs modernes pensent que le *grand Canon*, n'était autre que le premier dimanche de carême, mais leur erreur a été démon-

[1] In *hypopantic. Fest.*

[2] Tome 4, p. 1297.

[3] Verbo *candeloria.*

trée par Allatius [1]. On appelle encore *Canon*, 1° la série des livres de la Bible; 2° un recueil de réglemens de discipline de l'Eglise primitive; 3° la décision d'un concile en matière de dogme et de discipline; 4° les formules de la messe que le prêtre doit suivre pour consacrer l'Eucharistie, etc.

**CANTATORIUM**, nom du livre d'office qui renferme les antiennes qui doivent être chantées par l'officiant. Amalaire le cite dans sa chron. pontif. et Bona, *de rebus liturg.*, p. 275.

**CAPITILAVIUM**. Nom du *dimanche des Rameaux*, dans les vieux auteurs liturgiques. Ce nom lui vient de ce que dans ce jour on *lavait la tête* de ceux qui devaient être baptisés, pour nettoyer les saletés qu'ils avaient contractées pendant le Carême. On sait que l'usage du bain était interdit aux pénitens, et qu'ils se couvraient la tête de cendre par humilité. Les soins du corps devaient occuper bien peu ceux qui étaient sous le coup des pénitences publiques, et qui étaient si préoccupés des arrêts de la justice d'un Dieu irrité. Il était encore nommé *Pascha petentium*, la *Pâque des Postulans*, suivant Alcuin [2] qui le tenait d'Isidore, dans ses *origines*, lib. 6; et aussi *Dominica indulgentiæ*, le *dimanche de l'indulgence* [3]. C'était à cette époque que du tems de S. Ambroise, on rendait la liberté aux débiteurs. A Paris, dit Casalius, on faisait une procession composée de tous ces malheureux à la suite du clergé [4]. Cet usage pourrait être venu des Hébreux, qui délivraient leurs débiteurs à la Pâque. Bède et Liranus [5] le pensent ainsi.

**CAPITULATUM**. Suivant Génébrard, chap. II^e de la liturgie apostolique, c'est l'ancien nom du voile de figure carrée qui se mettait autrefois sur l'autel, quand on y avait déposé tout ce qui était nécessaire au sacrifice; c'est ce que saint Clément nomme *altaris vestimentum*, qui, dans plusieurs églises, fut rem-

[1] Leon Allatius, *ecclesiæ orient. et occident., perpetua consentio*, cap. *de Dominic*, ch. 19, p. 1439. — Combefis., editio, *Andreæ Cret.*
[2] *De divinor. officior.*, cap. 15.
[3] Hieronym. *in lectionar.*, et in ordin. rom.
[4] Casal. *de ritibus Christianor.* 315.
[5] In cap. 27, *Matthei.*

placé par des rideaux, comme nous l'apprend Victor d'Utique [1]. Ce voile rappelait celui qui couvrait le tabernacle de l'ancienne loi (*velamen hyacinthinum*). Le capitulatum a été remplacé par *la palle*, à laquelle quelques écrivains donnent pour étymologie, *pallium*, comme qui dirait *manteau; Palla palliat*, dit le savant Durandus, *id est abscondit sacrum mysterium*. Alcuin dit aussi que le *capitulatum* peut représenter le suaire dans lequel fut enseveli et comme voilée la sainte humanité de Jésus-Christ jusqu'à sa résurrection. S. Augustin appelait le *capitulatum* du nom de *sudarium* [2].

**CAPUT JEJUNII.** Le *jour des Cendres*. On le trouve ainsi nommé dans le sacramentaire de S. Grégoire, les conciles, les canons saxons, etc.

**CAREMENTRANUM**, en *vieux français Carême-entrant*, ou le *Mardi-Gras*, Chronique de Rouen, ann. 1249 [3].

**CARRENA** ou **CARINA**, nom donné au carême ou au jeûne de 40 jours dans les canons du concile de Salgunstadt, tenu en 1022 au diocèse de Mayence [4]. Pierre Damien [5] et les constitutions de Citeaux en font mention... *solennis pænitentia quæ carrena solet apellari*.

**CARNE.** Vieux mot français qui signifie coin et angle, et fut souvent employé pour désigner l'angle de l'autel; les *prêtres de la carne* étaient ceux qui se tenaient au coin de l'autel [6].

**CARNI PRIVIUM**, signifie tantôt les *premiers jours du Carême*, tantôt le *dimanche* de la *Septuagésime*, parce que, dans les siècles de ferveur, les fidèles, et surtout les religieux et le clergé, commençaient à pratiquer l'abstinence dès cette époque [7]. L'on donnait aussi ce nom, en y ajoutant *vetus*, au 1er *dimanche de Carême*. Avant le 9e siècle, dans l'église latine, on ne commençait

[1] Lib. 1us *de persecut. Vandalicâ*, no 1.
[2] *Lib. contr. crescent.*
[3] Acta monast. Moreti.
[4] Ferrarius not. ad concil.
[5] Epist. 7.
[6] Voyages liturgiques, p. 170.
[7] Allatius, *Liturgia. græcor.*

à garder l'abstinence que le 1er *dimanche* de Carême ; mais l'on ne jeûnait pas les quatre derniers jours de la *Quinquagésime*, comme on l'a fait plus tard.

**CHANDELEUSE**, aujourd'hui la *Chandeleur* ou le 2 février, nommée aussi la *Candelière*. Voir ce mot.

**CHARTÆ DONATIONUM**, feuilles sur lesquelles les fidèles, écrivaient les offrandes qu'ils étaient dans l'intention de faire : le diacre qui recueillait ces feuilles, les remettait à l'officiant qui les posait sur l'autel. Le moine Marculfe nous a conservé la formule prescrite par les capitulaires du 9e siècle, lorsqu'on faisait ces sortes d'offrandes : *Offero Deo atque dedico omnes res quæ hâc in chartulâ tenentur insertæ... ad serviendum ex his, Deo in sacrificiis missarumque solemniis, etc.* Les liturgistes varient sur l'endroit précis de la messe où se devaient faire ces offrandes. Le missel romain l'indique avant l'oblation du prêtre [1]. Le sacerdotal de 1603, dit que l'offrande du peuple peut avoir lieu après l'oblation [2]. Hincmar, cité par Reginon, Hildebert du Mans, qui écrivait 1090, Etienne d'Autun, et tous les missels du 17e siècle, marquent l'offrande du peuple avant l'oblation de l'hostie.

**CHÉRISTIMUS**, la fête de la *Salutation*, ancien nom de la fête de l'*Annonciation*, dans les liturgies grecques, du mot χαιρετισμὸς, qui veut dire *salutation*. Anastase la nomme ainsi dans la vie du Pape Léon II.

**CHRISMALE**. Nom de la *seconde* des *trois messes* qui se disaient dans le moyen-âge le Jeudi-Saint, et qui était particulièrement destinée à la consécration des saintes-huiles des infirmes [3].

**CLAUSUM PASCHA**. Voir *Pascha*.

**CLAVES TERMINORUM**. Les liturgistes et les chronologistes ecclésiastiques nomment ainsi ce que nous appelons *les fêtes mobiles*. On trouve *claves rogationum*, *claves pentecostes*, etc. Une charte de fondation de l'abbaye de Savigni, publiée par

[1] *Ordo rom*. 1524, 1529.

[2] Voir Gavantus sur *les rubriques*, en 1627, et les *actes de Milan*, sous saint Charles.

[3] *Cod. sacrament. Thomas.*, p. 69. — Goar *Euchol. Græcor.*; Mabill. *museum italic.*

dom Martenne (anecdotes I) est ainsi datée : *hæc donatio confirmata est, anno Dom.* MCLII, *mense septima, luna* XI*, *feria* I*, *claves terminorum* XIV, *indict.* XV. Ces clefs répondaient aux cycles de 19 ans dont Meton fut l'inventeur, et qui furent plus tard adoptés au calendrier ecclésiastique par Eusèbe. Voir *octaëteride*. L'emploi des clous pour marquer des époques est très-ancien. On s'en servait dans les premiers siècles de la république romaine, pour marquer le commencement de l'année sur des tables de bronze, exposées sur la place publique pour l'usage du peuple. C'était le prêteur ou les consuls qui étaient chargés de ficher, le XIII* de septembre, le clou qui était placé à cet effet au côté droit de l'autel de Jupiter. Cette fonction fut même réservé aux seuls dictateurs, suivant que nous l'apprend Tite-Live. *Dictatorem clavi figendi causâ creari placuit.*

**CÆNA DOMINI**, ou le *Jeudi-Saint*.

**COMPÉTENS**, ou **POSTULANS** (Dimanche des). C'est le dimanche *des Rameaux*. Il est nommé ainsi dans quelques liturgies, parce que ce jour était destiné à recevoir au baptême ceux qui étant suffisamment instruits se présentaient pour l'obtenir. On le nommait aussi le *jour de la tradition du symbole* [1], parce que seulement à cette époque on donnait par écrit aux catéchumènes le *symbole des Apôtres*, que l'on s'était contenté de leur enseigner de vive voix. Dès ce moment les *catéchumènes* ou *postulans* avaient le privilége de demeurer dans l'église après l'Evangile..., mais ils en sortaient avant la consécration, au commencement du canon.

**CONCURRENS.** Voir ce mot qui appartient au comput ecclésiastique, dans le *Dictionnaire de diplomatique*.

**CONSILIUM JUDÆORUM.** Nom donné au vendredi avant le dimanche des Rameaux, dans les anciennes liturgies.

**CORBON.** Nom éthiopien de la messe, lequel signifie *oblation, canon universel*, comme étant le sacrifice uniforme dans sa substance pour toute la terre [2].

[1] Raban-Maur. *Hist. clericor.* lib. II, cap. 35. — *Ord. Rom.* — Isidor. lib. II. *De offic. divin.* Voir aussi au mot *scrutinii dies*.

[2] Alvar, *institut.*, cap. 11.

**CUSTODIA LUCERNÆ** (*Esse sub*), espèce de pénitence usitée dans quelques monastères au moyen-âge. On en trouve la désignation dans les statuts de l'abbaye S.-Germain-des-Prés, sans autres explications ; aucun étymologiste n'a pu en découvrir la valeur. Nous le citons comme usage curieux à signaler [1].

**CYCLE** de S. Hippolyte, monument célèbre des premiers siècles du christianisme ; voir *octaëtéride*.

**CYRIAQUES** (les fêtes). Les Grecs qui distinguent dans leurs liturgies deux jours du Seigneur, ont donné le nom de *cyriaques* (du grec κύριος seigneur) aux dimanches consacrés aux fêtes de J.-C., telles que Noël, l'Epiphanie, la Transfiguration, etc.; ce mot répond chez les Grecs à ce que nous appelons les fêtes mobiles [2]. Les dimanches proprement dits sont nommés *despotiques* [3].

L. J. Guénebault.

[1] Voir les pièces justificatives de l'abbaye S.-Germain-des-Prés, cIII.
[2] *Traité des fêtes*, t. 1, p. ij.
[3] *Allatius*, *de domin.* n° 2, p. 1403.

## Archéologie.

# DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

# COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

## D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

### Deuxième Article [1].

ABBÉ. Ce nom, en latin *abbas*, en grec ἀββᾶ, vient de l'hébreu אב AB, ou plutôt du syriaque אבא ABA, qui signifie *père*. C'est pour cela que Jésus donne ce nom à Dieu son père [2], et que S. Paul le donne à Jésus [3]; au 13e siècle on disait encore dans notre vieux français « del bon *abbé* Jésus [4]. »

La hiérarchie ecclésiastique a toujours donné le pas aux évêques sur les abbés; cependant l'histoire nous fournit plus d'un exemple de la supériorité de ces derniers sur les autres. En 580, S. Colomban ayant fondé le monastère de Hy, en Ecosse, soumit, comme abbé, à sa juridiction tout le pays, et l'évêque même. C'est, je pense, le premier exemple de ce genre [5]. Il fut imité en Italie, où l'abbé du mont Cassin jouit d'une pareille autorité sur des évêques qui avaient juridiction [6]. L'on ne con-

[1] Voir le 1er article dans le no 82 ci-dessus, page 262.

[2] *S. Marc*, ch. XIX, v. 36.

[3] *Aux Romains*, ch. VIII, v. 15.—*Aux Galates*, ch. IV, v. 6.

[4] *Anciens poètes français manuscrits* avant 1300, tome IV, p. 1317. — Voir pour les différentes significations de ce mot, une *Dissertation* qui se trouve dans l'*histoire de l'abbé Suger*.

[5] Mabill. *Sæcul.* III *Bened.* part. II, p. 336.

[6] Gattola, *Accession. ad hist. Cassin*, p. 91.

naît que ces deux abbayes qui aient eu ce droit singulier. Les autres exemples que l'on pourrait produire pour prouver que certains évêques ont été soumis à des abbés, ne sont point dans le même genre, et ne regardent point les évêques qui avaient une juridiction déterminée sur des séculiers, mais seulement les évêques tirés du nombre des religieux, qui n'avaient d'autres sujets que les moines mêmes de la maison dont ils dépendaient, et qui étaient élus et sacrés à la demande de l'Abbé pour l'ordination des religieux. On a vu de pareils exemples à Marmoutier, à S.-Denis, à Morbach, etc. etc [1].

Les Abbés furent d'abord élus, selon le droit naturel, par ceux qui devaient leur obéir, dit Dom de Vaines, mais quelquefois la jalousie, l'ambition et la cupidité intervertirent cet ordre, et les élections furent l'effet, ou de la brigue des évêques [2] ou de la violence des ecclésiastiques séculiers, qui les uns et les autres se placèrent souvent sur la chaire abbatiale. Le mal crût de plus en plus pendant le cours du 7e siècle. Dans le suivant, Charles Martel ayant épuisé la France par des guerres continuelles, distribua les abbayes et même les évêchés à des seigneurs laïques. Bernard, son fils naturel, passe pour le premier qui ait joint la qualité de *comte* à celle d'*abbé*. De là vient que le nom d'abbé séculier, *Abbas Comes*, *Abbas Miles*, est très-ordinaire dans les anciens monumens. De là vient encore que dans une même abbaïe il y avait quelquefois deux abbés. L'abbé religieux était appelé *verus Abbas*, et le seigneur qui en portait le titre s'appelait *Abbas miles*. Au moyen d'un certain revenu qu'on abandonnait à ce dernier, et dont il faisait hommage, il devait être le protecteur et le défenseur du monastère [3]. Dans ces tems reculés, le titre d'abbé devint aussi honorable que ceux de prince, de comte et de duc : nos rois mêmes et leurs enfans en furent décorés.

L'abus onéraire [4] des abbés séculiers dura jusqu'à la troisième race. Hugues Capet remit les choses sur l'ancien pied, en res-

[1] Fleury, *Hist. Ecclés.*, tome IX, liv. 44, p. 498.
[2] Mabill, *Præf.*, *in* III, *sæc. Bened.* n. 3.
[3] De Laurière, *Gloss. du Droit Français*, p. 197.
[4] Mabill. *ut suprà.*

tituant aux églises régulières et séculières le droit primitif de choisir leur pasteur. On trouve cependant plus tard encore des exemples de l'ancien abus.

Le titre d'*abbé* ne fut pris par les ecclésiastiques *séculiers* que sur le déclin du 8e siècle, où l'on commença à former des colléges de chanoines, à la tête desquels on mit des abbés. Au 9e siècle, on vit dans quelques cathédrales des dignitaires décorés de cette qualification, peut-être parce qu'ils étaient titulaires de quelques abbayes dépendantes de leurs églises [1].

Le titre d'abbé, usurpé par des séculiers, donna lieu aux véritables abbés de prendre, dans le 10e siècle, pour se distinguer, celui d'*abbés réguliers* [2].

Avant le 9e siècle beaucoup d'abbés n'étaient que diacres. Les papes Eugène II et Léon IV trouvèrent apparemment qu'il n'était pas convenable, dans l'ordre hiérarchique, que celui qui n'était revêtu que d'un ordre inférieur dominât sur ceux qui étaient honorés du sacerdoce : en conséquence, ils ordonnèrent que par la suite ils seraient tous prêtres.

La prodigalité des abbés obligea à la séparation des *menses*, qui commença à s'effectuer dans le 9e siècle.

Les titres latins *Præsul*, *Antistes*, *Prælatus*, *etc.*, ne signifient pas toujours évêques ou pontifes; dès le 9e siècle on en décora les abbés proprement dits. Les abbesses même sont qualifiées *Prælatæ* dans le second concile d'Aix-la-Chapelle [3].

Il a existé de grands débats entre les abbés de Cluny et du mont Cassin pour le titre d'*Abbé des abbés*, que l'un et l'autre voulait s'attribuer exclusivement. Un concile tenu à Rome en 1126 ayant décidé que ce titre appartenait à l'abbé du mont Cassin, celui de Cluny prit le titre d'*Archi-abbé*, comme on le voit par les plaintes qu'en formait peu après un abbé de S.-Cyprien de Poitiers.

Dans les bas siècles, le nom d'*abbé* fut donné à des évêques, à des supérieurs, au premier magistrat de certaines villes, à

[1] *Annal. Bened.*, tome I, p. 608.
[2] *Ibid*, tome III, p. 524.
[3] *De re Diplom.*, p. 65, 70.

Gênes, par exemple, où l'un des premiers magistrats s'appelait l'*Abbé du peuple*, et même à des chefs de confrérie. Ce n'est que depuis le fameux concordat de François Ier que les simples *clercs*, tant nobles que bourgeois, se glorifient du titre d'*abbé*.

**ABBESSE.** Une bulle d'Alexandre IV, du 10 juin 1260, offre pour la première fois, la qualification d'*abbesse séculière*, donnée à Gertrude, abbesse de Quedlimbourg [1].

Il n'était guère conforme à l'esprit de l'église d'admettre les abbesses dans les conciles; cependant on en trouve des exemples, et le seul concile de Baconcelde, en Angleterre, en 694, fait mention de cinq abbesses qui y souscrivirent. Quelque chose de plus singulier, c'est qu'au rapport du vénérable Bede [2], une abbesse, nommée Hilda, présida dans une assemblée ecclésiastique.

Le Père Martenne [3], observe que quelques abbesses confessaient leurs religieuses; il ajoute que leur curiosité excessive les porta si loin, qu'on fut obligé de supprimer cette coutume, qui d'ailleurs n'était pas une véritable confession sacramentelle, mais seulement une pratique de confiance et d'humilité, que l'on observe encore dans quelques couvens, soit de femmes soit d'hommes.

**ABRÉVIATEUR.** C'est le nom que l'on donne à certains officiers de la chancellerie Romaine. On distingue les abréviateurs du grand parquet des abréviateurs du petit parquet.

Les abréviateurs du grand parquet sont des espèces de Notaires qui dressent la minute des Bulles sur les requêtes signées du Pape, les collationnent lorsqu'elles sont transcrites sur parchemin, et les envoient aux abréviateurs du petit parquet, qui les taxent.

« On ne trouve rien de plus ancien, dit Dupin [4], touchant les » fonctions des abréviateurs, que ce qu'on lit dans une bulle de » Jean XXII. Ils furent institués en titre d'office par le même » pape. A l'égard de la forme de leur collége, tel qu'il est à pré-

[1] *Bibl. Germ.* t. VI, p. 156.
[2] Lib. III, c. 25, lib. IV, c. 23,
[3] *Traité des Rits de l'Eglise*, liv. II, p. 39
[4] Dupin, *Auteurs Ecclésiast.* 17e *siècle*, tome VI, p. 397.

» sent, ce fut Pie II qui l'institua en 1464. Paul II, son succes-» seur, l'abolit dix ans après, comme inutile et scandaleux; et, » quatre autres années apprès, Sixte IV le rétablit comme né-» cessaire. » *Voyez* CHANCELLERIE ROMAINE.

**ABRÉVIATIONS.** Dès les premiers tems, ceux qui ont exercé l'art d'écrire ont inventé divers moyens pour abréger leur travail et l'écriture. De là, soit à dessein, soit même sans y penser, ils l'ont souvent rendue énigmatique, par les *sigles*, les *monogrammes*, les *conjonctions*, les *chiffres*, les *notes de Tiron* et les *abréviations* variées à l'infini. Pour bien lire les monumens antiques, il faut connaître ces différentes manières d'abréger. Voici ce qui regarde les *abréviations* proprement dites; les autres mots se trouveront à leur place.

La manière la plus commune d'abréger l'écriture chez les anciens, est celle où l'on conserve une partie des lettres d'un mot, en même tems qu'on substitue certains signes à celles qu'on supprime. On trouve assez peu de ces abréviations dans les anciens manuscrits; en sorte qu'on peut poser en principe que, si l'écriture capitale ou onciale est belle, et qu'il n'y ait qu'un très-petit nombre d'abréviations, c'est un signe de la plus haute antiquité; et que plus les abréviations deviennent fréquentes dans les manuscrits et les chartes, moins on doit inférer d'antiquité.

Les abréviations les plus ordinaires des anciens sont celles de *Dms*, *Dns* pour *Dominus*; elles sont à peu près d'une égale antiquité. Mais la première, toujours constante dans un manuscrit, annonce assez volontiers les 3e et 4e siècles; elle ne s'applique guère au 6e, à moins qu'elle ne varie avec la seconde.

Quand *m* ou *n*, à la fin de la ligne, est désignée, soit par une petite barre horizontale, Planche I, 3e case, au mot *abréviation*, *fig.* 1, soit par une *s* couchée, *fig.* 2, seule ou accompagnée de *deux points*, l'un supérieur et l'autre inférieur, c'est l'indice d'une antiquité très-reculée; surtout si ces marques d'abréviations sont plus souvent placées à la fin de la ligne, et si, au lieu d'être relevées sur la dernière lettre, elles sont entièrement,

ou du moins en partie, portées au-delà. Ce caractère désignera sans difficulté les siècles antérieurs au 6ᵉ, et ne pourra qu'avec peine s'abaisser jusqu'au 7ᵉ.

Le verbe conjonctif *sum* souffrit souvent à la troisième personne différentes abréviations. Lorsque le mot *est* se trouve rendu dans un manuscrit par la *fig.* 3, c'est la marque d'une antiquité de six à sept cents ans.

La lettre *n* sert souvent d'abréviation générale pour les noms d'hommes inconnus. Dom Mabillon prouve [1] que cet usage fut pratiqué dès le 9ᵉ siècle. Il y a grande apparence que c'est là l'époque de son origine; puisque dans presque tout ce même siècle on se servit pour la même fin, comme on s'en servait anciennement, de l'abréviation du pronom *ille*, en ne mettant que les trois premières lettres *ill.* C'était moins une abréviation qu'une manière de rendre un nom incertain. Les abréviations devinrent moins rares peu après le 6ᵉ siècle; leur nombre augmenta considérablement au 8ᵉ: elles se multiplièrent encore bien davantage au 9ᵉ; le 10ᵉ enchérit à cet égard sur les précédens; au 11ᵉ il n'y a pas de ligne dans les manuscrits et les chartes où il n'y en ait plusieurs; on en compte jusqu'à huit et dix dans une même ligne. Dans des manuscrits du 12ᵉ au 13ᵉ, et dans les deux suivans, on porta cet usage à l'excès; l'écriture en fut farcie, même dans les ouvrages en langue vulgaire et dans les premiers exemplaires de l'imprimerie.

Toutes ces abréviations des 13ᵉ, 14ᵉ et 15ᵉ siècles, et une multitude d'autres introduites pendant la barbarie des tems scholastiques, rendent la lecture des manuscrits très-difficile. Pour en rendre la lecture moins difficile ou aider à les déchiffrer, on a joint ici la Planche IV, représentant *les anciennes abréviations latines des manuscrits et des chartes*; et un *glossaire des abréviations les plus récentes* employées dans les manuscrits et les titres; quant aux *abréviations des inscriptions*, composées d'une ou de plusieurs lettres séparées par des points, on les trouvera à la fin de chaque lettre de notre dictionnaire.

[1] Act. SS. Bened. tom. v, p. 291.

## ANCIENNES ABRÉVIATIONS LATINES.

angt tr angelus. apl aprilis. augustus. autem.

bis. consule. conventu. culpabilis. CAN S canones. communiter. contra. contracta. Dei. Deus. diaconi. die.

DON dominum. datum post consulatum. esse. etiam. enim. er. est. ejus. episcopi. episcopus. fratres Karissimi.

genus. glossa. hic lege. haec. hoc. igitur. INC incipit. IN interrogat. judex esto. judicetur. KL. Kalendas. Karissimorum.

lateranis. lectio. mus. Maria. nobis. NOM nomine. nostrae. non. NIS nostris. NO nostro. NUM numero. omnia.

octo idus. par. PR pater. per. presbyter. plures. prepositio. prae. post. pro. propter quod. propter.

quam. que. quae. quia. quid. qui. quod. quo. ra. rum. rubrica. runt. R rex. sanctorum. SCS sanctus. saecula.

sedit. sanctae. sed. SECD secundum. sumus. sunt. subscripsi. semper. st. sum. ter. theodosius. tibi. tur. tus. tenemur. vel.

vere dignum. um. ur. us. christi. christianorum. quadraginta.

ypocrite. yeme. ymnus. ypaticus. ystrio. zestarius. zinziber. ZOC zodiaci. et.

Alphabet des abréviations les plus récentes employées dans les manuscrits et les titres.

A.

ã, *autem*; al ou al^s, *alias* ou *aliter*; aia, aialiu, *anima*, *animalium*; aa, *anima*; abne, *absolutione*; an, *ante*; ana, *antea*; assu, *assensu*; accaret, *accusaretur*; acqre, *acquirere*; 'ad, *aliquid*; Aplorum, *Apostolorum*; Ar'epo, *Archi-episcopus*; Ar'd? *Archidiaconus*; assit, *asserit*; an, *anno*; anu, *annum*; alla, *alleluia*; am, *amodo*; ap. re. *apostolico rescripto*, ou *apertè rebelles*, ou *appellatione remotâ*; atcit^s., *atrociter*; apli^9. *amplius*; appedz, *appendet*; app^on. *appellation*; appne, *appellatione*; Arpbr, *Archipresbyter*; Augs, *Augustus*.

B.

Bald. et Balduin9, *Balduinus*; bapto, *baptizo*; b^di, *Bernardi*; bns, *biens*; bojois, *bourgeois*; byticen, *byturicensis*.

C.

c, *cum*; ca, *causa*; coi, *communi*; ca, *cura*; 'cabunt. *creabuntur*; capll. *campellis*; caplm, *capitulum*; cosciam, *conscientiam*; carcem, *carcerem*; cbris, *crebris*; csma, csmatis, *crisma*, *crismatis*; cca, *circà*; 'ccidi, *circumcidi*; 'ccustpit, *circumstrepit*; celeb^rti, *celebraturi*; coqna, *coquina*; cess, *censiers*; Chlet, *Châtelet*, chun, *chacun*; cia, *curia*; csor, *cursorum*; cvso, *converso*; 9^tu, *conventu*; 9^a, *contra*; 9ta, *contracta*; 9dcoe, *contradictione*; 9dcores, *contradictores*; 9svet^r, *conservetur*; 9he, *contrahere*, gpz, *comparet*; 9pm, *compositionem*; 9veiet, *contraveniet*; 9tvsia, *controversiam*; 9t^r, *communiter*; 9i, *communi*.

D.

D9, *dicimus*; Ds, *Deus*; Dd, *David*; dt, *debet*; dixunt, *dixerunt*; detiatis, *determinatis*; devs, *devers*; dilmi, *dilectissimi*; Dimoige jo de la T'nitey, *Dimanche jour de la Trinité*; dina, *divina* dr, *dicitur*; dyoc, *diocesesos*.

E.

e, *est*; Ecclar, Eccam, Ecc', *Ecclesiarum Ecclesiam, Ecclesie*; ebda, *ebdomada*; effu, *effectu*; ee, *esse*; eent, *essent*; eda, *edera*; ex. tras, *extra terras*; exhre, *exhibere*; elari', *elemosinarius*; elis, *elemosinis*; exntib, *existentibus*; emgete, *emergente*; Eps, *Episcopus*, eqlr, *equaliter*.

F.

Fel. rec, *felicis recordationis*; fi, *fieri*; fiata, *feriata*; fog, *fogatias, fouasses*; frm, *fratrum*; futis, *futuris*.

G.

G', *erga*; g', *ergo*; g, *igitur*; ga spali, *gratia speciali*; gna, *genera*; glia, *gloria*; gvam, *gravamen*; grosa, *gratiosa*; gto, *grato*.

H.

h, *hoc*; h, *hæc*; ht, hnd, huer, *habent, habendum, habuerunt*; huio, *hujusmodi*; her, *heriliter*; het, *habetur*; hi, *hujuscemodi*; hs, *hoirs*; hucu, *hucusque*.

I.

I. *id est*; iqetare psupserit, *inquietare præsumpserit*; i, *in*: in pnti sclo, *in præsenti sæculo*; i dniu, *in dominium*; icrat, *incurrat*; impp. *imperpetuum*; it, *inter*; istra, *instrumenta*; itdcis, *interdictis*; in, *inde*; i ppa p, *in propria persona*; ind, *individuæ*; itee, *interesse*; insp, *inspecturis*; ipo^le, *impossibile*, ipm, *ipsum*; itdu, *interdum*; imprx, *imperatrix*.

## J.

Ja, *jura;* jare, *jurare;* Jerlm, *Jerusalem.*

## K.

Kl. *Kalendas;* x°. Kl. Febr. *decimo Kalendas Februarii;* karacte, *karactere.*

## L.

lnia, *licentia;* l. *libras;* lima, *legitima;* laudis, *lauderis;* l'a de gce q^i coroit, *l'an de grace qui courait;* lupa, *luparam;* lib. *libere;* lras, *litteras;* lt, *libet;* lxx. *septuagesime;* l, *vel.*

## M.

m. *materia;* m. *mihi;* mris, *martyris;* mtiplr, *multipliciter;* m, *modo*, miam, *misericordiam;* mon. *monasterii;* mita, *merita.*

## N.

n. *nam;* noia, *nomina;* o. *non;* n^c. *nunc;* n. *nisi;* nece, *necesse;* nego, *negotio;* neqqm, *nequaquam;* nllm, *nullum;* nnq^a, *nonnunquam;* noiatim, *nominatim;* n^c, nc, *nec, nunc;* nra, *nostra;* nuo, *numero.*

## O.

opp^a, *opportuna;* ord^bus, *ordinationibus;* occoe, *occasione;* oblonib;, *oblationibus;* oiode, *omnimode;* offa, *officia;* offic, *officialis;* oib;, *omnibus;* oio, *omnino;* oclis, *oculis.*

## P.

Pp. ou Pp, *Papa;* Pr, *Pater;* phre, *perhibere;* Pet^i, *Petri*, p.[1] *pour;* p. *par;* p9, *prius;* ptq suu ppu, *præterquam suum proprium;* p^as, *personas;* p^o. *primo;* pcessu tpis pcessit, *processu*

[1] La ligne droite sur le p signifie *pri*, et la ligne courbe p veut dire *præ* et *per*.

*temporis processerit*; pria, *patriam*; por qi p tpe fuit, *prior qui pro tempore fuerit;* pbr, *præsbyter*; Pposit9. *Præpositus*; pecia, *pecunia*; ptr. *propter*; ptr. *præter*; pee, *præesse*; proni, *patroni*; pronatus, *patronatus*; pfce, *perfectè*; Ph. *Philippus*; pin, *proinde*; pit. *pariter*; plit, *personaliter*; po, *primo*; pode, *pondere*; Pont9, *Pontificatus*.

## Q.

q;, *que*; qm, *quomodo*; qo. *questio*; qqm, *quoquomodo*; qm, *quoniam*; qm, *quondam*; qmlz, *quomodolibet*; qlz, *quolibet*; q;, *quoque*; qcq; *quicumque*; qete, *quiete*; qqd, *quicquid*; qt9, *quatenus*.

## R.

R, *Rex*; R, *require*; R, *responsorium*; Rta, *relicta*; Res°. *reservatio*; Roe, *ratione*; Reg nois, *regii nominis*; Reqre, *requirere*; ret°, *retro*; rlm, *regularium*; rndit, *respondit*; rns, *responsurus*; rla, *registrata*; rtus, *retroscriptus*.

## S.

St, *scilicet*; sm, *secundum*; s. *sigillum*; s. *signum*; sumope, *summopere*; sl *sunt*; silem, *similem*; silr, *similiter*; sa, *supra*; sr, *super*; s;, *sed*; slm, *salutem*; s. *secundo*; suppne, *supplicatione*; spali, splr, *speciali*, *specialiter*; sclariu, *sæcularium*; sclo, *sæculo*; scuario, *sanctuario*; sec, *secundum*; sn, *sine*; sepltas, *sepulturas*; sjaz, *sergens*; sig, *sigilli*; sba, *substantia*.

## T.

T°, *tunc*; tn, *tamen*; testib;, testio, testo, *testibus*, *testimonio*, *testamento*; tpe, tpis, *tempore*, *temporis*; tm, *tantum*; tbate, *turbante*; terno, *termino*; trar, *terrarum*; tmm°, *tantummodo*; tna, *trina*; Tnit. *Trinitatis*; tnsfet, *transfertur*; to9, *totus*; ts, *terminus*.

U.

u. *ut;* u;, *ubique;* ursis pntes lras insp, *universis presentes litteras inspecturis;* ult$^{a}$, *ultra;* uni$^{ti}$ vræ, *universitati vestræ;* un, *unde;* us;, *usque;* utq;, *utraque;* utus;, *utriusque.*

V.

Vl, *vel;* vz, *videlicet;* v. *vero;* vtas, *veritas;* vti, vtet$^{r}$, *verti, verteretur;* viclo, *vinculo;* vm, *verum;* volte, *voluntate.*

X.

Xp, *Christus;* Xpiani, *Christiani;* Xpofor9, *Christophorus;* XV$^{xx}$ Par, *les Quinze-vingts de Paris.*

Si dans les manuscrits la plupart des abréviations anciennes sont marquées, comme nous venons de le voir, d'une *ligne horizontale* ou un peu *courbe* sur le mot abrégé, celles des diplomes sont indiquées par d'autres figures. Sous la première race de nos rois, elles prenaient à peu près la forme d'un grand *E* cursif, *planche* I, *fig.* 4, 3$^{e}$ case, placé de différentes façons. Sous la seconde race ces figures ne furent pas totalement abolies : mais elles se transformèrent aussi en d'autres qui approchent de nos &, de nos 3, de nos 8 et de nos ſ d'écriture courante. Ces abréviations se soutinrent en Allemagne à peu près sur le même pied jusqu'au 13$^{e}$ siècle; mais dès la moitié du 11$^{e}$, elles commencèrent en France à être si chargées de traits, qu'on a de la peine à les reconnaître. En général on revint à l'accent circonflexe, ou à un signe approchant du 7.

Les abréviations de *per*, de *præ* et de *pro* sont sujettes à être confondues : voici leur marque distinctive. *Per* est abrégé par un trait coupant la queue du p; *pro*, par un trait courbe sortant de la tête du même *p*; *præ*, par un trait supérieur qui ne touche point à la lettre p.

Les abréviations devenues excessives dans le 13$^{e}$ siècle, firent ouvrir les yeux au commencement du 14$^{e}$ sur les inconvéniens qui en résultaient : c'est pourquoi Philippe-le-Bel, pour bannir surtout des minutes des notaires celles qui exposaient les actes à être mal entendus ou falsifiés, rendit une ordonnance en 1304,

qui les fit disparaître des actes juridiques. Le parlement, par arrêt de 1552, bannit également des lettres royaux les & qui avaient jusqu'alors été d'usage et qui n'étaient pas sujets à de moindres abus [1].

**ABSOLUTION.** C'est la rémission des péchés faite par le prêtre au nom de J.-C. dans le sacrement de pénitence. Le pape Célestin III, dans une lettre de 1195, adressée à l'évêque de Lincoln en Angleterre, offre la formule d'une absolution *ad majorem cautelam*. C'est une forme d'absolution nouvelle, nommée par les Canonistes *absolution à cautele* [2]. C'est peut-être la première fois qu'elle paraît dans les actes ecclésiastiques. *Absolution* se prend encore pour la levée des censures et l'action de réconcilier un excommunié avec l'église. — On appelle encore *absolution* une prière qui se dit à la fin de chaque nocturne de l'office divin.

**ACADÉMIE.** Lieu fort agréable et planté d'arbres, à six stades (un quart de lieue) de la ville d'Athènes, où Platon et ses disciples s'assemblaient pour converser sur des matières philosophiques. Le nom d'Académie fut donné à cet emplacement, d'un nommé *Academus*, riche citoyen d'Athènes, qui en était possesseur, et vivait du tems de Thésée. Cimon, général athénien, embellit l'Académie, et la décora de fontaines, d'arbres et de promenades, en faveur des philosophes et des gens de lettres qui s'y réunissaient. Cicéron, chez les Latins, donna par allusion le nom d'*Académie* à une maison de campagne qu'il avait près de Pouzzol. Ce fut là qu'il composa ses *Questions académiques*. On a donné depuis le nom d'*académies* à différentes assemblées de savans qui s'appliquent à cultiver les sciences ou les arts. Lorsque Ptolémée Soter se fut assuré la possession de l'Egypte, il fonda, sous le nom de *Muséon*, la fameuse académie d'Alexandrie, dans laquelle il réunit les philosophes les plus distingués de son tems, et auxquels on dut la célèbre bibliothèque brûlée en 640 par ordre du farouche Omar. Cette académie fut long-tems le centre de l'instruction. Les poètes et

[1] Voyez SIGLES.
[2] *Journal de Trévoux.*

les écrivains latins se formèrent à l'école des Grecs ; mais Rome n'eut point d'académie. Le premier établissement de ce genre, parmi les modernes, fut fondé par Charlemagne. Cette académie, dont il était membre, obtint une grande célébrité : elle répandit le goût des sciences, et jeta les premiers fondemens de la langue française, alors mélange barbare du langage des Goths, du Latin et du vieux Gaulois; elle soumit à des principes cette langue qui devint la langue *romance*. Dans le siècle suivant, l'*académie* d'Oxford fut fondée, en Angleterre, par Alfred-le-Grand. Vers la même époque, les villes de Grenade et de Cordoue eurent aussi des académies, que leurs fondateurs, les Maures, rendirent célèbres par leur goût pour la poésie, la musique et les lettres. *Voir* UNIVERSITÉ.

L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX, fondée à Toulouse en 1325, est la plus ancienne des académies qui subsistent encore aujourd'hui. Ses membres prirent le nom de *mainteneurs de la gaie science*. Les prix que l'on y décerne consistent en fleurs d'or et d'argent, telles que la *violette*, le *souci*, l'*amarante* et l'*églantine*. Cette société, que Clémence Isaure fit son héritière, jouit encore d'une réputation méritée.

La renaissance des lettres, au quinzième siècle, fit éclore une foule d'*académies*, et notamment en Italie : la plus célèbre fut celle de *la Crusca* de Florence, à laquelle on doit le fameux vocabulaire de son nom. La plupart des nations ont à présent des académies : les plus célèbres sont, la *société royale de Londres* et les *académies de Berlin*, de *Madrid* et de *Saint-Pétersbourg*. La France en compte plusieurs à Paris et quelques-unes dans les départemens. Voici les principales :

L'ACADÉMIE FRANÇAISE, instituée en 1635 par le cardinal Richelieu, pour perfectionner la langue. En général, elle a pour objet toutes les matières de grammaire, de poésie et d'éloquence. Sa devise est : *A l'immortalité*.

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, dont les travaux ont pour objet les inscriptions, les devises, les médailles. « L'académie des inscriptions et belles-lettres, dit Voltaire, formée d'abord en 1663, de quelques membres de l'académie française, pour transmettre à la postérité, par des médailles, les actions de Louis XIV, devint utile au public, dès qu'elle ne

fut plus uniquement occupée du monarque, et qu'elle s'appliqua aux recherches de l'antiquité, et à une critique judicieuse des opinions et des faits. » Cette société, composée d'un très-petit nombre de membres, tint ses premières séances dans la bibliothèque de Colbert, et ne fut connue que sous le nom de *Petite Académie*, nom qui lui fut continué jusqu'à l'époque (1691), où M. de Pontchartrain, contrôleur-général, eut le département des académies. Ce ministre donna une attention particulière à la petite académie, qui devint plus connue sous le nom d'*Académie royale des Inscriptions et Médailles* : cependant, elle ne reçut que le 16 juillet 1701 le règlement définitif de son organisation. Sa devise est : *Vetat mori.* Cette académie, détruite en 1793 par la révolution, et rétablie dans l'ancien Institut, en 1803, par un décret consulaire, sous le nom de *Classe d'Histoire et de Littérature ancienne*, a repris son premier nom lors de la création du nouvel Institut, en 1816.

L'Académie des sciences. Cette académie fut établie en 1666, par les soins de M. Colbert. Les sciences physiques, les mathématiques, l'histoire, les belles-lettres et les matières d'érudition sont principalement de son ressort. Sa devise est : *Invenit et perficit.* Ce ne fut qu'en 1713 que le roi confirma par des lettres-patentes l'établissement des deux académies des sciences et des belles-lettres.

Académie royale des beaux-arts; Académie des sciences morales et politiques. *Voyez* Institut.

Louis XIV avait déjà fondé, en 1648, l'Académie royale de peinture et de sculpture, et, en 1671, celle d'Architecture.

Académie de Saint-Luc. Ce fut en 1391 que le prévôt de Paris, ayant assemblé les peintres de cette ville, fit dresser des réglemens et des statuts, et établit parmi eux des jurés et des gardes pour faire la visite, leur donnant pouvoir d'empêcher de travailler tous ceux qui ne seraient pas de leur communauté. En 1430, Charles VII ajouta aux priviléges contenus dans ces statuts l'exemption de toutes tailles, subsides, guet, gardes, etc., priviléges que Henri III confirma par lettres-patentes de 1583. En 1613, la communauté des sculpteurs, qui s'était unie à celle des peintres, au commencement du 17e siècle, fit approuver

et ratifier son union par sentence et par arrêt; les sculpteurs jouissaient des mêmes priviléges que les maîtres peintres, et de quatre jurés de la communauté, deux devaient être pris entre les peintres et deux entre les sculpteurs. Cependant il s'introduisit des abus; c'est pourquoi en 1619 on ajouta trente-quatre nouveaux articles aux premiers statuts, qui furent confirmés par lettres-patentes de Louis XIII en 1622. Le grand nombre des statuts n'obvia point encore à tous les inconvéniens; ce qui engagea les plus habiles artistes, qui n'étaient point de leur corps, à en former un, qui a pris le nom d'*Académie royale de Peinture et de Sculpture*, académie qui fut fondée en 1643. A l'imitation de ceux-ci, les maîtres peintres obtinrent aussi pour leur communauté une déclaration du roi, en date du 17 novembre 1705, qui leur permit de tenir une école publique de dessin et d'y entretenir un modèle. On distribuait tous les ans, le jour de S. Luc, deux médailles d'argent aux deux élèves qui avaient fait le plus de progrès. Cette communauté était composée de peintres, de sculpteurs, de graveurs et d'enlumineurs; les marbriers étaient du même corps.

Louis XV établit l'Académie de chirurgie, fondée en 1731 par les soins de la Peyronie, et qui fut confirmée par lettres-patentes du 8 juillet 1748.

Académie royale de médecine. Cette académie a été créée par une ordonnance du roi du 20 décembre 1820. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du gouvernement, sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différens cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie. L'académie est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie et une de pharmacie.

Académie royale de musique. Cette académie fut établie en 1669. Nous en sommes redevables à l'*abbé* Perrin [1], intro-

[1] Perrin (Pierre) n'était ni *prêtre* ni pourvu d'un *bénéfice*; il se fit appeler *abbé* pour ajouter un *titre* à son nom,

ducteur des ambassadeurs auprès de Gaston, duc d'Orléans. Ce fut l'opéra de Venise qui lui en donna l'idée. Ce théâtre fut, pendant quelque tems, nommé *théâtre des arts*.

ACCENS. Les *accens* ou *esprits* des Grecs ont une très-ancienne origine, comme le démontre Videlius [1]; on les fait remonter jusqu'à la 145e olympiade, c'est-à-dire environ deux siècles avant Jésus-Christ; Port-Royal la place à peu près à l'époque de Cicéron; c'est-à-dire lorsque les Grecs eurent besoin de signes pour faire connaître la prononciation de leur langue aux étrangers qui venaient l'étudier à Athènes. C'est Aristophane de Byzance qui, dit-on, les inventa. Vinkelmann nous apprend qu'on a trouvé dans les manuscrits d'Herculanum, sur quelques lettres, des points et des virgules que nous nommons accens. Il y en avait aussi sur un vers d'Euripide, écrit sur le mur d'une maison, qui faisait le coin d'une rue d'Herculanum. S. Augustin témoigne aussi que dès le 4e siècle on voyait des *esprits* dans les manuscrits grecs de l'ancien testament. Il n'est donc pas permis de croire que l'usage des accens ne se soit introduit qu'au 6e siècle dans les manuscrits grecs. Cependant l'existence ou l'absence des accens ne peut rien décider sur l'antiquité d'un manuscrit grec, antérieur au 7e siècle. La négligence ou l'exactitude des grammairiens ou des copistes sont les seules causes de l'une ou de l'autre : mais l'usage des accens devint si général au 7e siècle, qu'on ne peut se dispenser de fixer au moins à ce siècle les manuscrits qui en sont dépourvus.

Les Grecs se servaient de ces accens, non-seulement pour régler la voix dans la prononciation, mais encore pour fixer le sens de plusieurs mots.

Les accens étaient en usage dans l'écriture Latine dès le tems d'Auguste, et dans l'âge d'or de la Latinité : quelques marbres et les plus anciens grammairiens [2], en sont garans contre Struve [3]. Les plus habiles antiquaires distinguent même les accens *graves* et les *aigus* : les uns servaient à discerner les

[1] Journ. des Sav. 1709, p. 295.

[2] Sueton., *de illustr. Grammat.* c. 24.

[3] *De Criter. manuscr.* p. 32.

yllabes longues, et les autres les syllabes brèves dans des mots quivoques, comme dans *malus*, arbre, et *malus*, méchant. Ces leux accens servaient encore à la distinction de deux cas du nême mot. Ainsi sur *musá* nominatif on mettait l'accent aigu, t alors on relevait la voix; mais sur *musa* à l'ablatif on élevait a voix et on la baissait ensuite comme s'il y avait eu *musáà*. Ces leux accens réunis ont produit dans les manuscrits le circonlexe tel qu'on le voit *Planche*, I au mot *accent*. Cet accent cironflexe, au-dessus d'un point ou sans point, est mis souvent dans ın grand nombre de manuscrits pour une *m* ou une *n* retranchée. 'accent aigu au milieu de deux points est un signe d'omission. 'accent aigu tenant beaucoup de la virgule manuscrite en fit ouvent la fonction. On s'en servait encore à cet usage au comnencement du 13ᵉ siècle. En général, les Latins firent des accens e même usage que les Grecs, c'est-à-dire qu'ils s'en servirent our la prononciation, la distinction des cas, les abréviations, discernement des mots liés ensemble, les omissions, la séparation des phrases, etc.

Les deux *ii* étaient, au 8ᵉ siècle, si bien distingués des lettres ujettes à se confondre avec eux, que l'accent n'y peut avoir té mis pour obvier à cet inconvénient. Mais au moment où e bas gothique se glissa dans nos écritures, deux *ii* de suite ne e distinguèrent plus de l'*u* par leur propre figure. Pour obvier cet inconvénient, les diplômes et les manuscrits surtout usèent d'accens sur ces *ii*, d'abord avec plus de réserve, ensuite ıvec moins d'épargne, à mesure que le mal augmentait.

Un des plus anciens exemples d'accens sur les deux *ii* pluieurs fois répétés se tire d'un diplôme d'Othon III, de l'an 990 [1], nais l'usage n'en était pas alors fort accrédité; il s'affermit par egrés dans le 11ᵉ siècle, vers le milieu duquel il avait déjà fait ien du progrès en Allemagne. Les accens furent alors tellenent en vogue qu'on les plaça sur plusieurs autres lettres, et nême sur les deux jambages de l'*ü*, pour le distinguer de l'*n*; e qui rendait inutiles les accens mis sur les deux *ii* pour les istinguer de l'*u* : il se passa quelque tems avant que cet abus ût supprimé. Au 13ᵉ siècle les accens, devenus très-communs,

[1] Chronic. Godwic, p. 210.

n'affectèrent pas seulement les deux *ii*, mais même l'*i* isolé : au siècle suivant, presque tous les *i* sans distinction en furent marqués; il ne fut pas rare cependant de voir les accens tout-à-fait supprimés : enfin, insensiblement raccourcis, ils dégénérèrent en points.

Il résulte donc qu'on trouve quelques accens sur les deux *ii* dès la fin du 10e siècle [1] ; que dans le 11e ils furent un peu plus fréquens, surtout sur les deux *ii* de suite, pour les distinguer de l'*u* [2]; qu'au 12e siècle ils furent plus communs [3]; que cette pratique fut bien établie pour les manuscrits dès le commencement du 13e; que les accens ne cédèrent entièrement la place aux *points* que dans le 16e siècle, quoique ceux-ci aient probablement commencé vers la fin du 14e.

Il est à propos d'observer en général que les anciens notaires et copistes négligèrent beaucoup les accens.

ACCOLADE. L'accolade ou circonduction est une espèce de crochet ou demi-cercle, dans lequel les anciens copistes renfermaient les mots ou demi-mots qu'ils portaient au-dessus de la dernière ligne. Pour ne point porter à la ligne suivante un mot qui complétait le sens, on le plaçait sous le dernier mot de la ligne avec une accolade, pour marquer qu'il appartenait à la ligne supérieure : cet usage avait lieu même du tems d'Auguste [4].

ACTE. Le mot *acte*, dans le sens diplomatique, est un terme générique qui se confond souvent avec ceux de *chartes*, d'*instrumens*, de *diplomes* et d'*écritures*. Ces mots ne sont cependant pas synonymes; ils ont chacun, dans l'idée des vrais diplomatistes, une application particulière. Les noms de *chartes* et de *diplômes* sont réservés pour désigner les anciens titres; celui d'*actes* pour les nouveaux; celui d'*écritures* pour les pièces de procédure; celui d'*instrument* convient également aux uns et aux autres.

Tant que dura l'empire Romain, et même long-tems après sa décadence, on n'entendit par *actes*, que les *registres publics*, *gesta publica* [5], ou les *Journaux* des Empereurs, etc.,

[1] Chron. Godwic, page 210.
[2] Ibid. page 263.
[3] Casley *a Catalog. of the manuscr. prefac.* p. 80.
[4] Suéton., lib. II, *in Octav.*, n. 87.
[5] Baluze, *Capitul.*, tome II, col. 465, 466.

mais non pas une pièce particulière : car le mot *acte* ne s'employa jamais qu'au pluriel; on ne s'en servit pas dans le bas et moyen-âge. En terme de jurisprudence moderne, au contraire, tout est devenu *acte*. Car on entend par ce mot toute déclaration, convention ou stipulation faite entre deux ou plusieurs parties. C'est ce qui fait que plus les titres sont récens, plus la dénomination d'acte leur convient; au lieu que s'ils ont une certaine antiquité, on les appelle *chartes*, *diplomes*, *instrumens*. Tout contrat passé pardevant notaire, et même les billets sous seing privé, portent le nom d'*acte* sans contestation : de là vient que les espèces d'actes varient à l'infini; mais le titre détermine dans quel ordre il faut les placer.

Avant François Ier, les actes étaient rédigés en latin; c'est ce prince, qui, voyant que l'usage de la langue latine se perdait, et que le français s'étendait et se perfectionnait, ordonna que les actes fussent redigés en français. Un évêque de Metz, nommé Bertrand, est le premier qui imagina d'établir dans les villes des dépôts où les actes qui constataient les propriétés des particuliers fussent conservés, et où l'on pût les trouver dans les contestations [1].

La nomenclature ou les dénominations principales des divers actes qui appartiennent à la Diplomatique sont : *lettres*, *épîtres*, *indicules*, *rescrits*, *chartes*, *notices publiques et privées*, *pièces judiciaires*, *pièces législatives*, *actes conventionnels* ou *contrats*, *testamens*, *brefs et brevets*, *diplômes*, *enseignemens*, *évidences*, etc.; enfin, *registres*, *pouillés*, *papiers terriers*, *lièves*, et autres mémoires et papiers gardés dans les archives. On trouvera tous ces mots à leur place ; voir *Souscription*.

**ACTUAIRE.** *Actuarius*. Ce terme, que l'on rencontre quelquefois dans les monumens anciens, signifie la même chose que *Scribe* ou *Tachygraphe*; c'était celui qui était chargé chez les Romains de dresser en présence du magistrat les contrats et autres actes, d'où il empruntait le nom d'*Actuarius* [2].

**ADRESSE.** L'adresse et le salut sont les caractères propres des lettres et épîtres. Les Romains les joignaient ensemble sous

[1] *Anecdotes germaniques*, p. 226.
[2] *De Re Diplom*. p. 209.

la formule unique : *M. Attico Tullius Cicero salutem*. L'un et l'autre étaient toujours placés à la tête de la lettre, ou, comme on s'exprime actuellement, en ligne séparée du corps de la lettre, dans le goût de notre *Monsieur* épistolaire.

Malgré l'usage, on omit quelquefois l'un ou l'autre, et quelquefois tous les deux ensemble [1]. Les bulles eurent quelquefois des adresses, à en juger par certaines bulles de Grégoire VII, adressées singulièrement aux Apôtres Saint Pierre et Saint Paul.

Les chartes prirent assez souvent dans les premiers siècles, la forme des lettres, et portèrent en conséquence des adresses en règle. Au 8e siècle, les actes par lesquels on donnait des biens aux églises, leur étaient ordinairement adressés : *Domino Sacrosanctæ Basilicæ Domini Benigni Martyris sub oppido Divionis constructæ*, etc. C'est, selon Pérard, page 10, l'adresse d'une charte de donation faite à l'église de Saint Bénigne de Dijon. Le plus souvent cependant le donateur adresse sa charte à l'abbé et à la communauté, ou à l'évêque et au clergé.

**ADRESSE DES DIPLOMES AU CHANCELIER.** Lorsque nos rois des quatorzième et quinzième siècles donnaient des diplômes un peu solennels, c'était toujours quelqu'un du Conseil qui en était le promoteur; mais rarement le chancelier s'y trouvait pour les sceller, à moins que ce ne fussent des actes très-solennels : encore, quoiqu'il y assistât, il était passé en usage au commencement du 14e siècle, de lui adresser expressément le diplôme, pour le signer et le sceller. La formule de cette adresse est singulière; elle est placée à la fin du diplôme après les dates, et conçue en ces termes : *Per Regem, ad relationem Concilii, in quo eratis vos*, et le nom du secrétaire, ou, *Per Concilium in quo eratis vos*. Plusieurs preuves démontrent que ce *vos* était adressé au chancelier. Il est très-probable que ce fut cette adresse qui donna lieu à l'ordonnance de Charles VI, n'étant encore que régent, par laquelle il veut que toutes lettres-patentes soient scellées du grand sceau, et qu'elles ne soient scellées qu'après avoir été examinées à la chancellerie.

Les Anglais se sont servis les premiers du terme d'*adresse* pour

[1] Baluze, *Capitul.* 1, tome II, col. 404, 406, 408, 409, 500.

signifier un compliment de félicitation au roi, envoyé par quelques corps, villes ou provinces. L'usage des adresses au roi de la part des villes et des provinces d'Angleterre, s'introduisit lorsque Louis XIV eut déclaré qu'il reconnaissait le fils du roi Jacques pour prince de Galles. Houvard est l'auteur de cette invention en 1689. Depuis lors tous les états constitutionnels se sont servis du mot *adresse*, pour signifier les *réponses* des différentes chambres ou assemblées délibérantes, aux discours de la couronne, ou simplement pour signifier les demandes ou les félicitations que les chambres font de leur propre mouvement.

**AFFRANCHISSEMENT** Les monumens anciens, à prendre surtout au 4e siècle inclusivement, offrent très-souvent des chartes d'affranchissement ou de manumission, intitulées, pour l'ordinaire, *Charta ingenuitatis*. Pour avoir une idée juste de ces affranchissemens, il faut remonter un peu plus haut. Chez les Romains, l'affranchissement commença sous le règne de Servius Tullius; c'était la récompense que les maîtres accordaient à ceux de leurs esclaves dont ils étaient le plus contens : la liberté et l'indépendance.

« Cette indépendance s'accordait de trois manières : ou bien » le maître présentait son esclave au magistrat; ou bien le » maître l'affranchissait dans un repas qu'il donnait à ses amis; » ou bien il l'affranchissait par son testament. La première » manière était appelée *manumissio per vindictam*, parce que le » magistrat ayant frappé d'une baguette appellée *vindicta*, l'es- » clave que son maître tenait par la main, celui-ci le lâchait » aussitôt (d'où est venu le mot latin *manumissio*), et lui donnait » un petit soufflet sur la joue en signe de liberté. Elle fut intro- » duite par Valérius Publicola, un an après l'expulsion des rois. » La seconde manière était nommée *manumissio per epistolam et* » *inter amicos*, parce qu'au milieu du festin le maître donnait à » son esclave son acte de liberté. La troisième était appelée » *manumissio per testamentum* [1].

Il y avait encore une quatrième manière qui avait lieu, lorsqu'un esclave, de concert avec son maître, faisait inscrire son

[1] Terrasson, *Hist. de la Jurisprudence Romaine*, p. 135. »

nom sur les registres publics avec la déclaration des biens qu'il possédait. C'était l'affranchissement du *cens*, *census*.

Les choses durèrent en cet état jusqu'à Constantin-le-Grand. Ce premier empereur chrétien, pour donner à l'Eglise un témoignage de son attachement, permit par une loi du 8 juin 316, à tout particulier, d'affranchir ses esclaves en présence du peuple et des évêques ou prêtres, au lieu de les présenter aux magistrats séculiers. Une autre loi confirmative fut portée par le même prince en 321. Depuis ce tems, les manumissions se firent à l'église par actes signés des ecclésiastiques ; le premier des diacres présidait à la cérémonie [1]. A cela près les chrétiens suivirent assez les formes de la jurisprudence romaine, excepté que la seconde manière d'affranchir dans un festin n'eut pas lieu parmi eux.

En France les serfs qui, dans la basse latinité et dans le style des chartes, sont souvent appellés *homines de corpore*, étaient affranchis, ou en présentant un denier devant le roi, et alors le prince frappait sur la main de l'esclave, faisait tomber le denier, et lui donnait l'acte de liberté, *chartam ingenuitatis*; on appelait ces sortes de serfs *Denariales* : ou en présentant une charte ou un écrit à l'église, et on nommait ceux-ci *Chartularii*.

Comme les serfs ne pouvaient entrer dans le clergé sans le consentement du roi, l'affranchissement était une condition nécessaire avant l'ordination [2], et alors l'évêque le déclarait citoyen Romain devant l'autel, en présence des prêtres, des clercs et de tout le peuple [3].

La 12e épître du cinquième livre du recueil des *lettres de saint Grégoire*, fait voir de quelle manière les affranchissemens se faisaient dans l'Eglise romaine.

Le premier édit donné en France pour l'affranchissement général des serfs fut porté par Louis-le-Gros vers 1130. Il est motivé sur ce que la nation des *Francs* doit être *franche* d'esclavage. Cependant on y aperçoit que la politique y a beaucoup de part, et que ce fut un des principaux moyens dont le roi se

[1] Marculf. *form.* 56.
[2] Ibid. l. 1, *form.* 19.
[3] Baluz. *Capitul.*, t. II, col. 440.

servit pour recouvrer l'autorité royale, éclipsée en quelque façon par celle des seigneurs, qui dominait trop, et qui fut affaiblie par ce même coup. Cet édit fut confirmé par Louis VIII, en 1224; enfin ratifié pour toujours par un édit solennel de Louis-le-Hutin, de l'an 1315 [1]. Malgré cela les lettres ou chartes de manumission ont eu cours jusqu'au 16e siècle inclusivement.

**AIGLE.** L'aigle dans la Diplomatique, a rapport aux *médailles* ou aux *sceaux*. Elle était le symbole des Romains du tems de la République, et on la trouve éployée volant vers le ciel sur les médailles des empereurs, pour marquer leur consécration. Elle a servi d'enseigne dans les légions romaines depuis le 2e consulat de Marius, 82 ans avant J.-C., jusqu'à Constantin, qui y substitua le Labarum; elle fut renouvelée pour le même objet par Frédéric I, empereur d'Occident; au moins s'en servait-il dans ses armées. Napoléon rétablit les aigles dans les armées françaises; mais elles en furent bannies de nouveau en 1814. L'aigle se trouve aussi sur les monnaies des empereurs Henri VI et Frédéric II.

Dès l'an 1197, l'aigle éployée se voit sur le sceau de Mathieu de Lorraine, depuis évêque de Toul. C'est peut-être la première fois qu'elle fut employée dans les sceaux.

Grand nombre de savans ont prétendu que Sigismond, fils de Charles IV, était le premier empereur qui eût introduit l'aigle à deux têtes sur les sceaux de l'empire vers 1410 : cependant Ludewig, conseiller du roi de Prusse, a donné la description du contre-scel d'une charte de Winceslas, datée de 1397, où l'on voit l'aigle éployée à deux têtes [2]. L'on a aussi attribué à Charlemagne l'aigle à deux têtes, mais elle date de plus haut, puisque l'on en voit une sur la colonne Antonine.

**ALINÉA.** Les anciens ont mis en usage plusieurs manières de distinguer les *alinéa*. D'abord on ne les sépara les uns des autres que par un espace en blanc d'un pouce à-peu-près. Ce vide dans le corps d'un texte, surtout lorsque la lettre qui commence l'*alinéa* n'est pas plus grande que les autres lettres, annonce une antiquité supérieure au 8e siècle. Ces vides furent

[1] Hainault, *Abrégé Chronol. de l'Histoire de France.*
[2] *Præf. ad reliquias manuscr.*, t. 1, p. 141.

la plus ancienne manière de ponctuer les actes publics. Ceux des *alinéa* étaient plus étendus que ceux des simples points, ceux-ci plus que ceux des deux points; et ainsi en proportion. Au 9e siècle on s'accoutuma par degrés à mettre des points à la tête de ces intervalles, sans diminuer leur étendue proportionnelle.

On se servit ensuite d'une lettre initiale majuscule pour désigner le commencement d'un *alinéa*. D'autres le portèrent à la ligne sans achever la précédente.

Ce dernier usage donna lieu à trois différens usages, dont les *alinéa* portèrent le nom; en sorte qu'entre les *alinéa* portés à la ligne, on distingue les *alignés*, les *saillans*, et les *rentrans*.

Les *alinéa alignés* sont ceux qui sont de niveau avec les autres lignes, c'est-à-dire qui s'approchent également de la perpendiculaire qui dirige le commencement des lignes.

Les *alinéa saillans* sont ceux qui outrepassent cette perpendiculaire de quelques lettres, ou de l'initiale majuscule seulement.

Les *alinéa rentrans* sont ceux qui laissent vide un espace du commencement de la ligne, comme on le fait actuellement dans l'imprimerie.

Lorsque les lettres des *alinéa* et des titres ne sont pas plus grandes que celles du corps du texte, ou lorsque ces lettres sont toutes onciales, c'est la marque d'une grande antiquité.

Dans un manuscrit en minuscules, des initiales d'*alinéa* en capitales désignent au plus le 8e siècle : ces mêmes capitales initiales des *alinéa* dans un manuscrit en onciales marquent une moindre antiquité que si elles étaient onciales.

Les initiales d'*alinéa* en cursives excédent toujours en hauteur le corps de la ligne. Les capitales pour les *alinéa* sont tantôt ordinaires et tantôt aiguës ou rustiques; l'uniformité caractérise les plus anciens manuscrits.

Outre ces marques distinctives des *alinéa*, on employa encore d'autres figures, selon le caprice des écrivains, comme des espèces de 2, de 5, de points interrogans couchés, etc.

Le texte des diplômes est écrit tout de suite sans *alinéa*. Si l'on rencontre quelquefois des espaces en blanc, ils ont été laissés pour écrire des noms propres. On ne reprend jamais à la ligne, qu'aux signatures et aux dates.

Dans un acte de l'an 1580, on remarque que tous les repos de clauses ou de phrases disparates sont exactement observés par des *alinéa*. Jusqu'alors on avait écrit les plus longues pièces sans aucune interruption [1].

**ALMANACH.** Nos ancêtres traçaient le cours des lunes pour toute l'année sur un morceau de bois carré qu'on appelait *al monaght*. Ces mots signifiaient, *contenant toutes les lunes*. Telle est, selon quelques auteurs, l'origine et l'étymologie des almanachs. Olaüs Wormius, dans ses *Fastes danois*, parle d'un bâton pareil, long, hexagone, divisé en deux parties parallèles, dont le premier côté représentait le cours de l'année, depuis la circoncision jusqu'au 30 juin, l'autre depuis le 1er juillet jusqu'à la saint Sylvestre. *Almanach*, suivant Nicot, paraît être un mot arabe ou chaldéen ; *al* est l'article *le*, et *manach* en hébreu ou en chaldéen signifie *nombre, compte ;* dans le *calendrier* on compte les jours et les mois. On prétend que c'est chez les Egyptiens qu'il faut chercher l'origine des almanachs. Un peuple engagé par la beauté et la pureté du ciel à observer le cours des astres, et forcé, par le débordement annuel du Nil, de mesurer tous les ans ses terres, a dû le premier réduire en pratique les connaissances astronomiques, pour apprendre aux habitans des campagnes l'époque de la crue des eaux, la durée du débordement, la saison des semailles, des moissons, etc. On est porté à penser, d'après un passage de Pline, qu'Hipparque faisait des éphémérides où étaient annoncés chaque jour les positions du soleil, des planètes et de la lune, les phases, les éclipses, les aspects, les configurations, etc. ; mais rien n'indique que ce grand astronome ait cru aux rêveries astrologiques des Chaldéens ou des Egyptiens. En Europe, le premier qui, dans le 15e siècle, ajouta le cours du soleil, de la lune et des planètes à l'almanach, qui ne contenait auparavant que les fêtes ecclésiastiques et les noms des saints, fut Regiomontanus. *Voy.* CALENDRIER. Dans le 17e siècle, quelques astrologues rendirent par leurs prophéties leurs almanachs populaires, tels sont Moore en Angleterre et Mathieu Lænsberg à Liége, et de nos jours encore ils trouvent des imitateurs qui abusent de la crédulité de

[1] Le Moine, *Dipl. prat.* p. 68.

la classe ignorante. Les anciens almanachs français acquirent aussi des noms populaires ; de ce nombre étaient le *Bon Ménaiger*, le *Compost des Bergers*, etc.

ALMANACH ROYAL. Sa publication remonte à l'année 1679. Les premières lettres de priviléges sont datées du 16 mars de la même année. Il a subsisté à peu près dans la même forme jusqu'en 1697. Louis XIV ayant eu la curiosité de le voir cette année-là, Laurent d'Houry eut l'honneur de le lui présenter, et peu de tems après il obtint des lettres de renouvellement de privilége, sous le titre d'*Almanach royal*, le 29 janvier 1699. Depuis ce tems, cet ouvrage a été continué tant par lui, mort en 1725, que par sa veuve et ses ayant cause. Le Breton, son petit-fils, en obtint le privilége aux charges, clauses et conditions portées par l'arrêt du conseil du 15 décembre 1743. Les pays étrangers ont aussi leur almanach royal : celui de Prusse date de 1700, celui de Saxe de 1728, et le *Royal Calander* d'Angleterre de 1730.

Il parut en 1757, sous le nom d'*Europe ecclésiastique*, un bon almanach du clergé de toute l'Europe. Il en existe maintenant un fort complet, sous le titre d'*Almanach du clergé de France*, dont le privilége a été accordé en 1821 au sieur Chatillon.

**ALPHABET.** Dans notre article sur l'A, nous avons déjà fait connaître comment nous devions reproduire successivement toutes les lettres de l'alphabet, en expliquer l'origine, la filiation et les transformations diverses. Nous nous bornerons donc ici à parler de l'origine de l'alphabet même, du nombre de lettres qui l'ont composé, et de l'accroissement qu'il a subi successivement. Nos remarques porteront surtout sur les alphabets grecs et romains, parce qu'en faisant l'histoire de l'alphabet grec, nous ferons en même tems celle de l'alphabet phénicien, et parce que nous avons déjà donné l'âge des différens alphabets sémitiques lorsqu'il a été un peu certain. Mais en traitant de l'origine de l'alphabet grec, nous allons complètement nous séparer de Dom de Vaines. Ce savant soutient que Cadmus est le premier qui enseigna aux Grecs l'usage des lettres, et s'attache à réfuter le sentiment du président Bouhier [1], qui pensait que l'al-

[1] *De priscis Græcorum et Latin. litteris dissertatio.*

phabet était connu plus anciennement des Grecs. Depuis cette époque la science philologique a fait bien des progrès, et est venue confirmer les raisons qui prouvent que Cadmus n'a pas, comme le disait Lucain, fait connaître le premier l'alphabet aux Grecs. Nous allons donc tracer l'histoire de cet alphabet d'après l'excellent travail de M. Schœl[1].

Selon l'opinion commune, c'est le Phénicien CADMUS auquel les Grecs durent la connaissance de l'*art d'écrire*, 1550 ans avant notre ère. Cette opinion se fonde sur une assertion d'Hérodote qui l'exprime cependant de l'air du doute, en y ajoutant ce correctif : à ce qu'il me paraît[2]. Elle est contredite par Diodore de Sicile, qui rapporte que plusieurs générations avant Cadmus, les Grecs avaient des caractères et s'en servaient pour des monumens publics; mais qu'un délu ge détruisit ces premiers élémens d'une civilisation indigène[3]. Il s'était conservé en Grèce une tradition sur le bonheur qu'avaient eu les Pélasges de sauver cet alphabet au tems du déluge de Deucalion[4], et c'est vraisemblablement cette tradition qui a engagé Eschyle à faire dire à Prométhée : « J'ai formé l'assemblage des lettres » et fixé la mémoire, mère de la science et âme de la vie[5]. »

Pausanias parle « d'une inscription qu'il dit avoir lue à Mégare sur le monument le plus ancien de la Grèce. En effet, ce monument remontait à l'année 1678 avant J.-C.[7]. L'inscription était donc antérieure à Cadmus, et par conséquent pélasgique. Il est évident toutefois qu'au moins l'alphabet dont les Grecs se servaient dans les siècles suivans, s'accorde dans les noms, la suite, et même la forme des lettres, avec les alphabets des peuples de race sémitique, c'est-à-dire des Phéniciens, des Samaritains et des Juifs, ou plutôt, pour parler plus correctement, avec celui des Phéniciens; car ceux-ci et les Juifs se

[1] *Histoire de la littérature grecque et profane*; 2e édition, tome 1, page 81.

[2] Livre V, v. 58.

[3] V. 57 et 74.

[4] Voy. EUSTATH, *in Odyss.*, lib. II, p. 358.

[5] Prometh. v. 459.

[6] I. 43.

[7] D'après le calcul de Larcher.

servaient, jusqu'au tems de Cyrus, des mêmes caractères[1]. Cette analogie est si grande que nous sommes obligés de reconnaître la main des Phéniciens dans l'alphabet grec, et de convenir que, si les Pélasges avaient, comme il paraît en effet, avant l'arrivée de Cadmus, un alphabet différent de celui des Phéniciens, les peuples de la Grèce y renoncèrent pour adopter celui que cet étranger leur apporta.

Peut-être y a-t-il moyen de concilier les deux traditions suivies par Diodore et Hérodote, sans trancher la difficulté, comme ont fait quelques auteurs allemands, en disant que Cadmus est un être mythologique auquel la reconnaissance des peuples a attribué l'invention de l'écriture. Les Pélasges étaient en possession d'un alphabet avant que Cadmus vînt se fixer en Béotie; ils tenaient cet alphabet des peuples orientaux, et il ressemblait à celui des Phéniciens. Mais à quoi servent des caractères, tant qu'on ne peut les employer que sur la pierre ou les métaux? Les Grecs ne connaissaient pas la manière de préparer les peaux d'animaux pour les rendre propres à y tracer commodément des caractères; et c'est ce que Cadmus leur aurait appris, ce qui aurait fait dire qu'il leur apporta l'écriture même.

L'alphabet phénicien n'avait pas de voyelles : il se composait primitivement de onze consonnes et de quatre aspirations. Les Grecs figurèrent ces quinze lettres de la manière suivante :

A. B. Γ. Δ. E. I. K. Λ. M. N. O. Π. P. Σ. T.

N'ayant pas dans leur langue les aspirations marquées par les quatre lettres suivantes : A. E. I. O., ils les employèrent pour exprimer des voyelles, et c'est ainsi que dès l'origine l'alphabet

[1] Voyez *J. L. Hug*, Erfindung der Buchstabenschrift, Ulm, 1801, in-4°. Cet écrivain montre que les lettres phéniciennes ne sont que des hiéroglyphes, et même des hiéroglyphes égyptiens. *Aleph* signifie bœuf, et la forme primitive de cette lettre rappelait une tête de bœuf. *Beth* veut dire maison, et la première forme de cette lettre représente une maison égyptienne à toit pointu. *Gamel* veut dire chamois, et cette lettre est une tête de chameau. Le *daleth* est une porte égyptienne. L'origine égyptienne est frappante dans le T. Cette observation vient à l'appui de ce que nous avons dit d'après M. Raoul-Rochette, sur le séjour des Phéniciens en Egypte.

oriental, en passant aux peuples occidentaux, subit une modification qui fut un perfectionnement notable. Il avait cependant un grand défaut pour les Grecs; c'est qu'il ne fournissait pas de moyen de distinguer l'*e* et l'*o* brefs, des mêmes voyelles lorsqu'elles étaient longues. Cet alphabet ne leur offrit pas non plus de caractère particulier pour exprimer les sons d'*u* et d'*ou*, et ils étaient obligés d'employer pour cela la lettre O, ainsi qu'on le voit dans les plus anciennes inscriptions.

Les Orientaux augmentèrent successivement le nombre de leurs caractères, dont ils imaginèrent *sept nouveaux*. Les Grecs n'en adoptèrent d'abord qu'un seul, l'Υ, qui obtint la seizième place de leur alphabet. Ils l'employèrent pour exprimer une certaine aspiration qui ressemblait au son du *v* français, de manière cependant qu'elle s'approchait de celui de l'*u*. C'est de cette époque que parlent Pline et Tacite, lorsqu'ils disent que Cadmus fit connaître aux Grecs *seize* lettres [1]. Le seizième caractère s'est conservé en latin pour l'usage auquel les Grecs l'avaient d'abord destiné : il s'est maintenu aussi dans le nom de la ville d'*Elia* ou *Velia*, colonie ionienne de la Lucanie, qui, sur les médailles, est écrit de la manière suivante : ΥΕΛΗ. Successivement la prononciation de cette lettre s'adoucit au point que, d'une aspiration, elle devint une simple voyelle, exprimant le son de l'*u* français.

Plus tard, les Grecs s'approprièrent encore trois d'entre les nouvelles lettres des peuples orientaux, et leur assignèrent la même place qu'elles occupent dans l'alphabet de ceux-ci; ce sont : Z, H et Θ. La destination de l'H ne fut pas, comme par la suite, d'exprimer soit l'*e*, soit l'*i* long [2]; placé à la tête des mots, il indique une forte aspiration, pareille à celle de l'*h* allemand : c'est ainsi qu'on le trouve dans l'inscription de Sigée où l'on lit : HEPMOKPATO.

Par la suite, les Grecs inventèrent le Φ et le X, qui, comme les derniers venus, prirent rang après l'Υ. Une tradition fabuleuse attribue ce perfectionnement, ou même l'invention des

[1] Plin., *Hist. Nat.*, VII, 56; Tacit., *Ann.*, XI, 14.

[2] Nous nous exprimons ainsi pour ne pas préjuger la question litigieuse entre les Grecs modernes et l'école d'*Erasme* sur la prononciation de cette lettre.

seize premières lettres, à Palamède, un des acteurs de la guerre de Troie : un fragment d'Euripide, conservé par Stobée, fait honneur à Palamède de l'invention des voyelles : cela veut dire sans doute que ce fut ce chef qui eut l'idée d'employer les quatre signes d'aspiration de l'alphabet phénicien pour exprimer des voyelles. Sous ce rapport on pouvait dire qu'il avait inventé l'alphabet grec, car celui des Phéniciens qui n'exprimait que des consonnes, était très-incommode pour des Grecs, ou même inutile sans ce perfectionnement. D'après une autre tradition, Aristote dit que ce fut Epicharme qui imagina le Φ et le X.

L'alphabet grec ne fut porté au complet que vers l'époque des guerres de Perse, par Simonide *de Céos*. Il y ajouta trois lettres, savoir : Ξ, Ψ et Ω; et comme l'aspiration avec laquelle certains mots se prononçaient s'était successivement adoucie, au point qu'il paraissait inutile d'avoir un caractère particulier pour l'indiquer, Simonide donna à l'H la signification d'une voyelle longue, qu'elle a conservée. Ainsi fut porté à sept le nombre des signes destinés à exprimer les voyelles de la langue grecque.

L'alphabet de Simonide, composé de vingt-quatre caractères, fut adopté par les Ioniens, et probablement les Samiens en donnèrent l'exemple. Callistrate de *Samos* porta cet alphabet à Athènes; mais ce ne fut que vers la fin de la guerre du Péloponnèse, sous l'archonte Euclide [1], qu'il fut employé dans les inscriptions publiques. Cet alphabet complet est nommé *ἰωνικὰ γράμματα*, *lettres ioniennes*, pour le distinguer de l'alphabet cadmeïen dont, suivant Hérodote, les Ioniens changèrent quelques traits, probablement en les arrondissant; il est appelé: *Alphabet postérieur à Euclide*, ἡ μετ' Εὐκλείδην γραμματική [2] en opposition à l'*alphabet attique*, ἀττικὰ γράμματα, dénomination par laquelle on désignait celui de vingt et une lettres [3].

A côté de cet alphabet, les Eoliens conservèrent un caractère particulier, le *digamma*, *F*, dont tous les Grecs se servaient

[1] Ol. XCIV, 2.—403 ans av. J.-C.

[2] Plut. *in Arist.*

[3] Les lettres Ψ, Ω, Θ et H sont décrites dans deux fragmens de Callias et d'Euripide qu'Athenée nous a conservés. Voy. *Deipn.*, X, 80.

peut-être originairement. Cette lettre exprimait un son moyen entre ceux de l'*f* et du *v* français, qui était propre à leur dialecte. C'est ainsi qu'au lieu d'ΑΙΩΝ, ils écrivaient ΑΙϜΩΝ, d'où vient le latin *ævum* ; de même OϜIC pour OIC, la racine d'*ovis* [1].

Les peuples de l'Orient, auxquels les Grecs durent la connaissance de l'alphabet, écrivaient de droite à gauche. Les Grecs adoptèrent bien cet usage, mais avec un changement. Arrivé à l'extrémité gauche de la page, l'écrivain retournait vers la droite. Cette manière d'écrire s'appelle *boustrophédon*, *βουστροφηδὸν γράφειν*, c'est-à-dire, tracer des lignes comme font les bœufs en labourant. C'est ainsi que furent écrites les lois de Solon [2]. Plus tard les Grecs renoncèrent entièrement à la manière incommode d'écrire des Phéniciens, et adoptèrent celle qui est générale aujourd'hui parmi les peuples européens.

Quant à l'origine de l'alphabet des Latins, les auteurs conviennent qu'ils le doivent aux Pélasges ou aux Hellènes [3], mais ils varient sur le nombre de lettres qu'ils lui empruntèrent, et sur l'époque où quelques-unes de ces lettres ont été adoptées par les Latins. Schœl [4] est de l'avis de ceux qui croient que l'alphabet latin n'a été d'abord que de seize lettres; Dom de Vaines croit au contraire que leur alphabet a été tout d'abord de 21 lettres. Or comme, tout en soutenant cette opi-

[1] Le digamma est nommé *pélasgique* par le docteur *Marsh*. l'auteur des *Horæ Pelasgicæ*, parce que, dans son système, les Pélasges venus d'Asie ont apporté cette lettre avec leur alphabet. Quelques auteurs italiens l'ont nommé *étrusque;* feu Heyne l'appelle simplement le digamma *homérique*. On est surpris que ni Hérodote, en parlant des dialectes de la Grèce, ni Aristote en parlant des détails sur les *dix-huit* caractères de l'alphabet grec, ni les grammairiens d'Alexandrie, n'aient jamais fait mention du digamma, quoiqu'Aristarque ait employé tant de particules *explétives* pour faire disparaître les *hiatus* d'Homère. Le premier écrivain grec qui en parle est Denys d'Halicarnasse; encore le décrit-il plutôt qu'il ne le nomme comme ferait un écrivain qui rapporterait une chose nouvelle pour ses lecteurs (Voy. *Arch*. I, 20).

[2] Quelques inscriptions anciennes étaient écrites de haut en bas. Cette forme était appelée *κιονηδὸν*, en forme de colonne.

[3] Denys d'Halicarnasse, *Arch*. t. I, ch. 36.—Tacite, *Ann*. IX, n° 14. Pline, *Hist. natur*., liv. VII, 56.

[4] *Histoire abrégée de la littérature romaine*, tome I, p. 56.

nion, il expose en même tems celle qui lui est opposée, nous allons citer ce qu'il en dit.

Quelques auteurs, dit Dom de Vaines, ont assigné et nommé les inventeurs de certaines lettres de l'alphabet. Ainsi Plutarque [1], Maxime Victorin d'après lui, et Terentius Scaurus, p. 2253, nomment chacun un inventeur du *G*, lettre que l'on trouve cependant sur les tables Eugubines, bien antérieures à ces inventeurs. Ainsi, S. Isidore de Séville [2], et Pierre Diacre [3], reconnaissent un inventeur du *K*, dont l'usage était cependant bien ancien, mais que l'on confondait avec le *C* ou le *G*. Ainsi, Velius Longus [4] prétend que le *Q* est de nouvelle date, parce qu'à la vérité le *C* joint à l'*u* le rendait presque inutile. Ainsi, plusieurs auteurs nous certifient la nouveauté de l'*R*, au lieu de dire qu'Appius Claudius, qu'ils en donnent pour inventeur, étendit seulement son usage à quelques syllabes exprimées auparavant par une *S* [5]. Ainsi, S. Isidore [6], et Pierre Diacre après lui, disent qu'on n'usait point de l'*x* avant Auguste, pendant que Plaute et les écrivains du premier âge l'ont employé. Ainsi, le Père Hugues attribue aux Eoliens l'invention de l'*F*, que les Latins, selon lui, reçurent d'eux; pendant que des monumens latins, où l'*F* se trouve, surpassent de beaucoup en antiquité ceux des Eoliens où elle se rencontre. Mais ce ne sont là que des allégations sans preuves. Malgré tous ces auteurs, il n'en est pas moins vrai que l'alphabet latin a toujours été tel qu'il est, à l'exception de l'*Y* et du *Z*, dont encore l'adoption doit remonter au moins deux siècles avant Auguste; depuis ce tems on n'y a point touché, ou on y a touché sans fruit.

L'empereur Claude, à la vérité, fit tous ses efforts pour faire

[1] *Quæst. Roman.* 54.

[2] *Orig.* lib. I, c. 4.

[3] *Trad. de Not. Rom.*

[4] *De Orthograph.* p. 2218.

[5] V. Histoire des Gaules et des Gaulois, t. 1, Dissert. 1. p. 22, et liv. 1, p. 184. — Hugo *de 1ª scrib. Origin.* c. 4. — Thomas Dempster *de Etrur. Regali,* l. 1, c. 1, p. 2. — Biblioth. Vatic. p. 142. — *Digest. lib.* 1, tit. 2, et l. 2, §. 36. — *Quintil. Instit.* l. 1, c. 4, etc.

[6] *Orig.* l. 1, c. 4.

[7] *De 1ª scrib. Orig.*, c. 4.

recevoir trois lettres de son invention : la première était destinée à distinguer l'*u* consonne (actuellement *v*) de l'*u* voyelle, qui s'écrivaient de la même manière; il lui donna la forme d'une F renversée, telle qu'on la voit pl. I, au mot *Alphabet*, fig. 1, lettre qui distingue les monumens du tems de cet empereur [1]. La seconde était un anti-sigma de la forme de deux *c* adossés (pl. I, au mot *anti-sigma*), avec la valeur du *p* et de l'*s*, *ps*, ou du *b* et de l'*s*, *bs*, ou équivalant au Ψ des Grecs. Aucun ancien ne nous a fait connaître la troisième, et nul moderne n'a pu la deviner. Malgré la puissance de cet empereur, le terme de sa vie fut aussi celui de l'usage de son invention.

Il en fut de même de celle de Chilpéric I, roi de France en 580; il porta une loi qu'il fit publier par tout le royaume, pour ajouter quatre lettres à l'alphabet [2]. Le tems a répandu de tels nuages sur cet événement, qui était alors de notoriété publique, et dont tout le royaume retentissait, que l'on ne sait au juste ni la forme ni la valeur de ces élémens, ni de quel langage étranger il les avait tirés. Grégoire de Tours [3], Aimoin [4], sont les seuls anciens qui nous en aient conservé la mémoire. Vossius [5] les estimait grecs. Olaus Vormius [6] les tirait du runique. Eckard [7] y voyait une lettre lombardique, une gothique et une anglaise. M. Duclos [8], les revendique à l'hébreu. D'autres enfin, les regardaient comme tirés de l'ancien gothique. Cette diversité de sentimens est venue et de l'obscurité des tems et de la démangeaison de donner un nouveau système, et plus que tout cela encore, du peu d'accord qu'il y a entre Grégoire de Tours et Aimoin.

En effet, le premier dit, suivant que l'explique Noel [9], que

1 Gori, *difesa dell. alfabeto*, p. 82. — *Gruter*, p. 236. — Cenotaph. pis. col. 738.

2 *Alsat. illustr.* p. 809. — Eckard, *Com. de rebus Franc. Orient.* l. IX, p. 116.

3 *Hist. Franc.* l. V, c. 45, col. 258.

4 L. III, c. 40.

5 *De arte gramm.*, l. I, c. 8.

6 *De litterat. Runic.*, c. 9.

7 Ut suprà, t. I, p. 117.

8 M. Duclos, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. 15, p. 578, 743.

9 *Nouv. Dict. des Origines* ant. *alphabet*.

ce prince fit ajouter à l'alphabet les quatre lettres grecques ο, Ψ, Ζ, Ν. Aimoin assure au contraire que c'était Θ, φ, Χ, Ω; Fauchet prétend, sur la foi de Pithou et sur celle d'un manuscrit qui avait alors plus de cinq cents ans, que les caractères qui furent ajoutés à l'alphabet étaient l'Ω des Grecs, le ח, le ט et le ז des Hébreux; c'est ce qui peut faire penser que ces caractères furent introduits dans le franck pour représenter des sons qui lui étaient particuliers, et non pas pour le latin, à qui ses propres caractères suffisaient. Il ne serait pas étonnant que Chilpéric eût emprunté des caractères hébreux, si l'on fait attention qu'il y avait beaucoup de juifs à sa cour. En effet, il était nécessaire que les Francs, en enrichissant leur langue de termes et de sons nouveaux, empruntassent aussi les caractères qui en étaient le signe ou qui manquaient à leur langue propre, dans quelque alphabet qu'ils se trouvassent.

Dom de Vaines explique différemment Grégoire de Tours et Aimoin. De la comparaison réfléchie de plus de dix manuscrits de l'un et de l'autre auteur, voici, dit-il, ce qui en peut résulter de mieux suivi et de plus conséquent relativement au siècle dont il est question.

Tous s'accordent à donner à la première de ces quatre lettres la forme et le son de l'oméga Ω des Grecs. Les auteurs ne sont pas d'accord sur la deuxième; ils semblent convenir seulement qu'elle approche du Ψ des Grecs, sous la *fig.* 2, *planche* I du mot *alphabet*, et on lui donne constamment la valeur de l'*æ*. En effet, à force de retourner cette figure, on pourrait trouver l'*a* et l'*e* joints ensemble. La troisième représente à peu près un Z dans presque tous les manuscrits avec le son du *th*, *figure* 3 de la même *planche;* on pourrait y voir ces deux lettres penchées. La quatrième varie beaucoup pour la forme; on le peut voir dans les figures 4, 5, 6, 7 de la même pl. I. Mais quelle qu'elle soit, elle a partout la valeur d'un double *v*; *w*. L'usage du sixième siècle de prononcer *Winnocus*, *Widolaicus*, appuie la vraisemblance de cette invention. Quoi qu'il en soit, elles devaient paraître et paraissent encore toutes bien peu utiles, puisqu'il ne fallait que la composition de deux lettres pour rendre le son et la valeur des caractères nouveaux : aussi ne firent-ils pas fortune.

serait à désirer, dit Noel, aujourd'hui que notre langue est iée par tous les étrangers qui recherchent nos livres, que eussions enrichi notre alphabet des caractères qui nous quent, surtout lorsque nous en conservons de superflus; ui fait que notre alphabet pèche à la fois par les deux cones, la disette et la surabondance; ce serait peut-être l'unimoyen de remédier aux défauts et aux bizarreries de notre ographe, si chaque son avait son caractère propre et parier, et qu'il ne fût jamais possible de l'employer pour exer un autre son que celui auquel il était destiné. (*Voyez* TURE.)

oici le nombre de lettres dont se composent les alphabets lus connus :

| | | | |
|---|---|---|---|
| and | 26 lettres | Hollandais | 26 lettres |
| is | 26 | Italien | 20 |
| | 28 | Latin | 22 |
| ıien | 38 | Malais (Inde.) | 25 |
| ben | 22 | Moscovite | 35 |
| e | 32 | Persan | 32 |
| | 28 | Polonais | 27 |
| on | 27 | Portugais | 27 |
| nol | 27 | Samaritain | 22 |
| ien (Langue savante) | 30 | Sanscrit | 50 |
| (Langue vulgaire.) | 37 | Siamois | 37 |
| | 20 | Slavon (ancien) | 39 |
| iis | 25 | Suédois | 28 |
| en | 36 | Tamoul | 30 |
| | 24 | Thibetain | 30 |
| ique | 22 | Turc | 33 |

Chinois n'ont pas d'alphabet proprement dit. Les signes criture, pris en général, expriment chez eux des idées et es prononciations. Les dictionnaires classiques chinois en uent 30 ou 40,000. La langue anglaise compte environ o mots : il y en a environ 32,000 dans le français, 30,000 'espagnol, 35,000 dans l'italien.

A. Bonnetty,
De la société Asiatique de Paris.



## Philologie.

# BUHEZ SANTEZ NONN,

### OU VIE DE SAINTE NONNE ET DE SON FILS S. DEVY (DAVID), ARCHEVÊQUE DE MENEVIE EN 519 ;

Mystère composé en langue bretonne, antérieurement au 12e siècle [1].

## Premier Article.

Négligence de l'étude de la langue bretonne. — Rareté des matériaux. — Age et pureté du texte du Buhez. — Auteur de l'ouvrage. — Considérations sur la langue bretonne.

En voyant tant d'efforts tournés vers l'étude des langues étrangères, et les nombreux encouragemens donnés aux recherches qui ont pour but l'origine, le développement et les modifications de ces langues, on est porté à se demander comment il se fait que tous ces efforts, tous ces encouragemens ne soient pas appliqués d'abord à un idiome qui nous touche de bien plus près, qui nous appartient en propre, je veux dire la langue bretonne. On est tenté d'accuser et les érudits et les sociétés savantes qui leur donnent l'impulsion, et de leur reprocher leur indifférence à cet égard, de laquelle résulte l'ignorance complète où l'on est encore de l'origine de la langue bretonne.

[1] Publié d'après un manuscrit unique, avec une *Introduction*, par M. l'abbé Sionnet, et accompagné d'une *traduction littérale*, par M. Le gonidec, et d'un *fac simile* du manuscrit; tiré seulement à 300 exemplaires. Vol. in-8o ; à Paris, chez Merlin, libraire, quai des Augustins, no 7. Prix, 5 fr.

Dans la préface remarquable sous plus d'un rapport, qui sert d'introduction au *Buhez*, M. l'abbé Sionnet nous explique la cause de cette indifférence apparente, et justifie les philologues des reproches que d'autres, comme nous, auraient été portés à leur adresser. « La raison qui par-dessus tout a détourné de » cette étude les esprits sages et judicieux, nous dit M. l'abbé » Sionnet, était l'absence d'un texte qui par son âge et sa pureté » pût fournir à des recherches solides et profitables à la » science [1]. » Eh bien! désormais cette raison ne pourra plus servir à la justification de nos philologues; la publication du Buhez leur ôte toute excuse, elle est un événement important pour le monde savant, à la reconnaissance duquel son éditeur a par là acquis des droits incontestables.

Voyons de quelle manière M. l'abbé Sionnet établit dans son introduction et *l'âge* et *la pureté* du texte qu'il met sous nos yeux. Au fond de l'armoire poudreuse de la sacristie de la paroisse de Dirinon, près de Larderneau (Finistère), gisait oublié et à moitié déchiré par le tems et l'humidité un vieux manuscrit, contenant un poëme en langue bretonne. L'écriture, dont un spécimen se trouve en tête de l'ouvrage imprimé, appartient à la fin du 14[e] ou au commencement du 15[e] siècle. Ce manuscrit remis aux mains de M. l'abbé Sionnet, à qui des études approfondies sur l'origine de la langue de la Bretagne, son pays natal, rendaient cette découverte précieuse, est à présent soumis à notre curiosité. Quant à l'auteur du Buhez, M. Sionnet avoue que ses recherches pour le découvrir ont été jusqu'à ce jour inutiles : mais il croit avoir été plus heureux dans ses efforts pour établir l'époque de la composition du mystère; le ton de réserve et de circonspection, avec lequel l'éditeur aborde cette difficulté, et qui forme, il faut le dire, un contraste tout à son avantage avec ces formes tranchantes si fort à la mode parmi les jeunes savans de notre époque, dispose à le suivre avec intérêt dans ses raisonnemens; s'il *dit* quelques mots à cet égard, c'est par manière de recherches plutôt que d'affirmation; car s'il est des considérations qui peuvent suppléer en quelque sorte à des preuves directes, et re-

[1] *Introduct.*, p. VII.

vêtir d'un haut degré de probabilité les sentimens qu'elles appuient, il n'ose attribuer une telle valeur à celles qu'il va exposer en les soumettant entièrement au jugement des lecteurs.

Les inductions pour découvrir le tems où le poème fut écrit, se tirent d'abord de l'examen même du manuscrit, puis du rapprochement entre les faits qu'on y trouve consignés avec ceux que renferment d'autres ouvrages dont l'origine est connue, ou enfin des circonstances de mœurs ou autres particulières à certaines époques.

1° Le manuscrit, nous l'avons dit, dénote une écriture de la fin du 14e siècle. On y rencontre en interligne des leçons différentes de celles du texte, mais écrites de la même manière que le reste. En outre, le mystère n'est plus dans sa pureté originale; *des interpolations nombreuses se laissent voir;* une note jetée vers la fin le mentionne positivement. « Or, conclut »M. Sionnet, les leçons placées en interlignes ne peuvent être »que le résultat d'une collation de copies qui ont eu besoin de »quelques années pour se multiplier et s'altérer... Cette inter»polation n'ayant pu s'exécuter que long-tems après la mort de »l'auteur primitif, et la transcription qui nous la fait connaître »lui étant postérieure de plusieurs années, ne doit-on pas en »conclure que la composition du Buhez remonte pour le fond à »une époque antérieure de deux ou trois siècles à celle de notre »manuscrit [1]? »

Cette conséquence des observations précédentes ne nous paraît point, nous devons le dire, fort rigoureuse; elle n'est certes pas dénuée de toute vraisemblance, et plus d'une fois peut-être on s'en est contenté, du moins en fait d'inductions philologiques, d'étymologies et d'origines : cependant nous ne trouvons pas là une preuve faite, nous y voyons seulement une présomption qui peut, en s'appuyant sur d'autres circonstances, acquérir de l'importance. — Recherchons donc ces autres circonstances à la suite du savant éditeur.

2° Il existe dans la collection des Bollandistes [2] une vie de S. David (fils de Ste. Nonne), qu'ils attribuent, d'après Usher,

[1] *Préface*, p. XXVIII.
[2] 1er tome de mars, p. 38.

à Ricemarch, et qu'ils regardent comme la source où a puisé Caradoc de Lancarvan, écrivain antérieur au 13e siècle; or, la ressemblance entre le premier chapitre de cette vie de Saint David ou Devy, et le Buhez est si grande, qu'il faut de toute nécessité que l'un ait été la source d'où l'autre a été tiré; mais auquel appartient la priorité?

C'est ici que M. l'abbé Sionnet entre dans une discussion qui échappe à l'analyse, et qu'il faut suivre dans l'ouvrage même, pour prouver que le mystère est antérieur à la légende de Ricemarch : observations délicates tirées du caractère qui différencie les compositions originales de celles qui ne sont que des compilations ou des imitations; faits et argumens à l'appui fournis par les légendaires des 12e et 13e siècles, par la connaissance des mœurs locales et de celles de l'époque, M. l'abbé Sionnet ne laisse rien échapper de ce qui peut justifier son sentiment, et il nous semble difficile de l'établir par une critique plus juste et plus saine que celle qui distingue cette partie de l'introduction.

Le poëme de Ste. Nonne aurait donc été composé avant le 12e siècle, c'est-à-dire *dans la période brillante de la poésie cambrienne;* car c'est à la Cambrie qu'il appartient, puisque tout dans ce mystère se rapporte à cette contrée, noms de lieux et de personnes, circonstances de mœurs, etc., et que les auteurs qui en ont cité des fragmens, ont vécu et écrit dans la contrée.

L'auteur de la préface de Buhez ne s'est pas borné à démontrer l'ancienneté du poëme breton : franchissant les limites de cet examen particulier, il a jeté en avant une proposition qui contrarie bien des préjugés, et doit susciter contre lui des objections vives et nombreuses. Attaquant de front cette opinion presque généralement admise de nos jours comme un fait incontestable que le Breton n'est autre chose qu'un dérivé de la langue romane, M. l'abbé Sionnet pose et soutient cette thèse qui change de fond en comble toutes les idées sur ce point, savoir : *que le roman n'est dans plusieurs parties principales que le latin revêtu des formes gauloises ou bretonnes.*

Certes, il faut être ou bien téméraire ou bien sûr de son fait pour se poser le champion d'un sentiment qui doit trouver tant de contradicteurs. Le peu de développemens qu'une préface

permet à M. Sionnet de donner à sa proposition nous a pourtant semblé suffisant pour nous persuader que c'est dans la seconde catégorie que nous devons le placer, et que le reproche de témérité ne lui convient pas. C'est par l'analyse grammaticale des langues latine, bretonne et romane, par la comparaison de leurs caractères, par l'examen de leurs différences et de leurs rapports, que procède M. l'abbé Sionnet; vient ensuite la confirmation des inductions qui précèdent, par l'autorité des anciens auteurs, et par celle de l'histoire. Tout ceci, résumé dans quelques pages, ne peut manquer de faire impression sur des esprits habitués à réfléchir; mais la brièveté que s'est imposée M. l'abbé Sionnet, si elle permet d'entrevoir la lumière, ne laisse pas briller tout son éclat; cette brièveté, excessive à notre avis, ne présentant que des idées-mères, si je puis employer cette expression, ne laisse point place à ces idées secondaires et accessoires qui servant aux premières de liens, contribuent par là à répandre sur le tout une clarté nécessaire, spécialement dans cette sorte d'écrits; mais vienne le tems où M. l'abbé Sionnet tiendra la promesse qu'il fait au public de mettre au jour le résultat des études profondes auxquelles il s'est livré sur la vieille littérature bretonne de l'Angleterre et sur celle de notre Bretagne; vienne le tems où il lui sera possible de donner tous leurs développemens aux preuves qui appuient et démontrent les résultats qu'il signale dans sa préface du Buhez, et l'on verra, nous avons tout lieu de le penser, qu'il n'y a pas eu témérité à lui de s'élancer dans cette lice.

Des antécédens d'ailleurs sont là; des hommes, dont le nom fait autorité dans ces questions, ont jugé avant nous, dans des termes que nous voudrions rapporter ici, les travaux de l'éditeur du Buhez. Parmi eux l'écrivain dont la science pleure la perte si inopinée, le restaurateur de la langue et de la littérature romanes, M. Raynouard, se distinguait par l'intérêt qu'il attachait à ces travaux. S'il était permis à l'amitié de soulever un coin du voile dont la modestie s'enveloppe avec tant de précaution, nous dirions l'opinion de ce savant si familiarisé avec la philologie de l'ancienne France, se modifiant en présence des raisonnemens nouveaux qui lui étaient offerts; nous dirions ses

encouragemens flatteurs, l'approbation publique qu'il voulait donner aux travaux de M. l'abbé Sionnet, ses projets pour l'avenir.... Mais l'amitié elle-même doit se montrer circonspecte, placée qu'elle est entre deux périls, le reproche d'indiscrétion de la part de l'un, l'accusation d'une prévention trop favorable et d'éloges excessifs de la part des autres; d'ailleurs la triste mort est venue éteindre la voix qui, seule, pouvait dire si nos paroles exagèrent la vérité.

Nous ne nous sommes occupés jusqu'ici que de l'écrit de M. l'abbé Sionnet servant d'introduction au *Buhez*, et des grandes questions qui s'y trouvent soulevées : dans un second article, nous rendrons compte du poëme lui-même, comme exemple de cette naïve littérature du moyen-âge, connue sous le nom de *mystères*, où l'on trouve résumées les mœurs de cette époque curieuse, trop dépréciée par les uns, louée peut-être outre-mesure par les autres.

J. JAQUEMET.



# Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**FRANCE, PARIS.** *Remarquable discours prononcé par M. le professeur baron Alibert à l'école de Médecine.* —M. le baron Alibert a fait l'ouverture de son cours de thérapeutique, le 25 avril, dans l'amphithéâtre de l'école de Médecine, en présence d'un grand concours d'élèves et de plusieurs gens de lettres qui étaient accourus pour l'entendre. Le dessein de ce savant professeur était de présenter en abrégé les portraits historiques des hommes célèbres qui depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, ont le plus contribué à former la science des médicamens. M. Alibert a surtout analysé avec chaleur l'époque de l'apparition du père de la médecine, de ce génie incomparable qui fut un des premiers flambeaux de la Grèce; il a signalé comme le plus sûr guide en thérapeutique, ce grand homme, qui le premier fit, pour ainsi dire, descendre le feu du ciel sur une science stérile et muette, qui le premier révéla les oracles sacrés de la nature, et qui après avoir si bien retracé les phénomènes des maladies, déploya pour les guérir une puissance qu'on appelait divine; mais le professeur s'est surtout mis en sympathie avec son auditoire par la couleur religieuse de toutes ses paroles; il a rappelé fort à propos à ses élèves la dissertation mémorable prononcée par l'illustre professeur Hoffman, dans l'université de Hall, sur la possibilité de confondre les athées et les incrédules, en leur offrant le spectacle de l'admirable construction du corps humain, de *athèo ex artificiosissimâ corporis humani fabricâ convincendo :* l'homme, a-t-il dit, n'est d'ailleurs véritablement perfectible que par son rapprochement de l'être souverain qui gouverne toutes les destinées : il rapetisse son existence en se séparant de son créateur, en abjurant des inspirations qui peuvent seules le préserver de ses erreurs scientifiques. Dieu a voulu que l'être privilégié de sa création dépendît essentiellement de lui, qu'il frappât en tous lieux les airs de sa prière, qu'il postulât en quelque sorte, tous les attributs dont il s'enorgueillit. Cette intéressante allocution de M. le baron Alibert a obtenu les plus vifs applaudissemens. Messieurs, s'est écrié alors M. Alibert avec l'accent de la plus vive gratitude, pour les marques d'ap-

probation qu'on lui avait prodiguées, recevez tous mes vœux; je prie le Dieu qui donne la science et préside à la vie pour qu'il daigne diriger vôtre destinée future, pour qu'il vous comble de ses bénédictions, et vous mène sans cesse à la pratique du bien ».

On peut dire qu'il y avait long-tems que d'aussi chrétiennes paroles n'avaient été prononcées en ce lieu. Elles font honneur et au savant professeur de qui elles émanent et aux nombreux élèves en médecine qui les ont applaudies.

*Envoi des missionnaires établis au cap de Bonne-Espérance.* — Les missionnaires français ont fondé cinq stations au nord de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Ils y ont établi des écoles, et ont traduit l'Evangile de S. Mathieu dans le langage bichuan, qu'ils ont écrit et fixé, et ils ont baptisé plusieurs Bichuans. La société de géographie a accueilli avec reconnaissance plusieurs cartes dressées par eux, et ils ont fourni au Jardin-du-Roi plusieurs oiseaux empaillés qu'il ne possédait pas encore. Ces succès doivent accroître l'intérêt qu'excitaient déjà les travaux des missions évangéliques.

—Par décision du 14 avril dernier, M. le ministre de l'instruction publique a chargé M. le docteur Jean Dujardin, connu par ses travaux sur la langue égyptienne, d'aller à Leyde, et dans plusieurs autres villes, pour prendre des copies de divers manuscrits précieux de cette langue aujourd'hui presque ignorée.

— M. Dureau de la Malle, membre de l'institut, et sir Grenville-Temple, lieutenant-colonel de hussards, au service du roi d'Angleterre, ont formé, par acte authentique, une première société, dans laquelle ils ont mis en commun un fond de 20,000 fr., pour exécuter des fouilles, qui seront commencées aussitôt après que l'agrément du bey de Tunis, sous la dépendance duquel l'emplacement de Carthage se trouve situé, sera obtenu. Tous les objets d'art et de science découverts seront apportés en France, et partagés ou vendus.

DIOCÈSE DE FRÉJUS. *Cours scientifiques du séminaire de Fréjus.* — *On lit dans le journal* le Tems :

« Le grand séminaire de Fréjus s'est inscrit parmi les plus empressés à suivre le mouvement scientifique qui s'opère maintenant dans l'instruction publique, soit civile, soit religieuse. A l'enseignement ordinaire de la théologie, de l'Ecriture sainte et de la philosophie, les directeurs du séminaire de Fréjus joignent déjà des cours d'éloquence sacrée, d'histoire ecclésiastique, de physique et de géologie. Un cabinet de physique et d'histoire naturelle y est commencé, et une collection géologique est

demandée au musée de Saint-Bertrand. On attribue particulièrement au zèle de M. l'abbé Barnieu une partie de ces heureuses dispositions. »

**DIOCÉSE DE ROUEN.** — On écrit du Havre :

« Un navire arrivant des mers du Sud, a rapporté dans notre port plusieurs caisses à l'adresse de M. l'archevêque de Paris et de M. l'évêque de Nancy. Ces caisses, dont la douane a dû exiger l'ouverture, contenaient des idoles indiennes, des fétiches informes, que les missionnaires de l'Océan-Pacifique ont expédiées sans doute à leurs chefs spirituels, comme autrefois les généraux romains envoyaient au sénat de Rome les étendards pris sur l'ennemi. Mais, à voir dans les caisses dont nous venons de parler, les dépouilles que les généraux de l'Eglise ont conquises sur l'idolâtrie, nous doutons fort que les beaux-arts aient à s'applaudir de l'éclat artistique de ces nouvelles conquêtes de la foi. Rien n'est plus abrupte, plus laid et plus mutilé que les idoles que le zèle de nos missionnaires vient d'arracher à la superstition des peuplades océaniques. »

Saône-et-Loire. — M. Edouard Calmels, de Mâcon, a fait de précieuses découvertes dans l'ancienne abbaye de Cluny, entr'autres des lettres de Louis VI et des Guises. On sait que cette abbaye, à laquelle se rattachent tant de souvenirs historiques, possédait une bibliothèque et une collection de manuscrits d'un prix extraordinaire. Ces richesses ont été dispersées, mais on en retrouve toujours quelques restes.

**ANGLETERRE. LONDRES.** *Retour de l'expédition du colonel Chesney sur l'Euphrate.* Nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros (le 79e, ci-dessus page 80) que cette expédition avait réussi en grande partie, et était sur le point de retourner en Angleterre ; un journal de Londres confirme cet espoir, et nous donne les détails suivans sur le retour des hommes qui forment cette expédition.

« *Le Pembrocke* de 72 qui est arrivé à Plymouth, le dimanche 21 mai, a ramené tous les individus, officiers ou matelots, qui ont échappé aux dangers de l'expédition de l'*Euphrate*, à l'exception du colonel Chesney, qui devait partir au commencement de février pour se rendre de *Bagdad* à *Bushire* et de-là à *Bombay* : son voyage a pour objet de s'entendre avec le gouvernement de l'Inde pour établir une communication entre l'Inde et l'Angleterre, par le moyen de bateaux à vapeur qui remonteraient l'Euphrate.

Malgré les obstacles qui ont accompagné l'expédition préparatoire, il ne paraît pas douteux qu'avec des pyroscopes construits tout exprès, on ne puisse faire en vingt jours le passage de *Bassora* à *Velis*, même en sup-

posant qu'on fût obligé de jeter l'ancre pendant les nuits les plus obscures. *Borlos* n'est éloigné que de 100 milles de la baie d'Antioche, sur la Méditerranée; cette distance pourrait être rapidement parcourue par des malles-postes qui remettraient leurs dépêches au bateau à vapeur qui partirait régulièrement de la baie d'Antioche : de cette manière, aussitôt que ce service serait bien organisé, les communications régulières entre Bombay et l'Angleterre ne demanderaient pas plus de 15 jours. Il est seulement question de savoir si les Arabes ne troubleraient pas souvent ces communications sur l'Euphrate. Le colonel Chesney a reconnu ce fleuve depuis son embouchure jusqu'à sa jonction avec le Tigre, et l'a remonté de ce point jusqu'à *Bagdad* et au-dessus.

Le 25 janvier, 22 officiers ou matelots partirent de *Bagdad* pour se rendre par terre à la Méditerranée; ils étaient accompagnés de quelques Arabes chargés de faciliter leur passage à travers les localités occupées par Ibrahim-Pacha, héritier présomptif des domaines du vice roi d'Egypte. Ils passèrent l'Euphrate au lieu même où le bateau à vapeur avait été coulé bas, et l'on voyait encore la quille le 30 de ce mois. Ils étaient à Palmyre le 8 février; à Damas le 13; à Balbec le 21; et le 24 ils aperçurent la mer Méditerranée, de Beyrout où peu de jours après ils s'embarquèrent sur le bateau à vapeur le *Bluzer*, commandé par le lieutenant Wangh. Ce bâtiment a été laissé aux soins de M. Hector, consul britannique, qui compte l'employer pour faire des voyages réguliers de Bassora à Bushire, distance de près de 500 mille; ce navire portera des passagers et des marchandises.

(*Hampshire Télégraph.*)

**BELGIQUE. BRUXELLES.** *Continuation de la collection des Bollandistes.* — Le gouvernement de Belgique a accordé aux jésuites 6,000 fr. sur les fonds destinés aux sciences et aux lettres pour les mettre en état de commencer les travaux relatifs à la continuation de la collection des *Acta sanctorum* des Bollandistes, interrompue d'abord par la suppression de la société et plus tard par la révolution, et qui était restée au 14 octobre. C'est à Bruxelles que se fera le travail, et non plus, comme autrefois, à Anvers. Les nouveaux bollandistes résideront au collége S. Michel. Ce sont jusqu'ici les pères Boone de Poperingue; Van der Moeren, de Menin, et Coppens de Gand. Ces trois écrivains s'adjoindront quelques jeunes religieux. Le père Van der Moeren a déjà quitté le collége de Sainte-Barbe, à Gand, qu'il a laissé dans un état florissant.

## ASIE.

**ASIE-MINEURE.** — *Géologie du mont Ararat.* — La montagne d'Ararat, qui, comme on le sait, n'a encore été gravie que par M. Parrot, est composée, suivant ce voyageur, de laves, de trachytes de différentes variétés, de feldspath vitreux et de porphyre. Le trachyte y prédomine, sa couleur est grise ou rougeâtre; il renferme des cristaux de feldspath vitré et formés de fragmens de 10 pieds et plus de diamètre, épais, et en assez grand nombre dans les anfractuosités de la montagne. L'obsidienne ne se rencontre guère qu'à la base et vers le sud-ouest; la pierre ponce se trouve au nord. Un autre voyageur, M. Behaghel, a remarqué qu'on trouve près du couvent Saint-Jacob, au pied de l'Ararat, des roches de porphyre noir avec feldspath vitré et doué de propriétés magnétiques.



# Bibliographie.

*Les Vies des saints de Bretagne* et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans cette province, par dom Guy Alexis Lobineau, prêtre religieux bénédictin, de la congrégation de Saint-Maur; nouvelle édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par M. l'abbé Tresvaux, chanoine, vicaire-général et official de Paris; l'ouvrage formera 5 à 6 vol. in-8°, et ne coûtera que 5 fr. le vol.

A Paris, chez Méquignon junior, libraire de la Faculté de Théologie, rue des Grands-Augustins, n° 9. — 1836.

On trouve chez le même libraire :

*Bollandus*, *Acta sanctorum*. Antuerpiæ, 1643 et années suivantes; 53 vol. in-fol., reliés, savoir : janvier, 2 vol.; février, 3 vol.; mars, 3 vol.; avril, 3 vol; mai, 7 vol.; *Propyleum*, 1 vol.; juin, 7 vol.; *Martyrologium Usuardi*, 1 vol.; juillet, 7 vol.; août, 6 vol.; septembre, 8 vol.; octobre, les tomes 1, 2, 3, 4, 6. 1500 fr.

On sait combien il est difficile de se procurer aujourd'hui cette savante collection.

*Anthologie catholique*, ou instructions dogmatiques et morales sur les vérités de la Religion, par M. l'abbé Huet.

Tel est le titre d'un ouvrage qui vient de paraître, et qui a mérité l'approbation de Monseigneur l'archevêque de Paris.

Le but que s'est proposé l'auteur, c'est d'instruire et de porter à la pratique des devoirs de la religion. Car ce qui manque dans toutes les classes, c'est l'instruction. On ne connaît ni la religion ni les obligations qu'elle impose. Le savant lui-même, qui a des connaissances si étendues dans les arts et dans les sciences humaines, est souvent dans une ignorance bien coupable de la première des sciences, la seule nécessaire, et il n'est que trop ordinaire de l'entendre déraisonner lorsqu'il parle de religion. Qu'y a-t-il en cela qui doive étonner, lorsqu'on sait que la plupart des chrétiens n'étudient la religion que dans l'enfance, c'est-à-dire, à une époque où l'intelligence n'est pas assez développée pour en apprécier le bienfait et la vérité?

L'Anthologie est un manuel complet de toutes les vérités essentielles de la religion. Le style en est simple, affectueux, sans prétention, mais l'auteur sait intéresser le lecteur dans les sujets mêmes les plus abstraits. 1 vol. in-12, broché, 2 fr. 25. Le même avec grav. 2 fr. 75, papier vélin, 3 fr. 50. Paris, chez l'auteur, rue d'Enfer Saint-Michel, 51.

*Manuel des verbes irréguliers, défectueux et difficiles de la langue grecque*, avec des exercices sur les formes communes et sur les dialectes des verbes grecs, par Henri Congnet, ancien supérieur de séminaire, 1 vol. in-18, 1 fr. 75.

Une connaissance assez parfaite des verbes irréguliers, cette partie si difficile de la langue grecque, et une certaine facilité acquise pour distinguer les tems des verbes, tels qu'on les trouve en expliquant les auteurs, seront le fruit de l'étude de cet ouvrage. Des professeurs distingués des colléges royaux de Paris ont loué le plan et l'exécution du *Manuel*, et se sont empressés de le mettre entre les mains de leurs élèves.

*Paradigmes des verbes grecs et résumé des règles de la formation de leurs tems*, par Henri Congnet, in-18, prix. 60 cent. — On vend séparément : *Simple résumé des règles des verbes grecs*. 30 cent. — *Tableau des verbes en* ω *pur et des verbes contractes*. 20 cent. — *Tableau des verbes en* μι. 15 cent.

Les règles des verbes grecs sont présentées dans ce résumé avec la plus grande clarté ; on y trouve aussi plusieurs tableaux, dont les écoliers apprécieront sans doute l'utilité, quand on leur donnera à faire un thême grec ou une version grecque.

Les *Paradigmes* ont été tellement disposés que, pour les consulter, on n'a jamais besoin de les déplier. Dans le premier pli, on trouve la voix active ; dans le deuxième, la voix passive ; dans le troisième, la voix moyenne. On peut fort aisément comparer ensemble les terminaisons ou désinences des tems de chaque voix. Quant aux verbes en μι, chaque pli donne un verbe tout entier, actif, passif et moyen.

L'élève peut mettre les tableaux dans l'auteur qu'il explique, ce qui lui rendra les recherches très-faciles.

*Biographie sacrée*, par Athanase Coquerel, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Paris, chevalier de la légion d'honneur. Seconde édition revue et corrigée par l'auteur, augmentée des dates chronologiques et d'un essai historique et critique sur les dates de la Bible. 1 vol. grand in-8° de 1,000 pages, à deux colonnes, imprimé sur beau papier velin satiné. Prix 10 fr. —A Valence (Drôme), chez les éditeurs Marc Aurel frères, imp.-lib.—A Paris, chez A. Cherbuliez, libraire, rue Saint-André-des-Arts, n° 68 ; Risler, libraire, rue de l'Oratoire, n° 6 ; Treuttel et Wurtz, libraires, rue de Lille, n° 17.

Nous reviendrons prochainement sur cet ouvrage, que nous recommandons tout d'abord, comme offrant l'application des découvertes faites dans les histoires d'Egypte et d'Assyrie, aux personnages dont il est parlé dans la Bible, mais où nous avons à signaler quelques lacunes qui tiennent à la différence des livres canoniques reçus par les protestans ou les catholiques, et quelques opinions chronologiques qu'il nous est impossible d'admettre.

*Lettre à tous les membres du clergé et à tous les fidèles*, où l'on présente la parole sainte comme la dernière espérance de la religion et de l'état au 19e siècle, et où l'on met en regard les conférences des abbés Lacordaire et de Ravignan. Grand in-8°, édité avec luxe. — Prix : 2 francs. Chez Beaujouan, place Saint-André-des-Arts, 32, et les principaux libraires.

ANNALES
DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.

Numéro 84. — 30 Juin 1837.

## Histoire ancienne.

# EXAMEN CRITIQUE

## DES NEUF LIVRES DE SANCHONIATHON TRADUITS PAR PHILON DE BYBLOS,

### Découverts et édités par M. Wagenfeld [1].

En annonçant récemment cette importante publication, nous avons dit que nous attendions pour en rendre compte, que les savans en eussent donné leur opinion. Jusqu'à ce jour aucun journal ne s'en est encore occupé avec le développement que mérite une telle question. C'est donc avec une vive reconnaissance que nous avons reçu de M. Seguier, de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le travail que nous publions ici, et dans lequel M. Seguier, qui est un de nos plus habiles hellénistes, et qui prépare depuis longues années une nouvelle édition grecque de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, s'attache à prouver que l'œuvre de M. Wagenfeld est une maladroite répétition de l'essai tenté par quelques faussaires fameux pour faire croire à la résurrection d'auteurs perdus. Le travail de M. Seguier a été lu au sein de l'Académie le samedi 27 mai dernier. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que si M. Wagenfeld ou M. Grotefend jugeaient à propos de répondre aux observations de M. Seguier, nous ferions connaître ces réponses à nos lecteurs.

A. B.

1 *Sanchuniatonis historiarum Phœniciæ libros novem græcè versos à Philone Byblio*, edidit, latinâque versione donavit F. Wagenfeld. *Bremæ*, 1837, vol. in-8°. A Paris, chez Théop. Barrois, rue de Richelieu.

Examen des prolégomènes. — Assentiment prématuré de M. Grotefend. —Solécismes du *fac simile*. —Date de l'écriture. — Contradictions. — Examen de l'ouvrage même.—Erreur sur le nombre des livres,—sur la contexture du discours, — sur la syntaxe, — sur les articles, — sur les prépositions.—Incohérence des idées.—Contradictions historiques. — Conclusion.

La première publication qui, indépendamment des journaux, nous a fait connaître le Sanchoniathon retrouvé et complet, parut à Hanovre en 1836, et était recommandée par un prolégomène (*vorwort*) de M. Grotefend, directeur du lycée de Hanovre. La réputation d'érudit dont jouit M. Grotefend semblait devoir concilier à cette production une faveur que le nom jusqu'alors ignoré de M. Wagenfeld ne pouvait lui conquérir. Il importe donc de voir en quoi consiste le peu de pages souscrites d'un nom connu.

Après avoir vanté le secours que l'histoire des premiers âges du monde doit recevoir de la découverte d'un historien dont nous n'avions que quelques fragmens obscurs, et uniquement extraits de la partie mythologique de sa narration, M. Grotefend entre sans plus de discussion dans l'exposé de la partie purement historique du livre retrouvé, et s'applique à nous faire voir combien elle est utile pour suivre les progrès de la navigation et des établissemens coloniaux des Phéniciens; il nous fait reconnaître *Ceylan* dans *Ophir*, la *Ligurie* dans *Eriphonia*, etc.; il donne un tableau généalogique des rois de *Sidon* et de *Byblos*, dont il détermine chronologiquement l'âge par le nombre des années avant J.-C.; il passe en revue la population guerrière, tant des villes de Phénicie que de celles des îles et des colonies, et il indique des rapprochemens avec les auteurs sacrés, ou grecs et latins, qui paraissent confirmer ce récit.

Il me semble que son premier soin n'aurait pas dû être tel: un ouvrage apocryphe s'appuierait sur de semblables bases; ce qui importait au public éveillé par l'annonce de cette découverte, c'était d'en constater l'authenticité, et la part qu'a prise M. Grotefend à cette publication est à cet égard complètement silencieuse. On est donc fondé à la considérer comme un suffrage officieux plutôt que comme une conviction sincère; j'en donne-

rai la preuve. S'il n'en était pas ainsi, il devait déclarer s'il avait eu entre ses mains le manuscrit dont il développe avec assez d'étendue le contenu, en faire connaître les conditions graphiques, indiquer l'âge et le papier, etc.

Mais on voit par des documens subséquens, qu'il n'en a possédé qu'une copie, peut-être et vraisemblablement qu'une traduction allemande. Le seul point de critique qu'il aborde, est la divergence qui est entre notre Philon et Ménandre d'Ephèse, cité par Josephe dans le livre Ier *contre Apion*, sur le nom du père et du fils et sur la durée du règne du prédécesseur et du successeur d'*Iram*, roi de Tyr. Je reviendrai sur cette question.

Je regarde donc au total comme un acte de pure complaisance la coopération de M. Grotefend à cette publication.

M. Wagenfeld y a joint son propre travail, où, après avoir réfuté brièvement les contradicteurs de la sincérité des anciens fragmens, il prépare son lecteur à l'indulgence pour le grec barbare de la suite, en disant *que Philon a sacrifié l'élégance de l'hellénisme au désir de conserver le coloris de l'original.* Il aurait dû dire qu'il a sacrifié *la propriété du langage*, laquelle est outragée à chaque pas dans ce nouveau texte. Je ferai voir combien cette excuse est peu admissible, en montrant que ce ne sont pas des archaïsmes, mais des solécismes qui blessent dans cette lecture, en comparant avec ce style la manière dont les Septante ont conservé l'hébraïsme dans leur version grecque de l'ancien testament; et surtout en opposant les fragmens cités par Eusèbe à cette production récente.

La brochure est terminée par un *fac simile* du manuscrit. Cet échantillon manque d'exactitude; un solécisme qu'on y a signalé à M. Wagenfeld a été réparé par lui dans l'impression de l'ouvrage, ἐν τῷ τοῦ Καυκάθου γέγραπται βίβλῳ pour βιβλίῳ.

M. Wagenfeld, attribue au 13e siècle cette écriture en lettres onciales sans accens ni abréviations, et nous voyons que les manuscrits de cette époque sont au contraire d'une écriture très-compliquée et toute accentuée. D'ailleurs je dois dire qu'une personne exercée dans la lecture des manuscrits grecs m'a déclaré, en voyant ce *fac simile*, qu'il n'appartenait à aucun siècle, et trahissait hautement l'imposture.

Cependant une seconde publication opposée à la première a

également vu le jour à Hanovre en 1836; elle porte pour titre : *La question de la découverte du Sanchoniathon appréciée d'après des lettres inédites, par le docteur C.L. Grotefend*, fils du docteur G.Grotefend qui s'était fait patron de cette cause; le fils au contraire en est l'adversaire, et discute les motifs de crédibilité d'après les circonstances extérieures : l'ouvrage n'avait pas encore paru.

La correspondance inédite consiste d'abord dans une lettre signée *Pereiro*, écrite en latin, où cette découverte est annoncée comme ayant eu lieu en Portugal, dans une ville de la province d'*Entre Douro* et *Minho*, nommée *Mernihao*, qu'on ne connaît pas. M. Grotefend observe de plus que le papier qui a servi à cette lettre porte des traces de la fabrique allemande qui a fourni à toutes les lettres de M. Wagenfeld.

La 2e est signée *Pereira*, et de la même main, sur le même papier que la première.

Les autres lettres sont extraites de la correspondance de M. Wagenfeld avec le libraire Hann, de Hanovre, qui a imprimé sa traduction allemande, mais non plus son texte grec, et avec M. Grotefend le père. Ceux-ci, paraissant peu confians dans la sincérité de leur correspondant, ont consenti à ce que les pièces du procès fussent mises sous les yeux du public. L'éditeur y relève beaucoup de contradictions de M. Wagenfeld, qu'il serait trop long d'énumérer. Ce qu'on y lit de plus remarquable est que M. Grotefend le père n'a jamais vu le manuscrit grec, et ce, d'après une prétendue défense de M. Pereiro, que ne mentionne aucune des deux lettres publiées sous son nom.

On relate les démarches postérieures, faites par les Anglais et d'autres, parmi lequels on nomme M. le comte de Santarem, pour savoir si, en Portugal, on avait eu vent de cette précieuse trouvaille. On n'a obtenu que des réponses négatives. Or, si cette transaction a été tellement mystérieuse qu'il n'en ait rien éclaté au dehors, comment accorder cela avec la menace d'un procès et le danger d'une concurrence, que la lettre n° 7 fait craindre ?

Le tout est terminé par la réponse d'un compatriote de M. Grotefend le père, habitant *Porto*, qui avait été consulté par lui sur l'opinion qu'on avait de tout cela dans le pays. Elle est du 15 août 1836, et contient la déclaration que tout ce récit est fa-

buleux, d'après les renseignemens qu'il a recueillis auprès du bibliothécaire de la ville de Porto.

Néanmoins ces considérations ne suffiraient pas pour repousser le livre en question, si, par sa contexture, il venait à démentir toutes les suppositions qu'on a faites contre son authenticité; aujourd'hui qu'il est publié, c'est d'après lui-même qu'il faut le juger.

La première impression due à sa lecture est un dégoût prononcé pour la manière dont ce livre a vu le jour. Les nombreuses fautes du texte, les contre-sens de la traduction latine en regard, feraient croire à la sincérité de l'éditeur, tout en faisant peu d'honneur à sa science; mais cela ne suffit pas pour détruire la suspicion de fraude, il faut encore aborder l'ouvrage même.

Deux parties très-distinctes y sont renfermées : l'une, qui avait déjà vu le jour, se compose des fragmens qu'Eusèbe nous a transmis. Ils remplissent la préface et tout le premier livre, sauf quelques lacunes que la nouvelle édition fait disparaître, et à cette occasion, j'élèverai une difficulté sur cette disposition de l'ouvrage.

Le nouveau Sanchoniathon attribue au *premier* livre de son histoire la vie de Cronus. Cependant Lydus, dans le fragment du Traité *De Mensibus*, publié par M. Hase à la suite de celui *De Ostentis*, dit formellement que cette portion de l'histoire phénicienne appartient au *second* livre. Le nouveau Sanchoniathon est encore en dissentiment avec Porphyre dans le passage du *livre de l'Abstinence* [1], qui n'admet que *huit livres*, et d'accord avec Eusèbe qui en reconnaît *neuf* [2]. Or, si les actes de Cronus sont rapportés dans le *second* livre, on pourrait essayer de concilier Eusèbe et Porphyre, en supposant que les deux *premiers* livres pour Eusèbe n'en faisaient qu'*un* pour Porphyre, et ce, d'après l'indication de Lydus. Mais si cette indication est fausse que Cronus soit renfermé dans le premier livre, il serait difficile d'expliquer cette différence, et on serait fondé à croire que l'ouvrage n'a dû avoir que huit livres, comme veut

[1] Pag. 201 de l'édition de Rhœr. Cité aussi par Eusèbe, *Prép. évang.*, l. IV, p. 156.

[2] Pag. 31 du même ouvrage.

Porphyre ; et dans ce cas, on taxerait d'erreur Lydus et le nouveau Sanchoniathon tout à la fois, que rien, d'ailleurs, ne peut rapprocher. Ainsi l'un des deux est erroné incontestablement.

Le texte du premier livre est pris d'Eusèbe sans variantes, la traduction est celle du père Vigier ; s'il y a quelques changemens dans le grec, ce sont des fautes ; dans le latin, ce sont des traductions infidèles. On retrouve jusqu'aux φησι, *il dit*, que M. Wagenfeld prétend appartenir à Philon, et que je crois d'Eusèbe. Quelle vraisemblance y a-t-il en effet qu'un traducteur, qui fait continuellement parler son auteur, ait cru devoir le mettre en scène à chaque instant. Je conviens que Philon entremêle quelques réflexions, mais elles sont reconnaissables. Et pourquoi cet usage est-il moins fréquent dans les livres suivans ? Mais, en passant condamnation à ce sujet, il est étonnant de voir (p. 12), ἑξῆς φησι, *il dit sans interposition*, ce qui convient bien à Eusèbe, qui puise où il veut pour l'ordonnance de son plan, mais ce qui est très-déplacé dans la bouche du traducteur, qui ne doit omettre aucune phrase de son auteur original.

Et d'abord je remarquerai que M. Wagenfeld y a introduit (p. 46) un fragment sur la nature du Dragon, que renferme aussi la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (p. 40 et 41), qu'il dit appartenir à Philon, non plus dans l'*Histoire phénicienne* ; mais dans le *Traité des Lettres phéniciennes*. Il est bien vrai que c'est également emprunté à Sanchoniathon, ὁ δὲ αὐτὸς πάλιν περὶ τῶν Φοινίκων στοιχείων ἐκ τῶν Σαγχουνιάθωνος μεταβαλών. Ce passage est non-seulement contenu dans Eusèbe et ici, mais dans le *Traité des Mois* de Lydus, publié par Schow en 1794, à Leipsick, différent des fragmens donnés par M. Hase, du même auteur et sous le même titre. Or, puisque Philon avait fait un *Traité des Lettres Phéniciennes*, soit qu'il fût compris dans l'Histoire, soit qu'il fût pris en dehors, comment ne voyons-nous pas ce titre reparaître dans le manuscrit complet qu'on nous donne ?

Je passe à la seconde partie, où Sanchoniathon prend son essor de lui-même, et la transition est sensible. Le style en est tellement saccadé et dépourvu de cet enchaînement que l'abondance des conjonctions donne à la période grecque, auquel ne sont étrangers aucuns des prosateurs, même les plus vulgaires,

qu'on croit lire des mots grecs dans des phrases qui ne sont plus de cette langue. Elles sont toutes taillées sur le même patron. Une première incise avec un participe souvent au génitif, une seconde avec un verbe. Ce laconisme monotone a pour unique liaison les conjonctions δὲ et οὖν, dont il fait abus, et qui rapprochent ces petites phrases décousues d'une manière intolérable d'une part, et tout-à-fait contraire à la phraséologie grecque. On sait en effet que δὲ, particule adversative de μὲν, trouve sa place dans la seconde incise, lorsque l'écrivain veut faire ressortir une opposition entre les deux membres, quelque légère qu'elle soit [1]. Sanchoniathon place toujours δὲ en premier ordre, il use sobrement de μὲν et le fait souvent suivre. Οὖν est une formule conclusive; mais ici, c'est tout simplement un moyen de rapprocher des espèces d'apophthegmes à peu près étrangers entre eux.

Le second livre commence ainsi : Πρὸς δὲ Σάβιβον ποιήσαντος πόλεμον Τυφῶνος, *Typhon faisant la guerre contre Sabibus*. Je demande, sur ce passage, si l'on prétend nous donner ποιεῖν πόλεμον pour un *phénicisme*.

La syntaxe des *articles* n'est pas moins contraire aux lois les plus constantes de la Grammaire. C'est une règle fondamentale en grec de ne jamais faire précéder un substantif par l'article, à moins que ce même substantif n'ait déjà été prononcé. Εστιν, dit le même Apollonius, ἴδιον ἄρθρου ἡ ἀναφορὰ, ἡ ἔστιν προκατειλεγμένου προσώπου παραστατικὴ [2]. Cette raison fait, dit le même, que jamais le titre d'un livre, qui en est le premier mot, ne reçoit l'article : « Les titres d'ouvrage des Grecs ne prennent » jamais l'*article*, parce qu'ils ont pour objet de faire la pre» mière déclaration d'une idée nouvelle : je veux dire des com» positions soit prosaïques, soit poétiques: *Premier d'Alcée*; » *Phéniciennes d'Euripide*. Lorsqu'ensuite ces choses sont à notre » connaissance, il est régulier de leur adjoindre l'article : *Les*

[1] Ὁ μὲν προτακτικός ἐστι τοῦ δέ, la conjonction μὲν doit précéder dans le discours la conjonction δέ. Apollollonius, Dyscolus, *in syntaxi*.

[2] La *relation* qui rappelle un objet déjà nommé est la condition propre à l'*article*. *De Syntaxi*, lib. VI, ch. 6.

»Phéniciennes d'Euripide embrassent la guerre thébaïque; j'ai »lu *le* Premier d'Alcée [1].»

Ces notions élémentaires étaient ignorées du Philon de M. Wagenfeld; car cette règle est encore plus obligatoire pour les noms propres, qui, dans nos langues modernes, refusent toujours l'article. Or, la première fois qu'Amorius est nommé, c'est ainsi : ὁ δὲ Ἀμόριος υἱὸς ἦν τῶν Καβείρων [2].

D'autresfois, il fait *ellipse* dans des constructions qui ne le permettent pas. Nous lisons, pag. 34 : περιγενομένου δὲ χρυσοῦ ἐποίησε περιβραχιόνια [3]; p. 32 : Σίδιμος δὲ ἰδὼν ταῦτα τὰ χρήματα βίᾳ ἀφείλετο (αὐτὰ) καὶ τοῦτο χαλεπῶς φέροντα ἐκβάλλει πατέρα [4], pour τὸν πατέρα, et mieux τὸν ἑαυτοῦ πατέρα.

Les *prépositions* n'ont pas un meilleur sort, soit qu'il les admette ou qu'il les omette. Pag. 38, πλοῖα λαμβάνει ὑπὸ τῶν Καβείρων [5]; à moins que ce ne soit pour *il reçoit*. Mais voici une ellipse que je crois inadmissible : p. 32, καθαιρήσειν δίδοναι, *donner à détruire*, pour εἰς τὸ καθαιρήσειν.

La construction du premier verbe avec le second au participe au lieu de l'infinitif, quoique beaucoup moins limitée en grec qu'en latin, qui ne la réclame qu'après *videre* et *audire*, ne s'étend cependant pas au verbe λέγειν, comme dans cet exemple : page 56, λέγει Σαγχουνιάθων Λεοντοῦργον καὶ Ἀμόριον ἀδελφοὺς γενομένους [6].—On ne peut pas plus en grec qu'en allemand faire précéder le substantif et suivre l'adjectif, ou quand cela a lieu en grec, on fait précéder l'adjectif d'un article qui marque sa relation au substantif précédent. Notre auteur ignore cet usage.

[1] Οὐδὲ αἱ Ἑλλήνων συντάξεις ἀναδέξονται τὴν τῶν ἄρθρων παράθεσιν, εἴγε ἐκ καινῆς ἐννοίας (λέγω τῆς τῶν συνταγμάτων ἢ ποιημάτων) διάκρισιν πρώτην δηλοῦσι· Πρῶτον Ἀλκαίου· Φοίνισσαι Εὐριπίδου. Ἐν γνώσει δὲ τὰ τοιαῦτα γενόμενα ἀκολούθως τὸ ἄρθρον προσλαμβάνει· Αἱ Εὐριπίδου Φοίνισσαι περιέχουσι τὸν θηβαικὸν πόλεμον· τὸ πρῶτον Ἀλκαίου ἀνέγνων. c. 21.

[2] *Le* Amorius était fils des Cabires. C. 3 du 2e liv.

[3] De l'or restant il fit des bracelets.

[4] Sidimus voyant ces richesses les enleva de force, et bannit son père qui le supportait avec peine.

[5] Il prend des vaisseaux des Cabires.

[6] Sanchoniathon dit que Leonturgus et Amorius étaient frères.

Pag. 30, Ἀμόριος ... ᾤκει ἐν αὐλῶνι εὐδαίμονι, *Amorius habitait dans une vallée riche*; ibid., πολέμου γενομένου μεγάλου, *une guerre s'étant élevée grande* (une *grande guerre* semble bien moderne); page 44, βρυχηθμὸς θηρίου τινὸς δεινοῦ, *le rugissement d'une bête terrible.* — Souvent le sujet indéfini, exprimé en grec par τις, disparaît sans motif : p. 56, ὁ δ'Ἀμόριος ἰδὼν παραπορευόμενον, *Amorius voyant un passant.*—Il néglige également le nom de nombre εἷς lorsqu'il est indispensable : p. 34, προσέταξε διάδημα ποιῆσαι ἐκ τῶν ταύρων ; il fallait ποιήσασθαι ἓν διάδημα, *il ordonna qu'on lui fît* UN *diadème.*

Il emploie à l'actif des verbes dans une valeur qu'ils n'ont qu'au moyen : p. 32, Ἀμόριος... Πόνθον θεὸν διεμαρτύρησε; il fallait διεμαρτυρήσατο, *Amorius invoqua le dieu Ponthus*;—ou au passif : p. 58, τὸ δὲ σῶμα ἠφάνισεν, pour ἠφανίσθη, *le corps disparut.* Pag. 30, χρήματα χρηματίζει πολλά.—Χρηματίζειν veut dire *se nommer* et *administrer*; mais pour *s'enrichir* il faut χρηματίζεσθαι, sans χρήματα et sans πολλά, qui est rejeté à la fin mal à propos.

Je ne parle pas de l'incohérence des idées : on lit, page 30, « Tels sont les enfans de Chittius »; il n'en a nommé qu'*un* sur cinq; ni des traits de simplicité : nous apprenons, p. 34, que tous les *descendans* d'Amorius sont nommés *fils d'Amorius.*

Quant à l'excuse du coloris *original* que Philon a voulu retenir, il aurait dû dire le coloris *moderne.* J'ai déjà cité ποιεῖν πόλεμον, *faire la guerre*; j'ajoute, pag. 32, ποιεῖν ἱερὸν, *faire un temple*; ὑπὸ λιμοῦ θανὼν, *mourant de faim.* P. 2 de la préface, (τῶν) ἑαυτοὺς ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ καθιερευσάντων, *de ceux qui se sacrifient pour la patrie*; p. 32, Βαράδου χωρίον, *le lieu de Baradus.* Ταπεινοφροσύνη n'est pas la *bassesse* des sentimens, c'est l'*humilité* des chrétiens; et nous lisons de Garousaus que son *orgueil* était plus grand que son *humilité*, ἡ αὐτοῦ ὑπερηφανεία τῆς ταπεινοφροσύνης ἦν μείζων, pag. 62. Il est étonnant qu'il ait pu unir ces qualités contraires.

Quelque chose plus étrange est ce qu'on lit à la page 58 : « Que tous les rois qui régnèrent sur Bethmychias et Aradas, après Amorius et Chittius furent les *ancêtres d'Amorius*, τοῦ Ἀμορίου ἦσαν πρόγονοι, il faut lire ἀπόγονοι, et dans le latin, on lit, *Originem habuêre ab Amorio.*

Si j'ai pu, dans un petit nombre de pages que je n'ai pas dépassées dans ma lecture, rassembler autant de fautes, que j'aurais pu doubler et tripler, que dire de l'élégance anti-hellé-

nique du nouveau Philon. Les Septante ont, sans contredit, introduit dans le grec des locutions qui leur sont particulières, dont quelques savans du 17e siècle, comme Heinsius et Drusius, ont voulu faire une langue à part, qu'ils ont appelée hellénistique. Saumaise a fait raison de cette supposition dans deux Traités intitulés, l'un : *De linguâ hellenisticâ*, l'autre, *Funus linguæ hellenisticæ*. Il a prouvé que ce n'étaient que de mauvaises façons de parler venant de l'hébraïsme, soit en attribuant à certains mots des valeurs nouvelles, comme ἀδολεσχεῖν, *meditari*, νῖκος, *victoria*, παρεμβολὴ, *exercitus*, soit par des tournures inusitées. Je citerai celle si commune du pronom adjectif αὐτὸς, ajouté pléonastiquement au pronom relatif, article postpositif des Grecs: Οὗ ἀρᾶς τὸ στόμα αὐτοῦ γέμει. ps. 10, « dont la bouche de lui est pleine d'imprécation. » Cela a un caractère propre qui ne ressemble nullement au Philon d'Eusèbe, et encore moins à celui de M. Wagenfeld.

Je passe à la partie historique. M. Wagenfeld avait là un beau champ, point ou peu de contradicteurs dans une histoire perdue. Néanmoins il se trouve en opposition avec le seul qui ait écrit quelques mots sur son époque, dans la citation que nous en donne Josephe dans le 1er *livre contre Apion*, ch. v, n° 18[1], c'est Menandre d'Ephèse.

Philon, d'après M. Wagenfeld, p. 150, nomme le père d'Iram, changé en Joram (ἰώραμος), *Bartopha*. Le fils a regné, dit-il, 57 ans.

Menandre le nomme *Abibal*; il fait vivre *Iram* (εἴρωμος) 53 ans, et régner 34.

Le fils d'Iram, dans Philon, est *Sydyck*, et règne 42 ans; il est dit 32 dans la traduction latine.

Dans Menandre, c'est *Baléazar*, qui vécut 43 ans et en régna 7.

On voit qu'il y a une assez grande différence entre les noms et les années. M. Grotefend n'est point arrêté par cet obstacle, et cite des exemples analogues. Il est cependant fâcheux, n'ayant qu'un point de contact avec un seul historien, de ne pas se trouver d'accord avec lui.

[1] Édition d'Havercamp.

Une observation particulière à ce manuscrit, est qu'on n'y indique aucune *variante* dans l'orthographe, ce dont l'*iotacisme* seul fournit tant d'exemples dans les manuscrits. Or, dans une publication de cette espèce, tout est sacré, et un manuscrit unique et nouvellement retrouvé doit être reproduit avec cette religion qu'a observée M. May, dans ses Palimpsestes, sinon dans le texte, au moins au bas des pages; il n'y a ici de fautes que celles qui viennent de l'éditeur.

Sigonius a essayé de faire passer sous le nom de Cicéron, le *Traité de la Consolation*, dont il est l'auteur. Alcyonius a été accusé d'avoir détruit celui *De gloriâ* de l'orateur romain, pour en orner son Dialogue *De exilio*. On conçoit cette double supercherie d'auteurs accoutumés à écrire en latin, et nourris de la lecture de Cicéron. Il ne s'agissait, d'ailleurs, dans l'un et l'autre cas, que de doctrines philosophiques. Mais essayer de reconstruire un historien qui se perd dans la nuit des tems, dans un idiome avec lequel on n'est point familiarisé, c'est une tentative qu'on ne saurait qualifier. Annius de Viterbe l'a entrepris; du moins il n'a fait parler qu'en latin les auteurs grecs qu'il cite, et a préféré cette invraisemblance au risque de trahir son imposture par l'incorrection de son langage.

SEGUIER DE ST.-BRISSON,
De l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

## Paléontologie.

# FOSSILES DU DÉPARTEMENT DU GERS.

### DINOTHERIUM [1].

Importance des études géologiques. — Fossiles du département du Gers. — Dent molaire découverte par M. le curé de Labastide. — Ses dimensions. — Sa description. — Gisement du terrain où elle a été trouvée. — Différens sentimens sur le nom de l'animal auquel elle appartenait. — On l'appela *Dinotherium* en Allemagne. — Description. — Opinions principales.

De nombreux matériaux se recueillent de toutes parts, et préparent d'abondantes lumières à l'étude complète de l'enveloppe terrestre, ainsi qu'à l'histoire des grandes révolutions qui ont précédé l'état actuel de notre planète. Tant que l'imagination fut seule admise à fournir les données de cet intéressant problème, les plus célèbres géologues, anciens et modernes, tentèrent en vain de le résoudre. De chimériques hypothèses, toutes plus extraordinaires les unes que les autres, les firent errer et se perdre en tant de sens contraires, que le nom même de leur science, dit Cuvier, fut un *sujet de moquerie* [2]. Mais du moment que l'observation eut pris la place des systèmes, surtout lorsqu'on eut reconnu l'autorité des *fossiles*, comme monumens historiques des changemens survenus à la surface de la terre, on posa véritablement les bases de la science; et quels progrès n'a-t-elle pas faits dans ces dernières années,

[1] C'est avec un véritable plaisir que nous insérons cet article qui nous est une preuve sans réplique des améliorations introduites dans les études ecclésiastiques, et des progrès que leur devront les sciences naturelles, lorsqu'elles seront cultivées par des hommes livrés, par état et par goût, aux études graves et profondes. Voir, pour connaître l'impulsion scientifique qui s'est manifestée dans le clergé du diocèse d'Auch, les détails que nous avons donnés, N° 82, ci-dessus, p. 312.

[2] *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, p. 131.

où le goût des recherches paleontologiques s'est pour ainsi dire popularisé ! Il est peu de contrées, en effet, qui ne possèdent quelques collections plus ou moins précieuses, qui, pour devenir bien autrement utiles, ne devraient qu'être moins isolées, et plus connues des hommes de la science.

Les heureux résultats obtenus en ce genre de recherches, par M. Lartet, dans la partie sud du département du Gers, ont été publiés par un grand nombre de recueils scientifiques, avec les honorables témoignages rendus à ses travaux. Environ 16 espèces découvertes dans l'ordre des *pachydermes*, dont 6 étaient inconnues; 4 dans celui des *carnassiers*, dont 1 inconnue; 5 dans celui des *ruminans*; un *édenté*, des *rongeurs*, des *oiseaux*, des *reptiles* d'eau douce, tels furent d'abord les fruits du zèle et de la constance de notre estimable compatriote. Mais la plus inattendue de toutes ses découvertes, est celle d'une mâchoire de *quadrumane*, avec sa dentition complète et très-bien conservée. M. Lartet l'a découverte dans la commune de Sansan, près d'Auch, à 1° 43' de longitude occidentale, et à 43° 31' de latitude septentrionale. Cette dernière circonstance est d'autant plus digne de remarque qu'on ne devait point s'attendre à rencontrer si près de nous, des ossemens d'un groupe de mammifères aussi élevés dans l'échelle organique. On sait en effet que leur existence est limitée dans une zone qui, au nord, ne dépasse pas le 35° dans l'ancien continent, et le 25° dans le nouveau. D'ailleurs les espèces les plus voisines (les Gibbons) de celle dont il s'agit, appartiennent presque exclusivement à l'Asie insulaire. « Ce n'est pas » ici le lieu, disait le *Pays* à ce propos [1], d'indiquer les conséquen- » ces à déduire d'un fait si important pour les études géologiques. » Nous rappellerons seulement qu'aucune exploration n'avait » encore fait découvrir dans les terrains de formation aussi an- » cienne, la plus légère trace d'êtres organisés, dont la formule » dentaire fût comparable à celle des *quadrumanes* [2], et même plus » d'une voix s'était élevée d'avance contre de semblables décou- » vertes. Grâces à M. Ed. Lartet, le département du *Gers* aura » donné un glorieux démenti à ces prétendus prophètes, uni-

[1] *Journ. du Gers*, n° 211.

[2] Cuvier, *Ossemens fossiles*, t. 1, page 407, in-8°.

» quement propres à paralyser tout progrès ultérieur, si leur » parole était une puissance. La leçon pourra bien aussi n'être » pas inutile à quelque haute intelligence. Et en effet, que de » conséquences, trop souvent prématurées, à propos de faits en» core si peu connus, malgré les nombreux résultats de recher» ches qu'on peut presque dire universelles! »

Dans sa partie septentrionale, et surtout vers le nord-ouest, le département du Gers n'avait guère présenté jusqu'à ce jour, que des restes d'animaux aquatiques bien connus, et dont les habitudes ne sauraient être contestées. Ainsi les dents de *squale*, dont les plus grandes ont à peine 0m,050, s'y trouvent en abondance, comme dans le bassin de la Loire, dans les brecciole, et dans les faluns incohérens, formés de coquilles brisées et de menus grains de sable. Sur quelques points très-rapprochés des Landes, l'exploitation des carrières met encore quelquefois à découvert des empreintes de poissons, assez bien conservées dans le calcaire compacte, avec de nombreux débris de *côtes de lamantins*, que la diversité de grandeur et de forme permet de rapporter à des âges différens, et peut-être même à diverses espèces. Mais il est rare que ces restes épars, sans intérêt pour les ouvriers qui les rencontrent, ne soient pas perdus pour la science.

Grâce aux soins de M. le curé de Labastide d'Armagnac, une molaire de grand mammifère fut conservée, il y a peu de mois, pour la collection d'objets scientifiques, qui se forme au petit séminaire d'Auch. Elle avait été trouvée dans une carrière de M. Ducla. Non moins remarquable par ses formes régulières que par ses fortes dimensions, cette dent nous a paru assez digne d'intérêt pour en donner ici le dessin, fait de grandeur naturelle, par M. l'abbé Mondin.

Le plan de la couronne présente, à peu de chose près, la forme d'un triangle à sommets mousses, dont la hauteur serait mesurée par la longueur de la dent, et la base par sa plus grande largeur. Les trois angles sont aigus, mais celui du côté interne est plus petit d'environ 4 ou 5° que celui du côté externe. Deux collines presque égales, et un talon beaucoup plus petit, quoique très-prononcé et bien distinct, dominent la couronne.

Les principales dimensions peuvent être présentées de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Longueur du corps de la dent | | 0m 106 |
| Largeur à la base | de la plus grande colline | 0, 080 |
| | de la plus petite | 0, 070 |
| | du talon | 0, 050 |
| Largeur au sommet | de la plus grande colline | 0, 063 |
| | de la plus petite | 0, 059 |
| | du talon | 0, 028 |

La plus petite des deux collines, c'est-à-dire, la plus voisine du talon, est un peu moins élevée que l'autre. Les hauteurs suivantes sont prises à partir du collet :

Pour la 1re colline, côté interne, 0m 045... côté externe, 0m 050.,
Pour la 2e colline, côté interne, 0m 038... côté externe, 0m 043.,
Pour le talon, côté interne, 0m 031... côté externe, 0m 025.,

Ces deux collines sont transverses et profondément distinctes, sans être réunies, comme dans le *tapir* ordinaire, par un rebord longitudinal. Elles sont droites et parallèles ; mais leur crête est inclinée sur le côté externe de 15° pour la première, et de 20° pour la seconde. Le sommet est tranchant dans les deux, quoique légèrement crénelé.

Le talon, dont le contour est lisse et bien arrondi, surtout du côté opposé aux collines, ne présente aucune trace de détrition. Une ligne courbe de crénelures inégales et peu saillantes, descend de son sommet, par le côté interne, jusqu'au sillon qui le sépare de la seconde colline. Du même côté, 4 tubercules inégaux s'élèvent verticalement sur la face tournée vers les collines. Le plus grand est à peine égal à la quinzième partie du volume du talon.

Le côté des collines opposé au talon, présente, dans les deux, une surface inclinée à la hauteur d'environ 55°. Cette surface est, à peu près, demi-circulaire, sensiblement excavée, et assez peu unie. La courbe qui la limite, en descendant des deux extrémités de la crête, est elle-même quelque peu crénelée. Ses dentelures sont usées vers la face interne de la couronne, mais trop peu pour que la substance éburnée soit mise à découvert. Il en est de même de la partie saillante des petites

aspérités qui se trouvent à la surface demi-circulaire de la 2e colline ; celle-ci, du reste, est en tout semblable à la première, si ce n'est que les formes en sont un peu moins régulières. Quant à la face tournée vers le talon, elle est, dans l'une et l'autre, inclinée à la hauteur d'environ 25° ; les aspérités y sont aussi un peu usées, surtout du côté interne, et à partir de la crête, ce qui rend les deux sommets plus tranchans.

La couronne est partout revêtue d'un émail fort épais, encore assez brillant, et dans un état parfait de conservation. Il est roussâtre ou brun foncé, surtout à la face externe, tigré de jaune pâle à la face interne. En général, sur les plans inclinés, dont la réunion forme les deux sillons qui séparent les collines et le talon, il est moins lisse que sur les divers points des contours extérieurs. Toutefois, une petite saillie, qui se détache à peine de la grande colline, sur la face opposée au talon, environne sa base, jusqu'à la hauteur de 0m, 015. Elle se termine par une série de crénelures presque insensibles, et qui viennent disparaître, du côté interne, dans le sillon qui sépare les collines.

Sous le corps de la dent, et dans son épaisseur, on voit trois cavités inégales, creusées dans les noyaux des collines et du talon. Les deux premières présentent assez bien une ouverture quadrangulaire d'environ 0m, 020 dans le sens de la longueur de la couronne, sur 0m, 030 dans le sens de sa largeur. La partie qui correspond aux sillons, sépare ces cavités par des parois dont l'épaisseur croît, en talus régulier, avec la profondeur. Celle du talon n'est, à proprement parler, qu'une espèce d'alvéole conique de très-petites dimensions, mais de formes non moins régulières.

Dans le périmètre du collet on observe, sur divers points, des inégalités très-prononcées, sans la moindre trace d'usure. On voit encore, à la jonction de la racine et de la couronne, des marques incontestables de cassure violente, mais non de fraîche date : au contraire, les parois qui séparent les trois cavités sont lisses et bien unies. Ce dernier caractère ne semblerait-il pas indiquer que la racine brisée depuis long-tems, aurait eu trois cavités en libre communication, et par conséquent trois tubes inégaux, bien séparés, et qui correspondaient aux noyaux des collines et du talon ?

La matière qui incruste cette dent remplit presque toutes les anfractuosités du collet, et se voit aussi en E entre les deux collines, de même que dans les trois cavités de la couronne. C'est une pâte marneuse, jaunâtre, assez consistante, mêlée de quelques petits grains de quartz roulés, et de parties ferrugineuses plus abondantes. Elle s'est infiltrée sur divers points, suivant des lignes parallèles à la hauteur des collines, avec solution de continuité dans le tissu de l'émail, sans toutefois nuire à la solidité. Cette pâte est encore mêlée de débris de coquillages marins. Deux surtout, B, C, qui paraissent appartenir à la classe des *bivalves*, sont très-sensibles à la face interne du collet. Au sommet du talon, une partie A assez considérable d'*huître* est solidement incrustée par la surface externe. Il en est de même d'une petite dent presque entière, dont l'émail a disparu; la substance lapidifique qui la retient en D, à la base interne de la petite colline, est d'une très-grande consistance. La ressemblance de ce qui en reste avec plusieurs dents de *Squale-long-nez*, trouvées en cet endroit, permet de croire qu'elle est aussi de la même espèce.

La *molaire* qui nous occupe porte donc avec elle des preuves incontestables d'un dépôt marin. Elle était d'ailleurs enfouie, à 10 pieds de profondeur, dans un banc de coquillages qui appartiennent presque tous au genre *huître*, *ostrea elongata*, *ostrea deltoidea*, *ostrea acuminata*, etc. Ce banc fait partie d'un grand dépôt dont on retrouve des traces plus ou moins abondantes, dans différentes contrées du département du Gers, spécialement entre le 43° 45' et le 44° de lat. sept. Il forme comme une zône assez peu régulière qui traverse tout le département, mais dans laquelle se retrouvent aussi, tant au-dessus qu'au-dessous du sol, plusieurs autres genres d'*univalves* et de *bivalves*. Dans les communes de Mas et de Terraube ce dépôt est supérieur au niveau de la mer d'environ 270$^m$, d'après quelques observations barométriques faites par M. l'abbé Lafforgue, et calculées au moyen des tables de M. Oltmans.

Les caractères que présente la *molaire* que nous venons de décrire, et qui nous paraît avoir été la dernière inférieure de gauche, lui donnent les plus grands traits de ressemblance avec celles de ces mammifères antédiluviens que le célèbre Cuvier

regardait comme très-voisins du *Tapir*, et que, pour cette raison, il nomma *Tapirs gigantesques*. Ce grand naturaliste ne put établir les preuves de ce genre, aujourd'hui inconnu parmi les êtres vivans, que d'après un petit nombre de pièces recueillies en divers lieux, et presque uniquement dans le midi de la France [1]. Toutefois, la différence des grandeurs l'amena à conclure de ses considérations ostéologiques, malgré la ressemblance des formes, que ces débris épars pouvaient bien appartenir à des espèces différentes.

Quoi qu'il en soit, les collines transverses, accompagnées de talon, sont un des caractères des machelières du *Tapir*. Cette forme, il est vrai, se retrouve assez bien dans les *Kangouroos* et dans les *Lamantins*, pour les espèces vivantes, ainsi que dans les *Lophiodons*, pour les fossiles. Mais, sans parler des fortes dimensions qui distinguent notre couronne, sa parfaite ressemblance avec les mieux conservées de toutes celles qu'on avait cru devoir rapporter au *Tapir gigantesque*, nous a paru ne laisser aucun doute sur sa classification.

Par comparaison avec le *Tapir* de l'Inde, Cuvier pensait que l'espèce, ou la variété, que caractérisent quelques grandes molaires à collines transverses, venues à sa connaissance, devait avoir au moins 18 pieds de longueur sur 11 de hauteur [2]. Or, celle dont nous donnons ici le dessin est sensiblement plus grande encore; le formidable mammifère auquel elle appartenait, aurait donc pu être, d'après les idées de Cuvier, d'une taille supérieure à celle des grands éléphans et du mastodonte d'Amérique.

Les restes de ce gigantesque animal, connus des savans jusqu'en 1829, étaient encore trop peu nombreux, et appréciés d'une manière trop vague, pour qu'il fût possible d'établir définitivement son genre. « Tout concourt jusqu'à présent, disait » Cuvier vers cette époque, à rapprocher notre animal des *Ta*» *pirs*; et, tant que nous n'aurons pas la preuve que ses dents » incisives et canines ne correspondent pas à celles de ce genre, » nous serons autorisés à l'y rapporter [3]. »

[1] *Recherches sur les ossemens fossiles*, t. 3, p. 313.
[2] *Recherches sur les ossemens fossiles*, t. 3, p. 325.
[3] *Ibid.* *Idem.*

Cette preuve ne se fit pas long-tems attendre. Un an environ avant la mort de Cuvier, les fouilles d'une sablonnière très-riche en ossemens fossiles, située à *Eppelsheim*, dans l'ancien Palatinat, mirent à découvert une mâchoire inférieure presque entière. Les machelières étaient armées de collines transverses comme dans le *Tapir*. Mais d'autres caractères, qui n'avaient pas même été soupçonnés, firent mieux connaître le nouvel animal. « En avant des molaires, dit M. Laurillard, en parlant » de cette mâchoire, elle se recourbe en bas, en décrivant près » d'un quart de cercle. Elle porte deux longues incisives, qui sont, » comme les défenses supérieures des *Morses*, dirigées la pointe » en bas, disposition tout-à-fait nouvelle, qui n'avait encore été » observée dans la mâchoire inférieure d'aucun autre animal [1]. »

M. le docteur Kaup, directeur du musée de Darmstadt, proposa, dans son rapport au congrès des naturalistes réunis à Berlin, de substituer au premier nom celui de *dinothérium*. Les différences qu'il avait remarquées dans les molaires venues à sa connaissance, lui parurent même suffisantes pour établir deux espèces dans ce nouveau genre : 1° le *dinothérium-giganteum*, auquel il rapportent les plus grandes dents que Cuvier a décrites ; 2° le *dinotherium Cuvieri*, faisant hommage de cette dernière à celui qui, le premier, avait fait connaître, sous le nom de *tapirs gigantesques*, quelques débris de ce curieux mammifère.

Le nom générique, imposé par le naturaliste allemand, était généralement admis, lorsque la tête trouvée à une profondeur de 18 pieds, dans l'argile marneuse d'eau douce, encore près d'*Eppelsheim*, est venue réveiller l'intérêt, et fixer l'attention des observateurs zoologistes. Son état presque parfait de conservation leur a fourni de nouveaux moyens de se faire une idée plus exacte des affinités du dinothérium avec les animaux qui vivent encore à la surface de la terre; ce qu'il sera plus facile à nos lecteurs de comprendre par la figure et la description que nous en donnons ici.

Les deux défenses, qui remplacent les incisives à la mâchoire

[1] *Ibid.*, note de la p. 328; voir aussi le *Mémoire* de M. Kaup dans *l'Isis* de 1829; et la *description des fossiles de Mammifères, qui se trouvent au musée de Darmstadt*. 1834.

inférieure, sont, comme dans les débris antérieurement découverts, obtuses et de forme conique. Elles sont dirigées en bas, et allongées de manière à s'éloigner de la bouche, en suivant la direction de la courbe décrite par la mâchoire. Les incisives supérieures ne sont point connues : on ne peut même rien dire sur leur existence, la mâchoire qui devrait les porter, se trouvant brisée dans la partie antérieure. Toutefois, si l'on en juge par l'épaisseur et la forme applatie d'un fragment trouvé depuis quelques années [1], on pourrait croire, avec M. de Blainville, qu'il y avait eu deux incisives à la mâchoire supérieure, mais plus petites qu'en bas, et peut-être seulement rudimentaires. — Les lignes dentaires présentent un vide considérable sans aucune trace de canines ni de fausses molaires. — Quant aux molaires proprement dites, elles sont au nombre de cinq de chaque côté, dans les deux mâchoires, et disposées en série continue sur une longueur de $0^m$,453. Elles sont à collines transverses et légèrement crénelées avant la détrition, comme dans celle découverte à Labastide. La première est tranchante à sa partie antérieure, la troisième a trois collines, et les autres en ont deux. La cinquième d'en bas est terminée par un talon placé en arrière des collines. Les plus antérieures paraissent un peu usées, surtout du côté gauche, et tout porte à croire que l'animal était complétement développé à l'époque de la violente catastrophe qui dispersa ses membres dans la province rhénane.

Considérée dans son ensemble, cette tête, dont le poids est énorme, a $1^m$,105 de longueur, sur $0^m$,450 de hauteur à partir de la quatrième molaire supérieure, jusqu'au bord de la fosse temporale. Dans la plupart des mammifères, l'angle formé par la surface de l'os frontal et de l'occiput, est, au plus, d'environ 90°, tandis que le *dinothérium* présente ce même angle avec une ouverture de 140°; c'est-dire qu'il est presque aussi grand que chez les baleines. A cela près, la partie postérieure du crâne tient beaucoup plus du *rhinocéros* [2] que de tout autre animal, selon MM. Kaup et Laurillard.

[1] *Compte rendu de l'ac. des scienc.*, mars 1837.
[2] *Id.*, avril 1837.

La structure de la tête est encore remarquable par les prodigieuses dimensions de l'ouverture des fosses nasales et du trou sous-orbitaire. Ce qui permet de supposer, avec M. de Blainville, un développement considérable de la lèvre supérieure, jusqu'à la base des défenses. Peut-être même l'animal avait-il, comme d'autres le pensent, une trompe assez développée pour porter à sa bouche la nourriture que la forme si anomale des incisives devait l'empêcher de saisir directement sur une surface solide.

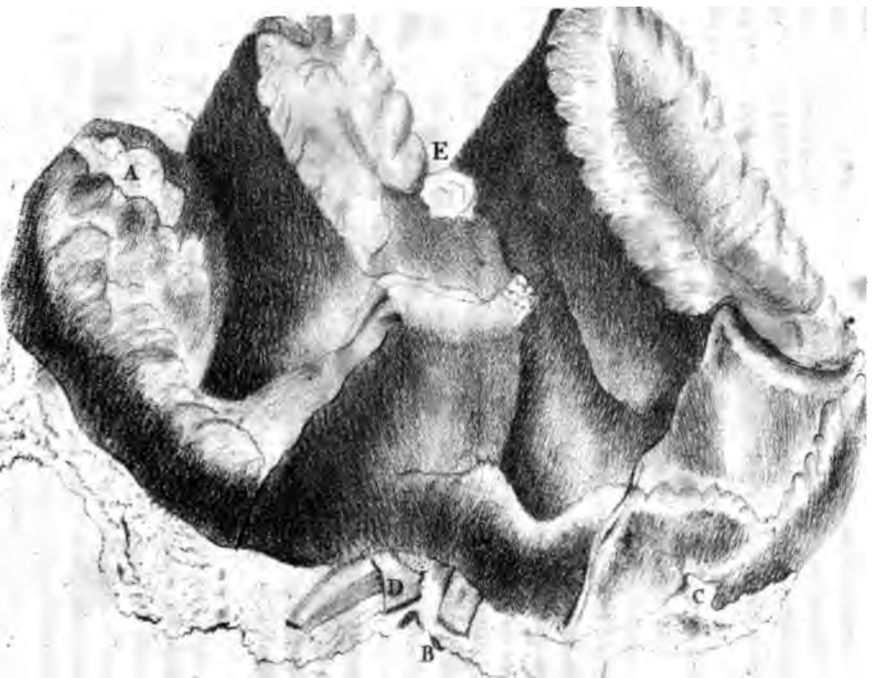
Les naturalistes sont loin d'être d'accord sur l'ensemble de l'organisation, et par conséquent, sur le caractère et la manière de vivre du *dinothérium*. Il est inutile de se livrer ici à l'examen détaillé des raisons dont s'appuient les différentes opinions que l'on a émises, et que chacun veut justifier par la nature des organes qu'il invoque. M. Kaup, en publiant la description des mâchoires inférieures, trouvées depuis sept ans dans l'ancien Palatinat, fit mieux connaître, sans doute, l'animal que Cuvier avait essayé de reconstruire avec des élémens trop incomplets. Mais l'opinion du docteur allemand sur le genre de vie et la classification, a trouvé de nombreux contradicteurs, tant au-delà du Rhin qu'en Angleterre. Sans adopter en tout la manière de voir des zoologistes français, il rend hommage à leurs lumières, et modifie sur quelques points ses premières idées, dans sa lettre à l'Académie des Sciences, écrite à l'occasion de la note présentée par M. de Blainville, sur le précieux fossile d'Eppelsheim. Toutefois, il persiste à placer le *dinothérium* parmi les pachydermes proprement dits, dans un genre voisin de l'hippopotame, et n'admet point, avec notre savant académicien, qu'il puisse être rangé parmi les gravigrades aquatiques.

Telle est, en effet, l'opinion de M. de Blainville. « Nous regardons à peu près comme hors de doute, dit-il, que le *Dinothérium* était un animal de la famille des lamantins, devant » être à la tête de cette famille, précédant le Dugong et précédé » par le Tetracaulodon qui termine celle des Éléphans. En un » mot, c'était suivant nous un Dugong avec les incisives infé» rieures en défense. Nous devons donc supposer qu'il n'avait » qu'une paire de membres antérieurs à cinq doigts; cependant » on conçoit la possibilité qu'il en eût de postérieurs, si le pas-

» sage de la famille des éléphans à celle des lamantins était plus » graduel [1]. ».

L'opinion émise par M. Strauss s'éloigne peu de celle de M. de Blainville. Sans chercher parmi les animaux connus quels sont ceux dont la tête se rapproche le plus de celle dont il s'agit, il conclut des caractères qu'elle lui présente, et principalement de l'articulation occipito-altoïdienne, les rapports qui doivent unir les parties essentielles de l'animal, et le genre de vie qu'elles commandent. Il observe que les condyles occipitaux ne sont pas obliques en arrière au-dessous du plan horizontal des dents molaires, comme dans les quadrupèdes terrestres; mais bien au-dessus de ce même plan, dans la direction de l'axe longitudinal. Or, une pareille disposition, ajoute-t-il, peut convenir uniquement à un animal aquatique, dont la tête est directement soutenue par la masse liquide. M. Strauss va même jusqu'à dire que le Dinothérium n'aurait jamais pu soutenir hors de l'eau son énorme tête, à moins qu'on ne suppose des conditions extraordinaires dans le reste de l'organisation [2]. — On était loin de prévoir celles dont les fouilles d'Eppelsheim ont néanmoins donné la certitude; de nouveaux résultats, non moins inattendus, pourraient bien être, avant long-tems, en harmonie avec ces premiers faits. — Et pourquoi ne pourrait-on pas admettre, par exemple, que les apophyses épineuses des vertèbres cervicales et dorsales étaient assez développées, sans l'être outre-mesure, pour donner attache à des muscles très-énergiques? On voit d'ailleurs que la face occipitale est large, comme l'observe M. de Blainville [3], et qu'elle présente une fosse médiane profonde, pour l'insertion d'un fort ligament cervical, et de puissans muscles élévateurs de la tête. L'animal pouvait donc n'être pas essentiellement aquatique. Et l'on peut même, ce nous semble, regarder encore comme bien difficile à décider, avec les élémens que l'on possède, s'il n'avait qu'une paire de membres antérieurs disposés en nageoires, comme les lamantins; ou bien s'il en avait quatre propres à nager, comme les morses, ou plutôt à marcher, comme les mastodontes.

[1] *Compt. rend. de l'acad. des sciènc.*, mars 1837.
[2] *Id.* avril 1837. [3] *Id.* pag. 425.




Annales de Philos. chrét. Tome XIV. N.º 84. Page 410

Lith. Desportes Place du Pont Neuf, 15.

DENT MOLAIRE DU DINOTHERIUM.



Tel est le dernier résultat des considérations établies sur l'ensemble et sur les détails de la tête trouvée à Eppelsheim. Pour fixer avec plus de certitude la place de l'animal auquel elle appartient dans la famille des gravigrades, il faudrait, d'après les idées de M. de Blainville, pouvoir apprécier, en outre, son système digital et mammaire, du moins dans les particularités les plus remarquables. Or, de ces deux caractères, le second ne peut pas être suffisamment connu dans les animaux fossiles; et l'on n'a pas encore trouvé de pièce susceptible de bien établir le premier.

Quoi qu'il en soit de son organisation, le *Dinothérium* a disséminé dans le département du Gers des traces incontestables de son passage, et que le hasard seul a fait rencontrer, même sur des points éloignés les uns des autres [1]. Qui sait si des fouilles, dirigées avec autant de zèle et d'intelligence qu'elles sont convenablement encouragées, n'améneront pas des résultats assez heureux pour le faire mieux connaître, et préparer une complète solution à cet intéressant problème, qui se rattache à un des points les plus curieux de l'histoire naturelle? Un squelette, à peu près entier, s'il faut en croire certains rapports, avait bien été trouvé à Samaran, dans un lit de sable et sous un banc de melasse solide de 15 pieds de puissance [2]. Mais l'ignorance des ouvriers confondant ces ossemens avec les matériaux les plus communs, ils furent brisés et employés à la construction d'un four. Une seule dent a été sauvée de leurs débris, avec l'extrémité articulaire d'une omoplate.

Le *Dinothérium* vivait-il autrefois dans nos contrées, avec ces dépouilles nombreuses des populations antédiluviennes, dont la découverte honore tant M. Ed. Lartet? ou bien ne serait-il qu'un monument exotique des révolutions qui ont ravagé la surface du globe? questions du plus grand intérêt sans doute, mais dont nous abandonnons la solution à d'autres plus habiles.

L'abbé CANÉTO,
Prof. de physiq. au sém. d'Auch.

[1] Labastide d'Armagnac,.... Simorre,.... Samaran,.... Arbeichan, et Castelnau-Barbarens.

[2] *Esquisse d'une topograp. de la ville d'Auch*, et de ses environs, p. 93.

## Traditions juives.

# DOCTRINE DE LA SYNAGOGUE

### SUR L'INVOCATION DES SAINTS, ET SUR LA FOI AU RÉDEMPTEUR PROMIS.

Nous expliquerons un peu plus bas, au commencement de notre *Compte-Rendu*, les raisons qui nous ont déterminés à traiter les questions que nous venons de poser en tête de cet article ; on verra qu'il en est peu d'aussi importantes, et qui même viennent plus à propos. Nous prions nos lecteurs de lire le paragraphe relatif aux *nouvelles attaques qui se préparent contre le Christianisme* ; nous espérons qu'ils seront de notre avis, et qu'ils étudieront cet article avec plus d'attention et de fruit. Ils y verront aussi les précautions que nous avons prises pour ne rien dire, dans une matière aussi difficile, qui ne soit d'une orthodoxie complète. Nous nous bornerons ici à indiquer les différentes parties qui doivent entrer dans cette dissertation, et compléter l'instruction de nos lecteurs sur un point qui n'a jamais été traité autre part avec la même science et avec des élémens puisés dans les écrits des Juifs eux-mêmes.

On traitera donc successivement, dans plusieurs articles séparés :

1° De l'application des mérites des Saints d'Israël, et principalement de ceux d'Isaac, qui s'est offert volontairement en sacrifice sur la montagne de *Moria*, comme Jésus-Christ s'est sacrifié volontairement sur le mont *Calvaire* ;

2° Des Fables, Paraboles et Allégories des rabbins.

3° De l'invocation des Saints ;

4° De l'invocation des Anges ;

5° Des prières pour les Morts.

A. B.

## Premier Article.

### DE L'APPLICATION DES MÉRITES D'ISAAC, ET ESSAI SUR LES FABLES, PARABOLES ET ALLÉGORIES DES RABBINS.

Isaac est seul modérateur et père de la Loi antique. — Il est la figure de J.-C. — La foi au Messie futur sauvait les anciens. — Ces vérités ne furent révélées qu'en termes obscurs et connues explicitement que d'un petit nombre de personnes. — Preuves de la réalité de ces traditions cachées. — Fables, Paraboles et Allégories des Juifs. — Témoignages des Rabbins, sur les mystères de la *création* et du *char*. — Marques pour discerner les bonnes Traditions. — Témoignages d'auteurs chrétiens.

Les autorités irréfragables que je rapporterai dans cet article, prouvent incontestablement que, d'après la doctrine de l'ancienne Synagogue, le principal, que dis-je, l'*unique* canal des grâces célestes, c'est ISAAC.

*Le venin du serpent tentateur*, c'est-à-dire le péché originel, communiqué par Eve à toute la race humaine, ne cède qu'à l'*inépuisable mérite* d'Isaac; si Jéhovah se laisse fléchir aux supplications des Justes, et pardonne les transgressions qui outragent la Majesté divine, c'est en vue d'Isaac; sans Isaac, aucun mortel n'aurait pu adresser des prières au Seigneur, à cause de la *rigueur de la justice divine*. Abraham et Jacob même, les archipatriarches, l'un le *père des croyans* [1], l'autre le *puissant en Dieu* [2], ne peuvent rien pour Israël menacé de l'animadversion du souverain Juge; alors Isaac seul, d'après la tradition, est salué par le peuple d'Israël du nom de *Père*, parce que seul il a le caractère de *Médiateur*, d'*Intercesseur*, entre la Divinité offensée et l'homme offenseur.

Mais, pour peu que l'on considère attentivement tout ce que la Tradition judaïque enseigne au sujet de l'excellence d'Isaac,

[1] Pater omnium credentium. *Rom.* IV. 11.

[2] *Genèse*, XXXII. 28.—Sept. ὅτι ἐνίσχυσας μετὰ Θεοῦ καὶ μετὰ ἀνθρώπων δύνατος ἔσῃ. Israël, ישראל, signifie proprement, d'après l'étymologie du mot, *puissant en Dieu ou avec Dieu*.

devient évident que, sous ce nom, les fidèles de l'ancienne loi n'entendaient pas désigner le *fils immédiat d'Abraham*, mais le Messie, l'*attente des nations* [1], que le saint Evangile, dès son début, qualifie de *fils d'Abraham* [2].

En effet, l'*Eglise* de la première alliance, désignée généralement sous le nom de Synagogue [3], dépositaire de la promesse d'un Messie réparateur, à la fois prêtre et victime, seul capable de relever de l'anathème l'homme pécheur, et de le réconcilier avec Jéhovah justement irrité, comprit *dès les jours de l'antiquité*, qu'elle ne pouvait invoquer la miséricorde divine qu'en se prévalant par anticipation du mérite infini attaché à sa Sainte Personne, réunissant hypostatiquement la nature divine et la nature humaine, et de la complaisance du Père éternel pour l'éternel Fils de sa dilection. Mais cette Eglise, avant l'accomplissement des tems, n'offrait à la faiblesse de ses enfans que du *lait*, afin de les disposer à supporter la *nourriture solide* [4]; elle leur parlait le langage de l'enfance, pour les préparer à l'intelligence du *langage de l'homme* [5]. Je veux dire qu'elle ne présentait les plus sublimes vérités de la foi que sous la forme de l'emblême, de l'image symbolique. C'est ainsi que le Christ, dont elle *attendait son salut* [6], était voilé sous la figure d'Isaac, parce que le Fils *unique, bien-aimé* [7], du *Père de la*

[1] *Gen.* XLIX, 10 et 18. Voyez ma 2e *lettre aux Israélites*, p. 135 et suivantes.

[2] *S. Matth.* I, 1. Liber generationis Jesu Christi, *filii Abraham*. Le saint Evangéliste écrivit ceci pour les Hébreux. Voyez ma *note* dans la 5e édition de la *bible de Vence*, sur la double généalogie de N. S., tomes XX et XXI.

[3] Les mots *Eglise* et *Synagogue*, sont formés chacun d'un mot grec, le premier de ἐκκλησία (*Ecclesia, cœtus convocatus*) le second de συναγωγή (*Synagoga, congregatio*). L'un et l'autre répondent exactement au mot Hébreu כנסת (de כנס *congrego*), qui a la même signification.

[4] Tanquam parvulis in Christo, lac vobis potum dedi, non escam. 1 *Cor.* III, 1, 2.—Voyez aussi *Hébr.* V, 12, 13.

[5] Cum essem parvulus, loquebar ut parvulus. 1 *Cor.* XIII, 11.

[6] Jacob, après avoir signalé l'époque de l'Incarnation, interrompit son discours pathétique, par ces paroles remarquables : « J'espère en ton SALUT, Jéhovah ! *Gen.* XLIX. 18. Voyez ma 2e *lettre*, chap. II, sect. 6.

[7] Tolle filium tuum *unigenitum quem diligis*. *Gen.* XXII, 2.

*multitude des nations* [1], était le type le plus exact, de point en point, du Fils unique, bien-aimé, du *Père de la multitude des êtres* [2].

Mes *Lettres* aux Israélites sont remplies de citations d'où résulte que les traditions de la Synagogue des tems les plus reculés enseignent le mystère la *Trinité de Personnes* [3] dans l'indivisible essence divine, aussi-bien que celui de la *double nature* du Rédempteur promis. Et encore que nous n'en eussions pas ce grand nombre de témoignages, il ne serait pas permis, selon moi, d'en douter. Car, quel était le moyen de justification des Saints de l'ancien Testament? *Leur foi dans le Messie futur*. De là vient que S. Jérôme, à l'occasion du v. 16, ch. II de l'*Epître aux Galates*, dit : « Il y a des saints qui, sous l'an» cien Testament, ont été justifiés par *la foi au Christ*; puisque » Abraham vit le jour du Christ, et Moïse, etc. [4]. » Je ne m'arrête pas à citer les autres Pères qui s'expriment dans le même sens, et si je n'aimais pas tant à rapporter les paroles du saint de Stridon, mon docteur de prédilection, j'aurais passé de suite à ce que nous enseigne le Catéchisme du concile de Trente. Voici comment il s'exprime sur l'article du Symbole : *Et in Jesum Christum* : « La *foi est* la profession de cette rédemption néces» saire aux hommes pour faire leur salut, et *elle l'a toujours* » *été*; aussi Dieu *l'a signalée dès le commencement*..... De telle sorte » que, si l'on ôtait la différence du futur et du passé, il ne res» terait aucune différence entre les prédictions des prophètes et » la prédication des apôtres, *entre la foi des anciens patriarches et* » *notre foi* [5]. Or, ce Messie, en qui ils avaient foi, ne devait et ne pouvait être qu'un Médiateur entre Dieu et l'homme, par

[1] Quoniam patrem multitudinis gentium constitui te. *Ibid.* XVII, 5.

[2] *S. Matthieu*, III, 27. *S. Jean*, I, 14.

[3] Voir la *table générale des matières*, à la fin du XIIe vol., au mot *trinité*.

[4] Sanctos autem, qui antiquitùs fuerint ex *fide Chirsti Justificatos*. Siquidem Abraham vidit diem Christi, et lætatus est; et Moyses, etc.

[5] Hujus autem redemptionis *fides* et confessio hominibus ad salutem consequendam necessaria est, *semperque fuit*, quam Deus *initio præmonstravit*... ita ut si futuri et præteriti temporis tollatur diversitas, nihil jam inter prophetarum prædicta et apostolorum prædicationem, nihil inter *veterum patriarcharum fidem* et nostram interesse videamus.

conséquent, un *Dieu-homme* : *homme*, pour sacrifier l'humanité coupable [1]; *Dieu*, pour égaler le prix de ce sacrifice à la

[1] C'est une chose curieuse de voir comment les rabbins modernes, accablés sous le poids des expressions du chap. 53 d'Isaïe, chapitre qui de leur aveu, commence au verset *ecce intelliget servus meus*, se débattent, se démènent, pour se débarrasser de ces écrasans témoignages. Il n'y a sorte d'explications qu'ils ne proposent à l'exclusion de la véritable, si claire, si simple, d'après laquelle on peut véritablement intituler cette belle prophétie, *Passion de N. S. Jesus-Christ, selon Isaïe*. Vains efforts, l'ancienne synagogue, dont ils ne peuvent rejeter l'autorité, a déjà prononcé. Il n'est pas de mon objet, dans cette note, d'entrer dans le détail de tout ce que j'ai à dire relativement à ce chapitre. Je me borne donc aux trois citations suivantes.

La paraphrase de *Jonathan ben Uziel*, antérieure à l'avénement de J.-C., applique cette prophétie au Messie : elle traduit *servus meus*, par *mon serviteur le Messie*, עבדי משיחי. « A l'heure où le Messie est instruit des souffrances d'Israël dans la dispersion, et de ces péchés qui sont sur eux (Israélites), et qu'ils ne se soucient pas de confesser à leur maître ; alors il élève la voix, et il pleure sur les péchés qui sont en eux. C'est ce qui est écrit, (Isaïe, LIII, 5) *Il a été navré pour nos iniquités, brisé pour nos péchés*. Dans le jardin d'Eden, il y a un palais nommé *le palais des enfans des infirmités* ; alors le Messie entra dans ce palais, et il invita à tomber sur lui toutes les infirmités, toutes les douleurs, toutes les souffrances d'Israël ; et toutes vinrent sur lui. Et s'il ne s'en était pas chargé pour soulager Israël, nul homme n'aurait pu endurer les souffrances d'Israël, à cause des punitions qu'entraîne la transgression de la loi. C'est ce que dit l'Écriture (Ibid., v. 4.) *En vérité, il s'est chargé de nos maladies et il a porté nos douleurs*. » II. *Zohar*, 2e partie, livre de l'*Exode*, fo 212, recto.

N'allez pas regarder *ce palais des enfans des langueurs* comme un des contes à la cigogne des rabbins. C'est au contraire un des mystères Messianiques, les plus précieux, et qui appartient à la bonne tradition. (Voyez ce que je dis ci-après, des allégories des anciens docteurs de la synagogue.) Il suffit de la moindre réflexion pour voir que ce palais *placé dans le jardin d'Eden où entre le Messie*, est le lieu appelé par les rabbins, *le jardin d'Eden inférieur*, גן עדן של תחתון, et par les théologiens catholiques, *limbus patrum*. Les saints patriarches y étaient détenus jusqu'au moment où Jésus-Christ *y vint en personne* les délivrer, *après avoir pris sur lui-même leurs infirmités*. « Et sic est limbus patrum, dit saint Thomas, (supp. q. 69, a. 7,) in quo detinebantur Patres à consecutione gloriæ *propter reatum humanæ naturæ, qui nondum poterat expiari*. » Quant à la dénomination rabinique *du jardin d'Eden, inférieur*, elle est également

hauteur de la Divinité offensée. Ce *Dieu* fait homme devait donc s'offrir à *Dieu*; en d'autres termes, il fallait que Dieu nous *livrât son Fils unique* [1]. Cela suppose de toute nécessité une *distinction de personnes dans l'Essence divine*

Mais ces grandes vérités ne se transmettaient aux sages qu'en des termes obscurs, inintelligibles pour le commun du peuple :

justifiée par les théologiens catholiques. Je citerai encore ici, les paroles de notre saint Docteur : « Quia enim ante Christi adventum, » dit-il, (*supp.*, q. 69, a. 40) sanctorum requies habebat defectum re» quiei adjunctum, dicebatur idem *infernus* et *sinus Abrahæ*, unde ibi » non videbatur Deus. Sed quia post Christi adventum sanctorum re» quies est completa, cum Deum videant, talis requies dicitur *sinus* » *Abrahæ*, et nullo modo *infernus*. »

Quel est le nom du Messie ? « Nos maîtres disent, *lépreux de la maison* » *de Rabbi* est son nom, car il est dit : (*Isaïe*, LIII, 4.) *En vérité, il s'est* » *chargé de nos maladies, et il a porté nos douleurs. Nous l'avons regardé* » *comme couvert de lèpre, frappé de Dieu et affligé.* »

מה שמו [רש"י של משיח] ורבנן אמרי חיוורא דבי רבי שמו שנאמר אכן חליינו הוא נשא ומכאובינו סבלם ואנחנו חשבנוהו נגוע מוכה אלהים ומעונה :

Talmud, *traité Sanhedrin*, fol. 88, verso.

Avant de terminer cette note, je ferai observer que le terme נגוע, du texte, qui signifie proprement *plagosus*, se prend généralement dans le sens de *leprosus*, comme traduit fort bien la Vulgate, et comme dit le docte hébraïsant S. Jérôme (*Com. in Is.*) « Quod in aliis verbis hebraico »idiomate *lepra* intelligitur, juxta illud quod in psalmo scriptum est *et fla*»*gellum* נגע *non appropinquabit tabernaculo tuo.* » Les bibles protestantes, d'après celle de Luther, traduisent *frappé* sans autre motif que celui de traduire autrement que la Vulgate qui traduit *lépreux*. On peut poser comme règle à laquelle je n'ai encore trouvé aucune *exception*, moi qui lis la Bible et le Talmud depuis 35 ans au moins, que toutes les fois qu'il y a dissidence entre les catholiques et les protestans, pour l'explication d'un passage de la sainte Écriture, si ce passage se trouve expliqué quelque part dans le Talmud, ou les autres anciens recueils, tels que *Zohar médraschim*, etc., c'est *dans le sens catholique*. La raison en est bien simple. Le Catholicisme est la continuation de la loi et de la tradition de la synagogue, tandis que le Protestantisme n'est la continuation de rien, et est lui-même le commencement du néant *en fait de religion*.

[1] Sic enim Deus dilexit mundum ut Filium suum unigenitum daret. *S. Jean* III. 16.

*in parabolis*. Le tems n'était pas encore arrivé d'en parler publiquement, et d'une manière plus claire. « Il y a des choses, » disaient les Rabbins, qu'il est permis de prêcher en public ; et » il en est d'autres que tu as l'obligation de tenir secrètes [1]. » Quand les docteurs hébreux, dans le secret de la confidence, s'énonçaient nettement en s'entretenant de ces mystères *portés sur l'aile de la tradition*, ils avaient soin d'ajouter une de ces formules : *Ferme ta bouche, et n'en parle pas* [2]. — *Et le secret de Jéhovah est pour ceux qui le craignent* [3]. — Ou bien : *Mais ce sera un mystère pour le peuple jusqu'à ce qu'il* ( le Messie ) *vienne le manifester lui-même* [4], etc., etc.

Cela ne doit pas étonner, puisque plusieurs siècles après l'établissement de l'Eglise, quand il s'agissait de traiter devant la multitude du redoutable mystère de la présence réelle, dogme fondamental, on avait aussi soin d'user d'un langage mystérieux. Je parle du fait : peu importe la différence du motif.

Et ici, avant de passer aux nombreuses traditions que j'ai à exposer, qu'il me soit permis de dire un mot sur les *Fables, Paraboles* ou *Allégories* des Rabbins.

Elles sont de deux espèces bien différentes l'une de l'autre. La première est celle des *allégories*, sous l'écorce desquelles on avait coutume de cacher les plus sublimes mystères de la Foi, non-seulement au peuple, mais aussi au *vulgaire des docteurs*. Des *hommes choisis en très-petit nombre* יחידי סגלה, *dans chaque génération* של כל דור ודור, étaient les seuls dépositaires du sens de ces mythes sacrés.

Il est dit dans le *Talmud* : On ne doit pas expliquer le mys- » tère de l'œuvre de la Création à deux personnes, ni celui du » Char de Dieu [5] à une seule, à moins que ce ne soit un sage » doué de grande sagacité [6]. »

[1] יש דברים שניתן רשות לדורשן ויש שאתה מצווה לסותמן

[2] *Deuxième lettre*, p. 70.

[3] *Ibid*, p. 272.

[4] *Ibid*. p, 267. Voyez aussi la même *Deuxième lettre aux Israélites*, p. 63 et 93.

[5] De la vision d'Ezéchiel.

[6] אין דורשין במעשה בראשית לשנים ולא במרכבה ליחיד אא"כ היה חכם ומבין מדעתו. Traité *Hhaghiga*, fol. 11, verso.

Maïmonides [1] rend ainsi compte de cette défense :

« Et nous en avons déjà expliqué la raison dans notre Intro- » duction au présent ouvrage; à savoir : que le commun des » hommes n'est pas en état de comprendre ces choses si rele- » vées. Voilà pourquoi on n'en fait passer la tradition que d'*un seul* » *à un seul*. Car le nombre de ceux qui en pénètrent le sens est » extrêmement restreint. D'autant plus qu'on ne livre en aucune » manière le *Mystère du Char*, pas même à un seul, si ce n'est, » comme disent nos docteurs, à un sage doué d'une grande » sagacité, c'est-à-dire, à un homme qui soit en état de s'y appli- » quer, et d'en pénétrer le sens de lui-même, sans qu'il soit be- » soin de le lui expliquer clairement. On ne lui en donne que de » simples indices, sur lesquels il exercera son propre jugement, » et il tirera les conséquences qui ressortiront de ses raisonne- » mens. C'est là ce qu'entendent nos docteurs quand ils disent [2] : » *on lui en livre les préliminaires* [3]. »

Dans le même Traité du *Talmud* [4], Rabbi Hhi-ya dit : « Le » mystère du Char ne s'enseigne pas même à un seul; mais on » en livre les préliminaires. —*Rabbi Zêra* dit : « On ne livre ces » préliminaires qu'à un sage, chef d'académie, et pénétré de » respect pour les saints mystères [5]. »

» Rabbi Ammi dit : « On ne doit livrer les mystères de la loi » sainte qu'à celui qui réunit ces cinq qualités [6] :

[1] Maimonides dans son *Commentaire* sur la première *mischna* du ch. II du même traité *Hhaghiga*.

[2] *Ghemara de Hhaghiga*, fol. 13, recto.

[3] והטעם כבר זכרנוהו בפתיחת דברינו בזה החבור והוא כי ההמון אינם יכולים להבין אותן הענינים ואינם מתלמדין אלא מאחד לאחד בקבלה : ומעשה המרכבה אין דורשין בו כלל אפילו אא"כ היה כמו שאמרו חכם ומבין מדעתו' והוא שיתעורר מעצמו ויבין הכונה מעצמו ולא יהיה צריך לפירוש' אלא שרומזין לו הרמזין והוא סובר בהן סברתו ושקול דעתו, וזה ענין אמרם מוסרים לו ראשי פרקים :

[4] Fol. 13, recto.

[5] ולא במרכבה ביחיד תני רבי חייא אבל מוסרין לו ראשי פרקים א"ר זירא אין מוסרין ר"פ אלא לאב"ד והוא שלבו דואג בקרבו :

[6] A chaque qualité dont je conserve le nom hébreu, je joins l'explication qu'en donne le texte même de la *Ghemara* au fol. suiv. 14, recto.

« 1° *Sar Hhamisschim.* C'est-à-dire : s'il est âgé d'au moins » cinquante ans. Selon d'autres, *Sar Hhumschim* ; c'est-à-dire, s'il » est en état de disserter sur tous les points des cinq livres de » la loi [1].

« 2° *Neço panim.* C'est-à-dire, si par sa sainteté, et par sa con» sidération dans le monde, il peut protéger son siècle dans le » ciel [2], comme rabbi Hhanina-ben-Doça [3], et sur la terre, com» me rabbi Abahu auprès du César [4].

» 3° *Yognetz.* C'est-à-dire, s'il sait fixer les embolismes, et » déterminer les lunaisons [5].

[1] Le Pentateuque.

[2] Auprès de Dieu.

[3] Le Talmud fait ici allusion à ce passage du traité *Tagnanit*, fol. 24, verso, vers la fin : « Chaque jour *une fille de voix* ( une voix du ciel ) se » fait entendre, disant : *le monde entier reçoit sa nourriture par le mérite de » Hhanina, mon fils, et Hhanina mon fils se contente depuis une veille de » sabbat jusqu'à l'autre, d'un* CAB (litre 1.58) *de Caroub.* » Glose de Salomon Yarhhi. « Il était si pauvre, qu'il n'avait pas de pain, et qu'il traî» nait toute la semaine sa pénible existence, en se nourrissant d'un peu » de caroubes. »

Le caroube ( en latin *siliqua* ), dont le nom français ressemble à celui qu'il a en hébreu, חרוב, fruit d'un arbre, est une gousse longue et plate, contenant une pulpe qu'on mange. Dans le Talmud il est souvent nommé comme étant la nourriture des indigens.

[4] Ceci a rapport à ce qui est raconté dans deux endroits du Talmud, traité *Sanhedrin*, fol. 14, recto, traité *Kétubot*, fol. 17, recto. « Quand » Rabbi-Abahu revenait de l'académie au palais de César, les matrones » du palais allaient au-devant de lui, et l'accueillaient par ces chants : » *Prince de ton peuple, guide de ton peuple, lumière brillante, que ta venue » soit bénie en paix.* »

Il y a dans ce conte, rédigé en chaldaïque, une variante. Le traité du Sanhédrin porte *matrones* מטרוננייתא *matroniata*, et celui de Kétubot *servantes* אמהתא ; mais *servantes* ou *matrones*, peu importe ; celui qui leur était si bien venu, devait avoir la haute main dans le palais impérial.

[5] Reuchlin, dans son fameux ouvrage *de Arte Cabalisticâ*, ch. 1, p. 737, tombe dans une faute grossière en parlant de ce passage du Talmud de Hhaghiga. Au lieu de חרשים ( *hhoraschim* ), terme très connu dans les auteurs hébreux anciens, il y a lu ( *hhadaschim* ), prenant le ר pour un ד. Et comme cette lecture חכם חדשים ( *sages des nouveaux* ), ne pré-

« 4° *Hhekham Hhoraschim.* C'est-à-dire, si comme disciple, » il fait faire à ses maîtres des progrès dans la doctrine, et si, » quand il commence à parler sur la loi sainte, tous deviennent » comme muets.

» 5° *Nebou-lahhasch.* C'est-à-dire, si par la subtilité de son » esprit, il arrive de conséquence en conséquence jusqu'aux der- » nières vérités, et qu'il soit digne de recevoir les paroles de la » loi de Dieu. »

Un peu plùs loin, le *Talmud* rapporte le fait suivant :

« Rab Yoseph avait appris le *mystère du Char*, et les anciens de » Pombedita avaient appris le *mystère de la Création.* Et ils lui » dirent : Seigneur, apprends-nous le mystère du Char. Il leur » répondit : Apprenez-moi d'abord le mystère de la Création. » Après qu'ils le lui eurent appris, ils lui dirent : Seigneur, » apprends-nous maintenant le mystère du Char. Il leur répon- » dit : C'est de ces choses qu'il est écrit [1] : *Du miel et du lait sous* » *ta langue*, ce qui veut dire : que les choses plus douces que le » miel et le lait restent sous ta langue [2]. »

sente pas un sens raisonnable, il a cherché à se tirer d'affaire en tradui-sant : *et sapienti magistro juvenum*, prêtant ainsi au Talmud ce qu'il n'a pas dit ni voulu dire. Il est au reste visible que ce savant n'avait pas lu ce passage dans le texte même de la Ghemara, très-rare de son tems, parce que la première édition du Talmud fut entreprise dans les dernières années de sa vie; comme bien d'autres, il a copié de confiance cette citation qu'il avait trouvée dans quelques auteurs, et peut-être même l'inexacte traduction qu'il en donne. Si l'*ars cabalistica*, portée sur l'*index* est répréhensible sous le rapport de la doctrine, elle l'est également sous le rapport philologique.

On trouvera encore d'autres exemples dans le cours de cette dissertation, qui montrent combien il faut se défier des citations, et surtout des *versions* des savans, quand ils rapportent des passages des rabbins, ou des paraphrases chaldaïques et syro-jérusalémites. On en trouvera un plus grand nombre dans mon Dictionnaire de la Bible, ouvrage dont l'impression a été momentanément retardée par suite de malheurs arrivés au libraire qui devait le publier.

[1] Cantiques, IV. II.

[2] רב יוסף הוה גמיר מעשה מרכבה סבי דפומבדיתא הוו תנו במעשה בראשית אמרו ליה ליגמור לן מר מעשה מרכבה אמר להו אגמרון לי מעשה בראשית בתר דאגמרון אמרו ליה ליגמרון מר

A ce sujet, *Maimonides*, dans la préface générale de son commentaire sur la *mischna*, fait cette observation : « Et qu'on » n'aille pas croire que ce Juste si respectable s'y soit refusé par » mauvais cœur, pour les priver de la doctrine, ou pour avoir » de l'avantage sur eux, *absit! absit!* (חס ושלום). Mais il s'est » conduit ainsi, parce qu'il se sentait lui-même en état de rece- » voir ce qu'ils possédaient, et qu'eux n'étaient pas dans les » dispositions propres pour recevoir la connaissance qu'il possé- » dait, lui. »

Les rabbins ne sont pas d'accord sur l'objet de ces deux mystères de la *Création* et du *Char*. Selon les *additions* du *Talmud* [1], « le mystère de la Création c'est le *nom divin en quarante-deux* » *lettres résultant du texte des deux premiers versets du livre de la* » *création*, la Genèse [2]. »

Or, le nom de quarante-deux lettres forme en hébreu les mots suivans : *Dieu père, Dieu fils, Dieu Saint-Esprit* : *trois en un, un en trois* [3].

Quant au mystère du *char*, ou plutôt du *trône de Dieu*, il a principalement pour objet, d'après les docteurs hébreux les plus graves [4], la *tradition secrète*, l'*enseignement caché* de tout ce qui a rapport à la *nature divine* et aux *attributs de Dieu.*

Maintenant, pour ce qui regarde la *bonne tradition* cachée sous des *allégories* et des *emblêmes*, voici comment s'exprime Moïse Maimonides, rabbin que son génie supérieur et sa prodigieuse érudition ont fait surnommer *le grand aigle de la synagogue* :

במעשה מרכבה אמר להו תנינא בהו דבש וחלב תחת לשונך דברים המתוקין מדבש וחלב יהיו תחת לשונך :

[1] *In loco*, au nom de *Rabbênu-Tham*.

[2] פי׳ ר״ש הוא שם מ״ב אותיות היוצא מבראשית ומפסוק של אחריו

[3] Voyez ce que j'en ai dit dans la *note* de la page 273 de ma *deuxième lettre aux Israélites*.

[4] Voyez surtout Maimonides, *Commentaire* sur la première *mischna* du second chapitre du traité *Hhaghiga*, préface générale de son livre *Mora-Nebukhim*; préface de la partie du même ouvrage, les quatre premiers chapitres *passim* de son traité des *fondemens de la foi*, insérés dans son grand ouvrage *Yad-Hahhazaka*.

« Il ne faut pas méconnaître l'importance et l'utilité de la » partie allégorique du *Talmud*. Elle renferme un grand sens, se » composant d'énigmes profondes, précieuses, admirables. Car » quand on scrute ces allégories avec la considération de la sa» gacité, on comprend par elles la véritable félicité au-dessus de » laquelle il n'y a rien, et l'on découvre par elles les choses di» vines et les profondes vérités que les hommes de la sagesse ont » cachées, ne voulant pas qu'elles fussent publiquement con» nues; vérités à la recherche desquelles les philosophes païens » ont vainement consumé toute leur vie.... Mais nos sages en » ont jeté par écrit certains indices obscurs, et celui à qui il plaira » au Très-Saint (béni soit-il), d'ôter du cœur le voile de l'igno» rance, les comprendra selon sa portée, quand il s'y sera appli» qué et qu'il se sera familiarisé avec les sciences divines. Et » pour s'adonner à cette connaissance, et s'y avancer, l'homme » n'a qu'à s'abandonner entre les mains du Créateur, à le prier, » à le supplier de lui donner l'intelligence, de l'instruire et de » lui découvrir les mystères qui sont cachés dans l'Ecriture, » comme nous trouvons que faisait David (la paix soit sur lui), » lorsqu'il disait [1] : *Ote le voile de mes yeux, et je verrai des mer» veilles dans ta loi.* Et s'il arrive que le Très-Saint (béni soit-il) » dessille les yeux à quelqu'un, et lui rende visible ce qu'il veut » lui laisser savoir, il convient que cet homme tienne secrètes » ces vérités ainsi que nous avons déjà dit. Si cependant il veut » en donner quelque faible indice, que ce soit à un homme d'un » entendement subtil et d'une discrétion éprouvée, ce que nos » sages ont indiqué et fait entendre par de nombreux exemples » consignés dans le *Talmud*. C'est pourquoi il convient qu'un » sage ne découvre ce qu'il sait des mystères qu'à celui qui » lui est supérieur en mérite ou qui est au moins son égal; car » s'il s'en ouvre à un homme ordinaire, celui-ci ne les appré» cie pas, si tant est qu'il ne s'en moque. A telle intention, dit » le sage [2] : *Ne parle pas aux oreilles du sot, de peur qu'il ne méprise » la prudence de tes discours.* En outre il est nécessaire que l'ins» truction adressée au commun du peuple se fasse d'une ma» nière énigmatique et allégorique, pour y admettre les femmes,

[1] *Ps.* CXIX. 18.
[2] *Prov.* XXIII. 9.

» les jeunes gens et les enfans, jusqu'à ce que l'intelligence de » tous soit mûrie ; alors ils saisiront et comprendront le sens de » ce qui n'a été montré qu'en figure. C'est à quoi faisait allusion » Salomon (la paix soit sur lui) lorsqu'il a dit [1] : *Pour penétrer » les paraboles et les sentences abstruses, les mots des sages et leurs » énigmes* [2]. »

Un autre passage, non moins important, du même rabbin, est le suivant, que je tire de son *commentaire* sur la 1re *mischna* du 10e chapitre du traité *Sanhédrin*. Il suffirait seul pour établir que l'ancienne synagogue cachait sous l'allégorie, les articles de foi que dans la plénitude des tems, l'Église a commencé à enseigner ouvertement, clairement, sans voile, ce que nous voyons confirmé aussi par ce passage du prince des apôtres : « Ce » n'est point en suivant des *fables ingénieuses* que nous vous » avons fait connaître la puissance et l'avènement de N. S. » Jésus-Christ [3]. » Car de graves commentaires expliquent ces *fables ingénieuses*, par les fables ou allégories des rabbins [4].

« Il faut que tu saches, dit Maimonides, que relativement » aux enseignemens mythiques de nos sages (leur mémoire soit » en bénédiction), les hommes se partagent en trois classes. » La 1re, à laquelle appartiennent la plupart de ceux que j'ai » vus, dont j'ai lu les ouvrages, et dont j'ai entendu parler, » se compose des hommes qui prennent ces enseignemens à la » lettre, et n'y soupçonnent aucunement un sens caché. Les » choses les plus invraisemblables, leur paraissent des vérités » constantes. Et cela vient de ce qu'ils n'entendent pas la sa-

[1] *Prov.* I. 6.

[2] Je traduis sur le texte hébreu du commentaire de Maimonides, tel qu'il se trouve inséré dans le *Talmud*, à la suite du précis décisif du rabbin Ascher. Maimonides avait rédigé en arabe ce grand et difficile ouvrage, qu'il a commencé à 23 ans et terminé à 30 ans. Le texte arabe, écrit en caractères hébraïques, selon la coutume des Juifs, est devenu d'une extrême rareté. Le présent passage est de la traduction de Rabbi *Juda*, fils de Salomon, espagnol, surnommé *Ben-kharizi*.

[3] Non enim *doctas fabulas* secuti, notam fecimus Domini nostri Jesu-Christi virtutem et præsentiam, *Epist.* II, c. I, v. 16.

[4] Voyez Tirin, *Fabul. rabbinic.* et Calmet ; la plupart des explications et des traditions rabbiniques sont de même appuyées sur des faits fabuleux.

» gesse, et sont loin de la véritable intelligence.... Et cette classe » est celle des esprits étroits dont l'aveuglement est bien déplo- » rable. Car ils pensent honorer et respecter les Sages, tandis que, » sans le savoir, ils les dépriment au dernier point. Et (vive Dieu ! » béni soit-il), ceux de cette classe détruisent la beauté de la » Foi, et obscurcissent sa lumière, en prenant dans un sens » inverse, l'intention de la loi de Dieu..... Mais ceux de la 3e » classe [1] sont (vive Dieu !) en si petit nombre qu'il ne con- » vient pas de les appeler *une classe*, si ce n'est de la même » manière que nous appelons le soleil *espèce*, bien qu'il soit » *unique en son espèce*; cette classe donc se compose des hom- » mes qui comprennent l'excellence des sages (leur mémoire » soit en bénédiction), et leur esprit profond, à juger de l'en- » semble des divers enseignemens mythiques, qui ont rapport » aux plus grandes vérités. Et quoique ces sortes d'enseignemens » soient en petit nombre, et dispersés en différens endroits de » leurs écrits, ils ne laissent pas de prouver la perfection de nos » docteurs, et de montrer qu'ils ont atteint la vérité. Ces hommes » savent que les sages (la paix soit sur eux), n'ont rien dit d'in- » sensé, et ils sont convaincus que leurs enseignemens cachent » un mystère sous le sens littéral; de plus, que tout ce qu'ils » disent d'invraisemblable ce sont des énigmes et des paraboles. » Car telle est la méthode des sages du premier ordre. Voilà » pourquoi le plus grand des sages commence son livre en di- » sant [2] : *Pour pénétrer les paraboles et les sentences abstruses, les » mots des sages et leurs énigmes* [3].

On serait étonné après avoir lu ces belles et judicieuses observations, d'où il résulte que les dogmes fondamentaux de l'Église, étaient contenus dans la tradition, que, sous le langage

[1] Je passe la deuxième classe qui n'est pas de mon objet; elle se compose de ceux qui, comme les premiers, s'arrêtent au sens littéral des allégories ou paraboles des rabbins, avec la différence que n'étant pas assez *pauvres d'esprit* pour admettre ces narrations comme vraies, ils en font le sujet de *sacriléges railleries*.

[2] להבין משל ומליצה דברי חכמים וחידותם. Prov. I. 6.

[3] Ce passage a été traduit de l'arabe en hébreu par R. Salomon, fils de Joseph, médecin distingué de Saragosse en Espagne, dans les dernières années du 18e siècle.

symbolique, les générations de la synagogue se passaient de main en main, avant que le Messie eût dit : *Ecce venio* [1], on serait étonné, dis-je, que Maimonides ne se soit pas rendu à l'évidence du christianisme, si celui qui est le maître des cœurs ne nous apprenait pas lui-même, que *son esprit souffle où il veut* [2]. Ainsi Maimonides, ce vaste génie, fut laissé dans l'ombre, et moi *le plus petit entre les milliers de Juda* [3], j'ai été appelé à la lumière! « L'un sera pris, l'autre sera laissé [4]. » Ah ! mon Dieu, que j'aime à vous répéter cette prière, que m'apprend mon divin Sauveur : « Je vous rends gloire, mon Père, Seigneur du ciel et » de la terre, parce que vous avez caché ces choses aux sages et » aux prudens, et que vous les avez révélées aux petits [5]. »

Si je devais citer tous les autres Rabbins, qui énoncent la même opinion que Maimonides au sujet des allégories mystiques de la Synagogue, il y aurait de quoi grossir prodigieusement ma dissertation. J'ajouterai donc seulement un passage de la Préface que R. *Isaac Abuhab* a mise à la tête de son livre *Menôrat-hammaor*, un des ouvrages les plus répandus et les plus estimés parmi les Juifs.

« C'est toujours, dit-il, par des *allusions* intelligibles seule- » ment pour le sage pénétrant, que les *anciens* parlaient des » doctrines sublimes, familières à plusieurs d'entre eux, ainsi » qu'ils ont dit de Rabbi *Yohha-nan-ben-Zaccaï*, le moindre dis- » ciple de *Hillel* l'ancien, qu'il n'ignorait ni la grande science » ni la petite science. La grande science, c'est-à-dire, le mys- » tère du Char; la petite science, c'est-à-dire, les discussions » talmudiques d'*Abba-Yi* et de *Rabba* [6], et c'est là ce qu'on ap- » pelle les mystères de la loi [7]. »

[1] Ps. xxxix. 8.

[2] *S. Jean*, iii. 8. Voyez *Estins* et la *grande Bible* de Sacy ainsi que mon édition de la *Bible de Vence*.

[3] *Michée*, v. 2.

[4] Unus assumetur, et alter relinquetur, *S. Luc*, xvii. 34.

[5] Confiteor tibi, pater, Domine cœli et terræ, quia abscondisti hæc à sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis! *S. Mat.*, xi. 25.

[6] Noms de deux docteurs fréquemment nommés dans la *Ghemara*. Ce que l'auteur rapporte de rabbin *Yohha-nan-Ben-Zaccaï*, est tiré du Talmud, traité *Succa*, fol. 28, recto.

[7] Le rabbin n'entend pas qualifier de *mystères de la loi* les discussions

Cette méthode de ne livrer le haut enseignement que sous la forme de l'énigme, de la parabole, de la fable, était celle des sages de toutes les nations de l'antiquité, surtout en Orient, et notre Seigneur n'enseignait pas autrement. « Jésus dit toutes » ces choses en *paraboles* à la multitude, et *il ne leur parlait qu'en » paraboles*[1]. » Le divin maître s'écartait si peu en cela des rabbins, que la plupart de ses paraboles se lisent presque mot pour mot dans le Talmud, et leurs autres recueils anciens[2]; et, remarquez-le bien, de même que les rabbins, il n'en communiquait l'intelligence qu'à quelques élus. Il se contentait de dire à la foule : « Que celui qui a des oreilles pour entendre en- » tende[3] »; et quand elle s'était retirée, ses disciples lui ayant demandé : « Pourquoi leur parlez-vous en paraboles? » Il leur répondit : « parce qu'il *vous a été donné de connaître les mystères » des cieux; mais pour eux il ne leur a pas été donné*; c'est pour- » quoi je leur parle en paraboles[4]. »

Les Apôtres même, quand notre Seigneur les abandonnait à leur propre jugement, n'entendaient plus son langage figuré.

talmudiques d'Abba-Yi et de Rabba, mais seulement les doctrines sublimes, comme les mystères du *char*, *de la création*, etc., etc.

וג"כ כשהיו הקדמונים מדברים בחכמות עליונות כשהיו בקיאים רבים מהם כמו שאמרו על ריב"ז תלמיד קטן של הלל הזקן שלא הניח דבר גדול ודבר קטן דבר גדול מעשה מרכבה דבר קטן הויות דאביי ורבא ובדבר גדול כזה היו מדברים בו ברמז וחכם מדעתו :

[1] Hæc omnia locutus est Jesus in PARABOLIS ad turbas, ET SINE PARABOLIS NON LOQUEBATUR EIS. (*S. Mat.*, XIII. 34.).

[2] Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de toutes les paraboles rabbiniques dont le Sauveur a fait usage dans ses entretiens et ses prédications; j'en explique plusieurs dans mon *dictionnaire de la Bible*; mais je me propose de traiter *ex professo*, cette partie importante des Saints Évangiles.

[3] Qui habet aures audiendi, audiat. *Ib.* 9, et passim. Phrase tout-à-fait hébraïque מישיש לו אוזן לשמוע ישמע, car le verbe hébreu שמע, comme notre verbe français *entendre*, a la double signification d'*audio* et d'*intelligo*.

[4] *Ibid.* 10, 11, 13. *Quare in parabolis loqueris eis?... Quia vobis datum est nosse mysteria regni cœlorum : illis autem non est datum... Ideo in parabolis loquor eis.*

C'est ainsi, qu'à la manière du vulgaire, ils prirent à la lettre ces divines paroles : « Défiez-vous du *ferment* des Pharisiens.— » Elie est déjà venu. — Lazare, notre ami, *dort*, mais je vais le » retirer de son *sommeil*. — Détruisez ce *temple*, et en trois jours » je le rétablirai [1] ». Cependant les rabbins disaient *ferment* pour *doctrines mauvaises, perverses* [2]; *s'endormir* pour *mourir* [3]; *Élie* pour le personnage qui devait être le précurseur du Messie [4]. De même aussi, il était reçu de tout tems parmi les Juifs, que le *temple* qu'ils devaient avoir à l'avénement du Rédempteur d'Israël, ne serait pas un *temple de pierres*, un *temple périssable*, mais un *temple éternel*, *ouvré* au ciel par Jéhovah même, qui descendra spirituel des cieux sur la terre [5]. Les disciples ne se le rappelèrent qu'après l'accomplissement : quand ils virent leur divin maître ressus-

[1] Cavete à *fermento* Pharisæorum (*S. Mat.*, XVI, 6). Quià *Elias* jam venit (*Ibid.* XVII, 12). Lazarus amicus noster *dormit*, sed vado ut à somno excitem eum (*S. Jean*, XI, 11). Solvite *templum hoc*, et in tribus diebus excitabo illud. (*Ibid.*, II, 19).

[2] C'est ainsi que la *Ghemara*, traité *Rosch-Hasschana*, fol. 3, verso, fol. 4, recto, prouve par plusieurs circonstances des actes de Cyrus, que ce monarque, d'abord pieux et bon, s'est ensuite *fermenté* החמיץ, expression que R. Salomon Yarhhi explique ainsi dans la Glose : *il s'est perverti, est devenu impie*.

Dans le Talmud *Beratthot*, fol. 17, recto, on trouve cette prière par laquelle Rabbi Alexandri terminait toutes ses oraisons : « Maître des » mondes, il est manifeste et connu devant toi que notre volonté est de faire » ta volonté; et qui s'y oppose? *c'est le ferment qui est dans la pâte*, » שאור שבעיסה. » Glose de Yarrhi, *la disposition perverse* (יצר הרע) qui siège dans notre cœur, et nous fait *fermenter* (המחמיצנו).

[3] La Glose *Matthanat Kehunna* sur la *Médrasch Rabba* de la *Genèse*, observe que les rabbins ne se servent du verbe chaldaïque דמך (*obdormivit*) pour *mourir*, qu'en parlant des saints personnages ; parce que, ajoute-t-elle, leur mort n'est qu'un paisible sommeil. Ceci explique parfaitement pourquoi Notre-Seigneur dit que Lazare *dormait*. Il *dormait*, parce qu'il était l'*ami de J.-C. Amicus noster dormit*.

[4] Voyez entr'autres, Talmud, *traité Hérubin*, fol. 43, verso, et la *Glose* de Salomon Yarrhi, *ibid.*

[5] Voyez dans ma *deuxième lettre aux Israélites*, page 229 et suivantes, surtout le passage si remarquable de *Rabbi Mosché Alschehh*, page 230, et ce que je rapporte plus loin dans la présente dissertation relativement à l'identité du Messie et du temple *Isaac-Messie*.

cité[1]. C'est ce que j'ai dit plus haut, les grands mystères de notre sainte foi n'ont commencé à s'enseigner en termes clairs, à la portée de la simplicité du charbonnier, pour me servir d'une locution populaire, qu'à la consommation des tems, lorsque *celui qui est la fin de la loi*[2] eut formulé ainsi la clôture des siècles typiques : *Consummatum est !*

Voilà ce que j'avais à dire relativement à la première espèce des traditions et des allégories des rabbins, lesquelles forment ce que j'appelle *la bonne tradition de la synagogue*. Mais infiniment peu de docteurs en avaient la clef, ainsi que nous l'avons vu

[1] Cum ergò resurrexisset à mortuis, *recordati sunt* discipuli ejus, quià hoc dicebat, et crediderunt scripturæ (*Jean* II. 22). « Intellexerunt, dit Menschuis, quod ne *ipsi quidem* cùm à Christo diceretur, satis intellexerant, corporis sui resurrectionem significare voluisse. » Calmet ajoute : « Ils crurent comme les Juifs, qu'il parlait du temple matériel du Seigneur. » Voyez aussi le *commentaire de la grande Bible* de Sacy. Remarquez cette expression du saint évangéliste, *et crediderunt scripturæ*. Les apôtres auraient-ils été, avant la glorieuse résurrection de J.-C., plus incrédules que les Pharisiens, les scribes, le peuple même, qui croyaient fermement *à la parole de Dieu écrite*? mais il suffit de faire attention que les rabbins enseignaient la tradition du temple spirituel du Messie, comme une explication d'un texte de la Bible. ( Voyez *ma deuxième lettre*, ubi suprà. )

J'ai eu déjà plusieurs fois occasion, dans mes ouvrages, de démontrer que la synagogue ne permettait pas à ses membres d'expliquer la parole de Dieu *autrement que les anciens*. De là vient que les docteurs ne cessaient de répéter après Moïse ( *Deut.* XXXII. 7 ). « Interroga patrem tuum, et annuntiabit tibi, *majores tuos*, et dicent tibi. » *La loi de rigueur* défendait sous peine de mort de s'écarter de la tradition dont le *dépositaire officiel* et *juge en dernier ressort*, était le grand sanhédrin de Jérusalem, composé de soixante-onze docteurs, présidés par le Nasi ( נשיא ), *légitime successeur de l'autorité spirituelle de Moïse*. Talmud, *traité sanhédrin*, fol. 1, recto, fol. 17, recto. Maimonides ( *traité sanhédrin*, ch. I, §. III ) dit : Qui autem *superbierit*, nolens obedire sacerdotis imperio, qui eo tempore ministrat Domino Deo tuo, et decreto judicis, morietur homo ille, et auferes malum de Israël, cunctusque populus audiens timebit, et nullus deinceps *intumescat superbià* (Deut XVII. 12, 13). La synagogue n'a jamais été protestante ! en proscrivant le *jugement individuel*, elle le caractérise énergiquement comme le funeste effet de l'orgueil et de la présomption qui distinguent les hérétiques.

[2] *Rom.* X. 4. Finis enim legis, Christus.

par l'aveu du Talmud, de Maimonides et des autres rabbins. Il en est arrivé que la grande majorité des Pharisiens, même de ceux qui étaient auteurs de livres estimés [1], d'autant plus suffisans qu'ils étaient ignorans, expliquaient de travers ces traditions, y mêlaient des contes du dernier ridicule, et même de fausses traditions destinées à soutenir leurs arbitraires et téméraires interprétations. En effet, notre Seigneur, voyant que les Pharisiens dans leur orgueil, au lieu de se laisser instruire du vrai sens de la tradition, la défiguraient de cette manière, leur reprocha vivement de se mettre en opposition avec la loi de Dieu. « Pourquoi vous-même transgressez-vous les commandemens » de Dieu, à *cause de votre tradition?...*, vous avez rendu vain le » commandement de Dieu, *à cause de votre tradition*. Hypocrites, » Isaïe a bien prophétisé de vous, disant : ce peuple m'ho» nore des lèvres, mais son cœur est loin de moi; ils m'honorent » sans raison, enseignant les doctrines et les commandemens des » hommes [2]. »

Des savans renommés parmi les chrétiens, qui avaient fait une étude particulière des livres rabbiniques, ont reconnu la distinction des deux espèces de traditions que je viens d'établir.

« Il y a plusieurs auteurs, dit Lightfoot, qui, ne connaissant » pas assez les écrits des Juifs, ont lu seulement des extraits qui » avaient été faits par d'autres [3], qui les accusent, avec quelque » raison, de mensonge et de fraude, sur l'ignorance où ils sont » de la manière dont les Juifs avaient coutume d'employer les » Paraboles et les locutions Hyperboliques [4].

[1] Voyez plus haut le dernier passage cité de Maimonides.

[2] Quare et vos transgredimini mandatum *Dei propter traditionem vestram?*... Benè irritum facitis præceptum Dei ut traditionem vestram servetis.... Hypocritæ, benè prophetavit de vobis Isaias, dicens : Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longè est à me; sine causâ autem colunt me, docentes doctrinas et mandata hominum ( *S. Mat.*, xv. 3, 6, 7, 8, 9. *S. Marc*, vii. 9. ).

[3] Ceci regarde les *soi-disant savans hébraïsans* qui dissertent gravement sur le Talmud, les Médraschins, etc., sans y avoir jamais, et pour cause, mis le nez.

[4] « Plurimi sunt, uti credo, qui, *non multùm versati in scriptis judaicis*, excerpta tamen ab aliis legerunt, qui eos facilè mendacii et fraudis accusant, (*neque penitùs sunt excusandi*) ex ignorantiâ modi, quo

» Il y a, certes, un bien grand discernement à faire, dit » Carpzow, entre les différentes fables ; c'est aussi ce que verra » facilement celui qui non-seulement aura un peu étudié le Tal- » mud, mais encore les autres livres des rabbins. Car les unes » sont élégantes et ingénieuses ; les autres, au contraire, sans » ordre et sans esprit, où l'on reconnaît bien plus de puéri- » lités que de finesse ; plus elles sont anciennes, et plus aussi » on les trouve nobles et élevées, de l'aveu même des rabbins [1].

» Je ne nie pas, disait Buxtorf, qu'il n'y ait dans le *Talmud* » beaucoup d'*absurdités*, de *sottises* et de *fables*, que nous avons » nous-mêmes souvent signalées dans ce livre et dans d'autres ; » mais ce qu'il faut aussi savoir et dire, c'est que tout ce qui pa- » raît tel aux ignorans, souvent ne mérite pas cette qualification ; » car l'ancienne nation juive, selon la coutume de tous les » Orientaux, expliquait ses *mystères secrets* par des figures et » des énigmes, par des narrations agréables et spirituelles, » gracieuses et graves, ayant souvent une grande ressem- » blance avec les inventions et les fables, afin d'engager avec » plus d'instance le lecteur ingénieux à approfondir et à expli- » quer les *profonds mystères* qui étaient cachés sous cette écorce » agréable [2]. »

Ici se présente naturellement cette question : Comment dis-

Parabolas et Hyperbolicas locutiones exprimere solerent. » Lightfoot, *Chronica Novi-Testamenti*, Pars I, sectio XXXVII.

[1] Carpzovius, *Introductio in theologiam judaicam*, cap. VIII, §. 3. « Et est profectò ingens discrimen inter fabulas ; quod facile advertet, qui non Talmudi tantùm, sed et libris Rabbos, Tanchuma, Medrachicisque aliis non nihil studii impenderit. Sunt enim aliæ elegantes et ingeniosæ, aliæ verò inconditæ atque invitâ Minervâ confictæ, in quibus plus affaniarum, quàm ingenii elucet, et quò antiquiores, eò nobiliores deprehenduntur, ipsis non diffitentibus Rabbinis in Massecheth Sota, cap. IX, Misch. XV. »

[2] Buxtorf, *Epistola dedicatoria Lexici Talmudicis*. « Nequaquam negamus, multa in eo (scil. Talmude) contineri *absurda, fatua et fabulosa*, quod ipsimet in hoc et aliis libris passim ostendimus ; sed hoc etiam interim sciendum et dicendum, non omnia quæ imperitis talia videntur, esse talia. Prisca enim gens Judaica, pro more omnium Orientalium, *arcana mysteria*, per figuras et ænigmata, per jucundas et ingeniosas, lepidas et graves enarrationes, figmento et fabulis sæpè similes, explicabant, ut...

tinguer si une tradition a été véritablement la compagne du monde à travers les siècles, ou si elle n'est qu'une interpolation frauduleuse des Pharisiens?

Dès les premiers momens de ma conversion, il y a quatorze ans, je fis de ce point important l'objet de mes recherches. Je crois être en état, grâce à Dieu, de présenter plusieurs *règles sûres* pour faire cette distinction. Mais pour en développer les motifs, il faudrait une dissertation presqu'aussi longue que celle que l'on vient de lire; je me contenterai donc d'en poser la règle suivante, qui me paraît très-simple, et qui suffira pour le moment.

*Toutes les fois qu'une tradition est favorable à l'un des dogmes chrétiens niés par les docteurs de la synagogue, elle est nécessairement véritable, authentique.*

En effet, puisque les Pharisiens ont porté une main sacrilége sur le texte même du testament de Dieu [1], et ont remanié et quelquefois retranché [2] plusieurs passages des anciens rabbins, et supprimé des livres entiers [3] qui leur paraissaient abonder dans le sens de ce qu'ils appellent l'*hérésie* ( מינות ), c'est-à-dire le *Christianisme*, ils se seraient bien gardés d'inventer cette tradition, et de fournir ainsi des armes contre eux-mêmes. Mais c'est une de ces vérités qui, par une attention de la Providence, ont forcé la main aux ennemis de la vérité.

Le Chev. P.-L.-B. DRACH.
Bibliothécaire de la Propagande à Rome.

ingeniosum lectorem ad scrutanda et explicanda *profunda mysteria*, sub specioso cortice latentia, pressiùs exercerent. »

[1] Voyez ma *deuxième lettre aux Is.*, p. 252, 253, et la *première lettre*, p. 37, 84 (note 45).

[2] Voyez ce que je dis plus loin d'un passage du Talmud, traité *Sota*, fol. 14. Voyez aussi ma *deuxième lettre*, p. 262 et suivantes.

[3] Voyez ma *deuxième lettre*, p. 263.

## Archéologie.

# DICTIONNAIRE DE DIPLOMATIQUE,

OU

# COURS PHILOLOGIQUE ET HISTORIQUE

D'ANTIQUITÉS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES.

## Troisième Article [1].

SUITE DE L'A.

**ALTESSE.** Les évêques ont porté le titre d'*Altesse* sous la première et la seconde race de nos rois. Dans les 13e, 14e et 15e siècles, c'était le titre commun de tous les rois, et ce n'est que depuis François Ier que les rois de France l'ont quitté pour prendre celui de *Majesté*, réservé auparavant à l'empereur. Ce titre ne fut attribué à certains princes plutôt qu'à d'autres, que vers 1628. En 1630, le duc d'Orléans, frère de Louis XIII, pour se distinguer, ajouta à ce titre l'épithète de *sérénissime*. En 1631, il changea cette qualification en celle d'*altesse royale*; et le prince de Condé prit en 1632 le titre d'*altesse sérénissime*. Le titre simple d'*altesse* fut laissé aux princes naturalisés [2]. Le duc de Savoie ne prit le titre d'*altesse royale* qu'en 1633; et il n'en fut paisible possesseur, par le consentement de l'empereur, qu'en 1690.

**AMANT**, en latin *Amanuensis*. Ce mot que l'on rencontre quelquefois dans d'anciennes chartes, de la Lorraine surtout,

[1] Voir le 2e article dans le No 83 ci-desaus, p. 349.

[2] Ménage.

ne veut dire autre chose que *garde-note* ou *notaire*. Il en est fort question dans la Chronique de Metz.

**AMBASCIATEUR.** C'est un usage commun, depuis le 9e siècle inclusivement, de marquer, dans les donations et priviléges, les noms de ceux qui en ont sollicité l'expédition. Leur fonction s'appelle *ambasciare*, solliciter; d'ou vient sans doute notre mot d'*ambassadeur*. A titre d'intercesseurs, ils signent les diplomes royaux, en marquant au bas tantôt en petit caractère, tantôt en notes de Tiron: N. *ambasciavit* [1]. En Allemagne, presque tous les diplomes impériaux sont accordés à la prière et à la demande des impératrices, des princes et princesses, des prélats et des plus grands seigneurs, et cela vers les commencemens du 12e siècle.

**AMENDES.** Voyez CLAUSE COMMINATOIRE, MENACES.

**AMÉS et FÉAUX.** Ces titres donnés aux gens du roi sont fort anciens. Dans les capitulaires de Charles-le-Chauve, on voit que, lorsque le prince écrivait à ses commissaires, il employait la formule initiale *dilectis ac fidelibus missis*, à nos amés et féaux. Depuis bien des tems ces termes ont passé en usage.

**ANACHRONISME.** Les dates ou notes chronologiques sont, pour les antiquaires du commun, comme la pierre de touche de la sincérité des actes. Cependant ce serait s'exposer à se tromper, que de condamner des originaux prouvés d'ailleurs, parce que les dates ne sont point correctes, et encore plus, de de traiter de faux, ou de supposés, des originaux perdus, parce que leurs copies sont altérées dans les dates. Doit-on être surpris de rencontrer de fausses dates dans les chartes les plus authentiques, puisqu'il se trouve si fréquemment des fautes de chronologie dans les monumens, inscriptions, manuscrits, lois, conciles, auteurs, actes, etc., etc. Rien n'est plus aisé à démontrer que cette dernière proposition.

Pour les *Actes*, Ruddiman prouve incontestablement que les années du règne de David II, roi d'Ecosse, ont été mal comptées par les notaires dans tous les instrumens publics [2].

[1] Bouquet, t. VIII, p. 655, 656; t. IX, p. 455.
[2] *Selectus Diplom. et Numis. Thesaur.* Præfat., p. 40.

Pour les *Inscriptions*, l'épitaphe du tombeau de Philippe-de-Valois, faite par l'ordre de la reine, son épouse, porte que ce prince mourut le 28 d'août. Cependant cette date est absolument fausse [1]. L'inscription mise sur le tombeau du jeune prince André, fils de Humbert II, dauphin, marque sa mort trois ans après sa véritable époque [2].

Pour les *Manuscrits*; les erreurs de dates qui se sont glissées dans les manuscrits de Grégoire de Tours ont été remarquées et relevées par M. l'Abbé Dubos, dans son *Histoire critique de la Monarchie Française* [3].

Pour les *Conciles*; celui de Châlons-sur-Saône, daté de l'an 886 dans toutes les éditions, est certainement de l'année suivante [4].

Pour les *Lois*; M. Tillemont avertit [5], qu'il ne faut pas beaucoup se fier à la chronologie du code, fondé sur les dates des lois, assez souvent fausses; et il était connaisseur.

Pour les *Auteurs*; les anachronismes échappés aux auteurs les plus exacts, sont sans nombre; on se borne à quelques modernes. Personne n'ignore que Jacques II, roi d'Angleterre, mourut le 6 septembre 1701, au château de S. Germain-en-Laye; Ruddiman le fait mourir à Saint-Germain-des-Prés. Le *Rationarium Temporum* met la mort de Clément X au 10 juillet 1676 : De Chasan la met au 21, et de Prade la rejette au 22 août; c'est le 22 juillet.

Ces erreurs multipliées provenaient le plus souvent des mécomptes des écrivains et des notaires, de leur inattention ou de leur hardiesse, des différentes manières de compter les années et de les commencer, de la multiplicité des dates et des notes chronologiques, sur-tout dans ces siècles où l'on faisait une vaine parade d'entasser dates sur dates; enfin de l'ignorance et de la faiblesse humaine. Concluons donc qu'il y aurait de la témérité à mettre parmi les actes fabriqués des originaux indu-

[1] *Monum. de la Monarc. franç*, t. II, p. 284
[2] Valbonays, *Hist. du Dauphiné*, t. I, p. 306.
[3] T. I, p. 486, 512: t. II, p. 51, 125, 218.
[4] Vaissette, *Hist. de Langued.* t. II, p. 525.
[5] T. VI, p. 57.

bitables, parce que les dates en sont fautives, et qu'il y a par conséquent des originaux sincères dont la date n'est pas correcte.

A l'égard des copies, les anachronismes sont très-souvent et plus grossiers et plus nombreux. N'ayant que ces modèles de comparaison pour juger des originaux perdus dans la poussière des tems, l'œil vulgaire les proscrit également tous deux; mais les vrais savans en jugent autrement. Ils savent combien il a été difficile aux plus habiles copistes de déchiffrer des écritures un peu éloignées de leur siècle : ils savent avec quelle négligence un écrivain qui n'est point intéressé particulièrement à ce qu'il transcrit, se prête à son ouvrage : ils savent que la ressemblance approchante de certains noms, la différence des prononciations et de l'orthographe dans chaque province, la variété des idiômes, ont pu et dû occasioner des méprises de bonne foi : ils savent qu'il en doit être des manuscrits sortis des monastères comme des cahiers scholastiques ; les uns comme les autres étaient dictés dans le laboratoire à un certain nombre de jeunes religieux copistes : ils savent enfin que les fautes d'une copie, lorsqu'elles ne tombent point sur les parties essentielles de la charte, ne lui portent aucun préjudice; et que souvent plus les fautes sont grossières, moins elles doivent causer de soupçon, parce qu'il n'est pas possible qu'elles existent ainsi dans l'original; la bévue montre la simplicité, qui ne s'accorde guère avec l'imposture.

**ANATHÉME.** *Voyez* Imprécation.

**ANCRE.** Dans les anciens manuscrits, on rencontre quelquefois la figure d'une ancre, tantôt supérieure, tantôt inférieure. Dans le premier cas, elle a la forme de la *figure* 1 de la planche I, 3e part., au mot *Ancre*; et elle désigne une sentence, une maxime, ou quelque chose d'important : dans le second cas, elle est renversée, *fig.* 2, *ibid.*, et signifie quelque chose de bas et d'incongru.

**ANDELANC.** C'est la dénomination d'une espèce de charte. *Voyez* Charte.

**ANNEAUX A SCELLER.** L'usage des anneaux à sceller remonte au-delà de trois mille ans. Il est peu de nations qui

n'en aient fait usage ou dans leurs contrats, ou dans les ordres émanés de la puissance souveraine. Pharaon qui donne son anneau au patriarche Joseph [1], pour marquer qu'il lui confie l'exercice de la suprême autorité; Aman qui le reçoit de la main d'Assuerus [2], et qui en abuse en scellant le cruel édit qui ordonne la mort de tous les Juifs, prouvent que les Egyptiens et les Perses s'en servaient communément. Bien plus, l'on a retrouvé de ces anciens anneaux faits d'or, d'argent ou de pierres précieuses, dans les ruines de Babylonne, de Persépolis, et dans les cercueils des momies; et on peut les voir dans la belle et unique collection des cylindres Babyloniens, de M. le marquis de Fortia [3], et au musée Egyptien du Louvre [4]. Le contrat passé entre Jérémie et son cousin [5], qui fut cacheté en présence de témoins, et les sceaux apposés sur le tombeau du Sauveur, annoncent que l'usage des anneaux à sceller avait passé aux Juifs. Les Romains à leur exemple s'en servirent pour sceller leurs lettres et leurs testamens : les empereurs, sélon Dion Cassius [6], s'en servaient également pour donner plus de poids à leurs édits et à leurs diplômes. On ne trouve point de dénomination plus ancienne chez les Latins pour exprimer un sceau, que celle d'*annulus*; seulement pour distinguer cet anneau d'une bague, on disait quelquefois *annuli signatorii*, ou *sigillaricii*, ou *cerographi*. Nos rois de la seconde race, au lieu d'*annulus*, écrivaient *anulus*.

Les premiers chrétiens usèrent pareillement d'anneaux, lorsqu'il s'agissait de sceller quelques lettres ou quelques contrats. La seule différence qu'ils mirent dans cet usage, c'est qu'ils bannirent de la gravure de leurs anneaux tout ce qui avait trait à l'idolâtrie et à la mythologie païenne. D'ailleurs les représentations étaient assez arbitraires. L'anneau de Saint

[1] *Genèse*, cap. XLI.

[2] *Esther*, cap. III, v. 10.

[3] Voir les *recherches sur le culte*, *les symboles*, etc., *de Vénus*, par M. Lajard.

[4] Voir la *description de ce musée*, par M. Champollion le jeune, p. 82 et surtout p. 104 et suiv.

[5] C. XXXII, v. 9, 10, 11, 14.

[6] *Hist. rom.*, l. 43 et 51.

Caius, trouvé dans son tombeau [1], prouve que les évêques de Rome s'en servaient au 3e siècle. Ce n'était pas un privilége attaché à cette première dignité de l'église; les autres évêques en usaient également. J'ai envoyé, dit saint Augustin [2], écrivant à Victorin, cette lettre cachetée d'un *anneau* où est gravée la tête d'un homme qui regarde à côté de lui. Nous vous promettons, dit Clovis, écrivant aux évêques, de déférer aux lettres que vous nous écrirez, dès que nous aurons reconnu l'impression du cachet de votre *anneau*. Les évêques y faisaient quelquefois graver leurs noms ou leurs monogrammes. Ils se servirent d'anneaux jusqu'au 9e siècle; alors ils commencèrent à employer des sceaux propres, ou ceux de leurs églises.

Nos premiers rois suivirent en cela l'usage des empereurs Romains, c'est-à-dire, qu'ils faisaient apposer aux actes émanés de leur autorité leur sceau gravé sur un anneau qu'ils portaient ordinairement au doigt. Ceux de la première race, ronds pour la plupart, n'excèdent pas communément la grandeur d'un pouce, et la gravure en est de mauvais goût : elle présente la tête ou tout au plus le buste du souverain. On peut voir à la bibliothèque du roi, l'anneau de Childéric Ier, mort en 481, et trouvé dans son tombeau à Tournay en 1653; il est d'or, avec l'inscription : *Childerici regis*. Ceux de la seconde race, toujours de forme ovale, sont un peu de meilleure composition. Les 9e, 12e et 13e siècles nous offrent quelques anneaux attachés aux diplômes; mais on a sujet de douter [3] si ces anneaux étaient là pour tenir lieu de sceaux, ou s'ils n'étaient que de purs symboles d'investitures. On sait qu'anciennement on mettait l'acheteur ou le donataire en possession par l'anneau.

Quelques-uns de nos rois de la troisième race se servirent également d'anneaux pour sceller; mais il parut, vers le 10e siècle, des sceaux différens des anneaux, dont l'usage s'introduisit peu à peu au préjudice des anneaux. Il est cependant problable que les papes les ont toujours conservés; car Jean XVI, qui fut placé sur le saint-siége en 985, scella de son anneau,

[1] Arringh. *Rom. Subterran.*, l. IV, c. 48. p. 426.
[2] Epist. 59.
[3] *Gloss. med. et infim. Latinit.* t. 1, col. 1342.

selon Heineccius [1], la confirmation du décret fait au concile de Mayence en faveur des moines de Corvey en Saxe : à moins que cet anneau ne fût celui du Pêcheur, dont on fait ordinairement [2] honneur à Clément IV, qui fut couronné en 1265. On l'appelle ANNEAU DU PÊCHEUR, parce qu'il représente S. Pierre exerçant son premier état. Il servait à sceller en cire les lettres familières et autres écrits de cette espèce; c'est ce qu'on peut déduire des paroles de ce même Clément IV, écrivant à Gilles-le-Gros, son cousin : *Non scribimus tibi, nec consanguineis nostris, sub bullâ, sed sub piscatoris sigillo, quo Romani Pontifices in suis secretis utuntur.* Ces paroles prouvent que l'anneau du pêcheur est plus ancien que ce pape, et qu'on ne s'en servait que pour sceller les lettres particulières. Mais il se passa encore plus d'un siècle avant que les papes en fissent usage dans les affaires publiques, et plus de deux avant qu'ils en fissent mention dans les dates de leurs rescrits. Aujourd'hui les papes, pour les affaires domestiques, emploient quelquefois le cachet de leurs armes. Dans le 15e siècle, au plus tard, ils commencèrent à sceller leurs petites bulles ou brefs, de l'anneau du Pêcheur, imprimé sur une cire rouge différente de la nôtre. On a des brefs de Calixte III et de Paul II, scellés de la sorte. Le sceau de l'anneau du Pêcheur était autrefois plaqué au bas du bref; il ne le fut au dos de l'acte que depuis 1600 [3]. *Voyez* SCEAUX et ANNONCE DU SCEAU.

A. BONNETTY.

[1] *De Sigil.* p. 48, n° 17.
[2] *De Re Diplom.*, p. 130.
[3] Le Moine, *Diplom. pratiq.* p. 77.



## Polémique et Compte-rendu.

# DE L'ORIGINE INDIENNE

## QUE L'ON VEUT DONNER AU CHRISTIANISME,

### ET DE LA DÉFENSE QU'ELLE EXIGE.

**Origine indienne que l'on voudrait donner au Christianisme.—Réponse à ces objections.—Les découvertes et les analogies remarquées dans les religions orientales peuvent servir de preuves à nos croyances.-Origine de ces traditions.—Découverte d'ouvrages des missionnaires jésuites.—Importance de ces découvertes.—Preuves de M. de Paravey; —de M. Riambourg;—de M. l'abbé Sionnet.—Travaux sur les traditions rabbiniques. Résultat de ces travaux.**

Nous avons déjà signalé plusieurs fois à nos lecteurs le danger d'un nouveau combat qui se prépare de divers côtés contre le Christianisme, et auquel il faut d'antant plus faire attention, que ceux qui le livrent se montrent couverts du bouclier de la science, et n'attaquent le Christianisme qu'avec une sorte de respect, et en lui donnant une place large et honorable dans leur estime et dans leurs livres. Nous voulons parler de cette école qui, importée d'Allemagne, se glisse depuis quelque tems dans certains ouvrages et certains journaux scientifiques, et a pour but de prouver que le Christianisme est une doctrine d'origine indienne, plus parfaite, il est vrai, plus épurée, plus complète que les religions orientales, mais ayant une origine humaine, variable par conséquent, et perfectible de siècle en siècle, ou de période en période. Le fondement de ces erreurs et de ces attaques vient de ce qu'en fouillant dans les religions anciennes de l'Asie, on a trouvé, à une époque voisine ou antérieure à l'ère chrétienne, des ressemblances plus ou moins grandes et des analogies plus ou moins frappantes avec les croyances et les pratiques chrétiennes. L'origine de ces ressem-

blances et de ces analogies est difficile à expliquer pour ceux qui ne connaissent pas bien l'histoire de la religion avant l'ère vulgaire. Nous avons causé plusieurs fois avec quelques-uns de ces nouveaux adversaires; il n'ont ni la morgue ni la haine de la philosophie du 18e siècle; ce sont pour la plupart de ces savans indifférens à toute religion et à toute doctrine, ou plus souvent ce sont de ces jeunes *chercheurs de vérités*, qui, retrouvant parmi des nations qu'ils croient de bonne foi n'avoir jamais pu jouir des avantages de la révélation primitive, ni d'avoir jamais ressenti l'influence des livres hébreux, y retrouvant, dis-je, des croyances, des pratiques, une morale qui ressemblent plus ou moins à notre foi, disent : « Voyez, voilà » un Evangile tout humain, une incarnation, une vierge-mère, » un saint donnant sa vie pour le salut des hommes, une mo- » rale pure. Qu'est-il besoin de la révélation de votre Eglise [1]? »

[1] Cette doctrine, nouvelle en France, est déjà assez ancienne en Allemagne. Voici les principaux ouvrages où elle est exposée : Luyserus, *De origine eruditionis non ad Judæos sed ad Indos referendâ*. 1716.—Lichtenstein, *über Indien als Quelle der Mythologie*.—Jul. Fred. Winzer, *de Dæmonologiâ in sacris Novi Testamenti libris propositâ*. 1812.—Ch. F. Wünschius, *Horus oder Astrognost. Endurtheil*, etc.—Fred. Creuzer, *Symbolik und Mythologie der alten Volker*, t. IV.—Plessing, *Historische und Philos. Untersuchungen über die Denkart, theologie und Philosophie der alteren Volker*. Elbing, 1785.—Et surtout J.-A.-L. Richter, *het Christendon en de oude Godsdiensten van het Oorten*, 1820.—J. G. Rhode, *Die heilige Sage und das gesammte Religions System der alten Bactrer, Meder und Perser oder des Zendvolks*. 1820. — Joh. Ern. Christ. Schmidt, *Handbuch der Christliche Kirchengeschichte*. 1824.

Voir, sur tous ces auteurs, Karl. Wilh. Stein, *die Apologetik des Christenthums*, et quelques réponses du D. Borger et Hengel, dans *Commentaria societ. Teyl.*, t. XXVI, et en particulier un excellent opuscule du D. Th. Paul. Bergsma, intitulé : *Dissertatio de Zoroastris quibusdam placitis cum doctrinâ christianâ comparatis*. Trajecti, 1825.

Parmi les auteurs français, on trouve cette doctrine répandue dans la *traduction de Creuzer* de M. Guigniaut. — Dans le *Voyage à la Chine* de Dawis, — dans celui *aux Indes* de Jacquemont, — dans l'*Abrégé de Géographie* de Balbi, — dans la traduction du *Foë-koue-ki*, qui vient de paraître, et enfin dans quelques *feuilletons* du journal *le Tems*, signés de M. *Michiels*.

Nous le répétons, l'objection est forte pour les personnes qui n'ont pas une connaissance approfondie et avancée de l'histoire de la religion avant l'ère chrétienne.

En effet, comme nous venons de le dire, nous avons toujours observé que ces personnes ignorent complètement deux choses : la première, la grande influence qu'ont eue sur les croyances des peuples antiques la révélation primitive et les différentes dispersions des Juifs jusqu'au fond de l'Orient [1]; la seconde, ce qu'un grand nombre de Chrétiens ignorent aussi, c'est que la connaissance des mystères évangéliques était bien plus grande, bien plus développée chez les Prophètes et les Sages des Juifs, et par eux chez les Sages païens, qu'on ne le croit communément.

Voilà le véritable état des objections que la science élève en ce moment contre le Christianisme. C'est à y répondre que doivent travailler aujourd'hui les savans catholiques ; la chose est importante, et la tâche n'en est pas des plus faciles. En effet, il s'agit ici de l'enfance du monde, des premières croyances et des premières lois. Il s'agit de débrouiller le chaos désordonné des doctrines indiennes et chinoises, étonnant contraste de grandeur et de faiblesse, de spiritualisme et de matérialisme, de fables absurdes et d'étincelantes vérités.

C'est à éclaircir toutes ces notions que vont se tourner tous nos travaux. Nous n'avons pas, certes, la prétention de tout expliquer; mais nous espérons cependant en dire assez pour montrer que tout ce qu'il y a de certain dans les découvertes faites sur les traditions antiques, n'attaque en aucune manière ni l'authenticité de nos livres, ni l'origine divine de nos croyances. Ce n'est pas assez : nous osons même promettre deux choses; la première, que dans l'investigation des traditions de tous les peuples, nous irons plus loin que tous les *chercheurs* modernes, et la seconde, que toutes les analogies que nous pourrons y découvrir, non-seulement ne nuiront en rien à la vérité de nos croyances, mais serviront à en prouver la divine origine, et saperont les bases du Rationalisme et de toutes les

[1] Les *Annales* ont déjà donné des preuves de cette dispersion. Voir en particulier l'article sur l'*époque de l'entrée des Juifs en Chine*, ci-dessus, p. 213, et la *Table générale des matières*, au mot *Juif*.

religions naturelles ou humaines, en prouvant la réalité de la révélation primitive et l'unité d'origine du genre humain et de ses croyances.

Ces promesses paraissent peut-être ambitieuses; elles sont assurément difficiles à remplir; mais nous osons les soutenir, parce que nous savons les travaux qui se préparent, et les découvertes inespérées qui sont venues nous confirmer dans les espérances que nous avaient fait concevoir nos propres études.

Nos lecteurs connaissent déjà les travaux de M. le chevalier de Paravey sur l'histoire des Chinois, et en particulier sur leur nom antique, qui se trouve être le même que celui de la Judée [1]. Dans leur étonnement nous savons qu'ils ont souvent désiré que ses recherches fussent plus développées, ses vues plus complètes, et ses assertions mieux prouvées. Or, voici que nous venons de découvrir, dans les ouvrages manuscrits ignorés ou oubliés dans les cartons de la Bibliothèque royale, des documens qui viennent puissamment appuyer les investigations de notre savant ami. Ces documens ont tous pour auteurs ces missionnaires Jésuites qui avaient passé une partie de leur vie dans l'Orient, et qui en connaissaient la langue et les traditions mieux que les Brahmes et les Lettrés; ils ont pour but de prouver que la révélation et les traditions primitives se sont conservées, plus ou moins défigurées, mais reconnaisssables pourtant, dans les anciens livres, et que ces révélations étaient bien plus explicites que nous ne le croyons communément.

Le plus curieux et le plus important de ces documens est un ouvrage du P. de Prémare, savant jésuite, dont les Sinologues actuels ne prononcent le nom qu'avec respect, et qui a passé au moins quinze ans de sa vie à le composer. Voici le titre qu'il lui a donné :

*Choix de quelques vestiges des principaux dogmes de la Religion Chrétienne, retrouvés dans les anciens Livres chinois* [2].

Pour faire juger de l'importance des découvertes qui y sont

[1] Voir l'article sur le *nom hiéroglyphique de la Judée*, t. XII, p. 245.

[2] *Selecta quædam vestigia præcipuorum Christianæ Relligionis dogmatum ex antiquis Sinarum libris eruta*, manuscrit petit in-4° de 327 p. doubles, écrit en latin, de la main du P. de Prémare.

consignées, nous allons transcrire ici le titre de quelques-uns des articles de la table des matières. Nous y lisons :

« Les figures symboliques des livres sacrés chinois ont toutes » rapport au Saint. — On y trouve des témoignages sur l'unité » de Dieu et la Trinité. — Etat de nature complète et innocente. » — Nature tombée. — Chute des Anges. — Figure de Lucifer. — » Chute de l'homme. — Sa réhabilitation. — Différens noms » donnés au Saint. — Il est appelé *homme divin*. — Il a la figure » et l'apparence d'un homme, mais il est Dieu. — Il est l'homme » attendu. — L'agneau de Dieu. — Sans concupiscence. — Séparé » des hommes, et du même grade et de la même dignité que » Dieu. — Fils de Dieu. — Le premier né de Dieu. — Le Saint » attendu des anciens. — Né d'une Vierge. — Dieu et homme. » — Ses souffrances et sa mort pour le salut du monde. — Le » sacrifice en forme de banquet, établi par le Saint pour nourrir » les élus, etc. »

Le docte missionnaire n'avait pas composé cet ouvrage pour les hommes et les savans d'Europe; il prévient même que pour que ceux-ci puissent bien le comprendre, il leur fallait d'autres explications qu'il se proposait de mettre en ordre, et que sans doute il n'a pas eu le tems de finir; son livre, il ne l'avait fait que pour l'usage des missionnaires, qui avaient déjà quelque connaissance des coutumes et de la langue chinoise, et il le leur offre comme pouvant servir à la conversion des peuples de ce grand empire, en leur montrant, dans leurs annales mêmes, des restes encore reconnaissables de la révélation primitive [1]. Or on va voir que ces mêmes documens servent parfaitement à compléter nos connaissances sur les traditions antiques, et à répondre à ceux qui voudraient prétendre que les traditions éparses dans les livres d'Orient sont d'origine humaine et non divine. On comprend combien il serait utile qu'un tel ouvrage fût publié, avec tous les textes chinois qui y sont joints. Mais qui voudrait aujourd'hui faire le sacrifice de trois ou quatre mille francs pour un ouvrage utile à la défense de la religion? En attendant, nous nous sommes décidés à en donner dans les *Annales* une analyse étendue, et la traduction des morceaux

[1] Voir *article I*, vers la fin à la page 25 du *manuscrit*.

les plus importans. Le premier article paraîtra dans le prochain numéro, avec une introduction et des remarques de M. l'abbé Sionnet, sur les points qui pourraient être contestés.

Nous examinerons ensuite quelques ouvrages, également inédits, du P. Bouvet, qui tendent au même but, et contiennent les plus précieux *Commentaires sur les anciennes traditions chinoises;* 2° l'ouvrage du P. Noël, intitulé *Courte recherche sur la religion des Chinois* [1]*;* 3° un autre ouvrage ayant pour but de *comparer les traditions et les doctrines cabalistiques des Juifs avec quelques pratiques chinoises*, qui se trouve dans la bibliothèque de MM. les jésuites de Paris, qui nous ont permis, avec un empressement et une politesse parfaite, d'y faire la recherche des manuscrits qui peuvent nous être utiles. Enfin nous essaierons de pénétrer dans la bibliothèque de l'Observatoire, où nous savons que se trouvent plusieurs ouvrages des savans Pères, sur les antiquités chinoises.

On comprend maintenant que, riches de si beaux documens et préoccupés de si belles découvertes, nous avons pu dire avec assurance que nous irions plus loin dans nos recherches que ceux qui s'occupent des études orientales. Nous n'avons pas besoin de faire observer aussi que le nom et le savoir des hommes que nous venons de nommer nous dispensent de prouver que ces travaux feront autorité en science, et seront à l'abri de tout reproche en orthodoxie.

Mais ce que nous devons faire remarquer, c'est que, non-seulement, comme les explorateurs récens des croyances de l'Orient, nous faisons connaître quelques-unes des vieilles traditions de ces peuples primitifs, mais encore que nous essayons de montrer comment ces traditions leur sont parvenues, et comment elles se lient avec l'ensemble des doctrines de nos livres sacrés; et à cet effet, nous allons rappeler ici, en peu de mots, ce que les lecteurs des *Annales* doivent déjà entrevoir dans ces questions obscures, et qui touchent à l'enfance même du genre humain.

Trois solutions, qui toutes résolvent les objections de nos adversaires, résultent de nos travaux, et en ressortiront de jour en jour avec plus de clarté.

La première est celle qui leur est fournie par les différens

[1] *Doctrinæ Sinicæ brevis indagatio.*

articles de M. le chevalier de Paravey. Elle a pour but de prouver que les Chinois, venus au pays qu'ils habitent à une époque comparablement récente, ont apporté du centre de l'Asie les anciens livres hiéroglyphiques contenant de nombreux fragmens de l'histoire primitive du genre humain. On sait que dans la pensée de M. de Paravey les premiers empereurs dont il est fait mention dans l'histoire de la Chine seraient les patriarches de la Bible : *Hoang-ti* (terre jaune), *Fohi* (le juste) *Tan-fou*, (père élevé), seraient *Adam*, *Abel*, *Abraham*, dont les noms signifient la même chose en hébreu. Les caractères chinois exprimant ces différens noms seraient des *hiéroglyphes*, des *médailles*, qui conserveraient encore la preuve du fait à l'occasion duquel ils avaient été inventés. Nous savons que ces idées éprouvent des contradictions, et ne sont pas généralement reçues; mais nous disons qu'avant de les rejeter, il faudrait les avoir étudiées avec quelque développement, ce qui n'est pas chose facile, et ce que n'ont pas fait toujours ceux qui les ont rejetées avec le plus de dédain. D'ailleurs, M. de Paravey est loin de leur avoir donné tous les développemens, et de les avoir entourées de toutes les preuves qu'il a rassemblées sur ce sujet.

La deuxième est celle qui résulte des travaux de M. Biambourg, sur l'origine de l'Empire Chinois, et d'après lesquels cet empire aurait été établi et fondé par les patriarches, fils ou petit-fils de Noé, qui, touchant au déluge, y auraient porté les traditions primitives, toutes récentes, et non encore dénaturées par les superstitions assyriennes [1].

Mais ceux-là même qui ne veulent pas admettre ces données, ou qui les trouvent trop conjecturales, auront une solution plus positive dans les articles qui prouvent que les doctrines juives et les premiers livres sacrés ont été connus à la Chine vers le 7e siècle avant notre ère. Cette époque, qui précède celle de la rédaction des livres sacrés des Chinois, explique suffisamment la plupart des traditions qui s'y trouvent, et par contre-coup celles que l'on a découvertes dans les livres indiens et bouddhiques. Cette conclusion ressort en particulier de l'article que M. l'abbé Sionnet a inséré dans un de nos derniers Nos,

[1] Voir le mot *Biambourg*, à la *table générale des matières* du XIIe vol.

sous le titre d'*Essai sur l'époque de l'entrée des Juifs en Chine* [1]; et elle ressortira encore plus de la publication des autres articles que ce savant et studieux ecclésiastique prépare pour les *Annales*.

On voit donc que, dans cet état de la question que nous avons exposé avec la plus sévère impartialité, nous n'avons rien à craindre de toutes les découvertes que l'on peut faire dans les traditions orientales; au contraire, toutes vont tourner à notre avantage, en prouvant, ce qui a été établi comme un dogme par le concile de Trente, que la foi des patriarches était la même que celle des chrétiens d'aujourd'hui [2].

Mais ici se présente, ce semble, une autre difficulté, celle de savoir comment il se fait que les anciens peuples, ou, plus exactement, les anciens Sages du peuple Juif, aient eu de nos mystères une connaissance plus explicite que celle qui est renfermée dans les livres saints. Or, c'est encore une question sur laquelle nous pouvons promettre des recherches et des découvertes inespérées. D'abord il faut observer que les savans pères Jésuites, non plus que nous, ne prétendent pas que ces traditions soient pures et entières, ou qu'elles aient été la règle de conduite ou de croyance des Chinois, ou même qu'elles en fussent comprises. Non; comme cela est arrivé aux Juifs pour bien des points, les peuples de l'Orient conservaient des livres et des traditions qu'ils ne pratiquaient pas, ou qu'ils ne comprenaient pas. Et pour ce qui regarde les traditions Juives, il sera prouvé que les sages de la Synagogue ont eu connaissance, non-seulement du mystère de la Trinité, de Dieu fait homme, de sa naissance miraculeuse, de la fécondité d'une Vierge [3]; mais encore qu'ils *invoquaient les Saints* comme l'Eglise chrétienne, qu'ils n'avaient confiance que dans les mérites d'Isaac, et que par Isaac ils entendaient le *Messie*; car on a déjà dû voir qu'il y avait dans la Synagogue un enseignement, non public et extérieur, mais cependant authentique et reconnu, qui se transmettait de sage en sage ou de prophète en prophète, par une espèce d'initiation, laquelle explique ce qu'il y a d'extraordinaire dans les initiations antiques, qui, au reste, n'en étaient qu'une im-

[1] Voir le N° 81, ci-dessus, p. 213.

[2] Voir le texte de ce décret, ci-dessus, p. 423, note 6.

[3] Voir le mot *Drach* dans la *Table générale des matières*.

parfaite et souvent scandaleuse imitation. Le commencement de ce travail se lit dans ce Numéro [1]. Il suffit de nommer M. Drach, maintenant bibliothécaire de la Propagande à Rome, pour savoir qu'il n'est pas d'homme qui soit plus capable de remplir cette tâche, et qui connaisse mieux que lui toutes les traditions rabbiniques, qu'il étudie depuis 35 ans. Si nos lecteurs avaient besoin d'un autre garant de l'orthodoxie de ces doctrines, nous pourrions leur alléguer une autorité qui n'a pas d'égale sur cette matière; mais nous nous contenterons de les prévenir que cet article, ainsi que les autres qui suivront sur cette matière délicate, ne sont imprimés qu'avec *l'approbation et l'autorisation ecclésiastique de Rome ?* Aussi c'est avec toute assurance que l'on peut admettre les faits nouveaux et jusqu'ici inaperçus que nous publions dans cet article.

Tel est l'ensemble des travaux qui se rapportent directement à la polémique que nous soutenons contre la science en faveur des doctrines chrétiennes. Nous avons l'espoir que nos efforts ne seront pas tout-à-fait inutiles; car nous pouvons assurer que tous les nouveaux adversaires avec lesquels nous avons eu occasion de conférer sur ces matières, nous ont avoué, tous sans exception, qu'ils n'avaient jamais examiné ces questions sous ce point de vue; que ces découvertes en changeaient complétement la nature, et que c'étaient là des documens qui au moins méritaient attention et examen.

Coopération de quelques savans à la rédaction des *Annales*.

Par ce que nous venons d'exposer, il est facile de voir que la rédaction des *Annales* sera encore plus forte et plus soignée qu'auparavant; d'autant plus qu'à ces noms nous devons ajouter encore que plusieurs membres de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* ont bien voulu choisir les *Annales* pour publier d'utiles et importans travaux qu'ils conservent dans leurs porte-feuilles. Nos abonnés ont déjà lu dans ce Numéro le curieux article de M. *Seguier de Saint-Brisson* sur le Philon de Wagenfeld; nous pouvons assurer que ce ne sera pas le dernier travail de cet habile helléniste. Le savant professeur d'hébreu du collége de France, M. *Etienne Quatremère*, de la même Académie, nous communiquera quelques-unes de ses recherches sur *Darius*, *Esther*, *Assuérus*, *l'Orphi de Salomon*, etc., recherches que MM. les professeurs de théologie du séminaire de S.-Sulpice re-

[1] Voir l'article ci-dessus, p. 420.

gardent comme un utile commentaire des livres de Daniel et d'Esther, et qu'ils ont désiré plusieurs fois voir imprimées. Nous avons aussi entre les mains un article rempli d'érudition et de critique, de M. le marquis de *Fortia d'Urban*, sur la *position de la Bactriane, et la véritable patrie d'Abraham*. Nous pouvons mentionner encore M. le *vicomte de Santarem*, associé correspondant de l'Académie des Sciences, ancien ministre des affaires étrangères en Portugal, qui nous a promis de curieux détails sur les richesses littéraires des couvens de ce pays, etc., etc.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les travaux scientifiques des *Annales*; nous ajouterons seulement que, maintenant que la *rédaction scientifique* est si dignement et si grandement assurée, nous nous appliquerons plus particulièrement à soigner la *partie littéraire*, que nous avons un peu négligée, nous l'avouons, dans nos derniers Numéros. Pour cette partie aussi d'habiles et célèbres rédacteurs ne nous manqueront pas. M. le *baron Guiraud* a bien voulu nous promettre sa précieuse coopération. Nous rendrons compte de la plupart des ouvrages de *littérature*, et surtout des *voyages*, en sorte que dans chaque Numéro il y aura toujours au moins un article sur l'une de ces matières.

A tous ces détails nous ajouterons encore une chose qui fait autant d'honneur aux auteurs que nous venons de nommer qu'aux *Annales* elles-mêmes; c'est que, contrairement à tant de recueils qui se parent des noms de personnes qui n'ont jamais promis leur coopération, chez nous, au contraire, ce sont le plus souvent ces excellens coopérateurs qui, ayant pris connaissance de quelques-uns de nos travaux, ont bien voulu, avec un désintéressement parfait, s'associer à nos efforts, et choisir notre recueil pour y déposer le fruit de leurs veilles et la preuve de leur sympathie pour la religion du Christ. Honneur et remercîmens à ces nobles champions de la science et de la religion!

### Etat des abonnés des *Annales*.

La longueur de cet article ne nous permet pas de nous étendre sur la position matérielle des *Annales*, mais la statistique que l'on va lire prouvera que cette position est toujours la même, c'est-à-dire qu'elles se maintiennent dans cette ligne modeste qu'elles ont toujours conservée depuis leur apparition. Quelques nouveaux abonnés sont même venus nous encourager; ils ne sont pas nombreux, puisque nous n'en comptons que 8, mais cela prouve que nos efforts ne sont pas inaperçus : voici cette statistique :

## ABONNÉS DES *ANNALES DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE.* AU 30 JUIN 1837.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Ain. | 5 | *Report.* | 201 | *Report.* | 365 |
| Aisne. | 3 | Indre. | 0 | Rhône. | 12 |
| Allier. | 0 | Indre-et-Loire. | 7 | Saône (H.-). | 8 |
| Alpes (B.). | 20 | Isère. | 2 | Saône-et-Loire. | 15 |
| Alpes (H.). | 2 | Jura. | 7 | Sarthe. | 15 |
| Ardèche. | 0 | Landes. | 2 | Seine. | 74 |
| Ardennes. | 2 | Loir-et-Cher. | 4 | Seine-Inférieure. | 12 |
| Arriège. | 2 | Loire. | 1 | Seine-et-Marne. | 4 |
| Aube. | 3 | Loire (H.-). | 4 | Seine-et-Oise. | 14 |
| Aude. | 9 | Loire-Inférieure. | 9 | Sèvres (Deux). | 6 |
| Aveyron. | 5 | Loiret. | 5 | Somme. | 6 |
| B.-du-Rhône. | 14 | Lot. | 2 | Tarn. | 4 |
| Calvados. | 16 | Lot-et-Garonne. | 1 | Tarn-et-Garonne. | 4 |
| Cantal. | 4 | Lozère. | 0 | Var. | 20 |
| Charente. | 2 | Maine-et-Loire. | 8 | Vaucluse. | 3 |
| Charente-Inférieure. | 8 | Manche. | 6 | Vendée. | 4 |
| Cher. | 2 | Marne. | 4 | Vienne. | 10 |
| Corrèze. | 2 | Marne (H.-) | 2 | Vienne (H.-). | 7 |
| Corse. | 2 | Mayenne. | 12 | Vosges. | 0 |
| Côte-d'Or. | 2 | Meurthe. | 22 | Yonne. | 2 |
| Côtes-du-Nord. | 5 | Meuse. | 4 | Angleterre. | 3 |
| Creuse. | 2 | Morbihan. | 9 | Autriche. | 3 |
| Dordogne. | 1 | Moselle. | 6 | Belgique. | 8 |
| Doubs. | 3 | Nièvre. | 2 | Etats-de-l'Eglise. | 9 |
| Drôme. | 5 | Nord. | 24 | Prusse. | 3 |
| Eure. | 16 | Oise. | 3 | Pologne. | 2 |
| Eure-et-Loir. | 2 | Orne. | 4 | Russie. | 2 |
| Finistère. | 0 | Pas-de-Calais. | 6 | Savoie. | 25 |
| Gard. | 9 | Puy-de-Dôme. | 5 | Suisse. | 5 |
| Garonne (H.-). | 10 | Pyrénées (B.-) | 2 | Asie-Mineure. | 1 |
| Gers. | 9 | Pyrénées (H.-) | 1 | Canada. | 7 |
| Gironde. | 2 | Pyrénées-Orientales. | 1 | Cayenne. | 1 |
| Hérault. | 26 | Rhin (B.-) | 7 | Etats-Unis. | 4 |
| Ille-et-Vilaine. | 10 | Rhin (H.-). | 5 | Chine. | 2 |
| *Total.* | 201 | *Total.* | 365 | *Total général.* | 648 |

Au reste, il ne faut pas croire que nous n'ayons eu que huit nouveaux abonnés. Nous l'avons déjà dit, à côté de nos abonnés *jusqu'à avis contraire*, il y en a une *centaine* qui sont comme la partie flottante de nos lecteurs, et qui aussi varient dans la proportion d'une vingtaine. Le nombre de nos nouveaux abonnés, est, pendant le semestre, de 25, ce qui fait voir que 17 nous ont quittés. Tout en louant nos travaux et nos efforts, les uns, trop modestes, ont allégué qu'il y avait trop de science; *cinq* autres ont témoigné quelque humeur de ce que nos cahiers sont toujours en retard d'une quinzaine de jours; nous avouons que le reproche est fondé; et pourtant nous pouvons assurer que s'ils connaissaient la cause de ce retard, ils l'approuveraient toujours. Quelques-uns aussi se sont plaint de ce que dans les premiers Numéros du semestre il n'y a pas de *lithographies*. La raison c'est que nous savions que nous aurions à en mettre plusieurs dans les Numéros subséquens. C'est ce que nous avons fait et ce que nous ferons encore, car le travail sur la diplomatique sera suivi sans aucune interruption. Nous n'avons pas besoin de dire que nous terminerons aussi tous les travaux commencés ou promis.

Et maintenant qu'il nous soit permis de remercier ces lecteurs, — et nous osons le dire, — ces amis, qui depuis sept ans soutiennent nos *Annales* de leurs suffrages et de leurs sympathies, les encouragent par leurs lettres, et les propagent par leur influence et leur devouement; qu'il nous soit permis aussi de leur manifester la crainte et le regret que notre œuvre et nos efforts n'aient pas toujours répondu à leurs espérances. Car nous avouons avec beaucoup de sincérité que nous sommes loin de croire que nos travaux aient toujours été à la hauteur des matières que nous traitons, dignes surtout de la cause que nous défendons. Nous connaissons bien des défauts dans nos articles, et nous ne doutons pas que nos lecteurs n'y en aient découvert encore plus. Nous avons donc besoin de réclamer ici la continuation de leur indulgence.

Mais en même tems qu'il nous soit permis, avec cette liberté qui prend sa source dans l'amour que nous portons à notre Église, qu'il nous soit permis, disons-nous, d'exciter le zèle et de réveiller l'indolence de quelques amis, que nous connaissons bien, et qui tous capables de faire aussi bien et mieux que nous, laissent évanouir dans je ne sais quelle activité oisive, les plus merveilleux dons de la nature ou de l'éducation. Qu'ils lèvent les yeux, ces travailleurs inféconds et qu'ils voient comment cette foi qui, périclite dans tant de cœurs, ne faiblit pas, parce qu'elle est trop obscure ou trop difficile à défendre, mais parce qu'elle n'est pas défendue, expliquée, répandue par un assez grand nombre de personnes. Combien, en effet, qui possèdent cette foi, claire, assurée, brillante, et qui, satisfaits de cette conviction, ne font rien pour la faire connaître aux autres ou pour y conformer leurs actions! C'est la véritable plaie de notre siècle; tous tant que nous sommes, nous ressentons plus ou moins les atteintes de cette maladie; on se tient dans des généralités vagues de perfection, de bien ou de beau, que l'on pense avec nonchalance, puis que l'on caresse dans leur possibilité, et que l'on réalise seulement dans ces rêves éveillés, qui sont le véritable sommeil de l'esprit..... Espèces de limbes d'enfans avortés ou morts sans le baptême de la vie, qui est la participation aux efforts, aux travaux de ce monde.

Que les amis auxquels nous nous adressons ici, veuillent bien faire attention à ces paroles, et se souvenir qu'un peu de bien, même exécuté imparfaitement, vaut plus que tous les projets et tous les rêves les plus parfaits. Il est une modestie et une défiance de soi, qui sont de la paresse et quelquefois de l'orgueil. Faisons peu de chose, mais, pour Dieu et pour l'Église, faisons quelque chose et ne restons pas oisifs?

*Le Directeur et seul propriétaire* A. BONNETTY,
De la Société Asiatique de Paris.

## Nécrologie des auteurs morts pendant le semestre.

### Supplément à 1836.

Girard (Pierre-Simon), 1er décembre. — 71 ans.

De Caen, membre de l'académie des sciences et de la fameuse *commission d'Egypte*, connu par sa coopération à la description de ce pays. Ses principaux travaux traitent des *anciennes mesures des Egyptiens*. — De l'*exhaussement de la vallée du Nil*. — De l'*économie rurale et du commerce*, *de la culture et de l'aménagement des terres de l'Egypte*. — *Traité de la résistance des solides*. — *Sur la force et l'élasticité du chêne et du sapin*. — *Projet du canal de Soissons*, 1813; — et un grand nombre d'*opuscules* dans les *actes de l'académie*, la *Décade égyptienne*, le *Journal des savans*, le *Journal des mines*, etc.

Persoon (Chrétien), novembre. — Très-âgé.

Né au cap de Bonne-Espérance, savant botaniste, célèbre par ses recherches sur les cryptogames. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes mycologiæ*; — *Systema vegetabilium*; — *Icones et descriptiones fungorum minùs cognitorum*; — *Synopsis methodica fungorum*; — *Icones pictæ specierum rariorum fungorum*; — *Synopsis plantarum, seu enchiridium botanicum*, manuel très-estimé. — *Traité complet sur les champignons comestibles*; et un grand nombre de mémoires publiés dans les *actes des sociétés de Londres*, de *Philadelphie*, de *Berlin*, de *Gottingue*, etc.

Vernet (Ant.-Ch.-Hon. ou Carle), 27 novembre. — 78 ans.

De Bordeaux, peintre célèbre. Ses principaux tableaux sont : *Le triomphe de Paul-Émile*. — *Revue dans la cour des Thuileries par Bonaparte*. — *Bataille de Rivoli*. — *Marengo*. — *Tolosa*. — *L'entrée dans Milan*. — *Bataille de Wagram*. — *Bataille d'Austerlitz*. Il excellait surtout à peindre les *chevaux*.

### AUTEURS MORTS PENDANT LE SEMESTRE.

Amar du Rivier (Jean-Augustin), 26 janvier. — 71 ans.

De Paris, l'un des plus savans professeurs de rhétorique de l'université. Il a laissé des ouvrages en prose et en vers, entr'autres : *Le rétablissement du culte*, poëme. — *Cours de rhétorique*. — Plusieurs *éditions d'auteurs classiques*. — De nombreux *articles* au *Moniteur*. Il laisse un ouvrage classique *sur la poésie des livres sacrés*, qui sera bientôt publié.

Ancillon (Jean Pierre Frédéric), 19 avril. — 71 ans.

De Berlin, ministre protestant, chef de la direction politique au ministère des affaires étrangères de la Prusse; il a laissé : *Tableau des révolutions du*

*système politique de l'Europe depuis la fin du 5e siècle jusqu'en 1808.* — *Histoire de la révolution des Belges contre Philippe II*, 4 vol. — *Mélanges littéraires et philosophiques*; — *Souveraineté et constitution de l'État*; — *Méditation des opinions*; — *Le juste milieu*, etc. — M. Ancillon fut l'un des plus ardens instigateurs de ce prosélytisme protestant qu'a manifesté le roi de Prusse.

Bandettini (Thérèse), 5 avril. — 74 ans.

Née à Lucques; célèbre poète improvisatrice, auteur de plusieurs *poëmes*, entr'autres de la *Théséide*.

Barbé-Marbois, (François, marquis de) 15 janvier. — 92 ans.

Né à Metz, pair de France, de l'académie des Inscriptions, magistrat et administrateur. Ses principaux ouvrages sont : *Mort du major Arnold*. — *Histoire de la Louisiane*. — *Journal d'un déporté*.—*Essais de morale*.

Bertier (Julien Jacques), 22 janvier. — 81 ans.

Breton supérieur de l'école ecclésiastique du diocèse de Saint-Brieuc. Il a laissé : *Exposition des principes de la vraie religion*.

Bodin (Félix), 6 mai. — 40 ans.

Député de Maine-et-Loire, auteur de divers ouvrages médiocres, entre autres d'un *résumé de l'histoire de France*.

Boudrot (François), 25 avril. — 82 ans.

De Sens, mathématicien; a laissé, *Cours de mathématiques*; — Collaborateur des *annales de l'éducation*, publiées par M. Guizot, du 15 avril 1811 au 15 mai 1814, par des articles d'*histoire naturelle*, de *botanique* et des *insectes*. — Quelques articles dans la *galerie Française*.

Bœrne (Louis), 12 février, 52 ans.

Né à Francfort, juif converti au protestantisme, écrivain politique. Il avait fondé à Francfort, *les Ailes du tems* et *la Balance*, supprimées toutes deux. Refugié en France en 1822, il y publia en allemand dix volumes d'*œuvres diverses*. — *Lettres sur la France*, traduites en français. —*Réfutation des attaques inconvenantes de Menzel contre la France*.

Cassan. — 32 ans.

Littérateur, a laissé une *traduction* de *Longin*; — *Statistique de l'arrondissement de Mantes*; — *Traité sur les antiquités Gauloises*.

Dantas-Pereira (Joseph Marie), 22 octobre. — 64 ans.

Portugais, contre-amiral, littérateur et savant ingénieur; on a de lui : *Mémoire sur les travaux hydrographiques de l'amiral Roussin*; — *Sur la tactique navale*; — *De la détermination des distances en mer*; — *Sur le système des signaux maritimes*; — *Sur la défense de Rio-Janeiro, du Tage*; — *Sur l'histoire et les améliorations de la marine portugaise*; — *Recueil de poésies*.

De Pradt (Dom. Ant. Geor. de Riom) 18 mars. — 78 ans.

Né à Allanches, 23 avril 1759; prêtre, député de Caux aux états-généraux, émigré, aumonier de Napoléon, évêque de Poitiers, négociateur à Bayonne, archevêque de Malines, grand aumonier, ambassadeur à Varsovie, chancelier de la légion d'honneur, démocrate outré, puis après 1830, écrivant dans les journaux légitimistes et en faveur du clergé. *Antidote au congrès de Ras-*

*tadt*, 1798; — *La Prusse et sa neutralité*, 1800; — *Les quatre concordats*, 1818; — *Histoire de l'ambassade de Varsovie*; — *Sur la loi d'élections*, 1820; qui le fit traduire en cour d'assises; — *Du jésuitisme ancien et moderne*, 1825. — Rédacteur du *Courrier français*; — *La presse et le journalisme*, 1833; — *De l'état de la culture en France, et des moyens de l'améliorer*; — *Voyage agronomique en Auvergne*; — *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne*; — *Des colonies, et de la révolution actuelle d'Amérique*, 1817; — *Du progrès du gouvernement représentatif en France*; — *L'Europe et l'Amérique*, 1822. 1823; — *Parallèlle de la puissance Russe et de la puissance Anglaise*; — *Histoire de son procès*; 1820; — *De l'esprit actuel du clergé*, où il faisait l'apologie du clergé. — Rédacteur de la *gazette d'Auvergne*, et à sa mort de la *gazette de France*. — On sait qu'il s'était appelé *l'aumonier du dieu Mars*.

Desgenettes (Réné Nicolas Dufriche, baron), 3 février. — 75 ans.

D'Alençon, célèbre médecin, et auteur de plusieurs ouvrages de médecine, entr'autres: — *Histoire medicale de l'armée d'Orient*; — *Éloges des académiciens de Montpellier*; mort aux invalides en savant chrétien.

Gérard (François, le baron), 10 janvier. — 66 ans.

Né à Rome d'un père français, peintre célèbre. Voici ses principaux ouvrages: — *Bélisaire aveugle*, 1795; — *L'amour et Psyché*, an 7; — *Les trois âges*, 1808; — *Homère*, 1810; — *Bataille d'Austerlitz*, 1810; — *Entrée de Henri IV à Paris*, 1817, — *Philippe V salué roi d'Espagne*, 1824; — *Daphnis et Chloé*, 1824; — *Sacre de Charles X à Reims*, 1825; détruit au Louvre en 1830 par les hommes de juillet. — *Sainte Thérèse*, pour la chapelle de l'infirmerie de Marie-Thérèse de Madame la vicomtesse de Chateaubriand. — Il laisse inachevés les *pendentifs de Sainte Geneviève*, et un tableau représentant *Jésus-Christ sur le mont Tabor*, destiné à la chapelle du Plessis-les-Tournelles, de M. l'abbé de Genoude.

Gérard (Pierre Antoine Félix), 9 mars. — 89 ans.

Vicaire-général du diocèse de Strasbourg; prêtre zélé pour le maintien de la foi et de la discipline; — Auteur de plusieurs *écrits de circonstance*. — Il laisse manuscrite une traduction du *triomphe de la philosophie* du baron de Starck.

Hugo (Eugène), 4 mars. — 36 ans.

Littérateur, frère du poète, et poète lui-même. On connaît de lui: *Ode sur la mort du prince de Condé*; — *Articles* de critique insérés dans le *Conservateur littéraire*.

Libert (Jacques François).

D'Alençon, médecin et archéologue. Il a laissé des *Mémoires sur l'ancien monastère des religieuses de Sainte-Claire d'Alençon*; — *Sur l'Eglise de Notre-Dame d'Alençon*; — *Sur les cérémonies usitées aux 14e et 15e siècles pour la réception des évêques de Seez*; — Et en outre les matériaux d'une *Histoire de la maison de Montmorency*; — Et *sur l'échiquier d'Alençon*.

Pouschkine.

Poète russe. Ses principaux poëmes sont: *Les Bohémiens*; — *Le prisonnier*

*du Caucase*; — *Buslane et Ludmila*; — *L'Onégrime*; — *Boris Goudounoff*, tragédie. — Il travaillait à une *Histoire de Pierre-le-Grand* sur les manuscrits originaux, lorsqu'il a été tué en duel par son beau-frère.

Stegmann (C. J.), 3 mars.

Rédacteur depuis 32 ans de la *Gazette universelle d'Augsbourg*.

Van-Praet, 6 février. — 83 ans.

Né à Bruges, conservateur de la bibliothèque royale, bibliographe distingué. Il a laissé : *Recherches sur la vie et les écrits de Colard Mansion imprimeur de Bruges*, 1780; — *Notice du manuscrit intitulé le tournoi du sire de la Gruthuyse*; — *Description des manuscrits de la bibliothèque du duc de la Vallière*, 1781; — *Catalogue raisonné des livres imprimés sur vélin* de la bibliothèque royale; — *Recherches sur Louis de Bruges*, 1837; — *Inventaire de l'ancienne bibliothèque du Louvre*, 1836.

# Nouvelles et Mélanges.

## EUROPE.

**FRANCE. PARIS.** *Mission pour coloniser les Indiens et les Nègres de la Guiane Française.* — Il est question de former un établissement dans la Guiane française pour coloniser les Indiens et les nègres libres. Cet établissement sera placé à Mapa, sur les confins de la Guiane française et du territoire portugais. Deux ecclésiastiques y donneront l'instruction et y exerceront leur ministère. Le choix de ces ecclésiastiques n'est point encore fixé. Les prêtres employés dans les diocèses et qui voudraient. avec l'agrément de leur évêque, se consacrer à cette mission lointaine, peuvent s'adresser à M. l'abbé Fourdinier, supérieur du séminaire du Saint-Esprit, rue des Postes, qui leur fournira tous les renseignemens nécessaires. (*Ami de la Religion.*)

*Exemplaire moulé de la pierre de Rosette.* — Un exemplaire moulé en plâtre du plus important monument historique qui soit au monde, de la triple inscription de Rosette, donné par M. Letronne, vient d'être placé dans la salle des Pyramides à la Bibliothèque royale. Cette inscription est écrite, comme on sait, en trois langues : en égyptien hiéroglyphique, en démotique et en grec ; c'est au moyen de ce monument que Champollion et ses successeurs sont à peu près parvenus à trouver la clef de cette écriture en hiéroglyphes, qui, si l'on parvient à la bien déchiffrer, révélera sans doute sur l'Orient des choses inconnues et bien précieuses.

**DIOCESE DU MANS.** *Médaille décernée à M. l'abbé Chevreau pour un cours d'archéologie au petit séminaire.* — La *Société française pour la conservation des monumens*, réunie en ce moment au Mans, sous la présidence de M. de Caumont, vient de décerner une médaille d'argent à M. l'abbé Chevreau, supérieur du séminaire du Mans, qui, le premier en France, a établi un *cours* d'*archéologie* dans l'école ecclésiastique qu'il dirige. Mgr. l'évêque du Mans, qui a assisté régulièrement aux séances, a remis lui-même la médaille à M. Chevreau, dans une séance publique à laquelle assistaient plus de 600 personnes. Vingt-deux ecclésiastiques ont pris part aux travaux de la Société, où on a remarqué surtout parmi les orateurs qui ont parlé, dans les séances publiques, M. Richelas, du

Mans; l'éloquent abbé de Launay, supérieur du séminaire de Fontainebleau; M. l'abbé Monceau, de Tours, et M. de la Sicolière, d'Alençon.

**ITALIE. ROME.** *Travaux d'érudition dont s'occupent les savans d'Italie.* — Une lettre de Rome contient les détails suivans sur les travaux qui se font en ce moment dans cette ville: Monsignor Mai continue sa *collectio vaticana scriptorum veterum*, et a presque terminé l'impression du *texte grec de l'Ancien et du Nouveau-Testament*, d'après le célèbre manuscrit du Vatican.

Le père Ungarelli, orientaliste distingué, a réuni des matériaux considérables pour une publication qui donnera, d'après la méthode de Champollion, l'*explication des hiéroglyphes gravés sur les obélisques de Rome*. Il édite en ce moment la *grammaire copte* de Rosellini, et a fait paraître le premier volume de son *Histoire littéraire de la congrégation des Barnabites*, dans laquelle il donne des notices intéressantes sur les écrivains qui ont tant illustré cette congrégation célèbre.

Le père Secchi travaille depuis long-tems à une *grammaire grecque* sur un nouveau plan, et s'occupe de *recherches sur les langues étrusque et phénicienne*.

M. Sarti, professeur de langue grecque, a eu le courage de lire, de copier et de traduire toutes les *inscriptions chrétiennes ou profanes, en grec et en latin*, qui couvrent les murailles du Vatican.

L'abbé Lanci, professeur d'arabe, qui s'est fait une brillante réputation par son ouvrage sur les monumens de l'Égypte et de la Phénicie, ainsi que par ses interprétations de plusieurs passages de la Sainte-Ecriture, poursuit son grand travail de *commentaires sur la Bible*.

Enfin, M. Sébastiani a publié deux *traductions du Nouveau-Testament en latin et en persan*, d'après le texte grec.

**RUSSIE. SAINT-PÉTERSBOURG.** *Édition et traduction du Talmud.* — On écrit de Saint-Pétersbourg, le 29 mars : « Les journaux de cette ville rapportent que l'empereur Nicolas a accepté la dédicace de la traduction allemande de tout le *Talmud* de Jérusalem et de celui de Babylone, avec le texte ponctué, que publie M. le docteur Pinner, en 28 volumes in-folio, et a souscrit pour 100 exemplaires de ce vaste ouvrage. M. le docteur Pinner, qui, venant de Constantinople par Varsovie, est arrivé ici il y a deux mois, partira dans quelques jours pour Berlin, afin de s'occuper de la publication de son ouvrage. Il publiera aussi le journal de son voyage pendant cinq ans en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, en Turquie et en Russie, avec des observations sur l'état politique et moral des israélites dans ces pays. »

**TURQUIE. CONSTANTINOPLE.** *Tolérance remarquable du Sultan pour la religion chrétienne.* — On écrit de Constantinople, en date du 24 mai, que le sultan a adressé à Schumla le discours suivant aux pachas, aux ulémas, aux chefs et notables turcs :

« Je n'ai d'autre ambition que celle d'assurer le bonheur de tous mes sujets, quelle que soit leur religion. C'est dans ce but que je réorganise l'armée, et que je sacrifie des sommes considérables à la réparation des forteresses qui défendent mon empire. Ma présence dans cette ville n'a pas d'autre objet. »

Puis se tournant vers les rajas grecs, arméniens et juifs, il leur dit :

« Vous voyez que je n'établis aucune différence entre vous et les Mahométans. Soyez donc soumis, payez exactement les impôts perçus par mon ordre, et demandez au Tout-Puissant qu'il protège mon empire et conserve mes jours. Vous manque-t-il quelque chose? Vos églises ont-elles besoin de réparations? Vous voilà tous devant moi ; si vous avez des besoins, faites-les connaître à Saïd-Pacha, à qui j'ai donné l'ordre de recevoir vos demandes. »

Le sultan paraît avoir parlé dans le même sens aux diverses populations des villes qu'il a parcourues. (*Observateur autrichien.*)



# TABLE GÉNÉRALE
## DES MATIÈRES, DES AUTEURS ET DES OUVRAGES.

Voir page 5 la Table des articles.

### A

H.



I



J



K



L



M

## N.



## O.



## P.

FIN DE LA TABLE DU QUATORZIÈME VOLUME.





